

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	N° du rapport : 1 - 1
	Date : jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025

OBJET : Compte financier unique 2024 - Budget principal de la Région Bourgogne-Franche-Comté

I- EXPOSE DES MOTIFS

L'article L.4312-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la présentation annuelle du compte administratif, par l'Exécutif régional, à l'Assemblée délibérante avant le 30 juin de l'exercice qui suit celui pour lequel il a été établi.

Le compte administratif est débattu, puis soumis au vote.

Conformément à l'article 205 de la Loi de finances pour l'exercice 2024, il est procédé, à partir de l'exercice 2024, à l'élaboration d'un « compte financier unique » (CFU), qui consiste à fusionner en un document unique le compte administratif, qui est établi par l'ordonnateur et le compte de gestion, qui est arrêté par le comptable public

Ce compte financier unique est arrêté par l'Assemblée délibérante si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption.

Le compte financier unique de l'exercice 2024 présente les résultats de l'exécution du budget.

Il retrace notamment les réalisations constituées par les émissions de mandats (en dépenses) et de titres (en recettes), ventilées par chapitres et articles budgétaires. Il constate par ailleurs l'excédent de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le vote du compte financier unique est également l'occasion pour la collectivité régionale de rendre compte plus largement de sa situation financière.

La délibération du compte financier unique 2024 de la Région Bourgogne-Franche-Comté est complétée par **le rapport financier de l'exercice 2024 en annexe n° 1**, qui présente respectivement :

- 1. la situation financière de la Région** à la fin de l'exercice avec une analyse des principales réalisations de la Région et des indicateurs financiers (autofinancement, financement des investissements, endettement...), leur évolution au cours des trois derniers exercices et la présentation de l'équilibre financier du compte financier unique 2024 ;
- 2. l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 en recettes** avec une présentation détaillée des principales ressources de la Région (fiscalité directe et indirecte, dotations et concours de l'Etat, participations et recettes de gestion...) ;
- 3. l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 en dépenses**, comportant une description des dépenses réalisées en cours d'année, par programmes budgétaires, selon l'architecture du plan de mandat ;
- 4. la gestion pluriannuelle de la Région à la fin de l'exercice 2024**, qui présente le stock d'autorisations de programme (AP) et le stock d'autorisations d'engagement (AE) au 31 décembre 2024 ;
- 5. la gestion de la dette et de la trésorerie à la fin de l'exercice 2024**, qui présente une analyse détaillée de la situation de la dette régionale au 31 décembre 2024 et de la gestion de trésorerie sur l'exercice ;
- 6. la constitution des résultats comptables** de l'exercice 2024 ;
- 7. la situation patrimoniale de la Région à la fin de l'exercice** avec une analyse synthétique du bilan comptable et des engagements financiers de la collectivité.

Le document « **Compte financier unique voté par fonction** » retrace les résultats de l'exécution budgétaire 2024, pour chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, par chapitres et par articles, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57. Celui-ci est complété par le document « **Annexes légales** » en application des dispositions juridiques en vigueur.

II- DECISION

Après en avoir délibéré, le Conseil régional a décidé :

- d'arrêter le compte financier unique de l'exercice 2024 de la Région Bourgogne-Franche-Comté, pour les sections d'investissement et de fonctionnement, en opérations réelles et d'ordre, à un montant de **2 549 852 606,25 €** en dépenses et à un montant de **2 712 865 547,43 €** en recettes ;

Les réalisations en dépenses (mandats émis en 2024), en opérations réelles et d'ordre, se répartissent comme suit :

Dépenses (mandats émis)	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'investissement	601 098 362,36 €	396 964 535,64 €	998 062 898,00 €
Section de fonctionnement	1 134 800 966,65 €	416 988 741,60 €	1 551 789 708,25 €
Total réalisations de l'exercice	1 735 899 329,01 €	813 953 277,24 €	2 549 852 606,25 €

Les réalisations en recettes (titres émis en 2024), en opérations réelles et d'ordre, se répartissent comme suit :

Recettes (titres émis)	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Section d'investissement	522 673 194,81 €	510 570 610,76 €	1 033 243 805,57 €
Section de fonctionnement	1 376 239 075,38 €	303 382 666,48 €	1 679 621 741,86 €
Total réalisations de l'exercice	1 898 912 270,19 €	813 953 277,24 €	2 712 865 547,43 €

En intégrant la reprise des résultats antérieurs, le compte administratif de l'exercice 2024 présente les résultats suivants :

Résultats de l'exercice	Mandats émis (1)	Titres émis (2)	Solde des émissions de titres et de mandats (3) = (2)-(1)	Reprise des résultats antérieurs (4)	Résultats (5) = (3)+(4)
Section d'investissement	998 062 898,00 €	1 033 243 805,57 €	35 180 907,57 €	-166 110 340,77 €	-130 929 433,20 €
Section de fonctionnement	1 551 789 708,25 €	1 679 621 741,86 €	127 832 033,61 €	10 996 418,09 €	138 828 451,70 €
Total réalisations de l'exercice	2 549 852 606,25 €	2 712 865 547,43 €	163 012 941,18 €		
Total résultats antérieurs				-155 113 922,68 €	
Résultat de clôture de l'exercice					7 899 018,50 €

L'excédent de la section de fonctionnement de l'exercice 2024, après reprise du résultat de clôture de l'exercice 2023, s'établit à **+ 138 828 451,70 €**.

Celui-ci est affecté en priorité à la couverture du **besoin de financement de la section d'investissement** qui s'élève à **- 130 929 433,20 €**.

L'arrêté des comptes de l'exercice budgétaire 2024 fait ainsi apparaître un **résultat de clôture** de + 7 899 018,50 €.

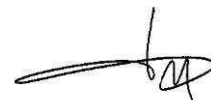
- de prendre acte du rapport financier de l'exercice 2024 de la Région Bourgogne-Franche-Comté joint en **annexe n° 1** ;
- d'approuver le document budgétaire du compte financier unique de l'exercice 2024 joint en **annexe n° 2** (document comptable et annexes légales), qui retrace les résultats de l'exécution budgétaire 2024, pour chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, par chapitres et par articles, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57.

N° de délibération 25AP.54

Délibération adoptée à la majorité des membres présents ou représentés
(55 voix pour, 44 voix contre)

Envoi Préfecture : jeudi 3 juillet 2025
Retour Préfecture : jeudi 3 juillet 2025
Accusé de réception n° 12233754

La Présidente du Conseil Régional,



Marie-Guite DUFAY

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2024

Assemblée plénière du jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	4
I. LA SITUATION FINANCIERE DE LA REGION A LA FIN DE L'EXERCICE 2024	7
II. LA PRESENTATION DETAILLEE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2024 EN RECETTES	25
III. LA PRESENTATION DETAILLEE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2024 EN DEPENSES	36
Partie 1 – L'action régionale et les priorités du mandat	36
Axe 1 – Economie – Emploi – Formation	36
1.1. Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire.....	37
1.2. Agriculture, viticulture et agroalimentaire.....	47
1.3. Tourisme	55
1.4. Attractivité	60
1.5. Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles	62
1.6. Formations sanitaires et sociales	70
1.7. Education.....	76
1.8. Apprentissage	115
1.9. Orientation tout au long de la vie.....	118
1.10. Enseignement supérieur Recherche	121

Axe 2 – Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique	127
2.1. Transition énergétique	128
2.2. Biodiversité – Eau	134
2.3. Education et sensibilisation à l’environnement et au développement durable	140
2.4. Economie circulaire et déchets	143
2.5. Forêt – Bois	145
2.6. Montagne	149
2.7. Numérique	151
2.8. Mobilités et infrastructures	156
 Axe 3 – Fraternité – Vivre ensemble	 166
3.1. Aménagement du territoire (dont parcs)	167
3.2. Santé - Alimentation	178
3.3. Culture	181
3.4. Sport	189
3.5. Vie associative	193
3.6. Jeunesse	195
3.7. Action européenne et internationale	197
 Partie 2 – Les ressources au service de l’action régionale	 204
2.1. La politique RH	205
2.2. La gestion financière	209
2.3. La communication et la participation citoyenne	214
2.4. Le CESER	217
2.5. Les systèmes d’information	220
2.6. Les moyens généraux	223
2.7. Le cabinet	227

2.8. L'évaluation des politiques publiques	228
2.9. La modernisation de l'action publique	231
2.10. Les assemblées, documentation, courrier	234
2.11. Achats – Affaires juridiques et archives	237
 IV. LA GESTION PLURIANNUELLE A LA FIN DE L'EXERCICE 2024	241
 V. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE EN 2024	253
 VI. LA CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2024	265
 VII. LA SITUATION PATRIMONIALE DE LA REGION A LA FIN DE L'EXERCICE 2024	269
 ANNEXES :	
- Annexe 1A - Synthèse des recettes	
- Annexe 1B - Synthèse des dépenses par fonctions	
- Annexe 1C - Présentation par thématiques du plan de mandat	

INTRODUCTION GENERALE

L'article L.4312-8 du Code général des collectivités prévoit la présentation du compte administratif, chaque année, à l'issue de l'exercice pour lequel il est établi et avant le 30 juin de l'exercice suivant. Ce compte administratif, qui constitue le bilan de l'Ordonnateur doit être conforme au compte de gestion établi par le Comptable public.

En 2024, ces modalités de restitution des comptes évoluent, avec l'apparition d'un « compte financier unique » (CFU) qui, pour la première fois, réunit en un document unique les comptes de l'Ordonnateur (compte administratif) et du Comptable public (compte de gestion). Cette innovation, instituée par la loi de finances pour l'exercice 2024, a vocation à simplifier la production des comptes et à en garantir une plus forte fiabilité.

Le compte financier unique vient, ainsi, clore la gestion de l'exercice, en l'espèce celui de l'année 2024, et il permet de :

- déterminer les résultats de clôture de l'exercice ;
- établir les principaux ratios financiers pour l'exercice
- comparer les réalisations avec les prévisions budgétaires.

Par conséquent, il permet de présenter la situation financière de la Région, en 2024 et contribuer à analyser, de façon rétrospective, la trajectoire de celle-ci.

Après plusieurs années de « crises » successives (sanitaire, énergétique, inflationniste) qui auront pesé sur les budgets locaux, l'année 2024 a encore été marquée par de nombreuses incertitudes. Quand bien même la situation macroéconomique s'est stabilisée, notamment en matière d'inflation et de taux d'intérêt – ces indicateurs retrouvant un niveau plus conforme aux « normales » de l'avant-crise sanitaire – la situation politique du pays a été, à partir du second semestre, facteur de préoccupations. En effet, alors que la dissolution de l'Assemblée nationale a ouvert une période d'instabilité institutionnelle, la publication des comptes de la Nation, pour l'exercice 2023, a révélé une dégradation très forte des finances de l'Etat, que ce soit en termes de déficit ou d'endettement. Toutefois, les effets de cette dégradation ne se sont pas fait ressentir, d'emblée, sur l'exercice 2024.

Ainsi, dans ce contexte, la Région a fait le choix de maintenir un volume conséquent d'investissement et de maintenir ses interventions sur l'ensemble du spectre des politiques publiques qu'elle mène sur son territoire. Il convient de rappeler que l'exercice 2024 marque la première année de mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030 (PPI). Cet outil renforce le pilotage des investissements de la Région. Dans le même temps, la collectivité a su maîtriser ses charges de fonctionnement, lui permettant ainsi de conserver des ratios financiers en conformité avec la stratégie financière fixée pour ce mandat.

La stratégie financière mise en œuvre par la collectivité a ainsi permis d'absorber les impacts des crises successives, en conservant un haut niveau d'intervention et en maintenant la solidité de notre situation financière et de nos politiques publiques :

- le compte financier unique dégage un taux de réalisation de 94,48 % en dépenses, avec un volume d'investissements de près 513 M€ (hors dette), traduisant les actions significatives de la Région en 2024 ;
- avec un taux d'épargne brute de 17,5 % et un ratio de désendettement à peine supérieur à 6 ans, la Région conserve le cap et sa situation est maîtrisée.

La situation budgétaire en 2024 présente les grandes caractéristiques suivantes, détaillées dans le présent rapport :

- des indicateurs financiers conformes à la stratégie de mandat ;
- des recettes en légère baisse, mais globalement stables à périmètre constant ;
- des dépenses de fonctionnement stables par rapport à celles de l'exercice précédent, résultat de l'effort de maîtrise de cette section ;
- des dépenses d'investissement en légère diminution mais qui restent à un niveau élevé.

Le présent rapport financier de l'exercice 2024 présente respectivement :

- la situation financière de la Région et les principaux indicateurs financiers (autofinancement, endettement...),
- l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 en recettes,
- l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 en dépenses,
- l'état du stock d'autorisations de programme (AP) et du stock d'autorisations d'engagement (AE) au 31 décembre 2024,
- la situation de la dette et de la trésorerie à la fin de l'exercice,
- la constitution des résultats comptables,
- la situation patrimoniale et des engagements financiers hors bilan de la collectivité.

I. LA SITUATION FINANCIERE DE LA REGION A LA FIN DE L'EXERCICE 2024

A. Synthèse des réalisations de l'exercice 2024 et des indicateurs financiers

Une synthèse de l'exécution budgétaire 2024 est présentée dans le tableau suivant, en mouvements réels (hors gestion active de la dette et hors résultats antérieurs reportés).

	DEPENSES			RECETTES		
	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution
INVESTISSEMENT	661 846 069,84	597 098 362,36	90,22 %	443 576 965,28	353 562 854,04	79,71 %
<i>Investissement hors dette</i>	<i>577 346 069,84</i>	<i>512 647 299,93</i>	<i>88,79 %</i>	<i>169 499 965,68</i>	<i>167 240 612,04</i>	<i>98,67 %</i>
FONCTIONNEMENT	1 164 424 378,92	1 134 800 966,65	97,46 %	1 371 697 065,39	1 376 239 075,38	100,33 %
TOTAL	1 826 270 448,76	1 731 899 329,01	94,83 %	1 815 274 030,67	1 729 801 929,42	95,29 %

Le budget 2024 de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 1 731,9 M€ en dépenses, dont 597,1 M€ en investissement et 1 134,8 M€ en fonctionnement. Le taux de réalisation s'élève à 94,83 %.

Les recettes 2024 représentent un montant global de 1 543,5 M€ hors dette, dont 167,2 M€ en investissement et 1 376,2 M€ en fonctionnement. Dette incluse, ce montant s'élève à 1 729,8 M€.

La Région conserve de très bons taux de réalisation. En fonctionnement, ce taux s'élève à 97,46 % en dépenses et 100,33 % en recettes, tandis qu'il s'établit en investissement à 88,79 % en dépenses et 98,67 % en recettes. Ces taux attestent de la sincérité budgétaire dont fait preuve la Région.

L'année 2024 aura été marquée par les points suivants, développés tout au long de ce rapport :

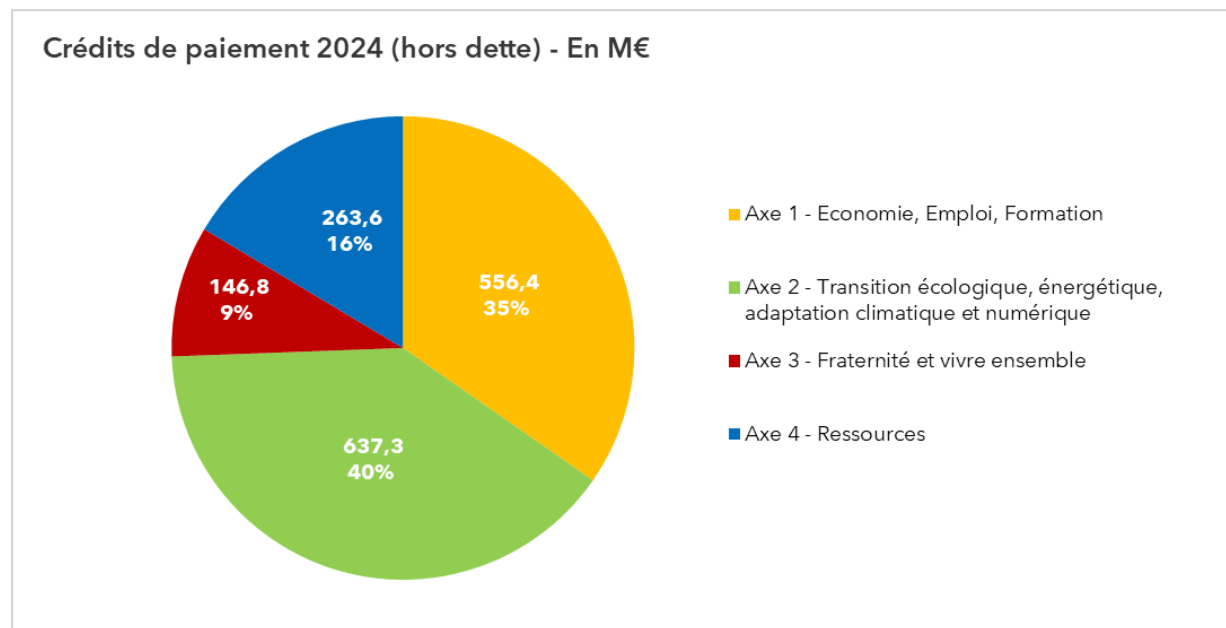
- Le volume des **dépenses de fonctionnement** se maintient à un niveau constant par rapport à l'exercice précédent ;
- Le volume des **dépenses d'investissement** est en légère baisse mais reste supérieur au montant d'avant crises ;
- Les **recettes** enregistrent une légère baisse liée à des évènements conjoncturels ;
- **L'autofinancement** de la collectivité a été impacté par la fragilisation des recettes mais demeure solide ;

- **L'endettement** continue de progresser.

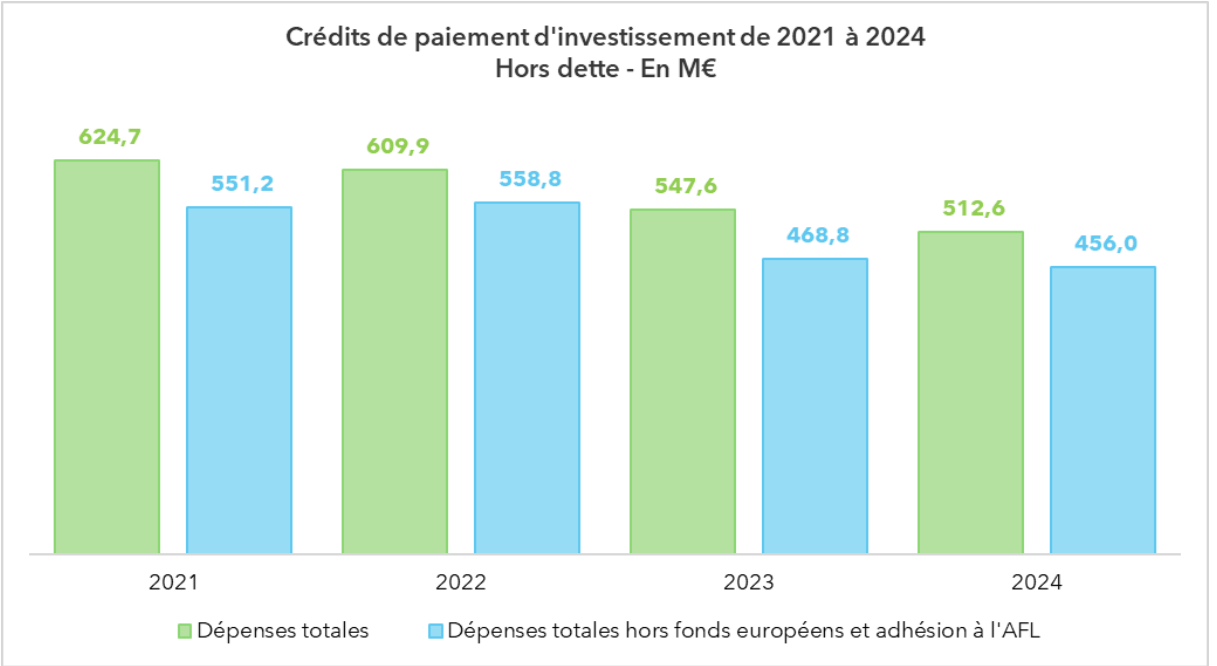
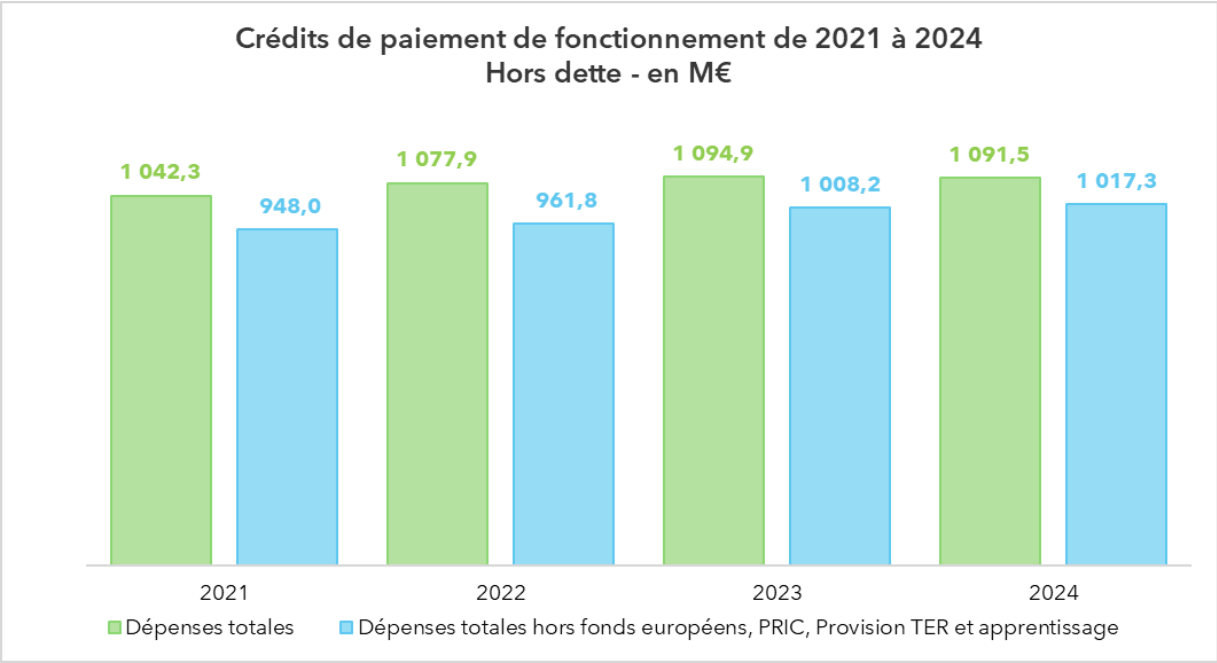
Synthèse des dépenses de l'exercice

En 2024, les dépenses régionales se sont élevées à 1 731,9 M€, soit une diminution de 1,14 % par rapport à l'exercice 2023. Hors dette, ce montant s'élève à 1 604,1 M€.

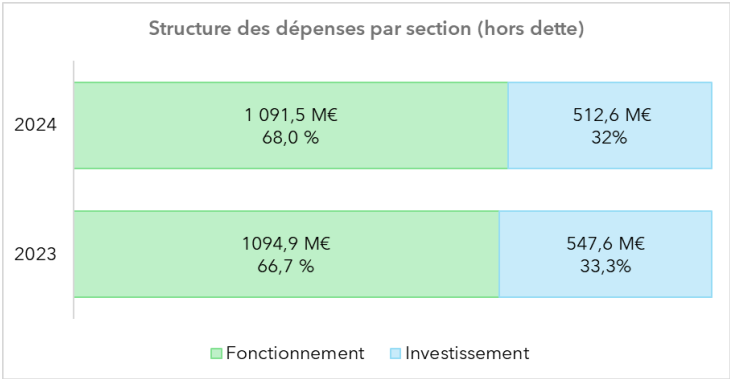
La répartition du budget 2024 par axe stratégique de la stratégie de mandat est présentée dans le graphique ci-dessous :



Les graphiques suivants montrent l'évolution de la réalisation des crédits de paiement hors dette par section de 2021 à 2024.



La section de fonctionnement représente les deux tiers du budget global avec des volumes importants consacrés aux mobilités, à la formation professionnelle et aux lycées.



B. Des dépenses maîtrisées dans un contexte économique difficile

Des dépenses de fonctionnement constantes et maîtrisées

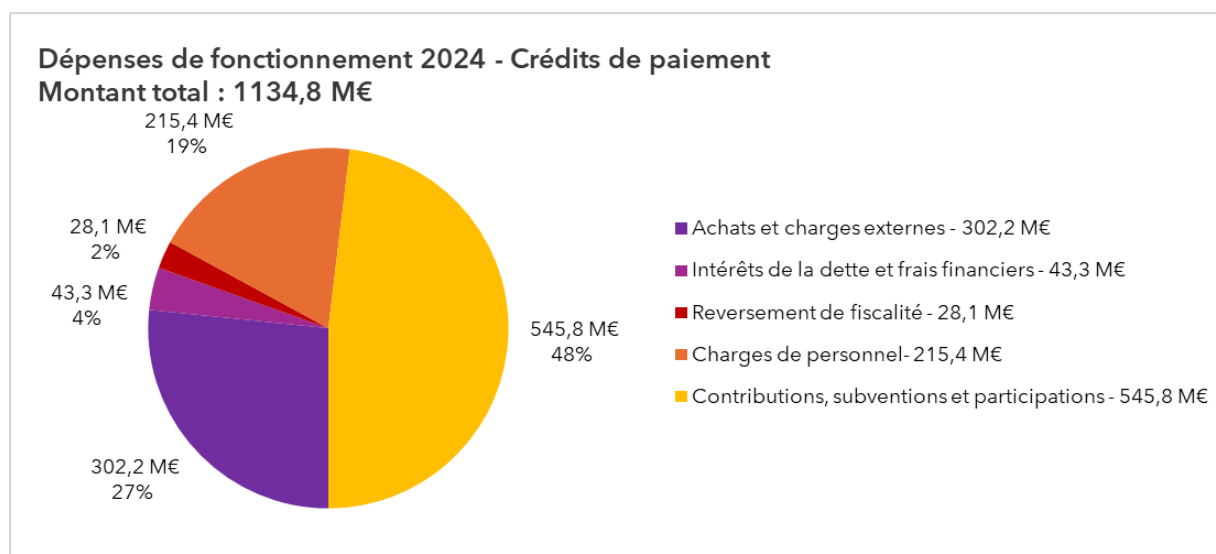
Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 1 134,8 M€, en évolution de + 0,3 %. Cette stabilité traduit les efforts réalisés par la collectivité pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement, condition indispensable pour garantir des capacités d'investissement suffisantes.

Les budgets de l'enseignement et de la formation professionnelle sont en diminution (-4 %), notamment le secteur de la formation professionnelle, qui enregistre une diminution de 22,5 M€ sur les dispositifs de qualification des demandeurs d'emploi et de rémunération des stagiaires. Cette diminution s'explique notamment par les modalités du nouveau pacte pour la formation 2024-2027, qui intervient après une forte mobilisation conjointe de l'Etat et de la Région, dans le cadre du PRIC 2019-2023 et du plan de relance. Le secteur de l'action économique est également en légère diminution (-4,8 %), avec quelques disparités : le soutien à l'économie diminue de 4,2 M€, tandis que celui de l'agriculture est abondé de 2,5 M€.

Le secteur des transports, premier poste de dépenses de la région, n'augmente que de 1,6 %. La hausse la plus notable concerne les transports publics de voyageurs, et plus précisément les lignes ferroviaires et interurbaines (+ 12,5 M€) en raison notamment du soutien apporté par la Région aux lignes Paris-Belfort-Mulhouse et Pontarlier-Frasne-Vallorbe, toutes deux en difficulté, ainsi que pour honorer les dépenses du réseau CAR Mobigo. Le budget relatif aux lignes scolaires est, lui, en diminution de -6,3 M€ grâce au renouvellement des marchés.

Les frais relatifs à la dette augmentent quant à eux de 7 M€ : l'augmentation du volume de dette supprime l'effet bénéfique de la baisse des taux d'intérêts amorcée en 2024. Le montant alloué aux provisions augmente également de + 2,7 M€ en raison de la nouvelle obligation de créer une provision pour les comptes épargne-temps inscrite dans la M57.

Présentation par nature



Les diverses contributions, subventions et participations versées par la Région ont représenté 545,8 M€, un montant en légère baisse (-10 M€ environ) par rapport à 2023.

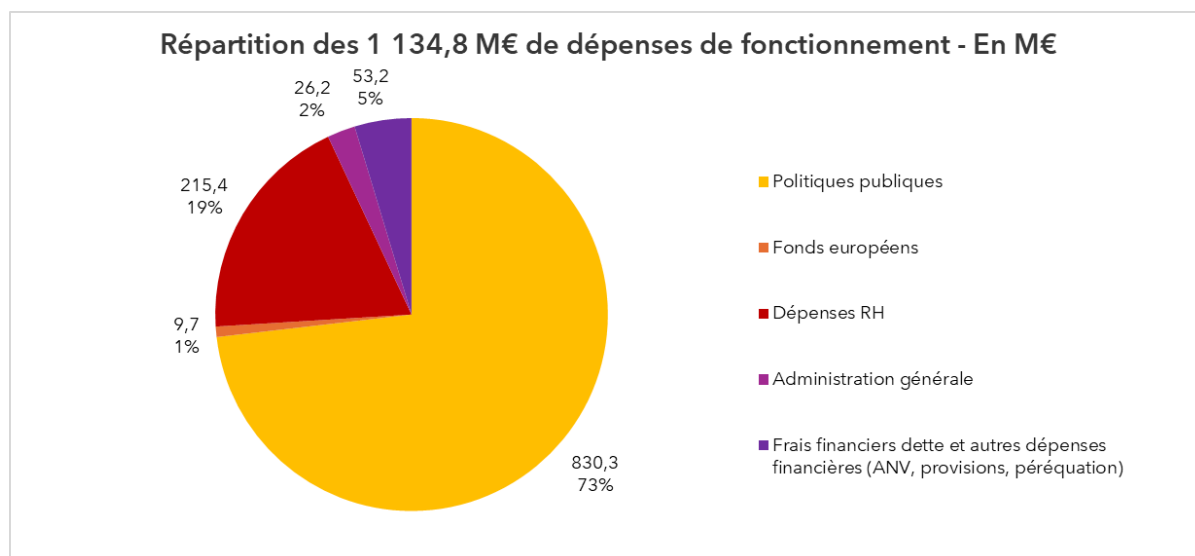
Les charges de personnel et assimilées, qui s'élèvent à 215,4 M€, enregistrent une évolution brute de + 3,8 % (+ 7,9 M€) qui s'explique principalement par l'évolution des effectifs et les effets du glissement vieillesse technicité (GVT).

Les achats et autres charges externes s'établissent à 302,2 M€, en stabilité sur l'exercice.

Les charges d'intérêts de la dette et les frais financiers (43,3 M€) sont en augmentation sur l'exercice (+7 M€) compte tenu du recours accru à l'emprunt. L'évolution est cependant moins marquée que pour l'exercice précédent en raison de l'amorce de la baisse des taux d'intérêts et du déploiement d'une stratégie de gestion de la dette.

Les reversements de fiscalité correspondent aux attributions de compensations versées aux départements, aux reversements de dotations prévus dans le cadre des conventions avec les autorités organisatrices de transport, au remboursement du trop-perçu de la recette de TVA et enfin du fond de péréquation entre les régions.

Présentation par grande catégorie de dépenses

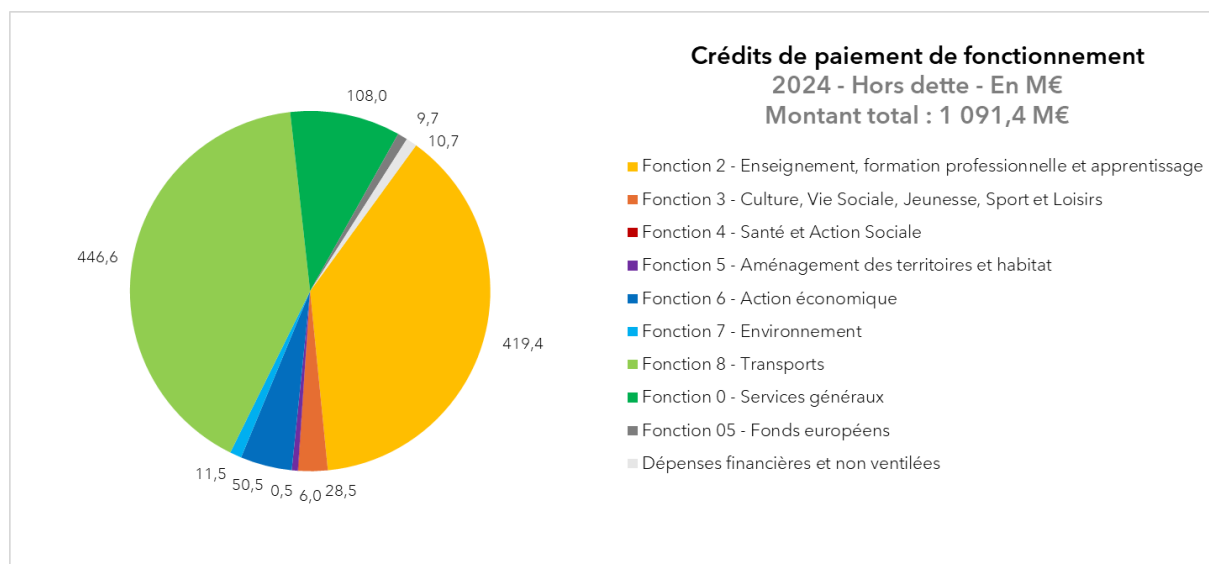


73 % du budget de fonctionnement correspond aux politiques publiques directes.

Les dépenses relatives aux ressources humaines représentent 19 % du budget de fonctionnement. Les dépenses d'administration générale regroupent les postes liés aux moyens généraux, aux systèmes d'information, aux assemblées, à la communication, aux frais juridiques, à l'évaluation, etc. Elles intègrent aussi les dépenses liées aux groupes d'élus et aux conseils (CESER et Assemblée régionale) et s'élèvent globalement à 26,2 M€.

Enfin, 53,2 M€ sont dédiés à la gestion et au remboursement de la dette ainsi qu'à d'autres frais financiers tels que les admissions en non-valeur, aux provisions et à la contribution au dispositif de péréquation entre régions.

Présentation des dépenses (CPF) par fonction de la nomenclature M57

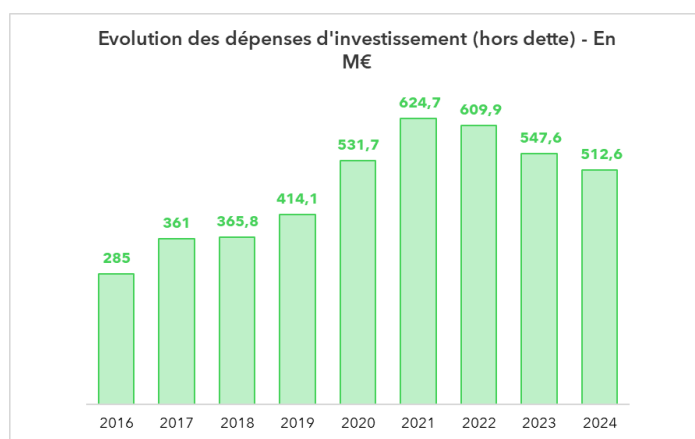


Les deux masses budgétaires les plus importantes traduisent les compétences obligatoires de la Région, puisqu'il s'agit des transports (446,6 M€) et la formation professionnelle et l'enseignement (419,4 M€). Il est à noter que du fait du passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024, les fonctions « Enseignement » et « Formation professionnelle et apprentissage » sont désormais fusionnées en une seule.

La conservation d'un niveau d'investissement supérieur à celui d'avant-crises

Les crédits d'investissement s'élèvent à 597,1 M€, en incluant le remboursement du capital de la dette. Hors dette, il s'élève à 512,6 M€.

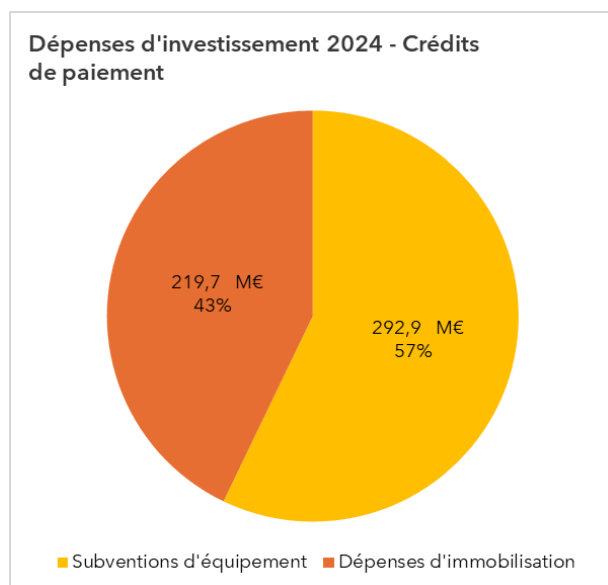
Ce niveau est élevé, bien qu'il soit en baisse constante depuis 2021 : la Région avait augmenté son volume d'investissement de façon très importante pour soutenir le territoire bourguignon-franc-comtois, fragilisé par les crises sanitaires et économiques. Elle est aujourd'hui contrainte par la situation économique à diminuer son volume



d'investissement afin de pérenniser sa capacité d'action.

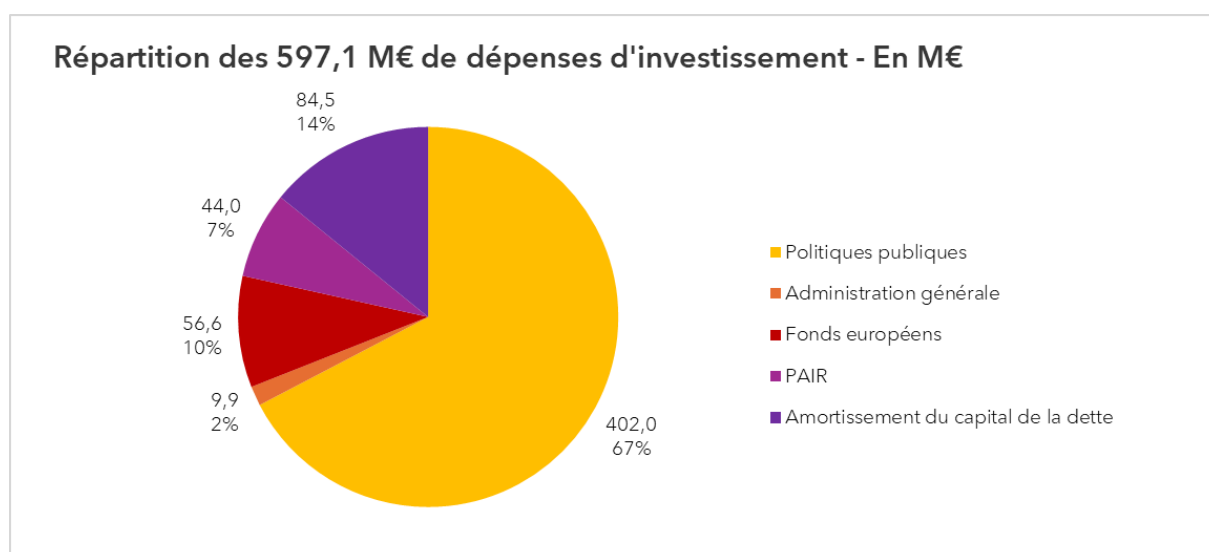
Le volume d'investissement reste cependant important dans le but de soutenir les politiques publiques et d'accompagner la sortie de crise du territoire. Il se maintient donc à un niveau supérieur à celui prépandémique, qui s'établissait à 350-400 M€.

Présentation des dépenses par nature



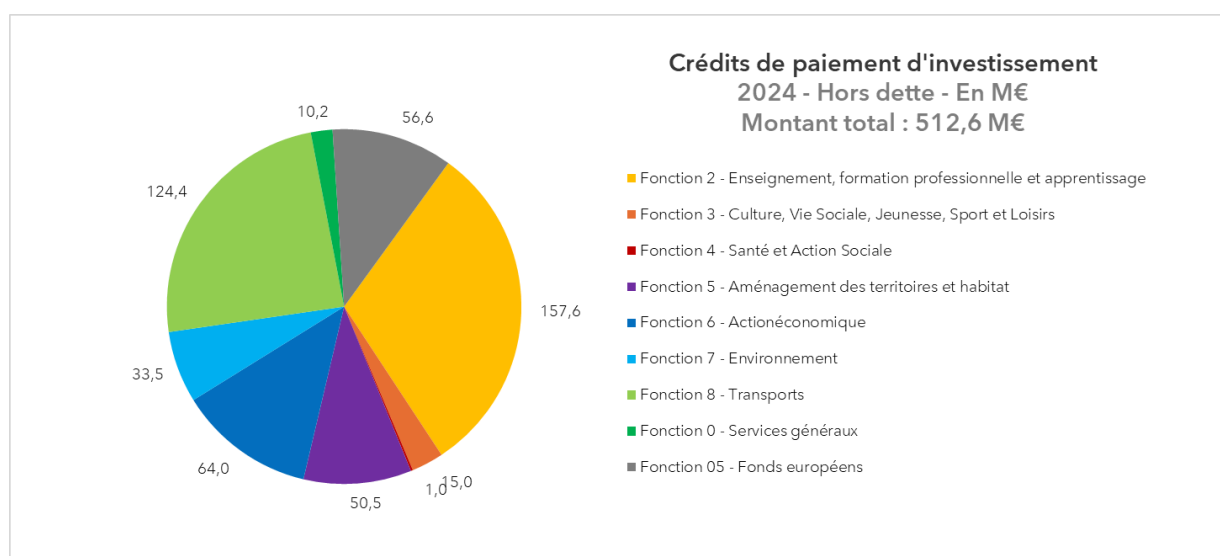
La répartition de dépenses par nature comptable démontre que le budget d'investissement (hors dette) est composé majoritairement des subventions d'équipement versées à des tiers (57 %), même si la part d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières (43 %) reste conséquente.

Présentation par grande catégorie de dépenses



Les dépenses des politiques publiques régionales (PAIR compris) représentent environ 75 % du budget d'investissement.

Présentation des dépenses par fonction



Les secteurs des transports et de l'enseignement-formation professionnelle sont les plus importants et représentent à eux seuls plus de 50 % du budget (hors dette) pour un montant total de 282 M€.

La poursuite du plan d'accélération de l'investissement régional

La Région a adopté, le 9 octobre 2020, un plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR) pour conforter les mesures d'urgence mises en place pour faire face à la crise sanitaire, pour relancer durablement l'économie régionale et accélérer la transition écologique et énergétique.

En 2020, une enveloppe de 435 M€ de fonds régionaux a été votée au titre du PAIR, complétée de 116 M€ de fonds européens issus du programme « REACT-EU. » Le PAIR a fait l'objet de plusieurs avenants pour optimiser la mise en œuvre des mesures, tout en adaptant le calendrier de réalisation des actions. Ainsi, les crédits ont pu être affectés jusqu'au 31 décembre 2022 et pourront être liquidés jusqu'au 31 décembre 2031.

Axe 1 : Accélérer la transition écologique et énergétique							
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	Total réalisations au 31/12/2024
Rénovation énergétique	90 478 614,23	0,00	18 802 282,01	16 379 264,47	20 063 210,25	14 288 544,85	69 533 301,58
Energies renouvelables	20 664 629,37	0,00	612 319,92	2 939 915,55	2 311 431,40	2 630 517,90	8 494 184,77
Transition énergétique dans les transports	72 211 425,03	9 409 033,04	27 447 901,60	9 781 626,40	6 446 166,05	735 605,30	53 820 332,39
Biodiversité	2 845 144,99	0,00	514 419,78	1 009 942,70	1 031 386,09	121 258,83	2 677 007,40
Tourisme durable	8 472 104,33	0,00	1 046 135,60	2 195 338,01	2 728 484,51	1 801 669,62	7 771 627,74
Economie circulaire et déchets	12 233 906,56	0,00	25 108,25	1 287 694,40	1 682 123,34	3 115 874,82	6 110 800,81
Education à l'environnement et au développement durable	81 837,99	0,00	0,00	30 511,29	51 326,70	0,00	81 837,99
Agriculture durable	3 206 133,71	0,00	553 800,00	1 307 560,53	453 172,98	20 924,98	2 335 458,49
Forêt - bois	5 855 087,44	0,00	307 160,20	1 072 402,36	1 840 574,19	473 486,16	3 693 622,91
Sous-total "Accélérer la transition écologique et énergétique"	216 048 883,65	9 409 033,04	49 309 127,36	36 004 255,71	36 607 875,51	23 187 882,46	154 518 174,08

Axe 2 : Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi							
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	Total réalisations au 31/12/2024
Soutenir les acteurs et la transition économique	46 484 350,11	6 000 000,00	14 718 440,19	11 418 126,30	4 313 202,19	2 335 232,34	38 785 001,02
Economie de proximité et économie sociale et solidaire	32 683 999,94	0,00	9 325 976,69	8 436 153,58	6 397 034,06	1 874 231,40	26 033 395,73
Développer le tourisme social et accompagner les structures touristiques	17 737 210,78	0,00	8 882 299,27	1 160 380,60	2 678 159,88	2 041 016,29	14 761 856,04
Moderniser l'appareil de formation	21 443 078,00	1 200 000,00	889 800,28	6 367 713,99	9 401 739,34	2 616 796,78	20 476 050,39
Sous-total "Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi"	118 348 638,83	7 200 000,00	33 816 516,43	27 382 374,47	22 790 135,47	8 867 276,81	100 056 303,18

Axe 3 : Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale							
Thématiques	Enveloppe PAIR	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	Total réalisations au 31/12/2024
Transition numérique	34 386 433,87	1 556 160,00	9 013 605,94	4 440 599,82	4 369 002,89	4 752 879,88	24 132 248,53
Numérique éducatif	5 045 010,06	0,00	3 744 776,24	579 589,23	482 811,92	1 351,23	4 808 528,62
Aménagement du territoire et mobilités durables	28 015 406,13	0,00	2 556 189,70	6 803 566,08	6 431 449,24	5 199 296,24	20 990 501,26
Santé de proximité	7 700 000,00	0,00	1 789 748,98	1 928 111,07	1 617 473,19	733 479,54	6 068 812,78
Rénovation du patrimoine	6 800 178,59	0,00	794 465,28	1 295 527,63	1 454 364,36	634 186,11	4 178 543,38
Culture et sport	2 475 688,02	0,00	541 331,04	361 150,65	602 291,33	668 000,00	2 172 773,02
Communication	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 820,80	3 820,80
Sous-total "Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale"	84 672 716,67	1 556 160,00	18 440 117,18	15 408 544,48	14 957 392,93	11 993 013,80	62 355 228,39

TOTAL	419 070 239,15	18 165 193,04	101 565 760,97	78 795 174,66	74 355 403,91	44 048 173,07	316 929 705,65

Parmi les dépenses exécutées dans le cadre du PAIR en 2024, nous pouvons notamment souligner :

Axe 1 – Accélérer la transition écologique et énergétique

- Aides Effilogis en faveur des collectivités et des associations pour 5,9 M€ ;
- Subventionnement de l'appel à projet « Economie circulaire » pour 2,9 M€ ;
- Rénovation énergétique des campus de Besançon et Dijon pour 2,1 M€ ;
- Financement du dispositif « Solarisation photovoltaïque » pour 2,3 M€.

Axe 2 – Soutenir les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi

- Dépenses liées au fonds de relocalisation pour 2,3 M€ ;
- Financement de l'extension du pôle alimentaire du CFA/Ecole des métiers pour 2,1 M€ ;
- Subventionnement du pacte territorial pour l'économie sociale et solidaire pour 1,1 M€.

Axe 3 – Investir massivement dans la transition numérique et la cohésion sociale et territoriale

- Réalisations de divers projets d'aménagement du territoire en ruralité (voies cyclables, aires de bivouac, pôle jeunesse) et en milieu urbain (à Coulanges, Paray-Le-Monial, Couches, Bletterans, etc.) pour 4,8 M€ ;
- Soutien aux projets numérique structurantes pour 2,8 M€ ;
- Subventionnement de la réalisation de tiers-lieux pour 1,2 M€.

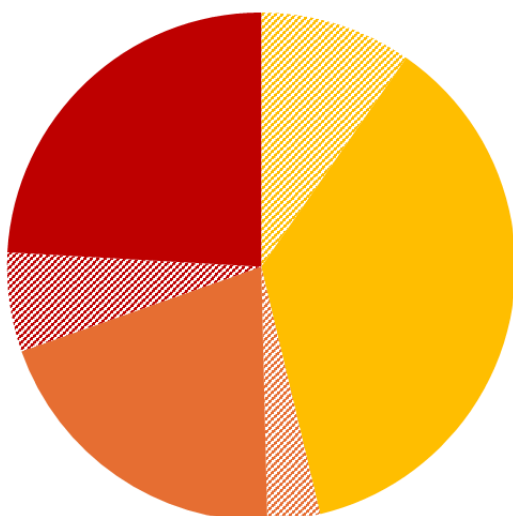
Les enveloppes pluriannuelles d'investissements au titre de la nouvelle politique territoriale

L'intégralité de l'enveloppe consacrée à la politique territoriale menée par la Région a été votée en 2022. Elle représente, après révision du montant en 2023, un volume global de 216,1 M€ d'autorisations de programme (AP), dont 100 M€ en faveur des territoires, 65,7 M€ en faveur des métropoles et 50,4 M€ en faveur des centralités rurales.

Ces AP, conformément au règlement budgétaire et financier, sont ouvertes en AP de programmation et peuvent être affectées sur toute la durée de la programmation. Au 31 décembre 2024, 41,7 M€ ont fait l'objet d'une affectation.

Les crédits sont répartis comme suit :

Enveloppes de programmation d'AP - Aménagement du territoire
Montant total : 216,1 M€



Territoires en Action - Volet territorial (46%)

Montant total voté : 100 M€
Montant affecté : 20,8 M€

Centralités rurales en Région (23%)

Montant total voté : 50,4 M€
Montant affecté : 7,2 M€

Territoires en Action - Volet métropolitain (31%)

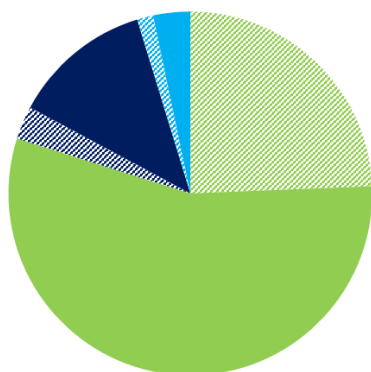
Montant total voté : 65,7 M€
Montant affecté : 13,6 M€

Les enveloppes pluriannuelles de la programmation 2021-2027 des fonds européens

Les enveloppes d'autorisations de programme et d'engagement ont été votées dans leur globalité au budget primitif 2022. 473 M€ d'autorisations ont été ouvertes, soit 359,72 M€ en investissement et 113,36 M€ en fonctionnement. A l'occasion de la décision modificative n° 2 2022, 49,5 M€ ont été transférés sur la fonction 9 – Action économique, au titre du fonds européen d'investissement.

Le volume consacré aux fonds européens imputé sur la fonction 6 est donc ramené à 423,6 M€, dont 121,8 M€ ont été affectés. Les crédits sont répartis comme suit :

Enveloppes de programmation d'AP-AE - Fonds européens
Montant total : 423,6 M€



Programme 05P05 - FSE

Montant total voté : 20 M€
Montant affecté : 6,1 M€

Programme 05P06 - FEDER

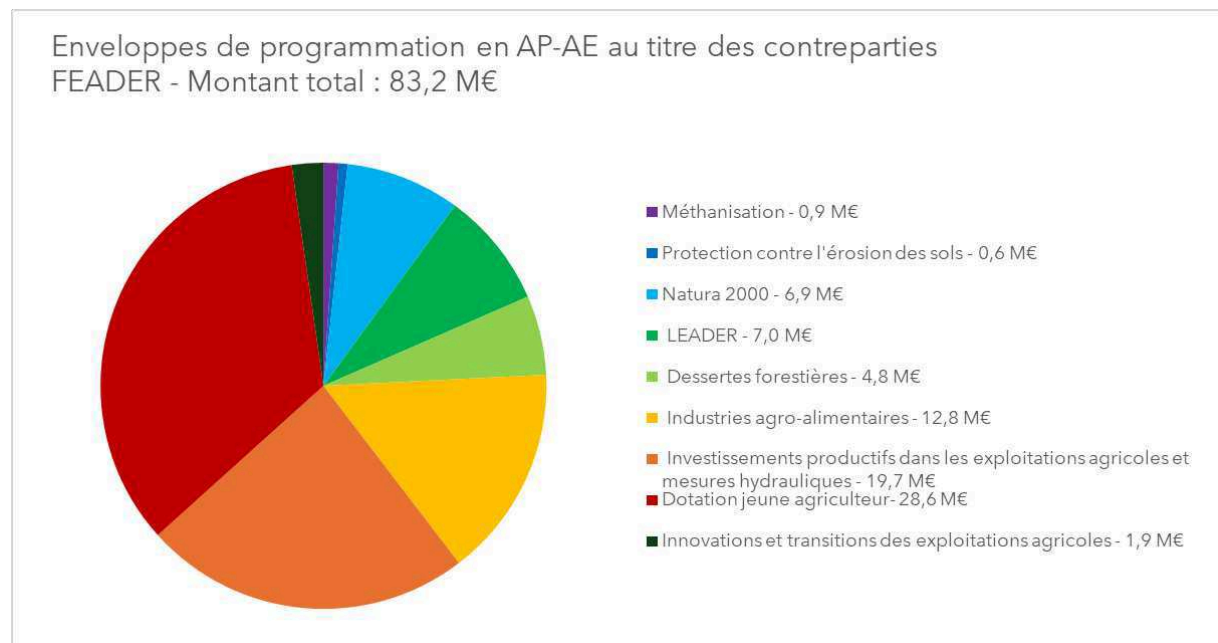
Montant total voté : 338,4 M€
Montant affecté : 103,2 M€

Programme 05P07 - IFS

Montant total voté : 65,2 M€
Montant affecté : 12,5 M€

Les enveloppes pluriannuelles de la programmation au titre des contreparties FEADER 2023-2027

Les contreparties FEADER pour la programmation 2023-2027 ont été inscrites en totalité à l'occasion du budget 2024. Elles sont affectées en quasi-totalité.



Présentation des dépenses du budget 2024 par fonction

DEPENSES	INVESTISSEMENT 2024	FONCTIONNEMENT 2024
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	157 576 655,76	419 442 014,94
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	0,00	140 495 623,81
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	121 669 664,26	83 772 591,08
Sous-fonction 22 - RH - Personnel agents des lycées		135 834 377,33
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	13 099 212,99	3 592 130,18
Sous-fonction 26 - Apprentissage	12 310 149,92	5 322 400,54
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	10 497 628,59	50 424 892,00
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	14 992 516,96	28 511 055,25
Sous-Fonction 30 - Services communs		
Sous-Fonction 31 - Culture	6 430 702,61	19 236 737,03
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	8 561 814,35	9 274 318,22
FONCTION 4 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE	961 809,56	491 000,76
Sous-Fonction 41 - Santé	961 809,56	491 000,76
FONCTION 5 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	50 454 318,03	5 966 736,61
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 - Aménagement des territoires hors-numérique	31 611 862,33	4 031 584,95
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	18 842 455,70	1 935 151,66
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	63 957 371,47	50 500 989,95
Sous-Fonction 60 - Services Communs		
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	35 714 545,82	24 874 782,36
Sous-Fonction 631 - Agriculture	12 565 485,46	8 887 532,76
Sous-Fonction 633 - Tourisme	9 443 900,34	6 049 656,45
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	6 233 439,85	10 689 018,38

DEPENSES	INVESTISSEMENT 2024	FONCTIONNEMENT 2024
FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT	33 489 884,63	11 453 907,85
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	6 569 942,54	8 015 924,89
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	26 919 942,09	3 437 982,96
FONCTION 8 - TRANSPORTS	124 425 419,07	446 619 362,99
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	418 687,58	147 211 384,51
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	62 631 905,87	297 407 978,48
Sous-Fonction 83 - Fret		1 500 000,00
Sous-Fonction 84 - Voirie	13 857 793,14	
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	47 517 032,48	
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales		500 000,00
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	10 154 283,97	108 025 226,83
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	9 902 787,10	19 706 190,26
Sous-Fonction 02 - Ressources humaines - Personnel Siège	16 221,79	79 565 236,26
Sous-Fonction 03 - Conseil		6 362 127,70
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	235 275,08	2 391 672,61
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	56 606 697,28	9 729 784,40
Gestion des fonds européens	56 606 697,28	9 729 784,40
SOUS-TOTAL DÉPENSES VENTILÉES	512 618 956,73	1 080 740 079,58
Dette régionale	84 451 062,43	43 359 489,21
Admissions en non-valeur		1 285 893,90
Provisions		3 806 612,25
Dotations et participations	28 343,20	
Groupes d'élus		869 947,71
Fonds de solidarité péréquations		4 738 944,00
SOUS-TOTAL DÉPENSES NON-VENTILÉES	84 479 405,63	54 060 887,07
TOTAL DÉPENSES	597 098 362,36	1 134 800 966,65

C. Recettes

Des recettes en très légère baisse, conséquence de leur fragilisation

L'ensemble des recettes du compte financier unique 2024 représente un montant total de 1 543,5 M€ (hors emprunt et gestion active de la dette et trésorerie).

Les recettes réelles de fonctionnement ont enregistré une évolution de - 2,5 % pour atteindre un montant global de 1 376,2 M€. Cette évolution est le fait notamment le fait d'une hausse ponctuelle en 2023 découlant de la reprise des provisions TER et de la diminution du montant perçu au titre de la gestion des fonds européens, dont les montants varient d'un exercice à l'autre. Elles sont stables à périmètre constant (hors PRIC, fonds européens, reprise de provision TER en 2023 et impact du rattachement des recettes de cartes grises lié aux modalités de la nomenclature M57).

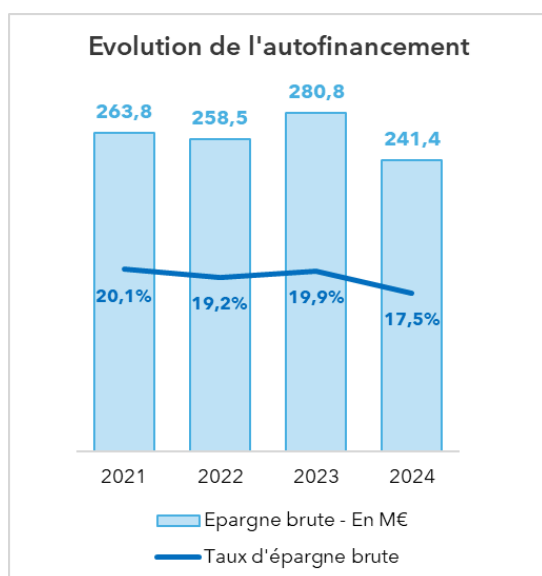
Les recettes d'investissement, hors emprunt, s'établissent à 167,2 M€.



La présentation détaillée des ressources régionales figure en partie II du rapport, page 23 et suivantes.

D. La conservation de ratios conformes à la stratégie de mandat

Un autofinancement impacté par la fragilisation des recettes mais qui demeure solide



L'autofinancement brut (ou épargne brute) dégagé par une collectivité sur sa section de fonctionnement correspond au solde entre les recettes et les charges de fonctionnement. Il contribue au financement des investissements.

La Région dégage en 2024 une épargne brute d'un montant de 241,4 M€, en diminution de 14 % par rapport à 2023. Il est cependant à noter que l'épargne brute de 2023 avait notamment été favorablement impactée par le mécanisme de provision pour risque d'un montant de 25 M€ au titre de la convention TER. Par rapport à 2022, l'épargne brute enregistre une baisse de 6,6 %.

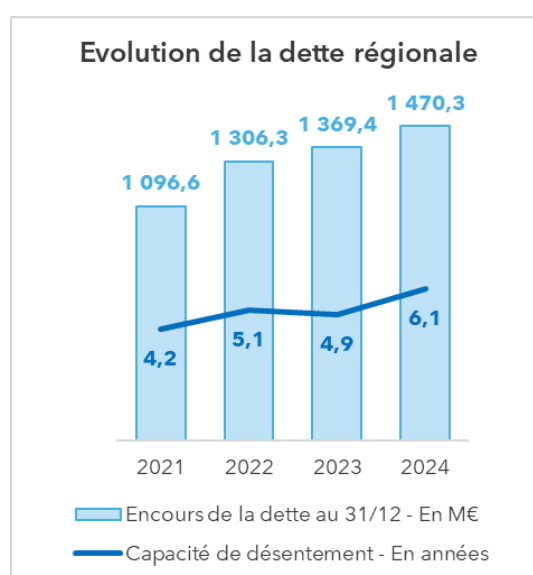
Le taux d'épargne brute, qui rapporte l'épargne brute aux recettes réelles de fonctionnement, s'établit à 17,5 %. Ce taux est conforme aux montants d'épargne prévus par la stratégie financière de mandat.

L'autofinancement net, ou épargne nette, s'établit à 157 M€ après déduction du remboursement du capital de la dette, soit un taux d'épargne nette de 11,4 %.

La conservation de ratios financiers en deçà du seuil d'alerte malgré la progression de l'endettement

La Région ayant très peu de marges de manœuvres sur ses principales recettes, le niveau élevé d'investissements est rendu possible par un recours à l'emprunt. La Région a mobilisé 186,3 M€ d'emprunts nouveaux au cours de l'exercice 2024, à raison de 10 M€ de financement obligatoire et de 176,3 M€ d'enveloppes de prêts bancaires (Banque européenne d'investissement et banques classiques).

Compte tenu d'un volume d'emprunt nouveau supérieur au remboursement du capital de la dette, la Région enregistre un flux net de dette positif sur l'exercice 2024 (de l'ordre de + 100 M€).



L'encours de la dette régionale s'établit ainsi à 1 470,3 M€ au 31 décembre 2024, en progression de + 7,4 % par rapport à 2023. Pour mémoire, le montant de l'emprunt était de 137 M€ en 2023.

La capacité de désendettement, obtenue en rapportant l'encours de la dette et l'épargne brute, s'établit à 6,1 années au 31 décembre 2024, en augmentation de 1,2 points par rapport à 2023. Ce ratio mesure le temps que mettrait la collectivité à se désendetter si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute. Même si ce ratio se dégrade, la Région reste en deçà du seuil d'alerte fixé à 9 ans par la Loi de programmation 2018-2022.

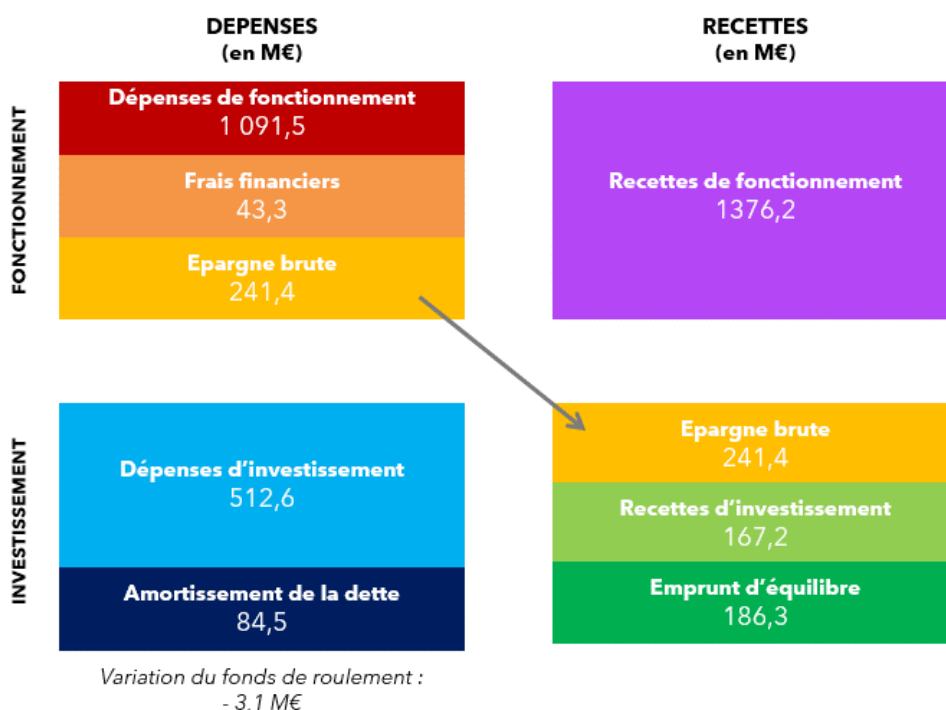
A titre de comparaison, la capacité de désendettement moyenne des Régions était de 6,1 ans en 2023, en augmentation de 0,6 points par rapport à l'exercice précédent et devrait approcher les 7 années au 31 décembre 2024. Comme beaucoup de collectivités, la Région Bourgogne-Franche-Comté a sollicité l'emprunt afin de soutenir les politiques d'investissement nécessaires pour faire face aux crises du début de la décennie.

Le taux d'endettement, qui rapporte l'encours de la dette aux recettes réelles de fonctionnement, est de 106,83 % en 2024.

Pour accompagner et sécuriser l'augmentation des besoins de financement liés à l'évolution de la trajectoire budgétaire, la Région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre une démarche active de diversification des sources de financement long terme (*cf. partie V du présent rapport*).

Equilibre du compte financier unique 2024

L'équilibre financier du compte administratif 2024 se présente comme suit :



L'évolution des grands équilibres financiers sur la période 2022-2024

Le tableau présenté ci-après retrace l'évolution des grands équilibres financiers des comptes administratifs des trois derniers exercices budgétaires.

	2022	2023	2024
AUTOFINANCEMENT			
Recettes de fonctionnement	1 349 670 377,35	1 412 009 157,85	1 376 239 075,38
Dépenses de fonctionnement	1 091 205 684,56	1 131 206 273,64	1 134 800 966,65
(dont intérêts de la dette et frais financiers)	13 301 473,03	36 315 211,95	43 340 289,21
Dépenses de fonctionnement (hors dette)	1 077 904 211,53	1 094 891 061,69	1 091 460 677,44
Epargne brute	258 464 692,78	280 802 884,21	241 438 108,73
Taux d'épargne brute (= épargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	19,15%	19,89%	17,54%
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENT			
Recettes d'investissement (hors emprunt)	133 998 726,59	209 602 471,91	167 240 612,04
Emprunt mobilisé sur l'exercice	276 045 000,00	137 000 000,00	186 322 242,00
Dépenses d'investissements (hors remboursement capital de la dette)	609 927 488,67	547 616 959,42	512 647 299,93
Remboursement capital de la dette	65 275 215,98	72 931 768,52	84 451 062,43
Epargne nette	193 189 476,81	207 871 115,69	156 987 046,30
Taux d'épargne nette (= épargne nette / recettes réelles de fonctionnement)	14,31%	14,72%	11,41%
DETTE			
Encours de la dette au 31 décembre	1 306 324 067,15	1 369 392 298,31	1 470 263 477,88
Taux d'endettement (=encours de dette / recettes réelles de fonctionnement)	96,79%	96,98%	106,83%
Capacité de désendettement au 31 décembre (= encours de dette/capacité d'autofinancement brute)	5,1	4,9	6,1
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Recettes réelles totales (Hors gestion active de la dette et hors reprise des résultats)	1 759 714 103,94	1 758 611 629,76	1 729 801 929,42
Dépenses réelles totales (hors gestion active de la dette et hors reprise des résultats)	1 766 408 389,21	1 751 755 001,58	1 731 897 329,01
FONDS DE ROULEMENT			
Fonds de roulement au 1er janvier de l'exercice N (= reprise des résultats antérieurs / résultat de clôture N-1)	12 834 075,18	5 139 789,91	10 996 418,09
Variation du fonds de roulement (= résultat de l'exercice)	-7 694 285,27	5 856 628,18	-3 097 399,59
Fonds de roulement au 31 décembre de l'exercice N (= résultat de clôture de l'exercice N)	5 139 789,91	10 996 418,09	7 899 018,50

Le résultat de clôture de l'exercice budgétaire 2024 s'établit à +7,9 M€. Lors du vote de la décision modificative n° 1 au budget de 2025, l'assemblée régionale sera amenée à se prononcer sur l'affectation du résultat de 2024.

II. LA PRESENTATION DETAILLEE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2024 EN RECETTES

La deuxième partie du rapport financier présente l'exécution budgétaire détaillée de l'exercice 2024 en recettes.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1,376 Md€ au titre de l'exercice budgétaire 2024, soit une évolution de - 2,5 % par rapport à l'exercice 2023.

A périmètre constant, celles-ci enregistrent une évolution positive de + 1,3 %.

La recette de TVA, constituée des deux fractions régionales (ex-CVAE + ex-DGF), représente un produit de 699,1 M€ soit plus de la moitié des recettes de fonctionnement réalisées.

Les recettes d'investissement (hors emprunt) se sont établies, pour leur part, à 167,240 M€.

Les recettes régionales réalisées au cours de l'exercice 2024 se sont élevées globalement à 1,543 Md€ (hors emprunt et gestion active de la dette et trésorerie).

En intégrant le recours à l'emprunt à hauteur de 186,322 M€, les ressources totales de la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2024 ont représenté 1,730 Md€.

EVOLUTION RECETTES 2023 - 2024

données compte administratif 2023 / compte financier unique (CFU) 2024	2023	2024	Taux d'exécution 2024	Evol. 2023/2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 412 009 157,85 €	1 376 239 075,38 €	100,33%	-2,53%
à périmètre constant (*)	1 269 710 050,54 €	1 287 127 218,41 €		1,37%
RECETTES D'INVESTISSEMENT hors emprunt / gestion active de la dette	209 602 471,91 €	167 240 612,04 €	98,67%	-20,21%
à périmètre constant (**)	130 802 960,21 €	110 633 914,76 €		-15,42%
TOTAL RECETTES hors emprunt / gestion active de la dette	1 621 611 629,76 €	1 543 479 687,42 €	100,15%	-4,82%
à périmètre constant (*) (**)	1 400 513 010,75 €	1 397 761 133,17 €		-0,20%
EMPRUNT MOBILISE (emprunt obligataire + emprunt bancaire)	137 000 000,00 €	186 322 242,00 €	67,98%	36,00%
TOTAL RECETTES	1 758 611 629,76 €	1 729 801 929,42 €	94,72%	-1,64%

(*) Recettes de fonctionnement à périmètre constant : hors fonds européens / hors PRIC / hors reprise sur provision TER (exercice 2023)
/ hors impact rattachement produit cartes grises dans le cadre du passage à la M57 (« rebasage » budgétaire en année civile du produit sur l'exercice 2024)

(**) Recettes d'investissement à périmètre constant : hors fonds européens

A. Les ressources fiscales

La recette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

La Région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) bénéficie de deux fractions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : une première attribuée depuis 2018 au titre de la suppression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et une seconde affectée à compter de 2021 en substitution de la part régionale de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) supprimée dans le cadre de la réforme des impôts de production.

Ces deux fractions régionales de TVA évoluent selon le rythme de la croissance annuelle du produit national de TVA mais avec des modalités de versement qui diffèrent.

Concernant **la fraction de TVA compensatoire de la CVAE**, la Région perçoit au titre de l'année N des acomptes calculés en fonction du produit de TVA voté en loi de finances, lesquels sont révisés en cours d'année ; une régularisation définitive est opérée au premier trimestre de l'année N+1 une fois le montant de la TVA de l'exercice connu.

La recette de TVA ainsi attribuée au titre de l'exercice 2024 s'est élevée à 412,069 M€. Ce produit est issu de la dernière prévision actualisée de TVA pour l'année 2024 associée au projet de loi de finances (PLF) 2025 et publiée à l'automne (+ 0,85 %) laquelle avait été révisée en nette baisse par rapport à l'indexation initialement fixée en LFI 2024 qui était de + 4,5 %. A noter que la Région BFC avait retenu une hypothèse d'indexation plus prudente (+ 3 % au BP ramenée à + 1 % en DM2 au vu de l'évolution des encaissements).

Il s'avère que l'atterrissage définitif 2024 de la recette de TVA a été de + 1,1 %, soit une évolution légèrement plus favorable. Le montant de TVA définitive attribué à la Région BFC en compensation de la perte de CVAE au titre de l'année 2024 aurait ainsi dû être de 413,175 M€ (conformément à la notification DGFIP reçue le 17 mars 2025) ; il en résulte donc cette année un versement complémentaire par rôle supplémentaire au bénéfice de la Région (+1,106 M€) régularisé en mars 2025.

Pour rappel au titre de l'année 2023, l'évolution moins favorable que prévue avait donné lieu à une régularisation négative (- 3,591 M€) ; celle-ci a été imputée en dépenses sur l'exercice budgétaire 2024.

Concernant **la fraction de TVA compensatoire de la DGF**, le produit attribué mensuellement à la Région ne donne pas lieu à notification mais évolue « au fil de l'eau » en fonction des encaissements réalisés par l'Etat. Le produit définitif ainsi attribué à la Région BFC au titre de l'exercice budgétaire 2024 s'est élevé à 287,057 M€, en intégrant la dernière mensualité notifiée en janvier 2025 relative à la taxe collectée en décembre 2024 pour un montant de 25,128 M€. Pour l'ensemble de l'année 2024, l'évolution constatée est de + 1,1 % par rapport au produit constaté en 2023.

SYNTHESE RECETTE DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA) 2024

Données compte financier unique (CFU) 2024	PREVISIONS 2024		REALISATIONS 2024 (*)
	BP 2024	TOTAL BP + BS + DM2	
Fraction compensatoire de la CVAE (produit CFU 2024 non compris le versement complémentaire au titre de l'année 2024 (+ 1,106 M€) régularisé sur l'exercice 2025 (*))	420 500 000,00 €	412 700 000,00 €	412 069 462,00 €
Régularisation définitive au titre de 2023 (compte 73952 : "reversement fraction compensatoire de la CVAE" / imputation sur l'exercice 2024)		-3 591 396,00 €	-3 591 396,00 €
Fraction LFI 2017 / Fraction compensatoire de la DGF	292 100 000,00 €	286 600 000,00 €	287 057 649,21 €
TOTAL RECETTES DE TVA (fraction compensatoire de la CVAE * + fraction compensatoire de la DGF) (* hors régularisation définitive 2023 = reversement imputé en dépenses)	712 600 000,00 €	699 300 000,00 €	699 127 111,21 €

(*) Montant de TVA définitive attribué à la Région BFC en compensation de la perte de CVAE au titre de l'année 2024 : 413 175 991 €
(montant notifié par la Drfp le 14/03/2025 qui se traduit par un versement complémentaire de 1 106 529 € régularisé sur l'exercice 2025)

Le produit de la recette régionale de TVA, attribué au titre de l'exercice budgétaire 2024, regroupant les deux composantes (fraction compensatoire de la CVAE + fraction compensatoire de la DGF), s'élève ainsi globalement à 699,127 M€ (non compris le reversement du trop-perçu au titre de 2023 régularisé en dépenses sur l'exercice 2024).

La taxe sur l'immatriculation des véhicules (taxe sur les « cartes grises »)

Le produit définitif des recettes de la taxe régionale sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises) pour l'exercice 2024 s'établit à 117,740 M€, très proche de la prévision budgétaire ajustée après DM2.

Ce montant intègre l'impact de la suppression de l'exonération en faveur des véhicules hybrides en année pleine (pour rappel cette mesure avait été appliquée à compter du 1er juillet 2023), ainsi que la prise en compte du nouveau tarif régional de la taxe sur les cartes grises à 55 € entré en vigueur au 1er juillet 2024. A noter par ailleurs une modification de périmètre spécifique à l'exercice 2024 liée à l'effet « rebasage » du produit en année civile du fait du passage au nouveau référentiel budgétaire et comptable M 57 (l'exercice budgétaire 2024 comptabilise ainsi et à titre exceptionnel une mensualité supplémentaire).

Le produit issu des cartes grises est confronté à une baisse structurelle sensible depuis 2020 lié à l'évolution du parc automobile et des modes de déplacement. A l'échelle régionale, l'évolution des immatriculations (en équivalent chevaux fiscaux) ressort encore à - 1,3 % sur la période 2023-2024. Par ailleurs la part des véhicules hybrides en progression constante représente désormais près de 12 % des immatriculations totales en 2024. Quant aux véhicules « propres » (dont la source d'énergie est exclusivement l'électricité, l'hydrogène ou une combinaison des deux), ils bénéficiaient d'une exonération de droit (100 %) de la taxe régionale en 2024 non compensée. Sans les mesures mises en œuvre par la Région décrites ci-dessus et en neutralisant l'effet ponctuel liée au passage à la M 57, l'évolution du produit retraité à périmètre constant aurait été de l'ordre de - 5 % sur l'année écoulée avec un montant inférieur à celui perçu avant la crise sanitaire.

L'accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) régionale et Grenelle

Les recettes de l'accise sur les produits énergétiques (ex-taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques / TICPE) se sont élevées globalement à 292,636 M€ au titre de l'exercice 2024 et regroupent plusieurs fractions qui font l'objet de modalités de versement distinctes :

- La TICPE régionale dite « Loi de finances (LRL) », principale composante, a pour objet la compensation financière de divers transferts de compétences, dont les montants sont actualisés chaque année en lois de finances. Le produit ainsi attribué à la Région BFC au titre de l'exercice 2024 a représenté un montant de 156,530 M€, intégrant la régularisation définitive au titre du complément de garantie du droit à compensation 2024 notifiée fin janvier 2025 et rattachée à l'exercice (soit 13,327 M€).
- Les autres compensations attribuées sous forme de TICPE, qui font l'objet de versements distincts, concernent les transferts au titre des lois « MAPTAM » et « NOTRe », le transfert de la compétence « DRONISEP » ainsi que celui prévu par la loi 3DS relatif à la gestion des sites Natura 2000 pour un produit global de 5,733 M€ en 2024.
- La TICPE dite « Modulation », sans pouvoir de taux, qui a représenté 33,468 M€ en 2024 ainsi que la TICPE dite « Grenelle » attribuée au titre du financement des infrastructures prévues par le Grenelle de l'environnement, dont le produit s'est élevé à 30,469 M€ en 2024. Ces deux parts de TICPE, directement liées aux consommations de carburants et ne bénéficiant d'aucun mécanisme de garantie (contrairement aux parts transférées au titre du droit à compensation) ont enregistré une évolution cumulée quasi identique par rapport à 2023.
- La TICPE dite « formation professionnelle », nouvelle composante fixe et pérenne du produit de l'accise sur les énergies créée par la loi de finances pour 2024 et regroupant les différents vecteurs de compensation attribués antérieurement à la Région au titre du financement de la formation professionnelle (frais de gestion, fraction de TICPE, dotations de compensations...), à hauteur de 47,849 M€ en 2024.
- La TICPE dite « apprentissage », part affectée à la Région depuis 2020 en compensation de la neutralisation financière de la réforme de l'apprentissage, pour un montant de 8,399 M€ en 2024.
- La TICPE dite « Ségur de la santé », attribuée au titre du financement de la gestion des IFSI conformément au protocole Etat/Régions en faveur des formations sanitaires et sociales signé en mars 2022, qui a fait l'objet d'un versement unique fin janvier 2024 à hauteur de 10,185 M€ pour la Région BFC.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

Le produit définitif de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), notifié au titre de l'exercice 2024, s'est établi à 46,270 M€, en légère hausse (+0,7%) ; le montant attribué à la Région est réparti entre la composante « matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national » pour 29,692 M€ en progression (+3,1%) et la composante « répartiteurs principaux de la boucle locale de cuivre » pour 16,577 M€ qui ressort en diminution (- 3,3%).

L'ensemble des ressources fiscales, directes et indirectes, se sont élevées à 1,156 Md€ au titre de l'exercice budgétaire 2024, dont 699,127 M€ pour les deux fractions régionales de TVA et 456,647 M€ pour les autres recettes fiscales (taxe sur les cartes grises, accise sur les énergies, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

B. Les dotations et transferts financiers de l'Etat

Les dotations relatives à la fiscalité locale (DCRTP / DTCE)

Les deux dotations relatives à la fiscalité locale (DCRTP / DTCE) sont intégrées comme variables d'ajustement des concours financiers de l'Etat en loi de finances.

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des Régions, qui constitue la principale composante, devait initialement être minorée en 2024 mais a été exceptionnellement gelée par la loi de finances définitive ; la DCRTP attribuée à la Région BFC a ainsi été reconduite en 2024 pour un montant notifié de 24,020 M€. La dotation pour transferts de compensation d'exonération (DTCE) de fiscalité locale qui reste marginale a été stabilisée à 977 K€.

Les dotations et concours financiers liés à la réforme de l'apprentissage

Dans le domaine de l'apprentissage, la compensation au titre de la neutralisation financière de la réforme (loi « LCAP » de 2018), versée sous forme de prélèvement sur recettes de l'Etat (PSR) a été reconduite pour un montant de 5,703 M€.

L'enveloppe attribuée par France Compétences en 2024 et versée fin mai à hauteur de 14,602 M€ est répartie entre deux dotations : l'une relative aux dépenses d'investissement des CFA pour 10,371 M€, l'autre au titre du fonds de soutien à l'apprentissage pour 4,230 M€, étant précisé qu'un arrêté du ministère du travail en date du 13 mai 2024 a procédé à une diminution importante (- 36 %) du montant affecté aux Régions au titre du fonds de soutien à l'apprentissage en 2024.

Les autres dotations et transferts financiers de l'Etat

Les autres dotations et transferts financiers attribués par l'Etat et notifiés à la Région au titre de l'année 2024 ont pour l'essentiel été reconduits (à périmètre constant) et regroupent principalement :

En fonctionnement :

- La dotation générale de décentralisation (DGD) notifiée à hauteur de 39,107 M€ ; à noter la prise en compte d'un ajustement pérenne complémentaire intégré dans la DGD des Régions à compter de 2024, destiné à compenser les charges nouvelles résultant des tarifs réduits dont bénéficient les militaires et leurs familles sur les transports ferroviaires régionaux (soit 1,019 M€).
- La dotation Natura 2000, instaurée depuis la loi de finances pour 2023, dans le cadre de la décentralisation et du transfert aux Régions de la gestion des sites exclusivement terrestres classés Natura 2000 (soit 1,341 M€).

En investissement :

- La dotation régionale d'équipement scolaire (DRES), attribuée pour le financement des travaux de modernisation et acquisition d'équipements dans les lycées, reconduite à hauteur de 31,410 M€ en 2024.
- Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), notifié à la Région BFC au titre de l'année 2024 pour un montant de 23,531 M€, a fait l'objet d'un premier versement en juillet puis d'un complément en septembre ; l'assiette éligible de l'ordre de 144 M€, établie dans le cadre du dispositif automatisé et portant sur les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2023, a enregistré une légère diminution par rapport aux deux exercices précédents en lien avec l'évolution des dépenses d'investissement.
- Une dotation, instaurée par la loi de finances pour 2023, relative à la gestion des crédits confiés aux Régions et correspondant aux contreparties du FEADER 2023-2027 pour les mesures non surfaciques (soit 9,007 M€).
- La dotation régionale d'investissement (DRI), attribuée pour le financement d'opérations ciblées dans le cadre du plan de relance de l'Etat (pour rappel la subvention allouée à la Région concerne les travaux de rénovation et modernisation d'une quinzaine de lycées ainsi que du CREPS à Dijon), a fait l'objet d'un acompte complémentaire en 2024 au titre du CREPS à hauteur de 555 K€.

Les dotations et transferts financiers de l'Etat ont porté sur un montant de 150,303 M€ au titre de l'exercice 2024, dont 75,426 M€ en fonctionnement et 74,876 M€ en investissement.

C. Les participations et recettes spécifiques

Les participations et recettes spécifiques (hors fonds européens) correspondent pour l'essentiel aux participations attribuées par l'Etat, des collectivités territoriales, divers organismes publics ou privés, ou versées par des particuliers et familles, en lien avec les politiques menées par la collectivité régionale.

Au titre de l'exercice 2024, celles-ci ont concerné principalement :

En fonctionnement :

- La contribution financière de l'Etat au titre du pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) à hauteur de 49,869 M€, est constituée du premier versement de 40 % de la convention 2024 effectué en avril (22,8 M€) conformément à l'échéancier de recettes liées à la nouvelle phase de conventionnement Etat/Région BFC 2024/2027 ; en outre divers encaissements au titre des acomptes complémentaires et/ou soldes relatifs aux conventions antérieures ont été perçus mi-novembre (27,069 M€ au global).
- Les participations relatives au transfert des transports scolaires et interurbains pour 33,122 M€ : correspondant pour l'essentiel aux versements des départements pour lesquels l'attribution de compensation financière est en faveur de la Région (27,794 M€), ainsi qu'à diverses recettes d'exploitation liées au transfert de la compétence.
- Diverses participations et recettes spécifiques liées aux domaines d'intervention de la Région pour un montant de 23,253 M€, dont les lycées à hauteur de 13,431 M€ (constituées principalement de la participation des familles au titre de la restauration et l'hébergement scolaires / ex FARPI : 9,941 M€), l'action économique pour 3,437 M€ ou encore les mobilités pour 3,261 M€.
- Les recettes spécifiques liées aux ressources humaines et moyens généraux pour 3,245 M€.
- Diverses autres recettes (produits financiers, dividendes de la CNR, reprises sur provisions...) pour un montant de 5,461 M€.

En investissement :

- Les participations et recettes spécifiques au domaine de l'action économique pour un montant de 14,856 M€, incluant notamment les remboursements des soldes des fonds non affectés par la SA BFC Garantie (11,972 M€) ainsi qu'une recette de la Régie ARDEA relative à la mise en œuvre du droit de reprise sur le fonds d'avances remboursables « consolidation de la trésorerie TPE » (FARCT) (2,076 M€).
- Les participations et recettes spécifiques au domaine des mobilités et infrastructures à hauteur de 13,531 M€, regroupant notamment divers versements de la SNCF liés à des trop-perçus de subventions dans le cadre de conventions de financement portant sur

l'acquisitions de rames Régiolis (7,329 M€), ainsi qu'à un trop perçu de subvention portant sur la maintenance de Régiolis sur le site de Besançon (2,234 M€) ; en outre des recettes sont liées à des opérations de transferts et cessions de matériel roulant à d'autres Régions (soit 3,115 M€).

- Les participations et recettes diverses attribuées dans le cadre des programmes d'investissement des lycées pour 5,924 M€, comprenant des subventions FEDER au titre des constructions de chaufferies « biomasse » dans des lycées (3,192 M€ au global), une participation de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre du CREPS (solde de 20 % pour la construction du centre C2PA, soit 500 K€) ainsi que diverses participations de l'Etat et des collectivités pour le financement de travaux réalisés dans les EPLE (1,623 M€).
- Les participations et recettes diverses liées aux autres domaines d'intervention pour 1,447 M€.

Les participations et recettes spécifiques liées aux politiques régionales ont représenté au total 150,708 M€ au titre de l'exercice 2024, dont 114,950 M€ pour la section de fonctionnement et 35,757 M€ pour la section d'investissement.

D. Les recettes liées aux fonds européens

La Région Bourgogne-Franche-Comté est autorité de gestion des fonds européens (FEDER / REACT-EU / FSE / INTERREG). Les recettes correspondantes pour l'exercice 2024 ont représenté globalement 66,336 M€, d'un montant équivalent aux inscriptions de crédits en dépenses, et concerné respectivement :

- La fin de la programmation 2014-2020 (y compris le dispositif REACT-EU) à hauteur de 51,151 M€ dont 46,034 M€ en investissement et 5,117 M€ en fonctionnement.
- La nouvelle programmation 2021-2027 à hauteur de 15,185 M€, dont 10,572 M€ en investissement et 4,613 M€ en fonctionnement.

Concernant les autres fonds européens, les recettes versées en 2024 en lien avec la programmation des dossiers et les prévisions d'appels de fonds ont concerné respectivement :

- Les recettes liées aux marchés relatifs à la formation professionnelle (FSE) en lien avec le démarrage de la nouvelle programmation 2021-2027, soit 12,034 M€.
- Les recettes relevant de l'assistance technique, avec un reliquat au titre de la clôture de la programmation 2014-2020 pour 7,505 M€, et les premiers versements attribués en lien avec le démarrage de la nouvelle programmation 2021-2027 pour 799 K€, soit au total 8,304 M€.

L'ensemble des recettes liées aux fonds européens se sont ainsi élevées à 86,674 M€ au titre de l'exercice 2024, dont 56,607 M€ en investissement et 30,068 M€ en fonctionnement.

Les recettes régionales réalisées en 2024 (hors emprunt et gestion active de la dette / hors reprise des résultats antérieurs) se sont élevées globalement à 1,543 Md€.

Celles-ci sont ventilées entre la section de fonctionnement pour 1,376 Md€ et la section d'investissement pour 167 M€.

En intégrant le recours à l'emprunt à hauteur de 186,322 M€, les ressources totales de la Région Bourgogne-Franche-Comté en 2024 ont représenté 1,730 Md€.

Une synthèse des recettes de l'exercice budgétaire 2024, en fonctionnement et investissement, est présentée dans le tableau suivant.

En outre, l'annexe 1 présente l'évolution des recettes régionales entre les exercices 2023 et 2024.

SYNTHESE DES RECETTES DE L'EXERCICE 2024

	PREVISIONS 2024 (BP + DM 1/BS + DM2)	REALISATIONS 2024	Taux de réalisation
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 371 697 065,39 €	1 376 239 075,38 €	100,33%
<i>hors fonds européens, hors PRIC</i>			
<i>hors impact rattachement produit cartes grises sur exercice 2024 (lié au passage à la M57)</i>	1 276 999 635,00 €	1 287 127 218,41 €	100,79%
FISCALITE REGIONALE (DIRECTE ET INDIRECTE)	1 151 183 263,00 €	1 155 793 771,57 €	100,40%
Fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	699 300 000,00 €	699 127 111,21 €	99,98%
<i>dont Fraction compensatoire de la CVAE</i>	412 700 000,00 €	412 069 462,00 €	99,85%
NB : Régularisation définitive TVA 2023 (imputée sur l'exercice 2024 en dépenses)	-3 591 396,00 €	-3 591 396,00 €	100,00%
<i>dont Fraction compensatoire de la DGF</i>	286 600 000,00 €	287 057 649,21 €	100,16%
Taxe sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises)	118 000 000,00 €	117 740 963,00 €	99,78%
<i>dont produit à périmètre constant</i>	108 600 000,00 €	108 566 248,00 €	
<i>dont impact rattachement produit à l'exercice (dans le cadre du passage à la M57)</i>	9 400 000,00 €	9 174 715,00 €	
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (Régionale : compensations transferts compétences)	162 209 981,00 €	162 264 199,61 €	100,03%
<i>dont TICPE Loi de finances "LRL" (y c. divers ajustement non pérennes : -1 308 151 €)</i>	158 019 509,00 €	156 530 888,77 €	
<i>dont TICPE "lois MAPTAM et NOTRe" + DRONISEP + NATURA 2000</i>	4 190 472,00 €	5 733 310,84 €	
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (Modulation et Grenelle)	62 739 000,00 €	63 937 722,75 €	101,91%
<i>dont TICPE Modulation</i>	32 320 000,00 €	33 468 082,75 €	
<i>dont TICPE Grenelle</i>	30 419 000,00 €	30 469 640,00 €	
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (autres compensations)	66 434 282,00 €	66 434 282,00 €	100,00%
<i>dont TICPE formation professionnelle</i>	47 849 403,00 €	47 849 403,00 €	
<i>dont TICPE compensation réforme apprentissage</i>	8 398 923,00 €	8 398 923,00 €	
<i>dont TICPE financement de la gestion des IFSI</i>	10 185 956,00 €	10 185 956,00 €	
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	42 500 000,00 €	46 270 704,00 €	108,87%
<i>dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national</i>	25 500 000,00 €	29 692 904,00 €	
<i>dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre</i>	17 000 000,00 €	16 577 800,00 €	
DOTATIONS ET TRANSFERTS FINANCIERS ETAT	75 380 845,00 €	75 426 800,42 €	100,06%
Dotations de compensations de la fiscalité locale	24 998 431,00 €	24 998 431,00 €	100,00%
<i>dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)</i>	24 020 924,00 €	24 020 924,00 €	
<i>dont dotation de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE)</i>	977 507,00 €	977 507,00 €	
Dotations liées à la réforme de l'apprentissage	9 933 997,00 €	9 933 997,00 €	100,00%
<i>dont dotation neutralisation financière réforme apprentissage (PSR)</i>	5 703 617,00 €	5 703 617,00 €	
<i>dont dotation fonds de soutien à l'apprentissage (France Compétences)</i>	4 230 380,00 €	4 230 380,00 €	
Dotation générale de décentralisation (DGD) (y c. ajustement pérenne compensation tarification transport ferroviaire au bénéfice des militaires)	39 107 301,00 €	39 107 301,00 €	100,00%
Dotation financement dépenses d'intervention gestion des sites Natura 2000	1 341 116,00 €	1 341 116,00 €	100,00%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (part imputée en fonctionnement)		45 955,42 €	
PARTICIPATIONS ET RECETTES SPECIFIQUES	109 705 019,00 €	114 950 852,97 €	104,78%
Enseignement formation professionnelle et apprentissage	61 361 413,00 €	64 749 119,38 €	105,52%
<i>dont Formation professionnelle</i>	49 869 492,00 €	49 869 491,55 €	100,00%
<i>(conventions financières Pacte régional d'investissement dans les compétences PRIC)</i>			
<i>dont conventions PRIC 2021-2023</i>	27 069 492,00 €	27 069 491,55 €	
<i>dont convention PRIC 2024</i>	22 800 000,00 €	22 800 000,00 €	
<i>dont Formation professionnelle & apprentissage (autres recettes)</i>	400 000,00 €	1 448 135,63 €	362,03%
<i>dont Enseignement & Lycées</i>	11 091 921,00 €	13 431 492,20 €	121,09%
<i>dont participations familles restauration & hébergement scolaires (ex FARPI)</i>	9 924 774,00 €	9 940 893,44 €	
<i>dont produits de cessions (au titre des lycées)</i>	0,00 €	1 186 201,00 €	
<i>dont autres recettes (au titre des lycées)</i>	1 167 147,00 €	2 304 397,76 €	
Culture, jeunesse sports et loisirs	811 833,00 €	1 021 244,12 €	125,79%
Aménagement des territoires et habitat (y compris Numérique)	290 000,00 €	536 980,99 €	185,17%
Action économique	2 771 040,00 €	3 437 989,58 €	124,07%
Environnement (y compris Transition énergétique)	157 887,00 €	115 673,71 €	73,26%
Transports	35 989 991,00 €	36 383 143,44 €	101,09%
<i>dont transports scolaire & interurbain</i>	32 672 671,00 €	33 121 560,59 €	
<i>dont transports & Mobilités (hors transport scolaire & interurbain) (non compris CNR)</i>	3 317 320,00 €	3 261 582,85 €	
Services Généraux	2 926 709,00 €	3 245 260,94 €	110,88%
<i>dont ressources humaines (RH)</i>	1 084 000,00 €	1 289 314,83 €	
<i>dont moyens généraux</i>	1 796 339,00 €	1 871 143,81 €	
<i>dont actions européennes et internationales</i>	46 370,00 €	84 802,30 €	
Autres recettes	5 396 146,00 €	5 461 440,81 €	101,21%
<i>dont produits financiers</i>	2 000 000,00 €	2 065 293,74 €	
<i>dont dividendes CNR</i>	2 142 670,00 €	2 142 670,00 €	
<i>dont reprises sur provisions</i>	1 253 476,00 €	1 253 477,07 €	

FONDS EUROPEENS	35 427 938,39 €	30 067 650,42 €	84,87%
Fonds européens autorité de gestion (M57 fonction 0-5)	14 302 452,39 €	9 729 784,40 €	68,03%
dont autorité de gestion FSE & FEDER 2014-2020 (y c. REACT-EU)	5 116 452,39 €	5 116 452,39 €	
dont autorité de gestion FSE & FEDER & INTERREG 2021-2027	9 186 000,00 €	4 613 332,01 €	
Autres fonds européens	21 125 486,00 €	20 337 866,02 €	96,27%
dont FSE 2021-2027 (marchés de formation professionnelle)	12 000 000,00 €	12 034 233,60 €	
dont assistance technique FEDER / FSE / FEADER / INTERREG 2014-2020	8 431 003,00 €	7 504 904,85 €	
dont assistance technique FEDER / FSE / FEADER / INTERREG 2021-2027	694 483,00 €	798 727,57 €	

	PREVISIONS 2024 (BP + DM 1/BS + DM 2)	REALISATIONS 2024	Taux de réalisation
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt)	169 499 965,68 €	167 240 612,04 €	98,67%
<i>hors fonds européens (M57 fonction 0-5)</i>	<i>108 465 514,00 €</i>	<i>110 633 914,76 €</i>	<i>102,00%</i>
DOTATIONS ET TRANSFERTS FINANCIERS ETAT	74 945 183,00 €	74 876 638,59 €	99,91%
Dotation Régionale d'Equipeement Scolaire (DRES)	31 410 694,00 €	31 410 694,00 €	100,00%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (part imputée en investissement)	23 600 000,00 €	23 531 455,61 €	99,71%
Dotation d'investissement apprentissage (France Compétences)	10 371 700,00 €	10 371 700,00 €	100,00%
Dotation de compensation transfert FEADER	9 007 157,00 €	9 007 157,00 €	100,00%
Dotation régionale d'investissement (au titre du plan de relance Etat) (lycées et CREPS)	555 632,00 €	555 631,98 €	100,00%
PARTICIPATIONS ET RECETTES SPECIFIQUES	33 520 331,00 €	35 757 276,17 €	106,67%
Enseignement formation professionnelle et apprentissage	4 674 128,00 €	5 923 579,71 €	126,73%
dont participations FEDER Chaufferies biomasses	3 192 637,00 €	3 192 636,69 €	
dont participations Etat et collectivités	1 240 104,00 €	2 123 375,88 €	
dont autres recettes	241 387,00 €	607 567,14 €	
Culture, jeunesse, sport et loisirs	80 000,00 €	60 200,00 €	75,25%
Aménagement des territoires et habitat (y compris Numérique)	935 327,00 €	1 053 752,70 €	112,66%
Action économique	14 877 000,00 €	14 855 713,36 €	99,86%
dont extinction du Fonds de Garantie BFC	12 600 000,00 €	11 972 671,65 €	
dont droit de reprise ARDEA FARCT	2 077 000,00 €	2 076 695,03 €	
dont autres recettes	200 000,00 €	806 346,68 €	
Transports	11 542 676,00 €	13 531 365,59 €	117,23%
dont avenants conventions de financement investissement CFI	7 329 483,00 €	7 329 483,00 €	
dont cessions matériel roulant autres régions	3 851 278,00 €	3 114 989,00 €	
dont autres recettes	361 915,00 €	3 086 893,59 €	
Services Généraux	210 000,00 €	318 630,70 €	151,73%
Produits de Cessions (NB réalisations en CFU : cf recettes de fonctionnement)	1 201 200,00 €		0,00%
FONDS EUROPEENS	61 034 451,68 €	56 606 697,28 €	92,75%
Fonds européens autorité de gestion (M57 fonction 0-5)	61 034 451,68 €	56 606 697,28 €	92,75%
dont autorité de gestion FEDER 2014-2020 (y c. REACT-EU)	46 034 451,68 €	46 034 451,68 €	100,00%
dont autorité de gestion FEDER & INTERREG 2021-2027	15 000 000,00 €	10 572 245,60 €	70,48%
TOTAL RECETTES (hors emprunt / hors gestion active de la dette et trésorerie)	1 541 197 031,07 €	1 543 479 687,42 €	100,15%
REPRISE DU RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	10 996 418,09 €		
EMPRUNT D'EQUILIBRE (prévision) / EMPRUNT MOBILISE (réalisation)	274 076 999,60 €	186 322 242,00 €	67,98%
TOTAL RECETTES (hors gestion active de la dette)	1 826 270 448,76 €	1 729 801 929,42 €	94,72%

III. LA PRESENTATION DETAILLEE DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2024 EN DEPENSES

La troisième partie du rapport financier présente l'exécution budgétaire détaillée de l'exercice 2024 en dépenses, selon les axes de la stratégie de mandat et avec le détail par programme budgétaire.

Les annexes 2 et 3 présentent respectivement les évolutions de dépenses par fonctions, par rapport à l'exercice précédent et la répartition des dépenses par thématiques du plan de mandat.

Dans les tableaux figurant dans cette partie, les données « Prévisions » correspondent aux données votées (budget primitif + décisions modificatives) et aux éventuels virements de crédits (*).

(*) L'instruction comptable permet en effet les virements de crédits de paiement entre programmes budgétaires à l'intérieur d'un même chapitre, sans présentation de ces mouvements à l'assemblée délibérante.

Dans le cas de virements entre chapitres budgétaires, ceux-ci sont autorisés sous réserve d'une procédure spécifique et d'une présentation à l'assemblée. En Bourgogne-Franche-Comté, ils sont autorisés dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (hors dépenses de personnel).

Partie 1 – L'action régionale et les priorités du mandat

Axe 1 – Economie – Emploi – Formation

Thématique	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
AXE 1 - ECONOMIE EMPLOI FORMATION	340 893 243,20	332 581 665,91	97,56%	255 778 054,00	223 791 630,51	87,49%
Stratégie économique - Emploi - Économie sociale et solidaire	26 002 120,00	24 874 782,36	95,66%	41 069 567,00	35 714 545,82	86,96%
Agriculture, viticulture et agroalimentaire	8 278 961,58	7 867 450,18	95,03%	13 706 513,02	10 761 241,44	78,51%
Tourisme	6 051 500,00	6 049 656,45	99,97%	9 850 000,00	9 443 900,34	95,88%
Attractivité	1 076 433,00	963 025,97	89,46%			
Formation des demandeurs d'emploi	125 618 046,66	125 618 046,66	100,00%			
Transitions professionnelles	4 183 052,87	4 178 632,87	99,89%			
Formations sanitaires et sociales	57 498 504,46	54 718 593,58	95,17%	10 716 706,43	10 497 628,59	97,96%
Éducation	85 843 071,55	82 326 206,04	95,90%	147 017 350,75	125 731 511,56	85,52%
Apprentissage	3 873 542,51	3 871 260,00	99,94%	13 508 487,26	12 310 149,92	91,13%
Orientation tout au long de la vie	7 864 581,33	7 832 863,24	99,60%			
Enseignement supérieur	3 913 870,00	3 592 130,18	91,78%	13 664 686,00	13 099 212,99	95,86%
Recherche	10 689 559,24	10 689 018,38	99,99%	6 244 743,54	6 233 439,85	99,82%

1.1. Stratégie économique, emploi, économie sociale et solidaire



Eléments de contexte de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements structurants :

- Adoption de la feuille de route « Biothérapies et bioproduction » lors de l'Assemblée plénière du 13 octobre 2024.
- Distinction pour l'innovation régionale : la French Tech Bourgogne-Franche-Comté a été désignée lauréate de la première édition de l'initiative « Capitale French Tech de l'année ».
- Renforcement de l'écosystème industriel : lancement en septembre 2024 d'un sixième pôle de compétitivité en Bourgogne-Franche-Comté, Infr@2050, dédié à la décarbonation des infrastructures.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 61P07 - Développement des PME

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P07	Développement des PME	2 360 953,48	2 255 831,94	95,55%	10 443 050,00	10 209 540,18	97,76%

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Décarbonation ;
- Investissement FIMA ;
- Fonds de garantie ;
- Couverture des admissions en non-valeur (ANV) des avances remboursables PME ;
- Marchés de prestations.

Au total, ce sont 162 dossiers d'aides PME pour un montant de 13,7 M€ (dont 20 dossiers de subvention pour un montant de 836 K€ et 142 d'avances remboursables pour un montant de 12,9 M€).

En ce qui concerne la décarbonation : 6 dossiers pour 237 K€.

Pour l'accompagnements FIMA (force d'intervention pour les mutations automobiles) : 15 prestations (7 subventions pour 575 125 €), et 8 avances remboursables (1 275 481 €) ; 6 audits diversification pour 136 K€.

Sur l'ingénierie financière, BFC Garantie a été placée en gestion extinctive. Ses encours ont été transférés à SIAGI pour un montant de 2,7 M€. La région a complété ce transfert d'une enveloppe nouvelle de 500 000 € permettant à SIAGI de poursuivre une activité de garantie en direction des entreprises de proximité du territoire.

Le fonds BFC Participations, doté à 100 % par la Région et dédié aux entreprises des filières agroalimentaires, a réalisé son premier investissement. Il est entré au capital de la minoterie Dornier aux côtés du fonds Défis 3 géré par UI Investissement et du Crédit-Agricole Franche-Comté dans une opération de reprise de l'entreprise par ses cadres.

Le fonds Création 6 géré par UI Investissement a bouclé son premier closing fin 2024 permettant ainsi aux jeunes entreprises innovantes de la région d'être accompagnées en haut de bilan.

À fin 2024, le fonds OSER BFC, constitué de fonds européens, a permis de garantir 353 prêts bancaires pour un montant total de 108,5 M€ et de renforcer la structure financière de 3 entreprises pour 2,1 M€.

Enfin une affectation de 60 K€ concerne la mise en place d'un marché de prestation dans le cadre d'une étude d'opportunité d'entrée au capital de la Région dans une société de la filière santé.

Programme 61P08 – Innovation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P08	Innovation	6 959,32	3 473,21	49,91%	6 690 000,00	4 104 031,89	61,35%

Ce programme permet de financer le dispositif suivant PIA 4 qui se traduit par les aides à l'innovation (FRI : fonds régional d'innovation : 50 entreprises pour 1,49 M€ ; PIA 4 régionalisé : 31 entreprises pour 6 M€).

Programme 61P09 – Internationalisation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P09	Internationalisation	733 936,28	665 333,47	90,65%			

Ce programme permet de financer :

- Actions collectives Export
- VIE
- Prospection

Au total, 81 500 € ont été versés en avances remboursables pour des recrutements de cadres et un assistant export (2 entreprises) et 115 429 € en subventions (13 entreprises : 2 VIE et 11 Pass'export).

Aides accordées dans le cadre d'opérations collectives :

- 401 entreprises accompagnées sur 17 opérations réalisées parmi les 35 inscrites au programme (Pour rappel, en 2023, 378 entreprises accompagnées sur 27 opérations inscrites au programme annuel des salons et missions collectives à l'international).

- 414 entreprises régionales accompagnées sur 59 opérations de proximité informations et conseil opérations (journées d'information technique, journées pays...) (contre, en 2023, 478 entreprises sensibilisées sur un ensemble de 67 opérations).
- 115 entreprises accompagnées via le programme Booster 200.

Programme 61P10 – Actions transversales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P10	Actions transversales	107 732,68	107 091,78	99,41%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 61P11 – Agence régionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P11	Agence régionale	4 537 126,41	4 525 020,90	99,73%			

Ce programme permet de financer les commandes à l'Agence Économique Régionale (AER).

Programme 61P13 – Partenariats EPCI immobilier foncier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P13	Partenariats EPCI immobilier foncier	350 500,00	213 425,18	60,89%	3 654 345,00	2 484 636,96	67,99%

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Friches et Zones industrielles
- Parts statutaires de syndicats mixtes

- Parc expositions de Nevers
- ANCT automobile

En 2024, la part statutaire de la Région dans les syndicats mixte Témis, Innovia et Micropolis représente 51 568,07 € en investissement et 176 585,18 € en fonctionnement. Cette participation a permis de poursuivre les investissements pour maintenir et accueillir de nouvelles entreprises à haute valeur ajoutée.

En détail :

- Temis :
 - Mise en œuvre d'un plan d'actions au service de la notoriété et de l'attractivité de l'écosystème bisontin d'innovation, tout en pilotant la définition et la réalisation d'actions et d'opérations en faveur des mobilités (PDMIE), de la transition écologique (Corridor vert), de l'offre immobilière et de l'implantation d'entreprises (prospection et parcours résidentiel).
 - Projet de ZAE des Portes de Vesoul, définition d'un projet d'OAP sur la ZAC des Hauts du Chazal-TEMIS santé, sur les entrées nord et sud-est de la ZAC TEMIS.
 - Participation à la démarche régionale de définition de la stratégie de Bourgogne Franche-Comté en faveur de la filière des Biothérapies et de la Bioproduction.
 - Travail d'animation, de promotion, de communication et de réseau.
- Innovia :
 - Le projet Id Logistics, prévu initialement sur une surface d'environ 5 ha en phase 3 dite des « Charmes d'Amont », a été abandonné par l'entreprise, les terrains sont donc à nouveau disponibles et ont été ciblés par une autre entreprise de logistique, Argan.
 - Réalisation des études de conception de l'ensemble immobilier Hôtel et pépinière, porté par Aktya pour le compte du Grand Dole.
 - Aménagements de voirie au sein de la zone.
- Micropolis :
 - Finalisation des travaux de toiture de Micropolis afin de préserver le bon déroulement des manifestations.

Programme 61P14 – Filières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P14	Filières	750 587,70	749 918,73	99,91%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 61P15PR – Plan de relance Economie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P15PR	Plan de relance Economie				2 700 000,00	2 371 653,42	87,84%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Au total, 17 dossiers ont été mandatés en 2024 pour un montant de 2,37 M€. Il s'agit de dossiers relevant des dispositifs Fonds de relocalisation, Digit Pass et Friches.

Programme 61P16 – Filières et compétitivité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P16	Filières et compétitivité	4 225 004,13	4 224 146,74	99,98%			

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Pôles de compétitivité
- Actions collectives filières et clusters
- Hydrogène
- Numérique
- RSE
- Environnement

- Promotion et intelligence économique
- Biothérapies
- Marchés de prestations

Les pôles de compétitivité aidés par la Région à hauteur de 1 529 230 € représentent en 2024 : 717 adhérents en BFC, ils labellisent 57 projets de R&D et accompagnent de façon personnalisée près de 173 entreprises régionales.

- Actions de promotion filière bois et indications géographique protégée 2024, 1 420 entreprises ont été sensibilisées aux événements bois au travers de 16 événements, 315 entreprises ont été accompagnées collectivement et 125 ont été accompagnées individuellement.
- La French Tech Bourgogne-Franche-Comté devient lauréate de la première édition de l'initiative « Capitale French Tech de l'année ». Cette distinction nationale s'est déroulée à Mâcon en présence de la secrétaire d'état au Numérique et de Madame la Présidente de la Région BFC.
- Lancement du nouveau programme régional d'accompagnement à la transformation numérique des entreprises : ITN (Industrie Transformation Numérique). Date : 2024-2025. Ce programme s'inscrit dans la continuité du précédent intitulé Industrie Durable et Performante. Il est porté par la SEM Numerica en association avec l'Usinerie Partners.
- Participation de la région Bourgogne-Franche-Comté à Viva Technology, le rendez-vous incontournable consacré aux nouvelles technologies et aux start-ups à Paris. La région a confié l'organisation du stand régional à l'AER. 12 start-ups de la région BFC ont pu bénéficier d'un espace pour exposer et présenter leurs innovations.
- Co-organisation de 3 événements RSE :
 - RENCONTRE DE L'INNOVATION SOCIALE (ARACT).
 - TROPHEES RSE (AER – FQP – MFQ) qui a permis de primer 2 entreprises pour leur stratégie RSE structurée, déployée et mesurable.
 - FORUM EMPLOI & INCLUSION pour mettre en lien les personnes qui pourraient être victimes de préjugés avec des employeurs, des organismes de formation, des structures qui accompagnent à la création d'entreprise, pour s'imprégner des projets de reconversion ou les parcours professionnels des femmes et des hommes, pour valoriser les offres de service des partenaires sur le sujet de l'inclusion.

Les entreprises régionales de la filière santé ont bénéficié en 2024 de 31 aides individuelles (21 aides PME et 10 aides innovation) pour un montant total de 1,9 M€.

Programme 61P17 – Fonds européens d'investissement (FEI)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
61P17	Fonds européens d'investissement (FEI)				12 375 000,00	12 375 000,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 65P02 – Economie sociale et solidaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
65P02	Economie sociale et solidaire	6 000 820,00	5 863 898,60	97,72%	1 743 567,00	1 705 620,52	97,82%

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Aides à l'emploi (EI/ETTI + SAAD) : 3 940 513 €, dont 2 019 851 € à 32 associations d'aide à domicile (dont 11 associations reversent les subventions à 296 associations membres) et 1 920 662 € à 66 structures d'insertion (EI/ETTI).
- Accompagnement des territoires : 24 territoires de projet en cours d'accompagnement pour un budget de 577 000 € réparti entre 6 opérateurs de Bourgogne-Franche-Comté.
- Actions de promotion de l'ESS : appel à projets régional « Réalisations exemplaires ESS » au bénéfice de 5 structures pour 22 000 €.
- Soutien aux têtes de réseaux : 6 associations bénéficiaires (dont la CRESS BFC) pour 250 000 €.
- Actions locales innovantes : 7 projets aidés pour près de 180 000 €.
- SIEG BénéFiCes créa (Lots ESS) : dotation de près de 185 000 € pour financer des opérateurs régionaux de l'accompagnement d'entreprises ESS.
- Prestations ESS.
- Soutien à Territoire Zéro Chômeurs : 5 structures bénéficiaires pour 84 000 €.
- Investissement ESS (Matériels et Immobiliers) : 27 dossiers dont 5 dossiers d'aide à l'immobilier pour 968 028 €.

- Tremplin SCOP/SCIC : 7 dossiers Tremplins SCOP/SCIC (Société coopérative de production ; société coopérative d'intérêt collectif) pour 103 000 €.
- Outils financiers ESS : refonte des outils financiers du réseau France Active entre des outils de court terme et des outils de moyen terme pour une dotation globale de 400 000 €.

Programme 65P03PR – Plan de relance ESS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
65P03PR	Plan de relance ESS				2 000 000,00	1 114 347,73	55,72%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Au total, 20 dossiers ont été mandatés en 2024 pour un montant total de 1,1 M€. Il s'agit de dossiers relevant du dispositif d'investissement ESS.

Programme 632P02 – TPE et entrepreneuriat

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
632P02	TPE et Entrepreneuriat	6 883 500,00	6 266 641,81	91,04%	1 463 605,00	1 349 715,12	92,22%

Ce programme permet de financer les dispositifs suivants :

- Prime à la création et reprise dans les territoires fragilisés (PCRTF).
- Droit de reprise FARCT.
- Outils financiers TPE.
- Soutien aux chefs d'entreprise fragilisés.
- SIEG BénéFiCes créa (Lots TPE).
- Soutien à l'artisanat.

- Sensibilisation promotion à la création reprise d'entreprise.
- Fonctionnement régie ARDEA.
- Couverture des admissions en non-valeur (ANV) des avances remboursables TPE.
- Prestations et AMO TPE.

On comptabilise pour SIEG BénéFiCes Créa' : 3 177 prestations d'accompagnement et 2 382 prestations d'expertises financières et pour PCRTF : 38 dossiers pour 109 948 €.

Programme 632P03 – Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
632P03	Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité	45 000,00	-	0,00%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits 2024 n'ont pas été mobilisés.

1.2. Agriculture, viticulture et agroalimentaire



Eléments de contexte de l'année 2024

La collectivité a poursuivi en 2024 son accompagnement des filières agricoles confrontées à d'importants défis d'adaptation, notamment la filière viande bovine, l'agriculture biologique et les filières émergentes. Elle a également renforcé son soutien aux transitions des pratiques agricoles à travers divers dispositifs (audits-conseils, recherche-expérimentation, développement des circuits courts).

L'année 2024 a été marquée par plusieurs actions majeures :

- Mise en place de mesures en soutien à la profession FEADER : De nombreuses initiatives ont été déployées pour soulager les acteurs du secteur et répondre aux besoins :

- Marché complétude avec les chambres départementales d'agriculture : appui aux porteurs à leur demande de solde (pour le Règlement de Développement Rural 3 (RDR3) – dispositif Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE)).
- Prise en charge des frais financiers (pré-relais) des dossiers du RDR3 – dispositif PCAE (vote CP novembre).
- Reprise sur budget Région des dossiers Feader, en particulier ceux déposés au titre du RDR4 – Modernisation (vote CP septembre).
- Marché centrale d'appel prenant le relais des permanences téléphoniques de la collectivité mis en place courant 2023, 5 jours dans la semaine, sur une amplitude plus large. La DAF prenant contact avec les appelants à partir d'informations collectées par le centre d'appel.
- Mesures de sortie de crise du FEADER
- Soutien renforcé à la profession dans de nouveaux secteurs
 - Convention d'objectifs 2024-2027 « Viande bovine »
 - Adoption du règlement de l'appel à projets « Conseils engraissement » (vote CP juillet).
 - Mise en place du règlement d'intervention 41.03 « Aide financière à l'engraissement de bovins » en région BFC (vote CP de juillet).
 - Déploiement du plan ovin pour la période 2024/2027 : Adoption du règlement d'intervention 41.10 « Aide à l'achat de reproducteurs pour la filière ovine » vote en CP d'avril.
- Affectation des contreparties régionales dans le cadre du PSN
 - L'année 2024 a été marquée par l'affectation de la totalité des contreparties régionales au titre du Programme Stratégique Nationale FEADER 2023/2027 (vote CP d'octobre).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 631P09 – Accompagnement à l'innovation et à la coopération

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P09	Accompagnement à l'innovation et à la coopération	55 000,00	55 000,00	100,00%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

Programme 631P10 – Installation / Renouvellement des générations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P10	Installation/ Renouvellement des générations	1 318 546,40	1 318 536,40	100,00%			

Ce programme permet de financer des actions en faveur de l'installation des jeunes agriculteurs dans le cadre de l'AITA (Accompagnement à l'Installation – Transmission en Agriculture) comme des conseils, des études, promotion... et le financement d'espaces test.

Dans ce programme budgétaire, la Région finance également deux actions visant à soutenir l'emploi en agriculture, contribuant à l'attractivité du métier d'agriculteur et favorisant le renforcement d'un état d'esprit de solidarité professionnelle. Ce sont d'une part, l'aide aux services de remplacement permettant d'améliorer les conditions de travail des éleveurs notamment, et d'autre part, le soutien aux groupements d'employeurs en agriculture qui permettent une certaine adaptabilité de l'emploi en milieu rural.

Programme 631P11 – Filières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P11	Filières	4 048 763,32	4 048 763,32	100,00%			

Au sein de ce programme budgétaire, sont soutenus :

- Les filières émergentes et biologiques ou regroupant un faible nombre d'exploitations. Ces filières, souvent emblématiques de la diversité et de la richesse des terroirs régionaux, bénéficient d'un règlement d'intervention dédié. Celui-ci vise à : soutenir les actions collectives contribuant à l'émergence de filières agricoles à l'échelle régionale et accompagner et structurer les filières biologiques.
- Le portage par le GPPR (association Gastronomie – Promotion des Produits Régionaux) d'actions de promotion mutualisées entre ces filières constitue également un soutien important à ces acteurs économiques disposant de capacités propres souvent minimes.
- Les grandes filières agricoles de la région (grandes cultures, lait, viande bovine), qui disposent de capacités suffisantes pour assurer leur développement, mais font face à des enjeux cruciaux de coopération et de meilleure répartition de la valeur ajoutée.
- Les stratégies de développement de l'engraissement des bovins pour répondre à la demande de viande française et régionale. Durant l'année 2024, une convention d'objectifs « viande bovine » a été signée proposant un plan d'engraissement pour les années 2024-2027. Dans ce cadre, et depuis septembre 2024, une nouvelle aide a été mise en place pour inciter les éleveurs et éleveuses à se lancer ou développer l'engraissement en Région.
- Pour alléger la charge financière des agriculteurs ayant contracté des prêts relais dans l'attente du versement des subventions FEADER (à la fois au titre du PCAE/RDR3 et de l'AAP 1 Modernisation RDR4), la Région prend en charge, pour la deuxième année consécutive, les intérêts sur ces prêts.
- La Région soutient également les filières sur l'enjeu transversal de la création de valeur ajoutée, au travers d'un appel à projets.
- Enfin, la Région continue de valoriser la compétitivité des produits agricoles locaux par le soutien à des événements d'envergure régionale, et par la participation au Salon international de l'agriculture.

Programme 631P12 – Adaptation des exploitations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P12	Adaptation des exploitations	2 276 002,24	2 068 169,28	90,87%			

La Région, via ce programme, propose une offre de conseils en concertation avec la profession agricole pour accompagner les agriculteurs face à ces défis, avec une vision stratégique :

- Le « Conseil Stratégique PerformanceS » : il consiste en la réalisation d'un diagnostic technico-économique des exploitations accompagnées, débouchant sur un plan

d'actions visant notamment à permettre aux exploitations une meilleure adaptation au changement climatique avec une sensibilisation à la préservation de la biodiversité ;

- Le « Conseil Stratégique TransitionS » : cet accompagnement vise à permettre aux exploitants de s'engager sereinement aujourd'hui dans des projets de transition, ayant des co-bénéfices en matière de préservation de la biodiversité, qui seront viables à l'horizon de 5 à 10 ans.
- Le « Conseil Conversion BIO » (BIO) : il s'agit d'un dispositif nouveau, à destination des exploitant.e.s qui souhaitent se convertir à l'agriculture biologique. Il a pour but d'accompagner les exploitant.e.s dans des projets de certification « Agriculture Biologique » de leurs systèmes de production.
- Le « Conseil Stratégique Bas Carbone » : il permet quant à lui d'accompagner des projets de transformation du système de production qui engagent l'exploitation dans une trajectoire de réduction de son empreinte carbone à horizon 5 ans.
- Le « Conseil engraissement » : il agit en synergie avec le règlement d'intervention « Aide financière à l'engraissement de bovins », dans l'objectif de contribuer au maintien des exploitations agricoles d'élevage bovins allaitants, d'améliorer le revenu des fermes en créant de la valeur ajoutée sur place en engraisant les animaux habituellement vendus maigres, favorisant par ailleurs l'utilisation des outils d'abattage, et l'offre locale de produits. Ce conseil est une étape obligatoire pour l'ensemble des bénéficiaires de l'aide à l'engraissement.

Programme 631P13 – Développement agricole dans les territoires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P13	Développement agricoles dans les territoires	578 474,73	375 906,29	64,98%			

Ce programme soutient notamment l'alimentation de proximité, celle-ci doit concourir à la relocalisation de la production, elle doit également contribuer à la restauration du lien entre les agriculteurs et le reste de la société civile. A ce titre, le consommateur peut être acteur dans la juste rémunération de l'exploitant. Les partenariats existants avec le réseau des chambres d'agriculture et le réseau bio seront poursuivis et invités à contribuer de manière plus active à un plus grand recours aux produits locaux ou régionaux et/ou bio dans la restauration collective des lycées.

Ce programme permet également le financement des audits territoriaux Multi-Acteurs dont la vocation est de réunir les acteurs locaux, agricoles et non-agricoles, autour de la construction d'une vision nouvelle et partagée de l'agriculture sur leur territoire, et d'imaginer ensemble des

projets agricoles concrets, conciliant enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, sources de valeur ajoutée pour les territoires et adaptés aux conditions climatiques futures.

Enfin c'est au travers de ce même programme budgétaire que le soutien au titre de l'animation relative à des pratiques de pastoralisme respectueuses des paysages et de la biodiversité spécifiques au Massif du Jura continuera à être soutenue.

Programme 631P08 – Modernisation des exploitations agricoles et équipements équins

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P08	Modernisation des exploitations agricoles et équipements équins				5 500,00	5 500,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

Programme 631P16 – Plan de compétitivité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P16	Plan de compétitivité				4 932 659,01	3 824 168,87	77,53%

Ce programme permet d'accompagner la nécessaire adaptation des exploitations à la transition écologique. La Région assure la complémentarité des mesures régionales avec les nouvelles mesures du plan stratégique national (PSN) 2023-2027 pour une efficacité optimale. La Région poursuivra les aides aux investissements dans les petits équipements pour l'agriculture, celles en faveur du pastoralisme, ainsi que les aides à l'investissement de projets collectifs pour la distribution en circuits-courts des produits agricoles alimentaires et régionaux.

La Région déploie depuis fin 2024 une intervention en faveur de la filière ovine, sur une durée de trois ans. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les éleveurs ovins de la région dans l'amélioration du potentiel génétique de leur cheptel par le soutien à l'achat de reproducteurs sélectionnés. Ce dispositif contribue ainsi à la pérennité et à la dynamisation de cette filière essentielle, qui plus est fortement touchée par la fièvre catarrhale ovine en 2024.

Enfin, la Région poursuit la mise en œuvre du plan d'actions FEADER, conçu pour faciliter et accélérer le traitement des paiements des dossiers transférés depuis le 1er janvier 2023. Une attention particulière est portée aux dossiers considérés comme ayant été injustement évalués par les grilles de sélection FEADER de l'AAP Modernisation RDR4.

Programme 631P20 – Sécurité sanitaire dans les exploitations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P20	Sécurité sanitaire dans les exploitations	2 174,89	1 074,89	49,42%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P21PR – Plan de relance Agriculture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P21PR	Plan de relance Agriculture				2 468 709,01	744 387,57	30,15%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

Lors de la DM2, une demande de retrait de CPI à hauteur de 1,6 M€ avait été sollicité. En effet, sur l'année 2024, d'une part, le volume de demande de paiement déposé n'a pas été à la hauteur des prévisions. De plus, l'instruction a été réalisée en pointillés une gestionnaire a dédié environ 2 jours par semaine tout le mois de juin mais son appui ne pourra pas se poursuivre à partir du mois de juillet. Une personne arrive au mois d'octobre mais les dossiers sont complexes, il est envisagé de payer l'intégralité l'année prochaine. Ces dossiers ont fortement évolué entre leur dépôt et le réalisé, ce qui nécessite à chaque fois une reprise de l'ensemble des dépenses pour leur cohérence avec le projet initial.

Programme 631P22 – Dotation Jeune Agriculteur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P22	Dotation jeune agriculteur				1 544 000,00	1 521 090,00	98,52%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P24PG – Investissements productifs dans les exploitations agricoles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P24PG	Investissements productifs dans les exploitations agricoles				89 550,00	-	0,00%

Ce programme correspond aux contreparties Région des crédits FEADER au titre du Programme Stratégique National FEADER (RDR4).

Programme 631P26PG – DJA PSN

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P26PG	DJA PSN				4 666 095,00	4 666 095,00	100,00%

Ce programme correspond aux contreparties Région des crédits FEADER au titre du Programme Stratégique National FEADER (RDR4). Compte tenu de l'avancement du programme et du décalage de la programmation des dossiers, et à titre exceptionnel, il avait été décidé de verser la totalité des CP.

1.3. Tourisme



Éléments de contexte de l'année 2024

L'année 2024 est la première année de mise en œuvre du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) adopté par l'assemblée régionale pour la période 2023-2028. Le tourisme responsable en est le fil conducteur. Le SRDTL s'articule autour de 3 piliers : le développement des filières stratégiques régionales, le renforcement de l'attractivité touristique et le développement de la coopération et de l'ingénierie.

La politique touristique régionale a été entièrement révisée en 2024 avec la mise en œuvre de nouveaux dispositifs en faveur de l'itinérance, de la transition touristique des territoires de montagne, de l'hôtellerie indépendante, des petits campings ainsi que de l'œnotourisme et des activités touristiques. Par ailleurs, un dispositif complémentaire en faveur du tourisme de savoir-faire a été lancé en 2023, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Etat.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 633P04 – Attractivité, promotion et information touristique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P04	Attractivité, promotion et information touristique	6 051 500,00	6 049 656,45	99,97%			

L'essentiel des interventions concerne le financement du comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté pour lequel une nouvelle convention-cadre a été conclue pour la période 2024/2028. Les actions du CRT visent en particulier à favoriser l'accroissement des flux et dépenses des visiteurs français (dont les habitants) et étrangers, afin d'augmenter le chiffre d'affaires des entreprises touristiques de Bourgogne-Franche-Comté et les retombées économiques sur les territoires.

La Région soutient également la mission d'accompagnement, de soutien et de conseil aux offices de tourisme (MASCOT), l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT-BFC), l'association des Climats du vignoble de Bourgogne ainsi que la Fédération européenne des sites clunisiens candidate à une labellisation Unesco.

Par ailleurs, la Région a apporté un soutien à l'élaboration des contrats de canal ou de développement fluvestre, ainsi qu'à plusieurs manifestations d'intérêt régional telles que la percée du vin jaune, le week-end gourmand du chat perché à Dole et les 24 heures du temps à Besançon.

Programme 633P05 – Développement des hébergements touristiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P05	Développement des hébergements touristiques				1 548 464,89	1 499 679,32	96,85%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

En effet, la mise en œuvre tardive des nouveaux règlements d'intervention en faveur de l'hôtellerie indépendante et des petits campings, juste avant le démarrage de la saison touristique, n'a pas permis d'attribuer de subvention en 2024 pour ces dossiers.

Programme 633P06 – Développement touristique des territoires, des sites et activités touristiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P06	Développement touristique des territoires de sites et activités touristiques				611 945,05	611 945,05	100,00%

En 2024, les projets suivants ont été mis en œuvre :

- 3 opérations sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets « développement touristique structurant des sites patrimoniaux régionaux » : Château de Ray sur Saône, Fruitière à Comté 1900 de Thoiria, Abbaye Saint-Colomban de Luxeuil-les-Bains.
- l'aménagement de la zone d'activités de loisirs quatre saisons de l'Omnibus sur la station des Rousses.
- la rénovation de la locomotive à vapeur « Tigerli Rhône » du Coni'fer (ligne de chemin de fer touristique Pontarlier – Vallorbe).

Sur ce programme budgétaire, l'essentiel des crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs), dont notamment l'aménagement de la base de loisirs d'Osselle.

Programme 633P07 – Développement de l'itinérance

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P07	Développement de l'itinérance				2 596 146,59	2 596 146,59	100,00%

Ce programme a permis de financer :

- la restauration des deux barrages à seuil fixe d'Avanne et de Thoraise, situés sur le canal du Rhône au Rhin. Cette opération, portée par Voies Navigables de France, s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat signé le 5 novembre 2024 entre l'Etat, la Région et VNF.
- le programme d'investissement porté par le Département de la Nièvre sur la section concédée du canal du Nivernais.

Par ailleurs, ce programme a permis de financer 5 opérations en faveur de la valorisation touristique des voies navigables et du développement des itinéraires cyclables, dont

l'aménagement de la halte Saône à Gergy (136 791 €) et l'aménagement de la véloroute V55 entre Cuy et Coulon-sur-Yonne (300 000 €).

Sur ce programme budgétaire, outre l'aménagement de la section concédée du canal du Nivernais (493 070,54 € mandatés), le solde des crédits a permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours de exercices antérieurs), dont l'aménagement de la Voie Bleue (Département de la Haute-Saône : 1 240 633,66 €), et de l'EuroVélo 6 (Communauté urbaine du Creusot Montceau : 180 959,96 € et Pays de Montbéliard Agglomération : 336 125 €).

Programme 633P08 – Grands équipements touristiques structurants

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P08	Soutien aux grands équipements touristiques structurants				312 048,53	312 048,53	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs). La subvention attribuée au Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne pour la cité des vins de Chablis a été soldée en 2024.

Programme 633P09 – Soutien grands équipements touristiques structurants

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P09	Soutien grands équipements touristiques structurants				581 394,94	581 394,94	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs). Il s'agit essentiellement des dossiers soutenus au cours des exercices précédents dans le cadre de l'appel à projets « développement touristique structurant des sites patrimoniaux régionaux ».

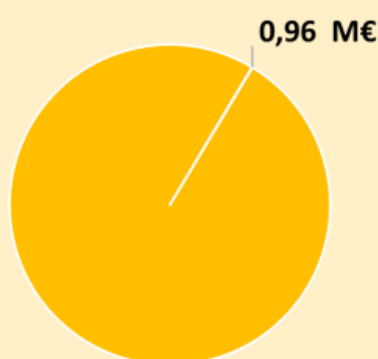
Programme 633P10PR – Plan de relance Tourisme 2020/2023

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
633P10PR	Plan de relance Tourisme 2020- 2023				4 200 000,00	3 842 685,91	91,49%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs) : 42 % des crédits consommés ont été mobilisés en faveur des équipements structurants, 24 % en faveur des projets issus des contrats de station, 20 % en faveur de la convention avec Voies Navigables de France ; le reste des financements a été mobilisé pour des projets de tourisme social ou d'activités durables.

1.4. Attractivité

Poids dans le budget global
de 1 604,11 M€
(hors dette et résultat)



Réalisations 2024

CPF
0,96 M€

Taux d'exécution 2024

89,46%
en fonctionnement

Eléments de contexte de l'année 2024

La région porte depuis 2017 une politique d'attractivité régionale dont le positionnement marketing différenciant a été adopté en 2019 et décliné par la mise en œuvre d'une feuille de route 2019/2023 faisant sens avec le positionnement « sain et accessible ». En 2023, et à l'appui des échanges bilatéraux réalisés avec plus d'une vingtaine de collectivités dont les huit départements, il a été acté en CTAP le déploiement d'une politique expérimentale de « prospection-accueil » de nouveaux habitants.

Les crédits accordés en DM2 2023 ont permis de lancer la procédure de marché public destiné au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner « l'expérimentation partenariale régionale de prospection-accueil 2024-2026 ».

Le budget 2024 a permis la mise en œuvre d'actions parallèles et complémentaires en particulier pour l'organisation d'événementiels de lancement officiel de la démarche et autres missions de renforcement de la démarche confiées à l'AER, à la CCIR ou encore, à la MASCOT (fédération des offices de tourisme).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 50P04 – Attractivité - promotion territoriale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P04	Attractivité - promotion territoriale	1 076 433,00	963 025,97	89,46%			

Alors qu'il était initialement imaginé de travailler avec une quinzaine de territoires partenaires, ce sont finalement 34 territoires partenaires répartis sur toute la Bourgogne-Franche-Comté qui sont associés au partenariat régional.

Le budget 2024 a permis :

- de solder les dernières actions engagées au titre de la feuille de route 2019/2023 telles que des diagnostics d'attractivité territoriale,
- de préparer avec les 34 collectivités partenaires les outils de séduction et de prospection propres à l'identité de chacun des territoires, de mettre en place les outils d'accès à ces supports pour les futurs candidats à une mobilité,
- sur ce tout nouveau métier déployé en collectivités, d'accompagner la montée en compétence des « chargés d'accueil » recrutés par les collectivités partenaires et renforcer les compétences internes,

Il a aussi contribué à l'organisation :

- des « instances partenariales politiques » de concertation et de coordination avec nos partenaires,
- un évènementiel de lancement sur le territoire de la BFC visant l'information et la sensibilisation des citoyens, des collectivités et acteurs économiques ainsi que de la presse quotidienne régionale,
- une conférence de presse à Paris destinée à informer et mobiliser la presse nationale, des influenceurs nationaux et ainsi relayer le plus largement possible l'offre de service déployée en BFC pour des candidats à la mobilité,
- de financer la campagne de prospection digitale de nouveaux habitants lancée par notre Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO).

De financer des actions complémentaires auprès de l'AER (ex. livrets « Ma vie en BFC »), de la CCIR (ex. connexion des bases de données « reprises d'entreprises »), de la fédération des Offices de tourisme (ex. Formation et labellisation « Accueil de nouveaux habitants » d'OT).

1.5. Formation des demandeurs d'emploi et transitions professionnelles



Formation des demandeurs d'emploi

Éléments de contexte de l'année 2024

En 2024, la Région a réalisé la 1^{ère} année de mise en œuvre de son PACTE formation 2024-2027 et ainsi pu poursuivre son effort en matière de formation des demandeurs d'emploi, en maintenant un volume important de places de formations en proposant une offre variée pour se former (construction du projet professionnel, développement des compétences, maîtrise de la langue française, formations qualifiantes à un métier, immersions en entreprise...).

Par ailleurs, 2024 a vu le déploiement des nouvelles instances territoriales dans le cadre de la gouvernance instaurée par la Loi pour le Plein emploi.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P01 – Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P01	Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi	33 941 914,86	33 941 914,86	100,00%			

Sur ce programme, la Région met en œuvre des actions pour favoriser l'entrée en formation des publics les plus vulnérables :

Le Dispositif de Formation Linguistique (DFL)

Afin de lutter contre les inégalités linguistiques et favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire, la Région met en œuvre un dispositif de formation linguistique ouvert à l'ensemble des demandeurs d'emploi ou salariés rencontrant des difficultés avec la langue française (situation d'illettrisme, analphabétisme francophone, personnes relevant du Français Langue Étrangère-FLE).

Les principes de ce marché rénové en janvier 2023 reposent sur une priorité donnée aux publics en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme, la sécurisation des publics à travers l'obligation d'un référent de parcours et un travail sur la levée des freins (mobilité et garde d'enfants) mais également l'intensification de la formation afin d'avoir une réelle progression pédagogique pour le bénéficiaire.

Au total, ce sont 1 505 entrées en formation en 2024.

Le Dispositif Amont de la Qualification (DAQ 2.0)

Le DAQ 2.0 permet d'accompagner les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés dans la construction de leur projet professionnel pour un accès à la qualification et/ou un retour/accès à l'emploi (définition du parcours de formation, remobilisation et valorisation de soi, découverte des métiers, immersions en entreprise...).

Il est mis en œuvre au plus près des publics avec 21 plateformes et plus de 60 sites de formation à travers toute la région.

Les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individualisé et très personnalisé, avec une palette de modules et d'outils variés et adaptés aux besoins de chacun.e. (Compétences numériques, savoir-être professionnel, savoirs fondamentaux...).

Il est également proposé dans les DAQ : des colorations sur les secteurs en tension du territoire (BTP, métiers verts, numérique, services à la personne, transport, industrie, hôtellerie-restauration, commerce...), afin de faire découvrir ces métiers aux publics, dans un parcours de formation contextualisé et sécurisé vers l'emploi.

La mise en place de parcours adapté a été expérimentée en 2024. Elle vise un accès facilité au public cible du PRIC, le plus éloigné de la formation et de l'emploi, via une intensification progressive du parcours de formation. La contractualisation avec le Service public de l'emploi, le renouvellement du conventionnement avec les départements et l'ouverture des échanges dématérialisés sur les positionnements en formation ont eu pour effet une augmentation de 15 % des entrées sur ce dispositif en 2024.

Le dispositif arrivera à échéance fin 2025, l'année 2024 a fait l'objet d'important travaux menés pour conduire sa rénovation, mise en œuvre prévu tout début 2026.

Au total, ce sont 6 219 entrées en formation en 2024 et 36 colorations sectorielles mises en œuvre.

Les Écoles de la deuxième Chance (E2C)

En complémentarité de son Service Public Régional de la Formation Professionnelle, la Région apporte son soutien aux formations des Ecoles de la deuxième Chance (E2C) en vue de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans ayant quitté le système scolaire sans qualification.

Seules sont cofinancées les écoles bénéficiant d'une labellisation du réseau national des E2c garantissant une qualité de l'accueil et de la pédagogie dispensée.

Il existe 6 écoles labélisées en Bourgogne-Franche-Comté dont la dernière qui s'est ouverte à Besançon (Planoise) en 2022.

Au total, ce sont 594 entrées en formation en 2024.

Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ)

Les Régions sont compétentes pour l'organisation et le financement des actions de formation à destination des Personnes Placées Sous-Main de Justice (PPSMJ) depuis le 1er janvier 2015.

Le public ciblé ici est celui présent, en milieu fermé, au sein de l'un des établissements pénitentiaires de Bourgogne-Franche-Comté ; les personnes suivies en milieu ouvert relevant du droit commun.

L'objectif principal est la lutte contre la récidive. Au-delà des compétences professionnelles, les organismes de formation travaillent particulièrement sur les savoir-être et la remobilisation des stagiaires, afin de les rendre acteurs de leur « réinsertion ».

Ce sont 343 entrées en formation en 2024.

Programme 25P02 – Qualification des demandeurs d'emploi

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P02	Qualification des demandeurs d'emploi	44 086 710,47	44 086 710,47	100,00%			

Le Programme régional de formations (PRF) collectives

En 2024, le lancement d'une nouvelle programmation s'est opéré avec l'achat de 392 actions de formations qualifiantes destinées à se former à un métier qui ont été proposées aux demandeurs d'emploi de la Région.

Ces formations visent les métiers qui recrutent et sont réalisées principalement dans les secteurs de l'industrie, la maintenance, la maroquinerie, le BTP, le tertiaire, le numérique, les services à la personne, l'agriculture, les transports, la logistique, l'animation et le sport.

Ce nouveau programme qualifiant a pu être mis en œuvre grâce à un important travail conjoint des partenaires et des services, afin de répondre parfaitement aux orientations régionales : à la fois aux priorités du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL), de la stratégie de mandat, ainsi qu'au maillage territorial fin, nécessaire pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables/les moins qualifiés/les moins mobiles et aux attentes des entreprises.

Ces actions sont cofinancées par le Fond Social Européen (FSE +).

Au total, ce sont 5 314 entrées en formation en 2024.

Le Fonds Régional d'Appui à la Professionnalisation (FRAP)

En complémentarité de l'offre régionale de formations, le FRAP accompagne les entreprises rencontrant des difficultés à recruter, notamment sur les métiers en tension, par la mise en place et le financement d'une formation spécifique, en lien avec France Travail. Ainsi en 2024, des FRAP ont été financés dans la chaudronnerie, la bijouterie, le transport en commun, le polissage... pour diverses entreprises implantées en Bourgogne-Franche-Comté (Les Manufactures de Franche-Comté, Losange, MCGP, Framatome, Alstom, Adecco...)

Au total, ce sont 35 dossiers validés en 2024.

Abondement au Compte Personnel (CPF) de Formation par la Région

Grâce au conventionnement avec la Caisse des dépôts et consignations permettant des abondements sur l'application « mon Compte personnel de formation, la Région soutient des projets de formations individuelles de niveau supérieur, dans les secteurs prioritaires en

Bourgogne-Franche-Comté (tels que : le numérique, la transition écologique, l'industrie, la santé, les services aux personnes...), en complémentarité de son offre régionale.

Au total, ce sont 235 bénéficiaires en 2024.

Programme 25P03 – Rémunération et aides stagiaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P03	Rémunération et aides stagiaires	47 589 421,33	47 589 421,33	100,00%			

La Région a confirmé, via le vote de son règlement d'intervention en 2022, la poursuite du dispositif des « aides régionales – compléments de rémunération » jusqu'à la fin du mandat, au vu des résultats positifs soulignés par l'évaluation publiée en 2021. Ce dispositif, plus favorable que les mesures nationales, sécurise financièrement les personnes s'engageant dans un parcours de formation.

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi modifie les conditions d'accès à la rémunération majorée pour le public handicapé. Elle ouvre ce droit initialement réservé aux bénéficiaires d'une RQTH, aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH). Son application au 1^{er} janvier 2024 a eu un impact important sur les dépenses de ce programme. Le public TH est notamment très présent sur les dispositifs de formation en amont de la qualification (24 % en 2024 contre 22 % en 2023).

67 % des stagiaires inscrits sur l'une des formations du Service Public Régional de la Formation ont pu bénéficier de la rémunération Région en 2024.

Au total, ce sont 10 397 bénéficiaires en 2024.

Transitions professionnelles

Eléments de contexte de l'année 2024

La Région Bourgogne Franche-Comté intervient en accompagnement de l'effort de formation des entreprises pour renforcer le développement économique et en aidant les actifs à s'adapter aux mutations technologiques, écologiques et socio-économiques. Pour cela, la Région met en place des contrats avec les filières et les territoires afin d'adapter les compétences aux besoins du marché.

Elle soutient les projets d'entreprise par la formation des salarié.es et accompagne les futurs créatrices et créateurs dans la création ou la reprise d'entreprise. Ses soutiens ciblent aussi les salarié.es les plus fragiles, notamment dans les TPE/PME, à l'instar des aides à la formation des salarié.es recruté.es en contrats de professionnalisation à durée indéterminée, fléchées en 2024 sur les bénéficiaires ayant un niveau de formation égal ou inférieur au baccalauréat.

Enfin, la Région valorise l'expérience professionnelle en soutenant les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour faciliter la mobilité et l'évolution de carrière.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P06 – Transitions professionnelles

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P06	Transitions professionnelles	628 408,22	628 408,22	100,00%			

Ce programme soutient les initiatives destinées à favoriser les transitions professionnelles des actifs par l'accompagnement et la transmission des savoirs professionnels, telles que la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et les GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification).

- Access'VAE, est un dispositif collectif d'accompagnement renforcé visant à promouvoir l'accès à un diplôme par la voie de la VAE pour les personnes handicapées travaillant en établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et en entreprises adaptées (EA). Il est porté par le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité de Bourgogne-Franche-Comté (CREAI BFC).
- Cérémonie de remise des diplômes VAE, pour valoriser le parcours des travailleurs handicapés ayant obtenu une certification par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), le Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité de Bourgogne-Franche-Comté (CREAI BFC), a organisé une cérémonie de remise des diplômes le 27 juin 2024 à la Maison des Sciences de l'Homme sur le campus universitaire de Dijon avec 32 mis à l'honneur.
- Soutien aux GEIQ, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification, par l'accompagnement de 2 études de faisabilité, d'une création d'un nouveau GEIQ. Le comité régional des GEIQ a également été soutenu par la Région dans son animation régionale.

Programme 25P07 – Sécurisation des parcours professionnels

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P07	Sécurisation des parcours professionnels	2 623 051,15	2 618 631,15	99,83%			

Ce programme soutient la formation des salariés, notamment les plus fragiles, à la promotion sociale des actifs, à travers une politique volontariste en lien avec les priorités économiques régionales par le biais de dispositifs tels que l'Action Régionale pour la Formation des Entreprises (AREFE) ou le soutien aux contrats de professionnalisation en CDI.

- Accord AREFE Santé, lancé en septembre 2024 pour un plan de développement de compétences pour agir sur les enjeux de qualification et de ressources humaines identifiés au sein des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social à but non-lucratif de petite taille (moins de 250 salariés). La subvention régionale vient compléter le financement des employeurs et de la branche pour la formation qualifiante et professionnalisante des salarié.es de ce secteur pour accompagner 1550 bénéficiaires sur plus de 34 000 heures de formation sur une période allant du 1er avril 2024 au 31 mars 2026.

Programme 25P08 – Accompagnement formation développement économique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P08	Accompagnement formation développement économique	931 593,50	931 593,50	100,00%			

Ce programme accompagne la formation à la création et à la reprise d'entreprises :

- Entreprendre en Bourgogne Franche-Comté : marché de prestations de formations pour 46 formations-action pour accompagner et sécuriser la création et la reprise d'entreprises agricoles et artisanales en permettant à des personnes porteuses d'un projet de le tester en situation réelle tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel et collectif. Ce dispositif met place des actions de formation professionnelle à destination de toute personne ayant un projet de création-reprise d'une entreprise dont la pertinence et la faisabilité ont été vérifiées.

- Soutien à la création-reprise-transmission en agriculture, avec le dispositif « Stages Accompagnés pour la Reprise et la Transmission en AGRiculture » (START'AGRI) porté par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Ce programme vise à augmenter le nombre d'installations par la mise en place de période de formation et de stages sur des exploitations pour des demandeurs d'emplois créateurs repreneurs d'exploitations agricoles hors cadre familial. L'objectif annuel visé est de 90 repreneurs accompagnés.
- Soutien à la création-reprise-transmission dans l'artisanat, avec le PROgramme de FOrmation à la Reprise d'Entreprises Artisanales (PROFOREArt) répondant aux grands enjeux de la Transmission-Reprise d'entreprises artisanales porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne-Franche-Comté. Ce dispositif facilite l'aboutissement des projets de reprise d'entreprises artisanales en permettant la réalisation de formations théoriques individualisées, d'immersions en entreprise et d'accompagnements des stagiaires.

1.6. Formations sanitaires et sociales



Éléments de contexte de l'année 2024

Dans le cadre de l'ambition « Attractivité des formations : informer, valoriser pour mieux orienter » du Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS), des journées de sensibilisation immersive au métier d'aide-soignant·e ont été organisées au sein de huit établissements dispensant cette formation (1 par département), à l'intention des élèves de baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne » (SAPAT/ASSP). Ce sont ainsi près de 630 lycéennes et lycéens de 33 lycées qui ont été sensibilisés tant à la formation qu'au métier d'aide-soignant·e.

L'universitarisation des formations paramédicales constitue également une des ambitions du SRFSS, concrétisée en 2024 par la création de deux nouvelles filières :

- manipulateur d'électroradiologie médicale à Montbéliard.
- orthoptiste à Dijon et Besançon.

Pour ce qui concerne les bourses des formations sanitaires et sociales qui sont attribuées sur critères sociaux, un arrêté du 13 avril 2023 et la modification consécutive du règlement d'intervention régional ont permis aux apprenants ayant déposé un dossier de demande d'aide complet avant le 25 août 2024 de bénéficier d'un paiement par anticipation de la rentrée scolaire. Cette disposition a concerné 1 434 bourses, soit 1 232 sur le secteur sanitaire et 202 sur le secteur social.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 27P01 – Formations des secteurs sanitaire et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P01	Formations des secteurs sanitaire et social				518 528,80	502 814,19	96,97%

Les opérations d'investissement, qui ne constituent pas une compétence obligatoire de la Région, ont pour objectif d'adapter les locaux et les équipements des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale aux besoins de formation et de garantir une qualité d'enseignement de haut niveau. Elles intègrent notamment les mises aux normes, la sécurité (dont incendie), l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite, ainsi que les travaux de rénovation énergétique et thermique en conformité avec les critères régionaux d'éco-conditionnalité. Les réalisations marquantes en 2024 ont été :

- des travaux de rénovation et équipement de l'amphithéâtre de l'ISI de Macon.
- un mannequin basse fidélité pour l'IFSI de Beaune.
- des bras de fonction artérielle pour l'IFSI de Chalon sur Saône.
- des bras de perfusion pour l'IFSI de Dole.
- des travaux de rénovation énergétique et d'amélioration d'une salle pédagogique, d'installation de la fibre noire, ainsi que le renouvellement de mobilier et d'ordinateurs portables pour l'IFSI de Haute Côte d'or.

Programme 27P02 – Formations des secteurs sanitaire et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P02	Formations des secteurs sanitaire et social	52 526 304,84	50 424 892,00	96,00%			

La Région finance le fonctionnement des instituts et des écoles paramédicales et en travail social lorsqu'ils sont publics, ainsi que les départements de maïeutique des universités. Elle peut participer au financement des instituts et écoles lorsqu'ils sont privés.

Au titre de sa compétence de droit commun, la Région soutient :

- 18 écoles publiques paramédicales gérées par 18 centres hospitaliers.
- 2 départements maïeutiques relevant des UFR Santé des universités de Franche-Comté et de Bourgogne (devenues Université Marie et Louis Pasteur, resp. Université Bourgogne Europe le 01/01/2025),
- 1 département des métiers de la rééducation.

Elle participe en outre de manière volontariste au fonctionnement de 3 associations privées dispensant des formations sanitaires et/ou sociales (IRTESS à Dijon et IRTS à Besançon pour le travail social, ainsi que les 3 sites de la Croix-Rouge de BFC à Quetigny, Lons-Le-Saunier et Vesoul). Le soutien régional (année scolaire 2023-2024) a pu bénéficier à 9 481 apprenants dont 7 652 en formation paramédicale et de sage-femme et 1 829 en formation relevant du travail social.

La Région attribue également des bourses sur critères sociaux aux étudiantes et étudiants suivant une formation paramédicale, maïeutique et en travail social. Sur la même période, 2 116 bourses ont été attribuées dans le secteur paramédical et maïeutique et 336 dans le social.

Pour ce qui concerne l'opération relative à l'attractivité des métiers, la 1^{ère} édition des journées de sensibilisation de lycéennes et lycéens en bac pro SAPAT/ASSP au métier d'aide-soignant-e a été organisée entre mars et avril au sein de 8 centres de formation (1 par département), sous la forme d'ateliers participatifs immersifs, soit à Mâcon, Besançon, Dole, Nevers, Vesoul, Montbéliard, Joigny et Dijon.

Programme 27P03PR – Plan de relance 2020 Formations sanitaires et sociales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P03PR	Plan de relance 2020 Formations sanitaires et sociales				238 177,63	238 177,63	100,00%

Sur ce programme budgétaire, seuls sont prévus des crédits de paiement visant à honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours de l'exercice antérieur), majoritairement relatives à l'acquisition d'équipements numériques, de logiciels et de matériels de simulation.

Programme 25P04 – Formations de demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P04	Formations des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social	4 972 199,62	4 293 701,58	86,35%			

Dans le cadre du service public régional des formations et en lien avec le PRIC et le Ségur de la Santé, la Région accompagne les formations de niveau 3 (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et accompagnants éducatifs et sociaux) suivies par des demandeurs d'emploi. En 2023-2024, 514 demandeurs d'emploi ont démarré leur formation au travers d'une prise en charge par la Région pour le sanitaire et 178 pour le social. Précisément, les places suivantes ont été financées :

- 19 places financées de formation courte d'accompagnant éducatif et social,
- 159 places financées de formation longue d'accompagnant éducatif et social,
- 323 places financées en parcours complet de formation d'aide-soignant,
- 59 places financées dont 11 en lien avec le PRIC en parcours partiel de formation d'aide-soignant,
- 65 places financées dont 18 en parcours partiel de formation d'auxiliaire de puériculture,
- 67 places financées en parcours complet de formation d'ambulancier.

Éléments de contexte de l'année 2024

En raison de l'obsolescence des locaux et de la dispersion des sites qui ne permettent plus de garantir des conditions d'enseignement satisfaisantes, la Région a décidé de procéder à la construction intégrale d'une structure unique intégrant différentes filières pour mutualiser à la fois les ressources, les moyens et les équipements des locaux d'enseignement préexistants pour les formations des personnels soignants et paramédicaux du CHRU. La construction permet l'accueil de plus de 1 000 personnes dont 1 000 étudiants (700 étudiants présents simultanément), 18 personnels administratifs et 50 formateurs sur une surface de 7 196m² dans œuvre (SDO) dont 5 350 m² utiles (SU).

L'IFPS est constitué de locaux d'enseignements, salles de classes banalisées, salles de TP, salles informatiques et deux amphithéâtres de 90 places ainsi que des locaux administratifs. En outre, trois amphithéâtres sont construits le long de la rue Françoise Dolto (un de 350 places, deux de 175 places). Un parking réservé de 115 places se situe en sous-sol.

La Région a en outre financé l'accès au parking covoiturage à proximité immédiate du site pour 100 places de véhicules. En termes de performances énergétiques et environnementales, les acteurs du projet, précurseurs dans le domaine, se sont inclus dès ses prémices dans les critères E+C, laboratoire de l'actuel réglementation énergétique RE2020.

La conception du bâtiment combine l'utilisation du réseau de chaleur avec un mixe ENR élevé, un bon niveau énergétique E3 et prévoit une installation ultérieure de panneaux photovoltaïques. Par ailleurs, le volet carbone élément novateur dans le monde du bâtiment lorsque ce projet a débuté, n'a pas non plus été négligé avec la recherche d'un niveau C1 qui a permis d'orienter les choix d'enveloppe et de l'ensemble des matériaux en privilégiant les isolants biosourcés, la conception en mur ossature bois et en limitant l'usage du béton là où il était essentiel.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 27P04PG – Instituts de formation sanitaires et sociaux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P04PG	Instituts de Formation Sanitaires et Sociaux				9 855 012,87	9 735 497,00	98,79%

Ce programme spécifique couvre aujourd’hui exclusivement la construction de l’IFPS de Besançon. Les inscriptions budgétaires couvrent les prévisions de dépenses du chantier qui s’est achevé en septembre 2024.

L’inauguration de l’institut de formation de santé Paulette Guinchard (IFPS) a été inauguré le lundi 17 mars 2025.

Le coût global de l’opération qui comprenait la construction neuve et l’aménagement des abords immédiats des bâtiments s’élève à 32,7 M€ TDC y compris l’achat du foncier.

Programme 27P05PG – Rémunération des mandataires IFSS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS				104 987,13	21 139,77	20,14%

Ce programme permet de procéder à la rémunération du mandataire SODOREC à qui a été confiée la conduite de l’opération « construction » de l’institut de formation des professions de santé (IFPS) de Besançon en maîtrise d’ouvrage déléguée. Le montant de la rémunération inhérent à la mission de mandat s’élève à 190 748 € TTC.

1.7. Education



Patrimoine et gestion immobilière

Éléments de contexte de l'année 2024

La région, en tant que propriétaire et maître d'ouvrage doit maintenir, réparer, moderniser, rendre accessible et sécuriser son patrimoine. Ce patrimoine des lycées transféré par l'Etat aux Régions représente, pour les 128 lycées qui la composent (dont 80 sont la propriété totale de la Région et 48 en cours de transfert), 224 sites, 1 400 bâtiments pour une superficie de 2,3 millions de mètres carrés.

Au regard de la baisse progressive enregistrée ces dernières années et des prévisions d'évolution démographique à horizon 2038, il apparaît aujourd'hui surdimensionné, malgré quelques fusions et rationalisations de sites qui ont diminué le nombre de lycées sans réduire la surface utilisée. Tout en assurant la continuité et l'exécution des travaux, l'année 2024 a poursuivi sa réflexion sur

la programmation des futurs besoins et la rationalisation du patrimoine qui est devenu un impératif, eu égard aux objectifs forts de la transition énergétique et de la recherche d'économie d'énergie mais aussi aux évolutions constatées et prévues des effectifs.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 22P29 – Réparations courantes du propriétaire dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P29	Réparations courantes du propriétaire dans les lycées				4 300 000,00	4 297 027,00	99,93%

La dotation « Réparations courantes du propriétaires » (RCP) doit permettre aux EPLE de répondre, entre autres, aux exigences de la réglementation en matière de normes de sécurité et d'hygiène : sécurité incendie, mise aux normes, chauffage, plomberie, électricité... Elle permet aux établissements de faire face rapidement et en toute autonomie à tout désordre mineur survenant de manière imprévue, sans attendre une action spécifique de la collectivité. Elle peut enfin être mise à contribution pour l'achat des matériaux nécessaires aux interventions des EMOP / EMATT ou des agents de maintenance des lycées. Le calcul de l'enveloppe RCP est basé sur les surfaces de chaque bâtiment affecté à l'établissement concerné, avec l'application, d'un taux unique au m² quelles que soient les fonctions du bâtiment considéré. L'affectation de cette dotation pour réparations courantes du propriétaire (RCP) est toujours proposée à la commission permanente début 2024 soit un montant de 4,297 M€.

Restructuration et réhabilitation des lycées

Programmes 22P30PG – PRRL – Programme de restructuration et de réhabilitation des lycées (nouvelle dénomination de l'ex-PPI) et 22P06 – Travaux de rénovation, économies d'énergie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P30PG	Programme restructuration et réhabilitation des lycées				47 089 475,09	38 148 717,63	81,01%
22P06	Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité-maintenance				265 497,71	124 979,88	47,07%

L'état des lieux du patrimoine des lycées évoqué précédemment établi en 2022 a permis d'objectiver en 2023 la situation de chacun des établissements et bâtiments, de clarifier les besoins, les fragilités et d'identifier les points essentiels à traiter. Un travail de prospective a donné un cadre financier à respecter et nous a obligés à prioriser les actions et les opérations.

Deux objectifs majeurs sont poursuivis en matière de restructuration / réhabilitation :

- La sobriété énergétique doit trouver traduction dans toutes les opérations projetées. Les opérations qui comportent des constructions neuves intègrent un objectif d'atteindre les performances définies par le cadre Effinergie + et la RE2020 à partir de janvier 2022. La Région s'inscrit également dans la démarche ambitieuse initiée par la filière française du bâtiment qui vise à réaliser des bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone (approche E+C) en privilégiant notamment la mise en œuvre de matériaux biosourcés. En ce qui concerne les restructurations lourdes et les rénovations, les objectifs minimaux de la démarche BBC rénovation sont poursuivis, en prenant en compte également l'usage spécifique du bâtiment. Plusieurs opérations en cours répondent à ces objectifs.
- La rationalisation du patrimoine qui devient un impératif, eu égard aux objectifs forts de la transition énergétique et de recherche d'économies d'énergie mais aussi aux évolutions constatées et prévues des effectifs à accueillir

Les gros chantiers en cours, dont beaucoup se sont engagés en 2022, se sont poursuivis normalement en 2024. La Région a poursuivi son programme de restructuration et de réhabilitation de son parc immobilier scolaire avec 23 grosses opérations en cours de travaux, 31 opérations identifiées dans le SDIL 2024-2030 (Schéma Directeur des Investissements dans les Lycées) et 16 grosses opérations de travaux achevées et livrées en 2024 dont :

- la construction de la demi-pension mutualisée et de logements de fonction au Lycée Belin Munier à Vesoul (11,7 M€),
- la modernisation de l'internat du lycée Abbans à Baume les Dames à Besançon (7,6 M€),
- la restructuration du lycée Faure à Morteau (32 M€),
- la restauration de l'internat au Lycée La Prat's à Cluny (13,3 M€),
- la restructuration des ateliers maintenance automobiles au lycée Hippolyte Fontaine à Dijon (6,8 M€),
- la reconstruction du restaurant scolaire et aménagement de l'ancienne demi-pension au lycée la Barotte à Chatillon-sur-Seine (3,67 M€),
- la pose d'une ombrière photovoltaïque sur la pisciculture de Corancy au lycée du Morvan à Château-Chinon (2,2 M€).

Programme 22P31 – Fonctionnement EMOP supports

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P31	Fonctionnement EMOP supports	227 000,00	211 000,00	92,95%			

Il existe, sur le territoire régional, 11 équipes mobiles d'agents des lycées, appelées EMOP et EMATT. Leurs interventions viennent en complément des autres leviers d'actions dédiés à l'entretien du patrimoine bâti. Le domaine d'activité des équipes mobiles porte sur la réfection complète de locaux. Les équipes sont constituées d'agents spécialisés dans les divers corps de métiers du bâtiment (revêtements et finitions, agencement, électricité, sanitaire-thermique, câblage informatique). L'ensemble des lycées retenus dans le cadre de la nouvelle répartition peuvent faire appel gratuitement à des interventions des équipes mobiles.

La Région finance le fonctionnement des équipes et met gratuitement à disposition une plateforme informatique permettant de faciliter le recensement des demandes et le suivi opérationnel auprès des lycées demandeurs et des conseils départementaux. Ce logiciel (Webemop) nécessite des mises à jour annuelles.

En 2024, 11 équipes mobiles pour 261 missions qui couvrent 1 255 820 m² (et comptabilisaient 78 075 h d'intervention dont 5 096 h de déplacement sur tout le territoire).

Au total, ce sont 517 000 € de subventions accordées en 2024 entre mai et décembre.

Programme 22P32PG – Rémunérations des mandataires Lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P32PG	Rémunération des mandataires lycées				1 560 000,00	699 429,45	44,84%

Ce programme budgétaire, voué à s'éteindre, a permis de financer les rémunérations des mandataires sur d'anciens marchés.

Ce programme permet de gérer la rémunération de tous les mandataires désignés pour la conduite d'opérations dans le programme de restructuration et de réhabilitation des lycées (PRRL) et sur les programmes liés à l'accessibilité.

Programmes 22P03 – Agenda d’accessibilité programmée et 22P19PG Accessibilité dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P03	Agenda d'accessibilité programmée				3 253 552,74	2 774 972,42	85,29%
22P19PG	Accessibilité dans les lycées				12 055 743,39	11 896 827,21	98,68%

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoyait la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) au 1er janvier 2015.

L’ordonnance du 26 septembre 2014 a confirmé la mise en place d’agendas d’accessibilité programmée (Ad’AP) pour permettre aux acteurs publics ou privés, qui ne remplissent pas les règles de mise aux normes au 1er janvier 2015 de s’engager sur de nouveaux délais de 3, 6 ou 9 ans en fonction des caractéristiques du parc immobilier.

L’ordonnance a été ratifiée par le Parlement les 20 et 21 juillet 2015 et par la publication de la loi n°2015-988 du 5 août 2015. Dans ce cadre, les deux assemblées des deux ex-Régions Bourgogne et Franche-Comté, ont adopté leurs Ad’AP respectifs, en septembre 2015, pour la mise en accessibilité des lycées et des bâtiments administratifs, à échéance 2024.

La mise en accessibilité du patrimoine éducatif de la Région Bourgogne-Franche-Comté a connu une évolution dans sa stratégie de mise en œuvre depuis 2015 avec le dépôt en Préfecture des calendriers d'accessibilité programmée (Ad’ap).

Avant la fusion des régions, chaque entité conservait la mission de maîtrise d'ouvrage en direct avec des méthodologies de pilotage spécifique.

En 2019 pour le secteur Bourgogne et Franche-Comté, la Région a décidé d'accélérer son programme d'accessibilité en démultipliant les moyens d'action par l'emploi de la délégation de maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des établissements n'ayant pas encore atteint la mise en conformité intégrale.

Pour l'ensemble des établissements bourguignons, une gestion de l'accessibilité par thématique s'est initiée avec la mise en conformité des circulations extérieures, puis la mise en conformité de l'accessibilité horizontale de chaque bâtiment. Ces deux séquences de travaux se sont achevées fin 2024 avec l’obtention des attestations handicap pour 61 lycées (45 déjà obtenues, 16 en cours).

Pour le secteur Franc-Comtois, une mise en conformité intégrale d'une partie de ces établissements s'était engagée sur le territoire. En 2024, 19 lycées sont intégralement accessibles et 31 autres sont en cours d’études ou de consultation travaux.

Au total, 14,7 millions d'euros ont été investis en 2024 pour la mise en accessibilité dans les lycées publics dont les travaux, confiés à 10 mandataires et 27 équipes de maîtrise d'œuvre, qui agissent au nom et pour le compte de la Région ont démarré en 2024, après une phase d'études importante ces deux dernières années.

La Région, conformément au calendrier des AD'AP, prévoit une mise en accessibilité progressive permettant de rendre conformes les fonctions principales de tous les EPLE à échéance 2028. Cette priorisation de certaines fonctions permet d'une part à chaque lycée d'être accessible sur les lieux les plus importants et d'autre part une ventilation soutenable du budget.

Sont considérées comme fonctions principales :

- l'ensemble des services de restauration et d'hébergement des EPLE,
- un pôle de salles banalisées à définir lycée par lycée, en intégrant un bloc sanitaire,
- un pôle de salles scientifiques ou spécialisées à définir lycée par lycée, en intégrant un bloc sanitaire,
- le centre de documentation (CDI),
- les cheminements extérieurs permettant d'accéder aux bâtiments où se trouvent ces fonctions.

Sont considérées comme fonctions secondaires pour atteindre une accessibilité totale :

- les bâtiments ou fonctions non définies ci-dessus (gymnases, ateliers, etc.),
- les bâtiments ou parties de bâtiments exploitées par les GRETA,
- les établissements CFA et CFPPA.

Pour l'heure, l'AD'AP déposé prévoit la mise en accessibilité totale de tous les sites, toutefois compte tenu du retard d'exécution des opérations et par prévention une demande de prorogation a été soumise aux Préfets.

Concernant l'AD'AP Franche Comté la prorogation a été notifié en mars 2024, le préfet du Doubs autorise un report jusqu'au 31 décembre 2027.

Concernant l'AD'AP Bourgogne la prorogation notifiée le 18 juin 2024, le préfet de la Côte d'Or autorise un report jusqu'au 20 novembre 2027 pour l'exécution des travaux de mise en accessibilité des fonctions principales.

Programme 22P07 – Frais d'études technique et maîtrise d'ouvrage

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P07	Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage				25 988,46	-	0,00%

Ce programme ne présente plus de mouvements financiers et peut être soldé.

Programme 22P09 – GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P09	GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage				2 726 786,00	2 605 344,39	95,55%

Ce programme engagé en 2022 vise à mieux maîtriser en interne les dépenses d'investissement conduites par les lycées dans le cadre des contrats d'exploitation des installations de chauffage. Il permet aux établissements adhérents au programme GEREMY évoqué ci-dessus, de bénéficier d'un contrat d'exploitation et de maintenance – ce qui n'était pas systématique – et donc combattre une obsolescence prématurée des installations. Il permet également à la Région de contrôler la qualité du pilotage des installations réalisé par ses prestataires. Pour les établissements raccordés au chauffage urbain, le budget intègre les charges de financement (au prorata) de la création et de l'installation du réseau chaleur.

Chaque établissement concerné bénéficie d'une dotation spécifique votée et notifiée en début d'année. Ainsi, pour reprendre les termes classiques utilisés dans les contrats d'exploitation / maintenance par typologie, seront couverts par la dotation allouée :

Pour les sites raccordés à un Réseau de Chaleur Urbain (RCU) (43 établissements) :

- Terme R23 : coûts de gros entretien et de renouvellement des installations,
- Terme R24 : coûts de financement (remboursement de l'emprunt) de la création et installation initiale du réseau de chaleur.

Pour les sites équipés d'une production de chaleur (100 établissements) :

- Terme P3 : coûts de gros entretien et de renouvellement des équipements des réseaux primaires et secondaires.

Ce sont ces modalités particulières de gestion et de suivi qui justifient ce programme spécifique hors GREAL. En 2024, 106 établissements (hors chaufferies bois plaquettes) ayant adhéré au programme GEREMY et bénéficient aujourd'hui de la dotation GERRIC pour un montant de 2,6 M€ versés en 2024.

Le budget correspondant au programme GERRIC évoluera à la hausse, au regard :

- de l'augmentation du nombre de lycées adhérents au programme GEREMY (reconduction des contrats jusqu'en 2026, mise en place en 2024 du réseau des agents en charge de la maintenance des installations CVC et formations généralistes et pratiques sur la GTC),
- des besoins croissants au niveau des coûts de gros entretien et de renouvellement des équipements des réseaux primaires et secondaires (part P3),
- de l'augmentation du nombre d'établissements bénéficiant de mise en service d'installations neuves (chaufferies biomasses) et/ou de raccordement aux réseaux urbains

Programmes 22P16PG – Grosses réparations dans les lycées, 22P27PG – Entretien réparation amélioration des locaux, 22P26 – VDI, 22P17PG – Sécurisation dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P16PG	Grosses réparations dans les lycées				39 218 721,65	36 771 447,66	93,76%
22P17PG	Sécurisation dans les lycées				1 494 901,79	144 941,86	9,70%
22P26	VDI				9 999,20	-	0,00%
22P27PG	Entretien réparation amélioration des locaux				260 633,97	99 729,10	38,26%

La Région assure les grosses réparations, l'entretien et la maintenance des immeubles de formation dont elle est propriétaire (GREAL). Ces programmes supportent tous les travaux de rénovation de tout ou partie des bâtiments et de leurs abords sans modification architecturale et/ou fonctionnelle significative.

Ils supportent aussi les actions spécifiques dans le domaine des économies d'énergie et la sécurisation.

Au titre des grosses réparations « classiques », on trouve notamment (liste non exhaustive) les interventions suivantes :

- rénovation de clos-couvert (charpente, couverture, étanchéité, menuiseries extérieures, ravalement de façades...),

- travaux de mise en conformité sécurité : conformité incendie, installations électriques,
- interventions ponctuelles d'accessibilité,
- rénovations de réseaux : installations ECS (Eau Chaude Sanitaire), chauffage...
- sécurisation des sites et bâtiments,
- modernisation des installations VDI (Voix Données Images),
- rénovation de salles spécialisées (sciences),
- améliorations de demi-pensions.

Concernant la sécurisation, la Région a accompagné les services de l'Etat dans le cadre de ses compétences en matière patrimoniale : elle a répondu à ses engagements sur les sites identifiés comme prioritaires par l'Etat : installation d'alarmes de confinement puis sécurisation totale des sites (clôtures, portails, vidéosurveillance...). Les récents événements provoquent quelques demandes complémentaires. Les interventions dites « d'embellissement » portant sur des rénovations intérieures de locaux (sols, murs, plafond, menuiserie, agencement) ne sont pas prioritaires, même si opportunes. C'est le domaine privilégié d'intervention des agents des lycées et également des EMOP / EMATT.

En 2024, ce sont 1 157 opérations de gros entretien GREAL qui se sont achevées sur les deux territoires et 37 M€ au total de montant mandaté sur le GREAL en 2024.

L'augmentation des opérations GREAL s'explique par la conjonction de plusieurs éléments :

- l'importance grandissante des besoins à mesure que le patrimoine vieillit (le volume des opérations GREAL augmente),
- le décalage d'opérations du PRRL qui se traduit par davantage d'opérations de grosses opérations : certaines mises aux normes d'hygiène, de sécurité ou de fonctionnalité ne peuvent attendre un investissement plus massif. De ce fait, les travaux sur des services de restauration et d'hébergement se développent,
- l'abandon de la gestion en stock des opérations,
- la prise en compte des opérations réalisées par les EMOP,
- le développement des opérations en vue d'économies d'énergie.

Programme 22P25PR – Plan de relance Investissements Lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P25PR	Plan de relance Investissements Lycées				10 000 000,00	3 944 579,72	39,45%

Le programme du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional consacré aux investissements dans les lycées, d'un montant total voté de 51,160 M€, comporte 4 mesures se résumant ainsi :

- Une dotation exceptionnelle pour Réparations Courantes du Propriétaire (RCP) à destination des lycées et du CREPS, ciblant la transition écologique, portant sur une enveloppe prévisionnelle de l'ordre de 9,873 M€ ;
- Une enveloppe destinée à la réalisation par les lycées ou la région d'opérations d'amélioration de la performance énergétique du bâti ou la sécurisation des locaux pour 15,639 M€ ;
- Un plan de développement de la solarisation et du photovoltaïque pour un montant de 14,647 M€ ;
- Un plan de relance dédié à la modernisation et extension du CREPS de Dijon pour un montant de 11 M€.

Les crédits alloués en 2024 soit 4 M€ ont conduit :

- à l'engagement d'opérations d'installation de panneaux photovoltaïques (PV) et d'ombrières (5 opérations en PV et 18 opérations en ombrières en 2024). Ces travaux, portés par le service Energie (une personne dédiée), sont en cours,
- au versement de subventions aux EPL pour travaux de type « transition énergétique »,
- au versement des dotations RCP PAIR exceptionnelles « transition énergétique ».

Programme 22P33 – Gestion du patrimoine immobilier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P33	Gestion du patrimoine immobilier	2 673 991,62	2 201 779,76	82,34%			

Ce programme regroupe l'ensemble des actions rendues nécessaires pour la gestion du patrimoine immobilier dont la Région a la charge au titre des lycées et qui ne peuvent relever de l'investissement.

Les principaux domaines de dépenses sont les suivants :

- l'assurance dommages aux biens des lycées ;
- les actions relatives à la transition énergétique ;
- les interventions relatives au transfert de foncier des lycées ;
- la mise à jour des diagnostics techniques amiante (DTA) et les autres contrôles réglementaires ;
- les taxes et dépenses liées aux logements de fonction ;
- la convergence / mise à jour de la base de données patrimoniale.

Actions en faveur de la transition énergétique :

C'est sur ce programme que sont gérées les actions liées à la transition énergétique qui ne relèvent pas des programmes de travaux. Les actions opérées en 2024 visent à :

- améliorer la connaissance du patrimoine technique notamment par la poursuite du relevé des installations techniques existantes,
- connaître les consommations : en 2024, l'acquisition d'un portail énergétique DEEPMI permettra d'obtenir une connaissance et un suivi facilité des consommations des établissements.

Dépenses sur le foncier :

La loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales prévoit, dans son article 79-II, le transfert de la propriété à titre gratuit au profit de la région des biens immobiliers des établissements visés à l'article L214-6 du code de l'éducation appartenant à l'Etat, à un département, une commune ou un groupement de communes. Cette disposition est applicable depuis le 1er janvier 2005. Sur ce fondement, la Région engage des discussions pour régulariser la situation juridique du patrimoine dont elle a la charge.

L'Etat ne prend plus en charge la rédaction des actes authentiques de transfert de sorte que, quelle que soit la personne publique originellement propriétaire, la Région assume l'ensemble des frais y afférent et notamment les frais d'expertise pour évaluation de valeur et les frais d'acte notarié.

La Région s'appuie, entre autres, sur les travaux d'un géomètre-expert pour relever les emprises et identifier les surfaces foncières à régulariser.

La campagne de relevés topographiques et de délimitation des sites a ainsi été engagée en 2019, pour assurer une meilleure connaissance du patrimoine et une harmonisation des données et des plans nécessaires à la gestion du patrimoine immobilier. Ce marché étant expiré, dans la continuité et pour finaliser les relevés un nouveau marché a été lancé en 2024.

En 2024, le nouveau marché topo/delim a été attribué en février 2024 à GEOMEXOPERT titulaire du nouvel accord-cadre Topo et délimitation.

Mise à jour des diagnostics amiante des établissements et autres contrôles réglementaires :

- Tous les DTA (dossier technique amiante) établis avant la parution du décret du 3 juin 2011 doivent être mis à jour par le propriétaire. La mise à jour a été engagée et se poursuivra sur trois ans pour la totalité des lycées à la suite du marché spécifique lancé au 1er trimestre 2022 et dont les derniers lots ont été attribués en 2023. Afin de faciliter la consolidation des données amiante, la Région s'est dotée d'une plateforme interactive (Amiante 360) permettant de centraliser et d'intégrer les informations issues de la mise à jour des nouveaux DTA. L'intégration de ces données sera poursuivie en 2025. En 2024, la moitié des lycées sont intégrés dans Amiante 360. (8 marchés à bons de commande ont été émis, 743 dossiers DTA intégrés dans Amiante 360 par les diagnostiqueurs...).

2 ventes en cours sur le site de vente aux enchères AGORASTORE (Champagnole et Champignelles).

40 dossiers en cours en 2024 (acquisitions, transfert, cessions, désaffectations, conventions...).

Logements de fonction :

- Paiement des taxes foncières sur les logements de fonction non dédiés aux nécessités absolues de services...
- Paiement de loyers et charges pour les logements situés hors lycée, dans le cas de déficit de logement pour les personnels d'Etat.

En 2024, ce sont 1 253 logements de fonction qui sont occupés, 43 taxes foncières qui sont payées, 74 taxes d'habitation.

Base de données de gestion patrimoniale :

- La maintenance des bâtiments nécessite une connaissance précise de leur architecture. La Région a investi en 2023 dans l'achat d'une plateforme de gestion patrimoniale STONAL, permettant une convergence progressive des deux anciennes bases de données patrimoniales. Les objectifs visés sont de doter la Région d'un référentiel unique et partagé en assurant la migration des données, des maquettes et des plans 2D 3D disponibles et d'archiver les plans existants dans une GED (gestion électronique des documents) immobilière.

L'année 2024 a permis de lancer un marché pour une durée de 4 ans et a été consacrée à œuvrer pour harmoniser la modélisation du dessin inhérentes aux plans des bâtiments à disposition, d'ouvrir la base de données en consultation à toutes les directions en lien avec la thématique lycées, rendre accessible la partie « plans » et « surfaces » et de travailler à la restructuration sur la modélisation des logements de fonction pour faciliter l'intégration et l'extraction de données. Un marché de relevé des plans des lycées et 429 comptes utilisateurs ont également été créés cette année dans STONAL. 7 577 plans qui ont été intégrés dans la base de données patrimoniale STONAL.

Programme 32P08 – Plan de relance CREPS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P08	Plan de relance CREPS				73 166,22	57 110,61	78,06%

Ce programme couvre la rémunération du mandataire la SPLAAD en charge de la conduite de l'opération de travaux de modernisation du CREPS.

Programme 32P09 – CREPS

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P09	CREPS				4 176 833,78	4 004 736,69	95,88%

La Région, avec le soutien financier de l'Etat a investi 13,5 M€ depuis le commencement de l'opération pour moderniser le CREPS dont elle est propriétaire pour les équipements d'entraînement de haute performance. Le CREPS dont la Région est propriétaire, a donné lieu à une démarche de schéma directeur qui a défini l'ensemble des travaux à conduire sur le site. Plusieurs opérations de travaux nécessaires à l'identification du site du CREPS de Dijon comme base arrière de préparation des JO de Paris 2024 concernent cet établissement :

- construction du Centre de performance et de préparation athlétique,
- construction d'annexes aux gymnases existants (création de vestiaires, douches et stockages de matériels) - rénovation des hébergements, de la cuisine...
- construction d'une halle sportive.

Les travaux conduits par la SPLAAD ont débuté en avril 2022, la pose de la première pierre s'est déroulée le 5 juillet 2022. La première phase portant sur la construction d'un Centre de Préparation et Performance Athlétique (C2PA) d'une surface de 1 345 m² sur deux niveaux et de la réhabilitation lourde de l'hébergement "NOTOS" ont été réceptionnés en juillet 2023 ; le reste des locaux "NOTOS", les vestiaires du gymnase Jacob et la restauration ont été réceptionnés au premier semestre 2024. Les bâtiments C2PA, NOTOS ET BOREE ont été inaugurés le 18 octobre 2023. L'opération de modernisation a été réceptionnée comme convenu au premier semestre 2024 . Des travaux de gros entretien sont prévus pour parachever la modernisation du CREPS et finaliser l'opération : réfection de couvertures, raccordement au réseau de chauffage urbain notamment.

Fonctionnement et équipement des lycées

Eléments de contexte de l'année 2024

Le contexte de forte inflation notamment en matière d'énergie a continué d'impacter fortement les équilibres budgétaires habituels des lycées malgré l'augmentation des dotations et a impliqué parallèlement une augmentation du forfait d'externat.

Descriptif des programmes budgétaires

Donner les moyens de fonctionner aux lycées et prendre en charge leur équipement

Programme 22P02 – Prestations de service

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P02	Prestations de services	108 568,71	51 015,77	46,99%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 20P01 – Etudes – Communication – Organisation de séminaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
20P01	Etudes- Communication- Organisation de séminaires	39 200,00	23 520,00	60,00%			

Le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) relève de l'article L214-13 du code de l'éducation.

Ce contrat a pour objet d'effectuer l'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications, et d'organiser la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, compte tenu de la situation et objectifs de développement économique du territoire. Ce document vaut schéma des formations sanitaires et sociales et de l'orientation professionnelle.

Il a été élaboré au sein du comité régional de l'Emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) et couvrira la période 2022-2028 et a été voté à l'assemblée plénière du 16 décembre 2023.

Une prestation a été confiée au cabinet ITINERE pour proposer en 2023 une méthode d'élaboration, organiser et animer la concertation et les réunions thématiques collectives, l'écriture des restitutions et leur analyse et au terme du processus de consultation, l'accompagnement à l'écriture du document final, son illustration et sa mise en forme.

Le montant total affecté pour cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'est élevé à 80 000 € (30 000 € en 2021 et 50 000 € en 2022) dont 23 520 € ont été payés en 2024 correspondant à la phase 3 « Rédaction du contrat ».

Programme 22P08 – Acquisitions de matériels

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P08	Acquisitions de matériels				1 245,00	1 245,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 22P15 – Fonctionnement des lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P15	Fonctionnement des lycées	70 789 270,00	69 219 635,07	97,78%			

Dotation de fonctionnement :

La Région est en responsabilité du financement du fonctionnement des lycées publics. A ce titre, selon les dispositions de l'article L 421-11 du Code de l'Éducation, elle doit notifier, avant le 1er novembre de chaque année, la dotation globale de fonctionnement des établissements scolaires dont elle a la charge.

La détermination de ces dotations s'établit dans une période marquée par une inflation importante et une augmentation significative des coûts des énergies. Dans ce contexte très particulier, il revient à la Région d'apporter aux 128 lycées publics les moyens d'accueillir quelques 85 000 élèves et l'ensemble des communautés éducatives (129 lycées jusqu'au 01.09.2024)

Cette dotation est calculée selon des règles qui sont à la fois communes à tous les lycées et qui tiennent compte des spécificités de fonctionnement propres à chaque catégorie d'établissements. Ces modalités de calcul, éprouvées au fil des années, se fondent sur des données objectives (nombre d'élèves, nature des formations, nombre de m2, « trajectoire énergétique », coût des fluides, contrats obligatoires...), constatées aux comptes financiers des EPLE.

Des efforts de sobriété énergétique ont été réalisés par les lycées en 2022 et 2023 : les consignes communiquées par la Région ont été respectées autant que possible, des « plans de sobriété énergétiques » ont été élaborés, parfois avec la participation active des élèves, des agents régionaux et de l'ensemble des communautés éducatives. On constate sur la dernière année à l'échelle de l'ensemble des établissements une baisse de la consommation énergétique de l'ordre de 10 %.

Cependant les factures d'énergies demeurent en hausse en raison de l'inflation et l'année 2024.

Une fraction des recettes du service Hébergement/Restauration est déduite de la « dotation brute » et constitue donc une participation des établissements à leurs charges de viabilisation. Pour la dotation 2024, la prise en compte de l'augmentation des recettes du service Hébergement/Restauration enregistrée au dernier compte financier permet de retrouver, dans le calcul de la dotation, une contribution des établissements à un niveau similaire de celui des années antérieures à la crise sanitaire.

Par ailleurs, pour permettre d'assurer une équité dans la prise en compte des capacités contributives des lycées, il a été proposé de prendre en considération les lycées dont le fonds de roulement est supérieur à 100 jours au 31 décembre 2022. Pour ces lycées, la dotation théorique

de fonctionnement versée par la Région était minorée d'un montant correspondant à la moitié de la part excédant les 100 jours de fonds de roulement. Seuls 19 lycées sont concernés pour un montant global de 1 024 370 €.

- Finalement, et compte-tenu de l'ensemble de ces paramètres, la dotation globale de fonctionnement pour l'année 2024 était par rapport à celle de 2023 en augmentation de 1,6 M€ (+4 %).

Elle s'élevait à 46 352 901 € et se décomposait comme suit :

- Pour les lycées de l'Education nationale, la dotation 2024 s'élevait à 41 120 500 €
- Pour les lycées agricoles, la dotation 2024 s'élevait à 5 232 401 €

Dotations complémentaires :

Ces crédits permettent aux établissements de faire face à des dépenses exceptionnelles ou imprévisibles. Le contexte actuel d'augmentations importantes des coûts de la viabilisation ne permettait plus à certains établissements, déjà fragiles, de faire face aux factures de gaz, d'électricité...

Après analyses approfondies des situations financières des établissements identifiés comme fragiles et qui ont donné lieu pour les situations les plus problématiques à des dialogues de gestion, 99 dotations complémentaires de fonctionnement ont été accordés pour un montant total de 4 428 364,43€.

Forfait d'externat :

Le Code de l'Education impose à la Région une participation au fonctionnement des lycées privés sous contrat avec l'Education nationale (forfaits d'externat « part matériel » et « part personnel »). Le forfait 2023 attribué à chaque établissement a été calculé selon le principe de parité avec les établissements publics.

Les établissements privés sous contrat avec le ministère de l'agriculture ne relèvent pas du forfait d'externat, l'Etat finançant par le biais d'une dotation spécifique, leurs charges de fonctionnement.

Aussi, la Région doit financer les dépenses de fonctionnement des classes des lycées sous contrat d'association avec le ministère de l'éducation nationale, sous la forme de deux contributions forfaitaires : « part personnel non enseignant » et « part matériel ». Elles doivent être calculées par élève et par an et correspondre au coût moyen d'un élève externe dans les lycées de la Région (principe de parité).

L'enveloppe totale du forfait au bénéfice des 36 établissements privés sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale cumulant la part « matériel » : 543 €/ élève et la part « personnel » : 534 €/ élève s'élevait à 16 701 039 € pour 15 507 élèves.

Ecoles de production :

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement technique privés hors contrat, à but non lucratif, déclarés aux rectorats des académies et labellisés au niveau national par la Fédération Nationale des Écoles de Production (FNEP).

Ces « écoles entreprises » se donnent pour objectif d'accueillir et d'accompagner un public de 14 à 18 ans en rupture scolaire et en situation d'exclusion, et constituent donc une véritable alternative de formation pour ces publics en difficulté. La pédagogie est basée sur la mise en situation de production réelle avec un suivi personnalisé. La durée d'un cursus est de deux ans pour un CAP et de deux années supplémentaires pour un bac professionnel.

La Région comptait à la rentrée 2024 huit écoles de production.

Commune	Nom	Année scolaire
		2024-2025
Dijon	Ecole de production 21	15
Besançon	Ecole de production de Besançon	44
Dole	ECCOFOR	30
Biches	Ecole de production 58	8
Saint Loup Sur Semouse	Avenir Bois Formation	15
Chalon Sur Saône	Ecole de production de Chalon sur Saône	23
Le Creusot	Ecole de production le Creusot	13
Cravanche	Ecole de production de Belfort	14
Effectif total		162

Les subventions de fonctionnement versés aux écoles de production en 2024 s'élèvent à un montant total de 453 800,00 €.

Étiquettes de lignes	Somme de Montant payé
28368-ASS ECCOFOR	78 400,00
73532-ASS ECOLE PROD CHALON S/SAONE	67 200,00
74019-ECOLE PRODUCTION BESANCON	126 000,00
90284-ASS AVENIR BOIS FORMATION	42 000,00
91171-ASS EDPM 58	19 600,00
92884-ASS EDP 21	39 200,00
92885-EDP DE BELFORT CRAVANCHE	36 400,00
95081-ASS ECOLE PRODUCTION 71	45 000,00
Total général	453 800,00

Prime d'assurance véhicule :

Dans le cadre des missions qu'elle doit assurer, la Région est amenée à recourir à des sociétés prestataires de services afin de mener des actions nécessaires au bon fonctionnement des lycées. A ce titre la Région assure les véhicules des lycées de la région.

L'assurance des véhicules des lycées a été confiée à BALCIA INSURANCE, au titre d'un nouveau contrat qui a pris effet au 1er janvier 2024 pour une durée de 5 ans.

Le montant payé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 356 758,27 €.

Frais de réception :

Les directions de la Région en lien avec les lycées sont amenées à organiser diverses rencontres et manifestations qui engendrent des frais de réception, fournitures, prestations diverses.

Il s'agit principalement :

- de la rencontre annuelle avec les acteurs concernés par la mise en œuvre du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP),
- de la rencontre de Brochon début juillet avec l'ensemble des équipes de direction des lycées, les Autorités académiques et les élus et directions régionales en charge de l'éducation,
- des réunions en cours d'année avec les groupes de concertations proviseurs et adjoints gestionnaires et les rencontres avec des équipes de direction d'établissements,
- des rencontres des réseaux d'encadrants techniques des lycées,
- de la rencontre annuelle dans le cadre de la mission égalité femmes - hommes avec des agents techniques.

Le montant payé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 10 907,47 €.

Prestations acquises par la Région au bénéfice des lycées

Programme 28P04 – Prestations de services

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P04	Prestations de services	1 034 981,38	861 973,93	83,28%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Equipement des EPLE

Programme 22P20 – Equipement des EPLE hors restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P20	Equipement				5 722 601,35	5 717 618,71	99,91%

La politique d'équipement des lycées répond aux besoins des établissements dans leurs différentes fonctions : équipements mobiliers des locaux, renouvellement d'équipements obsolètes, équipements pédagogiques liés à l'évolution des contenus de formation et les équipements de restauration.

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Au total, ce sont 5 717 618,71 € versés pour les équipements réalisés en 2024 (exemples d'acquisition d'équipements) :

Objet	Montant payé
Acquisition d'équipements destinés à la filière "Hôtellerie restauration - LP/SEP et lycée" SO	50 100,00
MS 2022-0450. Lycées : génie et procédés de l'eau. Formeuse à barquettes	52 039,20
MS 2023-0736. Lycées : équipement pédagogique de restauration. Fours	58 920,00
MI 2024-U0065. Lycées : matériel de restauration. Mat et équip de laverie. Nodier	60 301,10
subvention proportionnelle pour pose lave batterie	63 900,00
MS 2024-0778. Lycées : système pluritechno de prod. Robot collaboratif à un bras (7113,60euros remb avance)	64 022,40
MS 2022-0510. Lycées : équip métallurgie. Presse plieuse hydraulique (-8 349,84 euros remb avance)	66 798,72
MI 2023-0698. Lycées : équip prod mécanique. Tour horizontal CN 3 axes Genevoix (remb avance -20577,60)	69 062,40
M1 2024-U0051. Lycées : matériel de restauration. Mat distrib et maîtrise températures. Avance 15% TF+TC	75 278,58

MI 2023-0641. Lycées : équip pluritech de prod. Ligne indus didactique. Colomb. 90% car formation pas faite	87 312,94
MI 2023-0641. Lycées : équip pluritechno de prod. Ligne industriel didactique. Duhamel	87 690,00
MI 2023-0641. Lycées : équip pluritechno de prod. Ligne industriel didactique. Mandela	87 690,00
MI 2023-0699. Lycées : équip restauration. Matériel laverie. Le Mont Châtelet	88 540,78
MS 2023-0723. Lycées : équit médical. Etabli dentaire	102 510,00
MI 2023-0699. Lycées : équip restauration. Matériel laverie. LEGTA Nevers-Cosne CHALLUY	102 533,64
MI 2023-0698. Lycées : équip productique mécanique. Tour horizontal 3 axes	106 176,00
M2023-02F14M0642. Lycées : équip pluritechno didactisés. Ligne flexible industriel	246 366,00

Programme 28P06 – Equipement restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P06	Equipements restauration et péripédagogique				1 920 211,37	1 914 004,25	99,68%

La mission restauration, confiée aux établissements, implique l'usage de matériel professionnel dédié. Ces matériels permettent aux agents de la Région de confectionner quelques 10 millions de repas annuels dans de bonnes conditions.

Il est nécessaire de renouveler chaque année une partie du parc matériel permettant de le moderniser tout en améliorant les conditions d'ergonomie et de sécurité.

L'accord-cadre sur 4 ans (2022/2026), structuré en 4 lots ou familles (3 lots multi attributaires et 1 lot mono attributaire à bons de commande), permet de lancer des marchés subséquents pour acquérir du matériel neuf. Dans des cas très marginaux liés à un besoin de matériel spécifique ou à celui d'une livraison rapide permettant d'éviter la rupture de la continuité de service, l'achat hors accord cadre pourra être réalisé.

Pour les subventions, une enveloppe financière dédiée a été réservée dans le cadre du budget 2024. Elles sont proposées lorsque la spécificité du besoin ou la situation d'urgence rend préférable l'achat par le lycée lui-même.

Une procédure mise en place en juillet 2022, permet aux établissements d'exprimer et surtout de motiver leurs besoins, accompagnée systématiquement de deux devis. Ces dotations ont pour finalité de remplacer des matériels vétustes en urgence.

Ainsi, pour les EPLE concernés la Région contribue à garantir la continuité du service de restauration des établissements correspondants et à conforter la sécurité et la santé des agents affectés à cette mission.

Au total, 1,9 M€ ont été versés au titre de ce dispositif en 2024 (quelques exemples de réalisations) :

Objet	Montant payé
MI 2022-B0012. Avance BDC5	146 539,96
MI 2022-0525. Déploiement logiciels EASILYS lycées FC et maint lycées BFC. Acquisition licences Module Eqt	127 405,91
MI 2024-U0051. Lycées : matériel de restauration. Mat distrib et maîtrise temps. Janot	101 569,87
MI 2022-B0012. Lycées : équipement de restauration. Equip fabrique, service, manut. Avance 15% BDC6	82 512,72
MI 2024-U0065. Lycées : matériel de restauration. Mat et équip de laverie Davier	66 533,90
MI 2024-0065. Lycées : matériel de restauration. Mat et équip de laverie. La Prat's	61 849,92
M1 2024-U0065. Lycées : matériel de restauration. Mat et équip de laverie. Avance 15%	61 391,78
Subvention AER - LYCEE MOUCHARD	51 721,27
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fab service et manut. BDC5. Parc des Chaumes	29 836,66
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut . BDC5. Marmier	27 988,96
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BDC5. Mathias	25 253,74
SUBVENTION AER - LYCEE QUETIGNY - Réparation Groupe froid	24 900,00
MI 2024-U0051. Lycées : matériel de restauration. Mat distrib et maîtrise temps. Quelet	22 958,80
MI 2022-B0012. Lycées : équip restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BC5. Carnot	19 327,18

Subvention AER - LYCEE QUETIGNY : groupe froid 3 vitrines	19 000,00
MI 2024-U0051. Lycées : matériel de restauration. Mat distrib et maîtrise temps. Chardonnet	18 785,35
MI 2024-U0051. Lycées : mat de restau. Mat distrib et maîtrise temps. Le Corbusier (solde avance - 30554,59)	18 414,16
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BDC5. Mathias	17 625,50
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restau. Mat et équip de fabrication service et manut. BC5. LEGTA Fontaines	17 570,77
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BC5. LEGTA Beaune	16 364,62
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. Chardonnet	16 316,99
MI 2022-B0012. Lycées : équip restauration. Mat et équip de fab service et manut. BDC5. Follereau Belfort	16 105,98
MI 2022-B0012. Lycées : équip de restauration. Mat et équip de fabrication service et manut. BDC5. LPA Tournus	15 883,39

Aide à l'investissement des établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat et aides aux écoles de production

Programme 22P22 – Investissements lycées privés

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P22	Investissements lycées privés				1 589 358,27	1 537 018,07	96,71%

La Région Bourgogne-Franche-Comté accorde des subventions aux établissements privés sous contrat d'association et aux établissements d'enseignement privé agricole ainsi qu'aux écoles de production afin de leur permettre de réaliser les interventions qui s'imposent comme les travaux sur les bâtiments ou l'acquisition de matériels et équipements pédagogiques pour les établissements privés, l'acquisition de matériels et équipements pédagogiques pour les écoles de production.

En 2024, le montant réalisé s'élève à 1,5 M€ correspondant à 38 paiements (les paiements les plus significatifs sont listés ci-dessous) :

Objet	Montant payé
Sub 2022 Restructuration bât C espace Diderot (1ère phase) SO	191 498,00
Sub 2022 : Construction du bâtiment PESA (2ème T) SO	191 498,00
Sub 2021 : SSI, escalier secours, vidéosurveillance, labo SO	113 324,00
Sub 2024 (DL) : Rénovation bâtiments 1 et 4 (phase 1) SO	101 997,00
Sub 2022 Rempl. menuiseries extérieures et portes coupe-feu SO	96 050,00
Sub 2022 Restructuration bât pour création 4 classes (suite et fin) SO	92 567,90
Sub 2022 Sécu extérieurs, laboratoire, carrelages, mat pédago SO	89 300,00
Sub 2022 Mur escalade, équipement restaurant scolaire SO	80 139,00
Sub 2022 Peintures plafonds, Mobiliers scolaires, Matériels numériques AC1	76 562,40
Dossier 2022: SSI, Classe et internat, Passerelle, Mob AC1	72 242,90
Sub 2022 Rempl portes , organigramme clés, toitures... SO	40 501,85
Sub 2022 Façades de l'accueil SO	39 701,00
Sub 2022 Rempl portes , organigramme clés, toitures... AC1	37 972,15
Sub 2022 Sécurisation, rénovation salles pédagogiques et bureau, rempl. literie SO	27 580,00
Sub 2022 Sanitaires, toiture, matériels de restauration SO	25 953,42

Programme 22P23PR – Plan de relance 2020 Lycées privées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P23PR	Plan de relance 2020 Lycées privées				361 453,60	361 453,60	100,00%

En complément de la dotation annuelle, 2 M€ en 2021 et 1,65 M€ en 2022 ont été alloués par la Région dans le cadre du Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (PAIR) pour des travaux dans les lycées privés concourant spécifiquement à réduire les consommations d'énergie et des travaux de mise en conformité des bâtiments.

En 2024, le montant réalisé s'élève à 361 453,60 € pour la construction du bâtiment PESA (1ère tranche) au bénéfice de l'association de gestion notre dame Saint Jean.

Programme 22P34 – Equipement des lycées PPE hors restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P34	Equipement des lycées PPE hors restauration				5 098 290,10	5 043 068,44	98,92%

Les lois de décentralisation ont confié à la Région la charge des équipements des lycées.

Dans le cadre du premier équipement, du renouvellement ou de la gestion de matériels des lycées, la Région Bourgogne-Franche-Comté attribue des dotations pour l'acquisition de différents biens mobiliers ou l'amélioration des matériels à destination des lycées.

Ces différentes dotations peuvent soit résulter de l'ouverture de nouvelles sections, soit être le complément ou le renouvellement nécessaire au maintien du niveau d'accueil des établissements : externat, internat, demi-pension... mais aussi répondre à des besoins de renouvellement de matériels hors normes de sécurité.

Une procédure dématérialisée (Plan Pluriannuel d'Equipement), permet aux établissements d'exprimer, chaque année, leurs besoins en matériels pédagogiques. Elle favorise l'anticipation et la répartition des dotations et facilite ainsi l'acquisition directe des matériels via la réalisation de marchés publics ou l'attribution de subventions.

Ces demandes d'équipements font l'objet d'une étude conjointe avec les autorités académiques : les corps d'inspection ont la possibilité de piloter une filière et de recommander l'acquisition d'un même équipement pour plusieurs établissements, favorisant ainsi le travail collaboratif entre les lycées, la formation des enseignants et une homogénéité du parc de matériels.

La Région veille aussi aux impacts sur l'infrastructure et l'environnement, au respect des normes de sécurité, aux contraintes de livraison (accessibilité, manutention nécessaire...) et à anticiper la réalisation des travaux préalables à l'installation des équipements.

En 2024, le montant versé aux EPLE s'élève à 5 M€.

Quelques exemples de financement :

- PPE Agents : marchés agents notifié en janvier 2024 concernant les commandes notamment pour les établissements tests sur le marché régional « monobrosses », « chariots de ménage », qui représentent 227 000 € en 2024,
- PPE Mobilier : remplacement de chaises plus légères pour limiter les risques musculosquelettiques 13 100 € payés en 2024
- PPE Véhicule : 1er triporteur acheté 5 056 € pour test et évaluation. En fonction des résultats de l'évaluation, ces équipements viendront en remplacement des véhicules de service quand cela est possible
- PPE Pédagogique :
 - griffe à foin pour le LEGTA Granvelle permettant une mise en sécurité des utilisateurs pour un montant de 81 120 €,
 - presse plieuse pour le lycée Niepce Balleure avec un co-financement important du CFA académique pour un montant de 130 000 €,
 - de façon identique un robot de soudure au lycée Léon Blum du Creusot pour un montant global de 115 000 €,
 - subvention permettant le changement de 3 lignes de froid pour le lycée Vauban d'Auxerre pour un montant de 141 024 €.
 - Subvention versée pour l'acquisition d'une conditionneuse à yaourts à l'ENIL BIO de Poligny pour un montant de 104 800 €
 - 6 salles de sciences complètes pour les lycées pour un total de 126 830 €
 - P.E. Victor - MOREZ (25 600 €)
 - Ch de Gaulle – DIJON (19 700 €)
 - J.M. Boivin – CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR (17 000 €)
 - H. Fontaine – DIJON (14 150 €)
 - Claudel – DIGOIN (40 612 €)
 - R. Cassin – MACON (9 770 €)

(Dont 1 270 280,00 € réalisés au titre de la dotation du complément de renouvellement du matériel).

En parallèle du PPE, la Région décide d'octroyer une dotation d'investissement pour donner aux EPLE et EPLEFPA de l'autonomie et de la réactivité dans l'acquisition de certains équipements cités ci-après, pour lesquels l'utilisation de la procédure PPE n'apporte pas de plus-value.

Programme 28P03 – Actions périscolaires et services à la restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P03	Actions périscolaires et services à la restauration	1 259 108,61	819 293,63	65,07%			

La Région a développé divers modes d'interventions et de financement pour permettre aux lycées de mener en propre des actions péripédagogiques et culturelles, de s'inscrire dans des propositions mises en œuvre par la Région ou de bénéficier de propositions culturelles portées par des acteurs que la Région conventionne.

Au total, 819 293,63 € réalisés en 2024 (dont 631 565,38 € réalisé pour EVEIL et 187 728,28 € hors EVEIL : BFC reporter, échappée littéraire...).

Grace au dispositif EVEIL (enveloppe pour la vie, l'épanouissement et l'implication des lycéens) la Région finance 700 projets péripédagogiques portés par les lycées publics et privés.

Pour la campagne 2023/2024, 680 000 € versés pour financer 641 projets dans 180 lycées : la campagne 2023/2024 fut similaire à la précédente qui renouait pour la première fois depuis le COVID avec une totale normalité.

EVEIL 2023/2024

Projets : répartition par thème (du thème le plus utilisé au moins utilisé) ; exemple	
Etablissement	Projet
Education artistique, culturelle, scientifique (31% des projets)	
LEGT Raoul Follereau NEVERS (58)	Parcours culturel pour les internes. Activités le mercredi après-midi : sorties culturelles (théâtre, cinéma - partenaires locaux). Poursuite du développement d'un espace culturel à l'internat : livres, revues, jeux de société ; ciné-club (DVD). Implication des élèves dans les choix et l'animation. Entre octobre et juin.
Santé, prévention des conduites à risques, accomplissement par le sport et sensibilisation aux handicaps (19% des projets)	
LP Les Huisselets MONTBELIARD (25)	Activités sportives de pleine nature : VTT, canoë-kayak, paddle, accrobranche, course d'orientation. Autour de Belfort, Baviilliers. Elèves bac pro Maroquinerie. Courant juin. Vidéo, photos, articles.
Ouverture à l'international (15% des projets)	
LPO Edouard Belin VESOUL (70)	Echange avec l'Allemagne (Leipzig). 26ème édition. Thème : C'est aussi notre monde. Langue, histoire, culture, citoyenneté européenne. Travail en classe. Cofinancement OFAJ. Elèves germanistes Sde. Voyage : 6/15 mars. Carnets de voyage, reportage radio.
Citoyenneté, laïcité, droits, discriminations et solidarités (13% des projets)	
LPO Du Bois MOUCHARD (39)	NON aux discriminations, OUI à l'égalité. Actions diverses : pièce de théâtre des Scènes du Jura (avouer son amour), escape game sur le harcèlement et animation Is'cape avec Info jeunes Jura, intervention d'une maman cheffe d'entreprise, exposition + jeu ega'game + documentaire Woman sur femme et emploi. Tous les élèves.
Relation école-entreprise, découverte des milieux professionnels et des métiers (8% des projets)	
LEGTA La Barotte - Haute Côte d'Or CHATILLON-SUR-SEINE (21)	Visite du marché de Rungis et de l'exploitation agricole d'un lycée agricole de Seine-et-Marne. Préparation, exploitation. Elèves 1ère CGEA. 27/28 mai.
Environnement, développement durable, économies alternatives, lutte contre le gaspillage alimentaire (6% des projets)	
EREA Jules Verne JOIGNY (89)	Projet ANE : Animaux, Nature, Ecologie. Devenir acteur de la transition écologique. Développer les gestes éco-responsables, créer une exposition de photographies avec textes explicatifs. Activités diverses dans et en-dehors de l'EREA. Elèves internes. Année scolaire.
Devoir de mémoire (5% des projets)	
LEGT Camille Claudel DIGOIN (71)	Travail sur la première Guerre mondiale. Sortie en Alsace sur le site du Vieil Armand. Visite guidée du champ de bataille et de la nécropole, musée. Relation avec la Fondation André Maginot, participation à un prix de la mémoire et du civisme. Elèves Tle spécialité HLP ou HGGSP. Le 26 septembre.
Presse, médias, réseaux sociaux (2% des projets)	
LEGT Gustave Courbet BELFORT (90)	Liberté d'expression. Rencontre avec un dessinateur-journaliste en exil. Partenaires : Cartooning for peace, Rodho. Programmes SES, Histoire-Géographie. Deux classes de Sde. Courant avril/mai.
Culture et usages du numérique (1% des projets)	
LP Pierre-Adrien Pâris BESANCON (25)	Educations aux usages du numérique. Thème : la cyber-dépendance. Intervenant : association Tinternet & cie (éducation populaire). Les 4 classes de 1ère. En mars.

Echappée littéraire (projets, agence livre et lecture et acquisition d'ouvrages) :

L'objectif est de promouvoir la littérature et la création contemporaine de langue française. La Région organise un prix littéraire qui permet chaque année à une vingtaine de lycées volontaires d'y faire participer des classes et leurs élèves (rencontres avec les auteurs, mise en œuvre de projets pédagogiques dédiés, sélection des auteurs pour la remise du prix).

Pour l'édition 2023/2024, budget de 71 715,13 € réalisé avec 22 lycées participants, acquisition de 112 collections des ouvrages en compétition 44 rencontres effectuées dans les lycées avec les 8 auteurs sélectionnés 5 prestations d'animations effectuées avec les libraires partenaires 18 projets menés en lien avec le dispositif rémunération et accompagnement des auteurs et autrices dans les lycées avec réalisation de vidéos de leurs interviews.

Pour l'édition 2024/2025 en cours, budget de 82 389 € engagés avec 27 lycées participants, acquisition de 133 collections des ouvrages en compétition 54 rencontres programmées dans les lycées avec les 8 auteurs sélectionnés 8 prestations d'animations prévues avec les libraires partenaires 12 projets menés en lien avec le dispositif + rémunération et accompagnement des auteurs et autrices dans les lycées avec réalisation de vidéos de leurs interviews.

BFC Reporter :

L'objectif est de permettre aux jeunes de s'initier aux médias et à l'information et ainsi d'exercer leur citoyenneté. Les jeunes lycéens sont invités à concevoir avec l'aide de professionnels des productions. Depuis 2023, intensification de sa dimension formative grâce à l'intervention de journalistes dans les lycées auprès des équipes sélectionnées ainsi que de dessinateurs de presse. Il aboutit à la production d'un magazine collectif produit avec les dix lycées volontaires lors d'une journée hackathon. Le magazine réalisé à cette occasion est diffusé largement.

12 642,04 € réalisés permettant la participation de 10 lycées au hackathon organisé le 21/03/2024, qui ont bénéficié d'une formation de 6 h 00 avec un journaliste professionnel et de l'intervention de 2 h 00 d'un dessinateur de presse, de l'accompagnement de leur journaliste référent lors de la journée hackathon et de l'édition de 1 425 exemplaires du magazine commun réalisé à l'issue de la journée.

Dispositif OSE :

Il s'agit d'un nouveau dispositif initié en 2022 au titre du plan de mandat qui vise à soutenir et valoriser la dynamique de projets proposés et menés par les jeunes lycéens membres des instances représentatives dans leur établissement. L'objectif est de conforter leur capacité d'action et de mobilisation au bénéfice de la communauté éducative. La proposition a vocation à s'adresser à une vingtaine d'établissements chaque année.

22 287,87 € réalisés sur les 33 271,16 € engagés (bilan d'exécution en cours d'envoi) permettant aux 12 lycées candidats de mener les actions avec les élèves engagés et d'organiser la journée de restitution des projets qui s'est déroulée le 23/05/2024 au lycée Simone Weil à Dijon.

ECOLYCEE :

La Région a également sensibilisé aux enjeux du développement durable par la charte régionale « Ecolycée », qui a pour objectif de faire évoluer les comportements des lycéennes et lycéens et de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Le nombre de lycées inscrits dans la démarche au 22 mai 2024 est de 113 sur 125 :

- 65 lycées bourguignons sur 71
- 48 lycées francs-comtois sur 54

Avant le comité de pilotage du 22 mai 2024, 17 lycées étaient au niveau 1, 34 lycées étaient au niveau 2 et 48 lycées étaient au niveau 3.

Ainsi le 22 mai 2024, le comité de pilotage s'est réuni et a proposé l'attribution de la reconnaissance "Ecolycée" aux établissements suivants :

<u>COTE D'OR</u>	<u>DOUBS</u>	<u>JURA</u>	<u>NIEVRE</u>
Lycée Jean-Marc Boivin – CHEVIGNY-SAINT- SAUVEUR – Niveau 2	LP Nelson Mandela - AUDINCOURT – Niveau 3	Lycée Paul-Emile Victor - CHAMPAGNOLE – Niveau 3	Lycée Maurice Genevoix – DECIZE – Niveau 2
Lycée Montchapet – DIJON – Niveau 3	LP Nelson Mandela - AUDINCOURT – Niveau 3	- LP Montciel – LONS-LE- SAUNIER – Niveau 3	
Lycée Hippolyte Fontaine DIJON – Niveau 1	Lycée Pasteur – BESANCON – Niveau 3	- LEGTA Mancy - LONS-LE- SAUNIER – Niveau 1	
LP Eugène Guillaume – MONTBARD – Niveau 3	- LEGTA Granvelle – DANNEMARIE-SUR- CRETE – Niveau 1	- LEGTA Edgar Faure - MONTMOROT – Niveau 3	

<u>HAUTE SAONE</u>	<u>SAONE-ET-LOIRE</u>	<u>YONNE</u>	<u>TERRITOIRE DE BELFORT</u>
Lycée Cournot – GRAY – Niveau 1	Lycée Pontus de Tyard – CHALON-SUR-SAONE – Niveau 3	- Lycée Chevalier d'Eon – TONNERRE – Niveau 3	- LP Diderot – BAVILLIERS – Niveau 3

RENOUVELLEMENT LABEL :

- LEGTA Olivier de Serres – QUETIGNY

- Lycée Pergaud - BESANCON
- Lycée Nodier - DOLE
- Lycée Hyacinthe Friant – POLIGNY

A l'issue du comité de pilotage du 22 mai 2024, 113 lycées sur 125 sont inscrits dans la démarche. 6 lycées sont au niveau 0 (lycées inscrits mais n'ayant pas déposé de dossier), 18 lycées sont au niveau 1, 31 lycées sont au niveau 2, 58 lycées sont au niveau 3 dont 4 lycées avec renouvellement du label en 2024 (LEGTA De Serres – QUETIGNY ; lycée Pergaud – BESANCON ; Lycée Nodier – DOLE ; Lycée Friant – POLIGNY).

L'attribution du label « Ecolycée » à un établissement doit être soumise au vote des élus régionaux, sur proposition du comité de pilotage. Il est décerné pour une durée de 5 ans. Son renouvellement implique un audit de l'établissement concerné et un nouvel examen en comité de pilotage avant une décision en assemblée.

Programme 28P05 - Aides restauration hébergement et sport scolaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
28P05	Aides restauration hébergement et sport scolaire	4 748 250,00	4 319 887,77	90,98%			

Installations sportives :

Le code de l'éducation (article L214-4) prévoit que les équipements nécessaires à la pratique de l'éducation physique et sportive doivent être prévus à l'occasion de la création d'établissements publics locaux d'enseignement.

Tous les établissements ne bénéficient pas d'équipements suffisant pour répondre aux besoins du sport scolaire (et du sport UNSS). Dans un objectif de mutualisation, et conformément au code de l'éducation, des conventions sont passées entre les établissements publics locaux d'enseignement, leur collectivité de rattachement et les propriétaires d'équipements sportifs afin de permettre la réalisation des programmes scolaires de l'éducation physique et sportive.

Depuis 2020, les montants liés aux « installations sportives » ne sont plus intégrés dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement. Une dotation spécifique est attribuée à l'ensemble des établissements.

Pour des conventions antérieures à ce changement, la Région peut être amenée à régler les factures émises par les collectivités propriétaires des équipements sportifs.

Au total, 900 697,05 € réalisés en 2024 :

Objet	Montant payé
CP 31/05/2024 Redevance installations sportives-fonctionnement Halle des sports 2022-2023	30 000,00
CP 31/05/2024 Redevance IS-utilisation gymnase communal le lycée Astier-année 2022-2023	19 492,78
CP 31/05/2024 Redevance IS-utilisation gymnase communal par lycée Astier-année 2021-2022	18 599,27
CP 31/05/2024 Compl. dotations IS année 2022-2023 - Dept 21	100 340,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 25	28 155,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 39	14 395,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 58	11 878,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 70	34 896,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 71	104 634,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 89	86 733,00
CP 31/05/2024 Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023 - Dept 90	18 359,00
CP 31/05/2024 Acpte dotations spécifiques IS année 2023-2024 - Dept 21	111 141,00
CP 31/05/2024 Acpte dotations spécifiques IS année 2023-2024 - Dept 25	27 911,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 39	9 525,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 58	6 044,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 70	37 537,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 71	82 011,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 89	72 364,00
CP 31/05/2024 Acpte dotation spécifique IS année 2023-2024 - Dept 90	15 315,00
CP 15/11/2024 - Acpte dotations spécifiques IS année 2023-2024	11 892,00
CP 15/11/2024 - Compl. dotations spécifiques IS année 2022-2023	59 475,00
	900 697,05

Aide au fonctionnement de la restauration de l'internat et de l'hébergement :

Un dispositif « aide au fonctionnement de la restauration et de l'internat (AFRI) » (mis en place en 2022 par suite de la suppression du fonds commun des services d'hébergement (FCSH)) permet le financement de dépenses particulières à certaines établissements et nécessaires à la continuité des services de restauration et d'hébergement à savoir :

- les réparations urgentes de matériels de restauration nécessaires à la continuité du service
- les déficits accidentels du service d'hébergement et de restauration
- les remboursements de traitements sanitaires urgents
- les transports des internes et/ou demi-pensionnaires
- les hébergements temporaires dans une autre structure
- les locations de matériels nécessaires à la continuité du service
- les surcoûts induits par l'intervention d'un prestataire pour la livraison de repas

Les dépenses liées aux subventions dans le cadre d'AFRI s'élèvent à 447 963,72 € pour 2024.

Aide aux familles pour la restauration tarification sociale :

L'Assemblée plénière des 29 et 30 juin 2023 a déterminé les modalités des trois dispositifs de tarification sociale pour 2024 :

- Le dispositif d'aide aux élèves boursiers scolarisés dans les établissements publics et privés, permet à l'ensemble des élèves boursiers demi-pensionnaires (au forfait) et internes (sauf apprentis et post -bacs) de percevoir une aide variable en fonction de l'échelon de la bourse Etat. Son montant peut varier de 160 € à 180 € pour un demi-pensionnaire et de 300 € à 400 € pour un interne. Cette aide est déductible de la facture de pension ou demi-pension du 2ème trimestre voire du 3ème trimestre, quel que soit le reste à charge des familles après la déduction de la bourse. Les subventions seront versées en une fois aux établissements à la notification. Une régularisation des montants accordés pourra éventuellement intervenir au vu des décisions du Rectorat et de la DRAAF sur le nombre d'élèves boursiers.
- Le dispositif d'aide aux familles non boursières. Elle a vocation à aider les familles dont les revenus sont légèrement au-dessus des seuils des bourses de l'Education nationale. Cette aide est à destination des lycéens inscrits dans un établissement de la Région, non bénéficiaires d'une bourse d'Etat. Elle s'adresse aux familles aux revenus modestes, qui ont inscrit leur lycéen à la demi-pension ou à l'internat, en s'engageant sur un forfait. Il s'agit d'une aide annuelle de 130 € pour les demi-pensionnaires et 250 € pour les internes.

Les conditions à respecter pour bénéficier de l'aide sont les suivantes :

- être lycéen, ou 3ème découverte professionnelle, ou 4ème ou 3ème agricole scolarisé dans un lycée public ou privé de Bourgogne Franche-Comté +,
- ne pas être bénéficiaire de la bourse de l'Etat / Être demi-pensionnaire (inscrit au forfait) ou interne,
- être rattaché fiscalement au demandeur,
- présenter des revenus compris entre les barèmes ci-dessous :

(Revenu fiscal de référence renseigné sur la première page de l'avis d'imposition de l'année 2023 sur les revenus 2022. Si vous êtes en concubinage, somme des revenus fiscaux de référence des avis d'imposition des deux conjoints).

Niveaux de revenu maximum d'éligibilité (revenu 2022- avis d'imposition 2023-)	Barème Dispositif Région	Plafonds de la Bourse Education Nationale (Barème 2023/2024)
Nb d'enfants à charge		
1	22 552,00	20127,00 €
2	24 284,00	21 674,00 €
3	27 754,00	24 769,00 €
4	32 092,00	28 641,00 €
5	36 428,00	32 511,00 €
6	41 634,00	37 157,00 €
7	46 837,00	41 801,00 €
8 et plus	52 041,00	46 446,00 €

Le dispositif d'appui aux lycées publics et privés pour l'aide personnalisée aux familles en matière de restauration et d'hébergement, à l'instar du fonds social lycéen accordé par l'Etat, permet d'attribuer aux établissements, une aide financière, afin de répondre aux besoins des familles qu'ils ont repérés.

Un bilan a été demandé en fin d'année 2024 relatif à l'utilisation des aides versées.

Au total, 2,9 M€ ont été versés au titre de ce dispositif en 2024.

Soutenir le pouvoir d'achat des familles par des tarifs adaptés et des aides ciblées

Programme 22P18 – Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P18	Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ	3 108 701,23	2 899 595,80	93,27%	12 891,06	12 891,06	100,00%

Fonctionnement

Étiquettes de lignes	Somme de Montant payé
1er équipement	1 597,50
1er équipement 2024	895 684,00
CMQ	120 000,00
EDP FONCT	91 200,00
Ressources péda 2024	1 772 658,80
Ressources pédagogiques	18 455,50
Total général	2 899 595,80

La gratuité des ressources pédagogiques :

La Région, pour assurer l'égalité des chances dans l'accès au savoir finance la gratuité des ressources pédagogiques et soutient le pouvoir d'achat des familles. Le mode de gestion repose sur le versement direct de subventions aux établissements qui procèdent aux achats. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 20€ par élève attribuée à chaque établissement. La dotation est gérée en autonomie par l'établissement pour l'achat de ses ressources pédagogiques, sans contribution des familles.

En 2024, un montant de 1,7 M€ a bénéficié aux 103 771 jeunes répartis sur 202 établissements :

- 582 élèves en EREA,
- 85 356 élèves (LEG, LEGT ; LPO...) en lycée général,
- 17 833 élèves (LP ; LC ; LEAP ; LPA ; LTP : 14 480 bénéficiaires et MFR : 2 953 bénéficiaires).

Effectifs par typologie des établissements						
	Effectifs	LG/LGT/ LEGTA	LP	LPO	MFR	EREA
Publics EN	79 094	30 467	11 100	36 945	0	582
Publics Agri	5 078	4 426	652	0	0	0
Total publics	84 172	34 893	11 752	36 945	0	582
Privés EN	14 869	4 078	2 242	8 549	0	0
Privés Agri	4 730	0	886	891	2 953	0
Total privés	19 599	4 078	3 128	9 440	2 953	0
Total Général	103 771					

Dans le cadre de l'accompagnement des lycées sur le dispositif « Ressources pédagogiques », où la présence des manuels scolaires est encore importante, les établissements peuvent faire appel à des associations d'aide à l'insertion des personnes ou autres (Foyer socio-éducatif, associations d'élèves...).

A ce titre, la Coordination des associations d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi (COORACE) est retenue par la Région pour organiser, mettre en œuvre ce dispositif, et coordonner les mises à disposition de personnels par des associations intermédiaires.

Les crédits versés au titre de ce dispositif pour un montant total de 18 455,50 € comprennent :

- le financement pour des tâches logistiques (récupération et/ou redistribution des manuels scolaires) pour les établissements demandeurs, selon la répartition figurant en annexe,
- le financement de la mission assurée par la COORACE.

Premiers équipements des lycéens - aide à l'équipement professionnel :

Afin de favoriser l'égalité des chances, la Région a choisi d'aider les jeunes s'orientant vers des filières professionnelles porteuses d'emplois (hôtellerie, agriculture, BTP, électrotechnique, automobile...) en allégeant leurs dépenses de premiers équipements. L'aide de la Région permet l'acquisition en priorité de matériels individuels de protection offerts aux jeunes, mais également d'équipements collectifs qui deviennent propriété de l'établissement. La dotation est utilisée prioritairement pour l'achat d'équipements individuels de protection pour l'élève (exemple : les tenues). Les barèmes forfaitaires par élève ont été définis, allant de 20 € à 300 €.

En 2024, un montant de 897 461,50 € a été versé.

Pour les campus des métiers et des qualifications :

En 2024, la Région Bourgogne-Franche-Comté a accompagné 8 campus des métiers et des qualifications en attribuant une subvention de fonctionnement de 15 000 € chacun :

Dans ce cadre, 8 campus des métiers et des qualifications ont sollicité un financement auprès de la Région :

- Agroéquipement (tête de réseau : EPLEFPA de Vesoul),
- Alimentation-Goût-Tourisme (tête de réseau : GIP FTLV de Bourgogne),
- Automobile et mobilité du futur (tête de réseau : UTBM de Belfort-Montbéliard),
- Forêt-Bois (tête de réseau : ENSAM de Cluny),
- Industrie technologique innovante et performante (tête de réseau : E -TRANSFORM INSTITUTE au Creusot),
- Maroquinerie et métiers d'art (tête de réseau : Lycée Les Huisselets à Montbéliard),
- Microtechniques et systèmes intelligents (tête de réseau : ENSMM à Besançon),
- Territoire intelligent (tête de réseau : GIP FTLV de Bourgogne).

Chaque campus associe tous les lycées en lien avec sa thématique.

120 K€ réalisés au titre de la dotation pour les campus des métiers et des qualifications

Ecoles de production (antérieur au BP 24) :

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

- En fonctionnement : versement de 18 455,50 €
- En investissement : versement de 12 891,06 €

Investissement

Étiquettes de lignes	Somme de Montant payé
EDP INVEST	12 891,06
Total général	12 891,06

Numérique éducatif

Eléments de contexte de l'année 2024

La loi pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 (dite 'loi Peillon') a inscrit le numérique comme un puissant levier d'action pour transformer l'école et privilégier la réussite éducative de tous les élèves. Il doit permettre l'émergence de nouvelles pratiques au service des élèves et des enseignants.

Les dispositions de cette loi ont également confié aux collectivités, aux côtés de l'État, une responsabilité qui est essentielle au bon fonctionnement et au développement du numérique à l'école.

Dans ce cadre, la Région Bourgogne-Franche-Comté mène depuis plusieurs années une politique globale de développement des outils numériques aux côtés des lycées. À ce titre, elle finance, installe et maintient en bon état de fonctionnement l'ensemble du système d'information pédagogique et administratif des lycées, intégrant les objectifs de développement durable. Cela englobe les ordinateurs dans les salles de classe, les équipements réseau, les serveurs, le câblage des réseaux internes des établissements, la couverture Wifi, les liaisons Internet, ainsi que le financement des Espaces Numériques de Travail (ENT).

En 2024, la Région a développé une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, contribuant au développement des usages et de l'innovation dans ce domaine. Ses actions ont été articulées autour de trois orientations principales :

- Mettre à disposition des établissements un équipement de base efficace et responsable, comprenant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements, et la

maintenance.

- Accompagner et soutenir les usages numériques et l'appropriation des outils, en particulier par la communauté enseignante, en collaboration avec les autorités académiques.
- Contribuer au développement de projets innovants et d'expérimentations pédagogiques favorisant les usages du numérique à l'école.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 22P10 – Environnement numérique de travail

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P10	Environnement numérique de travail	295 022,56	174 048,29	58,99%			

Déployé depuis la rentrée 2019, pour l'ensemble des lycées, l'ENT ÉCLAT-BFC s'adresse à tous les acteurs de la communauté éducative.

Il intègre notamment plusieurs services de communication, de collaboration, de partage de documents et de travail personnalisé offrant aux enseignants la possibilité de développer de nouvelles pratiques pédagogiques avec les élèves. Il permet également d'accéder aux manuels et support numériques.

Chacun des 128 établissements dispose d'un portail internet public et d'un espace privatif intranet sécurisé pour échanger avec la communauté éducative.

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Les crédits inscrits ont permis de financer l'utilisation d'Éclat-bfc et de mettre en œuvre les opérations d'accompagnement nécessaires

Programme 22P11 – Fourniture d'accès internet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P11	Fournitures d'accès à internet	941 814,19	930 702,28	98,82%			

La Région s'est très fortement investie pour l'arrivée rapide du Très Haut Débit dans tous les lycées éligibles à la fibre optique. Les premiers accès ont été réalisés grâce à des liaisons fournies par un opérateur privé. En parallèle, depuis 2021, les lycées sont progressivement raccordés au réseau GFU (Groupe Fermé d'Utilisateurs) BFC-Connect.

En 2024, 24 nouveaux lycées ont été raccordés, ce qui porte à 60 le nombre total de lycées raccordés.

Pour les lycées qui ne sont pas connectés au GFU, la Région maintient la délégation à un opérateur privé pour la fourniture des connexions Internet avec des débits de 200 Mbits/s. Le budget alloué en crédits de paiement a permis de couvrir ces dépenses.

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 22P12 – Investissement numérique dans les lycées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P12	Investissement numérique Lycées				5 800 000,00	5 574 368,81	96,11%

La Région veille à ce que les établissements publics puissent remplir leurs missions de manière optimale, en sélectionnant les équipements informatiques les plus adaptés à chaque contexte. Pour équiper les lycées, elle procède à l'acquisition de matériels qu'elle met à disposition des établissements.

Les crédits 2024 ont permis de financer :

- le renouvellement du parc informatique dans les établissements,
- l'évolution des infrastructures réseaux,
- les projets numériques innovants,
- l'acquisition de logiciels spécifiques non pédagogiques.

Programme 22P13 – Fonctionnement du numérique éducatif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P13	Fonctionnement du numérique éducatif	565 563,25	565 563,24	100,00%			

Les crédits inscrits ont permis de couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles et récurrentes et des opérations spécifiques de prestations de service :

- prestations d'assistance et d'accompagnement,
- abonnement de licences Microsoft,
- acquisition de petits équipements.

Programme 22P14 – Lycées privés Numérique éducatif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P14	Lycees prives Numerique éducatif	51 600,00	48 190,50	93,39%			

La Région contribue au fonctionnement et à l'investissement des établissements privés dans le cadre de ses compétences obligatoires et de ses politiques volontaristes. Elle a mis en place un dispositif de soutien au financement des abonnements des connexions Internet des établissements privés.

Conformément au règlement d'intervention correspondant (50.12), adopté par la Commission permanente du 27 janvier 2023, les crédits positionnés sur ce programme correspondent aux subventions forfaitaires allouées aux lycées privés, au titre de l'année civile 2024, à hauteur de 1 200 € par établissement et par an.

1.8. Apprentissage



Éléments de contexte de l'année 2024

La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a modifié au 1er janvier 2020 le dispositif de l'apprentissage. Parmi les missions qui sont confiées à la Région par la loi, celle-ci peut verser des subventions en matière de dépenses d'investissement aux Centres de Formation d'Apprentis (CFA) du territoire régional et contribuer à leur fonctionnement quand des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elle identifie le justifient. La région bénéficie pour cela d'une dotation de France Compétences.

Dans une logique d'éco-conditionnalité, une révision du règlement d'intervention 51.04 relatif à l'investissement et à l'équipement dans les CFA a été proposée afin de renforcer les exigences environnementales associées au soutien régional.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 26P01 – Investissements et équipements des CFA

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P01	Investissement et équipement des CFA				11 317 236,66	10 169 645,27	89,86%

La Région peut verser des subventions de soutien aux dépenses d'investissement des CFA (Centre de Formation des Apprentis) que ce soit en matière d'équipements ou d'immobilier.

Deux projets d'envergure, ayant mobilisé des subventions de plus d'1 M€, peuvent être évoqués pour illustrer les priorités régionales, tant en matière d'aménagement du territoire, de développement économique que de performance énergétique.

La Région consacre environ la moitié du budget d'investissement des CFA au soutien au renouvellement des équipements pédagogiques :

- Soutien de la rénovation de l'ancien Lycée Léon Blum du Creusot pour l'implantation d'un CFA, afin de faire face à des difficultés de recrutement et de mobilité des apprenants sur le territoire Creusotin et en partenariat avec la communauté urbaine le Creusot Montceau dans le domaine de la cybersécurité. Faute de plateaux techniques sur le bassin du Creusot, le projet vise l'implantation d'un centre de formation pour une solution de formation complémentaire à l'existant, non concurrentiel, et permettant de former sur place des apprentis avec 2 nouvelles formations en 2024 de niveau bac pro et BTS, une formation de licence en 2025 et une formation de niveau MASTER en 2026.
- Soutien de la construction d'un nouveau bâtiment d'enseignement à Ecole métiers Dijon Métropole. Avec 1350 apprentis en évolution constante et 7 filières de formation dont une majorité dans des métiers en tension, le projet de l'Ecole des métiers propose la création de 26 salles de cours afin de pouvoir accueillir de manière qualitative l'ensemble des apprentis dans un bâtiment exemplaire au niveau environnemental : construit en bois isolé par l'extérieur avec des matériaux bio sourcés et qui intégrera des panneaux photovoltaïques et un système de récupération des eaux de pluie.

Programme 26P04 – Abondement du coût contrat

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P04	Abondement du coût contrat	3 873 542,51	3 871 260,00	99,94%			

La Région peut soutenir l'apprentissage en majorant les coûts contrats afin de répondre à des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique. La Région perçoit à ce titre une dotation par France compétences.

- L'abondement du coût contrat : ce dispositif permet de majorer les niveaux de prise en charge des coûts contrats définis pour chaque formation en apprentissage et versés par les Opérateurs de Compétences (OPCO), selon des conditions d'aménagement du territoire et de développement économique. Le soutien financier apporté par la Région aux CFA en 2024 a permis la majoration de 1 212 contrats d'apprentissage et l'accompagnement de 12 dossiers de développement et de valorisation de l'apprentissage, portés par des CFA.
- L'appel à projet Apprentissage a été lancé en 2024 afin de favoriser l'égalité d'accès à la formation via l'apprentissage et la réussite des apprentis. Il est constitué de 3 volets pour renforcer l'accompagnement pédagogique individualisé des apprentis en difficulté afin d'éviter les risques de rupture de contrat d'apprentissage, valoriser les démarches environnementales des CFA et la transmission aux apprentis des gestes écocitoyens pour un quotidien durable et enfin, valoriser les projets socio-culturels et les démarches de citoyenneté à destination des apprentis au sein des CFA, ainsi que les dispositifs de mobilité internationale. L'appel à projets a retenus 100 dossiers sur les 135 dossiers déposés par 58 CFA.

Programme 26P05PR – Plan de relance Apprentissage - Information des métiers

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P05PR	Plan de relance 2020 Apprentissage - Information des métiers				2 191 250,60	2 140 504,65	97,68%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

1.9. Orientation tout au long de la vie



Eléments de contexte de l'année 2024

La Région assure la compétence du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) ainsi que celle d'informations sur les métiers en coordonnant et en accompagnant les actions des organismes œuvrant dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie, mais également en soutenant les structures d'Accueil, Information et Orientation (AIO) telles que les missions locales entre autres.

En s'appuyant sur le schéma prévisionnel du SPRO élaboré pour la période 2023 à 2028, les enjeux de ces compétences sont d'assurer la lisibilité et la visibilité des actions conduites dans le domaine de l'orientation par les professionnels mais également d'améliorer la connaissance des métiers.

Quelques faits d'envergure régionale de l'année 2024 :

- Les Assises régionales de l'orientation, temps fort de la coordination des acteurs de l'orientation. Cette rencontre rassemblant les professionnels de l'orientation autour d'objectifs partagés a eu pour objectif de promouvoir et valoriser les bonnes pratiques, à favoriser l'interconnaissance et l'échange, tout en proposant des

espaces de co-construction dans un esprit d'intelligence collective. En choisissant comme lieu d'accueil le musée du jouet à Moirans en Montagne, la thématique a été celle de la place du jeu dans l'orientation.

- Studyrama, salons des études supérieures organisé prioritairement à destination des lycéens et lycéennes de la région, les 22 et 23 novembre à Dijon et le 30 novembre à Besançon. La Région a tenu un stand dédié à l'orientation afin de promouvoir auprès de tous les acteurs de la communauté éducative (parents, enseignants, élèves, jeunes) les outils développés par la collectivité régionale pour guider le public dans la découverte et connaissance des métiers et des formations proposées à l'échelle régionale.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 25P05 – Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
25P05	Service public régional de l'orientation tout au long de la vie	6 381 745,33	6 381 722,70	100,00%			

Ce programme apporte son soutien aux actions en faveur de l'information des publics dans le cadre de l'orientation tout au long de la vie, ainsi qu'à l'accompagnement des structures AIO (Accueil, Information et Orientation) telles que les missions locales ou les MIFE (Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi). Il permet d'accompagner notamment le CARIF OREF EMFOR. Ce programme permet également le financement d'actions diverses :

- Edition des guides d'orientation post-3ème et post-bac, pour la première fois en 2024, le guide après la 3ème a été distribué en version papier à tous les élèves des classes de 3ème de notre Région, afin de répondre aux souhaits des équipes pédagogiques et des familles.
- 1ère édition de la Journée régionale sur le décrochage scolaire, axée autour de l'accompagnement des jeunes décrocheurs et leur famille ; et la dynamique partenariale des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), cette rencontre avait pour objectif le partage d'expériences, l'échange et la recherche de solutions concrètes pour répondre aux enjeux de la lutte contre le décrochage scolaire, un enjeu majeur humain, social et économique, qui fait l'objet depuis plusieurs années d'une priorité nationale.
- Journée mixité et numérique, organisée pour promouvoir la mixité des métiers dans le secteur du numérique, secteur clé confronté à une pénurie de compétences, où la diversité est un enjeu économique, social et sociétal et dont l'exclusion des femmes de

ce domaine, conduit à se priver de la moitié des talents nécessaires à son évolution, avec des conséquences sur l'innovation et la compétitivité. Cette journée a aussi mis en lumière les projets lauréats de l'Appel à projets Région Mixité & Numérique.

- Accompagnement au développement de la plateforme stage, développée par la région pour répondre au besoin de mise en relation des entreprises et collectivités avec les candidats tous niveaux. La plateforme stage compte plus de 4400 offres de stages et environ 2800 candidatures envoyées.

Programme 26P03 – Actions d'information sur les métiers et les formations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
26P03	Actions d'information sur les métiers et les formations	1 482 836,00	1 451 140,54	97,86%			

Ce programme s'inscrit dans la compétence régionale d'information sur les métiers et les voies de formation qui y conduisent, notamment à destination des publics scolaires. Cela passe par le soutien à des opérations de promotion des métiers ou encore par l'accompagnement aux déplacements d'élèves sur des manifestations d'information sur les métiers.

- Cérémonie régionale « Je filme le métier qui me plaît », est organisée pour promouvoir ce concours vidéo pédagogique sur la découverte des métiers organisé sur toute la région par et pour les jeunes. Allant à la rencontre des entreprises, les jeunes promeuvent un domaine d'activité ou d'un métier par la réalisation d'un court-métrage faisant appel à une pluralité de compétences : écriture, tournage, montage, travail en équipe, dépassement de soi...
- Jeu misterium, outil pédagogique innovant destiné à accompagner les collégiens dans leur orientation professionnelle de manière ludique. Conçu par un groupe de travail regroupant plusieurs acteurs (DRAIO, DRAFPIC, ONISEP, etc.). L'objectif de cet outil est d'accompagner les élèves dans la prise de conscience de leur passion et leurs compétences pour les guider dans leur orientation.
- Organisation d'Explore les métiers, forum des métiers prévu sur 2 jours les 20 et 21 mars 2025 préparé sur en grande partie sur l'exercice 2024. Le salon de découverte des métiers présente environ 200 métiers avec la possibilité de s'initier aux gestes professionnels et d'échanger avec des experts sur les métiers et les cursus de formation. Durant ces 2 jours, il est également proposé d'assister en direct aux sélections régionales de la 47ème compétition des métiers Worldskills, avec plus de 300 jeunes compétiteurs en lice qui exercent leur métier sur place.

1.10. Enseignement supérieur Recherche



Eléments de contexte de l'année 2024

Un nouveau schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) 2025-2030 a été élaboré tout au long de 2024, avec une adoption réalisée le 21/02/2025. En effet, depuis 2019, date de vote du précédent SRESRI, le paysage a évolué avec des acquis notables, mais aussi de nouveaux défis :

- la lutte contre la précarité étudiante et les discriminations,
- la visibilité et l'attractivité de notre recherche académique dans un paysage national en mutation,
- les mutations sociétales majeures dont la transition énergétique et écologique,
- la reconfiguration de la gouvernance régionale de l'ESR.

A la suite d'une concertation large avec les acteurs qui a également fait entendre la voix d'étudiants et de chercheurs, quatre ambitions transversales ont été identifiées : 1) un écosystème ESRI attractif, 2) la nécessité du collectif, 3) une intervention au plus près des territoires, et 4) face aux grandes transitions, une contribution à une société plus juste.

Au-delà des acteurs de l'ESRI, la Région souhaite que le nouveau schéma soit proche des étudiants, des chercheurs et des citoyens. Huit familles de besoins pour chacune de ces trois populations ont ainsi émergé, traduites en 29 mesures opérationnelles, qui sont toutes reliées à une ou plusieurs des quatre ambitions transversales.

En matière de pilotage et de mise en œuvre, le SRESRI impulsera trois types d'instances, au-delà de la comitologie existante interne ou externe :

- Le COPIL SRESRI qui a notamment pour objectif de communiquer sur les réalisations et les bonnes pratiques des acteurs, et de partager une vision des enjeux
- Des rencontres des acteurs de l'ESRI qui ont pour vocation d'un partage plus large, libre et sans formalisme des sujets d'actualité, afin de contribuer collectivement à amplifier l'attractivité de la BFC à partir de l'ESRI
- Des temps d'échanges spécifiques avec les collectivités, dans le cadre du chef de filât exercé par la Région, dans l'optique d'une politique commune répondant à des besoins sur le territoire régional

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 23P01 – Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P01	Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne Franche-Comté	2 539 135,42	2 217 395,60	87,33%			

Les dispositifs régionaux de mobilité internationale touchent les étudiants, les lycéens, les apprentis ou encore les jeunes demandeurs d'emploi. Il est le seul de la politique régionale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation à s'adresser directement aux familles et notamment aux jeunes. Il est tout particulièrement inclusif, la sélection se faisant sur la base de critères sociaux. Ce sont ainsi 2 515 bourses qui ont été octroyées à des jeunes en 2024, dont 2 009 pour des apprenants post-bac (étudiants et apprentis).

Programme 23P02 – Enseignement supérieur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P02	Enseignement supérieur	1 374 734,58	1 374 734,58	100,00%	9 706 946,51	9 706 929,12	100,00%

Partenariats, vie étudiante et soutien aux initiatives des associations étudiantes :

25 projets de vie étudiante ont été retenus en 2024. 16 d'entre eux sont dédiés à l'égalité des chances, visant notamment à une écoute psychologique gratuite pour les étudiants, à un accompagnement pour la recherche d'un job étudiant, à une ressourcerie sur le campus de la Bouloie, ou encore à un tutorat étudiant pour les étudiants de l'UTBM. La Région a également accompagné les établissements dans leur soutien à 20 actions d'associations étudiantes, dont 2 d'entre destinées à l'égalité des chances, plus précisément l'intégration des étudiants réfugiés et les demandes d'asile du côté de l'Université de Bourgogne, ainsi que développement de l'offre sportive pour l'Université de Franche-Comté. Par ailleurs, la Région a également poursuivi son soutien au fonctionnement du GIP Bourgogne Vigne et Vin, de même qu'au campus dijonnais de Sciences Po.

Constructions universitaires

Dans le cadre du CPER 2021-2027, deux opérations ont été lancées ou abondées en 2024 :

- Restructuration de l'aile nord et l'annexe de l'abbaye de la résidence étudiante Arts et Métiers de Cluny : (2,1 M€ / 4,2 M€), ces travaux marquant l'achèvement de la rénovation des logements étudiants du campus (175 au total), répondant ainsi à la demande croissante en hébergements,
- Volet Bibliothèque universitaire (BU) de la Grande Bibliothèque de Besançon : (5,4 M€ / 7,7 M€), opération également financée au travers du contrat de développement métropolitain. L'ouverture au public est prévue fin 2027. Le projet comprenant également un volet « bibliothèque d'agglomération » est d'un montant total estimé à 90 M€ avec une participation globale de la Région à hauteur de 18,944 M€. Au-delà de l'engagement de la Région BFC et de l'Etat, il est également financé par Grand Besançon Métropole, l'Université Marie et Louis Pasteur, l'Union Européenne et le Conseil départemental du Doubs.

Programme 23P03PR – Plan de relance 2020 Enseignement supérieur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P03PR	Plan de relance 2020 Enseignement supérieur				2 697 739,49	2 697 739,49	100,00%

Les opérations suivantes ont été soldées en 2024 :

- La tranche 2 des rénovations énergétiques de l'UFR Droit avec une participation de 1,48 M€ au titre du PAIR, accompagnée d'un financement de 2,67 M€ dans le cadre du contrat de développement métropolitain de GBM,
- La restructuration partielle du Bâtiment Sciences Mirande de l'ESIREM) : 0,5 M€ au titre du PAIR et 7,17 M€ dans le cadre du CPER 2015-2020,
- La rénovation énergétique du bâtiment Descartes de Supmicrotech à Besançon à hauteur de 2,4 M€.

Programme 23P04 – Ecocampus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
23P04	Ecocampus				1 260 000,00	694 544,38	55,12%

Ce programme budgétaire permet de financer la construction neuve du bâtiment Eco campus de Belfort à énergie positive intégrant des objectifs environnementaux (équipement performant énergétiquement, intégration significative de matériaux bio sourcés dans la construction (labellisé niveau 1), labellisation E3C1, certification HQE, bâtiment autosuffisant) pour un coût de 25 560 000 € TDC. Les études sont toujours en cours. Les inscriptions budgétaires couvrent les études toujours en cours et qui se poursuivront encore en 2025.

Programme 67P04 – Développement de la recherche

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
67P04	Développement de la recherche	7 999 055,50	7 999 055,50	100,00%	6 140 743,54	6 129 439,85	99,82%

- Dispositif « Structuration de la recherche » : il vise à soutenir les projets de recherche des trois « Graduate Schools » (GS) ou Ecoles universitaires de recherche (EUR) dans un continuum formation-recherche-innovation favorable à la structuration de la BFC et à son excellence, tout en permettant une fertilisation croisée thématique et territoriale. En 2024, les réalisations sont :
 - EIPHI (ingénierie et innovation par les sciences physiques, les hautes technologies et la recherche interdisciplinaire) : 27 projets sélectionnés dont 7 inter-laboratoires et 7 inter-GS (3 avec TRANSBIO et 4 avec INTHERAPI). Ils incluent 11 contrats doctoraux, 8 post-doctorats et 25 stages en Master 2,
 - TRANSBIO (transition vers l'utilisation durable des ressources et pour la protection de la biodiversité) : 22 projets sélectionnés dont 3 inter-GS avec EIPHI. Ils incluent 5 contrats doctoraux, 3 post-doctorats et 35 stages en Master 2,
 - INTHERAPI (thérapies innovantes, pharmaco-imagerie et imagerie multimodale) : 12 projets sélectionnés, intégrant 1 post-doctorat, 15 stages de Master 2 et 4 ingénieurs.
- Dispositif « Envergure/Amorçage » : il soutient les projets de recherche hors GS. Il s'opère sous la forme d'un appel à projets et s'appuie sur l'expertise scientifique de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), tout en prenant en compte notamment la répartition géographique et thématique des projets. 3 projets « Envergure » et 10 « Amorçage », mobilisant 17 laboratoires ont été retenus, incluant 12 contrats doctoraux, 12 stages de Master 2 et 4 ingénieurs de recherche. Il est rappelé l'inclusion dans les thèses financées par la Région depuis 2020 d'une contribution du doctorant à des opérations de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI).
- Dispositif ANER (accueil de nouvelles équipes de recherche) : majeur pour l'attractivité de notre territoire, il a permis, en 2024, de soutenir 22 chercheurs récemment installés (dont 8 chercheuses) dans 17 laboratoires de BFC. Les chercheurs viennent de divers établissements renommés en France et à l'étranger
- Dispositif « Recherche Clinique et translationnelle » : coconstruit avec les CHU de Besançon/Dijon, le CGFL et l'EFS BFC, il est mis en œuvre pour la 2^{ème} année consécutive, il a permis la sélection de 10 projets. Les thématiques de recherche sont variées : insuffisance rénale, asthme, dons de plaquettes, greffe de cornée, ou encore cancer. Ces projets permettent également de renforcer la structuration de la recherche en BFC par leur collaboration avec des laboratoires de recherche.

Programme 67P05 – Valorisation de la recherche

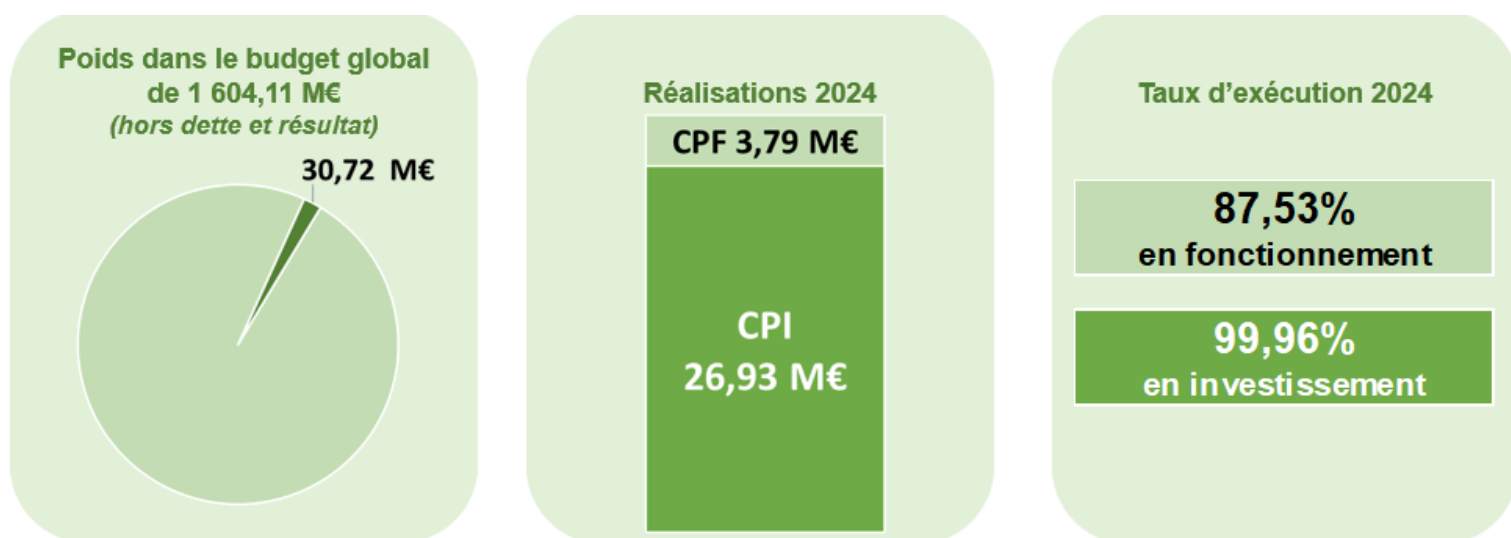
Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
67P05	Valorisation de la recherche	2 690 503,74	2 689 962,88	99,98%	104 000,00	104 000,00	100,00%

- Dispositif « ICE » (itinéraire chercheur entrepreneur) : il vise à inciter les jeunes chercheurs à la création d'entreprise à l'issue de leurs travaux de recherche, ou à s'intégrer dans une start-up/ PME régionale. 5 contrats doctoraux et 5 post-doctoraux ont été attribués en 2024, incluant une formation à la double compétence recherche et entrepreneuriat/management.
- Dispositif « Incubation » : des projets adossés ou issus de la recherche publique de l'incubateur académique régional DECA-BFC ont été accompagnés, tant sur l'étape de pré-incubation que d'incubation, au travers d'actions menées collectivement ou individuellement.
- Dispositif « Sensibilisation, Détection, Maturation » : la détection, dans les laboratoires de BFC, des projets à fort potentiel d'innovation a été notamment renforcée, pour faciliter leur captation par des entreprises, l'incubation de start-ups en lien avec la recherche publique, ou encore la recherche collaborative publique/privée. Cette dynamique renforce les filières en émergence comme celle des biothérapies.
- Dispositifs de CSTI : forte de sa compétence en matière de coordination des initiatives régionales de CSTI, la Région a notamment contribué à poursuivre le maillage des acteurs sur le territoire, en particulier via le 6ème forum régional de la CSTI qui s'est tenu le 12 juin au musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux. Dans le cadre du projet SAPS (science avec et pour la société), la Région et UBFC ont proposé un 2^{ème} atelier de coopération qui a permis à des chercheur.se.s comme des élu.e.s d'expérimenter concrètement et collectivement les liens entre sciences et politiques.

Axe 2 – Transitions écologique, énergétique, adaptation climatique et numérique

Thématique	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE	468 670 190,24	458 901 927,17	97,92%	202 890 509,08	178 428 496,02	87,94%
Transition énergétique	4 330 210,19	3 790 242,85	87,53%	26 939 977,09	26 929 942,09	99,96%
Biodiversité - Eau	5 290 658,72	3 646 258,45	68,92%	4 880 885,63	3 023 934,20	61,95%
Éducation et sensibilisation à l'environnement	1 468 816,75	1 426 206,08	97,10%	2 000,00	444,73	22,24%
Économie circulaire - Déchets	603 642,56	443 048,56	73,40%	3 676 704,95	3 402 056,21	92,53%
Forêt - Bois	1 021 497,49	1 020 082,58	99,86%	4 338 780,77	1 804 244,02	41,58%
Montagne	27 147,50	21 574,00	79,47%			
Numérique	2 286 687,72	1 935 151,66	84,63%	19 763 694,75	18 842 455,70	95,34%
Mobilités	451 922 109,81	445 144 945,01	98,50%	11 985 000,00	11 626 673,92	97,01%
Infrastructures de transport	1 719 419,50	1 474 417,98	85,75%	131 303 465,89	112 798 745,15	85,91%

2.1. Transition énergétique



Eléments de contexte de l'année 2024

Le plan de mandat 2021-2028 a renouvelé l'ambition de la Région en faveur de la transition énergétique.

La Feuille de route pour la Transition énergétique, qui vise à intégrer les objectifs de la transition énergétique dans l'ensemble des politiques de la Région, a été renouvelée pour la période 2025-2030.

La Région a poursuivi la démarche d'accompagnement des territoires dans l'appropriation des objectifs du scénario « Vers une Région à énergie positive et bas carbone en 2050 ».

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a prévu la création des comités régionaux de l'énergie (CRE), coprésidés par la présidente du conseil régional et le représentant de l'Etat dans la région. Chargé de favoriser la concertation, en particulier avec les collectivités territoriales, ce comité a pour mission de débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'énergie ayant un impact sur la région. Le Comité régional de l'énergie s'est réuni le 22 novembre 2024 afin d'examiner les premières propositions des communes de zones d'accélération des Energies renouvelables (ZAER).

En ce qui concerne l'efficacité énergétique des bâtiments, une priorité est affichée par la Région depuis de nombreuses années : promouvoir les rénovations BBC (Bâtiment basse consommation) pour tous et résorber la précarité énergétique de la population. La politique régionale à travers le programme Effilogis accompagne ainsi prioritairement la rénovation énergétique du logement social, des bâtiments tertiaires publics et associatifs et des copropriétés pour l'habitat privé.

Côté logement social et tertiaire public et privé, le programme rencontre encore un vif succès en 2024. Le soutien aux copropriétés se maintient. Pour les maisons individuelles, en revanche, la politique nationale impacte fortement et durablement le service public régional ainsi remis en cause. Après l'arrêt des aides directes aux particuliers fin 2023, la Région finance pour la dernière année en 2024 le réseau France Rénov' qui conseille les ménages via le SARE (service d'accompagnement de la rénovation énergétique). En 2025, le service public piloté par l'Anah sera porté par les collectivités infra-régionales, selon le souhait de l'Etat.

Le développement des énergies renouvelables (EnR) est un des leviers essentiels pour atteindre les objectifs fixés dans le scénario REPOS. La production d'EnR locales représente également une opportunité pour l'autonomie des territoires et l'économie locale. La Région soutient les acteurs du territoire dans la mise en œuvre des EnR et notamment le développement de projets d'intérêt territorial réalisés dans la concertation.

Programme 71P08 – Centre de ressources

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P08	Centre de ressources	352 259,89	352 259,89	100,00%			

La politique « efficacité énergétique & bâtiment » de la Région a fait de la mobilisation et de la montée en compétence des professionnels dans le domaine de la rénovation performante du parc bâti une priorité renforcée.

La Région est aussi engagée dans le développement de l'usage des matériaux de réemploi et des matériaux biosourcés (bois, paille et chanvre par exemple), en lien avec le développement économique de ces filières.

Sur le volet « Professionnels », les missions du Centre de ressources régional du bâtiment durable, à savoir le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté, portent toujours en 2024 sur l'accompagnement de la politique régionale en matière de formation, l'appui expert et l'information-sensibilisation régionale au service prioritairement des professionnels du bâtiment (artisans, entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre), mais également des formateurs et apprenants des métiers du bâtiment, des acteurs de la recherche et de l'enseignement ou des acteurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée.

D'autres actions structurantes ont été menées telles que :

- l'animation régionale pour le développement des biosourcés à destination des professionnels du bâtiment ;
- l'action en matière de réemploi des matériaux, en lien avec l'action de la Région (dans le cadre de la politique de l'environnement) en la matière ;
- l'animation des plateformes pédagogiques ex-PRAXIBAT essentiellement situées dans les lycées, financées par la Région, l'ADEME s'étant retirée du dispositif. Une évaluation de ce dernier dispositif mené avec le Rectorat est en cours et conduira à une possible réorientation de celui-ci.

Une animation régionale autour de la géothermie est également amorcée.

Le montant de ce programme budgétaire correspond à la dotation de fonctionnement de la régie pour 2024.

Programme 74P01 – Qualité de l'air

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
74P01	Qualité de l'air				10 000,00	10 000,00	100,00%

Ce programme a permis le fonctionnement optimal et efficient du dispositif de mesure de la qualité de l'air en Bourgogne Franche-Comté, grâce :

- au maintien en bon fonctionnement du dispositif réglementaire de surveillance de la qualité de l'air, en réponse aux exigences normatives et référentiel de la qualité de l'air ;
- à l'amélioration de la connaissance par la caractérisation innovante des particules en milieu rural, pour permettre une meilleure sensibilisation des usagers et favoriser l'action en milieu rural et dans les petites villes de Bourgogne-Franche-Comté.

Programme 75P01 – Politiques de l'énergie

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P01	Politiques de l'énergie	741 782,60	597 913,53	80,60%			

Un large réseau d'animateurs EnR est financé par la Région, l'Ademe et le FEDER. Ce réseau a pour objectif d'accompagner les porteurs de projets, bénéficiaires potentiels des aides aux études et investissements, afin de faire émerger des projets d'investissement. Des changements importants ont été opérés en 2023, avec en premier lieu une mobilisation de fonds européens pour tous les postes éligibles, soit 5 postes financés par le FEDER. L'accompagnement de la méthanisation a été professionnalisée grâce à un marché public qui permet de répondre aux besoins d'accompagnement sur l'ensemble du territoire et pour toutes les cibles (dont les collectivités), une ligne téléphonique et un site internet methabfc.fr ont été mis en place dans ce cadre avec un programme d'animation et visites et un centre de ressources. L'accompagnement des projets EnR citoyens a également été revu à la suite d'une large concertation des acteurs en 2023.

En 2024, le réseau des Pionniers ordinaires de la transition écologique (POTEs) s'est lancé dans une « démarche appréciative » dont l'objectif était de porter un regard sur ce réseau, son histoire et son déploiement, en s'appuyant sur les éléments positifs existants. Parmi les idées qui ont émergé on peut citer : tisser des liens avec les jeunes via les lycées et créer des itinéraires « familles ».

Une deuxième journée régionale des EnR intitulée « Collectivités, de l'idée à l'action en Bourgogne-Franche-Comté ! » a réuni près de 275 participants le 10 décembre 2024.

Programme 75P02 – Politiques de l'énergie CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P02	Politiques de l'énergie CPER				2 604 818,26	2 604 777,07	100,00%

La Région a poursuivi son soutien direct aux projets de chaufferies bois et réseaux de chaleur avec 28 études et 14 opérations de travaux d'installation d'EnR soutenues. Ces opérations de travaux permettront la substitution de 343 tonnes équivalent pétrole (TEP), et des émissions de gaz à effet de serre évitées de 930 tonnes équivalent CO2.

En 2024 une opération d'installation solaire thermique a également été financée (études et travaux) ainsi que 13 études de faisabilité pour des projets de microcentrales hydroélectriques, 2 autres études pour des projets solaires thermiques, 7 études de faisabilité solaire photovoltaïques dans le cadre de projets citoyens, 3 accompagnements de projets EnR citoyens, et 1 étude pour un projet de méthanisation.

Programme 75P03PR – Plan de relance Transition énergétique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P03PR	Plan de relance Transition énergétique				8 597 585,79	8 595 520,01	99,98%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 75P04 – Efficacité énergétique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P04	Efficacité énergétique	3 052 132,60	2 747 569,43	90,02%	15 727 573,04	15 719 645,01	99,95%

Ce programme budgétaire concerne principalement :

- en investissement, les aides accordées par la Région dans le cadre du programme Effilogis ;
- en fonctionnement, le financement des Espaces conseil France Rénov', porteurs des missions d'information et de conseil auprès des ménages propriétaires de maisons individuelles ou copropriétaires sur l'ensemble du territoire régional, dans le cadre du service public Effilogis.

S'agissant des rénovations énergétiques BBC, beau succès encore en 2024 du programme Effilogis avec près de 3000 logements sociaux soutenus (pour 82 projets) et plus de 150 dossiers de demandes pour des projets tertiaires déposés. Pour un accompagnement complet à chaque étape des projets, la Région finance à la fois les audits énergétiques (aides à la décision), les programmes (collectivités), la phase études (conception) et les travaux. A noter la montée en charge des projets de copropriétés aidés en phase audit ou assistance à maîtrise d'ouvrage (950 logements concernés pour 50 dossiers aidés).

S'agissant des Espaces Conseil France Rénov' la Région Bourgogne-Franche-Comté finance pour la dernière année les huit structures désignées en 2020 par suite d'un appel à projets pour assurer le service. Il s'agit de l'association Ajena pour le Jura, l'association Bourgogne énergies renouvelables (BER) pour la Côte d'Or, l'association Gaïa énergies sur le territoire de l'Aire Urbaine, la Maison de l'Habitat du Doubs pour le Doubs (hors aire urbaine), l'association ADERA pour le département de la Haute-Saône (hors aire urbaine), l'ALEC 58 pour la Nièvre, l'ADIL 89

pour l'Yonne, le CAUE 71 pour la Saône-et-Loire. Ce réseau associatif est complété par l'action des territoires partenaires de la Région et porteurs à ce titre de plateformes territoriales de la rénovation énergétique, chargées du conseil mais aussi de l'animation sur leur périmètre. Il s'agit de la CC du Jovinien, le PETR Mâconnais sud Bourgogne, le pays beaunois, Dijon métropole, Pays de Montbéliard Agglomération et la CC Loue Lison. La couverture régionale complète est ainsi assurée.

Pour le financement, la Région bénéficie du programme national SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) financé par des Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Si la Région prend en charge quasiment 100 % des coûts afférents au service, le programme SARE apporte des recettes proportionnelles au nombre d'actes (missions) d'information et conseil réalisés par les Espaces Conseil France Rénov' à hauteur d'environ 30 % du coût réel. Le programme SARE s'achève le 31 décembre 2024. Le dernier appel de fonds (recettes) devrait intervenir à sa clôture au printemps 2025.

Programme 75P05 – Etudes observation sensibilisation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
75P05	Etudes observation sensibilisation	184 035,10	92 500,00	50,26%			

Ce programme a pour objet d'apporter un soutien financier aux travaux de l'Observatoire régional de l'énergie (ORECA), un observatoire au service de la transition énergétique et écologique des territoires. L'observatoire est un outil de production et de diffusion de connaissances, d'analyses et d'échanges sur les enjeux atmosphériques, énergétiques et climatiques en Bourgogne-Franche-Comté.

Il fournit un état de la situation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, et synthétise les grandes tendances. Il apporte également des éclairages sur le changement climatique et ses effets pour mieux comprendre la nécessité de s'y adapter.

Portés par ALTERRE et ATMO BFC, les travaux de l'observatoire s'inscrivent dans une approche globale de développement durable : ils prennent en compte les liens avec les autres questions environnementales, et analysent les impacts socio-économiques, par exemple en termes de précarité énergétique ou de santé.

En 2024, l'Observatoire a poursuivi la diffusion, l'information et la communication sur le scénario « Vers une Région à énergie positive et bas carbone en 2050 », auprès des territoires. Cette action a abouti à la production de documents de synthèse et de communication. Elle a également contribué à renforcer l'accompagnement d'ATMO BFC auprès.

2.2. Biodiversité – Eau



Éléments de contexte de l'année 2024

En 2024, les enjeux environnementaux qui touchent la Région Bourgogne Franche-Comté ont fait l'objet de nombreux travaux dans les domaines de la préservation de la biodiversité, de la trame verte et bleue, de l'éducation à l'environnement, de la gestion et de la prévention des déchets et du développement de l'économie circulaire.

Les actions mises en œuvre et les projets soutenus par la Région, cheffe de file pour la préservation de la biodiversité, s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité et du SRADDET pour ce qui relève de la protection de la biodiversité. Les priorités en 2024 se sont portées sur :

- le déploiement de la politique Natura 2000, transféré de l'Etat aux Régions au 1^{er} janvier 2023. L'animation du réseau des sites Natura 2000, l'amélioration de la connaissance des habitats et des espèces et le financement des contrats N2000 passés avec les acteurs locaux ;

- la poursuite des actions en faveur de la protection de la biodiversité, de la renaturation et lutte contre les ilots de chaleur, la protection des pollinisateurs sauvages, la sensibilisation du public, l'amélioration de la connaissance des milieux et des espèces ;
- la poursuite du soutien aux actions en faveur des continuités écologiques des milieux aquatiques et des zones humides.

Par ailleurs, la Région s'est pleinement engagée, aux côtés de l'Etat, dans la démarche de planification écologique, dont l'objet est d'identifier les leviers d'une accélération des actions en faveur de la transition écologique et de la diminution des émissions de Gaz à effet de serre. Les politiques publiques portées par la Région dans le domaine de l'environnement s'inscrivent totalement dans cette démarche structurante et trouvent une traduction opérationnelle dans les territoires, à l'échelle d'une parcelle, d'une commune, d'un site Nature 2000 ou d'un bassin versant.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 70P01 – Intérêts moratoires ENV

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
70P01	Intérêts moratoires ENV	2 000,00	-	0,00%			

Aucun retard dans les marchés et commandes publiques n'a été à déplorer en 2024.

Programme 71P05 – Agence régionale de la biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P05	Agence régionale de la biodiversité	345 000,00	332 913,00	96,50%	75 000,00	75 000,00	100,00%

Depuis sa création en 2019, l'Agence Régionale de la biodiversité poursuit le déploiement de son programme d'actions, et développe des partenariats dans le cadre des dispositifs TEN (Territoires Engagés pour la Nature) et EEN (Entreprises engagées pour la Nature). En 2024, les activités de l'ARB se sont développées dans le domaine de la connaissance et de la diffusion des connaissances, en s'appuyant sur l'observatoire régional de la biodiversité, du développement

des Aires Terrestres Educatives (ATE), de l'animation des réseaux naturalistes, de l'appui aux projets en faveur de la biodiversité. La mission « médiation grands prédateurs » a connu une forte croissance en réponse aux demandes d'expérimentation des éleveurs dans le Doubs, le Jura et la Saône-et-Loire. La communication en direction du grand public s'est poursuivie avec des publications sur les réseaux sociaux, la présence de stands lors de plusieurs manifestations et événements grand public.

Pour en savoir plus sur les actions déployées par l'ARB : <https://www.arb-bfc.fr/>

Programme 73P01 – Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P01	Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER	825 488,56	615 471,18	74,56%	986 297,91	495 393,73	50,23%

En 2024, le programme « Ressource en eau et protection des milieux aquatiques » a permis le soutien à l'animation et à la connaissance dans les territoires en soutenant des postes d'ingénierie (35 Equivalents Temps Plein) et plusieurs études préalables aux travaux de reconstitution des corridors écologiques. Une partie des crédits de paiement est dévolue aux cotisations aux établissements publics de bassin auxquels adhère la Région (EP Loire et EPTB Saône et Doubs).

En investissement, la Région a soutenu des travaux de suppression des seuils en rivière, de reméandrement des cours d'eau dont la fonctionnalité était altérée par d'anciens travaux de rectification, mais également des travaux de mises en défens permettant de limiter les pollutions et piétinement des troupeaux dans les cours d'eau. La sous-exécution budgétaire des crédits de paiement sur les AP et AE affectées les années antérieures est liée à plusieurs facteurs : retard dans la mise en œuvre des travaux en raison des conditions climatiques, changement dans les modalités de demandes d'acomptes et d'avance des maitres d'ouvrage, etc.

Programme 73P03PR – Plan de relance Eau et milieux aquatiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P03PR	Plan de relance Eau et milieux aquatiques				15 006,81	14 318,87	95,42%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 73P06PG – Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
73P06PG	Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER				30 000,00	-	0,00%

Il s'agit d'un nouveau programme dont l'intégralité des CPI interviennent en contrepartie des fonds FEADER. Les conditions d'instruction des dossiers de la mesure ont été établies en 2024 et n'ont pas permis de réaliser le budget prévisionnel. Les principaux travaux qui seront couverts par ces financements sont des travaux de mises en défens, de renforcement des ripisylves, des renforcements des berges par des solutions fondées sur la nature.

Programme 76P05PR – Plan de relance Biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P05PR	Plan de relance Biodiversité				145 123,42	121 258,83	83,56%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 76P06PG – NATURA 2000

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P06PG	NATURA 2000	1 589 150,31	422 606,80	26,59%	120 000,00	52 908,21	44,09%

La Région est compétente depuis le 1^{er} janvier 2023 pour l'animation et la gestion des sites Natura 2000, et pour le financement des mesures par les fonds FEADER complétés par des crédits régionaux.

En 2024, la priorité a été de poursuivre les paiements FEADER de la précédente programmation, mais également de soutenir les actions d'animations, de connaissance et de communication mises en œuvre par les collectivités animatrices (y compris la Région) des 118 sites que compte la région Bourgogne-Franche-Comté. Les taux de réalisation sont liés au caractère complexe des dossiers hérités du transfert de compétence qui engendre des retards d'instruction et de paiement des opérateurs.

Programme 76P07 – Protection de la biodiversité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P07	Protection de la biodiversité	2 282 524,23	2 083 291,91	91,27%	3 378 363,95	2 261 021,76	66,93%

La politique en faveur de la protection de la biodiversité est intervenue, en 2024, en soutien à différentes typologies d'acteurs et d'actions.

Elle permet l'amélioration de la connaissance, de la protection et de la gestion des 19 réserves naturelles régionales (RNR) et des actions de préfiguration de 2 nouvelles RNR en Côte d'Or et extension d'une RNR dans le Doubs pour étendre le réseau de grottes à chauves-souris sous protection forte. A noter qu'une action de formation concertée entre l'Etat et la Région pour l'exercice de la police de l'environnement dans les réserves a obtenu un Territoire d'Or, valorisant le travail partenarial mené par la Région.

Elle soutient également les programmes d'actions des associations naturalistes qui améliorent la connaissance, restaurent et préservent les milieux naturels, favorisent la protection des habitats propices à la sauvegarde des espèces (faune et flore) à enjeux et sensibilisent les habitants en développant des actions de sciences participatives ou en réalisant des activités de découverte des milieux et des espèces à enjeux.

Parallèlement, 21,8 km de haies bocagères et d'alignements d'arbres ont été replantés, de même que 2 200 arbres fruitiers anciens et plus de 5,7 km de haies mellifères via le programme Vergers de sauvegarde et Bocages et Paysages.

Enfin, cette politique soutient 12 projets de renaturation urbaine permettant d'améliorer la végétalisation des espaces urbanisés pour lutter contre les îlots de chaleur et d'améliorer les conditions de développement de la faune et de la flore.

Programme 76P09 – Natura 2000 hors FEADER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P09	Natura 2000 hors FEADER	246 495,62	191 975,56	77,88%	64 000,00	4 032,80	6,30%

Les financements régionaux soutiennent :

- Les études, inventaires, actions de communication et de sensibilisation du public à la conservation des sites ;
- L'animation des sites dont la responsabilité est portée par des opérateurs (collectivités, PNR, EPTB) ou par la Région par voie de marchés publics ;
- La révision et l'élaboration des DOCOB (Document d'objectifs) qui exposent les mesures de conservation qui seront mises en œuvre par l'ensemble des parties prenantes ;
- Le financement des contrats Natura 2000 (hors MAEC), par exemple : les îlots de senescence en faveur de la conservation des espaces forestiers, les retards de fauche, les travaux d'entretien des milieux ouverts, les travaux en faveur des chiroptères, etc.

Programme 78P01 – Plan Prévention Risques Technologiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
78P01	Plan Prévention Risques Technologiques				67 093,54	-	0,00%

La Région est un partenaire financier de la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques, dont les procédures peuvent être longues et complexes en fonction des travaux à réaliser pour protéger les populations. Dans le cas présent, le montant prévisionnel doit bénéficier au PPRT des raffineries du midi (Dijon et Longvic) pour lequel une acquisition foncière suivi d'une démolition est programmée mais a été retardée par une procédure d'expropriation.

2.3. Education et sensibilisation à l'environnement et au développement durable



Eléments de contexte de l'année 2024

Au regard des enjeux environnementaux liés aux conséquences du changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, l'EEDD apparait comme un moyen pertinent pour apporter des connaissances et sensibiliser les publics (jeunes et adultes), en particulier face au flux d'informations non vérifiées voire fausses qui circulent en masse.

L'EEDD est une politique volontariste de la Région, qui a fait l'objet d'une évaluation en 2023 et d'un travail partenarial tout au long de l'année 2024 pour définir un cadre commun d'intervention. La feuille de route régionale pour l'EEDD a été adoptée par l'Assemblée plénière du 20 mars 2025.

Par ailleurs, la Région s'est pleinement engagée, aux côtés de l'Etat, dans la démarche de planification écologique (COP Territoriale), dont l'objet est d'identifier les leviers d'une accélération des actions en faveur de la transition écologique et de la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les politiques publiques portées par la Région dans le domaine de l'environnement s'inscrivent totalement dans cette démarche structurante pour laquelle l'éducation à l'environnement et au développement durable est un moyen pour informer, sensibiliser et favoriser le passage à l'action de l'ensemble de la société.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 71P03 – Connaissance et éducation à l'environnement CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P03	Connaissance et éducation à l'environnement CPER	1 303 246,21	1 267 504,42	97,26%	2 000,00	444,73	22,24%

En 2024, le programme a soutenu les actions suivantes :

- **Classes environnement** : 8450 élèves ont bénéficié d'une aide au séjour de la Région. Les élèves ont été accueillis dans des centres d'accueil agréés par la Région et par l'Education Nationale, qui proposent des programmes d'ateliers sur les thèmes des déchets, de l'énergie, de la biodiversité, de l'eau et du climat,
- **Programmes d'actions des 6 Centres Permanents d'Initiation à l'environnement (CPIE)** : Les actions sont ancrées dans les territoires au plus près des habitants (Bresse du Jura, Haut Jura, Haut Doubs, Vallée de l'Ognon, Pays de Bourgogne, Yonne et Nièvre),
- **Programme d'actions des associations GRAINE (tête de réseau régional pour l'EEDD) et FNE BFC,**
- **Programme d'actions de l'association Alterre Bourgogne Franche Comté** : Il porte notamment des actions d'observations (Déchets Economie Circulaire, Climat Air Energie), de productions de supports d'informations sur la transition écologique, d'animation de réseaux (Bocages, Captages prioritaires).

Programme 71P06 – Actions climat pour Région

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P06	Actions climat pour Région	134 390,54	134 390,53	100,00%			

En 2024, la convention citoyenne pour le climat et la biodiversité (CCCB) a poursuivi ses travaux jusqu'à la rédaction d'un avis citoyen faisant état des souhaits et préconisations de la société civile pour faire face aux enjeux du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Accompagnée par Mission Publique, prestataire de la Région pour cette action, la CCCB a bénéficié des apports d'experts scientifiques reconnus, d'acteurs régionaux œuvrant en faveur des transitions, et d'agents de la Région travaillant dans ces domaines de compétence. Une

feuille de route et des mesures prioritaires ont été présentées à l'assemblée plénière du 21 mars 2025.

Dans le même temps, le programme a soutenu la mise en place d'un groupe régional d'experts scientifiques pour le climat et la biodiversité (GREBE), dont l'objectif sera d'apporter à la Région des connaissances consolidées sur les enjeux majeurs du changement climatique dans notre région.

Programme 71P07 – Soutien aux manifestations et colloques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
71P07	Soutien aux manifestations et colloques	31 180,00	24 311,13	77,97%			

Ce programme soutient l'organisation de manifestations et de colloques permettant une diffusion de la connaissance dans les domaines de l'environnement (biodiversité, déchets et économie circulaire notamment) auprès du grand public. Le programme a permis de soutenir 15 manifestations ou colloques sur un sujet environnemental, à l'échelle régionale, départementale ou locale (Fête de la Nature, tournée du Climat à Dijon, Conférence « Et au milieu coule le Doubs », MJC de Villers le Lac, Les journées du réseau national Compost Citoyen, Festival du lynx boréal...)

2.4. Economie circulaire et déchets



Éléments de contexte de l'année 2024

Dans le cadre du SRADDET modifié et dans le cadre de sa compétence en matière de planification de la gestion et de la prévention déchets et de l'animation Economie Circulaire, la Région s'est employée en 2024, à poursuivre la mise en œuvre de sa feuille de route Economie Circulaire. L'accélérateur à projet, mené en partenariat étroit avec la direction de l'économie de la Région et l'ADEME, constitue le cadre d'intervention principal du programme. La Région développe par ailleurs des fonctions d'observation sur les déchets (porté par Alterre BFC et financé par le programme 71P03), d'animations des réseaux régionaux (collectivités à compétence déchets, D3E, biodéchets, recyclerie, emballages...) et s'inscrit dans les travaux de montée en charge des éco-organismes, notamment pour les déchets du BTP.

Par ailleurs, la Région s'est pleinement engagée, aux côtés de l'Etat, dans la démarche de planification écologique, dont l'objet est d'identifier les leviers d'une accélération des actions en faveur de la transition écologique et de la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les politiques publiques portées par la Région dans le domaine des déchets et de l'économie circulaire s'inscrivent totalement dans cette démarche structurante.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 72P01 – Plan de déchets et économie circulaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
72P01	Plan de déchets et économie circulaire	603 642,56	443 048,56	73,40%	575 149,00	300 500,26	52,25%

En 2024, 38 projets ont bénéficié du soutien de la Région dans le cadre de ce programme pour des actions recouvrant les différents piliers de l'économie circulaire : étude préalable pour une installation de lavage des emballages réutilisables, étude pour la création d'une matériauthèque intercommunale, achats de matériels pour un atelier de recyclage et réemploi, étude de faisabilité pour une ressource culturelle, aménagement et équipement d'un atelier d'up-cycling de vêtements... Ces projets sont portés par des associations, des collectivités, des entreprises d'insertion, des entreprises.

Le programme soutient également la création d'une plateforme numérique « économie circulaire » pour favoriser la communication autour des enjeux de l'économie circulaire (préservation des ressources, prévention et gestion des déchets, recyclage, réemploi, valorisation matière), mettre en lumière les actions portées par les acteurs en région, favoriser les échanges de bonnes pratiques et les partenariats. La plateforme sera opérationnelle à l'été 2025.

Programme 72P02PR – Plan de relance Plan déchets et économie circulaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
72P02PR	Plan de relance Plan déchets et économie circulaire				3 101 555,95	3 101 555,95	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

2.5. Forêt – Bois



Éléments de contexte de l'année 2024

En faisant de la forêt une grande cause régionale, la Région poursuit ses actions en faveur d'une gestion exemplaire des forêts confrontées à de multiples enjeux et menaces (augmentation des dépérissements forestiers) tout en répondant aux objectifs économiques, environnementaux et de multifonctionnalité.

La filière bois construction constitue une filière de valorisation du bois à fort potentiel de développement tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par captation. Elle permet également d'offrir un débouché aux bois scolytés qui, s'ils sont exploités et sciés à temps, ont les mêmes qualités techniques que les bois sains malgré un bleuissement fréquemment observé. Par conséquent, la collectivité a poursuivi son soutien au développement de la construction publique en bois local en 2024.

Enfin, l'adaptation de la forêt et de la filière forêt bois au changement climatique reste une priorité de la Région. La recherche et les dispositifs permettant de diffuser et mettre en pratique l'évolution de la connaissance sur ce sujet ont été financés au titre d'une gestion sylvicole durable et exemplaire (îlots d'avenir notamment).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 631P14 – Animation filière

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P14	Animation filière	1 021 497,49	1 020 082,58	99,86%			

La filière forêt-bois est à la fois un secteur économique caractérisé par une majorité de petites entreprises et par une grande diversité d'acteurs intervenant sur des maillons très différents et pourtant interdépendants.

Parvenir à une stratégie d'action partagée par exemple entre les propriétaires de forêt à l'amont et les entreprises de la deuxième transformation (construction bois ...) peut être complexe. La valorisation de la ressource forestière régionale n'est toutefois possible qu'à ce prix. L'association interprofessionnelle Fibois a vocation à remplir cette fonction essentielle et est accompagnée par la Région dans sa mission d'animation transversale de la filière ainsi que pour les projets qu'elle porte au bénéfice de certains secteurs économiques notamment amont.

Dans ce programme, sont également soutenues les études, démarches et actions collectives transversales ou spécifiques à un massif ou un secteur d'activités permettant de définir et mettre en œuvre des actions déterminantes en réponse aux enjeux identifiés notamment dans le contrat régional forêt-bois. C'est notamment dans ce programme que sont financées les initiatives visant à répondre aux défis relevant de la politique forêt-bois et inscrites dans la stratégie de mandat.

Programme 631P17 – Modernisation des entreprises du bois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P17	Modernisation des entreprises du bois				1 153 748,13	407 223,71	35,30%

Des entreprises de travaux forestiers aux scieries, la filière forêt-bois amont est l'un des rares tissus économique encore actifs dans le monde rural. La petite taille très majoritaire de ces acteurs ainsi que leur dispersion territoriale sont toutefois un frein à leur compétitivité.

Des appuis financiers spécifiques aux investissements indispensables à la modernisation de l'outil de production ont été mis en place par la Région et sont pour la plupart, intégrés dans les programmes de développement rural pour bénéficier de cofinancements Région / FEADER.

Programme 631P18 – Gestion forestière exemplaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P18	Gestion forestière exemplaire				460 070,30	353 317,14	76,80%

Les forêts de Bourgogne-Franche-Comté sont soumises depuis plusieurs années à de multiples facteurs de dépérissement générés par le changement climatique mais aussi de nature sanitaire. La combinaison de ces menaces accroît leur impact sur la forêt. Si le changement climatique conduit à s'interroger sur les modalités de gestion forestière à appliquer, plusieurs recommandations dans l'adaptation des plantations sont dès à présent de nature à renforcer la résilience des forêts, la prise en compte des enjeux environnementaux tout en préservant une productivité suffisante. Plusieurs règlements d'intervention (conversion forestière, futaie irrégulière, stratégies locales de développement forestier, etc.) sont de nature à accompagner de telles évolutions.

Depuis juin 2020, la Région finance la plantation expérimentale in situ et au sein d'un réseau régional d'îlots d'avenir de nouvelles essences ou provenances forestières présentant un intérêt pour l'adaptation des forêts de Bourgogne-Franche-Comté au changement climatique. En juillet 2022, le dispositif a été élargi aux plantations mélangées expérimentales permettant de tester plusieurs essences à la fois, là où les îlots d'avenir ne comprennent qu'une seule essence.

Programme 631P19 – Constructions publiques en bois local

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P19	Constructions publiques en bois local				1 179 155,08	570 217,01	48,36%

La construction bois est aujourd'hui un secteur très dynamique notamment dans l'habitat individuel. Il reste moins présent dans la construction publique ou privée à usage tertiaire. Si le bois est d'origine locale, il permet de conserver une part importante de la plus-value économique sur le territoire et de consolider la filière forêt-bois régionale. L'utilisation du bois permet en outre de favoriser un bilan carbone associant efficacité énergétique (à condition de respecter certaines règles de mise en œuvre) et stockage de carbone. Enfin, la valorisation du matériau bois d'origine locale constitue un support de qualité pour des actions de sensibilisation à l'ensemble des enjeux d'une bonne intégration de l'enjeu forêt-bois dans les stratégies de développement local. La

mesure initiée dans le cadre du PAIR (volet forêt / bois) dont le règlement d'intervention a été voté en 2022 a démontré tout l'intérêt d'un tel dispositif pour inciter les maîtres d'ouvrages publics à l'utilisation de bois local en construction.

Programme 631P23PR – Plan de relance Forêt-Bois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P23PR	Plan de relance Forêt Bois				1 485 878,26	473 486,16	31,87%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 631P25PG – Dessertes forestières

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
631P25PG	Dessertes forestières				59 929,00	-	0,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

2.6. Montagne



Éléments de contexte de l'année 2024

La politique nationale « montagne » est associée à des « stratégies de massif ». Des documents d'orientations stratégiques ont ainsi été établis à des échelles de 20/25 ans sur chacune de nos trois zones de massif (Jura, Massif central et Vosges). La politique montagne s'appuie sur une gouvernance politique et socio-professionnelle portée par les comités de massif et animée par les commissariats de massif (ANCT).

La Région Bourgogne-Franche-Comté a de son côté acté une feuille de route de « Renforcement de la politique montagne » datant de février 2020. Cette dernière précise les enjeux, orientations et l'attachement de la Région à prendre en compte les spécificités de ces territoires.

A ce titre, la Région participe au financement des politiques de montagne mises en œuvre à travers les contrats de plan interrégionaux 2021-2027 (CPIER), adoptés en Région BFC et par l'intégralité des parties prenantes en 2022.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 54P16 – Coopération interrégionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P16	Coopération interrégionale	27 147,50	21 574,00	79,47%			

Sur ce programme budgétaire, répondant aux besoins des politiques de coopération interrégionales de montagne et de fleuves, les crédits engagés en 2024 ont permis d'honorer notre engagement interrégional de contribution au fonctionnement du GIP Massif Central, structure autorité de gestion pour les 4 régions du POI FEDER 2014-2022.

A la demande du commissariat de massif du Massif du Jura, les évènementiels de présentation des objectifs du CPIER Jura et de soutiens possibles aux porteurs de projet ont été reportés à 2025. Les crédits d'organisation des évènementiels n'ont à ce titre pu être mobilisés en 2024.

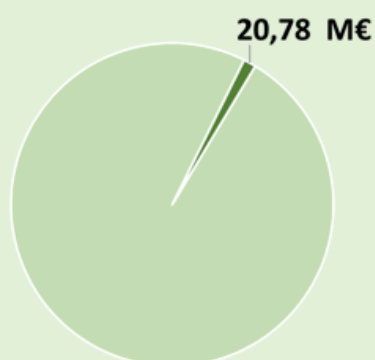
Un groupement de commande rassemblant Etat, Région Bourgogne-Franche-Comté et Région Auvergne-Rhône-Alpes a été conclu en 2024. Des AE ont été affectées à hauteur de 12 K€ pour engager un bilan à mi-parcours du CPIER du Jura qui a débuté en toute fin d'année 2024. Les crédits de paiement seront mobilisés en 2025.

Remarque : en sus des crédits d'animation de financement des actes d'administration et de gouvernance de la coopération interrégionale prévus sur le programme 54P16, la Région BFC participe au financement d'actions répondant aux enjeux des massifs à travers ses politiques sectorielles. Depuis 2021, 516 dossiers ont été accompagnés en BFC (dossiers régionaux ou interrégionaux) pour un engagement régional de plus de 23 M€.

Pour mémoire, ce programme budgétaire est commun à l'accompagnement des CPIER Fleuves (Cf. 3.1. Politique d'aménagement du territoire).

2.7. Numérique

Poids dans le budget global
de 1 604,11 M€
(hors dette et résultat)



Réalisations 2024

CPF 1,94 M€

CPI

18,84 M€

Taux d'exécution 2024

84,63%
en fonctionnement

95,34%
en investissement

Éléments de contexte de l'année 2024

Depuis juin 2023, la Région est lauréate de l'appel à Projet Territoires Intelligents et Durables dans le cadre de France 2030 afin d'accompagner les acteurs publics dans leur volonté de mettre en œuvre des projets transformation numérique. Il s'agit de faire du numérique un véritable outil de réponse aux questions d'intérêt général, d'amélioration de la qualité des services publics et de la qualité de vie des citoyens et de contribuer à la transition écologique. Pour s'engager dans cette démarche, la Région met en place une démarche de stratégie régionale de la donnée et de l'intelligence artificielle, s'engage dans une feuille de route du numérique responsable, accélère le déploiement du réseau régional d'interconnexion souverain des Lycées et des bâtiments administratifs de la collectivité avec Bourgogne-Franche-Comté Connect et monte en compétences afin d'accompagner la transition numérique des territoires.

En 2024, la Délégation à la Transformation du Numérique a intensifié la mise en œuvre de la transformation numérique de son territoire. L'un des projets numériques mis en place en janvier concerne une étude de préfiguration d'un cloud (informatique dans le nuage) régional souverain et sécurisé pour les acteurs publics notamment pour les besoins de la Région. La création d'un

Cloud souverain régional s'inscrit dans la continuité de la SCORAN – BFC (Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique Bourgogne-Franche-Comté). En juin, lancement inaugural et signature des conventions (financement et accord de consortium) pour le projet « DataBFC-TID ». Ce projet régional bénéficiera de 2,3 M€ de subvention « France 2030 » sur un montant total de près de 6 M€. « DataBFC-TID » consiste à concevoir, tester et déployer des services numériques innovants, répliquables et mutualisables au favoriser la transition écologique sur des territoires pilotes en Bourgogne-Franche-Comté.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 57P01 – Usages innovants et transformation numérique BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P01	Usages innovants et transformation numérique BFC	1 442 471,40	1 298 222,73	90,00%	2 048 079,72	2 045 005,11	99,85%

Les crédits de ce programme concernent principalement l'exécution des subventions attribuées dans le cadre du RI 30.52 « Usages Innovants du numérique » et RI 30.53 « Territoires Intelligents et Durables » pour la bonne mise en œuvre de la Politique Publique des Usages Numériques BFC (PPUN-BFC).

En fonctionnement, la majeure partie de la réalisation concerne la cotisation annuelle de l'ARNIA, 880 K€, le reste est consacré au soutien au déploiement d'animateurs numériques de territoire et au développement d'actions d'animations sur les usages innovants du numérique (étude, événements).

En investissement, le taux de réalisation de 99,85 % concerne l'exécution des subventions attribuées dans le cadre du RI 30.52 « Usages Innovants du numérique » et RI 30.53 « Territoires Intelligents et Durables ».

Programme 57P02 – Haut débit et très haut débit

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P02	Haut débit et très haut débit	159 500,52	119 565,00	74,96%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs) ». Ces crédits de paiement concernent le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement juridique, financier, et technique des projets infrastructures numériques.

Programme 57P03 – Infrastructures très haut débit PP

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P03	Infrastructures très haut débit PP				7 307 912,53	7 307 912,53	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs) ». Ces crédits de paiement concernent la fin d'exécution des subventions aux départements et SMIXs pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Programme 57P05 – Réseaux radio régional (R Cube) – THD Radio

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P05	Réseau radio régional (R Cube) - THD Radio				2 037 798,87	1 264 970,60	62,08%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs). Ces crédits de paiement permettent de couvrir les dépenses liées aux coûts d'exploitation-gestion du marché maintenance du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect. Certaines réalisations engagées n'ont pu être payées en 2024 par suite du décalage de réception de pièces justificatives, et ont été décalées sur l'exercice suivant.

Programme 57P06 – Analyse et données territoriales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P06	Analyse et données territoriales	18 080,00	12 080,00	66,81%	7 946,00	-	0,00%

En fonctionnement, les actions de sensibilisation et de communication pour conduire le projet d'acculturation à la donnée de la collectivité se sont poursuivies, certaines réalisations engagées n'ont pu être payées en 2024, et ont été décalées sur l'exercice suivant.

Programme 57P08 – R Cube BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P08	R Cube BFC	316 635,80	266 878,20	84,29%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs). Ces crédits de paiement permettent de couvrir les dépenses liées aux coûts d'exploitation-gestion du marché maintenance du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect, aux conventions d'occupation du domaine public et privé et autres dépenses liées au backbone et au GFU (réseau d'interconnexion des Lycées et établissements de la collectivité).

Programme 57P09PR – Plan de relance 2020 – Transformation numérique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P09PR	Plan de relance 2020 Transformation numérique				5 155 080,88	5 148 034,58	99,86%

En investissement, le taux de réalisation de 99,86 % concerne l'exécution des subventions attribuées dans le cadre du PAIR.

Programme 57P10 – Equipements et services liés aux TIC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P10	Equipements et services liés aux TIC				2 588 876,75	2 588 876,75	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs) ». Ces crédits de paiement concernent la fin

d'exécution des subventions aux départements et SMIXs pour le déploiement du THD sur le territoire.

Programme 57P11 – BFC Connect

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
57P11	BFC Connect	350 000,00	238 405,73	68,12%	618 000,00	487 656,13	78,91%

Depuis le 1^{er} janvier 2024 les dépenses afférentes à Bourgogne-Franche-Comté Connect sont ventilées entre un budget annexe et le budget principal de la Région. Ces crédits de paiement du budget principal concernent des services non qualifiés de SPIC dans le cadre du marché exploitation, gestion, maintenance du réseau Bourgogne-Franche-Comté Connect.

2.8. Mobilités et infrastructures



Éléments de contexte de l'année 2024

La Région organise les mobilités sur le territoire en intégrant les défis climatiques et en adaptant le réseau de CAR et TRAIN Mobigo. Les actions engagées favorisent le report des usagers et usagères vers des moyens de transport bas-carbone, modernise les infrastructures et renforce l'intermodalité pour une mobilité plus durable, accessible et efficace.

L'année 2024 a été marquée par des investissements massifs sur le CPER 2023-2027, notamment sur les infrastructures ferroviaires.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 81P01 – Lignes routières scolaires Bourgogne-Franche-Comté

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
81P01	Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	150 618 178,32	147 207 563,71	97,74%			

Ce programme comprend les dépenses de marchés publics aux transporteurs et les dépenses de participations aux autres collectivités.

Programme 81P02 – Autres dépenses transfert transport

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
81P02	Autres dépenses transfert transport	50 000,00	3 820,80	7,64%			

Les crédits sur ce programme ont permis de réaliser des annulations de titres sur exercices antérieurs, procédure qui se traduit par l'émission d'un mandat sur l'exercice en cours.

Programme 82P02 – Exploitation des lignes routières régionales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P02	Exploitation des lignes routières régionales	3 527 563,11	3 336 873,72	94,59%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AE affectées au cours des exercices antérieurs). Ces dépenses correspondent aux lots du marché public reprenant les ex-lignes TER sorties de la convention TER en 2018 pour une exploitation en direct par la Région.

Programme 82P03 – Reversement département transports interurbains et scolaires

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P03	Reversement département transports interurbains et scolaires	15 714 196,40	15 714 196,40	100,00%			

Les crédits ont permis de payer les reversements de CVAE aux départements, dans le cadre des arrêtés préfectoraux pris pour donner suite aux commissions locales d'évaluation des charges et recettes transférées en 2016. Les départements concernés sont la Côte d'Or, le Doubs, la Saône-et-Loire et le Territoire de Belfort.

Programme 82P06 – Promotion et tarification

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P06	Promotion et tarification	418 440,00	394 553,78	94,29%			

Les crédits de ce programme ont permis de payer les dépenses de communication pour la promotion des réseaux CAR et TRAIN Mobigo, tant en termes d'offre de transport que de tarifications.

Programme 82P07 – Billettique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P07	Billettique	1 623 521,20	1 461 525,11	90,02%	1 235 000,00	1 136 187,58	92,00%

Les crédits sur ce programme permettent de régler les dépenses des 3 marchés relatifs à la billettique, à savoir :

- le marché fournisseur billettique pour les équipements du transport routier commercial Mobigo ;

- le marché gestionnaire billettique pour l'exploitation ;
- le marché de gestion de la billettique de transport scolaire.

En investissement, le premier acompte de 700 K€ a été payé pour la convention sur le renouvellement des distributeurs de billets régionaux. Les autres dépenses correspondent à de la maintenance du matériel billettique et l'achat des cartes de transport scolaire.

Programme 82P08 – Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P08	Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	242 218 520,00	242 114 501,84	99,96%	10 100 000,00	10 084 242,84	99,84%

Les crédits sur ce programme ont permis d'honorer les dépenses relatives à la convention TER, renouvelée en 2023 pour la prolonger jusqu'en 2032.

En complément des transports express régionaux, la participation financière de la Région Bourgogne Franche-Comté au déficit d'exploitation de la ligne 4 Paris-Belfort-Mulhouse, dont la Région Grand-Est est l'autorité organisatrice, s'est poursuivie sur 2024 à hauteur de 1,5 M€.

La liaison ferroviaire transfrontalière Pontarlier-Frasne-Vallorbe a été maintenue en 2024 via le renouvellement de la convention avec une participation régionale à hauteur de 543 K€.

Ce programme comprend également des services votés pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage recrutée par la Région pour le projet Rail 2027.

Programme 82P11 – Lignes routières interurbain Bourgogne-Franche-Comté

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P11	Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	34 146 711,09	31 799 209,03	93,13%			

Les crédits inscrits sur ce programme ont permis d'honorer les dépenses de transport des lignes régulières du réseau CAR Mobigo.

Programme 82P12 – Mobilité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P12	Mobilité	3 604 979,69	3 112 700,62	86,34%	650 000,00	406 243,50	62,50%

La région dispose de 2 systèmes d'information en appui de son réseau de transport Mobigo : un système d'information multimodale (SIM) et une centrale d'appels.

936 K€ ont ainsi été consacrés au coût de fonctionnement du SIM V3. S'agissant des investissements en 2024, ils ont porté sur le développement de nouvelles fonctionnalités et de la mise en place du dispositif certificat d'économies d'énergie pour le covoiturage pour 406 K€.

La centrale d'appel régionale propose un numéro téléphonique unique pour les usagers des différents services intégrés au réseau régional, routier et ferroviaire. Ce dispositif permet une mutualisation des données de transport afin de fournir une information multimodale sur un trajet de bout en bout. Les dépenses annuelles ont représenté 1,04 M€ en 2024.

Ce programme comprend également tous les autres dispositifs liés aux mobilités :

- Plateformes de mobilités ;
- Ticket mobilité ;
- Dépenses relatives aux contrats opérationnels de mobilité ;
- Espace de vente intermodal de Dijon ;
- Vélostation en gare de Dijon.

Programme 82P04 – Matériel TER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P04	Matériel TER				54 375 053,93	49 972 624,81	91,90%

Ce programme concentre toutes les opérations relatives au matériel roulant :

- Opérations mi-vie AGC : 28,57 M€ ;
- GOE (2024 + surcoûts 2022 et 2023) : 9,65 M€ ;

- Station et études H2 : 1,47 M€ ;
- Construction d'un atelier de maintenance N3 : 5,12 M€ ;
- Actualisation de la fiche de prix de la dernière commande de rames Régiolis (8 rames en date de 2021) : 3,66 M€.

Programme 82P05PR – Plan de relance Matériel TER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P05PR	Plan de relance Matériel TER				463 000,00	463 000,00	100,00%

Sur ce programme est inscrit le programme d'acquisition de 3 rames H2. L'acompte 2024 a été versé à hauteur de 463 K€.

Programme 82P09 – Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P09	Transports collectifs et modes doux	399 419,50	219 452,12	54,94%	2 355 345,47	699 215,50	29,69%

Ce programme comprend en fonctionnement les dépenses relatives au PEM de Vesoul et le marché d'entretien / maintenance des abris à vélos.

En investissement, le solde des travaux du site de retournement du Vernou a été versé pour 474 K€. Le solde des travaux de régénération de l'appareil de voie de l'installation terminale embranchée (ITE) de la gare de Bonnard-Bassou a également été versé pour 108 K€. Le reste des dépenses d'investissement correspond à des études relatives aux infrastructures ferroviaires.

Programme 82P14 – Voies navigables et plateformes multimodales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P14	Voies navigables et plateformes multimodales				100 000,00	-	0,00%

L'extension et le réaménagement de la plateforme du Technoport de Pagny a été votée en novembre 2024. Aucun acompte n'a pu être versé en 2024.

Programme 82P1 5 – Aviation civile

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
82P15	Aviation civile	820 000,00	754 965,86	92,07%	970 488,57	314 343,90	32,39%

En fonctionnement, ce programme comprend les cotisations statutaires aux syndicats d'aviation civile.

En investissement, il comprend les cotisations aux aérodromes pour leurs investissements.

Programme 84P01 – Routes nationales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P01	Routes nationales				3 594 773,01	1 555 893,65	43,28%

Ce programme comprend uniquement des services votés d'opérations antérieures. En 2024, des acomptes ont été versés pour le financement de la RN 57 entre A36 et Devecey.

Programme 84P02 - Routes

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P02	Routes				16 326 839,96	12 158 924,73	74,47%

Ce programme comprend les conventions de financement CPER et hors CPER relatives aux dossiers routes.

En 2024, ont été versés notamment :

- RCEA 2eme phase : 9 M€ ;
- RN 7 avenant 2 section st pierre Chantenay et section Chantenay : 2 M€,

- RN 57 études détaillées et AF liaison ouest de Besançon (section centrale) 1er acompte : 500 K€,
- Aménagement au sud de Pontarlier phase 2 totalité : 440 K€.

Programme 84P07 – Rcade de Beaune

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P07	Rcade de Beaune				534 633,43	56 052,19	10,48%

Ce programme comprend uniquement des services votés pour les travaux relatifs à la rocade de Beaune.

Programme 84P08 – Rcade de Sens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
84P08	Rcade de Sens				584 601,49	86 922,57	14,87%

Ce programme comprend uniquement des services votés pour les travaux relatifs à la rocade de Sens.

Programme 85P03 – Transports collectifs et modes doux CPER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P03	Transports collectifs et modes doux CPER				39 727 616,15	39 727 616,15	100,00%

Ce programme comprend les dossiers CPER relatifs aux gares et infrastructures ferroviaires.

Les dossiers les plus importants mandatés en 2024 sont :

- Phase 2 des travaux de régénération et modernisation de la ligne des horlogers : 3 acomptes pour 28,37 M€,

- Travaux en gare de Macon : 2,09 M€,
- Financement de l'anticipation des travaux de la REA1 et mise en place du contrôle de vitesse par balise type KVB (ligne Besançon-Le Locle) : 1,81 M€,
- Travaux et études en gare de Chalon : 1,48 M€,
- Financement des travaux de modernisation de la ligne du Revermont : 1,3 M€,
- Travaux urgents et étude de faisabilité sur la ligne Paray-Gilly : 1,09 M€,
- Travaux urgents ligne des Hirondelles : 1,04 M€,
- Travaux en gare de Nevers : 650 K€.

Programme 85P04 – Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P04	Transports collectifs et modes doux				5 207 703,24	3 396 867,18	65,23%

Ce programme comprend les dépenses relatives au programme pluriannuel d'investissement en gare.

Programme 85P05PR – Plan de relance Transports collectifs et modes doux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P05PR	Plan de relance Transports collectifs et modes doux				501 093,53	492 947,04	98,37%

Ce programme comprend les dépenses diverses relatives aux infrastructures ferroviaires et sur le plan régional vélo :

- Aménagement d'une aire de covoiturage à Venoy : 33 K€,
- Convention relative au financement pluriannuel des travaux de régénération des voies de service du triage de Gevrey-Perrigny : acompte n°5 pour 192 K€,

- Aménagement d'une piste cyclable de type voie verte sur le secteur Thiancourt-Réchésy : 110 K€,
- Complément travaux RAG 2021 : 47 K€,
- Étude et réalisations des travaux d'un pôle d'échange multimodal à Chagny : 110 K€.

Programme 85P06 – Schéma directeur et accessibilité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
85P06	Schéma directeur accessibilité				6 562 317,11	3 874 337,43	59,04%

Ce programme comprend toutes les dépenses sur les arrêts routiers 512 K€, ainsi que les dépenses de travaux d'accessibilité pour les gares :

- Gare de Dijon : 933 K€,
- Gare Saint Jean de Losne : 419 K€,
- Gare de Decize : 915 K€,
- Gare de Montchanin : 1,04 M€.

Programme 86P01 – Voies navigables et plateformes multimodales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
86P01	Voies navigables et plateformes multimodales	500 000,00	500 000,00	100,00%			

Ce programme comprend la cotisation statutaire au syndicat mixte du technoport de Pagny pour 500 K€.

Axe 3 – Fraternité – Vivre ensemble

Thématique	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
AXE 3 - FRATERNITE - VIVRE ENSEMBLE	52 127 451,48	46 318 649,91	88,86%	105 710 017,07	100 479 821,31	95,05%
Aménagement du territoire	5 349 295,26	5 195 136,89	97,12%	31 844 954,84	31 745 369,73	99,69%
Santé et alimentation	495 297,67	491 000,76	99,13%	998 789,25	961 809,56	96,30%
Culture	19 581 240,35	19 236 737,03	98,24%	6 804 679,26	6 430 702,61	94,50%
Sport	5 767 729,93	5 702 455,16	98,87%	4 596 155,32	4 406 417,35	95,87%
Vie associative	2 118 701,64	2 118 701,64	100,00%	174 754,32	93 549,70	53,53%
Jeunesse	1 618 226,07	1 453 161,42	89,80%			
Europe et International	2 894 508,17	2 391 672,61	82,63%	256 232,40	235 275,08	91,82%
Gestion des fonds européens	14 302 452,39	9 729 784,40	68,03%	61 034 451,68	56 606 697,28	92,75%

3.1. Aménagement du territoire (dont parcs)



Éléments de contexte de l'année 2024

L'année 2024 a été marquée par :

- La transition entre Leader 14-22 (paiement des dossiers) et Leader 23-27 (outillage pour le démarrage du programme).
- La mise en œuvre des 35 contrats « Territoires en Action », en accompagnant les territoires et porteurs de projet, pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets qualitatifs, relevant les défis des transitions énergétique, écologique, foncière, alimentaire... Une attention particulière a été portée à la prise en compte des nouvelles écoconditions régionales.
- La poursuite du conventionnement avec les 128 villes éligibles au dispositif « Centralités rurales en Région » et mettre en œuvre ces conventions, pour soutenir des projets visant la revitalisation de ces territoires.
- La relance du dispositif ENVI, afin de soutenir les projets des communes rurales de moins de 2 000 habitants favorisant le vivre ensemble et co-construits avec la population.

- La poursuite de l'animation des réseaux thématiques au sein du Pôle régional d'appui aux territoires (PRAT), afin d'améliorer la mise en œuvre de la politique régionale de cohésion territoriale dans les territoires, dans les domaines suivants : transitions, revitalisation, politique de la ville, santé, urbanisme durable, ruralités... Les priorités du PRAT sont : informer, former, expérimenter et mettre les territoires en réseau et expérimenter.
- L'accompagnement des Parcs naturels régionaux (PNR) du Haut-Jura et des Ballons des Vosges dans leur procédure de révision de charte, essentielle au renouvellement de leur labellisation par l'Etat ainsi que le suivi et la contribution à la démarche d'évaluation de la politique des PNR.

Le lancement de la réflexion sur une nouvelle politique de rénovation urbaine nommée Quartiers en Transition à travers un Fonds d'Intervention de Proximité (FIP) renouvelé. L'objectif est d'accompagner les projets d'aménagement et d'équipement qui concourent à l'adaptation au changement climatique. Il a été réactiver (à la suite de son abrogation fin 2022) pour qu'il puisse bénéficier aux territoires non éligibles au dispositif renouvellement urbain, pour des projets d'amélioration du cadre de vie.

Descriptif des programmes budgétaires

Quartiers

Programme 50P01 – Intérêts moratoires Centralités

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P01	Intérêts moratoires Centralités	1 000,00	-	0,00%			

En cas de nécessité et dans le cadre de retard de paiement de factures, 1 000 € sont prévus sur cette ligne.

Programme 52P01 – FIP FAP

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P01	FIP FAP	1 008 435,26	1 007 714,70	99,93%	22 292,27	22 079,42	99,05%

Les dispositifs « Fonds d'intervention de proximité » (FIP - Investissement) et « Fonds d'aide aux projets » (FAP - Fonctionnement) se caractérisent par leur réactivité et souplesse.

Ils permettent de mettre en place des actions répondant à des besoins non prévus (FIP) ou de soutenir des actions en faveur de l'insertion professionnelle, la protection de l'environnement, ou encore l'animation et l'appropriation des espaces publics (FAP).

En fonctionnement, 1 M€ a été engagé en 2024. La Région Bourgogne-Franche-Comté compte près de 150 000 habitants en Quartiers politique de la ville (QPV), représentant près de 5,3 % de la population régionale.

Ces territoires se caractérisent par un fort décrochage en termes de revenus, d'accès à l'emploi, d'accès à la culture ou encore de réussite scolaire et éducative ; certaines de ces difficultés ayant été renforcées par l'effet de la crise sanitaire.

Aussi, la Région Bourgogne-Franche-Comté a choisi d'affirmer son soutien aux territoires urbains afin d'améliorer la qualité de vie au quotidien des habitants des quartiers de la politique de la ville et d'agir sur les trajectoires des habitants.

Les crédits de paiement ont permis d'honorer les engagements aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Programme 52P03 – Animation cohésion sociale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P03	Animation cohésion sociale	30 000,00	30 000,00	100,00%			

La Région organise régulièrement des journées réseaux avec les acteurs de la politique de la ville. Des visites sont également organisées dans les quartiers pour aller à la rencontre des habitants et des acteurs afin d'interroger les besoins et d'adapter les politiques régionales en direction des quartiers prioritaires. La Région propose des dispositifs d'animation des acteurs des quartiers, notamment avec le centre de ressources Trajectoire Ressources, soutenu à hauteur de 30 000 € en 2024.

Programme 52P04 – Cohésion sociale CPER 2015-2020

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P04	Cohésion sociale CPER 2015-2020	31 408,87	31 408,87	100,00%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

Programme 52P05 – Renouvellement urbain BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
52P05	Renouvellement urbain BFC				2 642 576,67	2 642 576,67	100,00%

Le programme « rénovation urbaine », démarré en 2016, s'est achevé fin 2024 ; Il a eu pour vocation d'accompagner les programmes de renouvellement urbain des quartiers prioritaires. Une enveloppe pluriannuelle de 30 M€ avait ainsi été fléchée sur 13 quartiers d'intérêt régional de la Région, ainsi qu'une enveloppe de 11 M€ sur une quarantaine de quartiers dits « d'intérêts locaux ».

L'année 2024 a été marquée par la fin des conventions formalisant ces engagements et par l'élaboration d'une nouvelle politique. 18 projets ont été engagés pour un montant de 6 M€.

A partir de 2025, il sera remplacé par une nouvelle politique nommée Quartiers en Transition dont le montant de l'enveloppe annuelle s'élève à 2,8 M€.

Les crédits de paiements ont notamment permis de pouvoir solder la requalification de l'entrée du quartier de Fontaine d'Ouche et de l'avenue du Lac à Dijon, la requalification du boulevard 8 Mai 1945 entre Le Creusot et Torcy, etc.

Programme 54P13PG – Centralités Rurales en Région

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P13PG	Centralités Rurales en Région	5 000,00	5 000,00	100,00%	1 400 759,17	1 400 267,23	99,96%

Le programme Centralités rurales en Région cible 128 villes centrales, rurales et fragiles.

L'enjeu est de permettre à ces villes de se doter ou de déployer une stratégie globale de revitalisation, en leur donnant accès à des enveloppes pluriannuelles d'investissement (500 K€ maximum). Ces fonds leur permettent de financer des projets d'aménagement d'espaces publics et des équipements de services à la population. Il s'agit d'accompagner les opérations inscrites dans les projets des petites villes engagées dans la démarche. En 2024, l'aménagement de la Place D. Papin à Migennes ainsi que la réhabilitation de la Place des Promenades à Clamecy ont été soldées, un acompte a été versé pour l'aménagement de la rue Voltaire – phase 2 à Moirans - en-Montagne.

Programme 53P02 – Nouvelles ruralités ENVI BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
53P02	Nouvelles ruralités ENVI BFC	63 203,22	57 730,00	91,34%	801 932,32	801 932,32	100,00%

Le dispositif ENVI a pour objectif de renforcer la cohésion territoriale et sociale dans ces espaces ruraux. La Région accompagne et promeut des villages et une ruralité « territoire d'innovation, d'humanité et d'avenir ».

Les crédits permettent de financer des projets, avec une attention particulière sur la participation des habitants et la qualité des projets proposés, localisés dans des communes de la région Bourgogne Franche-Comté de moins de 2 000 habitants.

Programme 54P09 – Développement local BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P09	Développement local BFC	140 254,91	137 362,17	97,94%	417 295,95	417 295,95	100,00%

La mise en œuvre des dispositifs « Développement local » du FEADER relevant de la priorité 6 des deux programmes de développement rural (PDR) 2014-2022 des deux ex-Régions s'est heurtée à de nombreuses difficultés depuis son transfert à la Région en 2014. Cela a notamment été le cas pour le GAL Auxois Morvan pour lequel 24 dossiers n'ont pas pu instruits et a fortiori programmés dans les délais évoqués ci-dessus, soit en raison d'un dépôt tardif, ou de l'absence de pièces nécessaires à l'instruction. Pour ne pas pénaliser les porteurs de projet, souvent des petites communes ou des associations, qui, en l'espèce, ont subi les contraintes liées à la gestion des programmes européens, il a été décidé de les prendre en charge sur des crédits régionaux exceptionnels en plus de ceux déjà transférés en 2019 et 2020. 16 dossiers concernés en fonctionnement et 9 en investissement.

Territoires de projets

Programme 54P12PG – TEA Volet territorial 2022 – 2028

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P12PG	TEA Volet territorial 2022-2028	1 082 909,06	1 069 948,99	98,80%	3 653 733,12	3 653 733,12	100,00%

La Région et les territoires de contractualisation sont mobilisés pour inscrire aux contrats les projets des acteurs publics locaux respectant le cadre d'intervention Territoires en action (TEA) : adaptation au changement climatique, création de nouveaux services à la population, mobilités, santé et/ou autres thématiques structurantes pour le développement du territoire. Les porteurs de projets sont accompagnés pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets qualitatifs, relevant les défis des transitions énergétique, écologique, foncière, alimentaire...

Une attention particulière est portée aux territoires qui souhaitent engager des expérimentations sur ces différents enjeux. 100 M€ d'AP de programmation ont été votés en 2022 et sont alloués à ce volet, dont la mise en œuvre a débuté en 2023. En 2024, un acompte a été versé pour la réhabilitation du parc sportif et de loisirs du Clos le Roi à Sens, deux mandaterments ont été effectués pour l'aménagement et la valorisation pour l'attractivité de centre-bourg de Bey, la création d'un itinéraire cyclable entre les rues Weiss et Trépillot à Besançon a été soldée...

Parallèlement, des crédits en fonctionnement ont également été mobilisés pour soutenir l'ingénierie dans les territoires de projets (66 postes en 2024) et des actions relevant du cadre d'intervention de la convention TEA, et plus spécifiquement en matière de santé ou pour toute expérimentation sur les autres thématiques du contrat.

Programme 54P14PG – TEA Volet Métropolitain 2022 – 2028

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P14PG	TEA Volet Métropolitain 2022-2028				4 642 344,37	4 642 344,37	100,00%

L'année 2024 a permis la finalisation des contrats métropolitains. Conformément aux engagements contractualisés et à contractualiser, une cinquantaine de projets métropolitains relevant de l'innovation et de la performance économique, l'enseignement supérieur et la recherche ou encore les aménagements ou équipements à rayonnement métropolitain sera soutenue par la Région, dans le respect du cadre d'intervention.

Au total, 65,7 M€ d'AP sont allouées à ce programme, dont la mise en œuvre a débuté en 2023. Les subventions attribuées en 2024 concernent des projets matures, dont la réalisation s'engagera ensuite rapidement. En 2024, un 2ème acompte a été payé pour la réhabilitation du complexe gymnique Jean Bouveri à Monceau-les-Mines dans le cadre des centres de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, le projet de légumerie centralisée dans le parc d'activités économiques de Beauregard au sud de Dijon a été soldé, un 1er acompte a été versé dans le cadre du projet de reconversion du château Montbéliard Wurtemberg...

Programme 54P15PG – Contrepartie LEADER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P15PG	Contrepartie LEADER	362 000,00	362 000,00	100,00%	180 000,00	180 000,00	100,00%

Les programmes LEADER 2023-2027 ont démarré en 2024. L'agence de services et de paiements (ASP) qui est l'organisme payeur du FEADER et des contreparties liées, a besoin de crédits régionaux, pour pouvoir payer les premiers dossiers. Un versement d'une avance à l'ASP en investissement et en fonctionnement a été effectué en 2024.

Programme 76P01 – Parc naturel régional BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
76P01	Parc naturel régional BFC	2 149 090,94	2 148 151,91	99,96%	222 237,69	133 507,40	60,07%

Les Parcs naturels régionaux (PNR) de BFC mettent en œuvre leurs chartes, qui constituent leur stratégie d'intervention sur 15 ans.

L'année 2024 a été une année particulière pour les deux parcs du Haut-Jura et des Ballons des Vosges, dans l'écriture de leur nouvelle charte, préalable au renouvellement de leur labellisation par l'Etat, sous responsabilité de la Région, pour 15 nouvelles années. Les crédits mobilisés en 2024, en investissement et en fonctionnement, ont permis de faire face aux obligations réglementaires de la Région (cotisations statutaires pour un montant de 1,8 M€), d'accompagner ces structures dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions et de financer, pour la dernière année, les frais de révision des chartes (enquête publique pour le Haut-Jura pilotée par la Région et ingénierie pour les Ballons des Vosges). Quelques crédits ont également été prévus pour l'animation du réseau inter-parcs 2024.

En investissement, les programmes d'investissement des Parcs ont pris du retard nécessitant une prorogation de leur durée, cela étant notamment dû aux procédures de révision des chartes engagées dans 2 PNR (Ballons des Vosges et Haut Jura).

Sur les programmes budgétaires ci-dessous, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)

Programme 50P06 – Projets européens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P06	Projets européens	11 182,26	-	0,00%			

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Erudite 2, un contrôle de 2ème niveau peut toujours intervenir jusqu'au 07/01/2026 dans la tranche optionnelle du marché.

Programme 50P02 – Animation PRAT BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P02	Animation PRAT BFC	94 510,63	44 769,09	47,37%			

L'année 2024 a été consacrée à la relance de l'animation des réseaux thématiques. Elle permet de financer l'organisation d'événements territoriaux à caractère technique ou politique (journées réseaux et transition. En 2024 une journée politique de la ville a été organisée le 14/11/2024 à Mâcon et une journée C2R a eu lieu le 03/10/2024 à Baume-les-Dames. La participation à des salons, notamment à l'édition 2024 du salon de l'émigration à Utrecht (Pays -Bas) qui s'est déroulée les 6 et 7 avril 2024, pour la 11ème participation de la région. Face au défi démographique, l'accueil d'actifs dans les secteurs ruraux représente un enjeu d'avenir pour le développement régional.). La participation à la 2ème édition de l'Educ'Tour a été riche en découvertes et partages dans le PNR des Ballons des Vosges durant les 8 et 9 juillet 2024. De nombreux temps d'échanges ont aussi été organisés avec les territoires de projet. Enfin le réseau des GAL (programme Leader) s'est poursuivi permettant aussi bien de donner de l'information sur la fin de gestion du programme 14-22 que de poser les bases d'une collaboration fructueuse entre la Région et les 22 territoires lauréats.

La proposition de formations permettant une appropriation des enjeux territoriaux et le travail entre pairs, ainsi que le déploiement de nouveaux espaces collaboratifs de travail ont été à l'ordre du jour du programme de travail 2024, notamment sur la thématique de l'urbanisme durable au sein du réseau « Transformons nos modèles d'aménagement ».

Autres programmes contribuant à ces 4 axes :

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P01	Intérêts moratoires Centralités	1 000,00	-	0,00%			
52P04	Cohésion sociale CPER 2015-2020	31 408,87	31 408,87	100,00%			
53P03PR	Plan de relance ENVI				177 539,08	177 027,73	99,71%
53P07	Politiques territoriales	5 650,41	-	0,00%	4 391,74	-	0,00%
54P02	Contrats territoriaux CPER 2015-2020	467,52	-	0,00%	8 794,03	8 794,03	100,00%
54P04	Massif central 2015-2020	10 962,00	10 962,00	100,00%			
54P05	Inter-territorialité 2015-2022	1 592,50	-	0,00%			
54P06	Inter-territorialité CPER 2015-				180 000,00	180 000,00	100,00%
54P08	Contrat de territoire 2018-2021 BFC	29 086,80	7 524,00	25,87%	6 042 765,56	6 042 765,56	100,00%
54P09	Développement local BFC	140 254,91	137 362,17	97,94%	417 295,95	417 295,95	100,00%
54P11PR	Plan de relance Transformation territoriale				3 072 581,20	3 072 581,20	100,00%
54P15PG	Contrepartie LEADER	362 000,00	362 000,00	100,00%	180 000,00	180 000,00	100,00%
55P01	Coeurs de villages programmes pluriannuels				61 179,12	60 040,80	98,14%
55P02	Habitat social actions annuelles	9 246,18	-	0,00%			
55P03	Villages avenir Actions annuelles	2 345,00	-	0,00%			
55P06	Habitat et aménagement BFC				2 607 065,10	2 607 065,10	100,00%
55P07PR	Plan de relance HABAM				1 729 345,57	1 729 345,57	100,00%

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

SRADDET

Programme 50P03 – SRADDET

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P03	SRADDET	37 278,00	37 278,00	100,00%			

L'année 2024 a été consacrée à la finalisation des deux procédures de modification du SRADDET. Pour rappel, la modification n°1 imposée principalement par la loi Climat et résilience du 22 août 2021 portait sur les trois sujets que sont le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), les déchets et la logistique.

La seconde modification du SRADDET, imposée par une décision du Tribunal Administratif de Dijon en date du 12 janvier 2023 portait quant à elle sur l'harmonisation à une échelle régionale des éléments constitutifs de la trame verte et bleue régionale.

Sur ce programme, les crédits viennent solder les dépenses engagées au titre des modifications du SRADDET et notamment les soldes dus aux AMO pour l'évaluation environnementale stratégique notamment et l'adaptation des dossiers pour donner suite aux consultations officielles des Personnes Publiques Associées (crédits de paiement visant à honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs)).

Prospective

Programme 50P05 – Prospective

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
50P05	Prospective	254 450,00	240 287,16	94,43%	5 231,00	1 316,00	25,16%

Une grande partie du budget a été consacrée au partenariat avec le réseau des agences d'urbanisme (3 agences) qui permet d'appuyer principalement des actions d'accompagnement favorisant la mise en œuvre du SRADDET, en particulier les travaux autour de la finalisation d'un outil de recensement des friches ainsi qu'une publication experte permettant de mieux articuler économie et aménagement du territoire.

En complément, des études prospectives complémentaires ont été engagées et réalisées par des experts sur différents sujets comme les questions de bilan carbone ou d'impact GES des territoires en fonction de leur niveau d'armature, l'étude de situation des différentes centralités de Bourgogne Franche-Comté, ou encore l'étude sur les niveaux de fixation des richesses dans les territoires selon les types d'activité commerciale.

Enfin, comme tous les ans ce programme a permis d'organiser une série d'événementiels à la région dans le cadre de la semaine de développement durable.

S'agissant de l'investissement, les dépenses engagées correspondent à l'acquisition de données agrégées à des mailles personnalisées auprès de l'Insee pour alimenter l'outil Ici 2050 notamment. Un principe de mutualisation avec la Direction de la Transition Numérique est acté pour la commande de données à partir de 2025 pour éviter des taux de réalisation faibles dans la mesure où les besoins de la DPDP sont à la fois ponctuels et spécifiques.

CPIER Fleuves

Programme 54P16 – Coopération interrégionale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
54P16	54P16 - Coopération interrégionale	27 147,50	21 574,00	79,47%			

Les crédits déjà engagés au titre du programme « 54P16 – coopération interrégionale » n'ont pas été mobilisés sur les plans fleuves en 2024. Les consommations sont relatives aux actions engagées au titre de la coopération interrégionale d'intervention sur les contrats de plan interrégionaux des Massifs (CPIER Jura, Vosges et Massif central).

La région BFC aurait pu/dû participer au financement des étapes règlementaires du volet mobilité du CPIER ainsi qu'à l'organisation de la préparation du premier « forum des acteurs » prévu sur la partie aval de l'axe fluvial. Le financement de ces opérations a finalement été couvert, à la demande du SGAR Auvergne-Rhône-Alpes, par le FNADT Fleuve.

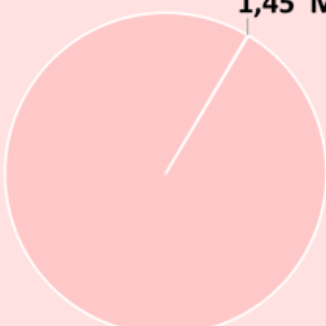
En dépit d'usage des crédits d'animation de financement des actes d'administration et de gouvernance de la coopération interrégionale sur les fleuves prévus sur le programme 54P16, la Région BFC a participé au financement des plans fleuves à travers l'accompagnement de projets sectoriels interrégionaux rattachés aux programmes des directions opérationnelles. En 2024, la Région est notamment intervenue sur le financement de travaux sur le port fluvial de Pagny (DMI), sur l'animation et des équipements touristiques fluvestres (Direction du tourisme) ou encore sur la biodiversité (Direction de l'environnement).

Pour mémoire, ce programme budgétaire est commun au volet « Massif » (cf. 2.6 Montagne).

3.2. Santé - Alimentation

Poids dans le budget global
de 1 604,11 M€
(hors dette et résultat)

1,45 M€



Réalisations 2024

CPF 0,49 M€

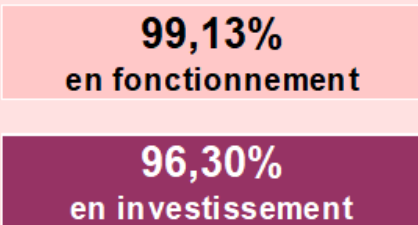
CPI
0,96 M€



Taux d'exécution 2024

99,13%
en fonctionnement

96,30%
en investissement



Eléments de contexte de l'année 2024

La situation sanitaire de la région est marquée par des vulnérabilités qui accentuent les inégalités d'accès à la santé notamment dues à une population plus âgée que la moyenne nationale, par une surmortalité générale plus forte que la moyenne nationale, une surmortalité prématurée plus forte et due en partie aux maladies cardiovasculaires et aux addictions, et par une densité de professionnels de santé inférieure à celle observée en France.

L'accès à la santé et aux soins est un enjeu majeur, marqué par un risque de rupture d'égalité entre les habitants. La santé reste une compétence largement portée par l'Etat. Pour autant, la Région a souhaité mettre en œuvre une intervention volontariste dans ce domaine, afin de contribuer à un meilleur équilibre territorial et à une plus grande justice sociale. L'objectif est ainsi l'accès de tous à la santé et à des soins de qualité en tous points du territoire régional, en complément de l'Etat qui en est le premier garant.

Descriptif des programmes budgétaires

Programmes 41P01 et 41P02 – Santé BFC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P01	Santé BFC	25 403,78	22 977,68	90,45%	10 653,50	-	0,00%
41P02	Santé BFC				601 335,80	598 581,37	99,54%

Sur ces programmes budgétaires, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 41P03PR – Plan de relance Santé

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P03PR	Plan de relance Santé				340 392,67	338 324,84	99,39%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 41P04 – Animation politique santé

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
41P04	Animation politique santé	469 893,89	468 023,08	99,60%	46 407,28	24 903,35	53,66%

En fonctionnement, ce programme porte sur les objectifs suivants :

- mener des expérimentations visant le rapprochement entre la médecine de ville et les hôpitaux de proximité (renouvellement du fonds régional d'expérimentation en santé (FRES) sur 2024) ;
- accompagner la structuration des acteurs dans les territoires (en lien avec les communautés professionnelles de territoire en santé), (renouvellement du FRES sur 2024) ;

- appuyer les structures d'animation et de coordination (Pôle de Gériatrie et d'Innovation, Pôle de Santé Publique, Promotion Santé...);
- proposer un accompagnement multi partenarial à des projets « santé-environnement », dans le cadre du PRSE4 (Plan Régional Santé Environnement);
- soutenir les postes de chefs de cliniques – assistants territoriaux dans les établissements périphériques.

A noter que la Région intervient, via ses politiques territoriales (contrats TEA), sur :

- la réalisation de projets immobiliers en exercice coordonné (maisons de santé),
- la structuration de l'offre en santé : soutien des postes d'animateurs santé dans les territoires mettant notamment en œuvre une stratégie dynamique d'accueil et d'installation des professionnels de santé,
- l'appui aux conditions favorables pour l'installation des professionnels de santé :
 - soutien de la Région à « l'environnement » des maisons de santé pour permettre leur pérennité dont la prise en charge partielle des loyers des étudiants stagiaires en médecine et autres spécialités ;
 - soutien aux actions d'animation des territoires qui s'inscrivent dans une stratégie locale d'accueil et d'attractivité (de type sessions d'accueil, mobilisation des internes du territoire...).

En investissement, à travers le FRES et en cohérence avec la feuille de route santé, la Région apporte son soutien à des projets devant permettre d'améliorer l'organisation des soins et de la santé au service des patients portant sur :

- l'organisation des professionnels de santé (coordination, délégation) et l'appui à des installations nouvelles : expérimenter de nouvelles modalités de coordination de professionnels (en lien avec les communautés professionnelles territoriales de santé, mobilisation de professionnels ou groupement de professionnels tels que les infirmiers en pratiques avancées, expérimentation pour la prise en charge de la population en soins de premier recours),
- de nouvelles modalités d'exercice ou de prise en charge : par le développement de l'exercice en multisites (y compris l'exercice ville-hôpital), des formats d'accueil temporaire, éphémères ou mobiles...

3.3. Culture



Eléments de contexte de l'année 2024

L'année 2024 a été principalement marquée par la réouverture du château de Chateauneuf, propriété de la Région et suivi en régie, après une période de travaux majeurs.

Dans le domaine du patrimoine et des travaux d'inventaire, 2024 a vu la publication de différents ouvrages, la poursuite de la structuration de la filière patrimoine et la mise en place d'un nouvel AAP en matière de restauration du patrimoine.

Par ailleurs les programmes dédiés à l'accompagnement des professionnels de la culture ont été maintenus et développés.

A noter notamment la signature d'un contrat de filière avec le Centre National du Livre et l'accompagnement de la Cité de la Voix, pôle national d'art vocal créé par la Région.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 31P16 – Art contemporain

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P16	Art contemporain	2 122 963,41	2 015 400,23	94,93%	223 030,00	154 995,71	69,50%

La Région Bourgogne-Franche-Comté met en œuvre une politique ambitieuse pour l'art contemporain et soutient la création contemporaine et les projets de diffusion accompagnés de médiation en direction des publics. La diversité des acteurs soutenus contribue à favoriser la richesse des productions artistiques.

Sur ce programme, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Plus de 50 structures de diffusion ou de création notamment ont été accompagnées en 2024.

Programme 31P02 – Châteauneuf en Auxois

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P02	Châteauneuf-en-Auxois	346 853,25	301 574,13	86,95%	203 704,20	183 612,38	90,14%

Classé monument historique, la Région est propriétaire du château de Châteauneuf depuis 2008. Administré en régie directe, la Région en assure la conservation, la restauration, l'entretien, la gestion ainsi que le développement touristique et culturel.

La Région s'est engagée dans un vaste programme de restauration et de mise en valeur du château dans le cadre du PAIR en consacrant une enveloppe d'environ 4,9 M€. La réouverture du château de Châteauneuf a eu lieu le 2 mai 2024 après 2 années de travaux dédiés à la sécurisation et aux réhabilitations nécessaires, à la construction d'un nouvel accueil et à la requalification de la cour ainsi qu'à une nouvelle scénographie proposant un focus novateur sur la vie de Philippe Pot.

Pour 2024, le château a enregistré 53 492 visiteurs du 2 mai au 31 décembre, le nombre de visiteurs restant ainsi très nettement en hausse.

Programme 31P03 – Châteauneuf en Auxois CPER 2015-2020

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P03	Château de Châteauneuf-en-Auxois CPER 2015-2020				62 700,60	38 085,92	60,74%

Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 31P04 – Livre et lecture publique

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P04	Livre et lecture publique	780 317,09	760 353,44	97,44%	89 893,61	67 612,18	75,21%

L'action de la Région en faveur du livre se structure autour de dispositifs d'aides, permettant d'accompagner les différents acteurs de cette filière : auteurs, éditeurs, libraires, structures de valorisation du livre...

La Région s'appuie également sur le travail de terrain des structures ressources et des réseaux de professionnels du secteur du livre afin de permettre le développement d'un travail en cohérence permettant la transmission d'information et la mise en place d'action de formation développant ainsi l'ensemble de la filière sur le territoire régional.

Dans un contexte en constantes mutations et d'évolution des pratiques, le livre reste un des premiers biens culturels, conférant ainsi à la filière une réalité économique importante.

Les acteurs (60 éditeurs, près de 90 librairies indépendantes et près de 80 manifestations littéraires recensées) contribuent au dynamisme et à la structuration de la filière en région.

A noter qu'en 2024 près de 26 publications ouvrages ont été accompagnées, 10 bourses d'auteurs attribuées et le soutien à l'Agence Livre et Lecture et au centre culturel de rencontre La Cité du Mot pérennisés.

La Région a par ailleurs signé avec le Centre National du Livre et le Ministère de la Culture un contrat de filière qui permet d'aider financièrement les librairies pour leurs achats en matériel informatique, mobilier, stock d'ouvrages...

Programme 31P05 – Création et formation musicale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P05	Création et formation musicales	7 070 655,00	7 066 420,04	99,94%	36 000,00	36 000,00	100,00%

La Région consacre la part la plus importante de son budget d'intervention en fonctionnement à ce secteur historiquement riche en Bourgogne-Franche-Comté. Le territoire est en effet maillé de festivals de grande envergure (Festival de musique de Besançon, festival de musique baroque de Beaune, Eurockéennes, festival international de jazz de Nevers...) et la présence de lieux de diffusion et de centre de création et de formation d'importance confèrent à la Région une renommée nationale et internationale : opéra de Dijon (labellisé Théâtre Lyrique d'Intérêt National), Cité de la Voix à Vézelay labellisée pôle national d'art vocal. La région dispose également d'un schéma d'enseignement supérieur de la musique reconnu avec 3 conservatoires à rayonnement régional et un pôle d'enseignement supérieur de la musique.

A noter également l'excellence du réseau de diffusion représenté par les 7 scènes labellisées SMAC (scènes de musiques actuelles).

Sur ce programme, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 31P06 – Spectacle vivant

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P06	Spectacle vivant	4 936 969,16	4 916 088,83	99,58%			

La Région soutient les équipes artistiques professionnelles régionales dans leurs démarches de création, en lien et en cohérence avec d'autres acteurs culturels du territoire et en particulier les collectivités, les lieux d'accueil en résidence et les lieux de diffusion. Elle accompagne les structures ressources et les réseaux de professionnels du spectacle vivant, afin de permettre et encourager la structuration du secteur et le développement de la filière du spectacle vivant sur le territoire.

A noter qu'en 2024, la Région a soutenu 52 structures de diffusion et de résidence et plus de 100 compagnies artistiques professionnelles.

Programme - 31P07 – Cinéma

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P07	Cinéma	414 313,26	414 313,26	100,00%	1 691 201,07	1 645 515,46	97,30%

Dans le cadre de sa politique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, la Région soutient des structures ressources qui conduisent et développent des actions d'intérêt régional en faveur de la création, de la production, de la diffusion et de l'éducation aux images en Bourgogne-Franche-Comté.

Le fonds d'aide sélective à la création et à la production cinématographique et audiovisuelle vise à soutenir la création artistique, à encourager la diversité des œuvres filmiques, à développer le rayonnement culturel de la région et à constituer un patrimoine audiovisuel. L'objectif est d'encourager l'activité de ce secteur en Bourgogne-Franche-Comté, d'attirer des tournages générateurs de retombées économiques, et de dynamiser la création et la qualification d'emplois dans cette filière. Il est alimenté par le Centre National du Cinéma et de l'image animée sur le principe du 1 € pour 2 € de la Région, générant plus de 550 000 € de recettes pour la collectivité.

La valorisation médiatique a été particulièrement exceptionnelle en 2024 avec 14 sorties de films accompagnés par la Région dont plusieurs primées permettant outre les retombées économiques le temps des tournages, des retombées médiatiques d'ampleur : Vingt dieux (2 Césars 2025), Le Roman de Jim, La Petite vadrouille, Fario...

Programme 31P08 – Développement culturel

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P08	Développement culturel	2 981 576,97	2 959 587,11	99,26%	291 511,92	291 511,92	100,00%

La Région soutient les festivals et manifestations culturelles de qualité qui participent au maillage, à l'animation et au dynamisme des territoires. Par leur notoriété, ces manifestations sont un élément important pour le rayonnement et l'attractivité de la région Bourgogne Franche-Comté. Elles contribuent à proposer une offre artistique et culturelle riche et de proximité à un public diversifié. Ces initiatives, de dimension très variable, recouvrent le domaine culturel dans l'ensemble de ses esthétiques : spectacle vivant (musique, théâtre, danse, cirque, arts de la rue), manifestations littéraires ou cinématographiques. Près de 130 manifestations ont reçu le soutien de la Région en 2024.

Par ailleurs, les dispositifs « Culture pour tous » et « Idylle » favorisent l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire et à toutes les esthétiques.

Plus de 90 projets d'action culturelle soutenus en 2024 sur les trois volets du dispositif : par et pour les publics, projets de territoire et à destination des lycéens et apprentis, ainsi que 10 projets sur le dispositif Idylle qui accompagne les collectivités rurales dans la construction de projets culturels participatifs durables. Plus de 450 000 € ont été affectés sur les 5 dispositifs d'EAC.

L'aménagement des lieux de diffusion culturelle est également soutenu permettant ainsi de financer l'achat et le renouvellement de matériel technique.

Programme 31P09PR – Plan de relance 2020 Culture

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P09PR	Plan de relance 2020 Culture				48 790,00	48 790,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 31P12 – Musées et structures ressources

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P12	Musées et structures ressources	395 000,00	381 997,92	96,71%	900 001,66	900 001,66	100,00%

Ce programme permet un soutien aux structures ressources, assises sur des équipements majeurs ou des opérateurs qui possèdent un rayonnement particulier et un rôle de tête de réseau sur le territoire (par exemple EPCC Bibracte ou le musée de Nancray).

Le programme a également permis un abondement (100 000 €) dans le cadre du FRAM.

Programme 31P13 – Inventaire du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P13	Inventaire du patrimoine	101 931,45	75 207,03	73,78%	81 218,21	44 910,85	55,30%

La Région s'est dotée d'un service pluridisciplinaire consacré à l'inventaire du patrimoine, avec des chargés de recherche, des photographes, des gestionnaires de bases de données, des chargés de mission et de valorisation.

En 2024, ont été publiés trois ouvrages : un ouvrage de référence sur l'histoire de la région intitulé Histoire(s) de Bourgogne-Franche-Comté – Fragments d'un territoire, développé avec les MSH de Dijon et de Besançon et la sortie de deux monographies sur des salles de spectacle dans la collection des Parcours du Patrimoine, le Théâtre d'Auxerre et le Kursaal de Besançon.

Le service Inventaire et patrimoine a également poursuivi la mise en œuvre de la structuration et animation de la filière patrimoine, en s'appuyant sur les structures ressource. Ainsi des temps de rencontres, d'ateliers, de formation ont été organisés en 2024 autour des acteurs de la filière, notamment une journée consacrée à la thématique de la pierre sèche et des groupes de travail sur un espace numérique pour les partenaires.

Programme 31P14PR – Plan de relance 2020 Patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P14PR	Plan de relance 2020 Patrimoine				699 461,33	634 186,11	90,67%

Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 31P15 – Sauvegarde Restauration

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P15	Sauvegarde Restauration				2 880,66	-	0,00%

Aucun crédit n'a été mandaté sur cette ligne en 2024.

Programme 31P18 – Restauration et valorisation du patrimoine

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
31P10	Restauration du patrimoine	82 390,36	82 390,36	100,00%	1 183 808,18	1 183 710,62	99,99%
31P11	Valorisation du patrimoine	91 872,55	87 828,18	95,60%	9 516,00	3 714,00	39,03%
31P18	Restauration et valorisation du patrimoine	256 397,85	175 576,50	68,48%	1 280 961,82	1 198 055,80	93,53%

La Région contribue à la fois à la restauration des grands sites, d'envergure majeure, et à la préservation d'un patrimoine rural d'envergure plus limitée, mais source d'attachement et de fierté pour les territoires.

La politique régionale se décline autour de plusieurs dispositifs de soutien à la restauration dont un partenariat avec la fondation du patrimoine, un financement ciblé dans le fond incitatif et partenarial ou la création en 2024 d'un appel à projet : près de 80 sites ont ainsi bénéficié d'un accompagnement.

A noter la mobilisation de crédits également au titre du CPER pour 3 dossiers majeurs.

Il convient également de relever le soutien à 33 « Chantiers patrimoniaux » destinés à accompagner des projets qui portent sur l'ensemble de la chaîne patrimoniale : connaissance, restauration et valorisation.

Au titre de sa politique de valorisation du patrimoine, la Région incite et favorise l'appropriation du patrimoine par le grand public afin d'accroître la visibilité et la notoriété de celui-ci en développant une offre de qualité. Ces actions de valorisation du patrimoine prennent des formes diverses : expositions, publications, outils multimédias et permettent de renforcer l'attractivité culturelle et touristique.

Une vingtaine de projets de valorisation du patrimoine ont par ailleurs été accompagnés dont 12 en soutien à des expositions organisées par des musées labellisés « musée de France ».

3.4. Sport



Eléments de contexte de l'année 2024

L'année 2024 a vu la mise en œuvre de programmes d'intervention reformatés, notamment le soutien aux structures sportives et la création ou la réhabilitation des équipements sportifs.

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) à Paris, différents projets ont été accompagnés, particulièrement l'affectation de près de 4 000 places à des publics ciblés (dirigeants, bénévoles, lycéens...) ou des manifestations en lien avec la thématique des Jeux.

A noter par ailleurs le maintien de dispositifs éprouvés : soutien à la structuration de mouvement sportif, aides renouvelées au développement du sport scolaire, à la prise de licences para-sport ou soutien à la promotion.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 32P02 – Aménagement sportif du territoire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P02	Aménagement sportif du territoire	84 000,00	60 000,00	71,43%	3 847 212,02	3 689 518,26	95,90%

La Région soutient les projets de création ou de réhabilitation d'équipements sportifs structurants afin de doter le territoire d'équipements sportifs modernes, attractifs et performants, en articulation avec sa politique d'aménagement du territoire. Ce programme cible les projets de construction, de restructuration et rénovation d'équipements et de mise aux normes mais permet également de financer l'acquisition de matériel sportif spécifique et de véhicules de transport collectif des sportives et sportifs.

45 projets d'équipements ont reçu le soutien de la Région en 2024 et 69 minibus ont été cofinancés.

Programme 32P03 – Soutien aux structures sportives

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P03	Soutien aux structures sportives	2 809 369,65	2 809 369,65	100,00%			

Les associations sont le socle du développement des pratiques, lieux de proximité, de solidarité et de partage autour d'une pratique sportive sécurisée par des éducateurs bénévoles ou professionnels riches de solides formations et expérience. Les clubs qui évoluent au plus haut niveau participent de l'attractivité et de l'identité du territoire, mais aussi du développement de la pratique sportive. Ainsi, la Région a décidé en 2024 de modifier son mode opératoire en soutenant les clubs professionnels pour leurs centres de formation agréés et au titre des missions d'intérêt général ainsi que les clubs s'inscrivant soit dans une démarche de structuration soit ayant proposé des animations dans le cadre des JOP.

Au total 80 clubs ont été aidés.

Programme 32P04 – Aide à la structuration du mouvement sportif

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P04	Aide à la structuration du mouvement sportif	1 808 013,40	1 798 263,40	99,46%	80 943,30	48 899,09	60,41%

Les ligues et comités sportifs ont été soutenus dans le cadre des contrats d'objectifs sportifs annuels (près de 70 dossiers ont été instruits à ce titre en 2024). La Région a continué par ailleurs à soutenir les sportifs de haut niveau, licenciés dans un club de Bourgogne-Franche-Comté et qui poursuivent simultanément leur préparation sportive et une formation scolaire, universitaire ou professionnelle.

Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 32P05 – Soutien à la promotion du sport

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P05	Soutien à la promotion du sport	847 346,88	824 138,25	97,26%			

Ce programme permet le financement des événements sportifs qui contribuent au développement et à la notoriété de la région hors de ses frontières et participent à l'animation des territoires et à la cohésion sociale. 118 manifestations ont reçu une aide en 2024, soit un montant global de 1 M€

Programme 32P06 – Aide à l'accès à la pratique sportive

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P06	Aide à l'accès à la pratique sportive	219 000,00	210 683,86	96,20%			

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage à favoriser l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre en encourageant l'intégration des personnes en situation de handicap, en facilitant la prise de licence spécifique handisport ou sport adapté et en favorisant l'ouverture des sections « handisport » dans les clubs valides. Elle apporte également un soutien financier à la prise de la licence UNSS aux lycéens désireux de pratiquer une activité sportive dans un club.

Programme 32P07PR – Plan de relance 2020 Sports

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
32P07PR	Plan de relance 2020 Sports				668 000,00	668 000,00	100,00%

Sur ce programme budgétaire, les crédits d'investissement ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs).

3.5. Vie associative



Eléments de contexte de l'année 2024

La Région contribue par le déploiement des programmes dédiés à l'accompagnement de la vie associative à consolider la structuration du secteur associatif et sécuriser l'accompagnement de proximité.

Le dispositif d'aide à l'emploi d'utilité sociale déployé depuis 2016 a évolué en 2024 avec la mise en place d'un soutien sur 2 ans de 22 000 € pour des postes d'utilité sociale exclusivement adossés à un projet de développement, de partenariat et d'ancrage territorial, dans une logique de transition écologique et solidaire.

Le soutien au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été intensifié au regard de sa pertinence pour les associations dans le diagnostic, l'analyse et l'accompagnement de leurs besoins en termes de stratégie et ressources humaines.

Enfin l'accompagnement des structures ressources (Mouvement associatif et têtes de réseaux membres du CRAJEP) a été maintenu.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 34P01 – Vie associative, laïcité, égalité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P01	Vie associative, laïcité, égalité	650 307,20	650 307,20	100,00%			

La Région apporte son soutien financier :

- au dispositif local d'accompagnement (DLA) qui aide les structures d'utilité sociale créatrices d'emploi dans leur démarche de consolidation et de développement (273 K€ votés en 2024),
- au Mouvement associatif de Bourgogne-Franche-Comté qui regroupe les réseaux associatifs régionaux dans différents secteurs,
- aux actions qui visent à expliquer et promouvoir la laïcité mais également à celles qui ont pour objectifs de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, contre les discriminations et de promouvoir l'engagement citoyen,
- au fonds régional pour le développement de la vie associative (FRDVA) qui vise à cofinancer les actions de formation de bénévoles mises en œuvres par les associations,
- au Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CRAJEP) qui fédère 14 têtes de réseaux pour la mise en œuvre de leurs actions annuelles.

Programme 34P02 – Emplois d'utilité sociale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P02	Emplois d'utilité sociale	1 468 394,44	1 468 394,44	100,00%	174 754,32	93 549,70	53,53%

Le programme régional d'aide à l'emploi associatif vise à soutenir la création et la pérennisation d'emplois dans les associations, de manière à leur permettre de se structurer et se développer.

A noter une modification majeure en 2024 du règlement d'intervention « emploi associatif d'utilité sociale » pour soutenir la création nette d'emplois « structurants ». Ces postes à forte dimension d'expertise doivent être adossés à un projet structurant, que ce soit en interne ou au sein de l'écosystème dans lequel l'association évolue. Les associations peuvent bénéficier sous certaines conditions d'une subvention majorée de 22 K€. 211 postes ont été accompagnés en 2024 dont 9 sur ce nouveau segment.

3.6. Jeunesse



Eléments de contexte de l'année 2024

La Région en lien notamment avec le CRAJEP a accompagné en 2024 le second cycle de la démarche du dialogue structuré pour la jeunesse

Durant ce cycle 2, 15 espaces permanents se sont constitués sur l'ensemble du territoire et ont permis des débats entre 150 jeunes qui se sont réunis à plusieurs reprises pour échanger sur le thème des mobilités. 18 espaces volants se sont constitués le temps d'une seule et unique rencontre au cours de l'année et ont permis de toucher 250 jeunes supplémentaires.

L'implication de la Région dans le secteur de la jeunesse s'est matérialisée également par un soutien accru au CRIJ, notamment dans le cadre du déploiement de la Carte Avantages Jeunes (près de 90 000 bénéficiaires).

Les dispositifs aide au permis de conduire et soutien au service civique ont été reconduits.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 33P01 – Jeunesse

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
33P01	Jeunesse	1 446 321,65	1 286 568,03	88,95%			

Ce programme permet le financement du dispositif régional d'aide au permis de conduire en faveur des jeunes en accordant une aide forfaitaire de 300 €. Près de 1800 jeunes en ont bénéficié en 2024.

Par ailleurs, la Région soutient le CRIJ pour le fonctionnement de la Carte Avantages Jeunes, du Comité Local d'Aide aux Projets (CLAP) opérationnel sur tout le territoire, du magazine mensuel TOPO et du site internet régional « jeunes-bfc.fr ».

Elle apporte également son soutien financier à la réalisation d'actions initiées et portées par des jeunes (10 projets financés dans le cadre de l'AAP).

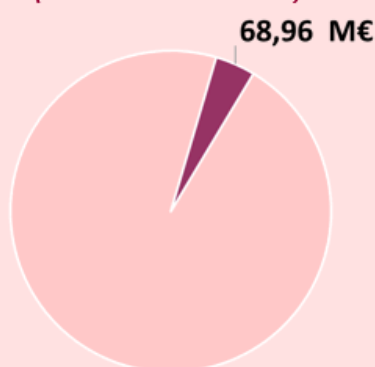
Programme 34P03 – Services civiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
34P03	Services civiques	171 904,42	166 593,39	96,91%			

La Région soutient ou propose des initiatives promouvant l'engagement citoyen des jeunes. Dans ce contexte, elle souhaite apporter son appui au service civique, en soutenant toute initiative visant à le promouvoir et à le développer (150 K€ affectés en 2024) et en proposant un accompagnement pour le déploiement de missions en zone rurale (44 dossiers instruits)

3.7. Action européenne et internationale

Poids dans le budget global
de 1 604,11 M€
(hors dette et résultat)



Réalisations 2024

CPF 12,12 M€

CPI
56,84 M€

Taux d'exécution 2024

70,49%
en fonctionnement

92,74%
en investissement

Eléments de contexte de l'année 2024

L'année budgétaire 2024 a été, pour les fonds européens, marquée par l'important travail réalisé sur les programmes 2014-2020 pour la fin de gestion. Tous les dossiers FEDER ont ainsi pu être soldés avant fin mai 2024, ce qui a permis l'accélération de la programmation et des paiements 2021-2027 en vue du dégagement d'office 2025.

Concernant le volet international, au-delà de la conduite des politiques régionales dans le domaine, cette année 2024 a été marquée par l'accueil d'une délégation chilienne au printemps ainsi que la continuité financière du soutien à l'Ukraine.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 04P01 – Europe et international

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P01	Europe et international	1 461 366,80	1 305 551,22	89,34%	170 074,31	149 117,00	87,68%

Coopération et rayonnement international

L'action régionale se poursuit en coopération avec les Régions étrangères partenaires de la Bourgogne-Franche-Comté : Région du Maule au Chili, Province du Cap occidental en Afrique du Sud, Land de Rhénanie-Palatinat en Allemagne (notamment en lien avec la Maison de Bourgogne Franche-Comté à Mayence), Voïvodie d'Opole en Pologne, Région de Bohême centrale en République tchèque. Le règlement d'intervention Coopération internationale permet de soutenir des projets portés par des acteurs locaux et qui se situent dans ce périmètre géographique, en y incluant, depuis 2021, les Régions membres de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région alpine (SUERA), avec lesquelles la Bourgogne-Franche-Comté coopère depuis 2016, année de lancement de la SUERA.

La ligne budgétaire dédiée permet également de financer des accueils de délégations étrangères hors conventions, des manifestations à caractère international sur le territoire BFC, ainsi que des opérations ponctuelles d'envergure qui participent à la politique de rayonnement international de la Région.

L'année 2024 se caractérise par :

- la poursuite d'un référent pour le Fonds citoyen franco-allemand en Bourgogne-Franche-Comté,
- l'octroi de 18 subventions pour la coopération internationale,
- le Concours Euroquiz dans le cadre de la convention quadripartite en mai,
- des rencontres jeunes quadripartites en avril,
- des échanges de jeunes franco-allemands autour de la démocratie régionale au printemps,
- un accueil de Rhéno-Palatins sur le thème de la transition énergétique en novembre.

Solidarité internationale

Poursuite du soutien financier aux acteurs locaux et aux jeunes de Bourgogne-Franche-Comté via les règlements d'intervention « solidarité internationale », « solidarité internationale – eau et assainissement », « Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale », « jeunes citoyens du monde » et les actions de mise en réseau.

Octroi de 172 subventions, participation au festival des solidarités en novembre et organisation des assises de la solidarité internationale en décembre constituent les faits marquants en 2024.

Affaires européennes

Cette ligne budgétaire recouvre à la fois le financement des actions du bureau de Bruxelles et le fonctionnement de la régie autonome Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, qui réunit les Centres d'Information Europe Direct (CIED) de Dijon et de Besançon. Cette dernière a financé des opérations d'animation et de communication relatives aux programmes Interreg Espace Alpin, Europe du Nord-Ouest et Europe ainsi que des manifestations qui s'inscrivent dans le cadre du projet Support Eusalp, cofinancé par le programme Interreg Espace alpin.

Coopération dans le cadre de l'Arc jurassien

Dans le cadre de la stratégie de coopération franco-suisse mise en œuvre par la Région, l'Etat et les 4 cantons frontaliers de Berne, Vaud, Neuchâtel et du Jura, il s'agit notamment de poursuivre la coordination et la concertation aux différents niveaux politiques et techniques, mais aussi d'accentuer la connaissance sur les facteurs clés de cette zone d'échanges. Le programme a permis d'assurer l'animation territoriale de la stratégie via la mise en place d'événements (journées thématiques, ateliers territoriaux, rencontres politiques), de financer les frais d'études et de communication (Observatoire statistique de l'Arc jurassien, site Internet, création de supports et objets) et de soutenir les projets co-construits entre partenaires suisses et français à travers la mobilisation du fonds de soutien aux petits projets transfrontaliers (FPPT).

Programme 04P02 – Assistance, communication, animation Fonds européens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P02	Assistance, communication, animation Fonds européens	1 364 141,37	1 052 721,73	77,17%	86 158,09	86 158,08	100,00%

Ce programme réunit les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des fonds européens (programmes opérationnels FEDER-FSE 2014-2020, programme FEDER-FSE+ 2021-2027,

programmes de développement rural FEADER, volet régional du plan stratégique régional (PSN) et programme Interreg France-Suisse 2014-2020 et 2021-2027) :

- Actions de communication spécifiques aux fonds européens (pas de prise en charge par le budget communication de la collectivité). En 2024, cela porte sur le déploiement des outils de communication nécessaires pour l'animation et la communication autour des programmes, ainsi que la valorisation des projets soutenus avec les programmes 2014-2020...
- Logistique : organisation des comités qui rythment la vie des programmes,
- Prestations concernant notamment les vérifications de dépenses et le suivi des programmes opérationnels.

Programme 05P05EPG – FSE 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P05EPG	FSE 2021-2027	4 000 000,00	2 749 482,51	68,74%			

Le fonds social européen (FSE+) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation d'aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité et d'offrir des perspectives professionnelles plus équitables à tous les citoyens de l'Union européenne. Il cofinance des actions en faveur de la formation et de la reconversion professionnelle, de la réinsertion des chômeurs, de la création d'emploi.

Il a pour but d'améliorer les possibilités d'emploi, renforcer l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté, promouvoir l'éducation, l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, renforcer les capacités administratives. 16 avances et 27 soldes ont été mis en paiement.

Au vu de la réception tardive de certains dossiers de demande de paiement de la part des porteurs et des pièces justificatives manquantes, le traitement de l'intégralité des dossiers prévus n'a pu être assuré avant la fin des paiements, ce qui explique le taux de réalisation de 68,74 %.

Programme 05P02E – FEDER 2014-2020 – Franche-Comté massif du Jura

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P02E	Autorité de Gestion - FEDER	2 119 992,00	2 119 992,00	100,00%	11 235 185,33	11 235 185,33	100,00%

Le FEDER (fonds européen de développement régional) est destiné à soutenir la compétitivité des PME, la recherche et l'innovation, le développement numérique, la transition énergétique et écologique, l'amélioration de la qualité de vie et le développement durable...

Ce programme, dont les derniers paiements ont eu lieu en 2024, aura permis de financer les projets soutenus en Franche-Comté avec le paiement de 56 dossiers en 2024.

Programme 05P04E – FEDER 2014-2020 – Bourgogne

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P04E	FEDER 2014-2020	2 492 634,46	2 492 634,46	100,00%	9 678 833,34	9 678 833,34	100,00%

Ce programme correspond aux fonds européens destinés à soutenir la création d'emplois, la compétitivité, la croissance économique, l'amélioration de la qualité de vie et le développement durable.

Il est composé de 5 axes :

- axe 1 dédié à la R&D, l'innovation, et la compétitivité des PME ;
- axe 2 consacré à la société numérique ;
- axe 3 dédié à l'économie décarbonée ;
- axe 4 dédié à la biodiversité ;
- axe 5 pour un développement urbain durable.

Ce programme, dont les derniers paiements ont eu lieu en 2024, aura permis de financer les projets soutenus en Bourgogne avec le paiement de 57 dossiers en 2024.

Programme 05P06EPG – FEDER 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P06EPG	FEDER 2021-2027	4 645 925,00	1 831 769,72	39,43%	14 500 000,00	10 572 245,60	72,91%

Le fonds européen de développement régional (FEDER) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de renforcer la cohésion

économique et sociale dans l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres entre ses régions.

Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation, améliorer la compétitivité des PME, favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication, soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, etc. sont les thématiques soutenues par le fonds européen de développement régional (FEDER). 57 dossiers ont été mis en paiement en 2024.

L'année 2024 a été marquée par l'intense activité liée à la clôture sur les 6 premiers mois de l'année. Par la suite, la priorité a été de programmer les dossiers de la nouvelle programmation 2021-2027, en parallèle des premiers paiements.

Cependant, au vu du décalage de réalisation de certains projets, de la réception tardive de certains dossiers de demande de paiement de la part des porteurs et des pièces justificatives manquantes, le traitement de l'intégralité des dossiers prévus n'a pu être assuré avant la fin des paiements, ce qui explique les taux de réalisation de 39,43 % en fonctionnement et 72,91 % en investissement.

Programmes 05P08EPR et 05P09EPR – Plan de relance 2020 Fonds européens BO et FC

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P08EPR	Plan de relance 2020 Fonds européens BO				14 734 549,50	14 734 549,50	100,00%
05P09EPR	Plan de relance 2020 Fonds européens FC	503 825,93	503 825,93	100,00%	10 385 883,51	10 385 883,51	100,00%

Ces programmes correspondent à l'enveloppe financière supplémentaire sur le programme 2014-2020 prévue pour apporter un soutien financier à des porteurs de projets pour contribuer à la relance économique axée sur l'investissement des PME, le domaine de la santé, du numérique.

Ces programmes clôturés en 2024 auront permis de financer les projets soutenus en Bourgogne avec le paiement de 10 dossiers en 2024 et 12 en Franche-Comté.

Programmes 04P06 – Projets européens

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
04P06	Projets européens	69 000,00	33 399,66	48,41%			

Ce programme contribue à financer les actions d’animation des financements européens, au travers notamment l’animation du réseau des acteurs européens en Région (co-portage Région-CCIR-Maison de l’Europe-DRARI), ainsi que le projet Support Eusalp volet jeunesse avec l’organisation du prix Pitch your project et des activités du conseil de la jeunesse du programme pour la région alpine.

Les actions d’animation, et notamment la tournée de présentation des fonds européens dans les départements, et les journées du réseau, ont été partiellement prises en charge par des partenaires induisant une baisse des coûts pour la Région. De plus, le marché d’accompagnement au montage de dossiers pour les financements structurels (Initiative Europe) a été lancé et les projets arrivent progressivement, une partie de l’accompagnement se décale sur 2025.

Programmes IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
05P07EPG	IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027	540 075,00	32 079,78	5,94%	500 000,00	-	0,00%

Interreg France-Suisse est un programme de l’Union européenne cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), la Confédération suisse et les cantons, pour soutenir la Coopération territoriale européenne (CTE) qui s’inscrit dans le cadre de la politique de cohésion européenne. Cette dernière vise à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les différences de développement entre les régions européennes.

Le programme Interreg France-Suisse s’intègre dans une longue tradition de partenariat entre les territoires frontaliers français et suisses. Il finance des projets bénéficiant à cet espace de coopération de part et d’autre de la frontière.

La période 2021-2027 représente la sixième génération de programmes Interreg. Une avance a été mise en paiement en 2024.

Le taux de réalisation est très bas, en raison des difficultés de démarrage du programme. Tout d’abord le taux de programmation reste encore faible. De plus, les projets qui devaient remonter des demandes de paiement en 2024 ont enregistré du retard dans leur mise en œuvre et par conséquent un retard dans le dépôt des demandes de paiement.

S’agissant de dossiers multi-partenariaux, souvent complexes et nécessitant des vérifications poussées et l’obtention de pièces complémentaires de la part des bénéficiaires, le traitement des paiements n’a pu être effectué avant la fin de l’exécution budgétaire 2024.

Partie 2 – Les ressources au service de l’action régionale

Thématique	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
AXE 4 - LES RESSOURCES	302 733 494,00	296 998 723,66	98,11%	97 467 489,69	94 398 414,52	96,85%
Politique RH	223 131 384,00	219 395 133,07	98,33%	21 000,00	16 221,79	77,25%
Gestion financière *	55 461 109,00	54 413 195,41	98,11%	84 528 343,20	84 479 405,63	99,94%
Communication	3 251 290,35	3 251 289,89	100,00%	108 986,80	41 703,38	38,26%
Démocratie participative	26 593,20	26 593,20	100,00%	308 230,83	82 746,70	26,85%
CESER	1 438 300,00	1 411 284,77	98,12%			
Systèmes d'information	6 277 103,56	6 257 461,77	99,69%	6 902 376,85	4 858 879,29	70,39%
Moyens généraux	5 463 904,35	5 460 707,35	99,94%	5 595 744,01	4 919 457,73	87,91%
Cabinet	70 000,00	49 919,07	71,31%			
Évaluation des politiques publiques	563 711,50	483 427,20	85,76%			
Modernisation action publique	312 108,04	260 315,35	83,41%	2 808,00		0,00%
Assemblées - Documentation - Courrier	6 243 030,00	5 563 424,00	89,11%			
Achats	316 132,00	247 394,23	78,26%			
Affaires juridiques et archives	178 828,00	178 578,35	99,86%			

* hors gestion active de la dette

1. La politique RH



Élément de contexte 2024

En 2024, l'objectif a été de concilier dans un cadre contraint l'impact des mesures réglementaires nationales dont l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires au 1er janvier 2024 à tous les agents pour un coût annuel de 2 M€ et les décisions propres à la collectivité. On peut citer notamment la mise en place de moyens humains supplémentaires pour instruire les dossiers FEADER et l'impact en année pleine du nouveau régime indemnitaire mis en place en juillet 2023 dans une démarche d'attractivité et de fidélisation des agents.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P01 – Personnel siège

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P01	Personnel siège	81 183 000,00	80 251 161,44	98,85%			

Les mesures règlementaires

Les mesures réglementaires ont représenté près de 2,4 M€. On recense le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), l'augmentation de la valeur du point au 1er juillet 2023 avec effet en année pleine sur l'année 2024 et l'attribution de 5 points d'indice au 1er janvier 2024.

Les mesures région

La mise en place du nouveau régime indemnitaire en juillet 2023 a représenté une augmentation de 700 K€ en 2024 par rapport à la réalisation 2023.

Compte tenu des contraintes budgétaires, une certaine rigueur a été tenue face aux besoins exprimés par l'administration. Des redéploiements ont été réalisés tant que possible pour y répondre.

Des contrats de projets ont pris fin et ont été supprimés.

Toutefois confrontée à une crise aigüe sur les dossiers FEADER, la Région a engagé tous les moyens possibles pour y répondre. Ainsi 5 postes permanents et 9 contrats de projets ont été créés en 2024.

Enfin, il faut signaler un taux de réalisation important qui s'explique par la baisse du nombre de postes vacants sur l'année 2024.

Programme 02P03 – Politique du Handicap

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P03	Politique de Handicap	197 650,00	157 181,35	79,53%	21 000,00	16 221,79	77,25%

Le renouvellement de la convention FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour les années 2022-2024 a été validé lors de l'Assemblée Plénière du 23 juin 2022.

Les crédits ont été inscrits au budget 2024 en fonction des montants prévus par axe (maintien dans l'emploi, recrutement, formation, etc.) dans la convention.

Programme 02P04 – Collaborateurs de cabinet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P04	Collaborateurs de cabinet	982 000,00	905 431,99	92,20%			

Le montant voté dans ce programme est calculé pour permettre le recrutement de dix collaborateurs de cabinet comme les textes le prévoient.

Programme 22P01 – Personnel ATT

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
22P01	Personnel ATT	139 756 000,00	137 304 282,37	98,25%			

Les mesures réglementaires

Les mesures réglementaires ont représenté près de 5,8 M€. On recense le Glissement Vieillesse Technicité (GVT), l'augmentation de la valeur du point au 1er juillet 2023 avec effet en année pleine sur l'année 2024 et l'attribution de 5 points d'indice au 1er janvier 2024.

Enfin, l'exercice de certaines fonctions, à titre principal, dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont ouvert droit à une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) dont le rattrapage s'est élevé à 928 K€.

Les mesures région impactant la rémunération

La mise en place du nouveau régime indemnitaire a représenté un coût supplémentaire de 1,1 M€ en 2024 par rapport à la réalisation de 2023.

Les agents contractuels des lycées ont aussi bénéficié de la revalorisation de leur régime indemnitaire. En septembre 2024, dans la continuité des décisions votées en juin 2023, le régime

indemnitaires des agents contractuels dans les lycées a augmenté et augmentera pour atteindre finalement, en septembre 2025, le même niveau que celui des agents titulaires.

Programme 01P02 - Assistants groupes d'élus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P02	Assistants groupes d'élus	1 012 734,00	777 075,92	76,73%			

Le montant affecté au programme « Assistants groupes d'élus » est réglementé et dépend du montant des indemnités versées aux membres du Conseil Régional.

2. La gestion financière



Élément de contexte 2024

L'année 2024 a été marquée par une crise institutionnelle sans précédent, qui a profondément pesé sur la construction et le pilotage budgétaires. Le poids de la dette publique conduit le Gouvernement à mettre les collectivités, et plus particulièrement la Région, à contribution pour résorber le déficit public.

L'action a été centrée sur l'aide à la décision, le pilotage budgétaire et une gestion comptable de qualité. 2024 a été la première année de mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI), outil de pilotage déployé en 2023 pour affirmer le pilotage budgétaire.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P48 – Subventions et participations

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P48	Subventions et participations	831 000,00	773 616,13	93,09%			

Ce programme a permis de financer les cotisations versées aux associations dont la région est membre et les subventions aux organisations syndicales représentatives.

En 2024, ce sont 66 adhésions qui ont été financées pour un montant de 582 K€, dont notamment les nouvelles adhésions à l'association ADULOA – Association des utilisateurs des logiciels Archimed, qui permet de favoriser les échanges et l'évolution du logiciel Syracuse utilisé par la collectivité, et à la structure ERRIN – European Regions Research and Innovation Network qui permet de renforcer la coopération européenne en recherche et innovation en cohérence avec les priorités stratégiques de la Région. Par ailleurs, 11 subventions, pour un montant total de 191,5 K€ ont été attribuées aux organisations syndicales représentatives ou à des structures dont l'action présente un intérêt régional.

Programme 02P49 – Fonds d'intervention régional (FIR)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P49	FIR	318 713,00	303 850,00	95,34%			

Au titre du fonds d'intervention régional, 303 850,00 € ont été versés, répartis sur divers organismes.

En 2024, 140 structures ont reçu un financement au titre du FIR. La collectivité a notamment apporté son soutien à des associations ou communes pour des manifestations ou actions contribuant à l'attractivité et à l'animation du territoire.

Programme 02P05 – Finances

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P05	Finances	240 000,00	144 789,92	60,33%			

Ce programme comprend les frais d'externalisation des audits d'opérations financées par les fonds européens, les honoraires des prestataires intervenant dans le domaine de la gestion de la dette et de la trésorerie (notation, assistance dette, marché arrangeur et avocat dans le cadre du programme de financement obligataire « EMTN »).

Sur un total de 31 opérations auditées au titre du tirage 2024, 8 audits ont été externalisés pour un montant total de 54,6 K€. Le reste des dossiers a été traité par la cellule audits d'opérations en Région.

Par ailleurs, 92,7 K€ ont permis de financer les honoraires des prestataires de conseil en gestion de dette et de notation financière.

Programme 01P05 – Constitution de provisions

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P05	Provisions actions annuelles	3 810 000,00	3 806 612,25	99,91%			

Ce programme correspond aux risques provisionnés sur l'année. Il permet notamment de constituer des provisions pour dépréciation des comptes de tiers pour tenir compte du risque de non-recouvrement de certaines créances régionales, en particulier dans le cas de liquidations judiciaires d'entreprises auxquelles la Région a accordé des prêts ou avances remboursables.

En 2024, des provisions ont été constituées pour un volume global de 3,8 M€, à raison de 623 K€ au titre de provisions litiges ou contentieux, 2,7 M€ au titre des comptes épargne temps et 434 K€ au titre de dépréciations des comptes de tiers (liquidations judiciaires d'entreprises essentiellement).

Programme 01P04 – Admissions en non-valeur

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P04	Admissions en non valeur actions annuelles	1 350 000,00	1 305 093,90	96,67%			

Ce programme permet de couvrir les admissions en non-valeur à échoir sur l'exercice. En 2024, le volume d'admissions en non-valeur s'est élevé à 1,3 M€.

Programme 01P03 – Fonds de solidarité péréquation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P03	Fonds de solidarité péréquation	1 320 000,00	1 147 548,00	86,94%			

Le mécanisme de péréquation des ressources régionales a été refondu à la suite de la suppression de la part régionale de la CVAE. Ce programme permet de financer la contribution de la Région au « Fonds de solidarité » mis en œuvre par la loi de finances pour 2022 à l'attention des régions d'outre-mer et de la Corse. Ce fonds est principalement assis sur la dynamique de la TVA. En 2024, la contribution de la Région BFC s'est élevée à 1,148 M€.

Programme 01P35 – Régularisations de fiscalité

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P35	Régularisations de fiscalité	3 591 396,00	3 591 396,00	100,00%			

L'atterrissage définitif de 2023 de la recette de TVA a été de + 2,78 %, soit une évolution moins favorable que prévu (+ 3,68 %). Il en résulte un trop perçu par la région, devant être régularisé sur l'exercice 2024 pour un montant de 3,6 M€.

Programme 01RP09 - Dotations Etat et FCTVA

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01RP09	01RP09 - Dotations Etat et FCTVA				28 343,20	28 343,20	100,00%

Ce programme a permis en 2024 le reversement d'un trop perçu de FCTVA 2021, pour un montant de 28,3 K€ sur la section d'investissement.

Programmes 01P06, 01P07, 01P08, 01P09, 01P12 – Service de la dette

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P06	Amortissement en capital actions annuelles				84 500 000,00	84 451 062,43	99,94%
01P07	Intérêts de la dette actions annuelles	40 640 000,00	40 450 494,29	99,53%			
01P08	Intérêts court terme actions annuelles	2 710 000,00	2 611 153,48	96,35%			
01P09	Frais divers s/emprunts° annuelles-Serv bancaires	220 000,00	130 412,76	59,28%			
01P12	Ecritures de régularisation dette et ICNE AA	430 000,00	148 228,68	34,47%			

Ces programmes regroupent les dépenses afférentes au service de la dette, qui comprennent :

- l'amortissement de la dette en capital (84,5 M€) (*hors gestion active de la dette*),
- les intérêts de la dette à long terme (43,2 M€) ;
- les autres frais financiers et commissions (130,4 K€).

Une partie détaillée de la gestion de dette et de trésorerie figure en partie V du présent rapport.

Programme 01P10 – Gestion active de la dette / Revolving

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P10	Revolving actions annuelles				4 000 000,00	4 000 000,00	100,00%

Ce programme permet d'utiliser en cours d'année les emprunts revolving souscrits par la Région, dans un but d'optimisation de la gestion de trésorerie. Cette inscription est équilibrée en recettes et en dépenses (4 M€).

3. La communication et la participation citoyenne



Elément de contexte 2024

En 2024 la communication de la collectivité régionale a renouvelé sa manière de communiquer pour incarner les choix effectués par l'exécutif régional autour des transitions en déterminant neuf thématiques autour desquelles elle a recentré sa communication : Mieux consommer, mieux préserver son environnement, mieux produire, mieux se déplacer, mieux se former, mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se soigner, mieux vivre.

Ces thématiques ont ainsi été développées dans le cadre des actions menées tout au long de l'année : campagnes, présence à des événements, stands, opération presse et opération de visibilité, information et édition de contenus (digital ou print).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P22PR - PAIR communication

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P22PR	PAIR communication				25 000,00	3 820,80	15,28%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 02P24 - Promotion des mobilités / Déploiement de la marque Mobigo

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P24	Promotion des mobilités / Déploiement de la marque Mobigo	6 840,00	6 840,00	100,00%			

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP et AE affectées au cours des exercices antérieurs).

Programme 02P46 - Communication institutionnelle

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P46	Communication institutionnelle	3 244 450,35	3 244 449,89	100,00%	83 986,80	37 882,58	45,11%

L'ensemble des actions menées répond à la stratégie mise en place autour des enjeux de lisibilité, de visibilité et d'incarnation des messages.

Pour déployer ces actions la Direction de la communication a activé des leviers différents. Elle a

- Mise en œuvre de campagnes grand public thématiques et ciblées. Les plus importantes ont porté sur les compétences régionales, les mobilités et de l'aménagement du territoire.
- Déploiement d'un magazine « toutes boîtes aux lettres » consacré à la question des

mobilités.

- Réalisation d'opérations de visibilité de grande envergure comme le SIA ou le Tour de France.
- Réalisation d'actions de communication au long cours pour informer les habitants et les bénéficiaires des dispositifs mis en œuvre tout au long de l'année.

L'ensemble des actions prévues ont été réalisées en fonctionnement.

Pour la partie investissement, certaines opérations prévues ont été annulées.

Programme 02P51 - Démocratie participative

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P51	Démocratie participative	26 593,20	26 593,20	100,00%	308 230,83	82 746,70	26,85%

Les actions prévues autour de l'information pour la convention citoyenne pour le climat ont toutes été réalisées en fonctionnement.

Le reste des actions en investissement sont liées aux dossiers du festival des solutions en attente de clôture.

4. Le CESER



Élément de contexte 2024

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est, auprès du conseil régional et de la Présidente du conseil régional, une assemblée consultative. Il a pour missions d'informer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, de conduire des études de prospective territoriale régionale ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

L'année 2024 a été marquée par l'installation de la nouvelle assemblée du CESER le 22 janvier. Lors de cette séance, les 110 nouvelles conseillères et nouveaux conseillers ont élu madame Élise Moreau à la présidence ainsi que les 21 autres personnes, membres du Bureau du CESER.

Au cours de l'année le CESER a adopté 23 avis sur des rapports soumis par l'Exécutif régional, ainsi que trois contributions sur le rapport de modification du SRADDET dans ses volets ZAN (zéro artificialisation nette), déchets et logistique, la COP territoriale, le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI). En septembre, le CESER a adopté son Projet de mandat 2024-2029 qui définit la vision de l'assemblée, de son rôle auprès du Conseil régional et de son fonctionnement.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 03P02 - Fonctionnement CESER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P02	Fonctionnement CESER	86 145,70	75 329,31	87,44%			

Publication des travaux du CESER et diffusion :

Les principaux documents publiés en 2024 sont « Mutations du modèle associatif, un virage à prendre » et le Projet de mandat 2024-2029 La Bourgogne-Franche-Comté : une terre d'excellence à la croisée des transitions.

Organisation matérielle des séances plénières et de l'ensemble des autres réunions :

Le CESER a organisé 8 séances plénières au cours de l'année ainsi que son séminaire consacré à l'élaboration du projet de mandature qui s'est tenu à Dole.

Démarche CESER « hors les murs » :

Le Bureau du CESER a entamé son cycle de rencontre d'acteurs régionaux et a visité site SECALIA à Cérilly puis le site des ombrières de Verdonnet

Les commissions du CESER se sont également déplacées dans le territoire régional dans le cadre de leurs travaux.

Programme 03P03 - Indemnités et frais de mission CESER

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P03	Indemnités et frais de mission CESER	1 352 154,30	1 335 955,46	98,80%			

Ce programme permet l'indemnisation des conseillers membres du CESER Bourgogne-Franche-Comté et le remboursement des frais qu'ils engagent dans l'exercice de leur mandat.

En 2024, le CESER a organisé 184 réunions de travail.

5. Les systèmes d'information



Élément de contexte 2024

L'année 2024 a été placée sous le signe du renforcement de la sécurité. Dans ce domaine, plusieurs chantiers importants ont été conduits comme le passage à l'authentification double facteur pour les 4 300 agents de la collectivité, les élus et les membres du CESER, la mise en place de restriction d'accès au système d'information depuis Internet, le renforcement des capacités de détection des menaces, l'établissement d'un processus de mise à jour régulier des applications, la sécurisation des terminaux mobiles, l'homologation par la commission de sécurité de 8 téléservices, etc...

Des projets métiers importants se sont poursuivis comme « EUROPAC » avec l'ouverture de nouveaux dispositifs mais aussi une implication plus forte de notre Région dans l'animation et la gouvernance du projet au sein du groupement constitué des 9 régions utilisatrices. Le projet de gestion des subventions régionales « AIR » a franchi un palier important avec le prononcé de la Vérification de Service Régulier (VSR) en novembre.

Dans le domaine des transports scolaires, une première étape a été franchie avec le déploiement réussi sur 3 unités territoriales de la nouvelle version du logiciel « PEGASE ». 55 000 demandes ont été déposées et instruites avec cette nouvelle version.

Les projets de dématérialisation se sont poursuivis avec la mise à disposition du coffre-fort électronique pour les agents, l'accélération du déploiement de la signature électronique pour les services (projet « SIEL ») et auprès des premiers élus. Dans le cadre du projet d'archivage électronique et conformément aux conclusions de l'étude menée par le Cabinet Grant Thornton, la décision a été prise de s'équiper d'un Système d'Archivage Electronique (SAE).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P45 – Equipement et logiciels informatiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P45	Equipement et logiciel informatiques	6 277 103,56	6 257 461,77	99,69%	6 902 376,85	4 858 879,29	70,39%

Ce programme unique porte l'ensemble des crédits de la Direction des Systèmes d'Information, en Fonctionnement comme en Investissement.

En Investissement :

Maintien en conditions opérationnelles des infrastructures serveurs et postes de travail.

Les crédits alloués ont permis d'équiper les nouveaux agents, de renouveler les postes de travail des agents (1/5^{ème} du parc tous les ans), de renouveler les copieurs, des équipements de visioconférences et de maintenir à niveau les infrastructures systèmes, réseaux et téléphoniques.

Réalisation des projets inscrits au Schéma Directeur des Systèmes d'Information et maintien à niveau des applications en production.

En 2024, parmi les projets inscrits au SDSI, certains projets importants ont connu des avancées significatives. En ce qui concerne EUROPAC, un nouveau dispositif a été ouvert et la décision a été prise en septembre de prolonger le marché actuel d'un an afin de terminer les développements de l'application. La campagne d'inscription 2024 a été ouverte pour la nouvelle application PEGASE pour trois unités (39, 70 et 71) dans le cadre du dispositif LICORNE. La VSR

d'AIR a été prononcée en novembre 2024, et les développements ont été poursuivis sur l'application Effilogis.

Plusieurs dispositifs ont également été déployés : l'application BuroDispo (dans le cadre du PSE), 3 335 coffres-forts électroniques pour les agents, élus et membres du CESER, une application permettant aux lycées de mettre en place une Bourse d'échange d'équipements et un portail de suivi des consommations de fluides (DEEPI).

Enfin, l'extranet des lycées a été toiletté, l'application ATHENA a été mis en relation avec la plateforme nationale AGORA et la plateforme de gestion identités au sein de la collectivité a été réinternalisée avec à la clé une économie 140K€

En parallèle, des interventions ont été réalisées sur les applications en production pour assurer leur maintien en conditions opérationnelles et prendre en compte à la fois les évolutions réglementaires et les évolutions techniques. C'est le cas notamment des applications des grandes fonctions support comme la gestion des ressources humaines, les finances, les marchés, les assemblées etc...

Il est à noter également une reprise de la maintenance côté DSI de certains sites web qui n'étaient plus couverts par des marchés de maintenances :

- le site institutionnel ;
- le site Effilogis.fr ;
- le portail du patrimoine ;
- le site de la maison de Bourgogne à Mayence.

En Fonctionnement :

Les crédits alloués ont permis de prendre en charge la maintenance des applications métiers, des systèmes de base de données (Oracle), la virtualisation postes de travail et serveurs (VMWARE), la sauvegarde, les matériels de stockage, onduleurs, des copieurs, des imprimantes, des systèmes de téléphonie et de visio, l'entretien et réparations, etc...

Ils ont également financé les communications téléphoniques fixes et mobiles et les liens d'interconnexions des sites et l'accès à Internet, les prestations d'assistance sur les applications (RH, finances, subventions, infocentre, ...), les interventions sur les bases de données Oracle, Postgre), sur les systèmes, le stockage, l'hébergement de sites et l'achats de certificats, la location des logiciels Microsoft 365, Rainbow, outils collaboratifs, PAO, Autocad et les prestations dans le domaine de la sécurité (Audits, centre opérationnel de sécurité).

6. Les moyens généraux



Élément de contexte 2024

La collectivité a poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur immobilier et environnemental du patrimoine administratif de la Collectivité conformément au PPI.

Dans la continuité du décret tertiaire, qui vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics, ce sont 19 audits énergétiques qui ont été réalisés sur les différents bâtiments administratifs pour mettre en place des actions d'optimisation énergétique. Les travaux sont listés dans le programme associé ci-dessous.

Le Plan de Sobriété Énergétique de la Collectivité a été pérennisé en 2024 sur les bâtiments administratifs avec l'intégration du bâtiment Viotte (25) pour participer à l'effort national de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques.

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la collectivité a poursuivi l'acquisition de véhicules à faible émission. Cette mesure témoigne de l'engagement en faveur de la transition énergétique et de la réduction de l'empreinte carbone, conformément aux directives environnementales et de développement durable. Des vélos électriques de service ont été acquis pour venir compléter l'offre de moyens de déplacements doux pour les agents de la Région. La

Région s'est par ailleurs inscrite fin 2024, dans la démarche OEPV Employeur Pro Vélo et ainsi bénéficier, dans un premier temps, d'un diagnostic de la situation en la matière pour ensuite programmer un plan d'actions et viser une labellisation.

Les critères d'attribution de stationnement permanent existants à Besançon (25) pour les véhicules personnels des agents ont été déployés sur les sites de Dijon (21) après validation dans les instances de dialogue social.

La sécurité des accueils des sites administratifs a été réétudiée en 2024 pour permettre le lancement d'un audit sécurité dès 2025.

Dans le cadre du projet de direction, la démarche "mieux communiquer avec les usagers de la DMG" débutée en 2023 a été poursuivie en 2024.

La collectivité a également réalisé le suivi des procédures judiciaires en cours sur le bâtiment Elithis (21) et à Nevers (58). Elle a également effectué le transfert des lignes de production de masques chirurgicaux comme outils pédagogiques au sein de 2 lycées situés en Côte d'Or (21),

La collectivité a répondu à :

- un contrôle de la Cour Régionale des Comptes sur le Patrimoine Monumental pour le site du château de Châteauneuf (21),
- un contrôle par l'Agence Française Anticorruption (AFA) destiné à évaluer l'existence, la qualité et l'efficacité de nos mesures et procédures pour prévenir et détecter les faits d'atteinte à la probité.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P10 – Administration générale

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P10	Administration générale Actions Annuelles	5 046 482,40	5 043 285,40	99,94%	666 736,95	666 736,95	100,00%

En fonctionnement, ce programme permet de faire fonctionner la collectivité et le parc administratif dans son ensemble : loyers, charges, fluides, dépenses de maintenance, parc automobile, ménage, assurances, prestations de restauration.

La collectivité poursuit une démarche d'optimisation budgétaire sur les dépenses courantes dans un périmètre en évolution et dans un contexte d'inflation.

Sur ce programme, en investissement, la collectivité a procédé au renouvellement de la flotte automobile (véhicules propres) et acquis du mobilier.

Programme 02P13 – Acquisition locaux Région (hors lycées)

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P13	Acquisition locaux Région (hors lycées)				917 200,78	916 684,34	99,94%

Sur ce programme budgétaire qui concerne l'acquisition en VEFA du site de Viotte, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs) : paiement des dernières échéances.

Programme 02P14PR – Plan de relance 2020 Moyens généraux

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P14PR	Plan de relance 2020 Moyens généraux				1 861 775,51	1 453 335,05	78,06%

Sur ce programme budgétaire, les crédits ont permis d'honorer les actions déjà engagées (AP affectées au cours des exercices antérieurs)

Ce programme a permis :

- la réception des travaux de rénovation et de construction à Châteauneuf (21) dans le cadre du PAIR pour une opération de 4.71 M€,
- la réalisation d'une ombrière photovoltaïque sur la terrasse du 17 Trémouille (21) pour venir compléter la production d'électricité installée en toiture, pour un fonctionnement en autoconsommation.

Concernant le programme du PAIR, il convient de noter le retard d'exécution des entreprises sur le chantier du château de Châteauneuf et à la difficulté de lever les réserves avant la fin de l'exécution budgétaire sur un marché particulier nécessitant un travail minutieux du vérificateur des monuments historiques sur chaque situation de travaux.

Programme 02P15 – MRI

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P15	MRI	417 421,95	417 421,95	100,00%	120 000,00	116 449,82	97,04%

En fonctionnement, ce programme permet de faire fonctionner le bâtiment avec un budget qui était en légère hausse en raison notamment de l'augmentation du prix des fluide

En investissement, les crédits utilisés correspondent aux opérations de travaux visant l'équipement informatique et la sécurité du site.

Programme 02P17 – Bâtiments administratifs

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P17	Bâtiments administratifs				2 030 030,77	1 766 251,57	87,01%

Sur les travaux des bâtiments administratifs, il convient de mentionner :

- le remplacement des éclairages du 16 Trémouille (21) pour passer en technologie led ainsi que le remplacement de la pompe à chaleur pour répondre aux exigences du décret tertiaire,
- la rénovation ou le réaménagement d'espaces de travail dans le cadre du Schéma Directeur Immobilier et Environnemental,
- le lancement des études nécessaires au remplacement de la production de chaleur à la Cité de la Voix à Vézelay (89), pour passer à une énergie plus vertueuse,
- la rénovation du système de production de froid de la salle Edgar Faure à Convention (25),
- le lancement des études de rénovation de la charpente et de la couverture de la Maison de la Forêt et du Bois (25) avant travaux et cession envisagés en 2025,
- le lancement des études d'aménagement du bâtiment Brégille (25) avant travaux et cession envisagés en 2025,
- le lancement des études en vue du projet Smart Building en partenariat avec la DTN et la DSI en réponse à l'appel à projet Européen Be ProAct à déployer sur le bâtiment Viotte (25).

7. Le cabinet

Poids dans le budget global
de 1 604,11 M€
(hors dette et résultat)



Réalisations 2024

CPF
0,05 M€

Taux d'exécution 2024

71,31%
en fonctionnement

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P23 – Cabinet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P23	Cabinet Actions Annuelles	70 000,00	49 919,07	71,31%			

Ce programme a permis de financer diverses dépenses de fonctionnement liées aux activités du cabinet pour environ 50 K€.

8. L'évaluation des politiques publiques



Elément de contexte 2024

L'évaluation consiste à porter une appréciation sur l'action publique au regard d'un certain nombre de critères (efficacité, pertinence, cohérence, efficience...). Elle a pour vocation de simuler, d'anticiper et de mesurer les effets propres et collatéraux produits dans le temps par les politiques publiques eu égard aux objectifs visés.

Elle analyse le rôle des acteurs et leurs actions afin de mieux comprendre les liens de causalité entre ces actions et le résultat obtenu.

L'évaluation se trouve à la croisée de plusieurs rationalités qui interagissent entre elles : économique, sociale, démocratique, politique, etc. Elle contribue ainsi à rationaliser la prise de décision publique, à moderniser la gestion de l'administration et des services publics et à rendre plus efficace la dépense publique.

En Bourgogne Franche-Comté, l'évaluation des politiques publiques comporte deux volets : l'évaluation réglementaire des fonds européens et l'évaluation des politiques régionales

« classiques ». L'approche globale favorise une meilleure articulation et donc une plus grande cohérence des politiques entre elles.

Les 3 priorités de la stratégie de mandat :

- Priorité 1 : Faire de l'évaluation un outil majeur de la stratégie de mandat et développer la culture de l'évaluation ;
- Priorité 2 : Conforter la portée et la gouvernance de l'évaluation ;
- Priorité 3 : Renforcer la transparence des évaluations de l'action publique avec les partenaires et porteurs de projets, assurer un suivi annuel des actions prioritaires de ce mandat et faire de l'évaluation un outil démocratique et de transparence.

Les évaluations des programmes européens sont accessibles sur le site « l'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté » et les évaluations des politiques publiques sont publiées sur l'Intranet de la Région.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P52 – Evaluation des politiques publiques régionales

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P52	Evaluation des politiques publiques régionales	563 711,50	483 427,20	85,76%			

Au total en 2024 ce sont 9 évaluations terminées :

- Plateformes de recherche,
- Parcs naturels régionaux,
- Aides au permis de conduire,
- Dispositifs d'audits et de conseil en agriculture,
- Orientation : appel à projets actions innovantes,
- Egalité femmes / hommes dans le processus d'orientation,
- Formation professionnelle : appel à projets initiatives territoriales,

- Sécurisation des parcours dans l'Intérim,
- Evaluation d'impact sur la santé.

10 évaluations engagées :

- 8 qui concernent les politiques régionales :
 - Prime à la création reprise d'entreprise en territoire fragilisé,
 - Premier équipement des lycéens,
 - Solidarité et coopération internationales,
 - Aides directes aux entreprises,
 - Plateaux pédagogiques,
 - Usages numériques,
 - Appui à la transition écologique et énergétique des entreprises industrielles,
 - Plan d'égalité professionnelle.
- 2 qui concernent les fonds européens :
 - Evaluation de mise en œuvre du programme FEDER FSE + 2021/2027
 - Evaluation de mise en œuvre du programme INTERREG 2021/2027

En matière de communication, 6 vidéos ont été réalisées afin de communiquer sur les résultats des évaluations.

Les évaluations des Programmes européens sont accessibles sur le site « l'Europe s'engage en Bourgogne Franche-Comté » et les évaluations des politiques publiques sont publiés sur l'Intranet de la Région.

Le suivi des recommandations a été réalisé et un rapport a été présenté lors du dialogue d'orientations budgétaires.

Cette ligne porte également, depuis 2023, une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la démarche de planification écologique, cofinancée par l'Etat via le Fonds Vert. Cette prestation a porté en 2024 sur l'appui à la conception et l'animation de six ateliers de débats thématiques dans différents départements de la région, puis sur l'exploitation des résultats de ces débats pour contribuer à la définition des fiches actions de la feuille de route régionale de la planification écologique.

9. La modernisation de l'action publique



Elément de contexte 2024

En 2024, la délégation à la modernisation de l'action publique (DéMo) a lancé le premier baromètre social des établissements d'enseignement.

Elle a poursuivi ses accompagnements des directions et des managers pour faire évoluer les pratiques professionnelles et managériales.

Elle a organisé le Mois de l'innovation publique, avec des interventions sur les transitions écologique et numérique, le management, l'égalité femmes-hommes, la coopération, la démocratie participative, etc.

En matière d'égalité femmes-hommes, elle a finalisé, avec l'Etat, la construction du Centre de ressources Emilie Mottet et organisé des modules de sensibilisation sur la communication égalitaire à l'attention de l'administration régionale.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P02 – Développement mode projet

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P02	Développement mode projet	312 108,04	260 315,35	83,41%	2 808,00	-	0,00%

Un baromètre social pour les lycées

Une enquête de mesure de la qualité de vie et des conditions de travail, connue également sous le terme de « baromètre social », a été mise en œuvre au sein des lycées.

Au total, 54 % du personnel y a répondu, soit près de 1 800 personnes.

Elle a porté sur de nombreuses thématiques comme les exigences du travail (charge et rythme de travail, équilibre vie professionnelle-vie personnelle, conditions physiques, etc.), les ressources individuelles (autonomie, reconnaissance, possibilités d'épanouissement et d'apprentissage, etc.), les ressources de l'équipe (soutien, efficacité, ambiance, management, etc.), les ressources de la collectivité (locaux, outils, carrière, rémunération), l'information et la communication, etc. Les résultats vont permettre d'identifier les points forts et les axes d'amélioration prioritaires.

Réalisation des boussoles managériales

Ce sont 36 nouvelles boussoles qui ont été réalisées en 2024. Cet outil permet aux managers de situer leurs pratiques par rapport au référentiel managérial de la collectivité. Il donne l'occasion de repérer et valoriser les pratiques perçues comme acquises et à l'œuvre, et celles sur lesquelles progresser.

Améliorer les pratiques professionnelles avec l'apport des sciences cognitives

Deux démarches ont été mises en œuvre pour aider le personnel des services administratifs à améliorer leurs modes de travail individuels et collectifs, ainsi qu'à développer des environnements de travail favorisant l'engagement, la réduction du stress, de la fatigue et de la surcharge mentale.

Avec la démarche d'amélioration « mails-réunions », 280 agentes et agents ont identifié et expérimenté des règles d'usages collectives. Avec « Adaptons le travail au cerveau » (dispositif initié fin 2022), 173 agentes et agents sont désormais sensibilisés au fonctionnement du cerveau, à l'influence de leurs modes de travail sur ce dernier, et ont développé leurs capacités à s'organiser, collaborer et s'adapter.

Comcoop® : un accompagnement des équipes à la gestion et prévention des conflits

Le déploiement de la démarche Comcoop® s'est poursuivi en 2024. Elle vise à renforcer, maintenir, relancer les coopérations à l'échelle d'une direction. Comment ? En aidant chacun et chacune à mieux connaître ses modes de communication et ses réactions lors de situation de tension ou de désaccord, en développant sa capacité à mieux gérer ce type de situation. Un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices de la démarche a été structuré avec les directions déjà formées à Comcoop®.

Mois de l'innovation publique : un événement inter-fonctions publiques

Ce temps dédié à l'innovation publique est organisé chaque mois de novembre dans le cadre d'une entente partenariale entre le CNFPT, l'Etat et la Région. Il est ouvert à tous les agent-es publics de Bourgogne-Franche-Comté, des collectivités et des services de l'Etat. Un nouveau format a été proposé en 2024. Au programme : 6 visioconférences et deux jours de rendez-vous à Dijon avec des interventions sur les transitions écologique et numérique, le management, l'égalité femmes-hommes, la coopération, la démocratie participative, etc.

Communication interne : publication du magazine Com'Nous

Trois numéros du magazine destiné au personnel de la Région ont été réalisés. Cette publication vise à partager les orientations, les perspectives, les évolutions, les projets structurants de la collectivité, à informer sur l'activité des services administratifs et des établissements d'enseignement, à valoriser le travail et les réussites des agentes et des agents, à partager les initiatives des directions et les changements dans les pratiques professionnelles.

Communication égalitaire : des modules de sensibilisation de l'administration

En juin 2019, la Région s'est engagée à « communiquer sans stéréotype de sexe » en signant le guide du Haut conseil à l'égalité (HCE). Une nouvelle action de sensibilisation a été proposée aux agent-es volontaires afin de développer une communication non discriminante. Les objectifs de ce module : repérer les biais présents dans la communication et leurs effets, identifier les principaux stéréotypes présents dans les supports de communication publique, prendre conscience du pouvoir transformatif des mots et des images et outiller le personnel.

Centre de ressources Emilie Mottet dédié à l'égalité femmes-hommes

Dans le cadre du contrat de plan Etat-Région 2021 - 2027, l'État et la Région portent un projet original commun, celui de coconstruire le premier Centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes en Bourgogne-Franche-Comté. En 2024, l'action du centre s'est concentrée sur la cartographie et la rencontre de plus de 170 structures œuvrant pour l'égalité, la création d'une identité graphique et la rédaction du cahier des charges du futur site internet, ainsi que sur l'organisation d'un événement de lancement du projet.

10. Les assemblées, documentation, courrier



Élément de contexte 2024

En 2024, la priorité a été de sécuriser les procédures dans un souci d'améliorer l'efficacité et la qualité du service public rendu aux usagers. Ainsi, la Région a notamment poursuivi sa démarche de prévention et de lutte des conflits d'intérêts. Elle a initié une réelle démarche d'acculturation des agents aux nouveaux services offerts en matière d'accès à l'information.

Dans ce cadre, divers projets d'envergure ont été entrepris, notamment :

- Le déploiement du référent déontologue pour les élus,
- Le déploiement du portail documentaire,
- La sécurisation des procédures pour améliorer la qualité du service en matière de lettres recommandées avec un accusé de réception.

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 03P01 – Assemblées

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
03P01	Assemblées Actions Annuelles	5 504 030,00	4 950 842,93	89,95%			

Ce programme affiche un montant mandaté de 4,9 M€. Il comprend essentiellement les crédits relatifs au statut des 100 élus régionaux. Conformément aux textes en vigueur, cela concerne les indemnités, les charges patronales et les frais de déplacement remboursés aux élus pour l'exercice de leur mandat.

Ce programme intègre également les formations suivies par les élus, qui pour être prises en charge par la collectivité, doivent être dispensées par des organismes agréés par le ministère chargé des collectivités territoriales. La liste des formations suivies par les élus figure dans les annexes légales du compte financier unique. Les crédits non consommés sur l'exercice 2024 font l'objet d'un report sur l'exercice suivant.

Sont également gérées sur cette ligne budgétaire les frais des prestataires auxquels l'administration fait appel pour l'organisation des assemblées plénières : sténotypiste, personnes pratiquant le langage des signes.

Programme 02P08 – Documentation

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P08	Documentation Actions Annuelles	305 000,00	288 621,02	94,63%			

Une partie importante des crédits de la documentation est affectée chaque année au règlement des droits de copie.

En 2024, ce sont plus de 40 % du budget, 117 364 €, qui ont été versés au centre français d'exploitation du droit de copie.

Le service documentation prend en charge l'acquisition de ressources documentaires professionnelles ainsi que le coût des abonnements des directions du conseil régional : presse régionale, nationale et revues professionnelles. Le recours aux abonnements numériques s'est fortement développé ces deux dernières années. Cela permet aux agents d'accéder à leurs ressources professionnelles librement et facilement quel que soit leur lieu de travail.

Ce budget offre également la possibilité à la documentation de faire appel à des outils de veille afin de repérer l'information stratégique à la fois dans la presse mais également sur internet et via les réseaux sociaux aujourd'hui largement utilisés par les médias.

Programme 02P09 – Courrier

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P09	Courrier	300 000,00	231 088,26	77,03%			

Ce programme regroupe l'ensemble des frais d'affranchissement ainsi que les coûts des différents contrats collecte - remise du courrier et contrats de location des machines à affranchir.

Le contrat des navettes nocturnes quotidiennes entre les 2 sites Dijon / Besançon est également pris en charge sur ce programme. Cela concerne essentiellement le transport de dossiers et de parapheurs. L'organisation des services ainsi que la dématérialisation et l'usage de la signature électronique ont permis de réduire très nettement les volumes transportés.

Ce programme nécessite un pilotage fin du budget afin de couvrir les besoins d'affranchissement des services tout au long de l'année.

Programme 01P01 – Groupes d'élus

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
01P01	Groupes d'élus Actions Annuelles	134 000,00	92 871,79	69,31%			

Les groupes utilisent l'enveloppe financière annuelle de 1 340 € par élu mise à leur disposition pour l'acquisition de fournitures de bureau, de documentation, de timbres ou encore d'abonnements téléphoniques conformément à l'article L.4132-23 du CGCT et à la délibération prise en début de mandature. Le taux de consommation de ces crédits varie d'un groupe à l'autre en fonction de leurs besoins. Leur gestion est effectuée en lien étroit avec les présidents de groupe.

11. Achats – Affaires juridiques et archives



Achats

Elément de contexte 2024

L'année 2024 a été marquée par des consultations importantes.

Au total, 131 945 619 € correspondant au montant total des marchés ont été notifiés en 2024.

Parmi ces marchés :

- 17 542 120 € ont été notifiés pour la consultation pour Accord-cadre Gros Entretien,
- 5 436 000 € relatifs à la Consultation pour Optimisation globale des systèmes énergétiques dans les EPLE et le CREPS,

- 16 666 771 € pour la Consultation en lien avec le Programme régional de formation qualifiante à destination des demandeurs d'emploi – PRF 2024,
- 5 868 616 € Consultation pour Marchés qualifiants 2024,
- 7 594 184€ notifiés pour la Réfection du bâtiment 11, création d'un atelier et d'abris vélos pour le lycée Parriat à Montceau Les Mines (71),
- 6 039 018,37 € attribués pour la construction d'une nouvelle restauration scolaire à la cité scolaire Parc des Chaumes à Avallon (89).

On note également :

- L'ouverture à la concurrence du ferroviaire (LOT BON – Bourgogne Ouest Nivernais),
- Fourniture de produits laitiers à destination de lycées de la Région Bourgogne Franche Comté (projet RADA),
- Fourniture de produits carnés à destination de lycées de la Région Bourgogne Franche Comté (projet RADA),
- Collecte et reconditionnement de matériels informatiques / acquisition de matériels informatiques reconditionnés (16 lots) pour le siège et les EPLE de la Région BFC,
- 4 consultations réservées aux structures de l'insertion (+ 1 en cours de consultation sur le nettoyage des locaux).

Descriptif des programmes budgétaire

Programme 02P18 – Publicité marchés publics

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P18	Publicité marchés publics	171 132,00	155 942,00	91,12%			

Le programme couvre les achats d'annonces publicitaire au BOAMP/DILA afin de bénéficier de tarifs avantageux à divers abonnements, à des outils informatiques permettant de simplifier et structurer la dynamique achats et de bénéficier de conseil en assurances via des AMO, notamment :

- L'outil SILEX permettant d'identifier de façon très performante, via des critères de sélection précis, des profils d'entreprises en capacité de répondre aux besoins de la collectivité.
- L'outil OPC solution de pilotage des achats et marchés publics.
- L'outil HIVEO afin de bénéficier du service d'une entreprise chargée de collecter les pièces justificatives exigées avant la notification d'un marché, conformément à la réglementation.
- L'outil INFO LEGALE afin de bénéficier du service d'une société chargée de la collecte des attestations fiscales et sociales des entreprises attributaires des marchés et vérifier de la moralité fiscale et sociale des attributaires
- Tourrain Expertise pour une mission de conseil en assurance risque construction dans le cadre du financement de la construction de l'Atelier Mobigo PLM à Perrigny les Dijon

Programme 02P19 – Facilitateur – Clauses insertion

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P19	Facilitateur - clauses insertion	95 000,00	91 452,23	96,27%			

Ce programme budgétaire est dédié aux opérations d'insertions clausées sur les chantiers. Au cours de l'année 2024, 41 647 heures d'insertion, réalisées hors secteur Grand Besançon 120 personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap et repositionnées en situation de travail, dont 8 femmes et 14 CDI.

Programme 02P25 – Equipement sanitaire

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P25	Equipement sanitaire	50 000,00	-	0,00%			

Ce programme budgétaire est une sécurité en cas de besoin de commandes de masques ou de produits sanitaires nécessaires et liés à une pandémie qui pourrait s'apparenter au COVID 19.

Affaires juridiques et archives

Élément de contexte 2024

Pour l'année 2024, le marché sur la cartographie des risques d'atteinte à la probité a représenté un gros investissement. Il est également à noter l'augmentation des consultations juridiques pour répondre aux sollicitations complexes des directions, qui pourrait peut-être indiquer une tendance à long terme nécessitant des ajustements budgétaires.

Au niveau du service des archives une petite part du budget de la DAJA est nécessaire pour la gestion des archives (destruction nécessitant les services d'un prestataire).

Descriptif des programmes budgétaires

Programme 02P50 – Frais juridiques

Code programme	Intitulé du programme	Fonctionnement en CP 2024			Investissement en CP 2024		
		Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
02P50	Frais juridiques	178 828,00	178 578,35	99,86%			

La majeure partie de ce budget sert à payer les honoraires des avocats du marché.

Le reste des crédits est réparti entre les frais irrépétibles dans le cadre des contentieux, le traitement des archives (éliminables) et les factures du prestataire de services SVP en accompagnement juridique et réglementaire.

IV. LA GESTION PLURIANNUELLE A LA FIN DE L'EXERCICE 2024

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale, notre collectivité est passée en 2024 de l'instruction budgétaire et comptable M71 à la M57. Ce changement marque une évolution majeure dans notre cadre budgétaire.

La structure des fonctions budgétaires a été revue : certaines ont été renommées, regroupées ou transformées en sous-fonctions, afin de mieux refléter les grandes politiques publiques actuelles.

En conséquence, la comparaison entre les données de 2023 et celles de 2024 peut s'avérer délicate, car elles reposent sur deux nomenclatures différentes.

1. Les engagements pluriannuels restant à réaliser au 31 décembre 2024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, un bilan de la gestion pluriannuelle doit être présenté à l'occasion du vote du compte financier unique.

Le bilan des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE), présenté au terme de l'exercice budgétaire 2024, s'appuie notamment sur les annexes réglementaires figurant dans le cadre budgétaire et comptable.

Il correspond aux crédits restant à mandater sur le volume d'AP ou d'AE affectées. A noter qu'il n'intègre pas les AP et AE de programmation votées en 2022 au titre de la politique territoriale et des fonds européens, qui n'auraient pas encore fait l'objet d'affectations.

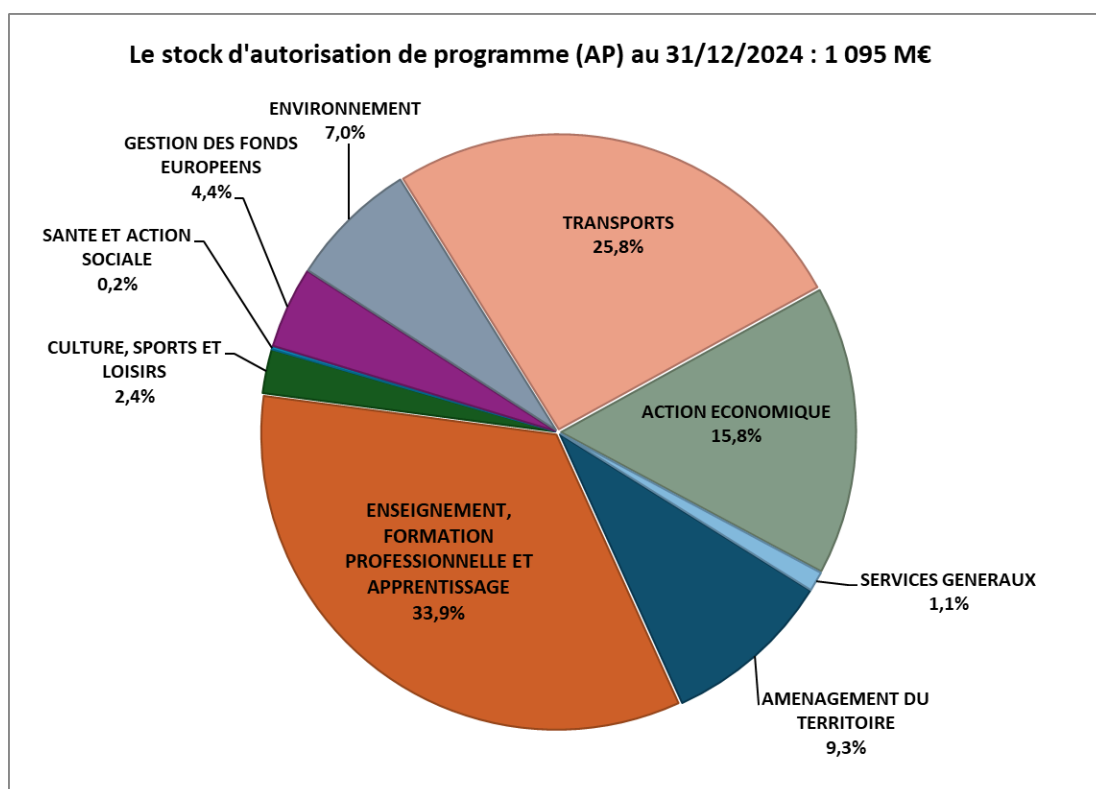
➤ *Le stock d'autorisations de programme*

En investissement, le stock d'autorisations de programme restant à réaliser au 31 décembre 2024 représente 1,095 Md€.

Le stock d'AP se répartit entre les principaux postes de dépense en investissement correspondant aux grands domaines de compétences de la Région :

- l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage (371 M€) pour l'essentiel au titre des différents programmes d'investissement dans les lycées (travaux de modernisation, rénovation, équipement...);

- les transports (283 M€), répartis entre les programmes de renouvellement des matériels TER, les infrastructures ferroviaires et les routes nationales ;
- l'aménagement des territoires (102 M€), sur le volet territorial et le volet « développement numérique des territoires » notamment ;
- l'action économique (173 M€), au titre de l'économie, de l'agriculture, de la recherche et du tourisme ;
- les fonds européens (48 M€).



Le montant global du stock est en baisse par rapport à l'année précédente, avec une diminution d'environ 16 M€.

Cette évolution s'explique principalement par une volonté accrue de maîtrise des stocks. Les niveaux restent globalement stables, avec toutefois une augmentation observée dans le secteur agricole en lien avec les affectations de contreparties FEADER ainsi que dans le domaine des transports.

Fonction 0-5 – Gestion des fonds européens

Le stock dédié aux fonds européens correspond à la fin de la programmation 2014-2020 du FEDER mais aussi au début de la nouvelle programmation 2021-2027.

Pour rappel, la programmation du FEADER ne transite pas directement dans le budget régional.

Fonction 2 – Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage

Cette fonction résulte de la fusion des fonctions 1 « Formation professionnelle et apprentissage » et 2 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » de l'ex-nomenclature fonctionnelle M71. Elle constitue une part significative du stock d'autorisations de programme (AP), en particulier en raison des travaux réalisés dans les lycées. L'enseignement supérieur contribue également de manière importante à ce stock.

Concernant les enseignements du second degré, ce stock s'explique par le Programme de Restructuration et Réhabilitation des Lycées (106 M€), par les actions menées dans le cadre du plan de relance (12 M€), par les travaux de gros entretien et de rénovation (82 M€) et par les dépenses d'équipement des lycées et d'accessibilité (62 M€).

La sous-fonction 23 porte essentiellement le projet d'Ecocampus Nord-Franche-Comté (24 M€) et le PAIR (9 M€). Les autres investissements portent sur d'autres campus avec un stock de 24 M€ (Grande bibliothèque universitaire de Besançon, réhabilitation du bâtiment N de l'Arsenal, aménagement des espaces extérieurs du campus Bouloie...).

Le stock relatif à la formation professionnelle comprend uniquement les crédits relevant du PIA 4 pour un volume de 2,4 M€.

En ce qui concerne l'apprentissage on retrouve principalement les dépenses d'investissement dans les CFA avec un stock de 18,3 M€.

Enfin, le stock de cette fonction comporte également les dépenses relatives aux formations sanitaires et sociales ; cela représente 4,2 M€ pour les instituts de formations (notamment pour la construction de l'IFPS de Besançon), 858 K€ pour la formation, et 168 K€ pour la rémunération des mandataires.

Fonction 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs

Les dispositifs en faveur de la culture représentent au total 20,6 M€. Le patrimoine représente la majorité du stock d'autorisations avec un total de plus de 14 M€ dont 2,6 M€ au titre du PAIR.

Les dispositifs en matière de développement culturel comportent environ 1,3 M€ de crédits restant à mandater, il y a également 1,8 M€ en faveur de l'aide au cinéma.

Concernant le sport, il s'agit pour l'essentiel de subventions à des associations sportives ou à des communes pour soutenir l'aménagement sportif sur le territoire.

Fonction 4 – Santé et action sociale

Sur cette fonction, le stock provient, pour la majorité, de crédits dédiés aux actions du PAIR en faveur des maisons de santé (1,9 M€).

Fonction 5 – Aménagement des territoires

On observe un montant en augmentation pour l'aménagement des territoires hors-numérique, principalement en raison de l'affectation de la majorité des nouveaux contrats territoriaux, ainsi que de la contrepartie LEADER. Par ailleurs, de nombreux crédits ont été affectés en 2024 sans avoir encore pu être mandatés, ce qui a contribué à une hausse du stock.

Les dispositifs concernent notamment les actions en faveur des centralités (renouvellement urbain, Bourg Centre et Habitat) et des territoires ruraux (contrats 2018-2021, ENVI). Les programmes territoriaux représentent un volume important de stock : les programmes Territoires en action volets territorial et métropolitain comptabilisent 25,5 M€ de stock et le programme Centralités rurales 5,5 M€.

Enfin, sur le secteur du numérique, la sous fonction comptabilise plus de 32 M€ de stock, notamment au titre du PAIR avec plus de 10,5 M€.

Fonction 6 – Action économique

Le stock d'AP réside essentiellement sur l'agriculture et la forêt et la politique de développement économique.

S'agissant du développement économique, le programme pour l'innovation représente 12,4 M€, le développement des PME environ 18,6 M€, le fonds européen d'investissement 12,3 M€, et le soutien aux industries agroalimentaires pour la période 24-27 représente 12,7 M€ du stock. A cela s'ajoutent plus de 4 M€ sur le partenariat avec les EPCI pour l'immobilier foncier et plus de 7 M€ au titre du PAIR. Enfin, le stock est constitué de 3,9 M€ sur le volet économie sociale et solidaire.

La sous-fonction agriculture représente quant à elle plus de 77 M€ de stock. Cela relève majoritairement des contreparties FEADER 2024-2027 portées par la Région, pour un montant total de 48,5 M€ : 24 M€ pour la dotation jeunes agriculteurs, 19,7 M€ pour les investissements productifs dans les exploitations agricoles et 4,8 M€ pour les dessertes forestières. Le PAIR, dont la réalisation est prévue jusqu'en 2031 représente 4 M€.

Sur le tourisme, le stock total représente 12 M €. Sur crédits classiques, les actions menées en faveur des hébergements touristiques représentent 1,2 M€ et celles pour le développement de l'itinérance 2,4 M€. Le stock au titre du PAIR s'élève à 3,6 M€, notamment sur les mesures de mises aux normes transition énergétique et grands équipements structurants.

Sur le volet recherche, le stock s'explique principalement par les dépenses d'équipement liées au développement de la recherche (10 M€ sur ce programme).

Fonction 7 – Environnement

La politique de l'énergie explique la majeure partie du stock d'AP (60 M€), avec notamment les actions menées dans le cadre du PAIR et les aides Effilogis.

S'agissant de l'environnement, le stock représente 17 M€, sur le plan de relance déchets et économie circulaire notamment (6 M€), ainsi que sur la protection de la biodiversité (3,7 M€) et le programme Natura 2000 (1,7 M€).

Fonction 8 – Transports

Le secteur des transports représente toujours un volume important du stock avec plus de 283 M€. Néanmoins son montant est en baisse, après un pic issu des opérations de renouvellement du matériel roulant.

Ce stock est fortement impacté par les crédits relatifs au matériel roulant (118 M€), aux opérations routières (75 M€), aux infrastructures (75,1 M€), ainsi qu'aux transports collectifs et modes doux et à la mobilité (8 M€).

Fonction 0 – Services généraux

Sur la fonction 0, le stock d'autorisations de programme concerne essentiellement la sous-fonction administration générale, en particulier les dépenses liées à l'entretien et à l'équipement des bâtiments administratifs, ainsi qu'aux infrastructures et équipements informatiques.

Une synthèse du stock d'autorisations de programme au 31 décembre 2024 par fonction est présentée sur le tableau suivant.

SYNTHESE DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

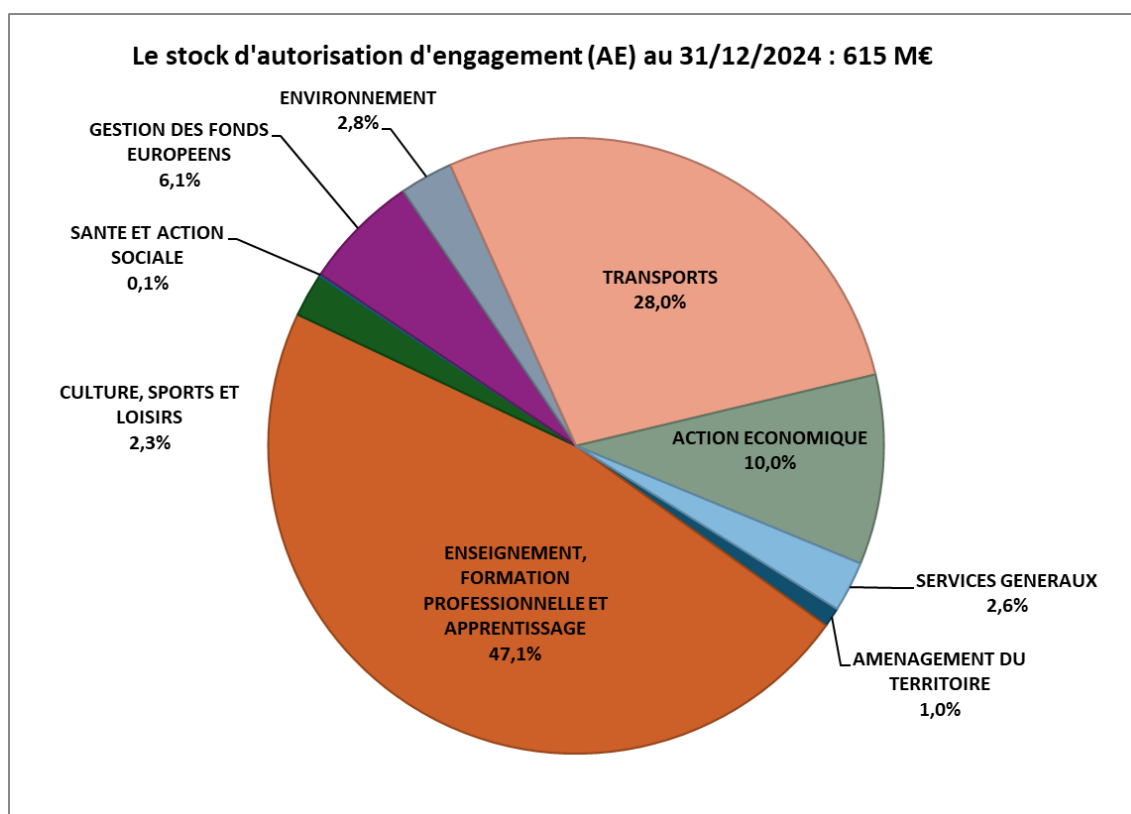
DEPENSES	STOCK D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) 2023	STOCK D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) 2024	EVOL% AP 2024/2023
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	392 323 851,65 €	371 137 609,37 €	-5,40%
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	2 429 610,00 €	2 429 610,00 €	0,00%
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	296 540 742,47 €	287 847 843,31 €	-2,93%
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	59 801 727,52 €	57 433 207,85 €	-3,96%
Sous-fonction 26 - Apprentissage	20 809 752,84 €	18 288 557,99 €	-12,12%
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	12 742 018,82 €	5 138 390,22 €	-59,67%
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	26 971 844,45 €	26 290 405,79 €	-2,53%
Sous fonction 31 - Culture et patrimoine	18 623 594,34 €	20 583 421,75 €	10,52%
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	8 348 250,11 €	5 706 984,04 €	-31,64%
FONCTION 4 : SANTE ET ACTION SOCIALE	2 755 167,14 €	1 907 744,67 €	-30,76%
Sous-Fonction 41 - Santé	2 755 167,14 €	1 907 744,67 €	-30,76%
FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	102 607 783,92 €	102 068 137,99 €	-0,53%
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 -Aménagement des territoires hors-numérique	57 227 602,06 €	70 023 124,87 €	22,36%
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	45 380 181,86 €	32 045 013,12 €	-29,39%
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	147 622 656,76 €	173 254 640,01 €	17,36%
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	92 242 054,31 €	73 946 210,48 €	-19,83%
Sous-Fonction 631 - Agriculture	23 970 786,23 €	77 175 850,32 €	221,96%
Sous-Fonction 633 - Tourisme	17 971 406,77 €	12 074 281,50 €	-32,81%
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	13 438 409,45 €	10 058 297,71 €	-25,15%
FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT	84 780 177,27 €	77 092 789,60 €	-9,07%
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	16 760 410,09 €	17 113 405,81 €	2,11%
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	68 019 767,18 €	59 979 383,79 €	-11,82%
FONCTION 8 : TRANSPORTS	268 029 046,74 €	283 152 653,22 €	5,64%
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	175 000,00 €	4 250 000,00 €	2328,57%
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	170 982 535,14 €	129 059 310,23 €	-24,52%
Sous-Fonction 84 - Voirie	49 509 358,23 €	74 668 661,79 €	50,82%
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	47 362 153,37 €	75 174 681,20 €	58,72%
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	12 140 579,02 €	11 763 609,83 €	-3,11%
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	12 006 561,09 €	11 604 441,91 €	-3,35%
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	134 017,93 €	159 167,92 €	18,77%
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	74 219 512,21 €	48 722 567,84 €	-34,35%
Gestion des fonds européens	74 219 512,21 €	48 722 567,84 €	-34,35%
TOTAL DEPENSES (*)	1 111 450 619,16 €	1 095 390 158,32 €	-1,44%

(*) Dépenses non ventilées : néant / Dépenses imprévues : néant.

➤ **Le stock d'autorisations d'engagement (AE)**

En fonctionnement, le stock d'autorisations d'engagement (AE) restant à réaliser au 31 décembre 2024 s'élève à 615 M€. Ce montant est en augmentation par rapport à 2023. Toutefois, il convient de rappeler qu'il intègre de nombreuses autorisations d'engagement (AE) votées en DM3 2024 pour un total de 222 M€. Si l'on neutralise cet effet exceptionnel, le stock d'AE de 2024 apparaît en réalité en baisse par rapport à l'année précédente. En effet, il était de 412 M€ en 2023 et serait de 393 M€ en neutralisant la DM3. Pour mémoire, la DM3 2024 a été votée par anticipation de l'exercice 2025, pour permettre la reprise des paiements avant le vote du budget primitif.

Une peu moins de la moitié du stock d'autorisations d'engagement constaté à la fin de l'exercice concerne le secteur de l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et de l'apprentissage (289,82 M€).



Fonction 0-5 – Gestion des fonds européens

Le stock dédié aux fonds européens représente 37 M€, il correspond au début de la nouvelle programmation 2021-2027 (32,8 M€) et à la fin de la programmation 2014-2020 du FEDER (3,4 M€). L'essentiel du stock est désormais lié à la nouvelle programmation, reflet des engagements pris dans le cadre des dispositifs récemment lancés.

Fonction 2 – Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage

Cette fonction totalise un stock de 290 M€, en évolution de 58 M€ par rapport à 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par les crédits ouverts lors de la DM3 : plus de 51 M€ d'autorisations ont été votées.

L'essentiel du stock de cette fonction concerne le volet formation professionnelle. Le stock représente 227 M€ et est réparti sur les programmes « Qualification des demandeurs d'emploi » (135,1 M€), « Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi » (60,6 M€) et « Rémunération et aides stagiaires » (17,4 M€). A noter que sur ces deux derniers programmes, 5,7 M€ ont été affectés fin 2024 dans le cadre de la DM3. Les dispositifs relatifs à l'orientation et aux transitions professionnelles complètent ce stock.

En ce qui concerne l'enseignement, le stock est composé majoritairement des dépenses relatives au fonctionnement des lycées liés à des marchés souvent pluriannuels (assurances, diagnostics, fourniture d'accès internet, prestations relatives à la restauration) ainsi que les dispositifs d'accueil et de vie des lycéens et représente un volume d'environ 36,9 M€. Lors de la DM3, plus de 30,3 M€ ont également été affectés pour le paiement des dotations lycées notamment, contribuant ainsi à l'augmentation du stock.

Concernant la sous-fonction dédiée à l'enseignement supérieur, l'essentiel du stock provient des aides à l'enseignement supérieur (1,01 M€) et des dispositifs de mobilité internationale (621 K€).

Sur le volet apprentissage, le stock représente 4,7 M€. Les dépenses portent essentiellement sur l'abondement du coût contrat et aux actions d'information sur les métiers et les formations.

Enfin, sur le secteur des formations sanitaires et sociales, le stock est constitué du financement des bourses et des IFSI (19,01 M€). La forte évolution de ce stock s'explique notamment par les crédits affectés dans le cadre de la DM3, dont le montant s'élève à 14,6 M€.

Fonction 3 – Culture, sports et loisirs

Dans cette fonction, l'essentiel du stock concerne les politiques relatives à la culture (8,6 M€), et plus particulièrement les dépenses relatives au patrimoine, au développement culturel, au spectacle vivant, à la création et aux formations musicales.

S'agissant du sport, le stock se retrouve principalement sur le soutien aux structures sportives, sur la structuration du mouvement sportif et la promotion du sport, soit un stock total de 2,8 M€.

Enfin, le stock sur les secteurs de la jeunesse (1,19 M€) et de la vie associative (1,6 M€) concernent principalement les aides au permis de conduire et la carte jeune.

Fonction 4 – Santé et action sociale

Le stock est relativement faible (656 K€) et concerne essentiellement l'animation de la politique santé.

Fonction 5 – Aménagement des territoires

Sur le volet aménagement du territoire, le stock d'autorisations d'engagement représente 6,3 M€ et se concentre principalement sur l'attractivité et la promotion territoriale (1,2), le dispositif FIP-FAP (285 K€) et les contrats de territoire (1 M€) et les contreparties LEADER (1,7 M€).

Le secteur du numérique totalise quant à lui un montant de 1,7 M€, concentré essentiellement sur les dispositifs Usage numérique BFC et RCUBE BFC.

Fonction 6 – Action économique

La fonction 6 totalise un stock de plus de 61 M€. Ce stock se répartit essentiellement entre la recherche et l'innovation (23 M€), le développement économique (19 M€) et l'agriculture (16,5 M€).

Le secteur de la recherche représente une part importante du stock de cette fonction (23 M€), en raison du financement pluriannuel des thèses. Le programme « Développement de la recherche » porte en effet près de 16 M€ de stock. Les actions de valorisation de la recherche viennent compléter ce stock.

Le stock sur la politique de développement économique concerne principalement les programmes « Filières » et « TPE et Entrepreneuriat », qui représentent la moitié du volume total, avec respectivement 5 M€ et 4,7 M€ ainsi que le secteur de l'économie sociale et solidaire (3,2 M€) et les crédits alloués à l'Agence régionale (3,6 M€), impactés par la DM3 avec 2 M€ d'autorisations affectées dans le cadre de ce dispositif fin 2024. Le reste du stock se répartit de manière relativement homogène entre les autres dispositifs économiques, tels que l'internationalisation et les actions transversales. A noter que ce stock est en baisse significative par rapport à 2023 (- 43 %), en raison notamment d'un stock encore important en 2023 sur le programme « Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité » déployé pendant la crise sanitaire.

Le stock lié à l'agriculture concerne principalement le programme « Adaptation des exploitations » avec 7,3 M€, le programme « Filières » avec 4,3 M€ dont près de 3 M€ pour la seule année 2024 ainsi que les contreparties au FEADER pour 1,9 M€ et la filière forêt-bois pour 1,1 M€.

Enfin, pour le secteur du tourisme qui représente environ 3 M€ du stock, le montant observé s'explique notamment par les modalités de versement de la subvention au Comité régional du tourisme qui a fait l'objet également d'une inscription de 2 M€ dans le cadre de la DM3 2024.

Fonction 7 – Environnement

Le stock de la fonction 7 se partage entre la sous-fonction Politique de l'énergie (6 M€) et les autres sous-fonctions consacrées à l'environnement (11,1 M€).

Sur l'énergie, la quasi-totalité du stock porte sur l'efficacité énergétique et le développement des ENR (5,8 M€).

Sur l'environnement, il concerne notamment les dispositifs Natura 2000 transférés par l'Etat (5,2 M€), la protection de la biodiversité (1,9 M€), le plan déchets et l'économie circulaire (1,4 M€) ainsi que la ressource en eau (605 K€).

Fonction 8 – Transports

Le stock relatif aux transports a fortement augmenté entre 2023 et 2024, passant de 51 M€ à 172 M€, en raison d'une inscription importante au titre de la DM3, pour un montant de 133 M€, dans l'objectif de permettre, avant le vote du budget primitif 2025, les paiements de la contribution TER et des dépenses afférentes aux transports scolaires et interurbains.

Hors DM3, le stock de la fonction 8 représente 38 M€. Il concerne pour 31,4 M€ les transports publics de voyageurs (exploitation des lignes ferroviaires, marchés de billettique, transports collectifs et modes doux, lignes routières interurbaines, mobilité) et pour 7 M€ les transports scolaires.

Fonction 0 – Services généraux

L'essentiel du stock sur cette fonction concerne les dépenses d'administration générale, dont le montant est passé de 8 M€ à 13 M€. Il s'agit notamment des actions de communication institutionnelle, des moyens généraux et du matériel informatique. Cette évolution importante du stock est également due aux crédits affectés dans le cadre de la DM3 2024, pour le bon fonctionnement de l'administration avant le vote du budget 2025. Hors DM3, le stock de cette fonction représente 9,2 M€.

Ainsi le stock au titre des moyens généraux représente plus de 4 M€ (dont près de 3 M€ votés en DM3), celui des systèmes d'information compte pour 3,6 M€ (dont 435 K€ votés en DM3) et enfin celui de la communication affiche 3,5 M€ (dont 1,1 M€ au titre de la DM3).

Ce stock est complété par les dépenses liées à l'animation des fonds européens et à l'action internationale pour 2,5 M€.

Une synthèse du stock d'autorisations d'engagement au 31 décembre 2024 par fonction est présentée sur le tableau suivant.

SYNTHESE DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

DEPENSES	STOCK D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) 2023	STOCK D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) 2024	EVOL AE 2024/2023
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	232 024 743,98 €	289 822 276,60 €	24,91%
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle	213 588 546,07 €	227 411 167,33 €	6,47%
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	8 436 582,21 €	36 985 547,78 €	338,39%
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	2 320 724,97 €	1 690 341,30 €	-27,16%
Sous-fonction 26 - Apprentissage	3 320 358,30 €	4 680 336,30 €	40,96%
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	4 358 532,43 €	19 054 883,89 €	337,19%
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	8 948 896,61 €	14 147 498,93 €	58,09%
Sous fonction 31 - Culture et patrimoine	5 523 730,26 €	8 570 504,18 €	55,16%
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	3 425 166,35 €	5 576 994,75 €	62,82%
FONCTION 4 : SANTE ET ACTION SOCIALE	903 652,46 €	656 369,18 €	-27,36%
Sous-Fonction 41 - Santé	903 652,46 €	656 369,18 €	-27,36%
FONCTION 5 : AMENAGEMENT DES TERRITOIRES	5 449 321,66 €	6 309 808,23 €	15,79%
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 -Aménagement des territoires hors-numérique	3 910 242,46 €	4 610 937,10 €	17,92%
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	1 539 079,20 €	1 698 871,13 €	10,38%
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	72 576 308,72 €	61 349 845,50 €	-15,47%
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	33 534 777,00 €	18 928 023,40 €	-43,56%
Sous-Fonction 631 - Agriculture	14 820 661,88 €	16 555 069,48 €	11,70%
Sous-Fonction 633 - Tourisme	1 159 334,95 €	2 910 733,62 €	151,07%
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	23 061 534,89 €	22 956 019,00 €	-0,46%
FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT	13 588 346,58 €	17 161 738,28 €	26,30%
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	7 203 920,20 €	11 123 764,64 €	54,41%
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	6 384 426,38 €	6 037 973,64 €	-5,43%
FONCTION 8 : TRANSPORTS	51 182 781,40 €	172 145 429,39 €	236,33%
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	6 809 594,53 €	50 311 868,74 €	638,84%
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	44 223 186,87 €	121 832 124,25 €	175,49%
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales	150 000,00 €	1 436,40 €	-99,04%
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	10 685 881,01 €	16 282 615,52 €	52,38%
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	8 125 082,95 €	13 780 746,88 €	69,61%
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	2 560 798,06 €	2 501 868,64 €	-2,30%
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	16 742 119,50 €	37 485 535,37 €	123,90%
Gestion des fonds européens	16 742 119,50 €	37 485 535,37 €	123,90%
TOTAL DEPENSES (*)	412 102 051,92 €	615 361 117,00 €	49,32%

(*) Dépenses non ventilées : néant / Dépenses imprévues : néant.

2. Le ratio de couverture des AP/AE affectées au 31 décembre 2024

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, une annexe normalisée retrace la situation des autorisations de programme (AP) et la situation des autorisations d'engagement (AE). Celle-ci reprend les autorisations de programme et autorisations d'engagement ayant fait l'objet d'affectation au cours des exercices 2024 et antérieurs mais non encore réalisées au 31 décembre 2024.

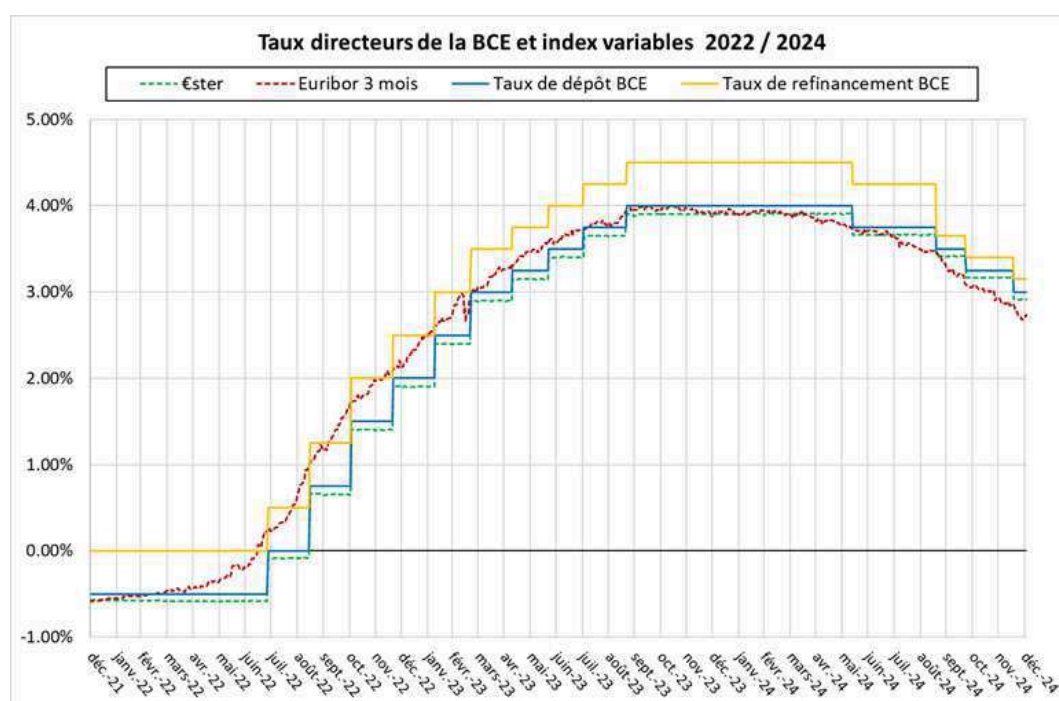
Le ratio de couverture des AP affectées non mandatées au 31 décembre 2024 s'établit à 2,14, ce qui signifie que, à niveau de réalisation équivalent à celui de 2024, la Région pourrait résorber son stock d'AP en 2 ans.

Le ratio de couverture des AE affectées non mandatées au 31 décembre 2024 s'établit à 0,80, ce qui signifie que, à niveau de réalisation équivalent à celui de 2024, la Région pourrait résorber son stock d'AE en 10 mois environ.

Ratio de couverture des AP / AE affectées au 31/12/2024								
	AP/AE votées dans l'année	AP/AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2024	Flux d'AP/AE affectées dans l'année	AP/AE affectées annulées	Stock d'AP/AE restant à financer	CP mandatés au budget de l'année 2024	AP/AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2024	Ratio de couverture des AP/AE affectées
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)	(6) / (5)
Autorisations de programme (AP)	445 714 300,77 €	1 169 613 026,05 €	517 235 188,17 €	78 931 978,97 €	1 607 916 235,25 €	512 526 076,93 €	1 095 390 158,32 €	2,14
Autorisations d'engagement (AE)	931 977 722,77 €	425 474 684,22 €	1 002 492 377,79 €	48 110 513,09 €	1 379 856 548,92 €	764 495 431,92 €	615 361 117,00 €	0,80

V. LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE EN 2024

Après deux années (2022 et 2023) caractérisées par un contexte de forte hausse des taux d'intérêt en raison de la résurgence de l'inflation et un pic atteint fin 2023-début 2024, le cycle de desserrement monétaire engagé à partir de juin 2024 en lien avec la politique de la BCE sur un rythme relativement rapide (baisse de son principal taux directeur à quatre reprises au cours de l'année pour être ramené à 3 % en décembre) a permis à la Région de bénéficier de conditions de financement légèrement plus favorables qu'anticipé dans le cadre des consultations bancaires et mobilisations de fin d'année 2024 (économie de l'ordre de 30 à 50 points de base).



1. La gestion de la dette en 2024

➤ L'encours de la dette régionale au 31 décembre 2024

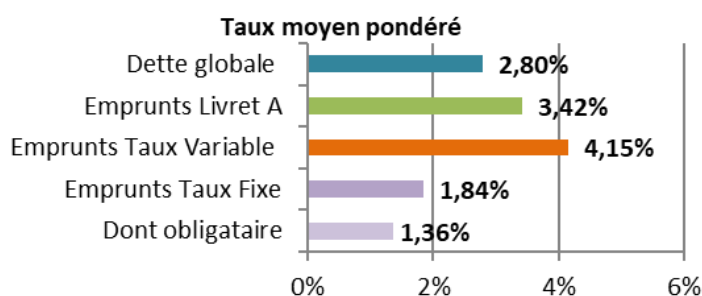
L'encours de la dette régionale au 31 décembre 2024 s'établit à **1,470 Md€**, constitué de 113 contrats de prêts (bancaires et obligataires), et réparti comme suit :

- **Ensemble des emprunts bancaires représentant un encours total de 1,088 Md€** au titre de 93 contrats de prêts souscrits auprès des divers établissements financiers

prêteurs de la Région BFC (incluant deux contrats SWAP et un contrat revolving long terme) ; à noter que 11 contrats bancaires ont été mobilisés en 2024 dans leur totalité ou partiellement à hauteur de 176,3 M€ (dont 6 nouveaux souscrits sur l'exercice) ; par ailleurs quatre contrats sont arrivés à expiration.

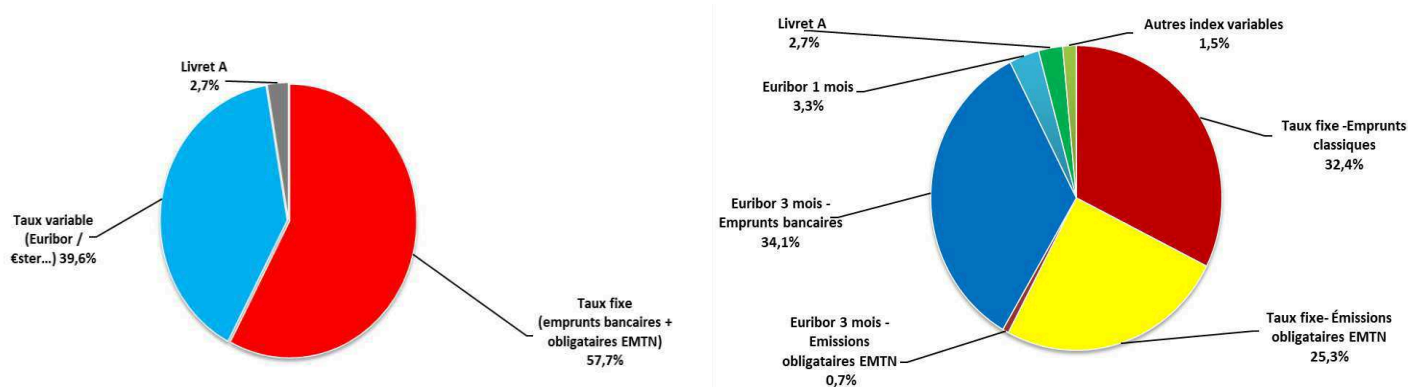
- **Programme obligataire « EMTN » représentant un encours de 382 M€** constitué de 20 coupons ; à noter qu'une nouvelle émission d'un montant de 10 M€ a été réalisée en novembre 2024 et qu'une autre émission d'un montant équivalent souscrite en 2020 pour une durée de quatre ans est arrivée à échéance en 2024 (il s'agit de la première depuis la mise en place du programme) : celle-ci a été remboursée en intégralité en décembre conformément au mode d'amortissement « in fine ».

Le taux moyen pondéré de la dette régionale, qui s'établit à **2,80 %** au 31 décembre 2024, enregistre une nouvelle progression en lien avec la politique monétaire de la BCE, moins forte cependant que celle observée au cours de l'exercice 2023. La durée de vie résiduelle moyenne s'élève à 14 années et 5 mois.



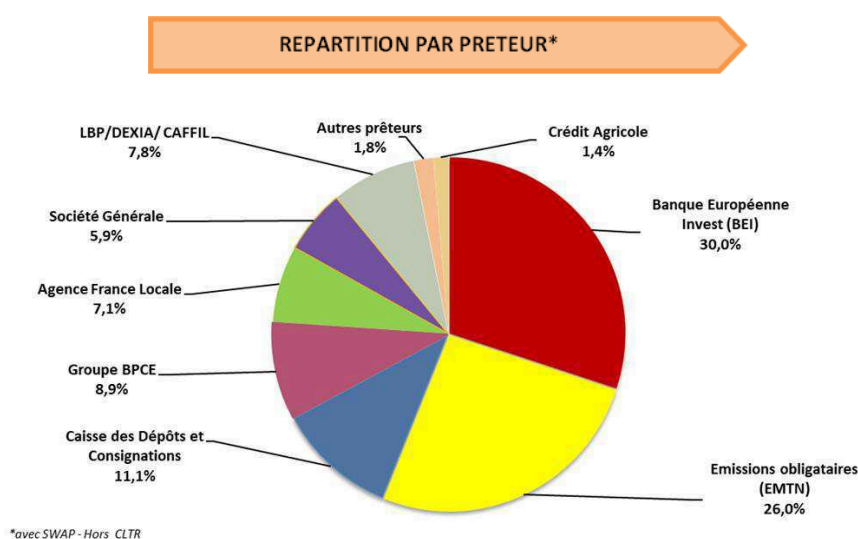
La structure de l'encours de la dette régionale au 31 décembre 2024 est constituée à 57,7 % de taux fixes, 39,6 % en index variable et 2,7 % pour le livret A. Celle-ci a globalement peu évolué au cours du dernier exercice : dans le contexte des marchés financiers, les nouveaux emprunts mobilisés en 2024 ont en effet été réalisés dans une logique de panachage entre taux fixe (46%), index variable (38%) et livret A (16%).

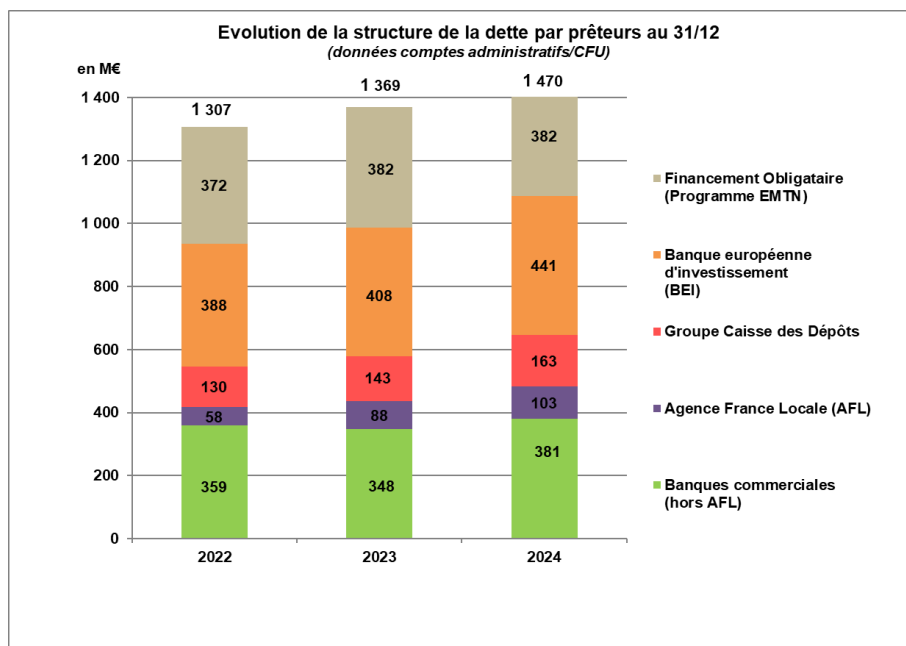
STRUCTURE DE LA DETTE



La répartition par prêteur de l'encours de la dette régionale au 31 décembre 2024 reflète l'évolution de la stratégie de sécurisation et diversification des financements poursuivie par la collectivité régionale au cours des dernières années :

- Les deux prêteurs institutionnels – la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Groupe Caisse des Dépôts – représentent une part prépondérante avec un encours en progression constante atteignant respectivement 441 M€ pour la BEI et 163 M€ pour la CDC à la fin de l'exercice 2024, soit 41 % du stock de dette.
- Le financement obligataire, malgré un encours stabilisé à 382 M€ au 31 décembre 2024, est en retrait après une montée en puissance progressive au cours des années 2020 à 2022 ; ce premier repli significatif avec une part ramenée de 28% à 26% fin 2024 s'explique par le moindre recours à ce type de financement au cours des deux derniers exercices (deux émissions seulement portant sur 10 M€ chacune ayant été réalisées respectivement en juillet 2023 et novembre 2024 au titre du programme « EMTN »).
- Les banques commerciales, principalement La Banque postale (LBP) avec trois nouveaux contrats mobilisés en 2024 à hauteur de 60 M€, ainsi que l'Agence France Locale (AFL) voient de nouveau leur part progresser pour s'établir à près d'un tiers de l'encours de la dette régionale à la fin de l'exercice.





➤ La mobilisation de l'emprunt en 2024

L'emprunt mobilisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté au cours de l'exercice 2024 a représenté **186,3 M€**, soit un volume en progression par rapport à 2023 (137 M€) sans toutefois atteindre les montants mobilisés au cours des exercices 2020-2022 (pour rappel 258 M€ en moyenne annuelle sur la période). A noter que la prévision budgétaire au titre de l'emprunt 2024 de 305,2 M€ au budget primitif (BP) avait été ramenée successivement à 296,9 M€ au budget supplémentaire (BS), puis à 274,1 M€ à la décision modificative (DM) n°2.

• Le recours aux emprunts obligataires

Pour couvrir des besoins d'emprunts significatifs la Région a engagé une diversification vers le financement de type obligataire. Elle a ainsi adopté, en avril 2020, le principe du recours au marché obligataire comme outil de financement moyen / long terme via la mise en place d'un programme « EMTN », dont le montant plafond pluriannuel a été porté de 350 à 550 millions d'euros (M€) en janvier 2022, calibré en fonction de la trajectoire budgétaire et des données de la prospective financière. Cet outil a favorisé l'accès à des financements compétitifs et sur des volumes conséquents.

L'ensemble des émissions obligataires réalisées par la Région à la fin de l'exercice 2024 représentent un montant cumulé de 392 M€. Une seule nouvelle émission obligataire a été effectuée en novembre 2024 portant sur un montant de 10 M€ et sur une maturité courte (4 ans) ; il s'agit en outre de la première émission réalisée en taux variable (Euribor 3 mois+0,565%). Dans la continuité de l'exercice précédent, l'avantage financier moindre comparé au marché bancaire (voire devenu en moyenne quasi-nul depuis la mi-2024) ainsi que la disponibilité de plusieurs

enveloppes bancaires explique ce repli pour la deuxième année consécutive alors qu'il s'agissait du moyen de financement le plus attractif avant 2023.

La particularité de ce type de financement tient à son mode d'amortissement « in fine », c'est-à-dire en une fois à l'échéance finale. Le besoin d'emprunt est ainsi mobilisé par tranche annuelle comprenant des durées et des montants différents, assortis de maturités panachées. La stratégie s'attache, sur le long terme, à reconstituer un profil d'extinction de dette de manière à éviter au maximum des « à-coups » sur l'annuité en capital, en retenant des maturités assurant le lissage du capital à rembourser par année.

- **Les enveloppes de financements ciblés auprès des prêteurs institutionnels**

La Région Bourgogne-Franche-Comté a engagé un partenariat financier de long terme avec la **Banque européenne d'investissement (BEI)** pour le financement d'investissements ciblés.

Dans le cadre de l'enveloppe pluriannuelle de financement au titre du plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), contractualisée en novembre 2021, la Région a mobilisé deux tranches complémentaires sur la fin d'exercice, portant sur un montant total de 55 millions d'euros (M€) pour une date de versement le 18 décembre 2024, réparties comme suit :

- Une tranche d'un montant de 25 M€ au taux fixe de 2,879 % sur une durée de 15 ans avec une périodicité des intérêts et de remboursement en capital trimestrielle ;
- Une tranche d'un montant de 30 M€ en taux variable indexé sur Euribor 3 mois + marge de 0,769 % sur une durée de 15 ans avec une périodicité des intérêts et de remboursement en capital trimestrielle.

L'enveloppe pluriannuelle BEI / PAIR est désormais mobilisée à hauteur de 120 millions d'euros (M€) à la fin de l'exercice 2024 (*pour rappel : une 1ère tranche de 25 M€ avait été mobilisée fin 2021 en taux variable, et deux tranches complémentaires portant sur un montant total de 40 M€, réparties entre 20 M€ en taux fixe + 20 M€ en taux variable, ont été mobilisées en décembre 2023*).

Il est précisé qu'une prorogation de l'enveloppe pluriannuelle BEI/PAIR a été formalisée par un avenant au contrat de financement en novembre 2024 afin de prolonger les délais de mobilisation en lien avec le décalage du calendrier du PAIR et reporter notamment la date finale de disponibilité des fonds.

En outre, la Région Bourgogne-Franche-Comté a contractualisé auprès de la **Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)** plusieurs contrats de prêts fléchés sur les transitions écologiques et énergétiques et portant sur le financement d'opérations ciblées :

A ce titre elle a mobilisé en date du 24 avril 2024 les trois contrats de prêts au secteur public local « PSPL » « Transformation Ecologique » qui avaient été souscrits en novembre 2023 pour un montant total de 30,322 M€ :

- Prêt « PSPL GPI/AmBRE » d'un montant total de 14,679 M€ portant sur la réhabilitation thermique de plusieurs lycées (le Castel à Dijon, les Marcs d'Or à Dijon, Jules Verne-EREA à Joigny, Mathias à Chalon-sur-Saône, Follereau à Belfort, Pergaud à Besançon) ;
- Prêt « PSPL Relance Verte » d'un montant total de 7 M€ portant sur les constructions neuves de bâtiments au sein des lycées « Victor Hugo » à Besançon et « E. Belin » à Vesoul ;
- Prêt « PSPL Mobi Prêt » d'un montant total de 8,643 M€ pour l'acquisition d'une rame TER Elec-Hydrogène et les travaux afférents.

Ces trois contrats d'une durée de 20 à 25 ans, indexés sur Livret A + marge de 0,40 %, soit un taux d'intérêt de 3,40 % à la date de mobilisation, étaient assortis d'une phase de préfinancement de 6 mois.

• **Les contrats de prêts bancaires classiques**

La Région Bourgogne-Franche-Comté maintient également un lien actif avec les principales banques commerciales et a souscrit à ce titre au cours des derniers exercices plusieurs contrats de prêts auprès de divers établissements (Agence France Locale / La Banque Postale / Groupe BPCE...) pour des montants généralement compris entre 10 et 50 M€. Ces enveloppes bancaires classiques intervenant le plus souvent dans le cadre des programmes d'emprunts de fin d'année permettent de sécuriser la couverture des besoins de financement dans le cadre de la gestion des clôtures d'exercice eu égard à leur souplesse d'utilisation, mais également pour anticiper des besoins d'emprunt sur l'exercice suivant.

Elle a ainsi mobilisé au cours du premier semestre 2024 deux contrats de prêts bancaires classiques souscrits en décembre 2023 dans le cadre de son programme d'emprunt 2023-2024, respectivement auprès de :

- **L'Agence France Locale (AFL)**, s'agissant du contrat de crédit d'un montant de 40 M€, avec une cotation indexée sur Euribor 3 mois assorti d'une marge de + 0,83 % et qui avait fait l'objet d'une première tranche de mobilisation de 24 M€ fin décembre 2023. Le solde disponible de 16 M€ a ainsi été versé à la date de fin de phase de mobilisation contractuellement fixée au 31 mai 2024.
- **La Banque Postale (LBP)** pour un montant de 20 M€ avec une cotation au taux fixe de 3,42 % ; les fonds ont été intégralement versés à l'issue de la phase de mobilisation, soit le 28 juin 2024.

Ces deux contrats de prêts portent sur une durée de 20 ans avec une périodicité trimestrielle des échéances d'amortissement et d'intérêts.

Au titre cette fois du programme d’emprunt 2024 (première consultation de juin-juillet portant sur un montant de 50 M€) ont été mobilisés trois contrats de prêts bancaires souscrits en juillet auprès des établissements suivants :

- **Crédit Coopératif (CC)** pour un montant de 10 M€, assorti d’une cotation au taux fixe de 3,50 %, portant sur une durée de 20 ans avec une fréquence de paiement des intérêts et d’amortissement du capital trimestrielle, les fonds ayant été intégralement versés en date du 23 octobre 2024.
- **La Banque Postale (LBP)** pour un montant de 25 M€, assorti d’une cotation au taux fixe de 3,56 %, portant sur une durée de 20 ans avec une fréquence de paiement des intérêts et d’amortissement du capital trimestrielle, les fonds ayant été intégralement versés en date du 05 décembre 2024.
- **La Banque Postale (LBP)** pour un montant de 15 M€, assorti d’une cotation au taux variable indexée sur Euribor 3 mois + marge de 0,83 %, portant sur une durée de 20 ans également avec une fréquence de paiement des intérêts et d’amortissement du capital trimestrielle, les fonds ayant été intégralement versés en date du 27 décembre 2024.

Les conditions financières des contrats de prêts bancaires et obligataires souscrits et/ou mobilisés au cours de l’exercice 2024 sont présentées dans le tableau suivant.

Emprunts bancaires et obligataires souscrits en 2024 (ou antérieurement) et mobilisés sur l'exercice 2024				
Agents placeurs (Financement obligataire) / Prêteurs (Emprunts bancaires)	Montants mobilisés en 2024	Taux d'intérêt	Maturité	Commentaires
Financement obligataire / Programme EMTN 1 émission réalisée auprès de AUREL BGC-GFI EU	10 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,565 %	4 ans	Emission obligataire réalisée dans le cadre du programme EMTN : Souche n°21 / émission réalisée le 21 novembre 2024 (pour rappel Programme EMTN - Montant plafond pluriannuel : 550 M€ ensemble des émissions obligataires réalisées au 31/12/2024 : 392 M€)
Banque Européenne d'Investissement (BEI - enveloppe PAIR)	25 000 000 €	Taux fixe : 2,879 %	15 ans	Financement d'opérations dans le cadre du plan d'accélération de l'investissement régional ("PAIR") 2 tranches complémentaires pour un total de 55 M€ mobilisées le 18/12/2024 (solde disponible au 31/12/2024 : 30 M€ contractuellement mobilisable jusqu'au 30/10/2026)
Banque Européenne d'Investissement (BEI - enveloppe PAIR)	30 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,769 %	15 ans	
Caisse des dépôts / Banque des territoires	30 322 242 €	Taux du Livret A en vigueur + marge de 0,40 % soit 3,40 %	GPI/AmBRE : 20 ans / Relance verte & Mobi Prêt : 25 ans	3 contrats de prêt PSPL Transformation écologique : - "prêt GPI/AmBRE" : 14.679 M€ réhabilitation thermique lycées - "prêt Relance Verte" : 7 M€ construction neuve bâtiments lycées - "PSPL Mobi Prêt" : 8.643 M€ acquisition rame TER Elec-Hydrogène (souscrits en novembre 2023 / mobilisés le 24 avril 2024)
Agence France Locale (AFL)	16 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,83 %	20 ans	Contrat de prêt d'un montant de 40 M€ souscrit en décembre 2023 (1ère tranche : 24 M€ mobilisé le 28/12/2023) (solde : 16 M€ mobilisé le 31 mai 2024)
La Banque Postale (LBP)	20 000 000 €	Taux fixe : 3,42 %	20 ans	Contrat de prêt d'un montant de 20 M€ souscrit en décembre 2023 assorti d'une phase de mobilisation de 6 mois (mobilisé le 28 juin 2024)
La Banque Postale (LBP)	25 000 000 €	Taux fixe : 3,56 %	20 ans	Contrat de prêt d'un montant de 25 M€ souscrit en juillet 2024 assorti d'une phase de mobilisation de 7 mois (mobilisé le 05 décembre 2024)
La Banque Postale (LBP)	15 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,83 %	20 ans	Contrat de prêt d'un montant de 15 M€ souscrit en juillet 2024 assorti d'une phase de mobilisation de 7 mois (mobilisé le 27 décembre 2024)
Crédit Coopératif	10 000 000 €	Taux fixe : 3,50 %	20 ans	Contrat de prêt d'un montant de 20 M€ souscrit en juillet 2024 assorti d'une phase de mobilisation de 12 mois (mobilisé le 28 octobre 2024)
Emprunts bancaires souscrits en 2024 partiellement mobilisés ou non mobilisés sur l'exercice 2024				
Prêteurs (Emprunts bancaires)	Montants souscrits et/ou mobilisés 2024	Taux d'intérêt	Maturité	Commentaires
Agence France Locale (AFL) <i>dont mobilisé sur l'exercice 2024</i>	30 000 000 € 5 000 000 €	Taux fixe : 3,12 %	15 ans	Contrat de prêt d'un montant de 30 M€ souscrit en décembre 2024 1ère tranche de 5 M€ mobilisée le 27 décembre 2024 (solde disponible de 25 M€ sur l'exercice 2025 (date de fin de phase de mobilisation fixée au 22 septembre 2025))
Crédit Agricole / CACIB	20 000 000 €	Euribor 3 mois + 0,79 %	20 ans	Contrat de prêt de 20 M€ souscrit en décembre 2024 (date limite de mobilisation le 30/09/2025)
TOTAL EMPRUNT MOBILISE EXERCICE 2024	186 322 242 €			

Dans le cadre du programme d'emprunt 2024-2025 (consultation de novembre), la Région a souscrit en décembre 2024 deux nouveaux contrats de prêts bancaires classiques à hauteur de 50 M€, respectivement auprès de :

- **L'Agence France Locale (AFL)** pour un montant de 30 M€ avec une cotation en taux fixe à 3,12% portant sur une durée de 15 ans (à noter qu'une première tranche de 5 M€ a été mobilisée en toute fin de gestion 2024 ; le solde sera consolidé avant le 22 septembre 2025, date de fin de la phase de mobilisation).
- **Crédit Agricole / CACIB** pour un montant de 20 M€ indexé sur Euribor3 mois adossé à une marge de +0,79% et portant sur une durée de 20 ans ; ce prêt est assorti d'une phase de mobilisation de 9 mois (soit une date de fin de mobilisation contractuellement fixée au 30 septembre 2025).

Le volume d'emprunt mobilisé par la Région BFC au titre de l'exercice 2024 s'établit ainsi à 176,3 M€ pour le financement bancaire, réparti entre la Banque Postale (60 M€), la BEI (55 M€), la CDC / Banque des territoires (30,3 M€), l'AFL (21 M€) et le Crédit Coopératif (10 M€) ; en outre une nouvelle émission obligataire a été réalisée auprès d'Aurel BGC GFI (10 M€), soit au total 186,3 M€.

A la fin de l'exercice 2024, suite à la dernière consultation de l'année, la Région BFC dispose de financements bancaires disponibles pour un montant de 45 M€ auprès de deux établissements (Agence France Locale / Crédit Agricole), mobilisables fin septembre 2025 ; en outre il convient d'ajouter le solde non mobilisé à ce jour à hauteur de 30 M€ de l'enveloppe BEI / PAIR, dont la date finale de disponibilité des fonds a été reportée au 30 octobre 2026 conformément à l'avenant de novembre 2024 en lien avec le décalage de certaines opérations. A noter enfin un encours disponible d'environ 160 millions d'euros dans le cadre du programme obligataire pluriannuel « EMTN », ainsi qu'en encours disponible du même ordre auprès de l'Agence France Locale (AFL).

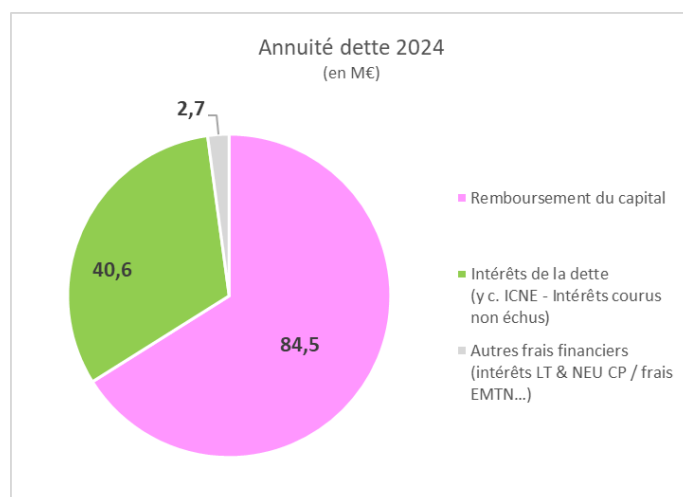
➤ **L'annuité de la dette en 2024**

L'annuité de la dette de l'exercice 2024 a représenté un montant global de 125 M€ (conformément à l'état de la dette figurant en annexe au document budgétaire du compte financier unique), et se répartit entre :

- **Le remboursement du capital** en investissement à hauteur de **84,5 M€** (hors gestion active de la dette & CLTR), dont 74,5 M€ au titre de l'ensemble des contrats de prêts bancaires et 10 M€ correspondant à l'échéance de l'émission obligataire (souche n°6) en date du 09 décembre 2024 avec un remboursement « in fine » pour le montant nominal total ; ces crédits enregistrent une nouvelle augmentation significative sur l'exercice du

fait de la hausse de l'encours de dette de la collectivité et de la première échéance obligataire.

- **Le paiement des intérêts de la dette** en fonctionnement pour **40,6 M€** (y compris ICNE – Intérêts courus non échus), avec une progression nettement ralentie en comparaison de celle observée au cours de l'exercice précédent, en lien avec le contexte d'évolution des taux d'intérêts et le cycle baissier enclenché progressivement par la BCE à compter du second semestre 2024.



A noter également que les autres frais financiers annexes ont été de **2,7 M€**, constitués principalement des intérêts liés aux outils de gestion de la trésorerie (lignes de trésorerie et NEU CP), et dans une moindre mesure des frais financiers et commissions liées à la mise en œuvre du programme obligataire « EMTN » ainsi que de diverses commissions liées aux souscriptions de contrats de prêts bancaires et autres conventions de lignes de trésorerie.

2. La gestion de la trésorerie en 2024

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'est engagée, au cours des derniers exercices, dans une stratégie de diversification des sources de liquidités afin de disposer d'un panel d'instruments de gestion de trésorerie mobilisables de manière continue tout au long de l'année et adapté aux besoins de financement infra-annuels.

➤ Les instruments de gestion de la trésorerie

La Région dispose de **lignes de trésorerie** portant sur un montant maximal de 150 M€ autorisé par l'assemblée délibérante. Compte tenu des dates d'échéance intervenant en cours d'exercice, elle a procédé à leur renouvellement et s'est dotée de nouveaux contrats souscrits pour une durée annuelle auprès de deux établissements (Caisse d'Epargne BFC et Société Générale) à hauteur

de 110 M€. Les caractéristiques financières des lignes de trésorerie utilisées sur l'ensemble de l'année 2024 sont présentées ci-après.

Gestion de trésorerie : caractéristiques des lignes de trésorerie utilisées au cours de l'année 2024									
	Etablissement bancaire	Montant	Date d'entrée en vigueur	Durée	Index	Marge	Commissions d'engagement		Commission de non utilisation
							Taux	Montant	
2023 /2024	CAISSE D'EPARGNE BFC	40 000 000 €	01/04/2023	12 mois	€ster	0,15%	0,03%	12 000 €	néant
	SOCIETE GENERALE	30 000 000 €	03/04/2023	12 mois	Euribor 1 mois	0,43%	0,02%	6 000 €	néant
	AGENCE FRANCE LOCALE	20 000 000 €	19/06/2023	12 mois	€ster	0,19%	0,05%	10 000 €	0,05%
	SOCIETE GENERALE	20 000 000 €	20/06/2023	12 mois	Euribor 1 mois	0,43%	0,02%	4 000 €	néant
2024 /2025	CAISSE D'EPARGNE BFC	40 000 000 €	28/03/2024	12 mois	€ster	0,15%	0,05%	20 000 €	néant
	SOCIETE GENERALE	30 000 000 €	03/04/2024	12 mois	Euribor 1 mois	0,45%	0,02%	6 000 €	néant
	SOCIETE GENERALE	40 000 000 €	01/07/2024	12 mois	Euribor 1 mois	0,45%	0,02%	8 000 €	néant

La Région a par ailleurs mis en place **un programme de titres négociables à court terme (« NEU CP »)** dont le montant a été ajusté de 100 à 150 millions d’euros (M€) en 2020. Elle avait activement utilisé ce programme jusqu’à l’été 2022 dans un contexte de taux négatif, puis compte tenu des index redevenus positifs, du faible différentiel de taux en comparaison des lignes de trésorerie assorties en outre de conditions d’utilisation plus souples, le recours à ce type d’outil avait fortement diminué sur l’année 2023.

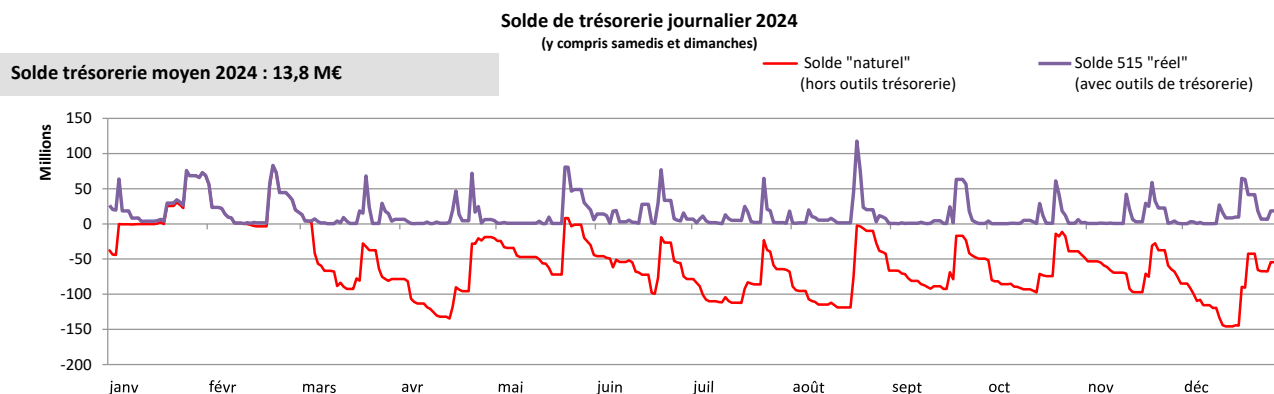
Les besoins importants et réguliers liés à la gestion de trésorerie en 2024 et des conditions financières plus attractives ont de nouveau justifié le recours actif au programme de NEU CP au cours de l’exercice écoulé avec seize émissions réalisées lesquelles sont détaillées dans le tableau suivant.

Gestion de trésorerie / Programme de titres négociables à court terme "NEU CP" : Emissions réalisées au cours de l'année 2024											
Agent Placeur	Montant de l'émission	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Intérêts payés	Agent Placeur	Montant de l'émission	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Intérêts payés
BRED	40 000 000 €	3,925%	05/03/2024	21/03/2024	69 656,27 €	BRED	50 000 000 €	3,745%	30/07/2024	22/08/2024	119 346,39 €
BRED	18 000 000 €	3,935%	12/03/2024	22/03/2024	19 653,52 €	BRED	30 000 000 €	3,745%	05/08/2024	27/08/2024	68 501,56 €
BRED	55 000 000 €	3,930%	25/03/2024	23/04/2024	173 571,34 €	SG	50 000 000 €	3,730%	27/08/2024	23/09/2024	139 484,79 €
BRED	25 000 000 €	3,940%	28/03/2024	25/04/2024	76 377,06 €	BRED	50 000 000 €	3,495%	23/09/2024	23/10/2024	145 202,10 €
CACIB	30 000 000 €	3,840%	05/06/2024	21/06/2024	51 112,77 €	CACIB	30 000 000 €	3,230%	23/10/2024	21/11/2024	77 855,76 €
BRED	30 000 000 €	3,730%	14/06/2024	04/07/2024	62 038,11 €	CACIB	40 000 000 €	3,235%	12/11/2024	22/11/2024	35 912,17 €
CACIB	30 000 000 €	3,750%	27/06/2024	23/07/2024	81 030,54 €	BRED	40 000 000 €	3,220%	22/11/2024	20/12/2024	99 927,51 €
BRED	30 000 000 €	3,730%	04/07/2024	30/07/2024	80 599,54 €	BRED	40 000 000 €	3,070%	11/12/2024	10/01/2025	102 072,20 €

Emissions de NEU CP réalisées au cours de l'année 2024 : 16 émissions pour un montant total cumulé de 588 M€ au taux moyen de 3,64 %
Intérêts correspondants payés à NATIXIS en qualité d'agent domiciliataire : 1 402 341,62 €

➤ **L'évolution du solde de trésorerie en 2024**

La synthèse du suivi de trésorerie sur l'ensemble de l'année 2024 fait ressortir une trésorerie moyenne de 14 M€, soit un niveau particulièrement bas et qui est en net repli par rapport aux années antérieures (le solde moyen était de 36 M€ en 2023 / 58 M€ en 2021 et 2022). L'optimisation de la gestion de trésorerie est devenue un axe majeur de la gestion de la dette : en 2024 la trésorerie nette (avant instruments de trésorerie) est pour la première fois restée négative en quasi-continu (323 jours sur 366) et le solde 515 réel a été maîtrisé malgré les difficultés concrètes de prévision au jour le jour des flux de dépenses et recettes.



Cet objectif d'optimisation des coûts liés à la gestion quotidienne de trésorerie considérablement renforcé depuis deux ans a été poursuivi en 2024 en privilégiant les outils offrant les conditions financières les plus avantageuses en fonction de l'évolution des marchés avec :

- **Des émissions de NEU CP régulières et à échéances mensuelles généralement calibrés entre 30 et 50 M€** afin de permettre la prise en charge des mandatements les plus importants dans l'attente du versement des principales recettes mensualisées (TVA, TICPE, cartes grises...) : les émissions réalisées sur l'ensemble de l'année 2024, au nombre de 16, ont totalisé 588 M€ pour un taux moyen pondéré de 3,64 % et une durée moyenne de 24 jours ; à noter qu'en lien avec la politique de la BCE les taux de l'ordre de 3,80%-3,90% sur le 1er semestre sont revenus à des niveaux compris entre 3,00%-3,20 % sur le dernier trimestre.
- **Des tirages/remboursements quotidiens sur les lignes de trésorerie (LT) calibrés au + juste en lien avec le rythme d'exécution budgétaire** ; les lignes conclues en 2024, auprès de la CEBFC et de Société Générale, compétitives à la fois en termes de taux (marges sur €ster / Euribor 1 mois variant entre 0,15% et 0,45%) et de commissions (entre 0,02% et 0,05%), ont été activées en fonction des besoins liés à la gestion quotidienne de trésorerie et du fait de leur souplesse d'utilisation.

Le coût d'utilisation des outils de trésorerie a représenté 2,6 M€ en 2024 (dont 1,2 M€ pour l'ensemble des lignes de trésorerie et 1,4 M€ au titre des émissions de NEU CP).

A noter qu'une analyse comparative effectuée par le Cabinet conseil Klopfer, et réalisée à partir des soldes de trésorerie consolidés chaque fin de mois par la DGFIP, montre que la gestion de trésorerie apparaît plus fine en Bourgogne-Franche-Comté que dans la moyenne des régions françaises : en 2024, si la trésorerie avait été gérée comme dans les autres régions, l'encaisse moyenne serait passée de 14 M€ à environ 75 M€, générant une charge supplémentaire d'intérêts de l'ordre de 1,8 M€.

3. La notation financière de la Région en 2024

La notation financière est un outil qui permet à la Région Bourgogne-Franche-Comté de diversifier et d'optimiser ses financements afin d'accéder directement aux marchés financiers pour ses besoins de trésorerie (programme de titres négociables à court terme « NEU CP ») ou de financement à long / moyen terme (programme obligataire « EMTN »). Pour rappel, la Région BFC se fait noter annuellement. Le marché avec l'agence Moody's a été reconduit pour quatre ans en 2023.

Suite à la revue de notation annuelle de la collectivité, l'agence de notation avait maintenu la note de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans un communiqué publié le 03 mai 2024. Toutefois un changement de perspective a été opéré en date du 04 novembre 2024 en lien avec l'abaissement de perspective de l'Etat français à l'automne. En revanche la nouvelle dégradation de la note souveraine de la France mi-décembre n'a pas été répercutée sur la note de la Région au cours de l'exercice 2024.

Le dernier profil de crédit actualisé pour l'année 2024 en date du 19 décembre pour la Région Bourgogne-Franche-Comté (notée Aa3, avec perspective négative / P-1) reflète la solide performance opérationnelle de la collectivité régionale. L'agence Moody's a également souligné une dette gérable même si elle est attendue en hausse de même qu'un cadre de gouvernance et de gestion très solide.

L'analyse de la qualité de crédit de la Région BFC prend également en considération un faible potentiel de croissance économique et la latitude réduite de la collectivité pour accroître ses recettes, à l'instar des autres régions françaises.

Enfin, l'agence intègre également dans son analyse les critères ESG (Environnemental / Social / Gouvernance), avec un score d'impact de crédit de la Région Bourgogne-Franche-Comté classé neutre à faible (CIS-2), reflétant sa faible exposition aux risques environnementaux, son exposition modérément négative aux risques sociaux et ses pratiques de gouvernance robustes.

VI. LA CONSTITUTION DES RESULTATS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2024

Les résultats de l'exécution budgétaire 2024 sont présentés ci-dessous par chapitre. Ils incluent l'ensemble des mouvements réels et d'ordre, en dépenses et en recettes, pour chacune des deux sections de fonctionnement et d'investissement.

L'excédent de la section de fonctionnement

Equilibre financier - Fonctionnement		
Chapitres de fonctionnement	Mandats	Titres
Opérations ventilées	1 080 740 079,58	145 930 111,55
930 - Services généraux	108 025 226,83	23 583 125,93
930-05 - Fonds européens	9 729 784,40	9 729 784,40
932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	419 442 014,94	68 979 499,38
933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	28 511 055,25	1 021 244,12
934 - Santé et action sociale	491 000,76	
935 - Aménagement des territoires et habitat	5 966 736,61	536 980,99
936 - Action économique	50 500 989,95	3 437 989,58
937 - Environnement	11 453 907,85	115 673,71
938 - Transports	446 619 362,99	38 525 813,44
Opérations non ventilées	54 060 887,07	1 230 308 963,83
940 - Impositions directes		46 289 493,00
941 - Autres impôts et taxes	4 738 944,00	1 109 504 278,57
942 - Dotations et participations		71 196 420,42
943 - Opérations financières	44 645 383,11	2 065 293,74
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	869 947,71	1,03
945 - Provisions	3 806 612,25	1 253 477,07
Total opérations réelles	1 134 800 966,65	1 376 239 075,38
946 - Transfert entre sections	416 988 741,60	303 382 666,48
Total opérations d'ordre	416 988 741,60	303 382 666,48
Total opérations de fonctionnement de l'exercice	1 551 789 708,25	1 679 621 741,86
002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1		10 996 418,09
Total de la section de fonctionnement	1 551 789 708,25	1 690 618 159,95
Solde d'exécution de la section de fonctionnement (Recettes - dépenses)		138 828 451,70

En mouvements réels, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 134,8 M€ en 2024. Les deux postes de dépense les plus importants sont les transports (446,6 M€) et le bloc enseignement/formation professionnelle/apprentissage (419,4 M€) qui représentent à eux deux plus de 866 M€, soit plus de 76 % des dépenses. Ces deux secteurs sont des compétences obligatoires de la Région, qui doit donc assurer leur fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 1 376,2 M€ et sont principalement constituées de ressources fiscales telles que la fraction de TVA, la TICPE ou les cartes grises, à hauteur de 1 109,5 M€, soit 81% du total. Les dotations et participations et les impositions directes (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux notamment) contribuent à hauteur de, respectivement, 71,2 M€ et 46,3 M€ aux recettes de la Région. La fonction 2 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » enregistre des recettes de 69,0 M€ grâce, notamment, à la contribution de l'Etat au PRIC.

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 417,0 M€. Elles sont presque exclusivement constituées des écritures comptables relatives aux dotations aux amortissements (411,5 M€). Ce mouvement obligatoire permet de constater la dépréciation des immobilisations.

Les recettes d'ordre s'élèvent quant à elle à 303,4 M€. Elles sont principalement issues du mécanisme de neutralisation budgétaire des amortissements (à hauteur de 186,4 M€), qui permet de compenser la dotation aux amortissements en diminuant le compte de fonds propres spécifiques. 112,8 M€ sont également le fait des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Le solde d'exécution de la section d'investissement

Equilibre financier - Investissement		
Chapitres de fonctionnement	Mandats	Titres
Opérations ventilées	512 618 956,73	134 701 999,43
900 - Services généraux	10 154 283,97	318 630,70
900-05 - Gestion des fonds européens	56 606 697,28	56 606 697,28
902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	157 576 655,76	48 261 605,69
903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	14 992 516,96	60 200,00
904 - Santé et action sociale	961 809,56	
905 - Aménagement des territoires et habitat	50 454 318,03	1 053 752,70
906 - Action économique	63 957 371,47	14 855 713,36
907 - Environnement	33 489 884,63	14 034,11
908 - Transports	124 425 419,07	13 531 365,59
Opérations non ventilées	88 479 405,63	221 860 854,61
922 - Dotations et participations	28 343,20	32 538 612,61
923 - Dette et autres opérations financières	88 451 062,43	189 322 242,00
Total opérations réelles	601 098 362,36	356 562 854,04
925 - Opérations patrimoniales	93 581 869,16	93 581 869,16
926 - Transfert entre sections	303 382 666,48	416 988 741,60
Total opérations d'ordre	396 964 535,64	510 570 610,76
Total opérations d'investissement de l'exercice	998 062 898,00	867 133 464,80
001 - Solde exécution de la section d'investissement reporté	166 110 340,77	
Excédent de fonctionnement capitalisé		166 110 340,77
Total de la section d'investissement	1 164 173 238,77	1 033 243 805,57
Solde d'exécution de la section d'investissement (Recettes - dépenses)		-130 929 433,20

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 601,1 M€ (512,6 M€ hors dette). Les deux principaux postes budgétaires sont identiques à ceux de la section de fonctionnement puisqu'il s'agit de la fonction « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » (157,6 M€) et de la fonction « Transports » (124,4 M€). Ils représentent à eux deux 282 M€, soit plus de la moitié des dépenses hors dette. L'action économique, l'aménagement du territoire et la gestion des fonds européens représentaient en 2024 un volume de 171,0 M€. Enfin, la dette représente 88,5 M€ en 2024.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent 356,6 M€. La dette et les dotations et participations représentent la part la plus importante des recettes et s'élèvent respectivement à 189,3 M€ et 32,6 M€, soit 62% du total. Les fonds européens représentent également un poste important (56,6 M€), mais il fait souligner qu'il s'agit là d'une recette neutre, les recettes étant

égales aux dépenses. Enfin, l'excédent de fonctionnement représente en 2024 un volume de 166,1 M€ dans le cadre de l'affectation du résultat 2023.

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 397,0 M€, dont 303,4 M€ (chapitre 926) sont le miroir des recettes d'ordre de fonctionnement (chapitre 946). Les dépenses patrimoniales représentent 93,6 M€, dont la majorité est issue des avances versées sur les commandes d'immobilisation corporelles.

Les recettes d'ordre atteignent les 510,6 M€, dont 411,5 M€ sont issus de la dotation aux amortissements en provenance de la section de fonctionnement. Les recettes patrimoniales représentent 93,6 M€ comme en dépenses.

Le résultat de l'exercice 2024

Le résultat 2024 est constitué par le cumul des réalisations de l'exercice 2024 (solde des émissions de titres et de mandats) et des résultats reportés de l'exercice 2023 (reprise des résultats antérieurs).

L'excédent de la section de fonctionnement est de 138,8 M€ en 2024 après reprise du résultat de l'exercice 2023 (+ 11 M€) qui a fait l'objet d'une affectation au compte « 002 résultat de fonctionnement reporté ».

Le solde d'exécution de la section d'investissement est quant à lui de – 130,9 M€ après intégration du résultat de 2023 (+ 166,1 M€) inscrit au compte 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté. » Ce solde est couvert par l'inscription d'une recette d'investissement équivalente au chapitre 922, compte 1068.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2024 fait ainsi apparaître un résultat de clôture de + 7,9 M€.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, il sera proposé à l'assemblée délibérante de reprendre les résultats définitifs de l'exercice budgétaire 2024 dans le cadre du budget supplémentaire 2025.

VII. LA SITUATION PATRIMONIALE DE LA REGION A LA FIN DE L'EXERCICE 2024

Le bilan synthétique de la Région Bourgogne-Franche-Comté au 31 décembre 2023 (actif / passif)

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	1 414 587,60
Subventions d'investissement versées	2 298 985,29	Neutralisations et régularisations	-2 243 141,47
Autres immobilisations incorporelles	127 292,98	Réserves	4 355 889,21
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	10 996,42
Terrains	16 469,04	Résultat de l'exercice	127 832,03
Constructions	1 887 919,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	253 143,04
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	3 919 306,84
Réseaux divers	19,25	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	20 552,65	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	3 486,10
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	6 201,51	Emprunts obligataires	382 000,00
Immobilisations corporelles en cours	817 660,95	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 088 263,48
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 604,72	Dettes financières et autres emprunts	5 518,70
Immobilisations financières (nettes)	205 968,90	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 475 782,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 382 674,30	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 445,28
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	30 681,72
Créances	111 330,03	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	38 127,00
Trésorerie	13 200,38	TOTAL TRÉSORERIE (4)	70 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	124 530,41	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 587 395,28
Comptes de régularisation (III)	1,77	Comptes de régularisation (III)	504,37
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 507 206,48	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 507 206,48

est présenté ci-après.

Analyse du bilan

Le bilan présente une photographie de la situation patrimoniale de la Région au 31 décembre 2024. A l'actif, figurent les emplois, c'est-à-dire les biens et valeurs appartenant à la Région. Au passif, figurent les ressources qui sont les moyens dont la Région dispose pour financer ses emplois.

➤ Analyse de l'actif net

L'actif comptable de la Région Bourgogne-Franche-Comté s'élève, au 31 décembre 2024, à 5 510 M€.

L'actif immobilisé s'élève à 5 382 M€. Celui-ci est prédominant dans la composition de l'actif de la Région (97.7 %). Il comprend respectivement :

- les immobilisations incorporelles pour un montant de 2 426 M€ ; celles-ci sont constituées essentiellement des subventions d'équipement versées ;
- les immobilisations corporelles à hauteur de 1 931 M€ ; celles-ci incluent le patrimoine immobilier (terrains et bâtiments), les équipements, mobiliers, matériels techniques et véhicules destinés au fonctionnement de la collectivité ainsi que les immobilisations en cours de réalisation (les travaux dans les lycées à titre d'exemple) ;
- les immobilisations financières qui représentent 206 M€ et sont constituées principalement par des participations financières au capital de sociétés ou à des fonds ainsi que par le solde des avances remboursables accordées directement aux entreprises.

L'actif circulant s'élève à 124.5 M€. Il est composé, d'une part, des créances de la collectivité qui représentent les titres émis par la Région pour lesquels le recouvrement n'est pas intervenu à la clôture de l'exercice et, d'autre part, des disponibilités principalement constituées par le compte de la collectivité au Trésor.

➤ **Analyse du passif**

Les fonds propres, qui représentent l'ensemble des ressources non empruntées par la collectivité pour exercer son activité, s'élèvent à 3 919 M€. Ils comprennent notamment les dotations et fonds globalisés correspondant à la contrepartie de l'intégration des immobilisations au bilan d'entrée de la collectivité, le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et des subventions d'équipement perçues par la Région telles que la DRES et les fonds européens, des « réserves », c'est-à-dire le cumul des résultats annuels excédentaires de la section de fonctionnement affectés par l'assemblée délibérante au financement de l'investissement, le report à nouveau de l'exercice précédent ainsi que le résultat de l'exercice.

Les dettes regroupent, d'une part, les dettes financières à long terme correspondant à l'encours de la dette de la Région au 31 décembre 2024 et au montant des intérêts courus non échus (ICNE) de l'exercice et, d'autre part, les dettes à court terme représentant le volume des mandats ordonnancés par la Région n'ayant pas fait l'objet de paiement à la clôture de l'exercice 2024.

Amortissements et provisions

➤ **Les amortissements**

Les règles relatives aux amortissements votés par l'assemblée régionale permettent de constater dans le bilan les valeurs nettes comptables des immobilisations obtenues à partir des valeurs brutes (ou valeurs d'acquisition) diminuées des amortissements.

Les amortissements comptabilisent la dépréciation des immobilisations dans le temps. L'amortissement est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations au prorata du temps prévisible d'utilisation. Les dotations aux amortissements constituent une charge de fonctionnement sur l'exercice inscrite au compte 6811.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'amortissement est pratiqué de façon linéaire. Les dépréciations sont ainsi réparties de manière égale sur la durée de vie du bien et conformément aux durées d'amortissement adoptées par l'assemblée délibérante. En parallèle, sont également prévues des écritures de reprise sur subventions transférables. Les subventions d'investissement reçues et servant à financer un équipement devant être amorti sont qualifiées de « subventions transférables ». Leur reprise au compte de résultat permet d'atténuer la charge de la dotation aux amortissements des biens acquis ou réalisés (compte 777).

Le montant des dotations aux amortissements qui ont été constituées sur l'exercice 2024 s'établit à 411,5 M€.

➤ **Les provisions**

La constitution d'une provision est l'une des applications comptables du principe de prudence. Une provision est constituée dès que se présente un risque de non-recouvrement de créances régionales, notamment dans le cadre d'une procédure de règlement judiciaire ou de liquidation judiciaire engagée vis-à-vis d'un organisme auquel des prêts ont été accordés.

La provision est constituée à hauteur du risque constaté sur la créance par la collectivité. La provision peut être reprise lors de la réalisation du risque pour y faire face, ce qui permet d'anticiper et de lisser la charge résultant des admissions en non-valeur ou de toute autre charge. Elle est également annulée et reprise au compte de résultat en cas de disparition du risque.

Le montant des provisions constituées au 31 décembre 2024 s'élève à 4,981 M€. En 2024, le stock de provisions a augmenté puisque les dotations aux provisions constituées sur l'exercice (3,8 M€) ont été supérieures aux opérations de reprise sur provisions (1,3 M€).

Les reprises sur provisions opérées en 2024 concernent les provisions pour risques ainsi que des reprises sur dépréciations des actifs circulants. Les inscriptions de nouvelles provisions concernent à la fois des provisions pour risques (3,4 M€) et des dépréciations de compte de tiers (434 K€). Les reprises sur provisions pour risques représentent 394,3 K€ et sur dépréciations 859,2 K€.

Les engagements financiers de la Région

➤ **Les prises de participation**

La Région Bourgogne-Franche-Comté est actionnaire de plusieurs sociétés d'économie mixte et sociétés anonymes dans les conditions prévues par la loi (art L4211-1 et L 4253-3 du CGCT).

Au 31 décembre 2024, la Région Bourgogne-Franche-Comté est actionnaire de 35 sociétés dont 13 sociétés anonymes (SA) et sociétés par actions simplifiées (SAS), 16 sociétés d'économie mixte (SEM), trois sociétés publiques locales (SPL) et trois sociétés coopératives. Ces prises de participations de la Région sont majoritairement liées au développement économique et à l'immobilier d'entreprises.

➤ ***Le financement des fonds de garantie et autres fonds***

La Région Bourgogne-Franche-Comté participe par ailleurs au financement de sociétés de garantie et de sociétés de gestion par le biais de dotations en capital. Ces fonds d'ingénierie financière ont principalement été mis en place pour faciliter l'accès au crédit des entreprises en développement. Certains dispositifs sont spécifiquement dédiés au secteur de l'économie sociale et solidaire. Le financement de ces divers fonds par la Région Bourgogne-Franche-Comté porte sur une valeur patrimoniale au 31 décembre 2024 à 143,9 M€.

Le détail des prises de participations et fonds de garantie est présenté dans les tableaux ci-après.

Nom de l'organisme	Type de société	Nombre de parts/actions détenues	Montant de l'engagement
Société locale d'épargne Besançon - Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	1 524	30 476,00 €
Agence France locale - société territoriale	SA	63 953	6 395 300,00 €
Société locale d'épargne Sud Côte d'Or - Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	3 810	76 200,00 €
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Société coopérative à capital variable	656	997,12 €
CIBFC	SA	11 549	1 511 958,61 €
SA Codere	SAS	222 792	3 367 800,73 €
Compagnie nationale du Rhône	SA	18 500	112 812,27 €
Fireco	SAS	199 191	3 036 647,22 €
Sofaris	SA	1	22,26 €
Numérica	SEM	1 200	600 000,00 €
Capital risque Franche-Comté	SAS	6 500	650 000,00 €
Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	SEM	4 050	4 050 000,00 €
AKTYA	SEM	175 078	3 258 814,80 €
TANDEM	SEM	1 805	9 099 189,00 €
BATIFRANC	SEM	432 738	11 484 364,66 €
Bourgogne Franche-Comté Garantie	SA	37 470	571 042,80 €
IDEB	SA	8 548	330 123,76 €
SAFER Bourgogne Franche-Comté	SA	13 019	236 529,17 €
France Active Garantie	SA	1	15,50 €
SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL	35 075	350 750,00 €
Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté (AER)	SPL	114	570 000,00 €
SPL Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD)	SPL	300	300 000,00 €
SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC	40	20 000,00 €
SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC	1 000	100 000,00 €
SEM Nièvre Energies	SEM	2 000	200 000,00 €
SEMCIB	SEM	170 000	1 700 000,00 €
SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEM	10 350	1 035 000,00 €
SEML Sud Développement	SEM	1 592	1 592 000,00 €
SEMPAT Sud Bourgogne	SEM	600	600 000,00 €
SEM Yonne Equipement	SEM	10 696	215 738,32 €
SEMPAT DIJON Métropole	SEM	500 000	500 000,00 €
SEM Côte d'Or Energies	SEM	1 000	100 000,00 €
SEMPAT 58	SEM	225	225 000,00 €
SEM ACTION 70	SEM	33 076	859 976,00 €
SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM	45	45 000,00 €
TOTAL PRISES DE PARTICIPATIONS			53 225 758,22 €

Nom de l'organisme	Type de société	Nombre de parts/actions détenues	Montant de l'engagement
Réseau Entreprendre Franche-Comté	Association		990 000,00 €
Réseau Entreprendre Bourgogne	Association		670 000,00 €
France Active Garantie	SA		4 116 000,00 €
BPI France	SA		60 152 831,94 €
Association franc-comtoise de financement solidaire	Association		63 000,00 €
Initiative Bourgogne-Franche-Comté	Association		120 000,00 €
Initiative Dole territoire	Association		170 000,00 €
Initiative Doubs Territoire de Belfort	Association		1 424 500,00 €
Initiative Côte d'Or	Association		470 000,00 €
Initiative Saône et Loire	Association		880 000,00 €
Initiative Jura	Association		365 000,00 €
Initiative Nièvre	Association		30 000,00 €
ADIE	Association		350 000,00 €
Capital Grand Est (anciennement Alsace Capital)	SAS		6 790 735,71 €
UI-Investissement	SA		12 791 250,00 €
SAS Bourgogne Franche-Comté	SAS		3 500 000,00 €
Bourgogne-Franche-Comté Garantie	SA		3 845 763,99 €
Bourgogne Active	Association		773 990,00 €
Franche-Comté Active	Association		427 761,06 €
FINOVAM GESTION	SAS		1 200 000,00 €
ESIF	SA		37 125 000,00 €
Caisse des dépôts et consignations	Etablissement public		2 124 610,00 €
SACICAP	SA		2 000 000,00 €
BFC Angels Capital	SAS		300 000,00 €
BFC SIAGI	SA		3 200 000,00 €
TOTAL FONDS			143 880 442,70 €

	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2024	EVOLUTION 2023/2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 412 009 157,85 €	1 376 239 075,38 €	-2,53%
<i>hors fonds européens, hors PRIC hors impact rattachement produit cartes grises sur exercice 2024 (lié au passage à la M57)</i>	<i>1 269 710 050,54 €</i>	<i>1 287 127 218,41 €</i>	<i>1,37%</i>
FISCALITE REGIONALE (DIRECTE ET INDIRECTE)	1 130 156 131,53 €	1 155 793 771,57 €	2,27%
Fraction du produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	695 973 057,31 €	699 127 111,21 €	0,45%
dont Fraction compensatoire de la CVAE	412 190 442,00 €	412 069 462,00 €	-0,03%
NB : Régularisation définitive TVA 2023 (imputée sur l'exercice 2024 en dépenses)	-3 689 373,00 €	-3 591 396,00 €	
dont Fraction compensatoire de la DGF	283 782 615,31 €	287 057 649,21 €	1,15%
Taxe sur l'immatriculation des véhicules (cartes grises)	97 696 986,00 €	117 740 963,00 €	20,52%
dont produit à périmètre constant	97 696 986,00 €	108 566 248,00 €	11,13%
dont impact rattachement produit à l'exercice (dans le cadre du passage à la M57)		9 174 715,00 €	
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (Régionale : compensations transferts compétences)	161 417 170,22 €	162 264 199,61 €	0,52%
dont TICPE Loi de finances "LRL" (y c. ajustements non pérennes : -1 308 151 € en 2024)	157 126 308,00 €	156 530 888,77 €	-0,38%
dont TICPE Compensation "lois MAPTAM et NOTRe" + DRONISEP + NATURA 2000	4 290 862,22 €	5 733 310,84 €	33,62%
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (Modulation et Grenelle)	63 915 363,00 €	63 937 722,75 €	0,03%
dont TICPE Modulation	33 169 024,00 €	33 468 082,75 €	0,90%
dont TICPE Grenelle	30 746 339,00 €	30 469 640,00 €	-0,90%
Accise sur les produits énergétiques (ex TICPE) (autres compensations)	65 198 686,00 €	66 434 282,00 €	1,90%
dont TICPE formation professionnelle	47 849 406,00 €	47 849 403,00 €	0,00%
dont TICPE compensation réforme apprentissage	8 398 923,00 €	8 398 923,00 €	0,00%
dont TICPE financement de la gestion des IFSI	8 950 357,00 €	10 185 956,00 €	13,81%
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	45 947 343,00 €	46 270 704,00 €	0,70%
dont IFER matériel roulant utilisé sur le réseau ferré national	28 806 837,00 €	29 692 904,00 €	3,08%
dont IFER répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre	17 140 506,00 €	16 577 800,00 €	-3,28%
DOTATIONS ET TRANSFERTS FINANCIERS ETAT	77 987 787,04 €	75 426 800,42 €	-3,28%
Dotations de compensations de la fiscalité locale	24 998 431,00 €	24 998 431,00 €	0,00%
dont dotation compensation réforme taxe professionnelle (DCRTP)	24 020 924,00 €	24 020 924,00 €	0,00%
dont dotation de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (DTCE)	977 507,00 €	977 507,00 €	0,00%
Dotations liées à la réforme de l'apprentissage	12 337 617,00 €	9 933 997,00 €	-19,48%
dont dotation neutralisation financière réforme apprentissage (PSR)	5 703 617,00 €	5 703 617,00 €	0,00%
dont dotation fonds de soutien à l'apprentissage (France Compétences)	6 634 000,00 €	4 230 380,00 €	-36,23%
Dotation générale de décentralisation (DGD) (dont versement complémentaire non pérenne au titre du transfert FEADER en 2023) (dont ajustement pérenne compensation tarification transport ferroviaire pour les militaires en 2024)	39 275 333,00 €	39 107 301,00 €	-0,43%
Dotation financement dépenses d'intervention gestion des sites Natura 2000	1 341 116,00 €	1 341 116,00 €	0,00%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (part imputée en fonctionnement)	35 290,04 €	45 955,42 €	30,22%
PARTICIPATIONS ET RECETTES SPECIFIQUES	156 915 660,56 €	114 950 852,97 €	-26,74%
Enseignement formation professionnelle et apprentissage	84 942 826,42 €	64 749 119,38 €	-23,77%
dont Formation professionnelle (conventions financières Pacte régional d'investissement dans les compétences PRIC)	70 314 667,86 €	49 869 491,55 €	-29,08%
dont conventions PRIC antérieures à 2024	70 314 667,86 €	27 069 491,55 €	
dont convention PRIC 2024		22 800 000,00 €	
dont Formation professionnelle & apprentissage (autres recettes)	2 429 261,41 €	1 448 135,63 €	-40,39%
dont Enseignement & Lycées	12 198 897,15 €	13 431 492,20 €	10,10%
dont participations familles restauration & hébergement scolaires (ex FARPI)	11 024 982,30 €	9 940 893,44 €	-9,83%
dont produits de cessions (au titre des lycées)	2 975,15 €	1 186 201,00 €	
dont autres recettes (au titre des lycées)	1 170 939,70 €	2 304 397,76 €	
Culture, jeunesse sports et loisirs	744 835,49 €	1 021 244,12 €	37,11%
Aménagement des territoires et habitat (y compris Numérique)	1 033 017,49 €	536 980,99 €	-48,02%
Action économique	4 645 780,52 €	3 437 989,58 €	-26,00%
Environnement (y compris Transition énergétique)	130 688,81 €	115 673,71 €	-11,49%
Transports	34 000 480,10 €	36 383 143,44 €	7,01%
dont transports scolaire & interurbain	33 282 968,66 €	33 121 560,59 €	-0,48%
dont transports & Mobilités (hors transport scolaire & interurbain) (non compris CNR)	717 511,44 €	3 261 582,85 €	
Services Généraux	3 590 091,46 €	3 245 260,94 €	-9,61%
dont ressources humaines (RH)	1 110 538,36 €	1 289 314,83 €	16,10%
dont moyens généraux	2 444 692,37 €	1 871 143,81 €	-23,46%
dont actions européennes et internationales	34 860,73 €	84 802,30 €	
Autres recettes	27 827 940,27 €	5 461 440,81 €	-80,37%
dont produits financiers	1 800 410,85 €	2 065 293,74 €	14,71%
dont dividendes CNR	620 675,00 €	2 142 670,00 €	
dont reprises sur provisions (NB : y compris reprise provision TER : 25 M€ en 2023)	25 406 854,42 €	1 253 477,07 €	

FONDS EUROPEENS	46 949 578,72 €	30 067 650,42 €	-35,96%
Fonds européens autorité de gestion (M57 fonction 0-5)	12 198 829,33 €	9 729 784,40 €	-20,24%
dont autorité de gestion FSE & FEDER 2014-2020 (y c. REACT-EU)	11 809 846,26 €	5 116 452,39 €	
dont autorité de gestion FSE & FEDER & INTERREG 2021-2027	388 983,07 €	4 613 332,01 €	
Autres fonds européens	34 750 749,39 €	20 337 866,02 €	-41,48%
dont FSE 2014-2020 (marchés de formation professionnelle)	28 046 706,80 €		
dont FSE 2021-2027 (marchés de formation professionnelle)		12 034 233,60 €	
dont assistance technique FEDER / FSE / FEADER / INTERREG 2014-2020	6 450 457,83 €	7 504 904,85 €	
dont assistance technique FEDER / FSE / FEADER / INTERREG 2021-2027	253 584,76 €	798 727,57 €	

	REALISATIONS 2023	REALISATIONS 2024	EVOLUTION 2023/2024
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunt)	209 602 471,91 €	167 240 612,04 €	-20,21%
<i>hors fonds européens (M57 fonction 0-5)</i>	<i>130 802 960,21 €</i>	<i>110 633 914,76 €</i>	<i>-15,42%</i>
DOTATIONS ET TRANSFERTS FINANCIERS ETAT	80 445 067,76 €	74 876 638,59 €	-6,92%
Dotation Régionale d'Equipeement Scolaire (DRES)	31 410 694,00 €	31 410 694,00 €	0,00%
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (part imputée en investissement)	26 294 313,98 €	23 531 455,61 €	-10,51%
Dotation d'investissement apprentissage (France Compétences)	10 371 700,00 €	10 371 700,00 €	0,00%
Dotation de compensation transfert FEADER	9 007 157,00 €	9 007 157,00 €	0,00%
Dotation régionale d'investissement (au titre du plan de relance Etat) (lycées et CREPS)	3 361 202,78 €	555 631,98 €	
PARTICIPATIONS ET RECETTES SPECIFIQUES	50 357 892,45 €	35 757 276,17 €	-28,99%
Enseignement formation professionnelle et apprentissage	6 360 762,40 €	5 923 579,71 €	-6,87%
dont participations FEDER Chaufferies biomasses		3 192 636,69 €	
dont participations FEDER ORDIL Equipement informatique lycéens	2 465 168,75 €		
dont participations Etat et collectivités	1 420 282,60 €	2 123 375,88 €	
dont participation ANS CREPS Construction centre C2PA	2 000 000,00 €		
dont autres recettes	475 311,05 €	607 567,14 €	
Action économique	17 805 901,13 €	14 855 713,36 €	-16,57%
dont participations FEDER Fonds européen d'investissement (FEI) (1er acompte 30%)	14 850 000,00 €		
dont extinction du Fonds de Garantie BFC		11 972 671,65 €	
dont droit de reprise ARDEA FARCT	1 137 199,75 €	2 076 695,03 €	
dont autres recettes	1 818 701,38 €	806 346,68 €	
Transports	25 162 609,19 €	13 531 365,59 €	-46,22%
dont SNCF rétrocession frais fixes Régionalis	18 057 040,00 €		
dont s ubventions FEDER	2 990 500,67 €		
dont SPL Mobilités / Remboursement apport en compte courant associé	3 250 000,00 €		
dont avenants conventions de financement investissement CFI		7 329 483,00 €	
dont c essions matériel roulant autres régions	641 429,46 €	3 114 989,00 €	
dont autres reversements SNCF		2 233 879,23 €	
dont Autres recettes	223 639,06 €	853 014,36 €	
Autres domaines d'intervention	1 028 619,73 €	1 446 617,51 €	40,64%
FONDS EUROPEENS	78 799 511,70 €	56 606 697,28 €	-28,16%
Fonds européens autorité de gestion (M57 fonction 0-5)	78 799 511,70 €	56 606 697,28 €	-28,16%
dont autorité de gestion FEDER 2014-2020 (y c. REACT-EU)	78 720 011,70 €	46 034 451,68 €	
dont autorité de gestion FEDER & INTERREG 2021-2027	79 500,00 €	10 572 245,60 €	
TOTAL RECETTES (hors emprunt / hors gestion active de la dette et trésorerie)	1 621 611 629,76 €	1 543 479 687,42 €	-4,82%
EMPRUNT D'EQUILIBRE (prévision) / EMPRUNT MOBILISE (réalisation)	137 000 000,00 €	186 322 242,00 €	36,00%
TOTAL RECETTES (hors gestion active de la dette)	1 758 611 629,76 €	1 729 801 929,42 €	-1,64%

DEPENSES	INVESTISSEMENT 2023	INVESTISSEMENT 2024	EVOL% 2024/2023	EVOL VOLUME 2024/2023	FONCTIONNEMENT 2023	FONCTIONNEMENT 2024	EVOL% 2024/2023	EVOL VOLUME 2024/2023
FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	175 931 002,02	157 576 655,76	-10,4%	-18 354 346,26	437 033 841,60	419 442 014,94	-4,0%	-17 591 826,66
Sous-Fonctions 20 et 25 - Formation professionnelle					162 947 990,48	140 495 623,81	-13,8%	-22 452 366,67
Sous-Fonctions 22 et 28 - Enseignement du second degré	143 804 382,63	121 669 664,26	-15,4%	-22 134 718,37	80 248 112,00	83 772 591,08	4,4%	3 524 479,08
Sous-fonction 22 - RH - Personnel agents des lycées					132 464 727,89	135 834 377,33	2,5%	3 369 649,44
Sous-fonction 23 - Enseignement supérieur	11 042 006,06	13 099 212,99	18,6%	2 057 206,93	3 479 549,66	3 592 130,18	3,2%	112 580,52
Sous-fonction 26 - Apprentissage	12 810 814,27	12 310 149,92	-3,9%	-500 664,35	6 374 641,69	5 322 400,54	-16,5%	-1 052 241,15
Sous-fonction 27 - Formation des secteurs sanitaire et social	8 273 799,06	10 497 628,59	26,9%	2 223 829,53	51 518 819,88	50 424 892,00	-2,1%	-1 093 927,88
FONCTION 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	12 268 255,77	14 992 516,96	22,2%	2 724 261,19	26 335 257,42	28 511 055,25	8,3%	2 175 797,83
Sous-Fonction 30 - Services communs	0,00	0,00			0,00	0,00		
Sous-Fonction 31 - Culture	7 321 185,04	6 430 702,61	-12,2%	-890 482,43	19 119 522,48	19 236 737,03	0,6%	117 214,55
Sous-Fonctions 32 - 33 - 34 - Sport, Jeunesse et Vie Associative	4 947 070,73	8 561 814,35	73,1%	3 614 743,62	7 215 734,94	9 274 318,22	28,5%	2 058 583,28
FONCTION 4 - SANTÉ ET ACTION SOCIALE	2 264 728,11	961 809,56	-57,5%	-1 302 918,55	197 013,51	491 000,76	149,2%	293 987,25
Sous-Fonction 41 - Santé	2 264 728,11	961 809,56	-57,5%	-1 302 918,55	197 013,51	491 000,76	149,2%	293 987,25
FONCTION 5 - AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	52 672 574,16	50 454 318,03	-4,2%	-2 218 256,13	6 438 554,98	5 966 736,61	-7,3%	-471 818,37
Sous-Fonctions 50 - 52 - 53 - 54 - 55 - Aménagement des territoires hors-numérique	26 526 148,23	31 611 862,33	19,2%	5 085 714,10	3 441 691,64	4 031 584,95	17,1%	589 893,31
Sous-Fonction 57 - Technologie de l'information et de la communication	26 146 425,93	18 842 455,70	-27,9%	-7 303 970,23	2 996 863,34	1 935 151,66	-35,4%	-1 061 711,68
FONCTION 6 - ACTION ECONOMIQUE	69 788 004,65	63 957 371,47	-8,4%	-5 830 633,18	53 065 474,86	50 500 989,95	-4,8%	-2 564 484,91
Sous-Fonction 60 - Services Communs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Sous-Fonctions 61 - 632 - 65 - Développement économique	36 732 294,68	35 714 545,82	-2,8%	-1 017 748,86	29 078 528,19	24 874 782,36	-14,5%	-4 203 745,83
Sous-Fonction 631 - Agriculture	11 233 600,10	12 565 485,46	11,9%	1 331 885,36	6 377 872,74	8 887 532,76	39,3%	2 509 660,02
Sous-Fonction 633 - Tourisme	12 781 140,00	9 443 900,34	-26,1%	-3 337 239,66	6 421 094,41	6 049 656,45	-5,8%	-371 437,96
Sous-Fonction 67 - Recherche et innovation	9 040 969,87	6 233 439,85	-31,1%	-2 807 530,02	11 187 979,52	10 689 018,38	-4,5%	-498 961,14
FONCTION 7 - ENVIRONNEMENT	28 099 778,73	33 489 884,63	19,2%	5 390 105,90	10 866 502,13	11 453 907,85	5,4%	587 405,72
Sous-Fonctions 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 76 - 78 - Environnement	6 988 619,68	6 569 942,54	-6,0%	-418 677,14	8 014 201,52	8 015 924,89	0,0%	1 723,37
Sous-Fonction 75 - Politique de l'énergie	21 111 159,05	26 919 942,09	27,5%	5 808 783,04	2 852 300,61	3 437 982,96	20,5%	585 682,35
FONCTION 8 - TRANSPORTS	112 258 648,13	124 425 419,07	10,8%	12 166 770,94	439 464 645,81	446 619 362,99	1,6%	7 154 717,18
Sous-Fonctions 80 - 81 - Transports scolaires	412 844,04	418 687,58	1,4%	5 843,54	153 501 087,29	147 211 384,51	-4,1%	-6 289 702,78
Sous-Fonction 82 - Transports publics de voyageurs	62 384 032,06	62 631 905,87	0,4%	247 873,81	285 463 558,52	297 407 978,48	4,2%	11 944 419,96
Sous-Fonction 83 - Fret						1 500 000,00		1 500 000,00
Sous-Fonction 84 - Voirie	17 292 038,59	13 857 793,14	-19,9%	-3 434 245,45				
Sous-Fonction 85 - Infrastructures	32 169 733,44	47 517 032,48	47,7%	15 347 299,04				
Sous-Fonction 86 - Liaisons multimodales					500 000,00	500 000,00		0,00
FONCTION 0 - SERVICES GÉNÉRAUX	15 534 456,15	10 154 283,97	-34,6%	-5 380 172,18	102 237 130,50	108 025 226,83	5,7%	5 788 096,33
Sous-Fonction 02 - Administration générale hors personnel	15 322 080,34	9 902 787,10	-35,4%	-5 419 293,24	18 342 549,19	19 706 190,26	7,4%	1 363 641,07
Sous-Fonction 02 - Ressources humaines - Personnel Siège	9 321,81	16 221,79	74,0%	6 899,98	75 043 846,33	79 565 236,26	6,0%	4 521 389,93
Sous-Fonction 03 - Conseil					6 227 032,62	6 362 127,70	2,2%	135 095,08
Sous-Fonction 04 - Actions européennes et internationales	203 054,00	235 275,08	15,9%	32 221,08	2 623 702,36	2 391 672,61	-8,8%	-232 029,75
FONCTION 0-5 - GESTION DES FONDS EUROPÉENS	78 799 511,70	56 606 697,28	-28,2%	-22 192 814,42	12 198 829,33	9 729 784,40	-20,2%	-2 469 044,93
Gestion des fonds européens	78 799 511,70	56 606 697,28	-28,2%	-22 192 814,42	12 198 829,33	9 729 784,40	-20,2%	-2 469 044,93
SOUS-TOTAL DÉPENSES VENTILÉES	547 616 959,42	512 618 956,73	-6,4%	-34 998 002,69	1 087 837 250,14	1 080 740 079,58	-0,7%	-7 097 170,56
Dépenses imprévues	0,00	0,00			0,00	0,00		
Dette régionale	72 931 768,52	84 451 062,43	15,8%	11 519 293,91	36 315 211,95	43 359 489,21	19,4%	7 044 277,26
Admissions en non-valeur					457 809,89	1 285 893,90	180,9%	828 084,01
Provisions					1 064 579,71	3 806 612,25	257,6%	2 742 032,54
Groupes d'élus					815 172,95	869 947,71	6,7%	54 774,76
Fonds de solidarité péréquations					4 716 248,00	4 738 944,00	0,5%	22 695,00
SOUS-TOTAL DÉPENSES NON-VENTILÉES	72 931 768,52	84 479 405,63	15,8%	11 547 637,11	43 369 023,50	54 060 887,07	24,7%	10 691 863,57
TOTAL DÉPENSES	620 548 727,94	597 098 362,36	-3,8%	-23 450 365,58	1 131 206 273,64	1 134 800 966,65	0,3%	3 594 693,01

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024
PRESENTATION PAR THEMATIQUES DU PLAN DE MANDAT

ANNEXE 1C

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
AXE 1 - ECONOMIE EMPLOI FORMATION		340 893 243,20	332 581 665,91	97,56%	255 778 054,00	223 791 630,51	87,49%
61P07	Développement des PME	2 360 953,48	2 255 831,94	95,55%	10 443 050,00	10 209 540,18	97,76%
61P08	Innovation	6 959,32	3 473,21	49,91%	6 690 000,00	4 104 031,89	61,35%
61P09	Internationalisation	733 936,28	665 333,47	90,65%			
61P10	Actions transversales	107 732,68	107 091,78	99,41%			
61P11	Agence régionale	4 537 126,41	4 525 020,90	99,73%			
61P13	Partenariats EPCI immobilier foncier	350 500,00	213 425,18	60,89%	3 654 345,00	2 484 636,96	67,99%
61P14	Filières	750 587,70	749 918,73	99,91%			
61P15PR	Plan de relance Economie				2 700 000,00	2 371 653,42	87,84%
61P16	Filières et compétitivité	4 225 004,13	4 224 146,74	99,98%			
61P17	Fonds européens d'investissement (FEI)				12 375 000,00	12 375 000,00	100,00%
65P02	Economie sociale et solidaire	6 000 820,00	5 863 898,60	97,72%	1 743 567,00	1 705 620,52	97,82%
632P02	TPE et Entrepreneuriat	6 883 500,00	6 266 641,81	91,04%	1 463 605,00	1 349 715,12	92,22%
632P03	Aides exceptionnelles de soutien aux activités de proximité	45 000,00		0,00%			
65P03PR	Plan de relance ESS				2 000 000,00	1 114 347,73	55,72%
TOTAL - Stratégie économique - Emploi - Économie sociale et solidaire		26 002 120,00	24 874 782,36	95,66%	41 069 567,00	35 714 545,82	86,96%
631P09	Accompagnement à l'innovation et à la coopération	55 000,00	55 000,00	100,00%			
631P10	Installation/Renouvellement des générations	1 318 546,40	1 318 536,40	100,00%			
631P11	Filières	4 048 763,32	4 048 763,32	100,00%			
631P12	Adaptation des exploitations	2 276 002,24	2 068 169,28	90,87%			
631P13	Développement agricoles dans les territoires	578 474,73	375 906,29	64,98%			
631P08	Modernisation des exploitations agricoles et équipements équins				5 500,00	5 500,00	100,00%
631P16	Plan de compétitivité				4 932 659,01	3 824 168,87	77,53%
631P20	Sécurité sanitaire dans les exploitations	2 174,89	1 074,89	49,42%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
631P21PR	Plan de relance Agriculture				2 468 709,01	744 387,57	30,15%
631P22	Dotation jeune agriculteur				1 544 000,00	1 521 090,00	98,52%
631P24PG	Investissements productifs dans les exploitations agricoles				89 550,00	-	0,00%
631P26PG	DJA PSN				4 666 095,00	4 666 095,00	100,00%
TOTAL - Agriculture, viticulture et agroalimentaire		8 278 961,58	7 867 450,18	95,03%	13 706 513,02	10 761 241,44	78,51%
633P04	Attractivité, promotion et information touristique	6 051 500,00	6 049 656,45	99,97%			
633P05	Développement des hébergements touristiques				1 548 464,89	1 499 679,32	96,85%
633P06	Développement touristique des territoires de sites et activités touristiques				611 945,05	611 945,05	100,00%
633P07	Développement de l'itinérance				2 596 146,59	2 596 146,59	100,00%
633P08	Soutien aux grands équipements touristiques structurants				312 048,53	312 048,53	100,00%
633P09	Soutien grands équipements touristiques structurants				581 394,94	581 394,94	100,00%
633P10PR	Plan de relance Tourisme 2020-2023				4 200 000,00	3 842 685,91	91,49%
TOTAL - Tourisme		6 051 500,00	6 049 656,45	99,97%	9 850 000,00	9 443 900,34	95,88%
50P04	Attractivité - promotion territoriale	1 076 433,00	963 025,97	89,46%			
TOTAL - Attractivité		1 076 433,00	963 025,97	89,46%			
25P01	Parcours vers la qualification des demandeurs d'emploi	33 941 914,86	33 941 914,86	100,00%			
25P02	Qualification des demandeurs d'emploi	44 086 710,47	44 086 710,47	100,00%			
25P03	Rémunération et aides stagiaires	47 589 421,33	47 589 421,33	100,00%			
TOTAL - Formation des demandeurs d'emploi		125 618 046,66	125 618 046,66	100,00%			
25P06	Transitions professionnelles	628 408,22	628 408,22	100,00%			
25P07	Sécurisation des parcours professionnels	2 623 051,15	2 618 631,15	99,83%			
25P08	Accompagnement formation développement économique	931 593,50	931 593,50	100,00%			
TOTAL - Transitions professionnelles		4 183 052,87	4 178 632,87	99,89%			
27P01	Formations des secteurs sanitaire et social				518 528,80	502 814,19	96,97%
27P02	Formations des secteurs sanitaire et social	52 526 304,84	50 424 892,00	96,00%			
25P04	Formations des demandeurs d'emploi secteurs sanitaire et social	4 972 199,62	4 293 701,58	86,35%			
27P03PR	Plan de relance 2020 Formations sanitaires et sociales				238 177,63	238 177,63	100,00%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
27P04PG	Instituts de Formation Sanitaires et Sociaux				9 855 012,87	9 735 497,00	98,79%
27P05PG	Rémunération des mandataires IFSS				104 987,13	21 139,77	20,14%
TOTAL - Formations sanitaires et sociales		57 498 504,46	54 718 593,58	95,17%	10 716 706,43	10 497 628,59	97,96%
22P03	Agenda d'accessibilité programmée				3 253 552,74	2 774 972,42	85,29%
22P06	Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité-maintenance				265 497,71	124 979,88	47,07%
22P07	Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage				25 988,46	-	0,00%
22P09	GERRIC Gros Entretien, Réparations, Renouvellement Installations Chauffage				2 726 786,00	2 605 344,39	95,55%
22P16PG	Grosses réparations dans les lycées				39 218 721,65	36 771 447,66	93,76%
22P17PG	Sécurisation dans les lycées				1 494 901,79	144 941,86	9,70%
22P19PG	Accessibilité dans les lycées				12 055 743,39	11 896 827,21	98,68%
22P25PR	Plan de relance Investissements Lycées				10 000 000,00	3 944 579,72	39,45%
22P26	VDI				9 999,20	-	0,00%
22P27PG	Entretien réparation amélioration des locaux				260 633,97	99 729,10	38,26%
22P29	Réparations courantes du propriétaire dans les lycées				4 300 000,00	4 297 027,00	99,93%
22P30PG	Programme restructuration et réhabilitation des lycées				47 089 475,09	38 148 717,63	81,01%
22P31	Fonctionnement EMOP supports	227 000,00	211 000,00	92,95%			
22P32PG	Rémunération des mandataires lycées				1 560 000,00	699 429,45	44,84%
22P33	Gestion du patrimoine immobilier	2 673 991,62	2 201 779,76	82,34%			
26P06PG	Investissement CFA						0,00%
32P08	Plan de relance CREPS				73 166,22	57 110,61	78,06%
32P09	CREPS				4 176 833,78	4 004 736,69	95,88%
Sous-total Patrimoine et gestion immobilière		2 900 991,62	2 412 779,76	83,17%	126 511 300,00	105 569 843,62	83,45%
20P01	Etudes-Communication-Organisation de séminaires	39 200,00	23 520,00	60,00%			
22P02	Prestations de services	108 568,71	51 015,77	46,99%			
22P08	Acquisitions de matériels				1 245,00	1 245,00	100,00%
22P15	Fonctionnement des lycées	70 789 270,00	69 219 635,07	97,78%			
22P18	Ressources pédagogiques, premiers équipements et CMQ	3 108 701,23	2 899 595,80	93,27%	12 891,06	12 891,06	100,00%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
22P20	Equipement				5 722 601,35	5 717 618,71	99,91%
22P21PR	PAIR lycées publics						0,00%
22P22	Investissements lycées privés				1 589 358,27	1 537 018,07	96,71%
22P23PR	Plan de relance 2020 Lycees privs				361 453,60	361 453,60	100,00%
22P34	Equipement des lycées PPE hors restauration				5 098 290,10	5 043 068,44	98,92%
28P03	Actions périscolaires et services à la restauration	1 259 108,61	819 293,63	65,07%			
28P04	Prestations de services	1 034 981,38	861 973,93	83,28%			
28P05	Aides restauration hébergement et sport scolaire	4 748 250,00	4 319 887,77	90,98%			
28P06	Equipements restauration et péripédagogiques				1 920 211,37	1 914 004,25	99,68%
Sous-total Lycées		81 088 079,93	78 194 921,97	96,43%	14 706 050,75	14 587 299,13	99,19%
22P10	Environnement numérique de travail	295 022,56	174 048,29	58,99%			
22P11	Fournitures d'accès à internet	941 814,19	930 702,28	98,82%			
22P12	Investissement numérique Lycées				5 800 000,00	5 574 368,81	96,11%
22P13	Fonctionnement du numérique éducatif	565 563,25	565 563,24	100,00%			
22P14	Lycees privs Numerique educatif	51 600,00	48 190,50	93,39%			
Sous-total Numérique éducatif		1 854 000,00	1 718 504,31	92,69%	5 800 000,00	5 574 368,81	96,11%
TOTAL - Éducation		85 843 071,55	82 326 206,04	95,90%	147 017 350,75	125 731 511,56	85,52%
26P01	Investissement et équipement des CFA				11 317 236,66	10 169 645,27	89,86%
26P04	Abondement du coût contrat	3 873 542,51	3 871 260,00	99,94%			
26P05PR	Plan de relance 2020 Apprentissage - Information des métiers				2 191 250,60	2 140 504,65	97,68%
TOTAL - Apprentissage		3 873 542,51	3 871 260,00	99,94%	13 508 487,26	12 310 149,92	91,13%
25P05	Service public régional de l'orientation tout au long de la vie	6 381 745,33	6 381 722,70	100,00%			
26P03	Actions d'information sur les métiers et les formations	1 482 836,00	1 451 140,54	97,86%			
TOTAL - Orientation tout au long de la vie		7 864 581,33	7 832 863,24	99,60%			
23P01	Mobilité internationale des jeunes en Bourgogne Franche-Comté	2 539 135,42	2 217 395,60	87,33%			
23P02	Enseignement supérieur	1 374 734,58	1 374 734,58	100,00%	9 706 946,51	9 706 929,12	100,00%
23P03PR	Plan de relance 2020 Enseignement superieur				2 697 739,49	2 697 739,49	100,00%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
23P04	Ecocampus				1 260 000,00	694 544,38	55,12%
TOTAL - Enseignement supérieur		3 913 870,00	3 592 130,18	91,78%	13 664 686,00	13 099 212,99	95,86%
67P04	Développement de la recherche	7 999 055,50	7 999 055,50	100,00%	6 140 743,54	6 129 439,85	99,82%
67P05	Valorisation de la recherche	2 690 503,74	2 689 962,88	99,98%	104 000,00	104 000,00	100,00%
TOTAL - Recherche		10 689 559,24	10 689 018,38	99,99%	6 244 743,54	6 233 439,85	99,82%
AXE 2 - TRANSITION ECOLOGIQUE, ENERGETIQUE, ADAPTATION CLIMATIQUE ET NUMERIQUE		468 670 190,24	458 901 927,17	97,92%	202 890 509,08	178 428 496,02	
71P08	Centre de ressources	352 259,89	352 259,89	100,00%			
74P01	Qualité de l'air				10 000,00	10 000,00	100,00%
75P01	Politiques de l'énergie	741 782,60	597 913,53	80,60%			
75P02	Politiques de l'énergie CPER				2 604 818,26	2 604 777,07	100,00%
75P03PR	Plan de relance Transition énergétique				8 597 585,79	8 595 520,01	99,98%
75P04	Efficacité énergétique	3 052 132,60	2 747 569,43	90,02%	15 727 573,04	15 719 645,01	99,95%
75P05	Etudes observation sensibilisation	184 035,10	92 500,00	50,26%			
TOTAL - Transition énergétique		4 330 210,19	3 790 242,85	87,53%	26 939 977,09	26 929 942,09	99,96%
70P01	Intérêts moratoires ENV	2 000,00	-	0,00%			
71P05	Agence régionale de la biodiversité	345 000,00	332 913,00	96,50%	75 000,00	75 000,00	100,00%
73P01	Ressource en eau et protection milieux aquatiques CPER	825 488,56	615 471,18	74,56%	986 297,91	495 393,73	50,23%
73P03PR	Plan de relance Eau et milieux aquatiques				15 006,81	14 318,87	95,42%
73P06PG	Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER				30 000,00		0,00%
76P05PR	Plan de relance Biodiversité				145 123,42	121 258,83	83,56%
76P06PG	NATURA 2000	1 589 150,31	422 606,80	26,59%	120 000,00	52 908,21	44,09%
76P07	Protection de la biodiversité	2 282 524,23	2 083 291,91	91,27%	3 378 363,95	2 261 021,76	66,93%
76P09	Natura 2000 hors FEADER	246 495,62	191 975,56	77,88%	64 000,00	4 032,80	6,30%
78P01	Plan Prévention Risques Technologiques				67 093,54		0,00%
TOTAL - Biodiversité - Eau		5 290 658,72	3 646 258,45	68,92%	4 880 885,63	3 023 934,20	61,95%
71P03	Connaissance et éducation à l'environnement CPER	1 303 246,21	1 267 504,42	97,26%	2 000,00	444,73	22,24%
71P06	Actions climat pour Région	134 390,54	134 390,53	100,00%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
71P07	Soutien aux manifestations et colloques	31 180,00	24 311,13	77,97%			
TOTAL - Éducation et sensibilisation à l'environnement et au développement durable		1 468 816,75	1 426 206,08	97,10%	2 000,00	444,73	22,24%
72P01	Plan de déchets et économie circulaire	603 642,56	443 048,56	73,40%	575 149,00	300 500,26	52,25%
72P02PR	Plan de relance Plan déchets et économie circulaire				3 101 555,95	3 101 555,95	100,00%
TOTAL - Économie circulaire - Déchets		603 642,56	443 048,56	73,40%	3 676 704,95	3 402 056,21	92,53%
631P14	Animation filière	1 021 497,49	1 020 082,58	99,86%			
631P17	Modernisation des entreprises du bois				1 153 748,13	407 223,71	35,30%
631P18	Gestion forestière exemplaire				460 070,30	353 317,14	76,80%
631P19	Constructions publiques en bois local				1 179 155,08	570 217,01	48,36%
631P23PR	Plan de relance Forêt Bois				1 485 878,26	473 486,16	31,87%
631P25PG	Dessertes forestières				59 929,00	-	0,00%
TOTAL - Forêt - Bois		1 021 497,49	1 020 082,58	99,86%	4 338 780,77	1 804 244,02	41,58%
54P16	Coopération interrégionale	27 147,50	21 574,00	79,47%			
TOTAL -Montagne		27 147,50	21 574,00	79,47%			
57P01	Usages innovants et transformation numérique BFC	1 442 471,40	1 298 222,73	90,00%	2 048 079,72	2 045 005,11	99,85%
57P02	Haut débit et très haut débit	159 500,52	119 565,00	74,96%			
57P03	Infrastructures très haut débit PP				7 307 912,53	7 307 912,53	100,00%
57P05	Réseau radio régional (R Cube) - THD Radio				2 037 798,87	1 264 970,60	62,08%
57P06	Analyse et données territoriales	18 080,00	12 080,00	66,81%	7 946,00		0,00%
57P08	R Cube BFC	316 635,80	266 878,20	84,29%			
57P09PR	Plan de relance 2020 Transformation numerique				5 155 080,88	5 148 034,58	99,86%
57P10	Equipements et services liés aux TIC				2 588 876,75	2 588 876,75	100,00%
57P11	BFC Connect	350 000,00	238 405,73	68,12%	618 000,00	487 656,13	78,91%
TOTAL - Numérique		2 286 687,72	1 935 151,66	84,63%	19 763 694,75	18 842 455,70	95,34%
81P01	Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	150 618 178,32	147 207 563,71	97,74%			
81P02	Autres dépenses transfert transport	50 000,00	3 820,80	7,64%			
82P02	Exploitation des lignes routières régionales	3 527 563,11	3 336 873,72	94,59%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
82P03	Reversement département transports interurbains et scolaires	15 714 196,40	15 714 196,40	100,00%			
82P06	Promotion et tarification	418 440,00	394 553,78	94,29%			
82P07	Billettique	1 623 521,20	1 461 525,11	90,02%	1 235 000,00	1 136 187,58	92,00%
82P08	Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	242 218 520,00	242 114 501,84	99,96%	10 100 000,00	10 084 242,84	99,84%
82P11	Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	34 146 711,09	31 799 209,03	93,13%			
82P12	Mobilité	3 604 979,69	3 112 700,62	86,34%	650 000,00	406 243,50	62,50%
TOTAL - Mobilités		451 922 109,81	445 144 945,01	98,50%	11 985 000,00	11 626 673,92	97,01%
82P04	Matériel TER				54 375 053,93	49 972 624,81	91,90%
82P05PR	Plan de relance Matériel TER				463 000,00	463 000,00	100,00%
82P09	Transports collectifs et modes doux	399 419,50	219 452,12	54,94%	2 355 345,47	699 215,50	29,69%
82P14	Voies navigables et plateformes multimodales				100 000,00		0,00%
82P15	Aviation civile	820 000,00	754 965,86	92,07%	970 488,57	314 343,90	32,39%
84P01	Routes nationales				3 594 773,01	1 555 893,65	43,28%
84P02	Routes				16 326 839,96	12 158 924,73	74,47%
84P07	Rocade de Beaune				534 633,43	56 052,19	10,48%
84P08	Rocade de Sens				584 601,49	86 922,57	14,87%
85P03	Transports collectifs et modes doux CPER				39 727 616,15	39 727 616,15	100,00%
85P04	Transports collectifs et modes doux				5 207 703,24	3 396 867,18	65,23%
85P05PR	Plan de relance Transports collectifs et modes doux				501 093,53	492 947,04	98,37%
85P06	Schéma directeur accessibilité				6 562 317,11	3 874 337,43	59,04%
86P01	Voies navigables et plateformes multimodales	500 000,00	500 000,00	100,00%			
TOTAL - Infrastructures de transport		1 719 419,50	1 474 417,98	85,75%	131 303 465,89	112 798 745,15	85,91%
AXE 3 - FRATERNITE - VIVRE ENSEMBLE		52 127 451,48	46 318 649,91	88,86%	105 710 017,07	100 479 821,31	
50P01	Intérêts moratoires Centralités	1 000,00		0,00%			
50P02	Animation PRAT BFC	94 510,63	44 769,09	47,37%			
50P03	SRADDET	37 278,00	37 278,00	100,00%			
50P05	Prospective	254 450,00	240 287,16	94,43%	5 231,00	1 316,00	25,16%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
50P06	Projets européens	11 182,26		0,00%			
52P01	FIP FAP	1 008 435,26	1 007 714,70	99,93%	22 292,27	22 079,42	99,05%
52P03	Animation cohésion sociale	30 000,00	30 000,00	100,00%			
52P04	Cohésion sociale CPER 2015-2020	31 408,87	31 408,87	100,00%			
52P05	Renouvellement urbain BFC				2 642 576,67	2 642 576,67	100,00%
53P02	Nouvelles ruralités ENVI BFC	63 203,22	57 730,00	91,34%	801 932,32	801 932,32	100,00%
53P03PR	Plan de relance ENVI				177 539,08	177 027,73	99,71%
53P05	Petites cités de caractère BFC	11 024,80	5 000,00	45,35%	119 064,00	119 064,00	100,00%
53P07	Politiques territoriales	5 650,41		0,00%	4 391,74	-	0,00%
54P02	Contrats territoriaux CPER 2015-2020	467,52		0,00%	8 794,03	8 794,03	100,00%
54P04	Massif cerntal 2015-2020	10 962,00	10 962,00	100,00%			
54P05	Inter-territorialité 2015-2022	1 592,50		0,00%			
54P06	Inter-territorialité CPER 2015-2022				180 000,00	180 000,00	100,00%
54P07	Bourg centre				3 853 826,88	3 853 633,26	99,99%
54P08	Contrat de territoire 2018-2021 BFC	29 086,80	7 524,00	25,87%	6 042 765,56	6 042 765,56	100,00%
54P09	Développement local BFC	140 254,91	137 362,17	97,94%	417 295,95	417 295,95	100,00%
54P10	Villages du futur	8 196,90		0,00%			
54P11PR	Plan de relance Transformation territoriale				3 072 581,20	3 072 581,20	100,00%
54P12PG	TEA Volet territorial 2022-2028	1 082 909,06	1 069 948,99	98,80%	3 653 733,12	3 653 733,12	100,00%
54P13PG	Centralités Rurales en Région	5 000,00	5 000,00	100,00%	1 400 759,17	1 400 267,23	99,96%
54P14PG	TEA Volet Métropolitain 2022-2028				4 642 344,37	4 642 344,37	100,00%
54P15PG	Contrepartie LEADER	362 000,00	362 000,00	100,00%	180 000,00	180 000,00	100,00%
55P01	Coeurs de villages programmes pluriannuels				61 179,12	60 040,80	98,14%
55P02	Habitat social actions annuelles	9 246,18		0,00%			
55P03	Villages avenir Actions annuelles	2 345,00		0,00%			
55P06	Habitat et aménagement BFC				2 607 065,10	2 607 065,10	100,00%
55P07PR	Plan de relance HABAM				1 729 345,57	1 729 345,57	100,00%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
76P01	Parc naturel régional BFC	2 149 090,94	2 148 151,91	99,96%	222 237,69	133 507,40	60,07%
TOTAL - Aménagement du territoire		5 349 295,26	5 195 136,89	97,12%	31 844 954,84	31 745 369,73	99,69%
41P01	Santé BFC	25 403,78	22 977,68	90,45%	10 653,50	-	0,00%
41P02	Santé BFC				601 335,80	598 581,37	99,54%
41P03PR	Plan de relance Santé				340 392,67	338 324,84	99,39%
41P04	Animation politique santé	469 893,89	468 023,08	99,60%	46 407,28	24 903,35	53,66%
TOTAL - Santé et alimentation		495 297,67	491 000,76	99,13%	998 789,25	961 809,56	96,30%
31P02	Châteauneuf-en-Auxois	346 853,25	301 574,13	86,95%	203 704,20	183 612,38	90,14%
31P03	Château de Châteauneuf-en-Auxois CPER 2015-2020				62 700,60	38 085,92	60,74%
31P04	Livre et lecture publique	780 317,09	760 353,44	97,44%	89 893,61	67 612,18	75,21%
31P05	Création et formation musicales	7 070 655,00	7 066 420,04	99,94%	36 000,00	36 000,00	100,00%
31P06	Spectacle vivant	4 936 969,16	4 916 088,83	99,58%			
31P07	Cinéma	414 313,26	414 313,26	100,00%	1 691 201,07	1 645 515,46	97,30%
31P08	Développement culturel	2 981 576,97	2 959 587,11	99,26%	291 511,92	291 511,92	100,00%
31P09PR	Plan de relance 2020 Culture				48 790,00	48 790,00	100,00%
31P10	Restauration du patrimoine	82 390,36	82 390,36	100,00%	1 183 808,18	1 183 710,62	99,99%
31P11	Valorisation du patrimoine	91 872,55	87 828,18	95,60%	9 516,00	3 714,00	39,03%
31P12	Musées et structures ressources	395 000,00	381 997,92	96,71%	900 001,66	900 001,66	100,00%
31P13	Inventaire du patrimoine	101 931,45	75 207,03	73,78%	81 218,21	44 910,85	55,30%
31P14PR	Plan de relance 2020 Patrimoine				699 461,33	634 186,11	90,67%
31P15	Sauvegarde Restauration				2 880,66		0,00%
31P16	Art contemporain	2 122 963,41	2 015 400,23	94,93%	223 030,00	154 995,71	69,50%
31P18	Restauration et valorisation du patrimoine	256 397,85	175 576,50	68,48%	1 280 961,82	1 198 055,80	93,53%
TOTAL - Culture		19 581 240,35	19 236 737,03	98,24%	6 804 679,26	6 430 702,61	94,50%
32P02	Aménagement sportif du territoire	84 000,00	60 000,00	71,43%	3 847 212,02	3 689 518,26	95,90%
32P03	Soutien aux structures sportives	2 809 369,65	2 809 369,65	100,00%			
32P04	Aide à la structuration du mouvement sportif	1 808 013,40	1 798 263,40	99,46%	80 943,30	48 899,09	60,41%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
32P05	Soutien à la promotion du sport	847 346,88	824 138,25	97,26%			
32P06	Aide à l'accès à la pratique sportive	219 000,00	210 683,86	96,20%			
32P07PR	Plan de relance 2020 Sports				668 000,00	668 000,00	100,00%
TOTAL - Sport		5 767 729,93	5 702 455,16	98,87%	4 596 155,32	4 406 417,35	95,87%
34P01	Vie associative, laïcité, égalité	650 307,20	650 307,20	100,00%			
34P02	Emplois d'utilité sociale	1 468 394,44	1 468 394,44	100,00%	174 754,32	93 549,70	53,53%
TOTAL - Vie associative		2 118 701,64	2 118 701,64	100,00%	174 754,32	93 549,70	53,53%
33P01	Jeunesse	1 446 321,65	1 286 568,03	88,95%			
34P03	Services civiques	171 904,42	166 593,39	96,91%			
TOTAL - Jeunesse		1 618 226,07	1 453 161,42	89,80%			
04P01	Europe et international	1 461 366,80	1 305 551,22	89,34%	170 074,31	149 117,00	87,68%
04P02	Assistance, communication, animation Fonds européens	1 364 141,37	1 052 721,73	77,17%	86 158,09	86 158,08	100,00%
04P06	Projets européens	69 000,00	33 399,66	48,41%			
Sous-total -Europe et International		2 894 508,17	2 391 672,61	82,63%	256 232,40	235 275,08	91,82%
05P02E	Autorité de Gestion - FEDER	2 119 992,00	2 119 992,00	100,00%	11 235 185,33	11 235 185,33	100,00%
05P04E	FEDER 2014-2020	2 492 634,46	2 492 634,46	100,00%	9 678 833,34	9 678 833,34	100,00%
05P05EPG	FSE 2021-2027	4 000 000,00	2 749 482,51	68,74%			
05P06EPG	FEDER 2021-2027	4 645 925,00	1 831 769,72	39,43%	14 500 000,00	10 572 245,60	72,91%
05P07EPG	IFSE (Interreg France Suisse) 2021-2027	540 075,00	32 079,78	5,94%	500 000,00		0,00%
05P08EPR	Plan de relance 2020 Fonds europeens BO				14 734 549,50	14 734 549,50	100,00%
05P09EPR	Plan de relance 2020 Fonds europeens FC	503 825,93	503 825,93	100,00%	10 385 883,51	10 385 883,51	100,00%
Sous-total - Gestion des fonds européens		14 302 452,39	9 729 784,40	68,03%	61 034 451,68	56 606 697,28	92,75%
TOTAL - Action européenne et internationale		17 196 960,56	12 121 457,01	70,49%	61 290 684,08	56 841 972,36	92,74%
AXE 4 - LES RESSOURCES		302 733 494,00	296 998 723,66	98,11%	101 467 489,69	98 398 414,52	
02P01	Personnel siège	81 183 000,00	80 251 161,44	98,85%			
02P03	Politique de Handicap	197 650,00	157 181,35	79,53%	21 000,00	16 221,79	77,25%
02P04	Collaborateurs de cabinet	982 000,00	905 431,99	92,20%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
22P01	Personnel ATT	139 756 000,00	137 304 282,37	98,25%			
TOTAL -Ressources humaines		222 118 650,00	218 618 057,15	98,42%	21 000,00	16 221,79	77,25%
01P02	Assistants groupes d'élus	1 012 734,00	777 075,92	76,73%			
TOTAL - Assistants groupes d'élus		1 012 734,00	777 075,92	76,73%			
02P05	Finances	240 000,00	144 789,92	60,33%			
02P48	Subventions et participations	831 000,00	773 616,13	93,09%			
02P49	FIR	318 713,00	303 850,00	95,34%			
TOTAL - Finances		1 389 713,00	1 222 256,05	87,95%			
01P06	Amortissement en capital actions annuelles				84 500 000,00	84 451 062,43	99,94%
01P07	Intérêts de la dette actions annuelles	40 640 000,00	40 450 494,29	99,53%			
01P08	Intérêts court terme actions annuelles	2 710 000,00	2 611 153,48	96,35%			
01P09	Frais divers s/emprunts° annuelles-Serv bancaires	220 000,00	130 412,76	59,28%			
01P10	Revolving actions annuelles				4 000 000,00	4 000 000,00	100,00%
01P12	Ecritures de régularisation dette et ICNE AA	430 000,00	148 228,68	34,47%			
TOTAL - Service de la dette		44 000 000,00	43 340 289,21	98,50%	88 500 000,00	88 451 062,43	99,94%
01P35	Régularisations de fiscalité	3 591 396,00	3 591 396,00	100,00%			
01RP09	Dotations Etat et FCTVA				28 343,20	28 343,20	100,00%
TOTAL - Régularisations		3 591 396,00	3 591 396,00	100,00%	28 343,20	28 343,20	100,00%
01P04	Admissions en non valeur actions annuelles	1 350 000,00	1 305 093,90	96,67%			
01P05	Provisions actions annuelles	3 810 000,00	3 806 612,25	99,91%			
TOTAL - Admissions en non valeurs et provisions		5 160 000,00	5 111 706,15	99,06%			
01P03	Fonds de solidarité péréquation	1 320 000,00	1 147 548,00	86,94%			
TOTAL - Fonds de solidarité péréquation		1 320 000,00	1 147 548,00	86,94%			
02P22PR	PAIR communication				25 000,00	3 820,80	15,28%
02P24	Promotion des mobilités / Déploiement de la marque Mobigo	6 840,00	6 840,00	100,00%			
02P46	Communication institutionnelle	3 244 450,35	3 244 449,89	100,00%	83 986,80	37 882,58	45,11%
TOTAL - Communication		3 251 290,35	3 251 289,89	100,00%	108 986,80	41 703,38	38,26%

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
02P51	Démocratie participative	26 593,20	26 593,20	100,00%	308 230,83	82 746,70	26,85%
TOTAL - Démocratie participative		26 593,20	26 593,20	100,00%	308 230,83	82 746,70	26,85%
03P02	Fonctionnement CESER	86 145,70	75 329,31	87,44%			
03P03	Indemnités et frais de mission CESER	1 352 154,30	1 335 955,46	98,80%			
TOTAL - CESER		1 438 300,00	1 411 284,77	98,12%			
02P45	Equipement et logiciel informatiques	6 277 103,56	6 257 461,77	99,69%	6 902 376,85	4 858 879,29	70,39%
TOTAL - Systèmes d'information		6 277 103,56	6 257 461,77	99,69%	6 902 376,85	4 858 879,29	70,39%
02P10	Administration générale Actions Annuelles	5 046 482,40	5 043 285,40	99,94%	666 736,95	666 736,95	100,00%
02P13	Acquisition locaux Région (hors lycées)				917 200,78	916 684,34	99,94%
02P14PR	Plan de relance 2020 Moyens generaux				1 861 775,51	1 453 335,05	78,06%
02P15	MRI	417 421,95	417 421,95	100,00%	120 000,00	116 449,82	97,04%
02P17	Bâtiments administratifs				2 030 030,77	1 766 251,57	87,01%
TOTAL - Moyens généraux		5 463 904,35	5 460 707,35	99,94%	5 595 744,01	4 919 457,73	87,91%
02P23	Cabinet Actions Annuelles	70 000,00	49 919,07	71,31%			
TOTAL - Cabinet		70 000,00	49 919,07	71,31%			
02P52	Evaluation des politiques publiques régionales	563 711,50	483 427,20	85,76%			
TOTAL - Évaluation		563 711,50	483 427,20	85,76%			
02P02	Développement mode projet	312 108,04	260 315,35	83,41%	2 808,00		0,00%
TOTAL - Modernisation action publique		312 108,04	260 315,35	83,41%	2 808,00		0,00%
02P08	Documentation Actions Annuelles	305 000,00	288 621,02	94,63%			
02P09	Courrier	300 000,00	231 088,26	77,03%			
03P01	Assemblées Actions Annuelles	5 504 030,00	4 950 842,93	89,95%			
TOTAL - Assemblées - Documentation - Courrier		6 109 030,00	5 470 552,21	89,55%			
01P01	Groupes d'élus Actions Annuelles	134 000,00	92 871,79	69,31%			
TOTAL - Groupes d'élus		134 000,00	92 871,79	69,31%			
02P18	Publicité marchés publics	171 132,00	155 942,00	91,12%			
02P19	Facilitateur - clauses insertion	95 000,00	91 452,23	96,27%			

Codes Programmes	Libellés programmes	Prévisions CPF 2024	Réalisations CPF 2024	Taux de réalisation	Prévisions CPI 2024	Réalisations CPI 2024	Taux de réalisation
02P25	Equipement sanitaire	50 000,00		0,00%			
TOTAL - Achats		316 132,00	247 394,23	78,26%			
02P50	Frais juridiques	178 828,00	178 578,35	99,86%			
TOTAL - Affaires juridiques et archives		178 828,00	178 578,35	99,86%			

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES (HORS REPRISE DES RÉSULTATS)	1 164 424 378,92	1 134 800 966,65	97,46%	665 846 069,84	601 098 362,36	90,28%

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES HORS GESTION ACTIVE DE LA DETTE (GAD)	1 164 424 378,92	1 134 800 966,65	97,46%	661 846 069,84	597 098 362,36	90,22%

TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES HORS DETTE	1 120 424 378,92	1 091 460 677,44	97,41%	577 346 069,84	512 647 299,93	88,79%

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ADM-Etat : REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20005372600028

POSTE COMPTABLE : Payeur

M. 57

Compte financier unique

Voté par fonction

BUDGET : Budget principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	12
D - Bilan synthétique	14
E - Compte de résultat synthétique	15
F - Taux des contributions et produits afférents	17

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	18

Exécution budgétaire par nature

B1 - Vue d'ensemble - Dépenses	19
B2 - Vue d'ensemble - Recettes	21

Exécution budgétaire par fonction - Vue d'ensemble

C1.1 - Dépenses d'investissement	23
C1.2 - Recettes d'investissement	25
C2.1 - Dépenses de fonctionnement	26
C2.2 - Recettes de fonctionnement	28

Exécution budgétaire par fonction - Vue détaillée

D1 - Dépenses d'investissement	30
D2 - Recettes d'investissement	35
D3 - Dépenses de fonctionnement	41
D4 - Recettes de fonctionnement	46

III - Etats financiers

A - Bilan	51
B - Compte de résultat	55
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	58
D - Balance des comptes	59

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	98
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	101
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	104

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	107
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	108
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	121
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	123
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	124
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	126
B3 - Etat des provisions	128
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	131
B6 - Prêts	132
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	133
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	134
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	136
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet

B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	137
B7.8 - Autres engagements donnés	138
B7.9 - Autres engagements reçus	139
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	140
B9 - Etat du personnel	290
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	330
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	346
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	347
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	348
C2.1 - Situation des AP	351
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	377
C2.2 - Situation des AE	381
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	410

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	414
D2 - Gestion des fonds européens	415
D3 - Actions de formation des élus	418
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	426
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D7.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	427

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	428

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2872386

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	385
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	465
3	Dépenses d'équipement brut / population	45
4	Encours de dette / population (2)(3)	512
5	DGF / population	0
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	19.4%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88.3%
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	17.54%
9	Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	11.41%
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	110.1%
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	6.09

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 268 149 514,71	1 705 144 582,39	2 973 294 097,10
	Recettes réalisées (1)	B	1 033 243 805,57	1 679 621 741,86	2 712 865 547,43
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 102 039 173,94	1 716 141 000,48	2 818 180 174,42
	Dépenses réalisées (1)	E	998 062 898,00	1 551 789 708,25	2 549 852 606,25
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	35 180 907,57	127 832 033,61	163 012 941,18
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-166 110 340,77	10 996 418,09	-155 113 922,68
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-130 929 433,20	138 828 451,70	7 899 018,50
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-130 929 433,20	138 828 451,70	7 899 018,50

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-166 110 340,77	0,00	35 180 907,57	0,00	-130 929 433,20
Fonctionnement	177 106 758,86	166 110 340,77	127 832 033,61	0,00	138 828 451,70
TOTAL I	10 996 418,09	166 110 340,77	163 012 941,18	0,00	7 899 018,50
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01001-SERV AMENAGEMENT NUMERIQUE REG	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	154 442,29	0,00	154 442,29
Fonctionnement	0,00	0,00	-89 130,06	0,00	-89 130,06
Sous-Total	0,00	0,00	65 312,23	0,00	65 312,23
TOTAL III	0,00	0,00	65 312,23	0,00	65 312,23
TOTAL I + II + III	10 996 418,09	166 110 340,77	163 078 253,41	0,00	7 964 330,73

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PNR Morvan	01/02/1979	Contribution statutaire	930 000,00
Etablissement public de la Loire	01/01/1983	Participation	43 321,00
PNR Haut Jura	10/02/1986	Contribution statutaire	442 123,00
PNR Haut Jura	10/02/1986	Contribution statutaire	442 123,00
PNR Ballons des Vosges	05/06/1989	Contribution statutaire	164 321,00
Etablissement public territorial du bassin Saône Doubs	01/01/1991	Contribution statutaire	75 708,00
Parc scientifique et industriel de Besançon (TEMIS)	28/06/1996	Contribution statutaire	67 181,35
Syndicat mixte de Pagny	16/03/1999	Contribution statutaire	500 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome d'Auxerre-Branches	20/11/2006	Contribution statutaire	200 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome de Saint-Yan	20/11/2006	Contribution statutaire	70 000,00
Innovia	20/11/2009	Contribution statutaire	26 640,00
Orchestre Victor Hugo Besançon-Montbéliard Franche-Comté	22/06/2012	Contribution statutaire	477 000,00
Syndicat mixte de l'aérodrome Dijon Longvic	01/06/2014	Contribution statutaire	170 000,00
Syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort - SMTC	01/09/2017	Contribution statutaire	3 839 978,34
Syndicat mixte de l'aérodrome Besançon-la-Vèze	01/11/2018	Contribution statutaire	128 565,86
Syndicat mixte de l'aérodrome Montbéliard-Courcelles	01/11/2018	Contribution statutaire	117 500,00
Syndicat mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'aéroport du Grand Nevers et de la Nièvre	01/11/2018	Contribution statutaire	65 000,00
PNR Doubs Horloger	16/11/2020	Contribution statutaire	345 000,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
Micropolis	27/06/1997	Contribution statutaire	82 763,83
ARDEA	13/11/2006	Participation	400 000,00
Etablissement public de coopération culturelle de Bibracte	22/10/2007	Contribution statutaire	145 000,00
GIP Territoire numérique BFC	21/01/2008	Participation	880 000,00
GIP Interrégional pour le développement du Massif Central	24/11/2008	Participation	21 574,00
Saline Royale d'Arc et Senans	18/12/2008	Contribution statutaire	256 495,00
Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Franche-Comté	01/01/2011	Contribution statutaire	1 224 000,00
Etablissement public Prieuré de la Charité, Cité du Mot	24/06/2013	Contribution statutaire	115 500,00
GIP Vignes et Vin	08/11/2014	Participation	27 627,00
Etablissement public Cité de la Voix (EPCV)	24/11/2014	Contribution statutaire	1 140 000,00
Maison de l'Europe Bourgogne-Franche-Comté	02/05/2018	Participation	230 000,00
Agence régionale de la biodiversité	07/06/2019	Contribution statutaire	300 000,00
Pôle énergie	01/07/2019	Dotation	400 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie personnalisée	Avances remboursables pour le développement des entreprises et de l'artisanat	01/01/2007	16/11/2006	SPA	non
Etablissement public de coopération culturelle (EPCC)	Saline Royale d'Arc-et-Senans	29/04/2009	18/12/2008	SPIC	non
Régie personnalisée	Fonds régional d'Art Contemporain (franc-comtois)	01/01/2011	16/12/2020	SPA	non
Régie personnalisée dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale	Etablissement public de la Cité de la Voix (EPCV)	24/11/2014	24/11/2014	SPIC	non
Régie personnalisée autonome	Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté	22/12/2017	14/12/2017	SPA	non
Etablissement public de coopération environnementale (EPCE)	Agence régionale de la biodiversité (ARB)	07/06/2019	29/03/2019	SPA	non
Régie personnalisée	Pôle Energie Bourgogne-Franche-Comté	01/07/2019	29/03/2019	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Services d'aménagement numérique	01/01/2024	21/12/2023	20005372600036	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DÉPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	1 414 587,60
Subventions d'investissement versées	2 298 985,29	Neutralisations et régularisations	-2 243 141,47
Autres immobilisations incorporelles	127 292,98	Réserves	4 355 889,21
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	10 996,42
Terrains	16 469,04	Résultat de l'exercice	127 832,03
Constructions	1 887 919,00	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	253 143,04
Réseaux et installations de voirie	0,00	TOTAL FONDS PROPRES (I)	3 919 306,84
Réseaux divers	19,25	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	20 552,65	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	3 486,10
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTE FINANCIÈRES	0,00
Autres	6 201,51	Emprunts obligataires	382 000,00
Immobilisations corporelles en cours	817 660,95	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	1 088 263,48
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 604,72	Dettes financières et autres emprunts	5 518,70
Immobilisations financières (nettes)	205 968,90	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	1 475 782,18
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	5 382 674,30	DETTE NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 445,28
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	30 681,72
Créances	111 330,03	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTE NON FINANCIÈRES (3)	38 127,00
Trésorerie	13 200,38	TOTAL TRÉSORERIE (4)	70 000,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	124 530,41	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	1 587 395,28
Comptes de régularisation (III)	1,77	Comptes de régularisation (III)	504,37
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 507 206,48	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	5 507 206,48

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	49 087,25	0,00
Participations	89 171,04	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations	34 939,32	0,00
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	1 155 532,28	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	2 523,22	0,00
Produits des cessions d'actifs	1 310,41	0,00
Autres produits de gestion	7 415,12	0,00
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 253,48	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	112 768,20	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	186 404,34	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	4 210,13	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	1 644 614,78	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	286 445,55	0,00
Charges de personnel	210 456,30	0,00
Indemnités des élus (et membres du CESR)	6 122,20	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	5 863,61	0,00
Impôts et taxes	3 582,22	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	415 274,82	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	5 499,94	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	20,60	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	933 265,23	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	491 334,60	0,00
Autres charges	54 419,34	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	545 753,94	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	165 595,61	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	5 446,30	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	43 209,88	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-37 763,58	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	127 832,03	0,00

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,73	4 827 213,00	7,55
	Gazole	1,35	25 642 427,00	-2,34
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		55,00	117 740 963,00	20,52
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00
TOTAL			148 210 603,00	15,39

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE – VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES	B1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 977 748,10	8 010 011,95	72,97	0,00
204	Subventions d'équipement versées	397 719 323,07	357 400 005,20	89,86	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 877 684,47	15 861 292,67	88,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 765 335,06	104 876 117,33	85,43	0,00
Total des dépenses d'équipement		549 340 090,70	486 147 427,15	88,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 343,20	28 343,20	100,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 500 000,00	88 451 062,43	99,94	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	24 874 073,89	24 185 596,32	97,23	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 866 114,05	1 591 388,88	85,28	0,00
Total des dépenses financières		115 268 531,14	114 256 390,83	99,12	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	1 237 448,00	694 544,38	56,13	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		665 846 069,84	601 098 362,36	90,28	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	333 447 517,00	303 382 666,48	90,98	0,00
041	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	91,08	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		436 193 104,10	396 964 535,64	91,01	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 102 039 173,94	998 062 898,00	90,57	0,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		166 110 340,77			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 268 149 514,71	998 062 898,00		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	295 021 457,17	283 926 176,78	2 653 808,68	286 579 985,46	97,14	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	218 584 766,33	215 205 652,92	202 999,91	215 408 652,83	98,55	0,00
014	Atténuations de produits	28 417 236,14	28 056 093,95	0,00	28 056 093,95	98,73	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	573 557 146,76	556 769 465,51	61 380,00	556 830 845,51	97,08	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 146 724,00	832 102,86	37 842,80	869 945,66	75,86	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 116 727 330,40	1 084 789 492,02	2 956 031,39	1 087 745 523,41	97,40	0,00
66	Charges financières	43 780 000,00	37 865 640,21	5 344 236,24	43 209 876,45	98,70	0,00
67	Charges spécifiques	107 048,52	38 954,54	0,00	38 954,54	36,39	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	3 810 000,00	3 806 612,25	0,00	3 806 612,25	99,91	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		1 164 424 378,92	1 126 500 699,02	8 300 267,63	1 134 800 966,65	97,46	0,00
023	Virement à la section d'investissement	96 862 621,56					
042	Opérations ordre transf. entre sections	454 854 000,00	416 988 741,60	0,00	416 988 741,60	91,68	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		551 716 621,56	416 988 741,60	0,00	416 988 741,60	75,58	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 716 141 000,48	1 543 489 440,62	8 300 267,63	1 551 789 708,25	90,42	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 716 141 000,48	1 543 489 440,62	8 300 267,63	1 551 789 708,25		0,00

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR NATURE - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES					B2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	118 445 407,68	112 492 593,67	94,97	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	278 076 999,60	189 496 705,88	68,15	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 257 761,00	16 429 291,88	123,92	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	113 097,00	120 043,19	106,14	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	189 710 340,77	189 641 796,38	99,96	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	12 600 000,00	13 714 757,42	108,85	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	695 506,39	347,75	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 201 200,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	82 500,00	82 500,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		613 687 306,05	522 673 194,81	85,17	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	96 862 621,56			
040	Opérations ordre transf. entre sections	454 854 000,00	416 988 741,60	91,68	0,00
041	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	91,08	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		654 462 208,66	510 570 610,76	78,01	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 268 149 514,71	1 033 243 805,57	81,48	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 268 149 514,71	1 033 243 805,57		0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser
013	Atténuations de charges	1 115 700,00	1 504 564,83	0,00	1 504 564,83	134,85	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 104 058,00	2 523 217,30	0,00	2 523 217,30	119,92	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	727 094 598,00	726 921 709,85	0,00	726 921 709,85	99,98	0,00
731	Fiscalité locale	451 883 263,00	456 666 660,36	0,00	456 666 660,36	101,06	0,00
74	Dotations et participations	162 031 379,39	173 197 620,12	0,00	173 197 620,12	106,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	21 402 749,00	7 020 348,74	393 560,00	7 413 908,74	34,64	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 365 631 747,39	1 367 834 121,20	393 560,00	1 368 227 681,20	100,19	0,00
76	Produits financiers	4 811 842,00	5 444 296,38	2 002,23	5 446 298,61	113,19	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 311 618,50	0,00	1 311 618,50	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	1 253 476,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07	100,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 371 697 065,39	1 375 843 513,15	395 562,23	1 376 239 075,38	100,33	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	333 447 517,00	303 382 666,48	0,00	303 382 666,48	90,98	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		333 447 517,00	303 382 666,48	0,00	303 382 666,48	90,98	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 705 144 582,39	1 679 226 179,63	395 562,23	1 679 621 741,86	98,50	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		10 996 418,09					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 716 141 000,48	1 679 226 179,63	395 562,23	1 679 621 741,86		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					C1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	13 195 378,89	10 154 283,97	76,95	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	61 034 451,68	56 606 697,28	92,75	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	180 657 230,44	157 576 655,76	87,22	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	15 825 588,90	14 992 516,96	94,74	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	998 789,25	961 809,56	96,30	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	51 386 411,90	50 454 318,03	98,19	0,00
906	Action économique	75 209 604,33	63 957 371,47	85,04	0,00
907	Environnement	35 721 805,36	33 489 884,63	93,75	0,00
908	Transports	143 288 465,89	124 425 419,07	86,84	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	577 317 726,64	512 618 956,73	88,79	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	28 343,20	28 343,20	100,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	88 500 000,00	88 451 062,43	99,94	0,00
925	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	91,08	0,00
926	Transferts entre les sections	333 447 517,00	303 382 666,48	90,98	0,00
92	Opérations non ventilées	524 721 447,30	485 443 941,27	92,51	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		166 110 340,77			
Total des dépenses de la section d'investissement		1 268 149 514,71	998 062 898,00		0,00

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	C1.2

Chapitre	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
900	Services généraux	210 000,00	318 630,70	151,73	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	61 034 451,68	56 606 697,28	92,75	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	47 012 154,00	48 261 605,69	102,66	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	80 000,00	60 200,00	75,25	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	935 327,00	1 053 752,70	112,66	0,00
906	Action économique	14 877 000,00	14 855 713,36	99,86	0,00
907	Environnement	0,00	14 034,11	0,00	0,00
908	Transports	11 542 676,00	13 531 365,59	117,23	0,00
909	Fonction en réserve				
90	Opérations ventilées	135 691 608,68	134 701 999,43	99,27	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations	198 717 497,77	198 648 953,38	99,97	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	278 076 999,60	189 322 242,00	68,08	0,00
925	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	91,08	0,00
926	Transferts entre les sections (1)	454 854 000,00	416 988 741,60	91,68	0,00
92	Opérations non ventilées	1 034 394 084,47	898 541 806,14	86,87	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement (2)	96 862 621,56	0,00	0,00	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations (2)	1 201 200,00	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	98 063 821,56	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		1 268 149 514,71	1 033 243 805,57		0,00

(1) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE					II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					C2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
930	Services généraux	110 653 872,17	108 025 226,83	97,62	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 302 452,39	9 729 784,40	68,03	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	428 550 669,38	419 442 014,94	97,87	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	29 085 897,99	28 511 055,25	98,02	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	495 297,67	491 000,76	99,13	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	6 590 472,54	5 966 736,61	90,54	0,00
936	Action économique	52 043 638,31	50 500 989,95	97,04	0,00
937	Environnement	13 842 419,16	11 453 907,85	82,74	0,00
938	Transports	453 641 529,31	446 619 362,99	98,45	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	1 109 206 248,92	1 080 740 079,58	97,43	0,00
940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	4 911 396,00	4 738 944,00	96,49	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
943	Opérations financières	45 350 000,00	44 645 383,11	98,45	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	1 146 734,00	869 947,71	75,86	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	3 810 000,00	3 806 612,25	99,91	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	454 854 000,00	416 988 741,60	91,68	0,00

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Services communs non ventilés	510 072 130,00	471 049 628,67	92,35	0,00
953	Virement à la section d'investissement (2)	96 862 621,56	0,00	0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	96 862 621,56	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00			
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 716 141 000,48	1 551 789 708,25		0,00

(1) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
EXECUTION BUDGETAIRE PAR FONCTION – RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	C2.2

	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser

Chapitre					
930	Services généraux	24 052 195,00	23 583 125,93	98,05	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	14 302 452,39	9 729 784,40	68,03	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	65 591 793,00	68 979 499,38	105,16	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	811 833,00	1 021 244,12	125,79	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	290 000,00	536 980,99	185,17	0,00
936	Action économique	2 771 040,00	3 437 989,58	124,07	0,00
937	Environnement	157 887,00	115 673,71	73,26	0,00
938	Transports	38 132 661,00	38 525 813,44	101,03	0,00
939	Fonction en réserve				
93	Services ventilés	146 109 861,39	145 930 111,55	99,88	0,00
940	Impositions directes	42 500 000,00	46 289 493,00	108,92	0,00
941	Autres impôts et taxes	1 108 683 263,00	1 109 504 278,57	100,07	0,00
942	Dotations et participations	71 150 465,00	71 196 420,42	100,06	0,00
943	Opérations financières	2 000 000,00	2 065 293,74	103,26	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	1,03	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (1)	1 253 476,00	1 253 477,07	100,00	0,00
946	Transferts entre les sections (1)	333 447 517,00	303 382 666,48	90,98	0,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
94	Services communs non ventilés	1 559 034 721,00	1 533 691 630,31	98,37	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté		10 996 418,09			
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 716 141 000,48	1 679 621 741,86		0,00

(1) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	9 778 337,02	0,00	9 778 337,02	0,00
90-021	Personnel non ventilé	0,00	16 221,79	0,00	16 221,79	0,00
90-022	Information, communication, publicité	0,00	124 450,08	0,00	124 450,08	0,00
90-043	Actions européennes	0,00	86 158,08	0,00	86 158,08	0,00
90-044	Aide publique au développement	0,00	149 117,00	0,00	149 117,00	0,00
total chapitre 900	Services généraux	13 195 378,89	10 154 283,97	0,00	10 154 283,97	3 041 094,92
90-052	FEDER	0,00	56 606 697,28	0,00	56 606 697,28	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	61 034 451,68	56 606 697,28	0,00	56 606 697,28	4 427 754,40
total chapitre 901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-222	Lycées publics	0,00	116 418 525,42	27 050,74	116 391 474,68	0,00
90-223	Lycées privés	0,00	1 911 362,73	0,00	1 911 362,73	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	13 099 212,99	0,00	13 099 212,99	0,00
90-26	Apprentissage	0,00	12 310 149,92	0,00	12 310 149,92	0,00
90-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	10 497 628,59	0,00	10 497 628,59	0,00
90-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	3 366 826,85	0,00	3 366 826,85	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	180 657 230,44	157 603 706,50	27 050,74	157 576 655,76	23 080 574,68
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	2 166 741,67	0,00	2 166 741,67	0,00
90-312	Patrimoine	0,00	3 286 275,68	0,00	3 286 275,68	0,00
90-314	Musées	0,00	900 001,66	0,00	900 001,66	0,00
90-317	Cinémas et autres salles de spectacles	0,00	77 683,60	0,00	77 683,60	0,00
90-321	Salles de sport, gymnases	0,00	2 445 537,38	0,00	2 445 537,38	0,00
90-322	Stades	0,00	607 721,03	0,00	607 721,03	0,00
90-323	Piscines	0,00	943 934,00	0,00	943 934,00	0,00
90-324	Centres de formation sportifs	0,00	4 320 693,39	0,00	4 320 693,39	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0,00	150 378,85	0,00	150 378,85	0,00
90-348	Autres	0,00	93 923,48	373,78	93 549,70	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	15 825 588,90	14 992 890,74	373,78	14 992 516,96	833 071,94
90-418	Autres actions	0,00	961 809,56	0,00	961 809,56	0,00
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	998 789,25	961 809,56	0,00	961 809,56	36 979,69
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-50	Services communs	0,00	1 547,00	231,00	1 316,00	0,00
90-52	Politique de la ville	0,00	2 661 364,01	0,00	2 661 364,01	0,00
90-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	1 098 024,05	0,00	1 098 024,05	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	23 451 414,72	0,00	23 451 414,72	0,00
90-552	Aide au secteur locatif	0,00	4 399 743,55	0,00	4 399 743,55	0,00
90-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	19 463 019,82	620 564,12	18 842 455,70	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	51 386 411,90	51 075 113,15	620 795,12	50 454 318,03	932 093,87
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	31 544 862,45	0,00	31 544 862,45	0,00
90-6312	Autres	0,00	12 565 485,46	0,00	12 565 485,46	0,00
90-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	1 349 715,12	0,00	1 349 715,12	0,00
90-633	Développement touristique	0,00	9 443 900,34	0,00	9 443 900,34	0,00
90-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	2 819 968,25	0,00	2 819 968,25	0,00
90-67	Recherche et innovation	0,00	6 233 439,85	0,00	6 233 439,85	0,00
total chapitre 906	Action économique	75 209 604,33	63 957 371,47	0,00	63 957 371,47	11 252 232,86
90-71	Actions transversales	0,00	75 444,73	0,00	75 444,73	0,00
90-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	3 402 056,21	0,00	3 402 056,21	0,00
90-731	Politique de l'eau	0,00	509 712,60	0,00	509 712,60	0,00
90-74	Politique de l'air	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-751	Réseaux de chaleur et de froid	0,00	1 628 100,40	0,00	1 628 100,40	0,00
90-752	Energie photovoltaïque	0,00	105 576,44	0,00	105 576,44	0,00
90-754	Energie hydraulique	0,00	160 225,31	0,00	160 225,31	0,00
90-758	Autres actions	0,00	25 030 039,94	4 000,00	25 026 039,94	0,00
90-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	2 572 729,00	0,00	2 572 729,00	0,00
total chapitre 907	Environnement	35 721 805,36	33 493 884,63	4 000,00	33 489 884,63	2 231 920,73
90-81	Transports scolaires	0,00	418 687,58	0,00	418 687,58	0,00
90-822	Transport ferroviaire	0,00	61 237 367,65	0,00	61 237 367,65	0,00
90-825	Transport aérien	0,00	314 343,90	0,00	314 343,90	0,00
90-828	Autres transports	0,00	1 080 194,32	0,00	1 080 194,32	0,00
90-841	Voirie nationale	0,00	13 707 897,90	0,00	13 707 897,90	0,00
90-843	Voirie départementale	0,00	149 895,24	0,00	149 895,24	0,00
90-851	Gares routières et autres infrastructures routières	0,00	1 075 000,00	0,00	1 075 000,00	0,00
90-852	Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	46 442 032,48	0,00	46 442 032,48	0,00
total chapitre 908	Transports	143 288 465,89	124 425 419,07	0,00	124 425 419,07	18 863 046,82
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		577 317 726,64	513 271 176,37	652 219,64	512 618 956,73	64 698 769,91
total chapitre 921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922-10222	F.C.T.V.A.	0,00	28 343,20	0,00	28 343,20	0,00
total chapitre 922	Dotations et participations	28 343,20	28 343,20	0,00	28 343,20	0,00
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
923-1641	Emprunts en euros	0,00	74 451 062,43	0,00	74 451 062,43	0,00
923-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	88 500 000,00	88 451 062,43	0,00	88 451 062,43	48 937,57

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
925-16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
925-204411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	23 410 181,04	0,00	23 410 181,04	0,00
925-204412	Bâtiments et installations	0,00	2 143 587,10	0,00	2 143 587,10	0,00
925-2051	Concessions et droits similaires	0,00	6 950,51	0,00	6 950,51	0,00
925-21312	Bâtiments scolaires	0,00	7 028,64	0,00	7 028,64	0,00
925-21572	Matériel technique scolaire	0,00	474 767,55	0,00	474 767,55	0,00
925-2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	36 328,54	0,00	36 328,54	0,00
925-2313	Constructions	0,00	24 544 815,56	0,00	24 544 815,56	0,00
925-2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0,00	41 903 326,56	0,00	41 903 326,56	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	54 883,66	0,00	54 883,66	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	0,00	93 581 869,16	9 163 717,94
926-13911	État et établissements nationaux	0,00	645 811,00	0,00	645 811,00	0,00
926-13913	Départements	0,00	484 097,00	0,00	484 097,00	0,00
926-139148	Autres communes	0,00	5 405,00	0,00	5 405,00	0,00
926-139158	Autres groupements	0,00	28 390,00	0,00	28 390,00	0,00
926-13916	Autres établissements publics locaux	0,00	200,00	0,00	200,00	0,00
926-139172	FEDER	0,00	78 357 771,35	0,00	78 357 771,35	0,00
926-139173	FEOGA	0,00	41 317,00	0,00	41 317,00	0,00
926-13918	Autres	0,00	1 794 510,00	0,00	1 794 510,00	0,00
926-1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	31 410 694,00	0,00	31 410 694,00	0,00
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	4 210 128,44	0,00	4 210 128,44	0,00
926-198	Neutralisation des amortissements	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	337 657 645,44	303 382 666,48	0,00	303 382 666,48	34 274 978,96
92 Total des opérations non ventilées		528 931 575,74	485 443 941,27	0,00	485 443 941,27	43 487 634,47

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		166 110 340,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		1 272 359 643,15	998 715 117,64	652 219,64	998 062 898,00	274 296 745,15

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-020	Administration générale de la collectivité	0,00	302 394,77	0,00	302 394,77	0,00
90-022	Information, communication, publicité	0,00	1 291,06	0,00	1 291,06	0,00
90-044	Aide publique au développement	0,00	14 944,87	0,00	14 944,87	0,00
total chapitre 900	Services généraux	210 000,00	318 630,70	0,00	318 630,70	-108 630,70
90-052	FEDER	0,00	56 606 697,28	0,00	56 606 697,28	0,00
total chapitre 900-5	Gestion des fonds européens	61 034 451,68	56 606 697,28	0,00	56 606 697,28	4 427 754,40
total chapitre 901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-222	Lycées publics	0,00	37 735 490,84	0,00	37 735 490,84	0,00
90-23	Enseignement supérieur	0,00	82 838,00	0,00	82 838,00	0,00
90-26	Apprentissage	0,00	10 443 276,85	0,00	10 443 276,85	0,00
total chapitre 902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	47 012 154,00	48 261 605,69	0,00	48 261 605,69	-1 249 451,69
90-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	60 200,00	0,00	60 200,00	0,00
total chapitre 903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80 000,00	60 200,00	0,00	60 200,00	19 800,00
total chapitre 904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	65 042,04	0,00	65 042,04	0,00
90-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	20 343,25	0,00	20 343,25	0,00
90-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	968 367,41	0,00	968 367,41	0,00
total chapitre 905	Aménagement des territoires et habitat	935 327,00	1 053 752,70	0,00	1 053 752,70	-118 425,70
90-61	Interventions économiques transversales	0,00	14 791 475,22	21 000,00	14 770 475,22	0,00
90-6312	Autres	0,00	24 058,66	0,00	24 058,66	0,00
90-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	61 179,48	0,00	61 179,48	0,00
total chapitre 906	Action économique	14 877 000,00	14 876 713,36	21 000,00	14 855 713,36	21 286,64
90-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	6 981,70	0,00	6 981,70	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
90-731	Politique de l'eau	0,00	6 362,40	0,00	6 362,40	0,00
90-78	Autres actions	0,00	690,01	0,00	690,01	0,00
total chapitre 907	Environnement	0,00	14 034,11	0,00	14 034,11	-14 034,11
90-822	Transport ferroviaire	0,00	12 678 351,20	0,00	12 678 351,20	0,00
90-841	Voirie nationale	0,00	160 336,50	0,00	160 336,50	0,00
90-852	Gares et autres infrastructures ferroviaires	0,00	692 677,89	0,00	692 677,89	0,00
total chapitre 908	Transports	11 542 676,00	13 531 365,59	0,00	13 531 365,59	-1 988 689,59
total chapitre 909	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90 Total des opérations ventilées		135 691 608,68	134 722 999,43	21 000,00	134 701 999,43	989 609,25
total chapitre 921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922-10222	F.C.T.V.A.	0,00	23 531 455,61	0,00	23 531 455,61	0,00
922-1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	166 110 340,77	0,00	166 110 340,77	0,00
922-1381	État et établissements nationaux	0,00	9 007 157,00	0,00	9 007 157,00	0,00
total chapitre 922	Dotations et participations	198 717 497,77	198 648 953,38	0,00	198 648 953,38	68 544,39
923-16311	Emprunts obligataires remboursables in fine	0,00	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00	0,00
923-1641	Emprunts en euros	0,00	176 322 242,00	0,00	176 322 242,00	0,00
923-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00
total chapitre 923	Dettes et autres opérations financières	278 076 999,60	189 322 242,00	0,00	189 322 242,00	88 754 757,60
925-16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00
925-2031	Frais d'études	0,00	44 257,36	0,00	44 257,36	0,00
925-2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 454 661,79	0,00	1 454 661,79	0,00
925-21572	Matériel technique scolaire	0,00	12 180 521,72	0,00	12 180 521,72	0,00
925-21578	Autre matériel technique	0,00	421 874,17	0,00	421 874,17	0,00
925-21831	Matériel informatique scolaire	0,00	7 605 993,21	0,00	7 605 993,21	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
925-21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	1 747 130,15	0,00	1 747 130,15	0,00
925-237	Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles	0,00	6 950,51	0,00	6 950,51	0,00
925-238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	66 976 893,15	0,00	66 976 893,15	0,00
925-4582	Recettes (à subdiviser par mandat)	0,00	2 143 587,10	0,00	2 143 587,10	0,00
total chapitre 925	Opérations patrimoniales	102 745 587,10	93 581 869,16	0,00	93 581 869,16	9 163 717,94
926-192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00
926-21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 911 586,06	0,00	4 911 586,06	0,00
926-217312	Bâtiments scolaires	0,00	481 903,24	0,00	481 903,24	0,00
926-21828	Autres matériels de transport	0,00	30 016,76	0,00	30 016,76	0,00
926-21838	Autre matériel informatique	0,00	15 202,38	0,00	15 202,38	0,00
926-261	Titres de participation	0,00	61 230,00	0,00	61 230,00	0,00
926-28031	Frais d'études	0,00	263 331,65	0,00	263 331,65	0,00
926-2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	19 295,52	0,00	19 295,52	0,00
926-2804112	Bâtiments et installations	0,00	3 463 814,26	0,00	3 463 814,26	0,00
926-2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	2 398 649,00	0,00	2 398 649,00	0,00
926-2804114	Voirie	0,00	1 818 786,00	0,00	1 818 786,00	0,00
926-2804121	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	325 919,00	0,00	325 919,00	0,00
926-2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	64 164,00	0,00	64 164,00	0,00
926-2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	200 869,25	0,00	200 869,25	0,00
926-2804132	Bâtiments et installations	0,00	5 195 104,64	0,00	5 195 104,64	0,00
926-2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	929 466,00	0,00	929 466,00	0,00
926-28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	7 414 493,80	0,00	7 414 493,80	0,00
926-28041482	Bâtiments et installations	0,00	25 045 831,27	0,00	25 045 831,27	0,00
926-28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	139 586,00	0,00	139 586,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	144 987,00	0,00	144 987,00	0,00
926-280415342	Bâtiments et installations	0,00	304 896,00	0,00	304 896,00	0,00
926-28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	2 817 021,26	0,00	2 817 021,26	0,00
926-28041582	Bâtiments et installations	0,00	3 596 087,36	0,00	3 596 087,36	0,00
926-28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	605 068,00	0,00	605 068,00	0,00
926-28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	84 676 706,01	0,00	84 676 706,01	0,00
926-28041712	Bâtiments et installations	0,00	241 326,00	0,00	241 326,00	0,00
926-28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	16 453 293,00	0,00	16 453 293,00	0,00
926-28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	550 127,95	0,00	550 127,95	0,00
926-28041722	Bâtiments et installations	0,00	148 459,00	0,00	148 459,00	0,00
926-28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	14 743 751,00	0,00	14 743 751,00	0,00
926-2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	17 766 723,11	0,00	17 766 723,11	0,00
926-2804182	Bâtiments et installations	0,00	8 792 579,91	0,00	8 792 579,91	0,00
926-2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	170 319,00	0,00	170 319,00	0,00
926-280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	35 856 246,65	0,00	35 856 246,65	0,00
926-280422	Bâtiments et installations	0,00	12 548 258,00	0,00	12 548 258,00	0,00
926-280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	6 494 460,61	0,00	6 494 460,61	0,00
926-280432	Bâtiments et installations	0,00	7 609 457,05	0,00	7 609 457,05	0,00
926-2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	15 995 479,56	0,00	15 995 479,56	0,00
926-2804412	Bâtiments et installations	0,00	908 696,65	0,00	908 696,65	0,00
926-28045	Subventions d'équipement versées aux tiers (fonds européens)	0,00	76 664 748,10	0,00	76 664 748,10	0,00
926-2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	5 668 973,92	0,00	5 668 973,92	0,00
926-28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	2 090,00	0,00	2 090,00	0,00
926-281311	Bâtiments administratifs	0,00	1 244 228,27	0,00	1 244 228,27	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
926-281312	Bâtiments scolaires	0,00	6 735 577,09	0,00	6 735 577,09	0,00
926-281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	683 889,20	0,00	683 889,20	0,00
926-281318	Autres bâtiments publics	0,00	626 799,68	0,00	626 799,68	0,00
926-281351	Bâtiments publics	0,00	688 931,02	0,00	688 931,02	0,00
926-28141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	0,00	2 013,00	0,00	2 013,00	0,00
926-281538	Autres réseaux	0,00	6 570,55	0,00	6 570,55	0,00
926-281572	Matériel technique scolaire	0,00	33 367,38	0,00	33 367,38	0,00
926-281578	Autre matériel technique	0,00	895 137,27	0,00	895 137,27	0,00
926-28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 549 783,86	0,00	2 549 783,86	0,00
926-2817312	Bâtiments scolaires	0,00	31 605 233,64	0,00	31 605 233,64	0,00
926-2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00
926-28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	106 128,71	0,00	106 128,71	0,00
926-281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	89 183,00	0,00	89 183,00	0,00
926-281828	Autres matériels de transport	0,00	3 712 147,00	0,00	3 712 147,00	0,00
926-281838	Autre matériel informatique	0,00	1 086 683,60	0,00	1 086 683,60	0,00
926-281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	269 979,00	0,00	269 979,00	0,00
926-281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	775 584,77	0,00	775 584,77	0,00
926-28185	Matériel de téléphonie	0,00	37 078,44	0,00	37 078,44	0,00
926-28188	Autres	0,00	268 822,15	0,00	268 822,15	0,00
total chapitre 926	Transferts entre les sections	460 374 538,44	416 988 741,60	0,00	416 988 741,60	43 385 796,84
92 Total des opérations non ventilées		1 039 914 622,91	898 541 806,14	0,00	898 541 806,14	141 372 816,77
total chapitre 951	Virement de la section de fonctionnement	96 862 621,56	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 954	Produit des cessions d'immobilisations	-109 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes d'investissement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		96 753 411,56	0,00	0,00	0,00	96 753 411,56
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		1 272 359 643,15	1 033 264 805,57	21 000,00	1 033 243 805,57	239 115 837,58

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	14 323 863,78	155 853,13	14 168 010,65	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	81 748 448,34	434 673,56	81 313 774,78	0,00
93-022	Information, communication, publicité	0,00	3 277 883,09	0,00	3 277 883,09	0,00
93-028	Autres moyens généraux	0,00	511 758,00	0,00	511 758,00	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	4 976 242,93	25 400,00	4 950 842,93	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	1 425 114,67	13 829,90	1 411 284,77	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	2 073 919,38	9 362,02	2 064 557,36	0,00
93-044	Aide publique au développement	0,00	5 900,00	0,00	5 900,00	0,00
93-048	Autres actions	0,00	321 215,25	0,00	321 215,25	0,00
total chapitre 930	Services généraux	110 653 872,17	108 664 345,44	639 118,61	108 025 226,83	2 628 645,34
93-051	FSE	0,00	2 749 482,51	0,00	2 749 482,51	0,00
93-052	FEDER	0,00	6 980 301,89	0,00	6 980 301,89	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	14 302 452,39	9 729 784,40	0,00	9 729 784,40	4 572 667,99
total chapitre 931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-20	Services communs	0,00	23 520,00	0,00	23 520,00	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	195 165 654,40	227 738,89	194 937 915,51	0,00
93-223	Lycées privés	0,00	18 856 286,50	0,00	18 856 286,50	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	3 592 130,18	0,00	3 592 130,18	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	35 185 177,29	0,00	35 185 177,29	0,00
93-252	Formation professionnalisante des personnes en recherche d'emploi	0,00	1 354 329,02	600,00	1 353 729,02	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	45 873 166,56	592,01	45 872 574,55	0,00
93-254	Formation des actifs occupés	0,00	2 977 676,24	5 500,00	2 972 176,24	0,00
93-255	Rémunération des stagiaires	0,00	47 589 421,33	0,00	47 589 421,33	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-258	Autres	0,00	7 499 025,38	0,00	7 499 025,38	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	5 322 400,54	0,00	5 322 400,54	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	50 424 892,00	0,00	50 424 892,00	0,00
93-281	Hébergement et restauration scolaires	0,00	4 060 806,22	0,00	4 060 806,22	0,00
93-282	Sport scolaire	0,00	900 697,05	0,00	900 697,05	0,00
93-288	Autres services annexes de l'enseignement	0,00	851 263,13	0,00	851 263,13	0,00
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	428 550 669,38	419 676 445,84	234 430,90	419 442 014,94	9 108 654,44
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	18 132 162,91	0,00	18 132 162,91	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	722 586,35	10,15	722 576,20	0,00
93-314	Musées	0,00	381 997,92	0,00	381 997,92	0,00
93-321	Salles de sport, gymnases	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00
93-324	Centres de formation sportifs	0,00	4 560 916,91	0,00	4 560 916,91	0,00
93-326	Manifestations sportives	0,00	1 093 260,71	11 722,46	1 081 538,25	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	1 286 568,03	0,00	1 286 568,03	0,00
93-348	Autres	0,00	2 297 639,82	12 344,79	2 285 295,03	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 085 897,99	28 535 132,65	24 077,40	28 511 055,25	574 842,74
93-418	Autres actions	0,00	491 000,76	0,00	491 000,76	0,00
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	495 297,67	491 000,76	0,00	491 000,76	4 296,91
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-50	Services communs	0,00	1 285 360,22	0,00	1 285 360,22	0,00
93-52	Politique de la ville	0,00	1 069 123,57	0,00	1 069 123,57	0,00
93-53	Agglomérations et villes moyennes	0,00	62 730,00	0,00	62 730,00	0,00
93-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	1 614 371,16	0,00	1 614 371,16	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	1 935 180,83	29,17	1 935 151,66	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	6 590 472,54	5 966 765,78	29,17	5 966 736,61	623 735,93
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	12 744 241,95	0,00	12 744 241,95	0,00
93-6312	Autres	0,00	8 891 105,98	3 573,22	8 887 532,76	0,00
93-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	6 266 641,81	0,00	6 266 641,81	0,00
93-633	Développement touristique	0,00	6 064 656,45	15 000,00	6 049 656,45	0,00
93-65	Insertion économique et économie sociale et solidaire	0,00	5 866 752,50	2 853,90	5 863 898,60	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	10 693 086,81	4 068,43	10 689 018,38	0,00
total chapitre 936	Action économique	52 043 638,31	50 526 485,50	25 495,55	50 500 989,95	1 542 648,36
93-71	Actions transversales	0,00	2 111 378,97	0,00	2 111 378,97	0,00
93-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	443 048,56	0,00	443 048,56	0,00
93-731	Politique de l'eau	0,00	615 471,18	0,00	615 471,18	0,00
93-758	Autres actions	0,00	3 437 982,96	0,00	3 437 982,96	0,00
93-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	4 846 026,18	0,00	4 846 026,18	0,00
total chapitre 937	Environnement	13 842 419,16	11 453 907,85	0,00	11 453 907,85	2 388 511,31
93-81	Transports scolaires	0,00	147 479 715,54	268 331,03	147 211 384,51	0,00
93-821	Transport sur route	0,00	50 662 868,02	0,00	50 662 868,02	0,00
93-822	Transport ferroviaire	0,00	240 614 501,84	0,00	240 614 501,84	0,00
93-825	Transport aérien	0,00	754 965,86	0,00	754 965,86	0,00
93-828	Autres transports	0,00	5 375 642,76	0,00	5 375 642,76	0,00
93-832	Fret ferroviaire	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00
93-86	Liaisons multimodales	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00
total chapitre 938	Transports	453 641 529,31	446 887 694,02	268 331,03	446 619 362,99	7 022 166,32
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93 Total des services ventilés		1 109 206 248,92	1 081 931 562,24	1 191 482,66	1 080 740 079,58	28 466 169,34
total chapitre 940	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
941-7392222	Fonds de solidarité régionale entre les régions et le département de Mayotte	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00
941-73928	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité	0,00	3 591 396,00	3 591 396,00	0,00	0,00
941-73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	3 591 396,00	0,00	3 591 396,00	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	4 911 396,00	8 330 340,00	3 591 396,00	4 738 944,00	172 452,00
total chapitre 942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
943-627	Services bancaires et assimilés.	0,00	130 412,76	0,00	130 412,76	0,00
943-6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 010 682,76	292,67	1 010 390,09	0,00
943-6542	Créances éteintes	0,00	275 503,81	0,00	275 503,81	0,00
943-66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	38 536 349,99	0,00	38 536 349,99	0,00
943-66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	5 344 236,24	5 196 007,56	148 228,68	0,00
943-6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00	1 208 811,85	0,00	1 208 811,85	0,00
943-6618	Intérêts des autres dettes	0,00	1 402 341,63	0,00	1 402 341,63	0,00
943-6688	Autres	0,00	1 914 144,30	0,00	1 914 144,30	0,00
943-673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00	0,00
total chapitre 943	Opérations financières	45 350 000,00	49 841 683,34	5 196 300,23	44 645 383,11	704 616,89
944-65861	Frais de personnel	0,00	778 872,43	1 798,56	777 073,87	0,00
944-65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	105 451,16	12 579,37	92 871,79	0,00
944-65888	Autres	0,00	2,05	0,00	2,05	0,00
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	1 146 734,00	884 325,64	14 377,93	869 947,71	276 786,29
945-6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement	0,00	3 372 202,00	0,00	3 372 202,00	0,00
945-6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	434 410,25	0,00	434 410,25	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D3

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	3 810 000,00	3 806 612,25	0,00	3 806 612,25	3 387,75
946-675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	5 499 938,44	0,00	5 499 938,44	0,00
946-6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00
946-6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	411 468 203,16	0,00	411 468 203,16	0,00
total chapitre 946	Transferts entre les sections	460 374 538,44	416 988 741,60	0,00	416 988 741,60	43 385 796,84
total chapitre 947	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		515 592 668,44	479 851 702,83	8 802 074,16	471 049 628,67	44 543 039,77
total chapitre 953	Virement à la section d'investissement	96 862 621,56	0,00	0,00	0,00	0,00
95 Total des chapitres de prévision sans réalisation		96 862 621,56	0,00	0,00	0,00	96 862 621,56
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 721 661 538,92	1 561 783 265,07	9 993 556,82	1 551 789 708,25	169 871 830,67

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-020	Administration générale de la collectivité	0,00	1 872 449,40	5 322,84	1 867 126,56	0,00
93-021	Personnel non ventilé	0,00	1 289 313,80	0,00	1 289 313,80	0,00
93-031	Assemblée délibérante	0,00	4 015,84	0,00	4 015,84	0,00
93-032	Conseil économique et social régional ou Conseil de développement	0,00	1,41	0,00	1,41	0,00
93-043	Actions européennes	0,00	20 417 254,66	0,00	20 417 254,66	0,00
93-048	Autres actions	0,00	35 062,98	29 649,32	5 413,66	0,00
total chapitre 930	Services généraux	24 115 175,00	23 618 098,09	34 972,16	23 583 125,93	532 049,07
93-051	FSE	0,00	2 749 482,51	0,00	2 749 482,51	0,00
93-052	FEDER	0,00	6 980 301,89	0,00	6 980 301,89	0,00
total chapitre 930-5	Gestion des fonds européens	14 302 452,39	9 729 784,40	0,00	9 729 784,40	4 572 667,99
total chapitre 931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-222	Lycées publics	0,00	13 337 028,12	8 610,00	13 328 418,12	0,00
93-223	Lycées privés	0,00	60 394,61	0,00	60 394,61	0,00
93-23	Enseignement supérieur	0,00	44 284,27	1 604,80	42 679,47	0,00
93-251	Insertion sociale et professionnelle des personnes en recherche d'emploi	0,00	12 800 000,00	0,00	12 800 000,00	0,00
93-253	Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,00	19 275 366,98	1,00	19 275 365,98	0,00
93-254	Formation des actifs occupés	0,00	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00
93-255	Rémunération des stagiaires	0,00	19 140 691,08	0,00	19 140 691,08	0,00
93-258	Autres	0,00	24 393,27	0,00	24 393,27	0,00
93-26	Apprentissage	0,00	4 269 438,95	0,00	4 269 438,95	0,00
93-27	Formation sanitaire et sociale	0,00	34 817,90	0,00	34 817,90	0,00
total chapitre 932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	66 777 993,00	68 989 715,18	10 215,80	68 979 499,38	-2 201 506,38

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	0,00	724 992,83	0,00	724 992,83	0,00
93-312	Patrimoine	0,00	297 876,63	1 926,34	295 950,29	0,00
93-338	Autres activités pour les jeunes	0,00	301,00	0,00	301,00	0,00
total chapitre 933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	811 833,00	1 023 170,46	1 926,34	1 021 244,12	-209 411,12
total chapitre 934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisations de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93-50	Services communs	0,00	26 657,95	0,00	26 657,95	0,00
93-52	Politique de la ville	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00
93-54	Espace rural et autres espaces de développement	0,00	3 978,43	0,00	3 978,43	0,00
93-57	Technologies de l'information et de la communication	0,00	504 077,90	233,29	503 844,61	0,00
total chapitre 935	Aménagement des territoires et habitat	290 000,00	537 214,28	233,29	536 980,99	-246 980,99
93-61	Interventions économiques transversales	0,00	3 065 987,51	95,05	3 065 892,46	0,00
93-62	Structure d'animation et de développement économique	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00	0,00
93-6312	Autres	0,00	24 748,15	1 853,39	22 894,76	0,00
93-632	Industrie, commerce et artisanat	0,00	3 342,29	0,00	3 342,29	0,00
93-67	Recherche et innovation	0,00	5 860,07	0,00	5 860,07	0,00
total chapitre 936	Action économique	2 821 040,00	3 439 938,02	1 948,44	3 437 989,58	-616 949,58
93-7211	Actions de prévention et de sensibilisation	0,00	18 045,00	0,00	18 045,00	0,00
93-758	Autres actions	0,00	89 952,84	0,00	89 952,84	0,00
93-76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	0,00	7 675,87	0,00	7 675,87	0,00
total chapitre 937	Environnement	157 887,00	115 673,71	0,00	115 673,71	42 213,29

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
93-80	Services communs	0,00	2 153 910,00	10,00	2 153 900,00	0,00
93-81	Transports scolaires	0,00	4 350 782,40	15 898,10	4 334 884,30	0,00
93-821	Transport sur route	0,00	28 786 676,29	0,00	28 786 676,29	0,00
93-822	Transport ferroviaire	0,00	2 614 664,00	0,00	2 614 664,00	0,00
93-828	Autres transports	0,00	649 276,81	13 587,96	635 688,85	0,00
total chapitre 938	Transports	38 143 891,00	38 555 309,50	29 496,06	38 525 813,44	-381 922,44
total chapitre 939	Fonction en réserve	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Total des services ventilés		147 420 271,39	146 008 903,64	78 792,09	145 930 111,55	1 490 159,84
940-73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0,00	46 270 704,00	0,00	46 270 704,00	0,00
940-73118	Autres contributions directes	0,00	18 789,00	0,00	18 789,00	0,00
940-7318	Autres	0,00	2 657,00	2 657,00	0,00	0,00
total chapitre 940	Impositions directes	42 500 000,00	46 292 150,00	2 657,00	46 289 493,00	-3 789 493,00
941-731421	TICPE - LRL	0,00	189 998 971,52	0,00	189 998 971,52	0,00
941-731422	TICPE - Grenelle (2ème part)	0,00	30 469 640,00	0,00	30 469 640,00	0,00
941-731428	TICPE - Autres	0,00	15 919 266,84	0,00	15 919 266,84	0,00
941-73153	Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	117 740 963,00	0,00	117 740 963,00	0,00
941-731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentissage	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00	0,00
941-731774	TICPE FPA	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00	0,00
941-7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	412 069 462,00	0,00	412 069 462,00	0,00
941-7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21	0,00
total chapitre 941	Autres impôts et taxes	1 108 683 263,00	1 109 504 278,57	0,00	1 109 504 278,57	-821 015,57
942-744	FCTVA	0,00	45 955,42	0,00	45 955,42	0,00
942-7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'apprentissage	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00	0,00
942-74631	DGD	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00	0,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
942-74718	Autres	0,00	1 341 116,00	0,00	1 341 116,00	0,00
942-748312	D.C.R.T.P.	0,00	24 020 924,00	0,00	24 020 924,00	0,00
942-74835	Dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00	0,00
total chapitre 942	Dotations et participations	71 150 465,00	71 196 420,42	0,00	71 196 420,42	-45 955,42
943-7622	Produits des autres immobilisations financières - rattachement des ICNE	0,00	2 002,23	2 394,25	-392,02	0,00
943-7688	Autres	0,00	2 065 685,76	0,00	2 065 685,76	0,00
total chapitre 943	Opérations financières	2 000 000,00	2 067 687,99	2 394,25	2 065 293,74	-65 293,74
944-75888	Autres	0,00	1,03	0,00	1,03	0,00
total chapitre 944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	1,03	0,00	1,03	-1,03
945-7815	Reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	0,00	394 280,65	0,00	394 280,65	0,00
945-7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	859 196,42	0,00	859 196,42	0,00
total chapitre 945	Provisions et autres opérations mixtes	1 253 476,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07	-1,07
946-7761	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>	0,00	4 210 128,44	0,00	4 210 128,44	0,00
946-77681	<i>Neutralisation des amortissements</i>	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69	0,00
946-777	<i>Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>	0,00	112 768 195,35	0,00	112 768 195,35	0,00
total chapitre 946	<i>Transferts entre les sections</i>	337 657 645,44	303 382 666,48	0,00	303 382 666,48	34 274 978,96
total chapitre 947	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Total des services communs non ventilés		1 563 244 849,44	1 533 696 681,56	5 051,25	1 533 691 630,31	29 553 219,13
002 Résultat de fonctionnement reporté		10 996 418,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 721 661 538,92	1 679 705 585,20	83 843,34	1 679 621 741,86	42 039 797,06

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Exécution budgétaire par fonction - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D4

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		3 622 246 053,07	1 323 260 762,72	2 298 985 290,35	2 376 600 586,96
Autres immobilisations incorporelles		76 383 127,44	39 206 887,09	37 176 240,35	36 550 533,86
Immobilisations incorporelles en cours		90 116 735,14	0,00	90 116 735,14	81 627,03
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		16 469 042,63	0,00	16 469 042,63	16 097 315,31
Constructions		2 309 026 882,32	421 107 884,60	1 887 918 997,72	1 912 010 641,38
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		153 759,81	134 505,68	19 254,13	25 824,68
Installations techniques, agencements et matériel		42 603 585,96	22 050 934,68	20 552 651,28	29 714 351,87
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		72 839 407,96	66 637 893,06	6 201 514,90	11 806 351,57
Immobilisations corporelles en cours		817 660 951,00	0,00	817 660 951,00	732 806 534,61
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		1 604 720,90	0,00	1 604 720,90	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		205 968 900,26	0,00	205 968 900,26	194 663 800,89
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		7 255 073 166,49	1 872 398 867,83	5 382 674 298,66	5 310 357 568,16
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		89 075 498,18	0,00	89 075 498,18	186 899 361,91
Créances sur les redevables et comptes rattachés		360 000,91	0,00	360 000,91	691 233,35
Avances et acomptes versés par la collectivité		17 344 031,04	0,00	17 344 031,04	14 503 956,10
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		1 565 962,85	0,00	1 565 962,85	3 552 304,57
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		4 479 505,02	1 494 967,61	2 984 537,41	2 289 927,96
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		112 824 998,00	1 494 967,61	111 330 030,39	207 936 783,89
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		13 200 383,53	0,00	13 200 383,53	26 355 806,37
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		13 200 383,53	0,00	13 200 383,53	26 355 806,37
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		1 771,19	0,00	1 771,19	0,79
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		7 381 100 319,21	1 873 893 835,44	5 507 206 483,77	5 544 650 159,21

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		102 541 313,70	96 364 450,15
Fonds globalisés		820 873 028,40	797 369 915,99
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		276 885 837,57	301 384 806,80
Rattachées à un actif non amortissable		214 287 421,04	190 064 053,49
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-2 243 141 467,06	-2 052 547 595,93
RÉSERVES		4 355 889 213,76	4 189 778 872,99
REPORT A NOUVEAU		10 996 418,09	5 139 789,91
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		127 832 033,61	171 966 968,95
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		253 143 036,61	253 143 036,61
TOTAL FONDS PROPRES (I)		3 919 306 835,72	3 952 664 298,96
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		736 692,00	508 181,65
PROVISIONS POUR CHARGES		2 749 411,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		3 486 103,00	508 181,65
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		382 000 000,00	382 000 000,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 088 263 478,18	987 392 298,61
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		5 518 700,12	5 196 007,56
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 475 782 178,30	1 374 588 306,17
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 445 279,62	4 934 370,72
Dettes fiscales et sociales		228 895,35	347 365,35
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		2 392 500,00	2 847 299,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		4 717,87	14 404,80
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		28 055 607,27	147 740 741,12
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		38 127 000,11	155 884 180,99
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		70 000 000,00	60 000 000,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		70 000 000,00	60 000 000,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 587 395 281,41	1 590 980 668,81
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		504 366,64	1 005 191,44
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		5 507 206 483,77	5 544 650 159,21

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		49 087 253,42	0,00	0,00
Participations		89 171 042,26	0,00	0,00
Compensations, autres attributions et autres participations		34 939 324,44	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		1 155 532 276,26	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		2 523 217,30	0,00	0,00
Produits des cessions d'actifs		1 310 410,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion		7 415 117,24	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 253 477,07	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		112 768 195,35	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		186 404 342,69	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		4 210 128,44	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 644 614 784,47	0,00	0,00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		286 445 554,15	0,00	0,00
Charges de personnel		210 456 303,11	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>150 104 353,32</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>60 351 949,79</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		6 122 196,78	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		5 863 606,47	0,00	0,00
Impôts et taxes		3 582 216,20	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		415 274 815,41	0,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		5 499 938,44	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		20 600,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		933 265 230,56	0,00	0,00
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		491 334 603,72	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		56 369 711,15	0,00	0,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		306 649 623,47	0,00	0,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>		9 393 340,22	0,00	0,00
<i>Dont autres organismes publics</i>		49 762 219,45	0,00	0,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		69 159 709,43	0,00	0,00
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		54 419 338,74	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		545 753 942,46	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		165 595 611,45	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		3 364 217,67	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		2 082 080,94	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		5 446 298,61	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		41 295 732,15	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		1 914 144,30	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		43 209 876,45	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-37 763 577,84	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		127 832 033,61	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	96 285 999,29	12 571 367,36	18 748 230,91	0,00	0,00	12 571 367,36	115 034 230,20	0,00	102 462 862,84
10222	F.C.T.V.A.	0,00	571 871 128,58	0,00	0,00	28 343,20	23 531 455,61	28 343,20	595 402 584,19	0,00	595 374 240,99
10223	TICPE 2e part	0,00	225 498 787,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 498 787,41	0,00	225 498 787,41
	Sous Total compte 1022	0,00	797 369 915,99	0,00	0,00	28 343,20	23 531 455,61	28 343,20	820 901 371,60	0,00	820 873 028,40
10251	Dons et legs en capital	0,00	78 450,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 450,86	0,00	78 450,86
	Sous Total compte 1025	0,00	78 450,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 450,86	0,00	78 450,86
1027	Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	253 143 036,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 143 036,61	0,00	253 143 036,61
	Sous Total compte 102	0,00	1 146 877 402,75	12 571 367,36	18 748 230,91	28 343,20	23 531 455,61	12 599 710,56	1 189 157 089,27	0,00	1 176 557 378,71
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	4 189 778 872,99	0,00	0,00	0,00	166 110 340,77	0,00	4 355 889 213,76	0,00	4 355 889 213,76
	Sous Total compte 106	0,00	4 189 778 872,99	0,00	0,00	0,00	166 110 340,77	0,00	4 355 889 213,76	0,00	4 355 889 213,76
	Sous Total compte 10	0,00	5 336 656 275,74	12 571 367,36	18 748 230,91	28 343,20	189 641 796,38	12 599 710,56	5 545 046 303,03	0,00	5 532 446 592,47
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	5 139 789,91	166 110 340,77	171 966 968,95	0,00	0,00	166 110 340,77	177 106 758,86	0,00	10 996 418,09
	Sous Total compte 11	0,00	5 139 789,91	166 110 340,77	171 966 968,95	0,00	0,00	166 110 340,77	177 106 758,86	0,00	10 996 418,09
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	0,00	171 966 968,95	171 966 968,95	0,00	0,00	0,00	171 966 968,95	171 966 968,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	171 966 968,95	171 966 968,95	0,00	0,00	0,00	171 966 968,95	171 966 968,95	0,00	0,00
1311	État et établissements nationaux	0,00	20 836 783,71	0,00	0,00	0,00	1 257 811,75	0,00	22 094 595,46	0,00	22 094 595,46
1313	Départements	0,00	18 936 390,32	0,00	0,00	0,00	1 024 284,76	0,00	19 960 675,08	0,00	19 960 675,08
13148	Autres communes	0,00	508 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 284,00	0,00	508 284,00
	Sous Total compte 1314	0,00	508 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 284,00	0,00	508 284,00
13158	Autres groupements	0,00	596 797,53	34 179,00	0,00	0,00	0,00	34 179,00	596 797,53	0,00	562 618,53
	Sous Total compte 1315	0,00	596 797,53	34 179,00	0,00	0,00	0,00	34 179,00	596 797,53	0,00	562 618,53

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1316	Autres établissements publics locaux	0,00	71 982,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 982,80	0,00	71 982,80
13172	FEDER	0,00	270 756 941,00	0,00	0,00	0,00	53 253 398,87	0,00	324 010 339,87	0,00	324 010 339,87
13173	FEADER	0,00	1 239 535,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 239 535,27	0,00	1 239 535,27
	Sous Total compte 1317	0,00	271 996 476,27	0,00	0,00	0,00	53 253 398,87	0,00	325 249 875,14	0,00	325 249 875,14
1318	Autres	0,00	11 476 446,29	0,00	0,00	0,00	1 323 036,74	0,00	12 799 483,03	0,00	12 799 483,03
	Sous Total compte 131	0,00	324 423 160,92	34 179,00	0,00	0,00	56 858 532,12	34 179,00	381 281 693,04	0,00	381 247 514,04
1321	État et établissements nationaux	0,00	16 017 560,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 017 560,15	0,00	16 017 560,15
1323	Départements	0,00	1 272 685,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 685,77	0,00	1 272 685,77
13258	Autres groupements	0,00	283 357,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 357,81	0,00	283 357,81
	Sous Total compte 1325	0,00	283 357,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	283 357,81	0,00	283 357,81
13271	Fonds social européen	0,00	2 140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 000,00	0,00	2 140 000,00
13272	FEDER	0,00	113 829 264,54	0,00	0,00	0,00	4 788 510,55	0,00	118 617 775,09	0,00	118 617 775,09
13273	FEADER	0,00	39 512,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 512,36	0,00	39 512,36
	Sous Total compte 1327	0,00	116 008 776,90	0,00	0,00	0,00	4 788 510,55	0,00	120 797 287,45	0,00	120 797 287,45
1328	Autres	0,00	437 788,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	437 788,06	0,00	437 788,06
	Sous Total compte 132	0,00	134 020 168,69	0,00	0,00	0,00	4 788 510,55	0,00	138 808 679,24	0,00	138 808 679,24
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	424 035 071,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	455 445 765,04	0,00	455 445 765,04
	Sous Total compte 13312	0,00	424 035 071,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	455 445 765,04	0,00	455 445 765,04
	Sous Total compte 1331	0,00	424 035 071,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	455 445 765,04	0,00	455 445 765,04
	Sous Total compte 133	0,00	424 035 071,04	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	455 445 765,04	0,00	455 445 765,04
1381	État et établissements nationaux	0,00	9 007 157,00	0,00	0,00	0,00	9 007 157,00	0,00	18 014 314,00	0,00	18 014 314,00
1383	Départements	0,00	4 024 193,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 024 193,30	0,00	4 024 193,30

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1384	Communes	0,00	60 674,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 674,64	0,00	60 674,64
1388	Autres	0,00	42 951 859,86	0,00	0,00	0,00	10 427 700,00	0,00	53 379 559,86	0,00	53 379 559,86
	Sous Total compte 138	0,00	56 043 884,80	0,00	0,00	0,00	19 434 857,00	0,00	75 478 741,80	0,00	75 478 741,80
13911	État et établissements nationaux	4 260 116,70	0,00	0,00	0,00	645 811,00	0,00	4 905 927,70	0,00	4 905 927,70	0,00
13913	Départements	3 869 472,76	0,00	0,00	0,00	484 097,00	0,00	4 353 569,76	0,00	4 353 569,76	0,00
139148	Autres communes	36 942,00	0,00	0,00	0,00	5 405,00	0,00	42 347,00	0,00	42 347,00	0,00
	Sous Total compte 13914	36 942,00	0,00	0,00	0,00	5 405,00	0,00	42 347,00	0,00	42 347,00	0,00
139158	Autres groupements	393 345,04	0,00	0,00	34 179,00	28 390,00	0,00	421 735,04	34 179,00	387 556,04	0,00
	Sous Total compte 13915	393 345,04	0,00	0,00	34 179,00	28 390,00	0,00	421 735,04	34 179,00	387 556,04	0,00
13916	Autres établissements publics locaux	67 382,80	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	67 582,80	0,00	67 582,80	0,00
139172	FEDER	185 485 003,11	0,00	0,00	0,00	78 357 771,35	0,00	263 842 774,46	0,00	263 842 774,46	0,00
139173	FEOGA	371 853,00	0,00	0,00	0,00	41 317,00	0,00	413 170,00	0,00	413 170,00	0,00
	Sous Total compte 13917	185 856 856,11	0,00	0,00	0,00	78 399 088,35	0,00	264 255 944,46	0,00	264 255 944,46	0,00
13918	Autres	2 980 147,14	0,00	0,00	0,00	1 794 510,00	0,00	4 774 657,14	0,00	4 774 657,14	0,00
	Sous Total compte 1391	197 464 262,55	0,00	0,00	34 179,00	81 357 501,35	0,00	278 821 763,90	34 179,00	278 787 584,90	0,00
1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	249 609 162,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	281 019 856,61	0,00	281 019 856,61	0,00
	Sous Total compte 139312	249 609 162,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	281 019 856,61	0,00	281 019 856,61	0,00
	Sous Total compte 13931	249 609 162,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	281 019 856,61	0,00	281 019 856,61	0,00
	Sous Total compte 1393	249 609 162,61	0,00	0,00	0,00	31 410 694,00	0,00	281 019 856,61	0,00	281 019 856,61	0,00
	Sous Total compte 139	447 073 425,16	0,00	0,00	34 179,00	112 768 195,35	0,00	559 841 620,51	34 179,00	559 807 441,51	0,00
	Sous Total compte 13	447 073 425,16	938 522 285,45	34 179,00	34 179,00	112 768 195,35	112 492 593,67	559 875 799,51	1 051 049 058,12	0,00	491 173 258,61
15111	Provisions pour litiges et contentieux (	0,00	99 088,73	45 425,73	622 791,00	0,00	0,00	45 425,73	721 879,73	0,00	676 454,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
15181	Sous Total compte 1511	0,00	99 088,73	45 425,73	622 791,00	0,00	0,00	45 425,73	721 879,73	0,00	676 454,00
	Autres provisions pour risques (non budg	0,00	409 092,92	348 854,92	0,00	0,00	0,00	348 854,92	409 092,92	0,00	60 238,00
	Sous Total compte 1518	0,00	409 092,92	348 854,92	0,00	0,00	0,00	348 854,92	409 092,92	0,00	60 238,00
1541	Sous Total compte 151	0,00	508 181,65	394 280,65	622 791,00	0,00	0,00	394 280,65	1 130 972,65	0,00	736 692,00
	Provisions pour compte épargne temps (no	0,00	0,00	0,00	2 749 411,00	0,00	0,00	0,00	2 749 411,00	0,00	2 749 411,00
	Sous Total compte 154	0,00	0,00	0,00	2 749 411,00	0,00	0,00	0,00	2 749 411,00	0,00	2 749 411,00
16311	Sous Total compte 15	0,00	508 181,65	394 280,65	3 372 202,00	0,00	0,00	394 280,65	3 880 383,65	0,00	3 486 103,00
	Emprunts obligataires remboursables in f	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	392 000 000,00	0,00	382 000 000,00
	Sous Total compte 1631	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	392 000 000,00	0,00	382 000 000,00
1641	Sous Total compte 163	0,00	382 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	392 000 000,00	0,00	382 000 000,00
	Emprunts en euros	0,00	983 392 298,62	0,00	0,00	74 451 062,43	176 322 242,00	74 451 062,43	1 159 714 540,62	0,00	1 085 263 478,19
	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	3 999 999,99	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	3 999 999,99	0,00	2 999 999,99
16441	Opérations afférentes à l'option de tira	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 1644	0,00	3 999 999,99	0,00	0,00	5 000 000,00	4 000 000,00	5 000 000,00	7 999 999,99	0,00	2 999 999,99
	Sous Total compte 164	0,00	987 392 298,61	0,00	0,00	79 451 062,43	180 322 242,00	79 451 062,43	1 167 714 540,61	0,00	1 088 263 478,18
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88
	Sous Total compte 167	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88	0,00	174 463,88
16888	Intérêts sur autres emprunts et dettes a	0,00	5 196 007,56	5 196 007,56	5 344 236,24	0,00	0,00	5 196 007,56	10 540 243,80	0,00	5 344 236,24
	Sous Total compte 1688	0,00	5 196 007,56	5 196 007,56	5 344 236,24	0,00	0,00	5 196 007,56	10 540 243,80	0,00	5 344 236,24
	Sous Total compte 168	0,00	5 196 007,56	5 196 007,56	5 344 236,24	0,00	0,00	5 196 007,56	10 540 243,80	0,00	5 344 236,24
	Sous Total compte 16	0,00	1 374 588 306,17	5 196 007,56	5 344 236,24	89 451 062,43	190 496 705,88	94 647 069,99	1 570 429 248,29	0,00	1 475 782 178,30

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
181	Compte de liaison : affectation à... (bu	0,00	0,00	1 892 477,90	287 757,00	0,00	0,00	1 892 477,90	287 757,00	1 604 720,90	0,00
	Sous Total compte 18	0,00	0,00	1 892 477,90	287 757,00	0,00	0,00	1 892 477,90	287 757,00	1 604 720,90	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	7 796 975,63	0,00	0,00	0,00	4 210 128,44	20 600,00	12 007 104,07	20 600,00	11 986 504,07	0,00
193	Autres neutralisations et régularisation	31 090 597,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 090 597,13	0,00	31 090 597,13	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 013 660 023,17	0,00	0,00	0,00	186 404 342,69	0,00	2 200 064 365,86	0,00	2 200 064 365,86	0,00
	Sous Total compte 19	2 052 547 595,93	0,00	0,00	0,00	190 614 471,13	20 600,00	2 243 162 067,06	20 600,00	2 243 141 467,06	0,00
	Total classe 1	2 499 621 021,09	7 827 381 807,87	358 165 622,19	199 753 574,10	392 862 072,11	492 651 695,93	3 250 648 715,39	8 519 787 077,90	2 804 553 629,47	8 073 691 991,98
2031	Frais d'études	28 315 204,27	0,00	0,00	178 888,65	2 226 889,02	44 257,36	30 542 093,29	223 146,01	30 318 947,28	0,00
2033	Frais d'insertion	305 526,47	0,00	0,00	0,00	42 959,82	0,00	348 486,29	0,00	348 486,29	0,00
	Sous Total compte 203	28 620 730,74	0,00	0,00	178 888,65	2 269 848,84	44 257,36	30 890 579,58	223 146,01	30 667 433,57	0,00
204111	Biens mobiliers, matériel et études	96 467,52	0,00	0,00	96 467,52	0,00	0,00	96 467,52	96 467,52	0,00	0,00
204112	Bâtiments et installations	53 099 108,17	0,00	0,00	19 100 483,26	1 285 370,48	0,00	54 384 478,65	19 100 483,26	35 283 995,39	0,00
204113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	81 675 757,71	0,00	0,00	0,00	2 000 333,00	160 336,50	83 676 090,71	160 336,50	83 515 754,21	0,00
204114	Voirie	72 751 548,67	0,00	0,00	0,00	10 722 828,44	0,00	83 474 377,11	0,00	83 474 377,11	0,00
	Sous Total compte 20411	207 622 882,07	0,00	0,00	19 196 950,78	14 008 531,92	160 336,50	221 631 413,99	19 357 287,28	202 274 126,71	0,00
204121	Biens mobiliers, matériel et études	1 629 595,00	0,00	0,00	1 629 595,00	0,00	0,00	1 629 595,00	1 629 595,00	0,00	0,00
204123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	1 924 949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 924 949,00	0,00	1 924 949,00	0,00
	Sous Total compte 20412	3 554 544,00	0,00	0,00	1 629 595,00	0,00	0,00	3 554 544,00	1 629 595,00	1 924 949,00	0,00
204131	Biens mobiliers, matériel et études	1 004 338,64	0,00	0,00	167 439,25	86 717,26	0,00	1 091 055,90	167 439,25	923 616,65	0,00
204132	Bâtiments et installations	112 088 368,95	0,00	0,00	0,00	9 619 366,97	0,00	121 707 735,92	0,00	121 707 735,92	0,00
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	31 580 836,33	0,00	0,00	0,00	2 633 613,21	0,00	34 214 449,54	0,00	34 214 449,54	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20413	144 673 543,92	0,00	0,00	167 439,25	12 339 697,44	0,00	157 013 241,36	167 439,25	156 845 802,11	0,00
2041481	Biens mobiliers, matériel et études	37 072 464,55	0,00	0,00	4 864 197,80	2 693 715,09	20 343,25	39 766 179,64	4 884 541,05	34 881 638,59	0,00
2041482	Bâtiments et installations	573 344 102,26	0,00	0,00	12 964 054,27	33 591 956,10	111 075,88	606 936 058,36	13 075 130,15	593 860 928,21	0,00
2041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	4 716 254,46	0,00	0,00	0,00	158 754,55	0,00	4 875 009,01	0,00	4 875 009,01	0,00
	Sous Total compte 204148	615 132 821,27	0,00	0,00	17 828 252,07	36 444 425,74	131 419,13	651 577 247,01	17 959 671,20	633 617 575,81	0,00
	Sous Total compte 20414	615 132 821,27	0,00	0,00	17 828 252,07	36 444 425,74	131 419,13	651 577 247,01	17 959 671,20	633 617 575,81	0,00
20415331	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	327 558,93	0,00	327 558,93	0,00	327 558,93	0,00
20415332	Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	218 502,10	0,00	218 502,10	0,00	218 502,10	0,00
	Sous Total compte 2041533	0,00	0,00	0,00	0,00	546 061,03	0,00	546 061,03	0,00	546 061,03	0,00
20415341	Biens mobiliers, matériel et études	724 948,53	0,00	0,00	25 000,00	425 863,47	0,00	1 150 812,00	25 000,00	1 125 812,00	0,00
20415342	Bâtiments et installations	8 731 421,43	0,00	0,00	0,00	4 632 913,30	0,00	13 364 334,73	0,00	13 364 334,73	0,00
	Sous Total compte 2041534	9 456 369,96	0,00	0,00	25 000,00	5 058 776,77	0,00	14 515 146,73	25 000,00	14 490 146,73	0,00
	Sous Total compte 204153	9 456 369,96	0,00	0,00	25 000,00	5 604 837,80	0,00	15 061 207,76	25 000,00	15 036 207,76	0,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	14 085 099,33	0,00	0,00	2 540 538,26	3 569 875,17	0,00	17 654 974,50	2 540 538,26	15 114 436,24	0,00
2041582	Bâtiments et installations	85 025 013,85	0,00	0,00	1 768 420,36	18 489 559,66	42 124,11	103 514 573,51	1 810 544,47	101 704 029,04	0,00
2041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	23 335 304,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 335 304,73	0,00	23 335 304,73	0,00
	Sous Total compte 204158	122 445 417,91	0,00	0,00	4 308 958,62	22 059 434,83	42 124,11	144 504 852,74	4 351 082,73	140 153 770,01	0,00
	Sous Total compte 20415	131 901 787,87	0,00	0,00	4 333 958,62	27 664 272,63	42 124,11	159 566 060,50	4 376 082,73	155 189 977,77	0,00
2041711	Biens mobiliers, matériel et études	423 383 541,94	0,00	0,00	68 845 410,01	35 823 182,46	8 427 195,20	459 206 724,40	77 272 605,21	381 934 119,19	0,00
2041712	Bâtiments et installations	3 734 770,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 734 770,95	0,00	3 734 770,95	0,00
2041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	474 707 553,70	0,00	0,00	0,00	7 304 545,95	4 364 562,82	482 012 099,65	4 364 562,82	477 647 536,83	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 204171	901 825 866,59	0,00	0,00	68 845 410,01	43 127 728,41	12 791 758,02	944 953 595,00	81 637 168,03	863 316 426,97	0,00
2041721	Biens mobiliers, matériel et études	2 750 650,51	0,00	0,00	869 580,95	119 673,92	0,00	2 870 324,43	869 580,95	2 000 743,48	0,00
2041722	Bâtiments et installations	2 641 564,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 641 564,48	0,00	2 641 564,48	0,00
2041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	479 237 907,84	0,00	0,00	0,00	5 168 902,03	579 271,07	484 406 809,87	579 271,07	483 827 538,80	0,00
	Sous Total compte 204172	484 630 122,83	0,00	0,00	869 580,95	5 288 575,95	579 271,07	489 918 698,78	1 448 852,02	488 469 846,76	0,00
	Sous Total compte 20417	1 386 455 989,42	0,00	0,00	69 714 990,96	48 416 304,36	13 371 029,09	1 434 872 293,78	83 086 020,05	1 351 786 273,73	0,00
204181	Biens mobiliers, matériel et études	88 833 612,90	0,00	0,00	14 979 379,11	7 543 307,87	2 310 864,03	96 376 920,77	17 290 243,14	79 086 677,63	0,00
204182	Bâtiments et installations	183 958 649,24	0,00	0,00	4 539 616,91	12 822 514,39	4 048,67	196 781 163,63	4 543 665,58	192 237 498,05	0,00
204183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	5 558 064,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 558 064,72	0,00	5 558 064,72	0,00
	Sous Total compte 20418	278 350 326,86	0,00	0,00	19 518 996,02	20 365 822,26	2 314 912,70	298 716 149,12	21 833 908,72	276 882 240,40	0,00
	Sous Total compte 2041	2 767 691 895,41	0,00	0,00	132 390 182,70	159 239 054,35	16 019 821,53	2 926 930 949,76	148 410 004,23	2 778 520 945,53	0,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études	179 280 934,23	0,00	0,00	26 013 604,57	17 847 979,27	535 547,53	197 128 913,50	26 549 152,10	170 579 761,40	0,00
20422	Bâtiments et installations	301 101 185,58	0,00	0,00	0,00	24 267 196,68	271 131,91	325 368 382,26	271 131,91	325 097 250,35	0,00
	Sous Total compte 2042	480 382 119,81	0,00	0,00	26 013 604,57	42 115 175,95	806 679,44	522 497 295,76	26 820 284,01	495 677 011,75	0,00
20431	Biens mobiliers, matériel et études	32 472 303,90	0,00	0,00	8 201 192,61	6 073 070,41	187 070,44	38 545 374,31	8 388 263,05	30 157 111,26	0,00
20432	Bâtiments et installations	163 535 321,84	0,00	0,00	11 103 700,05	10 489 832,92	28 719,19	174 025 154,76	11 132 419,24	162 892 735,52	0,00
	Sous Total compte 2043	196 007 625,74	0,00	0,00	19 304 892,66	16 562 903,33	215 789,63	212 570 529,07	19 520 682,29	193 049 846,78	0,00
204411	Biens mobiliers, matériel et études	68 999 616,11	0,00	0,00	10 699 407,56	23 410 181,04	0,00	92 409 797,15	10 699 407,56	81 710 389,59	0,00
204412	Bâtiments et installations	21 099 620,79	0,00	0,00	16 110,65	2 143 587,10	0,00	23 243 207,89	16 110,65	23 227 097,24	0,00
	Sous Total compte 20441	90 099 236,90	0,00	0,00	10 715 518,21	25 553 768,14	0,00	115 653 005,04	10 715 518,21	104 937 486,83	0,00
	Sous Total compte 2044	90 099 236,90	0,00	0,00	10 715 518,21	25 553 768,14	0,00	115 653 005,04	10 715 518,21	104 937 486,83	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2045	Subventions d'équipement versées aux tie	76 664 748,10	0,00	0,00	76 664 748,10	50 076 100,96	15 338,78	126 740 849,06	76 680 086,88	50 060 762,18	0,00
	Sous Total compte 204	3 610 845 625,96	0,00	0,00	265 088 946,24	293 547 002,73	17 057 629,38	3 904 392 628,69	282 146 575,62	3 622 246 053,07	0,00
2051	Concessions et droits similaires	40 762 994,04	0,00	96 652,02	0,00	5 745 797,62	1 454 661,79	46 605 443,68	1 454 661,79	45 150 781,89	0,00
	Sous Total compte 205	40 762 994,04	0,00	96 652,02	0,00	5 745 797,62	1 454 661,79	46 605 443,68	1 454 661,79	45 150 781,89	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	563 595,98	0,00	0,00	0,00	1 547,00	231,00	565 142,98	231,00	564 911,98	0,00
	Sous Total compte 208	563 595,98	0,00	0,00	0,00	1 547,00	231,00	565 142,98	231,00	564 911,98	0,00
	Sous Total compte 20	3 680 792 946,72	0,00	96 652,02	265 267 834,89	301 564 196,19	18 556 779,53	3 982 453 794,93	283 824 614,42	3 698 629 180,51	0,00
2111	Terrains nus	3 098 298,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 098 298,19	0,00	3 098 298,19	0,00
2115	Terrains bâtis	5 401 874,81	0,00	371 727,32	0,00	0,00	0,00	5 773 602,13	0,00	5 773 602,13	0,00
2117	Bois et forêts	971,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	971,56	0,00	971,56	0,00
	Sous Total compte 211	8 501 144,56	0,00	371 727,32	0,00	0,00	0,00	8 872 871,88	0,00	8 872 871,88	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 480,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 480,63	0,00	19 480,63	0,00
	Sous Total compte 212	19 480,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 480,63	0,00	19 480,63	0,00
21311	Bâtiments administratifs	56 047 998,22	0,00	864 277,76	578 834,00	0,00	0,00	56 912 275,98	578 834,00	56 333 441,98	0,00
21312	Bâtiments scolaires	544 818 619,41	0,00	11 837 952,40	0,00	22 028,64	4 911 586,06	556 678 600,45	4 911 586,06	551 767 014,39	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	21 421 155,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 421 155,31	0,00	21 421 155,31	0,00
21318	Autres bâtiments publics	12 654 815,85	0,00	4 760 038,59	0,00	0,00	0,00	17 414 854,44	0,00	17 414 854,44	0,00
	Sous Total compte 2131	634 942 588,79	0,00	17 462 268,75	578 834,00	22 028,64	4 911 586,06	652 426 886,18	5 490 420,06	646 936 466,12	0,00
21351	Bâtiments publics	6 231 197,66	0,00	460 744,22	0,00	890 213,59	0,00	7 582 155,47	0,00	7 582 155,47	0,00
	Sous Total compte 2135	6 231 197,66	0,00	460 744,22	0,00	890 213,59	0,00	7 582 155,47	0,00	7 582 155,47	0,00
	Sous Total compte 213	641 173 786,45	0,00	17 923 012,97	578 834,00	912 242,23	4 911 586,06	660 009 041,65	5 490 420,06	654 518 621,59	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtimen	0,00	0,00	97 755,09	0,00	0,00	0,00	97 755,09	0,00	97 755,09	0,00
	Sous Total compte 214	0,00	0,00	97 755,09	0,00	0,00	0,00	97 755,09	0,00	97 755,09	0,00
21538	Autres réseaux	153 759,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 759,81	0,00	153 759,81	0,00
	Sous Total compte 2153	153 759,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 759,81	0,00	153 759,81	0,00
21572	Matériel technique scolaire	12 988 979,28	0,00	0,00	0,00	5 891 816,95	12 180 521,72	18 880 796,23	12 180 521,72	6 700 274,51	0,00
21578	Autre matériel technique	8 760 240,08	0,00	0,00	0,00	890 714,28	421 874,17	9 650 954,36	421 874,17	9 229 080,19	0,00
	Sous Total compte 2157	21 749 219,36	0,00	0,00	0,00	6 782 531,23	12 602 395,89	28 531 750,59	12 602 395,89	15 929 354,70	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	26 699 193,70	0,00	197 097,84	1 892 477,90	1 670 417,62	0,00	28 566 709,16	1 892 477,90	26 674 231,26	0,00
	Sous Total compte 215	48 602 172,87	0,00	197 097,84	1 892 477,90	8 452 948,85	12 602 395,89	57 252 219,56	14 494 873,79	42 757 345,77	0,00
21621	Biens sous-jacents	323 010,41	0,00	0,00	0,00	19 920,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
	Sous Total compte 2162	323 010,41	0,00	0,00	0,00	19 920,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
	Sous Total compte 216	323 010,41	0,00	0,00	0,00	19 920,00	0,00	342 930,41	0,00	342 930,41	0,00
21715	Terrains bâtis	7 576 690,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 576 690,12	0,00	7 576 690,12	0,00
	Sous Total compte 2171	7 576 690,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 576 690,12	0,00	7 576 690,12	0,00
217312	Bâtiments scolaires	1 646 954 026,21	0,00	7 578 382,67	0,00	0,00	481 903,24	1 654 532 408,88	481 903,24	1 654 050 505,64	0,00
217313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00
	Sous Total compte 21731	1 646 954 026,21	0,00	7 578 382,67	0,00	360 000,00	481 903,24	1 654 892 408,88	481 903,24	1 654 410 505,64	0,00
	Sous Total compte 2173	1 646 954 026,21	0,00	7 578 382,67	0,00	360 000,00	481 903,24	1 654 892 408,88	481 903,24	1 654 410 505,64	0,00
	Sous Total compte 217	1 654 530 716,33	0,00	7 578 382,67	0,00	360 000,00	481 903,24	1 662 469 099,00	481 903,24	1 661 987 195,76	0,00
2181	Installations générales, agencements et	1 571 823,89	0,00	260 748,55	0,00	74 051,54	0,00	1 906 623,98	0,00	1 906 623,98	0,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	5 342 772,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 342 772,54	0,00	5 342 772,54	0,00
21828	Autres matériels de transport	7 155 955,21	0,00	14 980 161,85	7 504,00	362 378,95	30 016,76	22 498 496,01	37 520,76	22 460 975,25	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2182	12 498 727,75	0,00	14 980 161,85	7 504,00	362 378,95	30 016,76	27 841 268,55	37 520,76	27 803 747,79	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	14 189 907,57	0,00	0,00	0,00	4 672 502,64	7 605 993,21	18 862 410,21	7 605 993,21	11 256 417,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	12 168 785,12	0,00	163 914,54	90 608,00	590 324,12	15 202,38	12 923 023,78	105 810,38	12 817 213,40	0,00
	Sous Total compte 2183	26 358 692,69	0,00	163 914,54	90 608,00	5 262 826,76	7 621 195,59	31 785 433,99	7 711 803,59	24 073 630,40	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	8 056 723,72	0,00	0,00	0,00	683 204,88	1 747 130,15	8 739 928,60	1 747 130,15	6 992 798,45	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 077 765,48	0,00	82 081,67	86 292,72	134 647,10	0,00	6 294 494,25	86 292,72	6 208 201,53	0,00
	Sous Total compte 2184	14 134 489,20	0,00	82 081,67	86 292,72	817 851,98	1 747 130,15	15 034 422,85	1 833 422,87	13 200 999,98	0,00
2185	Matériel de téléphonie	1 076 058,52	0,00	0,00	0,00	29 147,43	0,00	1 105 205,95	0,00	1 105 205,95	0,00
2188	Autres	4 318 219,79	0,00	0,00	0,00	88 049,66	0,00	4 406 269,45	0,00	4 406 269,45	0,00
	Sous Total compte 218	59 958 011,84	0,00	15 486 906,61	184 404,72	6 634 306,32	9 398 342,50	82 079 224,77	9 582 747,22	72 496 477,55	0,00
	Sous Total compte 21	2 413 108 323,09	0,00	41 654 882,50	2 655 716,62	16 379 417,40	27 394 227,69	2 471 142 622,99	30 049 944,31	2 441 092 678,68	0,00
2313	Constructions	264 957 761,55	0,00	0,00	11 842 457,20	50 978 409,64	12 210,46	315 936 171,19	11 854 667,66	304 081 503,53	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	131 598,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 598,07	0,00	131 598,07	0,00
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mi	417 210 063,84	0,00	0,00	7 578 382,67	65 517 888,91	18 386,64	482 727 952,75	7 596 769,31	475 131 183,44	0,00
	Sous Total compte 231	682 299 423,46	0,00	0,00	19 420 839,87	116 496 298,55	30 597,10	798 795 722,01	19 451 436,97	779 344 285,04	0,00
2324	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	90 035 108,11	0,00	90 035 108,11	0,00	90 035 108,11	0,00
	Sous Total compte 232	0,00	0,00	0,00	0,00	90 035 108,11	0,00	90 035 108,11	0,00	90 035 108,11	0,00
237	Avances versées sur commandes d'immobili	81 627,03	0,00	0,00	0,00	6 950,51	6 950,51	88 577,54	6 950,51	81 627,03	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	50 507 111,15	0,00	683 611,52	683 611,52	54 899 545,19	67 089 990,38	106 090 267,86	67 773 601,90	38 316 665,96	0,00
	Sous Total compte 23	732 888 161,64	0,00	683 611,52	20 104 451,39	261 437 902,36	67 127 537,99	995 009 675,52	87 231 989,38	907 777 686,14	0,00
261	Titres de participation	99 499 428,86	0,00	0,00	0,00	14 455 000,00	61 230,00	113 954 428,86	61 230,00	113 893 198,86	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
266	Autres formes de participation	83 162 090,35	0,00	0,00	0,00	9 730 596,32	13 714 757,42	92 892 686,67	13 714 757,42	79 177 929,25	0,00
	Sous Total compte 26	182 661 519,21	0,00	0,00	0,00	24 185 596,32	13 775 987,42	206 847 115,53	13 775 987,42	193 071 128,11	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	2 446 712,76	0,00	0,00	0,00	0,00	319 524,24	2 446 712,76	319 524,24	2 127 188,52	0,00
2744	Prêts d'honneur	3 539 500,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	3 989 500,00	0,00	3 989 500,00	0,00
2745	Avances remboursables	2 690 232,08	0,00	0,00	0,00	1 138 863,88	10 704,07	3 829 095,96	10 704,07	3 818 391,89	0,00
2748	Autres prêts	3 053 347,18	0,00	0,00	0,00	21 000,00	268 725,63	3 074 347,18	268 725,63	2 805 621,55	0,00
	Sous Total compte 274	9 283 079,26	0,00	0,00	0,00	1 609 863,88	279 429,70	10 892 943,14	279 429,70	10 613 513,44	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	176 195,41	0,00	0,00	0,00	2 525,00	117 552,45	178 720,41	117 552,45	61 167,96	0,00
27638	Autres établissements publics	93 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00	0,00	93 900,00	0,00
	Sous Total compte 2763	93 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 900,00	0,00	93 900,00	0,00
27688	Intérêts courus sur créances diverses	2 394,25	0,00	2 002,23	2 394,25	0,00	0,00	4 396,48	2 394,25	2 002,23	0,00
	Sous Total compte 2768	2 394,25	0,00	2 002,23	2 394,25	0,00	0,00	4 396,48	2 394,25	2 002,23	0,00
	Sous Total compte 276	96 294,25	0,00	2 002,23	2 394,25	0,00	0,00	98 296,48	2 394,25	95 902,23	0,00
	Sous Total compte 27	12 002 281,68	0,00	2 002,23	2 394,25	1 612 388,88	716 506,39	13 616 672,79	718 900,64	12 897 772,15	0,00
28031	Frais d'études	0,00	3 986 025,00	178 888,65	0,00	0,00	263 331,65	178 888,65	4 249 356,65	0,00	4 070 468,00
	Sous Total compte 2803	0,00	3 986 025,00	178 888,65	0,00	0,00	263 331,65	178 888,65	4 249 356,65	0,00	4 070 468,00
2804111	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	77 172,00	96 467,52	0,00	0,00	19 295,52	96 467,52	96 467,52	0,00	0,00
2804112	Bâtiments et installations	0,00	43 573 993,00	19 100 483,26	0,00	0,00	3 463 814,26	19 100 483,26	47 037 807,26	0,00	27 937 324,00
2804113	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	17 816 173,00	0,00	0,00	0,00	2 398 649,00	0,00	20 214 822,00	0,00	20 214 822,00
2804114	Voirie	0,00	4 211 404,00	0,00	0,00	0,00	1 818 786,00	0,00	6 030 190,00	0,00	6 030 190,00
	Sous Total compte 280411	0,00	65 678 742,00	19 196 950,78	0,00	0,00	7 700 544,78	19 196 950,78	73 379 286,78	0,00	54 182 336,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804121	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 303 676,00	1 629 595,00	0,00	0,00	325 919,00	1 629 595,00	1 629 595,00	0,00	0,00
2804123	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	513 312,00	0,00	0,00	0,00	64 164,00	0,00	577 476,00	0,00	577 476,00
	Sous Total compte 280412	0,00	1 816 988,00	1 629 595,00	0,00	0,00	390 083,00	1 629 595,00	2 207 071,00	0,00	577 476,00
2804131	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	386 160,00	167 439,25	0,00	0,00	200 869,25	167 439,25	587 029,25	0,00	419 590,00
2804132	Bâtiments et installations	0,00	37 532 547,00	0,00	0,00	0,00	5 195 104,64	0,00	42 727 651,64	0,00	42 727 651,64
2804133	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	6 177 153,00	0,00	0,00	0,00	929 466,00	0,00	7 106 619,00	0,00	7 106 619,00
	Sous Total compte 280413	0,00	44 095 860,00	167 439,25	0,00	0,00	6 325 439,89	167 439,25	50 421 299,89	0,00	50 253 860,64
28041481	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	15 737 697,00	4 864 197,80	0,00	0,00	7 414 493,80	4 864 197,80	23 152 190,80	0,00	18 287 993,00
28041482	Bâtiments et installations	0,00	171 893 315,00	12 964 054,27	0,00	0,00	25 045 831,27	12 964 054,27	196 939 146,27	0,00	183 975 092,00
28041483	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	1 072 330,00	0,00	0,00	0,00	139 586,00	0,00	1 211 916,00	0,00	1 211 916,00
	Sous Total compte 2804148	0,00	188 703 342,00	17 828 252,07	0,00	0,00	32 599 911,07	17 828 252,07	221 303 253,07	0,00	203 475 001,00
	Sous Total compte 280414	0,00	188 703 342,00	17 828 252,07	0,00	0,00	32 599 911,07	17 828 252,07	221 303 253,07	0,00	203 475 001,00
280415341	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	172 010,00	25 000,00	0,00	0,00	144 987,00	25 000,00	316 997,00	0,00	291 997,00
280415342	Bâtiments et installations	0,00	707 486,00	0,00	0,00	0,00	304 896,00	0,00	1 012 382,00	0,00	1 012 382,00
	Sous Total compte 28041534	0,00	879 496,00	25 000,00	0,00	0,00	449 883,00	25 000,00	1 329 379,00	0,00	1 304 379,00
	Sous Total compte 2804153	0,00	879 496,00	25 000,00	0,00	0,00	449 883,00	25 000,00	1 329 379,00	0,00	1 304 379,00
28041581	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	5 146 841,00	2 540 538,26	0,00	0,00	2 817 021,26	2 540 538,26	7 963 862,26	0,00	5 423 324,00
28041582	Bâtiments et installations	0,00	21 069 935,00	1 768 420,36	0,00	0,00	3 596 087,36	1 768 420,36	24 666 022,36	0,00	22 897 602,00
28041583	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	3 018 582,00	0,00	0,00	0,00	605 068,00	0,00	3 623 650,00	0,00	3 623 650,00
	Sous Total compte 2804158	0,00	29 235 358,00	4 308 958,62	0,00	0,00	7 018 176,62	4 308 958,62	36 253 534,62	0,00	31 944 576,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 280415	0,00	30 114 854,00	4 333 958,62	0,00	0,00	7 468 059,62	4 333 958,62	37 582 913,62	0,00	33 248 955,00
28041711	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	172 957 635,00	68 845 410,01	0,00	0,00	84 676 706,01	68 845 410,01	257 634 341,01	0,00	188 788 931,00
28041712	Bâtiments et installations	0,00	2 155 090,00	0,00	0,00	0,00	241 326,00	0,00	2 396 416,00	0,00	2 396 416,00
28041713	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	206 836 422,00	0,00	0,00	0,00	16 453 293,00	0,00	223 289 715,00	0,00	223 289 715,00
	Sous Total compte 2804171	0,00	381 949 147,00	68 845 410,01	0,00	0,00	101 371 325,01	68 845 410,01	483 320 472,01	0,00	414 475 062,00
28041721	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 365 333,00	869 580,95	0,00	0,00	550 127,95	869 580,95	1 915 460,95	0,00	1 045 880,00
28041722	Bâtiments et installations	0,00	1 190 309,00	0,00	0,00	0,00	148 459,00	0,00	1 338 768,00	0,00	1 338 768,00
28041723	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	171 539 721,00	0,00	0,00	0,00	14 743 751,00	0,00	186 283 472,00	0,00	186 283 472,00
	Sous Total compte 2804172	0,00	174 095 363,00	869 580,95	0,00	0,00	15 442 337,95	869 580,95	189 537 700,95	0,00	188 668 120,00
	Sous Total compte 280417	0,00	556 044 510,00	69 714 990,96	0,00	0,00	116 813 662,96	69 714 990,96	672 858 172,96	0,00	603 143 182,00
2804181	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	38 644 165,00	14 979 379,11	0,00	0,00	17 766 723,11	14 979 379,11	56 410 888,11	0,00	41 431 509,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	65 359 016,00	4 539 616,91	0,00	0,00	8 792 579,91	4 539 616,91	74 151 595,91	0,00	69 611 979,00
2804183	Projets d'infrastructures d'intérêt nati	0,00	1 481 668,00	0,00	0,00	0,00	170 319,00	0,00	1 651 987,00	0,00	1 651 987,00
	Sous Total compte 280418	0,00	105 484 849,00	19 518 996,02	0,00	0,00	26 729 622,02	19 518 996,02	132 214 471,02	0,00	112 695 475,00
	Sous Total compte 28041	0,00	991 939 145,00	132 390 182,70	0,00	0,00	198 027 323,34	132 390 182,70	1 189 966 468,34	0,00	1 057 576 285,64
280421	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	72 389 894,00	26 013 604,57	0,00	0,00	35 856 246,65	26 013 604,57	108 246 140,65	0,00	82 232 536,08
280422	Bâtiments et installations	0,00	67 823 501,00	0,00	0,00	0,00	12 548 258,00	0,00	80 371 759,00	0,00	80 371 759,00
	Sous Total compte 28042	0,00	140 213 395,00	26 013 604,57	0,00	0,00	48 404 504,65	26 013 604,57	188 617 899,65	0,00	162 604 295,08
280431	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	15 055 767,00	8 201 192,61	0,00	0,00	6 494 460,61	8 201 192,61	21 550 227,61	0,00	13 349 035,00
280432	Bâtiments et installations	0,00	57 936 632,00	11 103 700,05	0,00	0,00	7 609 457,05	11 103 700,05	65 546 089,05	0,00	54 442 389,00
	Sous Total compte 28043	0,00	72 992 399,00	19 304 892,66	0,00	0,00	14 103 917,66	19 304 892,66	87 096 316,66	0,00	67 791 424,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2804411	Biens mobiliers, matériel et études	0,00	24 154 485,00	10 699 407,56	0,00	0,00	15 995 479,56	10 699 407,56	40 149 964,56	0,00	29 450 557,00
2804412	Bâtiments et installations	0,00	4 945 615,00	16 110,65	0,00	0,00	908 696,65	16 110,65	5 854 311,65	0,00	5 838 201,00
	Sous Total compte 280441	0,00	29 100 100,00	10 715 518,21	0,00	0,00	16 904 176,21	10 715 518,21	46 004 276,21	0,00	35 288 758,00
	Sous Total compte 28044	0,00	29 100 100,00	10 715 518,21	0,00	0,00	16 904 176,21	10 715 518,21	46 004 276,21	0,00	35 288 758,00
28045	Subventions d'équipement versées aux tie	0,00	0,00	76 664 748,10	0,00	0,00	76 664 748,10	76 664 748,10	76 664 748,10	0,00	0,00
	Sous Total compte 2804	0,00	1 234 245 039,00	265 088 946,24	0,00	0,00	354 104 669,96	265 088 946,24	1 588 349 708,96	0,00	1 323 260 762,72
2805	Concessions et droits similaires, brevet	0,00	28 849 244,92	0,00	54 593,27	0,00	5 668 973,92	0,00	34 572 812,11	0,00	34 572 812,11
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	561 516,98	0,00	0,00	0,00	2 090,00	0,00	563 606,98	0,00	563 606,98
	Sous Total compte 2808	0,00	561 516,98	0,00	0,00	0,00	2 090,00	0,00	563 606,98	0,00	563 606,98
	Sous Total compte 280	0,00	1 267 641 825,90	265 267 834,89	54 593,27	0,00	360 039 065,53	265 267 834,89	1 627 735 484,70	0,00	1 362 467 649,81
281311	Bâtiments administratifs	0,00	13 259 767,16	578 834,00	337 096,91	0,00	1 244 228,27	578 834,00	14 841 092,34	0,00	14 262 258,34
281312	Bâtiments scolaires	0,00	64 721 583,67	0,00	0,00	0,00	6 735 577,09	0,00	71 457 160,76	0,00	71 457 160,76
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	5 791 606,26	0,00	0,00	0,00	683 889,20	0,00	6 475 495,46	0,00	6 475 495,46
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 884 670,00	0,00	3 151 795,16	0,00	626 799,68	0,00	5 663 264,84	0,00	5 663 264,84
	Sous Total compte 28131	0,00	85 657 627,09	578 834,00	3 488 892,07	0,00	9 290 494,24	578 834,00	98 437 013,40	0,00	97 858 179,40
281351	Bâtiments publics	0,00	3 442 510,15	17 301,55	421 668,61	0,00	688 931,02	17 301,55	4 553 109,78	0,00	4 535 808,23
	Sous Total compte 28135	0,00	3 442 510,15	17 301,55	421 668,61	0,00	688 931,02	17 301,55	4 553 109,78	0,00	4 535 808,23
	Sous Total compte 2813	0,00	89 100 137,24	596 135,55	3 910 560,68	0,00	9 979 425,26	596 135,55	102 990 123,18	0,00	102 393 987,63
28141	Constructions sur sol d'autrui - Bâtimen	0,00	0,00	0,00	77 616,29	0,00	2 013,00	0,00	79 629,29	0,00	79 629,29
	Sous Total compte 2814	0,00	0,00	0,00	77 616,29	0,00	2 013,00	0,00	79 629,29	0,00	79 629,29
281538	Autres réseaux	0,00	127 935,13	0,00	0,00	0,00	6 570,55	0,00	134 505,68	0,00	134 505,68

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 28153	0,00	127 935,13	0,00	0,00	0,00	6 570,55	0,00	134 505,68	0,00	134 505,68
281572	Matériel technique scolaire	0,00	6 666 907,13	0,00	0,00	0,00	33 367,38	0,00	6 700 274,51	0,00	6 700 274,51
281578	Autre matériel technique	0,00	3 019 973,06	0,00	0,00	0,00	895 137,27	0,00	3 915 110,33	0,00	3 915 110,33
	Sous Total compte 28157	0,00	9 686 880,19	0,00	0,00	0,00	928 504,65	0,00	10 615 384,84	0,00	10 615 384,84
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	9 047 181,00	287 757,00	126 341,98	0,00	2 549 783,86	287 757,00	11 723 306,84	0,00	11 435 549,84
	Sous Total compte 2815	0,00	18 861 996,32	287 757,00	126 341,98	0,00	3 484 859,06	287 757,00	22 473 197,36	0,00	22 185 440,36
2817312	Bâtiments scolaires	0,00	287 017 034,04	0,00	0,00	0,00	31 605 233,64	0,00	318 622 267,68	0,00	318 622 267,68
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
	Sous Total compte 281731	0,00	287 017 034,04	0,00	0,00	0,00	31 617 233,64	0,00	318 634 267,68	0,00	318 634 267,68
	Sous Total compte 28173	0,00	287 017 034,04	0,00	0,00	0,00	31 617 233,64	0,00	318 634 267,68	0,00	318 634 267,68
	Sous Total compte 2817	0,00	287 017 034,04	0,00	0,00	0,00	31 617 233,64	0,00	318 634 267,68	0,00	318 634 267,68
28181	Installations générales, agencements et	0,00	917 355,89	0,00	222 548,23	0,00	106 128,71	0,00	1 246 032,83	0,00	1 246 032,83
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	4 088 697,37	0,00	0,00	0,00	89 183,00	0,00	4 177 880,37	0,00	4 177 880,37
281828	Autres matériels de transport	0,00	6 402 120,61	7 504,00	11 549 238,39	0,00	3 712 147,00	7 504,00	21 663 506,00	0,00	21 656 002,00
	Sous Total compte 28182	0,00	10 490 817,98	7 504,00	11 549 238,39	0,00	3 801 330,00	7 504,00	25 841 386,37	0,00	25 833 882,37
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	11 256 417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 256 417,00	0,00	11 256 417,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	10 413 564,22	90 608,00	155 606,58	0,00	1 086 683,60	90 608,00	11 655 854,40	0,00	11 565 246,40
	Sous Total compte 28183	0,00	21 669 981,22	90 608,00	155 606,58	0,00	1 086 683,60	90 608,00	22 912 271,40	0,00	22 821 663,40
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	0,00	6 401 713,82	0,00	0,00	0,00	269 979,00	0,00	6 671 692,82	0,00	6 671 692,82
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	5 177 919,59	86 292,72	74 627,23	0,00	775 584,77	86 292,72	6 028 131,59	0,00	5 941 838,87
	Sous Total compte 28184	0,00	11 579 633,41	86 292,72	74 627,23	0,00	1 045 563,77	86 292,72	12 699 824,41	0,00	12 613 531,69

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28185	Matériel de téléphonie	0,00	1 028 148,36	0,00	0,00	0,00	37 078,44	0,00	1 065 226,80	0,00	1 065 226,80
28188	Autres	0,00	2 788 733,82	0,00	0,00	0,00	268 822,15	0,00	3 057 555,97	0,00	3 057 555,97
	Sous Total compte 2818	0,00	48 474 670,68	184 404,72	12 002 020,43	0,00	6 345 606,67	184 404,72	66 822 297,78	0,00	66 637 893,06
	Sous Total compte 281	0,00	443 453 838,28	1 068 297,27	16 116 539,38	0,00	51 429 137,63	1 068 297,27	510 999 515,29	0,00	509 931 218,02
	Sous Total compte 28	0,00	1 711 095 664,18	266 336 132,16	16 171 132,65	0,00	411 468 203,16	266 336 132,16	2 138 734 999,99	0,00	1 872 398 867,83
	Total classe 2	7 021 453 232,34	1 711 095 664,18	308 773 280,43	304 201 529,80	605 179 501,15	539 039 242,18	7 935 406 013,92	2 554 336 436,16	7 253 468 445,59	1 872 398 867,83
4011	Fournisseurs	0,00	549 143,38	304 722 921,80	307 695 139,53	0,00	0,00	304 722 921,80	308 244 282,91	0,00	3 521 361,11
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions	0,00	0,00	4 876 143,19	4 876 143,19	0,00	0,00	4 876 143,19	4 876 143,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 4017	0,00	0,00	4 876 143,19	4 876 143,19	0,00	0,00	4 876 143,19	4 876 143,19	0,00	0,00
	Sous Total compte 401	0,00	549 143,38	309 599 064,99	312 571 282,72	0,00	0,00	309 599 064,99	313 120 426,10	0,00	3 521 361,11
4021	Bénéficiaires de l'aide sociale	0,00	0,00	46 722 067,42	46 722 067,42	0,00	0,00	46 722 067,42	46 722 067,42	0,00	0,00
	Sous Total compte 402	0,00	0,00	46 722 067,42	46 722 067,42	0,00	0,00	46 722 067,42	46 722 067,42	0,00	0,00
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	2 919 649,28	158 590 395,76	155 670 746,48	0,00	0,00	158 590 395,76	158 590 395,76	0,00	0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	990 195,36	359 319,13	430 995,66	0,00	0,00	359 319,13	1 421 191,02	0,00	1 061 871,89
40472	Fournisseurs d'immobilisations - Cession	0,00	0,00	1 768 249,37	1 768 249,37	0,00	0,00	1 768 249,37	1 768 249,37	0,00	0,00
40473	Fournisseurs - pénalités de retard d'exé	0,00	0,00	0,00	272 114,37	0,00	0,00	0,00	272 114,37	0,00	272 114,37
	Sous Total compte 4047	0,00	990 195,36	2 127 568,50	2 471 359,40	0,00	0,00	2 127 568,50	3 461 554,76	0,00	1 333 986,26
	Sous Total compte 404	0,00	3 909 844,64	160 717 964,26	158 142 105,88	0,00	0,00	160 717 964,26	162 051 950,52	0,00	1 333 986,26
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	475 382,70	475 382,70	2 589 932,25	0,00	0,00	475 382,70	3 065 314,95	0,00	2 589 932,25
4091	Fournisseurs - Avances versées sur comma	8 250 637,24	0,00	10 828 448,66	11 669 209,20	0,00	0,00	19 079 085,90	11 669 209,20	7 409 876,70	0,00
4093	Mandat - Avance de fonds ou remboursemen	6 253 318,86	0,00	8 300 000,00	4 619 164,52	0,00	0,00	14 553 318,86	4 619 164,52	9 934 154,34	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 409	14 503 956,10	0,00	19 128 448,66	16 288 373,72	0,00	0,00	33 632 404,76	16 288 373,72	17 344 031,04	0,00
	Sous Total compte 40	14 503 956,10	4 934 370,72	536 642 928,03	536 313 761,99	0,00	0,00	551 146 884,13	541 248 132,71	9 898 751,42	0,00
411	Redevables	227 460,10	0,00	1 282 513,81	1 348 400,56	0,00	0,00	1 509 973,91	1 348 400,56	161 573,35	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	411 249,07	0,00	411 213,77	668 901,33	0,00	0,00	822 462,84	668 901,33	153 561,51	0,00
4161	Créances douteuses	52 524,18	0,00	105 397,52	113 055,65	0,00	0,00	157 921,70	113 055,65	44 866,05	0,00
	Sous Total compte 416	52 524,18	0,00	105 397,52	113 055,65	0,00	0,00	157 921,70	113 055,65	44 866,05	0,00
	Sous Total compte 41	691 233,35	0,00	1 799 125,10	2 130 357,54	0,00	0,00	2 490 358,45	2 130 357,54	360 000,91	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	118 742 383,05	118 742 383,05	0,00	0,00	118 742 383,05	118 742 383,05	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	202 796,47	202 796,47	0,00	0,00	202 796,47	202 796,47	0,00	0,00
4286	Autres charges à payer	0,00	98,56	98,56	0,00	0,00	0,00	98,56	98,56	0,00	0,00
	Sous Total compte 428	0,00	98,56	98,56	0,00	0,00	0,00	98,56	98,56	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	98,56	118 945 278,08	118 945 179,52	0,00	0,00	118 945 278,08	118 945 278,08	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	42 497 830,27	42 497 830,27	0,00	0,00	42 497 830,27	42 497 830,27	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	0,00	49 968 330,46	49 968 330,46	0,00	0,00	49 968 330,46	49 968 330,46	0,00	0,00
4386	Autres charges à payer	0,00	244 396,42	244 396,42	75 515,58	0,00	0,00	244 396,42	319 912,00	0,00	75 515,58
	Sous Total compte 438	0,00	244 396,42	244 396,42	75 515,58	0,00	0,00	244 396,42	319 912,00	0,00	75 515,58
	Sous Total compte 43	0,00	244 396,42	92 710 557,15	92 541 676,31	0,00	0,00	92 710 557,15	92 786 072,73	0,00	75 515,58
4411	Subventions à recevoir - Amiable	123 729 346,30	0,00	84 696 677,99	188 004 503,26	0,00	0,00	208 426 024,29	188 004 503,26	20 421 521,03	0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	7 575,03	0,00	27 080,96	29 060,96	0,00	0,00	34 655,99	29 060,96	5 595,03	0,00
441911	Fonds social européen	0,00	32 867 495,72	31 960 608,88	623 859,17	0,00	0,00	31 960 608,88	33 491 354,89	0,00	1 530 746,01
441912	FEDER	0,00	108 009 486,21	148 986 396,36	62 711 171,83	0,00	0,00	148 986 396,36	170 720 658,04	0,00	21 734 261,68
441918	Autres	0,00	10 899,59	10 899,59	0,00	0,00	0,00	10 899,59	10 899,59	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 44191	0,00	140 887 881,52	180 957 904,83	63 335 031,00	0,00	0,00	180 957 904,83	204 222 912,52	0,00	23 265 007,69
441921	Fonds social européen	0,00	1 732 122,58	7 190 904,00	5 458 781,42	0,00	0,00	7 190 904,00	7 190 904,00	0,00	0,00
441922	FEDER	0,00	2 710 159,37	2 710 161,37	2,00	0,00	0,00	2 710 161,37	2 710 161,37	0,00	0,00
441928	Autres	0,00	2 093 003,88	32 079,78	2 093 003,88	0,00	0,00	32 079,78	4 186 007,76	0,00	4 153 927,98
	Sous Total compte 44192	0,00	6 535 285,83	9 933 145,15	7 551 787,30	0,00	0,00	9 933 145,15	14 087 073,13	0,00	4 153 927,98
	Sous Total compte 4419	0,00	147 423 167,35	190 891 049,98	70 886 818,30	0,00	0,00	190 891 049,98	218 309 985,65	0,00	27 418 935,67
	Sous Total compte 441	123 736 921,33	147 423 167,35	275 614 808,93	258 920 382,52	0,00	0,00	399 351 730,26	406 343 549,87	0,00	6 991 819,61
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	4 325 307,07	4 325 307,07	0,00	0,00	4 325 307,07	4 325 307,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	4 325 307,07	4 325 307,07	0,00	0,00	4 325 307,07	4 325 307,07	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	19 189 019,76	19 189 019,76	0,00	0,00	19 189 019,76	19 189 019,76	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	56 526 235,73	0,00	98 536 477,09	90 210 060,81	0,00	0,00	155 062 712,82	90 210 060,81	64 852 652,01	0,00
44316	Recettes - Contentieux	125 199,40	0,00	0,00	124 923,77	0,00	0,00	125 199,40	124 923,77	275,63	0,00
	Sous Total compte 4431	56 651 435,13	0,00	117 725 496,85	109 524 004,34	0,00	0,00	174 376 931,98	109 524 004,34	64 852 927,64	0,00
44321	Dépenses	0,00	0,00	21 424 623,83	21 424 623,83	0,00	0,00	21 424 623,83	21 424 623,83	0,00	0,00
44322	Recettes - Amiable	4 759 247,87	0,00	983 350,76	5 738 268,63	0,00	0,00	5 742 598,63	5 738 268,63	4 330,00	0,00
44326	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00	0,00	480,00	0,00
	Sous Total compte 4432	4 759 247,87	0,00	22 408 454,59	27 162 892,46	0,00	0,00	27 167 702,46	27 162 892,46	4 810,00	0,00
44331	Dépenses	0,00	0,00	13 043 440,81	13 043 440,81	0,00	0,00	13 043 440,81	13 043 440,81	0,00	0,00
44332	Recettes - Amiable	0,00	0,00	29 161 662,44	27 668 531,54	0,00	0,00	29 161 662,44	27 668 531,54	1 493 130,90	0,00
	Sous Total compte 4433	0,00	0,00	42 205 103,25	40 711 972,35	0,00	0,00	42 205 103,25	40 711 972,35	1 493 130,90	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	50 017 435,19	50 017 435,19	0,00	0,00	50 017 435,19	50 017 435,19	0,00	0,00
44342	Recettes - Amiable	65 629,10	0,00	1 285 307,46	1 229 074,83	0,00	0,00	1 350 936,56	1 229 074,83	121 861,73	0,00
44346	Recettes - Contentieux	8 386,00	0,00	59 315,33	55 100,70	0,00	0,00	67 701,33	55 100,70	12 600,63	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4434	74 015,10	0,00	51 362 057,98	51 301 610,72	0,00	0,00	51 436 073,08	51 301 610,72	134 462,36	0,00
44351	Dépenses	0,00	0,00	56 092 452,91	56 092 452,91	0,00	0,00	56 092 452,91	56 092 452,91	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	1 565,28	0,00	1 328 332,86	1 329 898,14	0,00	0,00	1 329 898,14	1 329 898,14	0,00	0,00
44356	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	629,64	0,00	0,00	0,00	629,64	0,00	629,64	0,00
	Sous Total compte 4435	1 565,28	0,00	57 421 415,41	57 422 351,05	0,00	0,00	57 422 980,69	57 422 351,05	629,64	0,00
44361	Dépenses	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4436	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	274 037 094,19	274 037 094,19	0,00	0,00	274 037 094,19	274 037 094,19	0,00	0,00
44382	Recettes - Amiable	1 145 316,47	0,00	7 123 265,97	6 233 435,57	0,00	0,00	8 268 582,44	6 233 435,57	2 035 146,87	0,00
44386	Recettes - Contentieux	29 055,42	0,00	120 559,32	69 683,34	0,00	0,00	149 614,74	69 683,34	79 931,40	0,00
	Sous Total compte 4438	1 174 371,89	0,00	281 280 919,48	280 340 213,10	0,00	0,00	282 455 291,37	280 340 213,10	2 115 078,27	0,00
	Sous Total compte 443	62 660 635,27	0,00	572 419 347,56	566 478 944,02	0,00	0,00	635 079 982,83	566 478 944,02	68 601 038,81	0,00
4452	TVA due intracommunautaire	0,00	0,00	52 052,00	52 052,00	0,00	0,00	52 052,00	52 052,00	0,00	0,00
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	8 872,00	54 226,00	53 602,00	0,00	0,00	54 226,00	62 474,00	0,00	8 248,00
	Sous Total compte 4455	0,00	8 872,00	54 226,00	53 602,00	0,00	0,00	54 226,00	62 474,00	0,00	8 248,00
44562	T.V.A. sur immobilisations	0,31	0,00	261 560,22	261 560,22	0,00	0,00	261 560,53	261 560,22	0,31	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	0,00	0,00	62 332,22	62 332,22	0,00	0,00	62 332,22	62 332,22	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	287,00	0,00	326 583,00	326 583,00	0,00	0,00	326 870,00	326 583,00	287,00	0,00
	Sous Total compte 4456	287,31	0,00	650 475,44	650 475,44	0,00	0,00	650 762,75	650 475,44	287,31	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	152,77	58 387,46	58 237,06	0,00	0,00	58 387,46	58 389,83	0,00	2,37

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44583	Sous Total compte 4457	0,00	152,77	58 387,46	58 237,06	0,00	0,00	58 387,46	58 389,83	0,00	2,37
	Remboursement de taxes sur le chiffre d'	501 518,00	0,00	322 907,00	777 369,00	0,00	0,00	824 425,00	777 369,00	47 056,00	0,00
	Sous Total compte 4458	501 518,00	0,00	322 907,00	777 369,00	0,00	0,00	824 425,00	777 369,00	47 056,00	0,00
447	Sous Total compte 445	501 805,31	9 024,77	1 138 047,90	1 591 735,50	0,00	0,00	1 639 853,21	1 600 760,27	39 092,94	0,00
	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	1 896 019,79	1 896 019,79	0,00	0,00	1 896 019,79	1 896 019,79	0,00	0,00
	Autres charges à payer	0,00	93 845,60	93 845,60	145 129,40	0,00	0,00	93 845,60	238 975,00	0,00	145 129,40
4486	Sous Total compte 448	0,00	93 845,60	93 845,60	145 129,40	0,00	0,00	93 845,60	238 975,00	0,00	145 129,40
	Sous Total compte 44	186 899 361,91	147 526 037,72	855 487 376,85	833 357 518,30	0,00	0,00	1 042 386 738,76	980 883 556,02	61 503 182,74	0,00
	Fonds communs des services d'hébergement	0,00	14 404,80	11 002,05	1 315,12	0,00	0,00	11 002,05	15 719,92	0,00	4 717,87
4532	Sous Total compte 453	0,00	14 404,80	11 002,05	1 315,12	0,00	0,00	11 002,05	15 719,92	0,00	4 717,87
	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 680 886,10	0,00	0,00	2 680 886,10	0,00	0,00	2 680 886,10	2 680 886,10	0,00	0,00
	Dépenses (à subdiviser par mandat)	871 418,47	0,00	0,00	0,00	694 544,38	0,00	1 565 962,85	0,00	1 565 962,85	0,00
4581403	Sous Total compte 4581	3 552 304,57	0,00	0,00	2 680 886,10	694 544,38	0,00	4 246 848,95	2 680 886,10	1 565 962,85	0,00
	Recettes (à subdiviser par mandat)	0,00	537 299,00	2 680 886,10	0,00	0,00	2 143 587,10	2 680 886,10	2 680 886,10	0,00	0,00
	Recettes (à subdiviser par mandat)	0,00	2 310 000,00	0,00	0,00	0,00	82 500,00	0,00	2 392 500,00	0,00	2 392 500,00
4582606	Sous Total compte 4582	0,00	2 847 299,00	2 680 886,10	0,00	0,00	2 226 087,10	2 680 886,10	5 073 386,10	0,00	2 392 500,00
	Sous Total compte 458	3 552 304,57	2 847 299,00	2 680 886,10	2 680 886,10	694 544,38	2 226 087,10	6 927 735,05	7 754 272,20	0,00	826 537,15
	Sous Total compte 45	3 552 304,57	2 861 703,80	2 691 888,15	2 682 201,22	694 544,38	2 226 087,10	6 938 737,10	7 769 992,12	0,00	831 255,02
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	3 828,00	0,00	1 310 420,00	1 313 565,00	0,00	0,00	1 314 248,00	1 313 565,00	683,00	0,00
	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	22 800,00	22 670,00	0,00	0,00	22 800,00	22 670,00	130,00	0,00
	Sous Total compte 462	3 828,00	0,00	1 333 220,00	1 336 235,00	0,00	0,00	1 337 048,00	1 336 235,00	813,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4632	Intérêts à payer	0,00	0,00	14 452 198,07	14 452 198,07	0,00	0,00	14 452 198,07	14 452 198,07	0,00	0,00
4633	Titres amortis (ou capital) à rembourser	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 463	0,00	0,00	24 452 198,07	24 452 198,07	0,00	0,00	24 452 198,07	24 452 198,07	0,00	0,00
466	Excédents de versement	0,00	1 976,95	57 050,62	55 957,41	0,00	0,00	57 050,62	57 934,36	0,00	883,74
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	270 936,77	557 573 980,09	557 785 380,62	0,00	0,00	557 573 980,09	558 056 317,39	0,00	482 337,30
46717	Autres comptes créditeurs - Cessions, op	0,00	0,00	1 403 217,12	1 403 217,12	0,00	0,00	1 403 217,12	1 403 217,12	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	270 936,77	558 977 197,21	559 188 597,74	0,00	0,00	558 977 197,21	559 459 534,51	0,00	482 337,30
46721	Débiteurs divers - Amiable	3 526 774,75	0,00	59 409 912,11	60 197 779,13	0,00	0,00	62 936 686,86	60 197 779,13	2 738 907,73	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	678 933,59	0,00	2 157 972,21	1 492 725,89	0,00	0,00	2 836 905,80	1 492 725,89	1 344 179,91	0,00
	Sous Total compte 4672	4 205 708,34	0,00	61 567 884,32	61 690 505,02	0,00	0,00	65 773 592,66	61 690 505,02	4 083 087,64	0,00
46752	Mandataire - Opérations déléguées - Rece	145,40	0,00	39 860,23	37 961,25	0,00	0,00	40 005,63	37 961,25	2 044,38	0,00
	Sous Total compte 4675	145,40	0,00	39 860,23	37 961,25	0,00	0,00	40 005,63	37 961,25	2 044,38	0,00
	Sous Total compte 467	4 205 853,74	270 936,77	620 584 941,76	620 917 064,01	0,00	0,00	624 790 795,50	621 188 000,78	3 602 794,72	0,00
4686	Charges à payer	0,00	41 428,12	41 428,12	145 454,16	0,00	0,00	41 428,12	186 882,28	0,00	145 454,16
4687	Produits à recevoir	0,00	0,00	393 560,00	0,00	0,00	0,00	393 560,00	0,00	393 560,00	0,00
	Sous Total compte 468	0,00	41 428,12	434 988,12	145 454,16	0,00	0,00	434 988,12	186 882,28	248 105,84	0,00
	Sous Total compte 46	4 209 681,74	314 341,84	646 862 398,57	646 906 908,65	0,00	0,00	651 072 080,31	647 221 250,49	3 850 829,82	0,00
4711	Versements des régisseurs	0,00	0,00	1 153 819,74	1 158 819,74	0,00	0,00	1 153 819,74	1 158 819,74	0,00	5 000,00
4712	Virements réimputés	0,00	3 231,93	1 530 234,11	1 529 998,58	0,00	0,00	1 530 234,11	1 533 230,51	0,00	2 996,40
47131	Versements sur contributions directes	0,00	0,00	664 865 044,18	664 865 044,18	0,00	0,00	664 865 044,18	664 865 044,18	0,00	0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct	0,00	0,00	76 921 522,25	76 921 522,25	0,00	0,00	76 921 522,25	76 921 522,25	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	362 622 484,00	362 622 484,00	0,00	0,00	362 622 484,00	362 622 484,00	0,00	0,00
47134	Subventions	0,00	93 810,54	2 486 480,09	2 397 689,28	0,00	0,00	2 486 480,09	2 491 499,82	0,00	5 019,73
47138	Autres	0,00	901 284,49	615 249 602,17	614 847 600,80	0,00	0,00	615 249 602,17	615 748 885,29	0,00	499 283,12
	Sous Total compte 4713	0,00	995 095,03	1 722 145 132,69	1 721 654 340,51	0,00	0,00	1 722 145 132,69	1 722 649 435,54	0,00	504 302,85
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique	0,00	1 978,48	16 291,34	14 312,86	0,00	0,00	16 291,34	16 291,34	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	7 519,34	68 975,75	61 456,41	0,00	0,00	68 975,75	68 975,75	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	9 497,82	85 267,09	75 769,27	0,00	0,00	85 267,09	85 267,09	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	25 300,69	25 364,48	0,00	0,00	25 300,69	25 364,48	0,00	63,79
	Sous Total compte 4714	0,00	9 497,82	110 567,78	101 133,75	0,00	0,00	110 567,78	110 631,57	0,00	63,79
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra	0,00	0,00	101 512,87	101 512,87	0,00	0,00	101 512,87	101 512,87	0,00	0,00
	Sous Total compte 4717	0,00	0,00	101 512,87	101 512,87	0,00	0,00	101 512,87	101 512,87	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	598,59	10 672 717,34	10 672 118,75	0,00	0,00	10 672 717,34	10 672 717,34	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	1 008 423,37	1 735 713 984,53	1 735 217 924,20	0,00	0,00	1 735 713 984,53	1 736 226 347,57	0,00	512 363,04
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	6 095 908,83	6 095 908,83	0,00	0,00	6 095 908,83	6 095 908,83	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	5 825 563,71	5 824 024,40	0,00	0,00	5 825 563,71	5 824 024,40	1 539,31	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	11 921 472,54	11 919 933,23	0,00	0,00	11 921 472,54	11 919 933,23	1 539,31	0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	0,00	0,00	1 408,78	1 177,99	0,00	0,00	1 408,78	1 177,99	230,79	0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	1 614 698,07	1 614 698,07	0,00	0,00	1 614 698,07	1 614 698,07	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	13 537 579,39	13 535 809,29	0,00	0,00	13 537 579,39	13 535 809,29	1 770,10	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,79	0,00	1,95	1,65	0,00	0,00	2,74	1,65	1,09	0,00
	Sous Total compte 478	0,79	0,00	1,95	1,65	0,00	0,00	2,74	1,65	1,09	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4961	Sous Total compte 47	0,79	1 008 423,37	1 749 251 565,87	1 748 753 735,14	0,00	0,00	1 749 251 566,66	1 749 762 158,51	0,00	510 591,85
	Dépréciations des comptes de débiteurs d	0,00	1 919 753,78	859 196,42	434 410,25	0,00	0,00	859 196,42	2 354 164,03	0,00	1 494 967,61
	Sous Total compte 496	0,00	1 919 753,78	859 196,42	434 410,25	0,00	0,00	859 196,42	2 354 164,03	0,00	1 494 967,61
	Sous Total compte 49	0,00	1 919 753,78	859 196,42	434 410,25	0,00	0,00	859 196,42	2 354 164,03	0,00	1 494 967,61
	Total classe 4	209 856 538,46	158 809 126,21	4 005 250 314,22	3 982 065 748,92	694 544,38	2 226 087,10	4 215 801 397,06	4 143 100 962,23	112 826 769,19	40 126 334,36
5113	Titres spéciaux de paiement	0,00	0,00	167,76	167,76	0,00	0,00	167,76	167,76	0,00	0,00
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	0,00	0,00	86 570,52	86 570,52	0,00	0,00	86 570,52	86 570,52	0,00	0,00
51172	Chèques impayés	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	0,00
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	2 561,58	2 561,58	0,00	0,00	2 561,58	2 561,58	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	2 761,58	2 761,58	0,00	0,00	2 761,58	2 761,58	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	309,75	0,00	69 343,02	67 057,11	0,00	0,00	69 652,77	67 057,11	2 595,66	0,00
	Sous Total compte 511	309,75	0,00	158 842,88	156 556,97	0,00	0,00	159 152,63	156 556,97	2 595,66	0,00
515	Compte au Trésor	26 328 901,62	0,00	2 721 217 556,85	2 734 375 265,60	0,00	0,00	2 747 546 458,47	2 734 375 265,60	13 171 192,87	0,00
51931	Lignes de crédit de trésorerie non liées	0,00	60 000 000,00	454 500 145,40	424 500 145,40	0,00	0,00	454 500 145,40	484 500 145,40	0,00	30 000 000,00
51932	Lignes de crédit de trésorerie liées à u	0,00	0,00	22 000 000,00	22 000 000,00	0,00	0,00	22 000 000,00	22 000 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 5193	0,00	60 000 000,00	476 500 145,40	446 500 145,40	0,00	0,00	476 500 145,40	506 500 145,40	0,00	30 000 000,00
5194	Billets de trésorerie	0,00	0,00	548 000 000,00	588 000 000,00	0,00	0,00	548 000 000,00	588 000 000,00	0,00	40 000 000,00
	Sous Total compte 519	0,00	60 000 000,00	1 024 500 145,40	1 034 500 145,40	0,00	0,00	1 024 500 145,40	1 094 500 145,40	0,00	70 000 000,00
	Sous Total compte 51	26 329 211,37	60 000 000,00	3 745 876 545,13	3 769 031 967,97	0,00	0,00	3 772 205 756,50	3 829 031 967,97	0,00	56 826 211,47
5411	Régisseurs d'avances (avances)	25 400,00	0,00	47 922,71	47 922,71	0,00	0,00	73 322,71	47 922,71	25 400,00	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	1 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 195,00	0,00	1 195,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Sous Total compte 541	26 595,00	0,00	47 922,71	47 922,71	0,00	0,00	74 517,71	47 922,71	26 595,00	0,00
	Sous Total compte 54	26 595,00	0,00	47 922,71	47 922,71	0,00	0,00	74 517,71	47 922,71	26 595,00	0,00
	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	813 953 277,24	813 953 277,24	0,00	0,00	813 953 277,24	813 953 277,24	0,00	0,00
	584 Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	137 607,97	137 607,97	0,00	0,00	137 607,97	137 607,97	0,00	0,00
	5872 Compte pivot - Admission en non valeur e	0,00	0,00	1 010 682,76	1 010 682,76	0,00	0,00	1 010 682,76	1 010 682,76	0,00	0,00
	Sous Total compte 587	0,00	0,00	1 010 682,76	1 010 682,76	0,00	0,00	1 010 682,76	1 010 682,76	0,00	0,00
	588 Autres virements internes	0,00	0,00	16 629 084,06	16 629 084,06	0,00	0,00	16 629 084,06	16 629 084,06	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	831 730 652,03	831 730 652,03	0,00	0,00	831 730 652,03	831 730 652,03	0,00	0,00
	Total classe 5	26 355 806,37	60 000 000,00	4 577 655 119,87	4 600 810 542,71	0,00	0,00	4 604 010 926,24	4 660 810 542,71	13 200 383,53	70 000 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	16 056,34	0,00	16 056,34	0,00	16 056,34	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	652 297,06	29,17	652 297,06	29,17	652 267,89	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	185 229,43	0,00	185 229,43	0,00	185 229,43	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	853 582,83	29,17	853 582,83	29,17	853 553,66	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	233 046,70	0,00	233 046,70	0,00	233 046,70	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	26 223,80	0,00	26 223,80	0,00	26 223,80	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 544,00	0,00	5 544,00	0,00	5 544,00	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	264 814,50	0,00	264 814,50	0,00	264 814,50	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	4 352,54	0,00	4 352,54	0,00	4 352,54	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	202 261,30	0,00	202 261,30	0,00	202 261,30	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	38 117,81	920,00	38 117,81	920,00	37 197,81	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	244 731,65	920,00	244 731,65	920,00	243 811,65	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	87 447,61	0,00	87 447,61	0,00	87 447,61	0,00
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth	0,00	0,00	0,00	0,00	49 276,14	0,00	49 276,14	0,00	49 276,14	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	79 628,49	2 613,24	79 628,49	2 613,24	77 015,25	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	1 579 481,22	3 562,41	1 579 481,22	3 562,41	1 575 918,81	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	1 579 481,22	3 562,41	1 579 481,22	3 562,41	1 575 918,81	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	200 238 129,99	420 224,30	200 238 129,99	420 224,30	199 817 905,69	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	699 080,24	0,00	699 080,24	0,00	699 080,24	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	6 092,13	0,00	6 092,13	0,00	6 092,13	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	53 329,32	0,00	53 329,32	0,00	53 329,32	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	59 421,45	0,00	59 421,45	0,00	59 421,45	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	758 501,69	0,00	758 501,69	0,00	758 501,69	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	687 390,94	0,00	687 390,94	0,00	687 390,94	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00	332 347,85	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	141 837,49	0,00	141 837,49	0,00	141 837,49	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	30 588,46	0,00	30 588,46	0,00	30 588,46	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	172 425,95	0,00	172 425,95	0,00	172 425,95	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	3 688 136,19	0,00	3 688 136,19	0,00	3 688 136,19	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	4 192 909,99	0,00	4 192 909,99	0,00	4 192 909,99	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 031 559,53	0,00	2 031 559,53	0,00	2 031 559,53	0,00
6162	Assurance obligatoire dommage-constructi	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00	0,00	2 340,00	0,00	2 340,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6168	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 621,31	0,00	2 621,31	0,00	2 621,31	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	2 036 520,84	0,00	2 036 520,84	0,00	2 036 520,84	0,00
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	1 367 598,33	7 968,00	1 367 598,33	7 968,00	1 359 630,33	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	469 278,84	1 981,73	469 278,84	1 981,73	467 297,11	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	732 748,58	165 181,19	732 748,58	165 181,19	567 567,39	0,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	165 590,19	0,00	165 590,19	0,00	165 590,19	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	29 691,37	0,00	29 691,37	0,00	29 691,37	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	1 397 308,98	167 162,92	1 397 308,98	167 162,92	1 230 146,06	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	210 678 360,76	595 355,22	210 678 360,76	595 355,22	210 083 005,54	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	131 535,78	26 828,40	131 535,78	26 828,40	104 707,38	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	131 535,78	26 828,40	131 535,78	26 828,40	104 707,38	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	448 346,62	0,00	448 346,62	0,00	448 346,62	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	448 346,62	0,00	448 346,62	0,00	448 346,62	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	57 942,94	960,00	57 942,94	960,00	56 982,94	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	65 150 566,00	0,00	65 150 566,00	0,00	65 150 566,00	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	65 656 855,56	960,00	65 656 855,56	960,00	65 655 895,56	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 194 123,72	0,00	1 194 123,72	0,00	1 194 123,72	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	117 215,74	0,00	117 215,74	0,00	117 215,74	0,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00	673 557,95	0,00	673 557,95	0,00	673 557,95	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	630 144,78	12 131,63	630 144,78	12 131,63	618 013,15	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	194 163,80	0,00	194 163,80	0,00	194 163,80	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00	0,00	1 020,00	0,00	1 020,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	734 871,42	0,00	734 871,42	0,00	734 871,42	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	3 545 097,41	12 131,63	3 545 097,41	12 131,63	3 532 965,78	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	4 733,24	0,00	4 733,24	0,00	4 733,24	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	30 549,12	0,00	30 549,12	0,00	30 549,12	0,00
6247	Transports collectifs du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	899 680,28	58 729,80	899 680,28	58 729,80	840 950,48	0,00
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	934 962,64	58 729,80	934 962,64	58 729,80	876 232,84	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	561 097,78	30 218,12	561 097,78	30 218,12	530 879,66	0,00
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	35 132,01	0,00	35 132,01	0,00	35 132,01	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	596 229,79	30 218,12	596 229,79	30 218,12	566 011,67	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	401 998,20	29 790,00	401 998,20	29 790,00	372 208,20	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	1 209 558,00	0,00	1 209 558,00	0,00	1 209 558,00	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	1 611 556,20	29 790,00	1 611 556,20	29 790,00	1 581 766,20	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	132 705,14	0,00	132 705,14	0,00	132 705,14	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	590 116,13	0,00	590 116,13	0,00	590 116,13	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	161 899,55	0,00	161 899,55	0,00	161 899,55	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	997 962,88	0,00	997 962,88	0,00	997 962,88	0,00
62878	A des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	440 335,94	0,00	440 335,94	0,00	440 335,94	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	440 335,94	0,00	440 335,94	0,00	440 335,94	0,00
6288	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	149 319,93	3 289,20	149 319,93	3 289,20	146 030,73	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	2 339 634,43	3 289,20	2 339 634,43	3 289,20	2 336 345,23	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	74 948 576,95	161 947,15	74 948 576,95	161 947,15	74 786 629,80	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 505 085,99	0,00	1 505 085,99	0,00	1 505 085,99	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	615 587,71	0,00	615 587,71	0,00	615 587,71	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 364,57	0,00	1 213 364,57	0,00	1 213 364,57	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	9 039,24	0,00	9 039,24	0,00	9 039,24	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	3 343 077,51	0,00	3 343 077,51	0,00	3 343 077,51	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	119 504,00	0,00	119 504,00	0,00	119 504,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017,81	0,00	1 017,81	0,00	1 017,81	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	120 521,81	0,00	120 521,81	0,00	120 521,81	0,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00	0,00	1 380,96	0,00	1 380,96	0,00	1 380,96	0,00
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	121 902,77	0,00	121 902,77	0,00	121 902,77	0,00
637	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	180 853,92	63 618,00	180 853,92	63 618,00	117 235,92	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	3 645 834,20	63 618,00	3 645 834,20	63 618,00	3 582 216,20	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	95 984 430,53	16 839,02	95 984 430,53	16 839,02	95 967 591,51	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	832 853,92	0,00	832 853,92	0,00	832 853,92	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	1 584 428,03	0,00	1 584 428,03	0,00	1 584 428,03	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	26 747 314,22	0,00	26 747 314,22	0,00	26 747 314,22	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	125 149 026,70	16 839,02	125 149 026,70	16 839,02	125 132 187,68	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	18 072 466,76	871,56	18 072 466,76	871,56	18 071 595,20	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	212 758,40	0,00	212 758,40	0,00	212 758,40	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	13 392,15	0,00	13 392,15	0,00	13 392,15	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	6 125 064,20	0,00	6 125 064,20	0,00	6 125 064,20	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	24 423 681,51	871,56	24 423 681,51	871,56	24 422 809,95	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	360 867,30	0,00	360 867,30	0,00	360 867,30	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	720,00	1 066 044,36	720,00	1 066 044,36	0,00	1 065 324,36
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	149 934 295,51	1 083 754,94	149 934 295,51	1 083 754,94	148 850 540,57	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	21 363 603,26	0,00	21 363 603,26	0,00	21 363 603,26	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	33 915 420,02	4 074,59	33 915 420,02	4 074,59	33 911 345,43	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	978 419,75	0,00	978 419,75	0,00	978 419,75	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	473 946,33	0,00	473 946,33	0,00	473 946,33	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	288 346,00	0,00	288 346,00	0,00	288 346,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociau	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020 113,58	22 550,00	1 020 113,58	22 550,00	997 563,58	0,00
6459	Remboursements sur charges de Sécurité S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 484,07	0,00	327 484,07	0,00	327 484,07
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	58 039 848,94	354 108,66	58 039 848,94	354 108,66	57 685 740,28	0,00
64731	Versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	142 939,81	0,00	142 939,81	0,00	142 939,81	0,00
	Sous Total compte 6473	0,00	0,00	0,00	0,00	142 939,81	0,00	142 939,81	0,00	142 939,81	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	608 782,93	54 279,40	608 782,93	54 279,40	554 503,53	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	2 229 550,57	149 028,00	2 229 550,57	149 028,00	2 080 522,57	0,00
6479	Remboursements sur autres charges social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 756,40	0,00	111 756,40	0,00	111 756,40
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	2 981 273,31	315 063,80	2 981 273,31	315 063,80	2 666 209,51	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254 680,61	867,86	1 254 680,61	867,86	1 253 812,75	0,00
	Sous Total compte 648	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254 680,61	867,86	1 254 680,61	867,86	1 253 812,75	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	212 210 098,37	1 753 795,26	212 210 098,37	1 753 795,26	210 456 303,11	0,00
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00	0,00	0,00	46 722 067,42	0,00	46 722 067,42	0,00	46 722 067,42	0,00
	Sous Total compte 6512	0,00	0,00	0,00	0,00	46 722 067,42	0,00	46 722 067,42	0,00	46 722 067,42	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	8 981 350,95	0,00	8 981 350,95	0,00	8 981 350,95	0,00
	Sous Total compte 6513	0,00	0,00	0,00	0,00	8 981 350,95	0,00	8 981 350,95	0,00	8 981 350,95	0,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	464 688,00	0,00	464 688,00	0,00	464 688,00	0,00
	Sous Total compte 6518	0,00	0,00	0,00	0,00	464 688,00	0,00	464 688,00	0,00	464 688,00	0,00
	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	56 168 106,37	0,00	56 168 106,37	0,00	56 168 106,37	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	3 140 058,87	0,00	3 140 058,87	0,00	3 140 058,87	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	310 499,97	10 400,00	310 499,97	10 400,00	300 099,97	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	290 298,37	0,00	290 298,37	0,00	290 298,37	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	955 650,39	0,00	955 650,39	0,00	955 650,39	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	99 060,00	0,00	99 060,00	0,00	99 060,00	0,00
653172	Cotisations au fonds de financement de l	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00
	Sous Total compte 65317	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00	1 386,07	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	4 796 953,67	10 400,00	4 796 953,67	10 400,00	4 786 553,67	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	1 186 419,45	0,00	1 186 419,45	0,00	1 186 419,45	0,00
65322	Frais de mission et déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	146 988,66	0,00	146 988,66	0,00	146 988,66	0,00
65325	Frais de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 235,00	0,00	2 235,00	0,00	2 235,00	0,00
	Sous Total compte 6532	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335 643,11	0,00	1 335 643,11	0,00	1 335 643,11	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	6 132 596,78	10 400,00	6 132 596,78	10 400,00	6 122 196,78	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010 682,76	292,67	1 010 682,76	292,67	1 010 390,09	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	275 503,81	0,00	275 503,81	0,00	275 503,81	0,00
	Sous Total compte 654	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286 186,57	292,67	1 286 186,57	292,67	1 285 893,90	0,00
655121	Établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	51 304 008,43	0,00	51 304 008,43	0,00	51 304 008,43	0,00
655122	Établissements privés	0,00	0,00	0,00	0,00	17 855 701,00	0,00	17 855 701,00	0,00	17 855 701,00	0,00
	Sous Total compte 65512	0,00	0,00	0,00	0,00	69 159 709,43	0,00	69 159 709,43	0,00	69 159 709,43	0,00
	Sous Total compte 6551	0,00	0,00	0,00	0,00	69 159 709,43	0,00	69 159 709,43	0,00	69 159 709,43	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	43 365 191,32	0,00	43 365 191,32	0,00	43 365 191,32	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	112 524 900,75	0,00	112 524 900,75	0,00	112 524 900,75	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 423 671,38	0,00	9 423 671,38	0,00	9 423 671,38	0,00
65641	SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	239 640 065,01	0,00	239 640 065,01	0,00	239 640 065,01	0,00
	Sous Total compte 6564	0,00	0,00	0,00	0,00	239 640 065,01	0,00	239 640 065,01	0,00	239 640 065,01	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	11 054 147,42	0,00	11 054 147,42	0,00	11 054 147,42	0,00
	Sous Total compte 656	0,00	0,00	0,00	0,00	260 117 883,81	0,00	260 117 883,81	0,00	260 117 883,81	0,00
65732	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 782 013,93	0,00	1 782 013,93	0,00	1 782 013,93	0,00
65733	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	292 137,24	0,00	292 137,24	0,00	292 137,24	0,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	7 366 706,70	47 517,65	7 366 706,70	47 517,65	7 319 189,05	0,00
	Sous Total compte 65734	0,00	0,00	0,00	0,00	7 366 706,70	47 517,65	7 366 706,70	47 517,65	7 319 189,05	0,00
657358	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	6 540 580,12	0,00	6 540 580,12	0,00	6 540 580,12	0,00
	Sous Total compte 65735	0,00	0,00	0,00	0,00	6 540 580,12	0,00	6 540 580,12	0,00	6 540 580,12	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00	0,00	900,00	0,00
657364	Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	15 900,00	15 000,00	15 900,00	15 000,00	900,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65737	SNCF	0,00	0,00	0,00	0,00	48 127,21	0,00	48 127,21	0,00	48 127,21	0,00
657381	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 144 045,74	0,00	6 144 045,74	0,00	6 144 045,74	0,00
657382	Organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	27 660 663,86	7 641,65	27 660 663,86	7 641,65	27 653 022,21	0,00
	Sous Total compte 65738	0,00	0,00	0,00	0,00	33 804 709,60	7 641,65	33 804 709,60	7 641,65	33 797 067,95	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	49 850 174,80	70 159,30	49 850 174,80	70 159,30	49 780 015,50	0,00
65741	Ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	201 604,78	0,00	201 604,78	0,00	201 604,78	0,00
65742	Entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	2 909 511,98	0,00	2 909 511,98	0,00	2 909 511,98	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	64 089 849,42	37 930,15	64 089 849,42	37 930,15	64 051 919,27	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	67 200 966,18	37 930,15	67 200 966,18	37 930,15	67 163 036,03	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	117 051 140,98	108 089,45	117 051 140,98	108 089,45	116 943 051,53	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	418 964,10	0,00	418 964,10	0,00	418 964,10	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	43 666,98	0,00	43 666,98	0,00	43 666,98	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	462 631,08	0,00	462 631,08	0,00	462 631,08	0,00
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur mar	0,00	0,00	0,00	0,00	658,94	0,00	658,94	0,00	658,94	0,00
65861	Frais de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	778 872,43	1 798,56	778 872,43	1 798,56	777 073,87	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	105 451,16	12 579,37	105 451,16	12 579,37	92 871,79	0,00
	Sous Total compte 6586	0,00	0,00	0,00	0,00	884 323,59	14 377,93	884 323,59	14 377,93	869 945,66	0,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 971 047,00	0,00	2 971 047,00	0,00	2 971 047,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	234 475,35	0,00	234 475,35	0,00	234 475,35	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	3 205 522,35	0,00	3 205 522,35	0,00	3 205 522,35	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	4 553 135,96	14 377,93	4 553 135,96	14 377,93	4 538 758,03	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	557 833 951,22	133 160,05	557 833 951,22	133 160,05	557 700 791,17	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	38 536 349,99	0,00	38 536 349,99	0,00	38 536 349,99	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	5 344 236,24	5 196 007,56	5 344 236,24	5 196 007,56	148 228,68	0,00
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	43 880 586,23	5 196 007,56	43 880 586,23	5 196 007,56	38 684 578,67	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôt	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208 811,85	0,00	1 208 811,85	0,00	1 208 811,85	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 402 341,63	0,00	1 402 341,63	0,00	1 402 341,63	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	46 491 739,71	5 196 007,56	46 491 739,71	5 196 007,56	41 295 732,15	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 914 144,30	0,00	1 914 144,30	0,00	1 914 144,30	0,00
	Sous Total compte 668	0,00	0,00	0,00	0,00	1 914 144,30	0,00	1 914 144,30	0,00	1 914 144,30	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	48 405 884,01	5 196 007,56	48 405 884,01	5 196 007,56	43 209 876,45	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	38 954,54	0,00	38 954,54	0,00	38 954,54	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	5 499 938,44	0,00	5 499 938,44	0,00	5 499 938,44	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00	20 600,00	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	5 559 492,98	0,00	5 559 492,98	0,00	5 559 492,98	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	411 468 203,16	0,00	411 468 203,16	0,00	411 468 203,16	0,00
6815	Dotations aux provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	3 372 202,00	0,00	3 372 202,00	0,00	3 372 202,00	0,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c	0,00	0,00	0,00	0,00	434 410,25	0,00	434 410,25	0,00	434 410,25	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	415 274 815,41	0,00	415 274 815,41	0,00	415 274 815,41	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	415 274 815,41	0,00	415 274 815,41	0,00	415 274 815,41	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 136 495,12	7 907 445,65	1 530 136 495,12	7 907 445,65	1 523 733 614,30	1 504 564,83

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 412,69	0,00	227 412,69	0,00	227 412,69
	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 412,69	0,00	227 412,69	0,00	227 412,69
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 142,13	0,00	216 142,13	0,00	216 142,13
	Sous Total compte 7038	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 142,13	0,00	216 142,13	0,00	216 142,13
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	443 554,82	0,00	443 554,82	0,00	443 554,82
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	12 781,00	404 338,91	12 781,00	404 338,91	0,00	391 557,91
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	13 821,25	1 272 995,69	13 821,25	1 272 995,69	0,00	1 259 174,44
	Sous Total compte 70688	0,00	0,00	0,00	0,00	13 821,25	1 272 995,69	13 821,25	1 272 995,69	0,00	1 259 174,44
	Sous Total compte 7068	0,00	0,00	0,00	0,00	13 821,25	1 272 995,69	13 821,25	1 272 995,69	0,00	1 259 174,44
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	26 602,25	1 677 334,60	26 602,25	1 677 334,60	0,00	1 650 732,35
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 284,79	0,00	347 284,79	0,00	347 284,79
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 284,79	0,00	347 284,79	0,00	347 284,79
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	0,00	0,00	0,00	0,00	3 677,02	85 322,36	3 677,02	85 322,36	0,00	81 645,34
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	3 677,02	432 607,15	3 677,02	432 607,15	0,00	428 930,13
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	30 279,27	2 553 496,57	30 279,27	2 553 496,57	0,00	2 523 217,30
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 270 704,00	0,00	46 270 704,00	0,00	46 270 704,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 789,00	0,00	18 789,00	0,00	18 789,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 289 493,00	0,00	46 289 493,00	0,00	46 289 493,00
731421	TICPE - LRL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 998 971,52	0,00	189 998 971,52	0,00	189 998 971,52
731422	TICPE - Grenelle (2ème part)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 469 640,00	0,00	30 469 640,00	0,00	30 469 640,00
731428	TICPE - Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 919 266,84	0,00	15 919 266,84	0,00	15 919 266,84

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73153	Sous Total compte 73142	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 387 878,36	0,00	236 387 878,36	0,00	236 387 878,36
	Sous Total compte 7314	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 387 878,36	0,00	236 387 878,36	0,00	236 387 878,36
	Taxe sur les certificats d'immatriculati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 740 963,00	0,00	117 740 963,00	0,00	117 740 963,00
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 740 963,00	0,00	117 740 963,00	0,00	117 740 963,00
731771	Fraction TICPE - Réforme de l'apprentiss	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00	0,00	8 398 923,00
731774	TICPE FPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00	0,00	47 849 403,00
7318	Sous Total compte 73177	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00
	Sous Total compte 7317	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00	0,00	56 248 326,00
	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	2 657,00	2 657,00	2 657,00	2 657,00	0,00	0,00
73214	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	2 657,00	456 669 317,36	2 657,00	456 669 317,36	0,00	456 666 660,36
	Attribution de compensation CVAE - Dépar	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64	0,00	27 794 598,64
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	412 069 462,00	0,00	412 069 462,00	0,00	412 069 462,00
7353	Fraction compensatoire de la DGF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21	0,00	287 057 649,21
739214	Sous Total compte 735	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	699 127 111,21	0,00	699 127 111,21	0,00	699 127 111,21
	Attribution de compensation CVAE - Dépar	0,00	0,00	0,00	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00
	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	7 602 953,55	0,00	7 602 953,55	0,00	7 602 953,55	0,00
	Sous Total compte 73921	0,00	0,00	0,00	0,00	23 317 149,95	0,00	23 317 149,95	0,00	23 317 149,95	0,00
7392222	Fonds de solidarité régionale entre les	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00
7392222	Sous Total compte 739222	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73922	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00	1 147 548,00	0,00
73928	Autres prélèvements pour reversements de	0,00	0,00	0,00	0,00	3 591 396,00	3 591 396,00	3 591 396,00	3 591 396,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 7392	0,00	0,00	0,00	0,00	28 056 093,95	3 591 396,00	28 056 093,95	3 591 396,00	24 464 697,95	0,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	0,00	0,00	3 591 396,00	0,00	3 591 396,00	0,00	3 591 396,00	0,00
	Sous Total compte 7395	0,00	0,00	0,00	0,00	3 591 396,00	0,00	3 591 396,00	0,00	3 591 396,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	31 647 489,95	3 591 396,00	31 647 489,95	3 591 396,00	28 056 093,95	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	31 650 146,95	1 187 182 423,21	31 650 146,95	1 187 182 423,21	0,00	1 155 532 276,26
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 955,42	0,00	45 955,42	0,00	45 955,42
7454	Prélèvement sur recettes - Réforme de l'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00	0,00	5 703 617,00
7458	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 230 380,00	0,00	4 230 380,00	0,00	4 230 380,00
	Sous Total compte 745	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 933 997,00	0,00	9 933 997,00	0,00	9 933 997,00
74631	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00
	Sous Total compte 7463	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00
	Sous Total compte 746	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00	0,00	39 107 301,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	53 269 008,03	1,00	53 269 008,03	0,00	53 269 007,03
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	53 269 008,03	1,00	53 269 008,03	0,00	53 269 007,03
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	330,00	75 834,56	330,00	75 834,56	0,00	75 504,56
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 386 931,48	0,00	1 386 931,48	0,00	1 386 931,48
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,00	1 158 888,33	1 245,00	1 158 888,33	0,00	1 157 643,33
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	1 245,00	1 158 888,33	1 245,00	1 158 888,33	0,00	1 157 643,33
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370 851,44	0,00	1 370 851,44	0,00	1 370 851,44
	Sous Total compte 7475	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 370 851,44	0,00	1 370 851,44	0,00	1 370 851,44

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74771	Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 921 423,31	0,00	14 921 423,31	0,00	14 921 423,31
74772	FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 721 680,46	0,00	9 721 680,46	0,00	9 721 680,46
74778	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 544 598,98	0,00	5 544 598,98	0,00	5 544 598,98
	Sous Total compte 7477	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 187 702,75	0,00	30 187 702,75	0,00	30 187 702,75
747818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	492,10	45 805,93	492,10	45 805,93	0,00	45 313,83
	Sous Total compte 74781	0,00	0,00	0,00	0,00	492,10	45 805,93	492,10	45 805,93	0,00	45 313,83
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 678 087,84	0,00	1 678 087,84	0,00	1 678 087,84
	Sous Total compte 74788	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 678 087,84	0,00	1 678 087,84	0,00	1 678 087,84
	Sous Total compte 7478	0,00	0,00	0,00	0,00	492,10	1 723 893,77	492,10	1 723 893,77	0,00	1 723 401,67
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	2 068,10	89 173 110,36	2 068,10	89 173 110,36	0,00	89 171 042,26
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 020 924,00	0,00	24 020 924,00	0,00	24 020 924,00
	Sous Total compte 74831	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 020 924,00	0,00	24 020 924,00	0,00	24 020 924,00
74835	Dotation pour transfert de compensations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00	0,00	977 507,00
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 998 431,00	0,00	24 998 431,00	0,00	24 998 431,00
74881	Participation des familles au titre de I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 940 893,44	0,00	9 940 893,44	0,00	9 940 893,44
	Sous Total compte 7488	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 940 893,44	0,00	9 940 893,44	0,00	9 940 893,44
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 939 324,44	0,00	34 939 324,44	0,00	34 939 324,44
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	2 068,10	173 199 688,22	2 068,10	173 199 688,22	0,00	173 197 620,12
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	1,20	820 317,61	1,20	820 317,61	0,00	820 316,41
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00	3 184 426,17	1 050,00	3 184 426,17	0,00	3 183 376,17
7584	Recouvrement sur créances admises en non	0,00	0,00	0,00	0,00	95,05	4 104,75	95,05	4 104,75	0,00	4 009,70
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	44 568,47	3 450 774,93	44 568,47	3 450 774,93	0,00	3 406 206,46

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	44 568,47	3 450 774,93	44 568,47	3 450 774,93	0,00	3 406 206,46
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	44 663,52	3 454 879,68	44 663,52	3 454 879,68	0,00	3 410 216,16
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	45 714,72	7 459 623,46	45 714,72	7 459 623,46	0,00	7 413 908,74
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 364 217,67	0,00	3 364 217,67	0,00	3 364 217,67
7621	Produits des autres immobilisations fina	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 787,20	0,00	16 787,20	0,00	16 787,20
7622	Produits des autres immobilisations fina	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,25	2 002,23	2 394,25	2 002,23	392,02	0,00
	Sous Total compte 762	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,25	18 789,43	2 394,25	18 789,43	0,00	16 395,18
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 065 685,76	0,00	2 065 685,76	0,00	2 065 685,76
	Sous Total compte 768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 065 685,76	0,00	2 065 685,76	0,00	2 065 685,76
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	2 394,25	5 448 692,86	2 394,25	5 448 692,86	0,00	5 446 298,61
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 208,50	0,00	1 208,50	0,00	1 208,50
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	1 310 420,00	10,00	1 310 420,00	0,00	1 310 410,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 210 128,44	0,00	4 210 128,44	0,00	4 210 128,44
77681	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69
	Sous Total compte 7768	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69	0,00	186 404 342,69
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 614 471,13	0,00	190 614 471,13	0,00	190 614 471,13
777	Recettes et quote-part des subventions d	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 768 195,35	0,00	112 768 195,35	0,00	112 768 195,35
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	304 694 294,98	10,00	304 694 294,98	0,00	304 694 284,98
7815	Reprises sur provisions pour risques et	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 280,65	0,00	394 280,65	0,00	394 280,65
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859 196,42	0,00	859 196,42	0,00	859 196,42
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07	0,00	1 253 477,07
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	31 730 613,29	1 681 791 696,37	31 730 613,29	1 681 791 696,37	28 056 485,97	1 678 117 569,05
	Total général	9 757 286 598,26	9 757 286 598,26	9 249 844 336,71	9 086 831 395,53	2 560 603 226,05	2 723 616 167,23	21 567 734 161,02	21 567 734 161,02	11 735 839 328,05	11 735 839 328,05

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		98 633 689,60	56 606 697,28	0,00	157 576 655,76	14 992 516,96	961 809,56	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 343,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 451 062,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 538 011,46	0,00	0,00	2 819 667,83	42 627,45	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	231 863,70	50 076 100,96	0,00	45 014 630,16	10 743 117,35	961 809,56	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 093 321,69	0,00	0,00	11 469 877,06	224 219,30	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 288 562,12	0,00	0,00	97 577 936,33	3 982 552,86	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	6 530 596,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	694 544,38	0,00	0,00	0,00
RECETTES		388 289 826,08	56 606 697,28	0,00	48 261 605,69	60 200,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	189 641 796,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 191 999,32	54 849 272,73	0,00	47 774 757,62	56 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	189 322 242,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	16 235,93	15 338,78	0,00	284 304,88	4 200,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	120 043,19	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	1 742 085,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	117 552,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	82 500,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		50 454 318,03	63 957 371,47	33 489 884,63	124 425 419,07		601 098 362,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		28 343,20
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		88 451 062,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	155 237,18	0,00	0,00	454 468,03		8 010 011,95
204	Subventions d'équipement versées	48 465 846,92	45 187 971,47	33 189 884,63	123 528 780,45		357 400 005,20
21	Immobilisations corporelles	1 631 704,03	0,00	0,00	442 170,59		15 861 292,67
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	27 066,02	0,00	0,00	0,00		104 876 117,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	17 655 000,00	0,00	0,00		24 185 596,32
27	Autres immobilisations financières	174 463,88	1 114 400,00	300 000,00	0,00		1 591 388,88
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		694 544,38
RECETTES		1 053 752,70	14 855 713,36	14 034,11	13 531 365,59		522 673 194,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		189 641 796,38
13	Subventions d'investissement	620 564,00	0,00	0,00	0,00		112 492 593,67
16	Emprunts et dettes assimilées	174 463,88	0,00	0,00	0,00		189 496 705,88
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	258 724,82	2 305 087,77	14 034,11	13 531 365,59		16 429 291,88
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		120 043,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	11 972 671,65	0,00	0,00		13 714 757,42
27	Autres immobilisations financières	0,00	577 953,94	0,00	0,00		695 506,39
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		82 500,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		162 086 113,90	9 729 784,40	0,00	419 442 014,94	28 511 055,25	491 000,76	0,00
011	Charges à caractère général	20 387 924,84	0,00	0,00	83 218 517,49	794 786,35	71 376,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	79 565 236,26	0,00	0,00	135 834 377,33	9 039,24	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	4 738 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 488 374,44	9 729 784,40	0,00	200 376 659,59	27 707 229,66	419 624,76	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	869 945,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	43 209 876,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	19 200,00	0,00	0,00	12 460,53	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 806 612,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 253 892 089,76	9 729 784,40	0,00	68 979 499,38	1 021 244,12	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	1 268 809,45	0,00	0,00	235 755,38	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	360 889,77	0,00	0,00	163 519,00	284 182,49	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	699 127 111,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	456 666 660,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	91 639 559,31	9 672 942,31	0,00	64 831 454,67	713 649,02	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 446 100,35	56 842,09	0,00	2 562 570,33	23 412,61	0,00	0,00
76	Produits financiers	2 065 293,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	64 188,50	0,00	0,00	1 186 200,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	0 Services généraux (hors Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	1 253 477,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	5 966 736,61	50 500 989,95	11 453 907,85	446 619 362,99		1 134 800 966,65
011	Charges à caractère général	0,00	1 796 330,72	10 339 083,23	1 482 195,49	168 489 771,34		286 579 985,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		215 408 652,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	23 317 149,95		28 056 093,95
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 170 405,89	40 158 433,51	9 971 712,36	254 808 620,90		556 830 845,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		869 945,66
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		43 209 876,45
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	3 473,21	0,00	3 820,80		38 954,54
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 806 612,25
RECETTES		0,00	536 980,99	3 437 989,58	115 673,71	38 525 813,44		1 376 239 075,38
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 504 564,83
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	222 063,18	0,00	0,00	1 492 562,86		2 523 217,30
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	27 794 598,64		726 921 709,85
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		456 666 660,36
74	Dotations et participations	0,00	281 679,37	2 030 897,50	98 433,00	3 929 004,94		173 197 620,12
75	Autres produits de gestion courante	0,00	33 238,44	128 322,05	7 675,87	3 155 747,00		7 413 908,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	1 228 770,03	9 564,84	2 142 670,00		5 446 298,61
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	50 000,00	0,00	11 230,00		1 311 618,50
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 253 477,07

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 268 149 514,71	998 062 898,00	0,00	270 086 616,71
RECETTES	1 268 149 514,71	1 033 243 805,57	0,00	234 905 709,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 716 141 000,48	1 551 789 708,25	0,00	164 351 292,23
RECETTES	1 716 141 000,48	1 679 621 741,86	0,00	36 519 258,62

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET BA Services Aménagement Num./ N°SIRET :				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	346 488,00	153 615,71	0,00	192 872,29
RECETTES	346 488,00	308 058,00	0,00	38 430,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 006 488,00	810 087,00	0,00	196 401,00
RECETTES	1 006 488,00	720 956,94	0,00	285 531,06

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 268 496 002,71	998 216 513,71	0,00	270 279 489,00
RECETTES	1 268 496 002,71	1 033 551 863,57	0,00	234 944 139,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 717 147 488,48	1 552 599 795,25	0,00	164 547 693,23
RECETTES	1 717 147 488,48	1 680 342 698,80	0,00	36 804 789,68

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 268 496 002,71	998 216 513,71	0,00	270 279 489,00
RECETTES	1 268 496 002,71	1 033 551 863,57	0,00	234 944 139,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 717 147 488,48	1 552 599 795,25	0,00	164 547 693,23
RECETTES	1 717 147 488,48	1 680 342 698,80	0,00	36 804 789,68
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 985 643 491,19	2 550 816 308,96	0,00	434 827 182,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 985 643 491,19	2 713 894 562,37	0,00	271 748 928,82

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
(LT-CE-2023)	28/03/2023	40 000 000,00	43 000 000,00	106 248,28	83 000 000,00	0,00
(LT-SG-2023-1)	03/04/2023	30 000 000,00	0,00	2 984,45	5 000 000,00	0,00
(LT-AFL-2023)	20/06/2023	20 000 000,00	37 000 000,00	91 258,85	52 000 000,00	0,00
(LT-SG-2023-2)	20/06/2023	20 000 000,00	12 500 000,00	10 332,29	12 500 000,00	0,00
(LT-CE-2024-01)	27/03/2024	0,00	250 000 000,00	882 503,71	220 000 000,00	30 000 000,00
(LT-SG-2024-02)	03/04/2024	0,00	76 000 000,00	87 466,86	76 000 000,00	0,00
(LT-SG-2024-03)	01/07/2024	0,00	6 000 000,00	3 897,83	6 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
(2702) CACIB	16/12/2005	4 761 904,76	4 000 000,00	24 119,58	5 000 000,00	3 000 000,00
5194 Billets de trésorerie						
(NEUCP)	24/04/2020	150 000 000,00	588 000 000,00	1 402 341,64	548 000 000,00	40 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		264 761 904,76	1 016 500 000,00	2 611 153,49	1 007 500 000,00	73 000 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					392 000 000,00									
(01-20-40) FR0014000SL3	HSBC	20/11/2020	2020-12-03	03/12/2040	25 000 000,00	F	FIXE	0,300	0,301		X	F	N	A-1
(02-20-45) FR0014000SM1	HSBC	20/11/2020	2020-12-03	03/12/2045	25 000 000,00	F	FIXE	0,397	0,397		X	F	N	A-1
(03-20-35) FR0014000SN9	CA Corporate Investment Bank	20/11/2020	2020-12-07	07/12/2035	15 000 000,00	F	FIXE	0,270	0,270		X	F	N	A-1
(04-20-25) FR0014000SZ3	BRED	20/11/2020	2020-12-08	08/12/2025	10 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
(05-20-27) FR0014000SY6	BRED	20/11/2020	2020-12-08	26/01/2027	10 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
(06-20-24) FR0014000SE8	NATIXIS	19/12/2020	2020-12-09	09/12/2024	10 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1
(07-21-41) FR0014003CN7	CA Corporate Investment Bank	06/05/2021	2021-05-06	06/05/2041	30 000 000,00	F	FIXE	0,799	0,811		X	F	N	A-1
(08-21-26) FR0014003CK3	La Banque Postale	07/05/2021	2021-05-07	07/05/2026	15 000 000,00	F	FIXE	0,000	0,025		X	F	N	A-1
(09-21-37) FR0014003D53	Aurel BGC - GFI EU	12/05/2021	2021-05-12	12/05/2037	25 000 000,00	F	FIXE	0,841	0,854		X	F	N	A-1
(10-21-38) FR0014003LY5	HSBC	20/05/2021	2021-05-20	20/05/2038	25 000 000,00	F	FIXE	0,895	0,910		X	F	N	A-1
(11-21-39) FR0014003LZ2	HSBC	20/05/2021	2021-05-20	20/05/2039	25 000 000,00	F	FIXE	0,945	0,960		X	F	N	A-1
(12-21-27) FR0014003LH0	HSBC	21/05/2021	2021-05-21	21/05/2027	10 000 000,00	F	FIXE	0,160	0,193		X	F	N	A-1
(13-21-29) FR00140065Q0	Aurel BGC - GFI EU	18/10/2021	2021-11-02	02/11/2029	20 000 000,00	F	FIXE	0,290	0,309		X	F	N	A-1
(14-22-36) FR001400B5B9	CA Corporate Investment Bank	23/06/2022	2022-06-23	23/06/2036	30 000 000,00	F	FIXE	2,760	2,764		X	F	N	A-1
(15-22-31) FR001400B5H6	CA Corporate Investment Bank	23/06/2022	2022-06-23	23/06/2031	7 000 000,00	F	FIXE	2,450	2,449		X	F	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(16-22-42) FR001400B5F0	La Banque Postale	24/06/2022	2022-06-24	24/06/2042	30 000 000,00	F	FIXE	2,836	2,835		X	F	N	A-1
(17-22-39) FR001400BCL0	Aurel BGC - GFI EU	06/07/2022	2022-07-06	06/07/2039	15 000 000,00	F	FIXE	2,755	2,754		X	F	N	A-1
(18-22-30) FR001400D864	La Banque Postale	17/10/2022	2022-10-18	18/10/2030	20 000 000,00	F	FIXE	2,848	2,846		X	F	N	A-1
(19-22-34) FR001400D872	La Banque Postale	17/10/2022	2022-10-18	18/10/2034	25 000 000,00	F	FIXE	3,208	3,206		X	F	N	A-1
(20-23-28) FR001400J226	BRED	27/06/2023	2023-07-05	05/07/2028	10 000 000,00	F	FIXE	3,444	3,477		X	F	N	A-1
(21-24-28) FR01400U7O5	Aurel BGC - GFI EU	19/11/2024	2024-11-21	21/11/2028	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,550	3,078		X	F	N	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 661 595 080,01									
1641 Emprunts en euros (total)					1 645 595 080,01									
(162) 200606073S	Crédit Foncier	29/06/2006	2006-07-27	01/12/2007	4 000 000,00	F	FIXE	4,175	4,105		A	C	N	A-1
(163) MIN 283 526	La Banque Postale	11/09/2006	2006-09-13	01/02/2007	4 634 698,00	V	EURIBOR01M	0,000	1,211		A	C	O	A-1
(165) 200606073S	Crédit Foncier	01/08/2007	2007-08-01	01/12/2008	26 000 000,00	F	FIXE	4,263	4,191		A	C	N	A-1
(166) 200606073S-778085692	Crédit Foncier	01/12/2008	2008-12-01	01/12/2009	10 000 000,00	F	FIXE	4,330	4,393		A	C	N	A-1
(167) C 704 800	Crédit Foncier	01/12/2008	2008-12-01	01/03/2009	20 000 000,00	F	FIXE	4,700	4,725		T	P	N	A-1
(168) C704802	Crédit Foncier	29/06/2006	2009-06-30	01/08/2009	20 000 000,00	V	TAG03M	0,020	0,930		T	C	O	A-1
(169) C704803	Crédit Foncier	29/06/2006	2009-07-17	01/05/2010	20 000 000,00	V	TAG03M	0,020	0,948		T	C	O	A-1
(170) 434843/CO 2146	Caisse Régionale du Crédit Agricole	29/12/2009	2009-12-30	30/03/2010	10 000 000,00	F	FIXE	3,650	3,755		T	C	N	A-1
(171) MIN505636	Caisse Française de Financement Local	17/03/2010	2010-03-22	01/05/2010	20 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,410	0,640		T	C	O	A-1
(172) 1183483	Caisse Dépôts Consignations	22/07/2010	2010-09-01	01/03/2011	10 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,630	0,663		T	C	O	A-1
(173) 1185420	Caisse Dépôts Consignations	31/01/2011	2011-01-31	01/04/2011	24 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,655	0,730		T	C	O	A-1
(174) 9947C	Crédit Coopératif	10/07/2012	2012-07-10	01/11/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,256	2,342		T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(175) 1229253	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-01-01	01/03/2014	960 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,512		T	P	O	A-1
(176) 1229252	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-01-01	01/03/2014	100 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,504		T	P	O	A-1
(177) 1229251	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	104 225,00	V	LIVRETA	2,850	1,976		T	P	O	A-1
(178) 1229255	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	80 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,678		T	P	O	A-1
(179) 1229245	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-01	01/03/2014	100 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,678		T	P	O	A-1
(180) 1229247	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	511 980,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(181) 1229248	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	189 586,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(182) 1229250	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	113 353,00	V	LIVRETA	2,850	1,520		T	P	O	A-1
(183) 1229257	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-02-01	01/03/2014	1 150 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,301		T	P	O	A-1
(184) 1229259	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2013-11-29	01/03/2014	1 509 800,00	V	LIVRETA	2,850	1,447		T	P	O	A-1
(185) 5024413	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-02-21	01/06/2015	3 976 000,00	V	LIVRETA	2,850	1,872		T	P	O	A-1
(186) 5024505	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-02-21	01/06/2015	607 549,00	V	LIVRETA	2,850	1,872		T	P	O	A-1
(187) 5024505	Caisse Dépôts Consignations	29/10/2012	2014-06-02	01/03/2015	1 500 000,00	V	LIVRETA	3,250	1,728		T	P	O	A-1
(188) 1229241	Caisse Dépôts Consignations	20/10/2012	2014-06-02	01/03/2015	1 000 000,00	V	LIVRETA	3,250	1,711		T	P	N	A-1
(189) 9119848	Caisse d'Epargne Bourg F-C	11/12/2012	2013-03-25	26/06/2013	875 000,00	F	FIXE	3,740	3,790		T	C	N	A-1
(190) 1235471	Caisse Dépôts Consignations	30/04/2013	2013-04-30	01/01/2014	2 500 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P	N	A-1
(191) MON50569	Caisse Française de Financement Local	18/11/2015	2015-12-07	01/01/2017	6 000 000,00	V	EURIBOR12M	0,520	0,549		A	C	O	A-1
(2010-01) 201001-AN96628	Caisse d'Epargne Bourg F-C	12/05/2010	2010-05-18	25/05/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,400	0,417		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2010-02) MIN505688	Caisse Française de Financement Local	11/05/2010	2010-05-19	01/06/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,530	1,209		A	C	O	A-1
(2010-03) MIS283504	Crédit Coopératif	13/10/2010	2010-11-24	01/12/2011	14 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,400	1,340		A	C	O	A-1
(2010-04) CO2355 434613	CA Corporate Investment Bank	21/10/2010	2010-10-29	29/10/2011	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,637	1,369		A	C	O	A-1
(2010-06) 5668C	Crédit Coopératif	23/12/2010	2010-12-29	01/01/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,899	0,821		A	C	O	A-1
(2011-01) 434753	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,942	1,463		A	C	O	A-1
(2011-02) CO2596 434603	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,102	1,533		A	C	O	A-1
(2011-03) 434623 -CO2597	CA Corporate Investment Bank	20/05/2011	2011-07-01	01/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR01M	1,282	1,622		A	C	O	A-1
(2011-04) LT11915A	CA Corporate Investment Bank	01/06/2011	2011-07-13	15/07/2012	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,955	0,911		A	C	O	A-1
(2011-05) MIS 283502/C710171	Crédit Coopératif	02/05/2011	2011-06-10	01/07/2012	15 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,922	1,267		A	C	O	A-1
(2011-07) 0421 3470465	ARKEA Banque Entreprises	06/05/2011	2011-10-13	30/01/2012	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,900	0,949		T	C	O	A-1
(2011-08) MON283501/C710166	Crédit Coopératif	05/12/2011	2011-12-15	01/04/2012	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,419	2,263		T	C	O	A-1
(2012-01) 1208443	Caisse Dépôts Consignations	05/12/2011	2012-02-29	01/08/2012	8 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,447	1,953		T	C	O	A-1
(2012-02) 201490 02	Caisse Fédérale Crédit Mutuel	16/12/2011	2012-04-30	31/07/2012	20 000 000,00	F	FIXE	4,460	4,611		T	P	O	A-1
(2012-03) 1212299	Caisse Dépôts Consignations	05/01/2012	2012-02-29	01/08/2012	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,384	1,949		T	C	O	A-1
(2012-05) 90 24478	Caisse d'Epargne Bourg F-C	02/05/2012	2012-07-25	25/07/2013	5 000 000,00	F	FIXE	4,640	4,672		A	C	O	A-1
(2014-01) 84269-275564	Banque européenne d'investissement	11/12/2014	2014-12-29	29/12/2015	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,480	1,422		A	C	O	A-1
(2015-01) 84269-311800	Banque européenne d'investissement	20/11/2015	2015-12-18	18/12/2016	17 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,328	1,407		A	C	O	A-1
(2016-01) 57313	Caisse Dépôts Consignations	30/11/2016	2016-12-28	01/01/2018	48 600 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2017-02) 1013055DW	Deutsche Pfandbrief Bank	02/08/2017	2017-09-29	30/12/2017	12 666 666,67	V	EURIBOR03M	0,550	1,212		T	C	O	A-1
(2017-04) 84270-420433	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2017-12-22	22/12/2018	60 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,270	1,690		A	C	O	A-1
(2018-01) 84269-472062	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2018-12-20	20/06/2019	50 000 000,00	F	FIXE	1,353	1,358		S	C	O	A-1
(2018-02) 84270-472027	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2018-12-20	20/06/2019	20 000 000,00	F	FIXE	1,360	1,365		S	C	O	A-1
(2019-01) 84269-510852	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2019-11-18	18/05/2020	18 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,280	0,408		S	C	O	A-1
(2019-02) 84270-540853	Banque européenne d'investissement	05/03/2015	2019-11-20	22/02/2020	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,280	2,046		S	C	O	A-1
(2019-03) 91053-514527	Banque européenne d'investissement	05/12/2019	2019-12-23	23/03/2020	52 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,290	0,000		T	C	O	A-1
(2019-04) MON530965-532431	Caisse Française de Financement Local	16/12/2019	2019-12-27	01/04/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,560	0,568		T	P	O	A-1
(2019-05) MON530966-532432	Caisse Française de Financement Local	16/12/2019	2019-12-30	01/07/2020	10 000 000,00	F	FIXE	0,560	0,561		S	P	N	A-1
(2020-01) 91053-547151	Banque européenne d'investissement	05/12/2019	2020-11-23	23/02/2021	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,368	0,000		T	C	O	A-1
(2020-02) 2686/001	Société Générale	02/12/2020	2020-12-29	27/03/2022	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,290	2,486		T	C	O	A-1
(2020-03) 033209G/12135	CE Crédit Foncier	08/12/2020	2020-12-29	25/04/2021	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,200	1,553		T	P	O	A-1
(2020-04) 91053-550435	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	31 045 000,00	V	EURIBOR03M	0,327	0,000		T	C	O	A-1
(2020-05) 92949-550436	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	23 955 000,00	V	EURIBOR03M	0,327	0,326		T	C	O	A-1
(2020-06) 92949-550434	Banque européenne d'investissement	08/12/2020	2020-12-22	22/03/2021	20 000 000,00	F	FIXE	0,244	0,244		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2021-01) 93346-590077	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2021-12-23	23/03/2022	25 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,150	2,903		T	C	N	A-1
(2021-02) 1994/0062799	Agence France Locale	06/12/2021	2021-12-16	20/03/2022	30 000 000,00	F	FIXE	0,450	0,457		T	C	O	A-1
(2021-03) 2964	Société Générale	17/12/2021	2022-03-31	30/06/2022	50 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,150	2,570		T	C	N	A-1
(2022-01) 5458198	Caisse Dépôts Consignations	17/12/2021	2022-12-05	01/04/2023	12 000 000,00	F	FIXE	0,910	0,915		T	P	O	A-1
(2022-02) 92949-616104	Banque européenne d'investissement	30/10/2020	2022-07-27	27/01/2023	54 045 000,00	F	FIXE	2,364	2,377		S	C	O	A-1
(2022-03) MON544259EUR	Caisse Française de Financement Local	16/11/2022	2022-11-30	01/03/2023	10 000 000,00	F	FIXE	3,240	3,288		T	C	O	A-1
(2022-04) MON544260EUR	Caisse Française de Financement Local	16/11/2022	2022-11-30	01/06/2023	10 000 000,00	F	FIXE	3,250	3,284		S	C	O	A-1
(2022-05) 102780016000034345902	Caisse Fédérale Crédit Mutuel	30/11/2022	2022-12-19	31/03/2023	8 000 000,00	F	FIXE	3,000	3,050		T	C	O	A-1
(2022-06) 2425-2431	Agence France Locale	25/11/2022	2023-03-20	20/06/2023	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,370	3,060		T	C	O	A-1
(2022-07) F7322530 / 5323589	Caisse d'Epargne Bourg F-C	25/11/2022	2023-05-05	25/08/2023	30 000 000,00	F	FIXE	3,100	3,142		T	C	O	A-1
(2023-01) 5498584	Caisse Dépôts Consignations	29/08/2022	2023-08-04	01/12/2023	12 000 000,00	F	FIXE	2,470	2,479		T	P	O	A-1
(2023-02) 5498592	Caisse Dépôts Consignations	29/08/2022	2023-08-04	01/12/2023	11 000 000,00	F	FIXE	2,470	2,479		T	P	O	A-1
(2023-03) 5542438	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	8 643 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,587		T	C	O	A-1
(2023-04) 5542534	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	7 000 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,587		T	C	O	A-1
(2023-05) 5542486	Caisse Dépôts Consignations	18/10/2023	2024-04-18	01/09/2024	14 679 242,00	V	LIVRETA	3,400	2,562		T	C	O	A-1
(2023-06) 93346-674832	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2023-12-21	21/03/2024	20 000 000,00	F	FIXE	3,057	3,092		T	C	N	A-1
(2023-07) 93346-674833	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2023-12-21	21/03/2024	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,275	2,777		T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2023-08) 3230-3255	Agence France Locale	19/12/2023	2023-12-28	20/08/2024	40 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,830	3,381		T	C	N	A-1
(2023-09) MIN548816EUR	Caisse Française de Financement Local	28/12/2023	2024-06-28	01/10/2024	20 000 000,00	F	FIXE	3,420	3,522		T	C	O	A-1
(2024-01) MIN548386EUR	La Banque Postale	18/07/2024	2024-12-27	01/04/2025	15 000 000,00	V	EURIBOR03M	4,515	3,584		T	C	O	A-1
(2024-02) MIN548387EUR	La Banque Postale	18/07/2024	2024-12-05	01/07/2025	25 000 000,00	F	FIXE	0,000	3,642		T	C	O	A-1
(2024-03) 181143C	Crédit Coopératif	18/07/2024	2024-10-22	05/02/2025	10 000 000,00	F	FIXE	3,500	3,552		T	P	O	A-1
(2024-04) 93346-717971	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2024-12-18	18/03/2025	25 000 000,00	F	FIXE	2,879	2,911		T	C	N	A-1
(2024-05) 93346-717972	Banque européenne d'investissement	30/11/2021	2024-12-18	18/03/2025	30 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,196	2,938		T	C	N	A-1
(2024-06M) 4072-4076	Agence France Locale	10/12/2024	2024-12-27	21/09/2025	5 000 000,00	V	EURIBOR03M	3,293	3,087		X	F	O	A-1
(2703) MON505661	Caisse Française de Financement Local	18/12/2007	2007-12-27	01/04/2008	20 000 000,00	F	FIXE	4,640	4,720		T	C	O	A-1
(29-04) 1155046	Caisse Dépôts Consignations	08/06/2007	2009-12-11	01/03/2010	70 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,000	0,186		T	C	O	A-1
(2901) CO1943- 434583	CA Corporate Investment Bank	12/05/2009	2009-05-14	14/08/2009	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,500	0,915		A	C	O	A-1
(2902) 6380 812	BNP Paribas	20/07/2009	2009-07-31	31/07/2010	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,572	0,947		A	C	O	A-1
(2903) MIN505686	Caisse Française de Financement Local	06/10/2009	2009-10-13	01/11/2010	10 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,624	0,511		A	C	O	A-1
(2905) 18676 (ex18155)	Société Générale	23/12/2009	2009-12-30	30/12/2010	35 000 000,00	V	EURIBOR01M	0,380	0,466		A	C	O	A-1
(9801) MON 505660	Caisse Française de Financement Local	12/08/1998	1998-10-01	01/02/1999	3 048 980,34	F	FIXE	5,490	5,603		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					16 000 000,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
(2702) 434593 CO1551	CA Corporate Investment Bank	27/12/2007	2011-12-28	27/12/2027	16 000 000,00	V	TAG03M	0,030	0,180		X	F	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 053 595 080,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		382 000 000,00					10 000 000,00	5 178 250,00	0,00	2 279 213,95
(01-20-40) FR0014000SL3	N	0,00	A-1	25 000 000,00	15,93	F	FIXE	0,300	0,00	75 000,00	0,00	5 958,90
(02-20-45) FR0014000SM1	N	0,00	A-1	25 000 000,00	20,93	F	FIXE	0,397	0,00	99 250,00	0,00	7 885,62
(03-20-35) FR0014000SN9	N	0,00	A-1	15 000 000,00	10,94	F	FIXE	0,270	0,00	40 500,00	0,00	2 773,97
(04-20-25) FR0014000SZ3	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,94	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(05-20-27) FR0014000SY6	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,07	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(06-20-24) FR0014000SE8	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	0,000	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00
(07-21-41) FR0014003CN7	N	0,00	A-1	30 000 000,00	16,35	F	FIXE	0,799	0,00	239 700,00	0,00	157 610,96
(08-21-26) FR0014003CK3	N	0,00	A-1	15 000 000,00	1,35	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
(09-21-37) FR0014003D53	N	0,00	A-1	25 000 000,00	12,37	F	FIXE	0,841	0,00	210 250,00	0,00	134 790,41
(10-21-38) FR0014003LY5	N	0,00	A-1	25 000 000,00	13,39	F	FIXE	0,895	0,00	223 750,00	0,00	138 541,10
(11-21-39) FR0014003LZ2	N	0,00	A-1	25 000 000,00	14,39	F	FIXE	0,945	0,00	236 250,00	0,00	146 280,82
(12-21-27) FR0014003LH0	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,39	F	FIXE	0,160	0,00	16 000,00	0,00	9 863,01
(13-21-29) FR00140065Q0	N	0,00	A-1	20 000 000,00	4,84	F	FIXE	0,290	0,00	58 000,00	0,00	9 534,25
(14-22-36) FR001400B5B9	N	0,00	A-1	30 000 000,00	11,48	F	FIXE	2,760	0,00	828 000,00	0,00	435 550,68
(15-22-31) FR001400B5H6	N	0,00	A-1	7 000 000,00	6,48	F	FIXE	2,450	0,00	171 500,00	0,00	90 213,70
(16-22-42) FR001400B5F0	N	0,00	A-1	30 000 000,00	17,48	F	FIXE	2,836	0,00	850 800,00	0,00	445 213,15
(17-22-39) FR001400BCL0	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,52	F	FIXE	2,755	0,00	413 250,00	0,00	202 662,33
(18-22-30) FR001400D864	N	0,00	A-1	20 000 000,00	5,80	F	FIXE	2,848	0,00	569 600,00	0,00	117 041,10
(19-22-34) FR001400D872	N	0,00	A-1	25 000 000,00	9,80	F	FIXE	3,208	0,00	802 000,00	0,00	164 794,52
(20-23-28) FR001400J226	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,51	F	FIXE	3,444	0,00	344 400,00	0,00	169 841,10
(21-24-28) FR01400U7O5	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,89	V	EURIBOR03M	3,550	0,00	0,00	0,00	40 658,33
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		51 000 000,00		1 088 263 477,88					75 451 062,43	35 296 363,87	2 062 712,46	3 065 022,29
1641 Emprunts en euros (total)		51 000 000,00		1 085 263 477,88					74 451 062,43	35 272 244,29	2 062 712,46	3 063 869,39
(162) 200606073S	N	0,00	A-1	1 626 827,60	11,92	F	FIXE	4,175	135 568,97	74 806,39	0,00	5 848,67
(163) MIN 283 526	N	0,00	A-1	695 204,70	2,00	V	EURIBOR01M	3,688	231 734,90	26 834,54	0,00	1 809,12

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(165) 200606073S	N	0,00	A-1	11 266 666,61	12,92	F	FIXE	4,263	866 666,67	525 803,05	0,00	40 020,14
(166) 200606073S-778085692	N	0,00	A-1	4 666 666,72	13,92	F	FIXE	4,330	333 333,33	220 108,34	0,00	17 400,19
(167) C 704 800	N	0,00	A-1	11 908 310,66	13,92	F	FIXE	4,700	647 274,46	588 455,17	0,00	48 195,58
(168) C704802	N	0,00	A-1	9 179 250,44	14,59	V	TAG03M	3,976	622 322,08	384 217,63	0,00	51 466,70
(169) C704803	N	0,00	A-1	10 166 666,47	15,09	V	TAG03M	3,979	666 666,68	424 977,68	0,00	60 288,56
(170) 434843/CO 2146	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,650	666 666,67	15 461,81	0,00	0,00
(171) MIN505636	N	0,00	A-1	628 840,62	0,25	V	EURIBOR01M	4,098	1 257 681,16	50 958,11	0,00	1 858,43
(172) 1183483	N	0,00	A-1	5 333 333,52	15,92	V	EURIBOR03M	4,394	333 333,32	247 745,77	0,00	16 230,22
(173) 1185420	N	0,00	A-1	13 000 000,00	16,00	V	EURIBOR03M	4,466	800 000,00	613 121,69	0,00	128 869,00
(174) 9947C	N	0,00	A-1	739 112,98	2,59	V	EURIBOR03M	6,233	250 944,13	55 970,85	0,00	6 684,47
(175) 1229253	N	0,00	A-1	283 299,19	3,92	V	LIVRETA	3,600	63 458,67	11 480,58	0,00	866,62
(176) 1229252	N	0,00	A-1	29 510,36	3,92	V	LIVRETA	3,600	6 610,29	1 195,90	0,00	90,27
(177) 1229251	N	0,00	A-1	30 757,19	3,92	V	LIVRETA	3,600	6 889,57	1 246,42	0,00	94,09
(178) 1229255	N	0,00	A-1	23 608,31	3,92	V	LIVRETA	3,600	5 288,24	956,72	0,00	72,22
(179) 1229245	N	0,00	A-1	29 510,36	3,92	V	LIVRETA	3,600	6 610,29	1 195,90	0,00	90,27
(180) 1229247	N	0,00	A-1	151 086,98	3,92	V	LIVRETA	3,600	33 843,29	6 122,73	0,00	462,18
(181) 1229248	N	0,00	A-1	55 947,49	3,92	V	LIVRETA	3,600	12 532,17	2 267,25	0,00	171,14
(182) 1229250	N	0,00	A-1	33 450,83	3,92	V	LIVRETA	3,600	7 492,95	1 355,58	0,00	102,33
(183) 1229257	N	0,00	A-1	339 402,91	3,92	V	LIVRETA	3,600	76 025,82	13 754,16	0,00	1 038,23
(184) 1229259	N	0,00	A-1	445 591,71	3,92	V	LIVRETA	3,600	99 812,00	18 057,42	0,00	1 363,07
(185) 5024413	N	0,00	A-1	1 540 279,37	5,17	V	LIVRETA	3,600	246 252,98	60 222,85	0,00	4 711,73
(186) 5024505	N	0,00	A-1	235 361,05	5,17	V	LIVRETA	3,600	37 628,48	9 202,31	0,00	719,97
(187) 5024505	N	0,00	A-1	526 175,54	4,92	V	LIVRETA	3,900	91 620,17	22 441,35	0,00	1 741,80
(188) 1229241	N	0,00	A-1	350 783,71	4,92	V	LIVRETA	3,900	61 080,12	14 960,90	0,00	1 161,20
(189) 9119848	N	0,00	A-1	189 583,49	3,24	F	FIXE	3,740	58 333,32	8 453,96	0,00	118,17
(190) 1235471	N	0,00	A-1	814 300,27	3,00	F	FIXE	3,950	184 610,36	39 456,97	0,00	32 164,86
(191) MON50569	N	0,00	A-1	2 800 000,00	6,00	V	EURIBOR12M	3,808	400 000,00	123 548,44	0,00	115 460,80
(2010-01) 201001-AN96628	O	11 000 000,00	A-1	11 000 000,00	10,40	V	FIXE	3,598	1 000 000,00	911 123,99	443 812,06	45 193,97
(2010-02) MIN505688	N	0,00	A-1	11 000 000,00	10,42	V	EURIBOR01M	4,218	1 000 000,00	493 987,28	0,00	33 645,33
(2010-03) MIS283504	N	0,00	A-1	6 160 000,00	10,92	V	EURIBOR01M	4,088	560 000,00	278 488,37	0,00	18 151,81
(2010-04) CO2355 434613	N	0,00	A-1	11 000 000,00	10,83	V	EURIBOR03M	4,447	1 000 000,00	540 964,34	0,00	71 358,22
(2010-06) 5668C	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,00	V	EURIBOR03M	4,583	200 000,00	112 323,50	0,00	24 276,00
(2011-01) 434753	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,50	V	EURIBOR01M	4,438	200 000,00	113 988,87	0,00	7 544,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(2011-02) CO2596 434603	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,50	V	EURIBOR01M	4,518	200 000,00	116 040,86	0,00	7 704,00
(2011-03) 434623 -CO2597	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,50	V	EURIBOR01M	4,608	200 000,00	118 349,36	0,00	7 884,00
(2011-04) LT11915A	N	0,00	A-1	2 400 000,00	11,54	V	EURIBOR03M	4,625	200 000,00	119 626,50	0,00	20 430,80
(2011-05) MIS 283502/C710171	N	0,00	A-1	5 250 000,00	6,50	V	EURIBOR01M	4,428	750 000,00	255 895,76	0,00	17 007,38
(2011-07) 0421 3470465	N	0,00	A-1	12 000 000,00	11,83	F	FIXE	1,500	1 000 000,00	189 375,00	0,00	30 815,22
(2011-08) MON283501/C710166	N	0,00	A-1	3 000 000,17	2,00	V	EURIBOR03M	5,843	1 333 333,32	227 370,27	0,00	40 679,34
(2012-01) 1208443	N	0,00	A-1	1 333 333,22	2,34	V	LIVRETA	3,750	533 333,36	61 639,83	0,00	8 173,98
(2012-02) 201490 02	N	0,00	A-1	4 320 268,03	2,33	F	FIXE	4,460	1 598 360,46	237 485,26	0,00	32 463,06
(2012-03) 1212299	N	0,00	A-1	4 166 666,78	2,34	V	LIVRETA	3,750	1 666 666,64	192 624,50	0,00	25 543,68
(2012-05) 90 24478	N	0,00	A-1	1 000 000,04	2,57	F	FIXE	4,640	333 333,33	61 866,67	0,00	20 339,73
(2014-01) 84269-275564	N	0,00	A-1	9 000 000,00	15,00	V	EURIBOR03M	4,204	600 000,00	411 375,20	0,00	1 642,45
(2015-01) 84269-311800	N	0,00	A-1	10 880 000,00	15,97	V	EURIBOR03M	4,094	680 000,00	481 160,59	0,00	13 416,85
(2016-01) 57313	N	0,00	A-1	31 590 000,00	12,00	F	FIXE	0,000	2 430 000,00	0,00	0,00	0,00
(2017-02) 1013055DW	N	0,00	A-1	3 000 000,00	2,25	V	EURIBOR03M	4,274	1 333 333,33	167 707,92	0,00	559,15
(2017-04) 84270-420433	N	0,00	A-1	43 200 000,00	17,98	V	EURIBOR03M	4,018	2 400 000,00	1 868 610,75	0,00	33 353,42
(2018-01) 84269-472062	N	0,00	A-1	35 000 000,00	13,97	F	FIXE	1,353	2 500 000,00	498 918,75	0,00	15 611,54
(2018-02) 84270-472027	N	0,00	A-1	14 000 000,00	13,97	F	FIXE	1,360	1 000 000,00	200 600,00	0,00	6 276,92
(2019-01) 84269-510852	N	0,00	A-1	13 500 000,00	14,88	V	EURIBOR03M	4,103	900 000,00	588 370,77	0,00	54 202,50
(2019-02) 84270-540853	N	0,00	A-1	15 000 000,00	14,89	V	EURIBOR03M	4,096	1 000 000,00	656 090,66	0,00	54 666,67
(2019-03) 91053-514527	N	0,00	A-1	41 600 000,00	19,98	V	EURIBOR03M	4,039	2 080 000,00	1 742 942,95	0,00	32 326,11
(2019-04) MON530965-532431	N	0,00	A-1	6 923 675,71	10,00	F	FIXE	0,560	654 460,12	41 064,80	0,00	9 693,15
(2019-05) MON530966-532432	N	0,00	A-1	7 087 573,42	10,00	F	FIXE	0,560	653 554,36	42 436,62	0,00	19 845,21
(2020-01) 91053-547151	N	0,00	A-1	33 600 000,00	20,90	V	EURIBOR03M	4,189	1 600 000,00	1 481 371,65	0,00	116 480,93
(2020-02) 2686/001	N	0,00	A-1	32 000 000,08	11,99	V	EURIBOR03M	4,003	2 666 666,64	1 371 871,52	0,00	13 764,98
(2020-03) 033209G/12135	N	0,00	A-1	15 056 094,61	11,07	V	EURIBOR03M	4,068	1 322 001,51	657 159,36	0,00	93 451,51
(2020-04) 91053-550435	N	0,00	A-1	26 077 800,00	20,98	V	EURIBOR03M	4,075	1 241 800,00	1 116 717,44	0,00	20 505,50
(2020-05) 92949-550436	N	0,00	A-1	20 122 200,00	20,98	V	EURIBOR03M	4,075	958 200,00	861 683,60	0,00	15 822,49
(2020-06) 92949-550434	N	0,00	A-1	16 800 000,00	20,98	F	FIXE	0,244	800 000,00	42 212,00	0,00	1 138,67
(2021-01) 93346-590077	N	0,00	A-1	19 999 999,97	11,98	V	EURIBOR03M	3,899	1 666 666,68	825 536,54	0,00	14 840,00
(2021-02) 1994/0062799	N	0,00	A-1	24 000 000,00	11,98	F	FIXE	0,450	2 000 000,00	115 518,75	0,00	3 600,00
(2021-03) 2964	N	0,00	A-1	40 833 333,37	12,25	V	EURIBOR03M	3,860	3 333 333,32	1 685 638,55	0,00	3 346,06
(2022-01) 5458198	N	0,00	A-1	11 245 566,48	23,00	F	FIXE	0,910	432 568,80	104 441,92	0,00	25 496,82
(2022-02) 92949-616104	N	0,00	A-1	49 721 400,00	22,58	F	FIXE	2,364	2 161 800,00	1 213 742,63	0,00	504 661,40

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
(2022-03) MON544259EUR	N	0,00	A-1	8 666 666,64	12,92	F	FIXE	3,240	666 666,68	294 300,00	0,00	24 180,00
(2022-04) MON544260EUR	N	0,00	A-1	8 666 666,68	12,92	F	FIXE	3,250	666 666,66	297 916,67	0,00	23 988,09
(2022-05) 102780016000034345902	N	0,00	A-1	6 933 333,36	13,00	F	FIXE	3,000	533 333,32	218 000,00	0,00	577,78
(2022-06) 2425-2431	N	0,00	A-1	35 333 333,31	13,23	V	EURIBOR03M	4,130	2 666 666,68	1 555 183,41	0,00	37 590,07
(2022-07) F7322530 / 5323589	N	0,00	A-1	27 000 000,00	13,40	F	FIXE	3,100	2 000 000,00	875 750,00	0,00	84 154,89
(2023-01) 5498584	N	0,00	A-1	11 159 102,65	13,67	F	FIXE	2,470	674 763,37	283 465,99	0,00	23 518,06
(2023-02) 5498592	N	0,00	A-1	10 229 177,41	13,67	F	FIXE	2,470	618 533,11	259 843,81	0,00	21 558,22
(2023-03) 5542438	N	0,00	A-1	8 470 140,00	24,42	V	LIVRETA	3,400	172 860,00	175 300,66	0,00	24 488,63
(2023-04) 5542534	N	0,00	A-1	6 860 000,00	24,42	V	LIVRETA	3,400	140 000,00	141 976,70	0,00	19 833,44
(2023-05) 5542486	N	0,00	A-1	14 312 260,94	19,42	V	LIVRETA	3,400	366 981,06	297 422,02	0,00	41 379,21
(2023-06) 93346-674832	N	0,00	A-1	18 666 666,68	13,98	F	FIXE	3,057	1 333 333,32	596 115,00	0,00	17 436,22
(2023-07) 93346-674833	N	0,00	A-1	18 666 666,68	13,98	V	EURIBOR03M	4,109	1 333 333,32	819 784,25	0,00	14 798,00
(2023-08) 3230-3255	N	0,00	A-1	39 000 000,00	19,39	V	EURIBOR03M	4,240	1 000 000,00	1 287 853,40	0,00	174 447,00
(2023-09) MIN548816EUR	N	0,00	A-1	19 750 000,00	19,50	F	FIXE	3,420	250 000,00	180 500,00	0,00	172 615,00
(2024-01) MIN548386EUR	N	0,00	A-1	15 000 000,00	20,00	V	EURIBOR03M	4,515	0,00	0,00	0,00	0,00
(2024-02) MIN548387EUR	N	0,00	A-1	25 000 000,00	20,25	F	ESTER	0,000	0,00	0,00	0,00	73 906,39
(2024-03) 181143C	N	0,00	A-1	10 000 000,00	19,85	F	FIXE	3,500	0,00	12 638,89	0,00	54 211,96
(2024-04) 93346-717971	N	0,00	A-1	25 000 000,00	14,97	F	FIXE	2,879	0,00	0,00	0,00	27 990,28
(2024-05) 93346-717972	N	0,00	A-1	30 000 000,00	14,97	V	EURIBOR03M	0,196	0,00	0,00	0,00	42 140,00
(2024-06M) 4072-4076	N	0,00	A-1	5 000 000,00	0,73	V	EURIBOR03M	3,293	0,00	0,00	0,00	0,00
(2703) MON505661	N	0,00	A-1	3 250 000,00	3,00	F	FIXE	4,640	1 000 000,00	179 800,00	0,00	37 700,00
(29-04) 1155046	O	40 000 000,00	A-1	40 000 000,00	19,92	V	FIXE	3,506	2 000 000,00	3 062 377,09	1 592 258,03	120 745,00
(2901) CO1943- 434583	O	0,00	A-1	0,00	0,00	V	FIXE	3,815	1 333 333,00	55 728,65	26 642,37	0,00
(2902) 6380 812	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	EURIBOR03M	4,478	1 333 333,38	44 776,67	0,00	0,00
(2903) MIN505686	N	0,00	A-1	4 000 000,00	9,84	V	EURIBOR01M	4,269	400 000,00	189 736,12	0,00	12 379,33
(2905) 18676 (ex18155)	N	0,00	A-1	14 000 000,00	10,00	V	EURIBOR01M	4,003	1 400 000,00	626 752,61	0,00	2 466,33
(9801) MON 505660	N	0,00	A-1	742 022,57	3,84	F	FIXE	5,490	161 565,57	46 318,55	0,00	6 752,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		3 000 000,00					1 000 000,00	24 119,58	0,00	1 152,90
(2702) 434593 CO1551	N	0,00	A-1	3 000 000,00	2,99	V	TAG03M	3,783	1 000 000,00	24 119,58	0,00	1 152,90

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		51 000 000,00		1 470 263 477,88					85 451 062,43	40 474 613,87	2 062 712,46	5 344 236,24

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	117	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 470 263 477,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		51 000 000,00					51 000 000,00				0,00	0,00	0,00
(S2010-01) 3175990M	(2010-01) AN96628	11 000 000,00	25/05/2035	NATIXIS	SWAP	Taux	11 000 000,00	25/11/2012	25/05/2035	T	0,00	0,00	0,00
(S2901) 267294P	(2901) CO1943-434583	0,00	14/05/2024	Crédit Industriel Commercial	SWAP	Taux	0,00	16/05/2011	14/05/2024	T	0,00	0,00	0,00
(S2904)(2950)	(29-04) 1155046	40 000 000,00	01/12/2044	ARKEA Banque Entreprises	SWAP	Taux	40 000 000,00	01/06/2012	01/12/2044	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		51 000 000,00					51 000 000,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						37 471 706,55	4 819 403,80		
(S2010-01) 3175990M	(2010-01) AN96628	FIXE	3,600	EURIBOR03M	3,540	7 856 588,05	942 227,17	A-1	A-1
(S2901) 267294P	(2901) CO1943- 434583	FIXE	3,820	EURIBOR03M	3,910	4 867 093,28	439 825,46	A-1	A-1
(S2904)(2950)	(29-04) 1155046	FIXE	3,510	EURIBOR03M	3,490	24 748 025,22	3 437 351,17	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						37 471 706,55	4 819 403,80		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : - €		NEANT
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions d'équipement versées : mobiliers, matériel et études	5	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : biens immobiliers ou installations	30	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : projets d'infrastructures d'intérêt national	40	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : au tiers dans le cadre des fonds européens	1	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées : à l'Etat (financement de voiries et monuments historiques)	40	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées à la SNCF : matériel de transport ferroviaire - non roulant	15	14/12/2023
L	Subventions d'équipement versées à la SNCF : matériel de transport ferroviaire - roulant	30	14/12/2023
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	14/12/2023
L	Frais de recherche et de développement (si réussite du projet)	5	14/12/2023
L	Frais de recherche et de développement (si échec du projet)	1	14/12/2023
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	14/12/2023
L	Logiciels bureautiques	2	14/12/2023
L	Autres logiciels	5	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	7	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	15	14/12/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	20	14/12/2023
L	Agencements et aménagements de terrains	15	14/12/2023
L	Constructions (bât. administratifs, scolaires, culturels, sportifs, autres bât. publics et privés)	30	14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15	14/12/2023
L	Réseaux voirie, instal voirie, réseaux divers, matériel outillage incendie défense civile	10	14/12/2023
L	Matériel ferroviaire	15	14/12/2023
L	Matériel technique scolaire, matériel et outillage de voirie et autre matériel technique	10	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	5	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	7	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	15	14/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	14/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5	14/12/2023
L	Matériel de transport ferroviaire	30	14/12/2023
L	Autres matériels de transport	5	14/12/2023
L	Matériel informatique	5	14/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Matériel de bureau et mobilier	5	14/12/2023
L	Matériel de bureau et mobilier	10	14/12/2023
L	Matériel de téléphonie	3	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5	14/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		508 181,65	3 372 202,00	394 280,65	3 486 103,00
Provisions pour litiges		508 181,65	622 791,00	394 280,65	736 692,00
Litige au titre de la construction du gymnase du lycée Lamartine à Mâcon avec Monsier AYADI	30/06/2017	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
SAS Sochaleg-Autun à Chalon-sur-Saône (71) TA Dijon - 21/03/2023 - Recours de plein contentieux	29/06/2023	25 310,81	0,00	25 310,81	0,00
SAS Sochaleg-Chalon à Chalon-sur-Saône (71) TA Dijon - 27/03/2023 - Recours de plein contentieux	29/06/2023	20 114,92	0,00	20 114,92	0,00
Mme C. TA Besancon - 03/04/2023 - Recours indemnitaire	29/06/2023	13 663,00	0,00	0,00	13 663,00
SARL Voyages 2000 - Recours de plein contentieux	20/10/2023	348 854,92	0,00	348 854,92	0,00
Mme G. TA Besancon - 13/07/2023 - Recours indemnitaire	20/10/2023	24 295,20	0,00	0,00	24 295,20
Mme M. TA Besancon - 13/07/2023 - Recours indemnitaire	20/10/2023	35 942,80	0,00	0,00	35 942,80
Mme N. TA Besancon - 14/06/2024 - Recours de plein contentieux	17/10/2024	0,00	24 047,00	0,00	24 047,00
Mme G. TA Dijon - 05/08/2024 - Recours de plein contentieux	17/10/2024	0,00	22 744,00	0,00	22 744,00
SCC VIOTTE TA Dijon - 06/05/2024 - Recours en annulation	17/10/2024	0,00	576 000,00	0,00	576 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	2 749 411,00	0,00	2 749 411,00
Comptes épargne temps	27/06/2024	0,00	2 749 411,00	0,00	2 749 411,00
Dépréciations (3)		1 919 753,78	434 410,25	859 196,42	1 494 967,61
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 919 753,78	434 410,25	859 196,42	1 494 967,61
Solde marché CNASEA	18/12/2009	938,14	0,00	0,00	938,14
Affaire personnelle L'INSTITUT GELY Stéphanie à Guérigny (58)	30/06/2014	2 712,50	0,00	0,00	2 712,50
SAS VUILLET à Allériot (71)	17/11/2017	173 197,94	0,00	0,00	173 197,94
SAS SELNI à Nevers (58)	12/10/2018	112 197,96	0,00	0,00	112 197,96

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
SAS COGITOCAN à Champforgeuil (71)	27/06/2019	56 695,88	0,00	56 695,88	0,00
SAS DAMALISK à Ecuisses (71)	27/06/2019	113 499,72	0,00	0,00	113 499,72
SAS Société nouvelle Stim à Chalon-sur-Saône (71)	11/10/2019	17 845,66	0,00	17 845,66	0,00
SARL Solyda à Crissey (71)	11/10/2019	9 000,00	0,00	9 000,00	0,00
Affaire personnelle Lapierre à La Clayette (71)	25/06/2020	8 710,03	0,00	8 710,03	0,00
SAS Belovia à Autun (71)	22/10/2021	79 153,29	0,00	79 153,29	0,00
SAS MBF Aluminium à Saint-Claude (39)	22/10/2021	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
SAS Nectars de Bourgogne à Merceuil (21)	22/01/2022	76 350,00	0,00	0,00	76 350,00
SAS Wamcar à Mâcon (71)	22/01/2022	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00
SAS AGIMenuiserie à Sanvignes-les-Mines (71)	22/01/2022	84 000,00	0,00	84 000,00	0,00
SARL Sauvageot à Saint-Loup-Géanges (71)	29/06/2023	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
SAS Mediagroup à Fontaines (71)	29/06/2023	147 028,90	0,00	147 028,90	0,00
SAS MCSP Milk Cooler Spare Parts à Nevers (58)	29/06/2023	19 510,52	0,00	0,00	19 510,52
SARL Graph 2000 Cosne sur Loire à Argentan (61)	29/06/2023	133 415,33	0,00	133 415,33	0,00
SAS NVH Medicinal à Dijon (21)	29/06/2023	43 444,37	0,00	0,00	43 444,37
SAS RTECH Solutions à Beaune (21)	29/06/2023	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
EASTERN AIRWAYS (Royaume Uni)	29/06/2023	84 445,08	0,00	84 445,08	0,00
SAS Privtech Engineering à Longvilliers (78)	20/10/2023	8 250,00	0,00	0,00	8 250,00
SAS Etablissements Gault à Chevagny-Les-Chevrières (71)	20/10/2023	2 456,21	0,00	0,00	2 456,21
SARL Lamco à Saint-Remy (71)	20/10/2023	43 902,25	0,00	43 902,25	0,00
SA Railcoop à Figeac (46)	27/06/2024	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
SAS La Carbonerie à Crissey (71)	17/10/2024	0,00	51 766,59	0,00	51 766,59
SARL Menuiserie Fautrelle-Laurent à Mervans (71)	17/10/2024	0,00	10 616,60	0,00	10 616,60
SAS Yumain à Fontaine-Lès-Dijon (21)	17/10/2024	0,00	33 333,30	0,00	33 333,30
Remboursement caution emprunt lycée privé Morbier	17/10/2024	0,00	308 693,76	0,00	308 693,76
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		2 427 935,43	3 806 612,25	1 253 477,07	4 981 070,61
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		2 427 935,43	3 806 612,25	1 253 477,07	4 981 070,61

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 606		Intitulé de l'opération : Construction du bâtiment Energie de l'Eco-campus Nord Franche-Comté-1ère tranche			Date de la délibération : 29/03/2019	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	
DEPENSES (a)	871 418,47	1 237 448,00	694 544,38	542 903,62	0,00	1 565 962,85
902 Investissements pour compte de tiers (2)	871 418,47	1 237 448,00	694 544,38	542 903,62	0,00	1 565 962,85
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	871 418,47	1 237 448,00	694 544,38	542 903,62	0,00	1 565 962,85
RECETTES (b)	2 310 000,00	0,00	82 500,00	0,00	-82 500,00	2 392 500,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	2 310 000,00	0,00	82 500,00	0,00	-82 500,00	2 392 500,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 310 000,00	0,00	82 500,00	0,00	-82 500,00	2 392 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		565 006,14	90 640,54	7 126,57	1 243,74
CDC HABITAT SOCIAL		26 855,58	26 073,35	1 587,87	763,12
SARL CLOS ET MILLESIME	29/11/2010	93 526,92	5 668,30	126,31	6,56
SARL CLOS ET MILLESIME	12/01/2015	165 000,00	10 000,00	131,99	6,86
SARL KER BABAS	23/10/2006	70 812,07	4 215,00	585,56	309,05
SA ETABLISSEMENT LERESCHE	17/03/2014	22 365,55	8 946,22	154,90	12,91
SAS MATREX	13/11/2015	0,00	10 040,48	4,20	0,00
PR FINANCES	03/12/2007	62 544,35	17 440,05	3 396,03	120,40
SARL SFP BONNEFOY	16/03/2015	20 351,68	2 807,13	17,92	24,84
SARL G.C.H.	19/10/2009	103 549,99	5 450,01	1 121,79	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		106 852,43	149 868,28		
SAS BIOMANEO	30/09/2016	0,00	5 000,00		
SAS COHESIVES	13/11/2015	0,00	20 000,00		
EFOM SAS	31/03/2008	3 302,44	3 302,43		
SARL G.C.H.	19/10/2009	103 549,99	5 450,01		
SARL MAVIPAL	25/11/2016	0,00	3 451,64		
NAUTICONCEPT	25/11/2016	0,00	10 000,00		
YUMAIN	25/11/2016	0,00	33 333,30		
ARBEO	07/04/2017	0,00	44 444,46		
CHAMBRE DES METIERS		0,00	24 886,44		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 901 593,99	864 948,89	199 381,24
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	115 000 000,00	103 333 333,31	8 625 222,24
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 236 612,60	782 052,15											33 954,34	105 808,18
ARTS (Ass Reg Travail Social)	2004	C	Financement 1ère tranche travaux ARTS - N°46	CREDIT AGRICOLE	1 120 000,00	546 138,74	9,25	A	F		2,270	F		4,370	-		26 158,21	42 634,43
FRAC	2014	P	2014GE01 Cstruct° bât pr conservat° oeuvres	CREDIT COOPERATIF	125 000,00	7 576,16	0,54	M	F		2,930	F		2,890	-		452,09	14 827,94
Maison familiale - Les Fins	2007	P	Construction bâtiment - Maison Familiale Les Fins - N°51	CREDIT AGRICOLE	580 000,00	109 715,31	2,80	M	F		4,080	F		2,350	-		3 080,98	39 348,38
Maison familiale - Pontarlier	2003	P	Travaux restructuration MF Pontarlier -N°3	CREDIT AGRICOLE	205 806,60	57 776,93	10,66	M	F		6,540	F		3,300	-		1 985,79	4 405,69
Maison familiale - Pontarlier	2003	P	Travaux restructuration MF Pontarlier - N°4	BANQUE POPULAIRE DE FRANCHE-COMTE	205 806,00	60 845,01	10,92	M	F		6,540	F		3,600	-		2 277,27	4 591,74
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 664 981,39	82 896,74											4 359,10	55 259,62
Office Public HLM Doubs - Besançon	1995	P	Construction logements Enil Mamirolle - N°2	CAISSE DEPOTS Consignations	348 748,82	82 896,74	3,25	T	V	LIVRET A	3,300	V	LIVRET A	3,380	-		4 025,11	22 954,67

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Office Public HLM Doubs - Besançon	1990	P	Construction logements Enil Mamirolle - N°8	CAISSE DEPOTS Consignations	1 316 232,57	0,00	0,00	T	V	LIVRET A	3,450	V	LIVRET A	3,380	-		333,99	32 304,95
TOTAL GENERAL					3 901 593,99	864 948,89											38 313,44	161 067,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	139 762,52
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	123 862 963,80
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	124 002 726,32
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 376 239 075,38
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,01

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	31 410 694,00	121 669 664,26	-90 258 970,26
Total	0,00	31 410 694,00	121 669 664,26	-90 258 970,26

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation régionale d'équipement scolaire		
Reste à employer au 01/01/N		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
222	Dotation régionale d'équipement scolaire	31 410 694,00
Total		31 410 694,00
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
222	Dotation régionale d'équipement scolaire	121 669 664,26
Total		121 669 664,26
Reste à employer au 31/12/N (3)		-90 258 970,26

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					115 000 000,00	103 333 333,31	8 625 222,24
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					115 000 000,00	103 333 333,31	8 625 222,24
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					115 000 000,00	103 333 333,31	8 625 222,24
2021	(2021-02) Prêt AFL 30 M euros	Agence France Locale	15	T	30 000 000,00	24 000 000,00	2 115 518,75
2023	(2023-08) Phase d'amortissement Pret AFL 40 M euros	Agence France Locale	20	T	40 000 000,00	39 000 000,00	2 287 853,40
2023	(2022-06) Phase d'Amortissement AFL	Agence France Locale	15	T	40 000 000,00	35 333 333,31	4 221 850,09
2024	(2024-06) Tirage sur le Contrat Cadre	Agence France Locale	1	T	5 000 000,00	5 000 000,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	515 082 092,45	
Personnes de droit privé	253 244 108,77	
Associations	95 501 172,49	
ACCOMPAGNEMENT MIGRATION INTEGRATION AAMI 70	9 500,00	Mise à disposition de locaux, mobiliers, matériels, fournitures et prestations
ADESS 58- ASS. DEPT POUR EMPLOI SPORTIF ET SOCIOCULTUREL DANS LA NIEVR	8 300,00	
ADFP NORD FRANCHE COMTE	82 260,30	
ADIL 89	237 575,32	
ADMR DE SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS	15 682,00	
AFAI CFAI SUD FC CENTRE DE FORMATION APPRENTIS INDUSTRIE	489 176,26	
AFDI BOURGOGNE F COMTE AGRICULTEURS FRANCAIS ET DVLPT INTERNATIONAL	17 117,00	
AFG LYCEE RURAL PRIVE ANNE MARIE JAVOUHEY	595,50	
AFRIQUE 70	14 717,00	
AFT - CFA DE TRANSPORT LOGISTIQUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	66 743,01	
AGC ALLIANCE COMTOISE	12 510,00	
AGEM MIGENNES - ASS. POUR LA GESTION D EVENEMENTS MUSICAUX A MIGENNES	17 000,00	
AGENCE DE TOURISME DE NOLAY	1 500,00	
AGENCE DEV ET URBANISME PAYS MONTBELIARD	62 250,00	
AGENCE FRANCAISE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE	6 297,12	
AGIR POUR DEVELOPPER LES COMPETENCES HUMAINES	4 105,69	
ALVE LIRE VOIR ECOUTER	2 000,00	
AMI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	450 000,00	
AMI Bourgogne-Franche-Comté (AMI BFC),	0,00	
AMIC SPORTIVE TERRITORIALE BISONTINE	4 000,00	
AMIS DES ORGUES DU HAUT JURA	6 700,00	
ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL	17 500,00	
ASA VINS DE MACON	2 500,00	
ASCOMADE ASSOCIATION COMTOISE POUR LA MAITRISE DES DECHETS	30 164,33	
ASPTT DIJON	2 500,00	
ASS 1 2 3 POLOGNE DANS LES MONTS DE GY	6 355,00	
ASS 1 DES SI	19 100,00	
ASS 100 000 ENTREPRENEURS	32 000,00	
ASS 2L COMPAGNIE	3 300,00	
ASS 60000 REBONDS BFC	24 226,62	
ASS 800 LITRES DE PAILLE	7 200,00	
ASS 818 PAPILLON ROUGE	16 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS A CHEVAL SUR SOI	14 000,00	
ASS A DEMAIN J'ESPERE	2 800,00	
ASS A L ENTOOR	343,20	
ASS A LA LUEUR DES CONTES	26 000,00	
ASS A LA RUE	39 000,00	
ASS A LA SOURCE	7 911,91	
ASS ACADEMIE FRANCOIS BOURDON	35 784,29	
ASS ACALI	5 806,39	
ASS ACCESENS	4 911,59	
ASS ACCORDS MAJEURS COACHING FORMATION	25 175,65	
ASS ACODEGE	49 000,00	
ASS ACTE LA COMPAGNIE DES GENS	6 400,00	
ASS ACTED	360 000,00	
ASS ACTIV UNA PUISAYE FORTERRE	53 113,40	
ASS ACTIVE	107 000,00	
ASS ACTIVITAL BASE SPORT ET NATURE NIEVRE	101 145,00	
ASS ADAPEI DU DOUBS UNAP	12 852,80	
ASS ADDSEA	4 000,00	
ASS ADIE	1 535,63	
ASS ADJAC	4 000,00	
ASS ADMR 71 FAMILLE	19 860,25	
ASS ADMR 71 PETITE ENFANCE	8 682,00	
ASS ADMR 71 SERVICE A LA PERSONNE	11 023,00	
ASS ADMR DE BOURBON LANCY	130 246,40	
ASS ADS LA CONCIERGERIE	1 781,40	
ASS ADVANCE CIE	3 500,00	
ASS AENCRAGES ET CO	3 200,00	
ASS AEROCUB DE BOURGOGNE	10 000,00	
ASS AETHER LASER	3 402,00	
ASS AFFLUENCES RESEAU BOURGUIGNON DU SPECTACLE VIVANT	38 000,00	
ASS AFPI BOURGOGNE 21 71	51 676,20	
ASS AFRIK EN FETE	3 528,00	
ASS AFTC DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	118 507,82	
ASS AFTRAL APPRENDRE ET SE FORMER EN TRANSPORT ET LOGISTIQUE	53 582,32	
ASS AFTRAL FORMATION CONTINUE	117 488,00	
ASS AGASC	16 320,47	
ASS AGATE PAYSAGES	192 956,80	
ASS AGC 71	1 400,00	
ASS AGENCE D URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT	62 250,00	
ASS AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA NIEVRE	18 000,00	
ASS AGIR SOLIDARITE FRANCHE COMTE	3 760,00	
ASS AGIRE	255 636,71	
ASS AGRI CONSEIL 70	19 796,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS AGRI RESSOURCES 21	36 000,00	
ASS AGRI VITI EMPLOI 89	22 000,00	
ASS AIDE MEDICALE ET CARITATIVE FRANCE UKRAINE	50 285,00	
ASS AIDE MENAGERE DOMICILE CANTON CHATEAU CHINON	9 602,80	
ASS AIDE MENAGERES CANTON DE DORNES	9 703,80	
ASS AIME RAUDE	5 000,00	
ASS AJENA	512 344,96	
ASS AKTO	197 220,00	
ASS ALFA 3A ACCUEIL DE LOISIRS DE CRISSEY	1 736,00	
ASS ALL INCLUSIF	66 436,55	
ASS ALLEZ ON JOUE	5 808,00	
ASS ALLIANCE JUDO BESANCON DIJON 21-25	10 000,00	
ASS ALLO COUP D MAIN	7 000,00	
ASS ALTERRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	399 229,11	
ASS AM SPORTS	5 000,00	
ASS AMAISON JUMELAGES FRANCOPHONIE ECHANGES INTERNATIONAUX	3 500,00	
ASS AMBASSADE DU CHAROLAIS	3 500,00	
ASS AMICALE ANCIENS ELEVES ET AMIS DE L ECOLE PUBLIQUE	1 000,00	
ASS AMICALE CYCLISTE BISONTINE ACB	29 000,00	
ASS AMICALE LAIQUE LUXEUIL SAINT SAUVEUR	2 000,00	
ASS AMIS CENTRE D ART CONTEMPORAIN FRANCK POPPER	3 000,00	
ASS AMIS MOTS	4 000,00	
ASS ANIMATION RURALE TOURISTIQUE MONT D OR	224 539,43	
ASS ANIMATION TOURISTIQUE CULTURELLE COMMERCIALE DU CANTON D ORNANS	500,00	
ASS ANTENNE PETITE ENFANCE DE FRANCHE COMTE	315,00	
ASS ANTIPODES	20 000,00	
ASS APACH EVASION	14 000,00	
ASS APEI DE LONS LE SAUNIER	3 290,00	
ASS APF FRANCE HANDICAP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 500,00	
ASS APF FRANCE HANDICAP ESAT CLOTHILDE LAMBOROT	180,00	
ASS APOR ORIENTATION ET RECLASSEMENT	8 000,00	
ASS APPRENONS BATISSONS LE MONDE	7 000,00	
ASS APRAFO NIEVRE CFA POLYVALENT DE LA NIEVRE	882 022,41	
ASS ARCADE FOOT PAYS LUNETIER	7 000,00	
ASS ARCHIPEL	4 700,00	
ASS ARKEONAUTES	6 500,00	
ASS AROEVEN	13 748,41	
ASS ARS NOVA	8 228,68	
ASS ART 2 SENS	3 000,00	
ASS ART DANSE BOURGOGNE	122 471,37	
ASS ART EN CHAPELLES	2 000,00	
ASS ART MONIE	1 777,09	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ART PUBLIC	13 500,00	
ASS ARTDAM	459 939,35	
ASS ARTEM	12 029,16	
ASS ARTIFICES	6 600,00	
ASS ARTIS	106 000,00	
ASS ARTISANADART	500,00	
ASS ARTOTUSI	9 100,00	
ASS ASA SEQUANIE	2 500,00	
ASS ASC DES CENTRES DE BREGILLE	14 730,00	
ASS ASM BELFORT VOLLEY BALL	9 367,55	
ASS ASS NIVER D AIDE VICTIMES D INFRACTION	909,60	
ASS ASSAD COEUR DE NIEVRE	1 529,60	
ASS ATELIER SOLIDAIRE D ONANS	1 400,00	
ASS ATELIER THEATRE DU PILIER	30 000,00	
ASS ATELIERS DE MUSIQUE DU SUD OUEST DU GRAND BESANCON	7 000,00	
ASS ATHENAS	28 188,04	
ASS ATMO BFC	146 500,00	
ASS AU BONHEUR DES CHUTES	23 185,00	
ASS AU COIN DE L OREILLE	92 000,00	
ASS AUTUNOIS MORVAN DEVELOPPEMENT FORMATION	24 378,88	
ASS AUX QUATRE VENTS DE L ART - ACPY	3 000,00	
ASS AUXOIS NORD SERVICE	57 500,00	
ASS AVALLON SPORTS EVENT	6 619,00	
ASS AVANT GARDE MOTTE SECT BASKET	22 778,95	
ASS AVENIR BOIS FORMATION	125 756,00	
ASS AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	2 500,00	
ASS AVENIR DES JEUNES FILLES DE DAPAONG	6 000,00	
ASS AVENIR SANTE FRANCE	7 000,00	
ASS BAC FM LYCEE RAOUL FOLLEREAU	5 000,00	
ASS BAL	16 000,00	
ASS BALLADINS DU CHATEAU	2 310,00	
ASS BANQUE ALIMENTAIRE DE BOURGOGNE POUR LA LUTTE CONTRE LA FAIM	10 492,00	
ASS BAS RHINOISE AIDE PERSONNES AGEES	70 606,20	
ASS BASKET MONTCEAU BOURGOGNE	15 000,00	
ASS BATI EMPLOI	19 713,40	
ASS BATI SANITAIRE	2 380,20	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	663 490,90	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE - SITE 58	154 119,30	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE - SITE 89	15 357,50	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE 71	280 432,95	
ASS BATIMENT CFA BOURGOGNE FRANCHE COMTE SITE 21	86 602,75	
ASS BEACH SPORT DIJON	1 000,00	
ASS BELF ORTHO	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS BELFORT CANOE KAYAK	1 892,00	
ASS BENKADI JOIE PRODUCTION	4 500,00	
ASS BESANCON AVENIR COMTOIS	15 000,00	
ASS BESANCON TOUS TRAVAUX	126 768,28	
ASS BGE PERSPECTIVES	211 429,57	
ASS BGNE ENERGIES RENOUVELABLES	171 552,54	
ASS BIBLIOTHEQUE SANS FRONTIERE	6 100,00	
ASS BIO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	421 956,00	
ASS BLOODY ZONE	4 000,00	
ASS BLUES A CLAMECY ET SES ENVIRONS	4 000,00	
ASS BMX BESANCON	30 856,00	
ASS BONJOUR CASCADE	10 950,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE INTERNATIONAL	104 133,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE MOBILITE ELECTRIQUE	17 500,00	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE NATURE	123 074,50	
ASS BOURGOGNE FRANCHE COMTE NUMERIQUE	85 709,92	
ASS BOURGUIGNONNE CULTURELLE	94 000,00	
ASS BRESS ISLANDE	2 000,00	
ASS BRESSE SERVICES EMPLOIS	227 791,37	
ASS BRGNE DVPT APPRENTISSAGE SANITAIRE SOCIAL	169 150,68	
ASS BRIONNAISE INITIATIVES SOLIDARITE ENTRAIDE	7 000,00	
ASS BUREAU ACC TOURNAGES BOURGOGNE F-COMTE	123 000,00	
ASS BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE BOURGOGNE	496 948,15	
ASS CAFE DES GLACES	3 500,00	
ASS CAFEINE	8 000,00	
ASS CAL HABITAT SERVICES	3 250,00	
ASS CAMPUS METIERS QUALIFICATIONS MICROTECHNIQUES ET SYSTEMES INTELL	36 774,23	
ASS CAN L	7 966,93	
ASS CANAL SATELLITE ART CONTEMPORAIN	7 800,00	
ASS CANDA	7 000,00	
ASS CANOE CLUB NIVERNAIS	13 105,83	
ASS CAP NORD	2 500,00	
ASS CASE	9 800,00	
ASS CASQUES BLEUS NORD FRANCHE COMTE	7 000,00	
ASS CAUE DE LA NIEVRE	7 300,00	
ASS CCFD TERRE SOLIDAIRE	2 050,00	
ASS CCULTE	10 000,00	
ASS CEMEA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	14 058,40	
ASS CENTRE ART MOBILE	12 000,00	
ASS CENTRE CYCLISTE D ETUPES	24 983,00	
ASS CENTRE D ART VIVANT	281 311,04	
ASS CENTRE D ETUDES ET RESSOURCES SUR LA DIVERSIFICATION	112 086,77	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CENTRE D INFO POUR LE DROIT DES FEMMES DE LA NIEVRE	4 000,00	
ASS CENTRE DE FORMATION REGIONAL DES PREPA EN PHARMACIE	45 601,00	
ASS CENTRE DE SAUVEGARDE OISEAUX SAUVAGES	10 000,00	
ASS CENTRE DE VOL A VOILE NIVERNAIS	7 857,00	
ASS CENTRE FORMATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31 159,98	
ASS CENTRE GEORGES FRANCOIS LECLERC	2 480 511,76	
ASS CENTRE INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF 39	15 738,28	
ASS CENTRE INFORMATION DROITS FEMMES FAMILLES	4 000,00	
ASS CENTRE INFORMATION LOCAL SUR L EMPLOI ET DES FORMATIONS	158 597,64	
ASS CENTRE INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES 25	11 000,00	
ASS CENTRE NAUTIQUE DE BOURGOGNE	1 340,00	
ASS CENTRE PERMANENT D INITIATIVES POUR L ENVIRONNEMENT DU HAUT	6 132,05	
ASS CENTRE REG. D ART CONTEMPORAIN	5 200,00	
ASS CENTRE SOCIAL ACCORDS DE LOIRE	18 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL ARNAY LE DUC	1 420,00	
ASS CENTRE SOCIAL DE MOULINS ENGILBERT	42 631,98	
ASS CENTRE SOCIAL DE ST PIERRE DE MOUTIER	180,00	
ASS CENTRE SOCIAL DU CANTON DE BRINON SUR BEUVRON	11 971,32	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL COSNE COURS SUR LOIRE	6 600,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LURE	2 370,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE PUISAYE FORTERRE	11 500,00	
ASS CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU PAYS CORBIGEOIS	9 000,00	
ASS CENTRE SOCIAL L AGORA	7 000,00	
ASS CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA BARATTE	17 980,40	
ASS CERCLE CONDORCET D AUXERRE	5 000,00	
ASS CERCLE D ANIMATION ET DE LOISIRS DE COLOMBE LES VESOUL	1 000,00	
ASS CERCLE FOOTBALL TALANT	5 000,00	
ASS CERCLE SPORTIF VESULIEN HAUTE SAONE	14 190,00	
ASS CES 7 LIEUX	8 435,00	
ASS CESAM	70 000,00	
ASS CET ATELIER LA	4 200,00	
ASS CGM BFC	720,00	
ASS CHALET FAMILIAL DE CUISEAUX EN VAL FONCINE	2 598,00	
ASS CHALON TRIATHLON CLUB	19 840,00	
ASS CHAMBRE ECONOMIQUE DE L AVALLONNAIS	15 000,00	
ASS CHANTIER ECOLE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	27 000,00	
ASS CHARNAY BASKET BOURGOGNE SUD	120 000,00	
ASS CHARTE EURO DES ABBAYES ET SITES CISTERCIENS	2 000,00	
ASS CHATEAU DE MONTHELON	120 378,98	
ASS CHEFS OP EN LUMIERE FESTIVAL DE CINEMA CHALON SUR SAONE	5 550,00	
ASS CHEMIN DE FER TOURISTIQUE PONTARLIER VALLORBE	3 500,00	
ASS CHEOPS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	32 211,00	
ASS CHEZ ANTOINE ET MARTIN	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CHEZ LA MAMIE	15 483,38	
ASS CHEZ LA P'TITE SUZANNE	9 966,01	
ASS CIE CES MESSIEURS SERIEUX	11 400,00	
ASS CIE MATIKALO	4 000,00	
ASS CINE PAUSE	5 000,00	
ASS CINE RESSOURCES 71	4 900,00	
ASS CINECLATE	1 000,00	
ASS CINEMA CLUB JACQUES BECKER	13 636,50	
ASS CINEMA LE FOYER	8 560,00	
ASS CINEMAS D AUJOURD HUI	71 600,00	
ASS CINEMAS INDEPENDANTS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	45 000,00	
ASS CINEMATIQUE THEATRE	2 000,00	
ASS CITES DE CARACTERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	18 038,25	
ASS CLAMECY HANDBALL	10 577,39	
ASS CLE D OFFEMONT	4 200,00	
ASS CLUB ALPIN FRANCAIS	15 000,00	
ASS CLUB ALPIN FRANCAIS DU HAUT DOUBS	2 000,00	
ASS CLUB CYCLISTE CORBIGEOIS	1 000,00	
ASS CLUB CYCLISTE DU PAYS DE VESOUL HAUTE SAONE	2 700,00	
ASS CLUB DE VOILE MONTCEAU BLANZY	2 165,30	
ASS CLUB NAUTIQUE DE NEVERS	1 000,00	
ASS CLUB VTT CONLIEGE	15 865,00	
ASS COLCHIQUE	16 848,80	
ASS COLL ECT 89	1 844,25	
ASS COLLECTIF 100 DEGRES	3 000,00	
ASS COLLECTIF A VRAI DIRE	2 600,00	
ASS COLLECTIF ACTION SOLIDAIRE DE L AUXERROIS	5 317,00	
ASS COLLECTIF CARBONE CAFE	68 435,10	
ASS COLLECTIF LA MUTINERIE	6 837,96	
ASS COLLECTIF MONTBELIARD MANIFESTATIONS ET FESTIVITES	13 000,00	
ASS COLLECTIF ORGANISATION	36 000,00	
ASS COLLECTIF POURQUOIPAS	6 800,00	
ASS COLLECTIF RESISTANCE DEPORTE 90	843,36	
ASS COLLECTIF SCOPE	1 800,00	
ASS COLLECTIF SOLIDA INTERN 21	3 500,00	
ASS COLYSE - LYCEE GENERAL PRIVE NOTRE-DAME - ASS. ECOLE SECONDAIRE	15 386,00	
ASS COM PRO SANTE COTE NUITS VINGEANNE VAL DE SAONE	10 811,15	
ASS COMITE D ORGANISATION GRAND PRIX	15 000,00	
ASS COMITE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE LUZY	13 832,13	
ASS COMITE DE LA FOIRE EXPOSITION	500,00	
ASS COMITE DE LA NIEVRE DE HANDBALL	7 000,00	
ASS COMITE DE QUARTIER ROSEMONT ST FERJEUX	12 000,00	
ASS COMITE DE VIGILANCE POUR MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS PROXIMITE	3 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS COMITE DEP UNION FRANCAISE OEUVRES LAIQUES EDUCATION PHYSIQUE	1 500,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF	7 000,00	
ASS COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DU DOUBS	7 491,00	
ASS COMITE DES FETES SAVIGNY LES BEAUNE	1 500,00	
ASS COMITE DES FOIRES ET SALONS	20 500,00	
ASS COMITE DU DOUBS CONCOURS DE LA RESISTANCE	939,00	
ASS COMITE INTERPROFESSIONNEL DE PROMOTION DES BOIS DU JURA AOC	11 264,96	
ASS COMITE LOCAL DE L EMPLOI DES PORTES DU MORVAN	11 122,15	
ASS COMITE LOCAL DE L EMPLOI DES VAUX D YONNE	11 500,00	
ASS COMITE LOCAL NOUVEL ELAN POUR L EMPLOI AU PAYS LUZYCOIS	11 500,00	
ASS COMITE REGIONAL D'EQUITATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	38 000,00	
ASS COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TIR A L ARC	28 500,00	
ASS COMITE REGIONAL DU TOURISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	5 649 632,00	
ASS COMITE REGIONAL ESCRIME BFC	25 625,00	
ASS COMITE SAONE ET LOIRE TENNIS	1 500,00	
ASS COMITE SPORTIF BOULISTE 71	3 763,00	
ASS COMITE UNION FRANCAISE OEUVRES LAIQUES D EDUCATION PHYSIQUE JURA	15 000,00	
ASS COMMUNAUTE PROF TERRITORIALE DE SANTE DU BASSIN VESULIEN	12 350,52	
ASS COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE CENTRE 21	13 176,39	
ASS COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DE L AUXOIS MORVA	3 996,80	
ASS COMPAGNIE AMARANTA	900,00	
ASS COMPAGNIE AVRIL ENCHANTE	8 000,00	
ASS COMPAGNIE BARBES 35	13 755,90	
ASS COMPAGNIE BOUMKAO	12 400,00	
ASS COMPAGNIE CHAJAR ET CHAMS	1 900,00	
ASS COMPAGNIE CIPANGO	22 743,16	
ASS COMPAGNIE DOUBLES RESONANCES	12 500,00	
ASS COMPAGNIE DU 1ER AOUT	8 000,00	
ASS COMPAGNIE DU BONDINHO	5 000,00	
ASS COMPAGNIE DU COLEOPTERE	4 800,00	
ASS COMPAGNIE DU DETOUR	14 400,00	
ASS COMPAGNIE DU THEATRE NOMADE	2 500,00	
ASS COMPAGNIE EL AJOUAD LES GENEREUX	26 500,00	
ASS COMPAGNIE EQUINOCTIS	5 200,00	
ASS COMPAGNIE GAKOKOE	4 000,00	
ASS COMPAGNIE GREEN LAB	7 700,00	
ASS COMPAGNIE HERSE IV	2 100,00	
ASS COMPAGNIE INHERENCE	2 000,00	
ASS COMPAGNIE JUSTE AVANT L'OUBLI	3 000,00	
ASS COMPAGNIE L OISEAU MONDE	3 000,00	
ASS COMPAGNIE LA BLEUE	3 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS COMPAGNIE LA DAME DU PREMIER	3 000,00	
ASS COMPAGNIE LA MIGRATION	14 400,00	
ASS COMPAGNIE LA MULTIPLE	3 000,00	
ASS COMPAGNIE LE PORTE PLUME	2 000,00	
ASS COMPAGNIE LES SEPT MARCHES	2 400,00	
ASS COMPAGNIE LES URBAINDIGENES	8 500,00	
ASS COMPAGNIE NAGER EN FORET	3 500,00	
ASS COMPAGNIE NAHLO	3 500,00	
ASS COMPAGNIE SF	7 000,00	
ASS COMPAGNIE SUBSTANCE	2 500,00	
ASS COMPAGNIE TEATR EPROUVETE	10 800,00	
ASS COMPAGNIE TERALUNA	5 600,00	
ASS COMPAGNIE UN CHATEAU EN ESPAGNE	31 000,00	
ASS COMPAGNIE YAOTA	4 000,00	
ASS COMPOSER	8 800,00	
ASS CONFRERIE DE LA GAUFRETTE MACONNAISE	1 000,00	
ASS CONSEIL DEVELOPPEMENT HABITAT URBANISME	3 900,00	
ASS CONSEIL NATIONAL DES ECONOMIES REGIONALES ET PRODUCTIVES	12 000,00	
ASS CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE FRANCHE COMTE	252 942,39	
ASS CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS CENTRE VAL DE LOIRE	19 826,86	
ASS CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE	819 724,73	
ASS CONTENTE ET VOUS	15 466,55	
ASS CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 000,00	
ASS COOPAWATT ENERGIES DES TERRITOIRES	11 071,00	
ASS COOPERATIVE DES SAVOIRS	7 000,00	
ASS COORACE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 000,00	
ASS CORDES EN FOLIE	3 000,00	
ASS COTE COUR	119 000,00	
ASS COTE D OR CULTURE	2 000,00	
ASS COULEURS DE CHAP COMPAGNIE	3 000,00	
ASS CPIE DU HAUT JURA	17 196,27	
ASS CPME TERRITOIRE DE BELFORT	1 500,00	
ASS CRAFT	8 682,00	
ASS CRAVANT LA BATAILLE	1 000,00	
ASS CREATIV	445 999,55	
ASS CREE TON AVENIR FRANCE	4 734,04	
ASS CREUSOT DEFI 2000	13 411,50	
ASS CRF CTRE HEBERGEMENT REFUGIES	720,00	
ASS CRF SOINS DE SUITE ET DE READAPTTION	3 135,00	
ASS CRISTAL VHS	892,47	
ASS CROCMILLIVRE	2 000,00	
ASS CROIX ROUGE FRANCAISE	63 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS CROIX ROUGE FRANCAISE COPEP HORTENSE BOURGEOIS	1 240,00	
ASS CROQUEURS DE BULLES	2 500,00	
ASS CTE REG BOURG FR COMTE FED FR GEIQ	10 941,17	
ASS CTE REG SPORT M RURAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 000,00	
ASS CTRE DEPT INFO SUR LES DROITS DES FEMMES	4 000,00	
ASS CTRE INFORMATION DROITS DES FEMMES SAONE LOIRE	4 000,00	
ASS CTRE INTERCOM AIDE DOMIC PERSONNES AGEES FOURS	7 038,60	
ASS CTRE PERFECTIONNEMENT COIFFURE	89 726,00	
ASS CULTUR'OVIVE	3 000,00	
ASS CULTURE ACTION	129 336,00	
ASS CULTURE LOISIRS ANIMATIONS SAUVIGNY LES BOIS	1 000,00	
ASS CULTURELLE DES FORGES	6 000,00	
ASS CUMA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 797,50	
ASS CYCLAMEN	9 225,00	
ASS CYCLO BERNARD THEVENET CHAROLAIS BRIONNAIS	2 500,00	
ASS CYCLO CROSS INTERNATIONAL DE NOMMAY ORGANISATION	18 088,00	
ASS D AIDE A DOMICILE	8 170,00	
ASS D AIDE AUX PERSONNES	4 642,80	
ASS D AIDE ET D ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU HAUT NIVERNAIS	37 809,80	
ASS D HYGIENE SOCIALE DE FRANCHE COMTE	20 044,00	
ASS D ICI ET D AILLEURS	1 500,00	
ASS D INSERTION TRAIT D UNION	360,00	
ASS D UN INSTANT A L AUTRE	12 368,59	
ASS DANS TA FACE PROMOTION DIVERSITE FM	43 566,61	
ASS DAY FOR NIGHT	23 900,00	
ASS DE BAS ETAGES	9 000,00	
ASS DE GESTION CFA INSTITUT SUPERIEUR D APPRENTISSAGE	6 518,38	
ASS DE GESTION DU CHALET DE LA HAUTE JOUX	89 265,00	
ASS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT DU CLUB CAMUS	256 889,00	
ASS DE LA VISITE D ENTREPRISE	15 000,00	
ASS DE PALENTE	2 500,00	
ASS DE PREFIGURATION DU RESEAU DES TIERS LIEUX BFC	49 000,00	
ASS DE SAUVEGARDE DES JARDINS ET TERRASSES DE SEMUR EN AUXOIS	9 860,00	
ASS DECOUVERTES	10 761,92	
ASS DELIRIQUE	8 000,00	
ASS DELTA BERGAMOTE	6 400,00	
ASS DEP DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS	2 300,00	
ASS DEP DES FRANCAS DE SAONE ET LOIRE	7 000,00	
ASS DEPART DEVELOP ANIMATION MILIEU RURAL COTE D OR	2 800,00	
ASS DEPARTEMENTAL AGRI RURAL NIEVRE	32 500,00	
ASS DEPARTEMENTALE DE LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS	137 739,40	
ASS DES AMIS DE LA CHAPELLE NOTRE DAME	10 000,00	
ASS DES ARTISTES A LA CAMPAGNE	5 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS DES CENTRES SOCIAUX LUXOVIEN	3 150,40	
ASS DES CLIMATS DU VIGNOBLES DE BGNE PATRIMOINE MONDIAL	63 650,00	
ASS DES ELEVEURS DE TROT DU CENTRE EST	3 500,00	
ASS DES ENTREPRENEURS DE L'AGROALIMENTAIRE	2 880,00	
ASS DES MILLESIMES DE TONNERRE	16 000,00	
ASS DES MUSEES EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 985,48	
ASS DES PARALYSES DE FRANCE - APF INDUSTRIE DIJON	17 105,40	
ASS DES PRODUCTEURS MILLERET	6 300,00	
ASS DES VILLAGES DE FORET DE CHAUX	4 519,60	
ASS DEV'AGRI BFC	2 000,00	
ASS DEVEL EXPR CUTUR RADIOPHON	440,00	
ASS DEVELO NEURO PSYCHOLOGIE APPLIQUEE	19 250,00	
ASS DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL HAUTE SAONE	21 007,42	
ASS DEVPT ENERGIE RENOUVELABLES ALTERNA	241 789,71	
ASS DIAB FC'S	6 012,00	
ASS DIJON FOOTBALL COTE D OR - DFCO	407 957,00	
ASS DIOCESAINE DE BESANCON	660,00	
ASS DISPOSITIF D APPUI A LA COORDINATION FRANCHE COMTE	10 010,00	
ASS DISPOSITIF ENTREPRENEURIAT ACADEMIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	275 262,30	
ASS DISTRICT DE FOOTBALL DE COTE D OR	7 000,00	
ASS DJAZZ NEVERS POLE DE REFERENCE JAZZ EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	70 000,00	
ASS DOLE ATHLETIQUE CLUB	1 500,00	
ASS DOLE ENVIRONNEMENT	10 500,00	
ASS DOMICILE 90	180 359,00	
ASS DOUBS TERRE D ELEVAGE	5 000,00	
ASS DREAM	2 000,00	
ASS DU GOUDRON ET DES PLUMES	3 000,00	
ASS DU JOUR ET DE LA NUIT	7 000,00	
ASS DU LIVRE ET DES AUTEURS COMTOIS	6 000,00	
ASS DU THEATRE DES FORGES ROYALES DE GUERIGNY	1 600,00	
ASS E TRANSFORM INSTITUTE	21 575,73	
ASS EAU SOLEIL FRANCHE COMTE	7 900,00	
ASS EBE DES VAUX D YONNE	57 442,61	
ASS EBE LOCALE DU PAYS LUZYCOIS	40 428,52	
ASS ECCOFOR ECOUTER COMPRENDRE FORMER	102 253,74	
ASS ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE 21	2 100,00	
ASS ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE 71	6 495,88	
ASS ECLAIREUSES ET ECLAIREURS LAIQUES DE FRANCHE COMTE	7 000,00	
ASS ECOLE D'ART	32 216,00	
ASS ECOLE DE CIRQUE CHAPCHAPO	16 485,00	
ASS ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE JURA SUD	392,70	
ASS ECOLE DE MUSIQUE MODERNE ET AMPLIFIEE	5 642,30	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS ECOLE DE PRODUCTION DE CRAVANCHE	45 000,00	
ASS ECOLE DE PRODUCTION DU MORVAN 58 INSTITUT SALLONNYER	45 000,00	
ASS ECOLE DE PRODUCTION INDUSTRIE 21	45 000,00	
ASS ECOLE DES MANAGERS DE FRANCHE COMTE	17 137,50	
ASS ECOLE DU MUAY	883,00	
ASS ECOLE NOUVELLE DE LA CITOYENNETE	7 300,00	
ASS ECOLE PRODUCTION CHALON SUR SAONE	104 000,00	
ASS ECOLE SUPERIEURE DE MUSIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	521 980,91	
ASS ECORSE TP	38 500,00	
ASS ECOSPHERE	201 659,24	
ASS EDITIONS LES CAHIERS	2 000,00	
ASS EDUC ETHIQUE	2 000,00	
ASS EDUCATION CULTURE ET TERRITOIRES	2 300,00	
ASS EFFERVESCENCE	6 000,00	
ASS ELAN	10 600,00	
ASS ELAPSE	34 095,00	
ASS ELEVEURS DE CHEVAUX DE SELLE DE FRANCHE COMTE	3 500,00	
ASS ELIKYA NA BISO NOTRE ESPOIR	4 200,00	
ASS ELVEA 21 89	4 200,00	
ASS ELVEA 71 ET 58 ELEVEURS ET ACHETEURS ASSOCIES DE 71 ET 58	11 365,20	
ASS EMERAUDE	34 758,82	
ASS EMERAUDE 58	60,00	
ASS EN ROUE LIBRE	3 300,00	
ASS EN VIES D ICI	11 463,95	
ASS ENERGY CITIES	69 500,00	
ASS ENFANTS DU DESERT	2 081,00	
ASS ENSEMBLE AEDES	7 000,00	
ASS ENSEMBLE LA FENICE	2 000,00	
ASS ENSEMBLE POUR LE LIEN, L INNOVATION ET L ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE	506 817,40	
ASS ENSEMBLE VOCAL DE SAINT FLORENTIN	1 000,00	
ASS ENTENTE ROCHE NOVILLARS	1 782,00	
ASS ENTENTE SPORTIVE BESANCON HANDBALL FEMININ ESBF	160 000,00	
ASS ENTREP INSERT DEVELOP EMPLOI	15 774,40	
ASS ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE BFC	25 652,27	
ASS ENVIE 2E BOURGOGNE	50 000,00	
ASS ENVIE DIJON	46 194,80	
ASS ENVIE FRANCHE COMTE	64 310,48	
ASS ENVIRONNEMENT IMMEDIAT	1 000,00	
ASS EPART ENTREPRISE D INSERTION	49 297,40	
ASS EPART MENAGE SERVICE	5 127,80	
ASS EPI CERISE	14 700,00	
ASS EPPI ADMR	95 178,75	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS EQUI CONNECT	12 000,00	
ASS ERASMUS STUDENT NETWORK BESANCON	4 903,58	
ASS ERIGE	30 564,78	
ASS ESOX LUCIUS	12 000,00	
ASS ESPACE GRAMMONT ACCUEIL	24,00	
ASS ESPACE JEUNES DE DOLE MOUCHARD REVERMONT	124 617,40	
ASS ESPACE JEUNES DE MONTBELIARD	162 508,60	
ASS ESPACE LIBRE METAMORPHIQUE DECONSTRUCTION	2 000,00	
ASS ESPACE NORDIQUE JURASSIEN	9 701,97	
ASS ESPERLUETTE COMPAGNIE CIRCASSIENNE	3 500,00	
ASS ESSENTIELLE PRODUCTION	1 500,00	
ASS EST HORTICOLE	11 013,88	
ASS ESTIVALES DE PUISAYE	7 000,00	
ASS ETOILE AUXONNAISE VOILE	8 904,00	
ASS ETOILE SPORTIVE APOIGNY TENNIS	7 000,00	
ASS EURO FRANCE	15 900,00	
ASS EUROPAFORM 71	5 813,00	
ASS EUROPEENNE DU FESTIVAL DE CAVES	25 000,00	
ASS EVASION TONIQUE	2 790,00	
ASS EX LUMINA	10 481,70	
ASS EX NOVO	4 600,00	
ASS EXCELLENCE PRO FRANCHE COMTE	795 869,47	
ASS EXECCO EXPRIMER ECOUTER COEXISTER	7 000,00	
ASS EXPERTS FORESTIERS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 200,00	
ASS FAB LAB PEGUY 3D	1 875,00	
ASS FAMILIALE DE GESTION DU LYCEE FRANCOIS XAVIER	12 330,00	
ASS FAMILLE RURALE BFC	11 056,90	
ASS FAMILLES RURALES FEDE 25	8 579,83	
ASS FC GUEUGNON TENNIS	1 700,00	
ASS FCSM OMNISPORTS	12 405,00	
ASS FED DE PECHE DE LA NIEVRE	49 345,28	
ASS FED FR DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE	28 219,53	
ASS FED REGIONALE GROUPEMENTS EMPLOYEURS AGRICOLES ET RURAUX BFC	11 756,13	
ASS FEDER DEP AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL	139 260,86	
ASS FEDERATION COMTOISE DE CAISSES A SAVON	2 000,00	
ASS FEDERATION DEP DES FOYERS RURAUX DE SAONE ET LOIRE	6 800,00	
ASS FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE COTE D OR	13 643,67	
ASS FEDERATION DES CONSERVATOIRES D ESPACES NATURELS	29 326,50	
ASS FEDERATION DES ENTREPRISES D INSERTION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	27 322,28	
ASS FEDERATION DES MFR DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	39 173,00	
ASS FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE	6 071,43	
ASS FEDERATION UNION CIAL ARTISANAL DIJON SHOP IN DIJON	3 749,99	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS FEDOSAD AUTUN	11 414,40	
ASS FEMININ PLURI ELLES	13 000,00	
ASS FEMMES DEBOUT	5 000,00	
ASS FESTI VAL DE SEINE	3 000,00	
ASS FESTIVAL C DANS LA RUE	12 000,00	
ASS FESTIVAL DE JAZZ A COUCHES	15 000,00	
ASS FESTIVAL DE MUSIQUE BAROQUE DU JURA	25 000,00	
ASS FESTIVAL DES GRANDS CRUS DE BOURGOGNE	35 000,00	
ASS FESTIVAL DES LYCEENS 71	4 000,00	
ASS FESTIVAL INTERNATIONAL DES CINEMAS D ASIE	40 000,00	
ASS FESTIVAL POUR ENFANT MOIRANS EN MONTAGNE	45 000,00	
ASS FESTIVALZIN	3 000,00	
ASS FETE DE L AGRICULTURE	10 000,00	
ASS FETE FEMMES EGALITE EMPLOI	56 000,00	
ASS FIBOIS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	271 304,51	
ASS FIGURE 2 STYLE	13 007,88	
ASS FJT LA CASSOTTE	11 626,55	
ASS FOIRE AUX SAVEURS D AUTOMNE	2 000,00	
ASS FONDATION ARC EN CIEL CMPR BRETEGNIER	515,00	
ASS FOODSWEETFOOD	4 500,00	
ASS FOODTECH DIJON BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12 000,00	
ASS FOOTBALL CLUB CHALONNAIS	4 519,48	
ASS FOOTBALL CLUB DIGOIN LA MOTTE	15 000,00	
ASS FOOTBALL CLUB NOIDANAIS	1 261,00	
ASS FOYER LE COLIBRI	280,00	
ASS FOYER RURAL MACORNAY	1 000,00	
ASS FOYER RURAL TANLAY ORGANISATION	1 000,00	
ASS FQP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	54 500,00	
ASS FRANC COMTOISE DE FINANCEMENT SOLIDAIRE	19 800,00	
ASS FRANCAS DE LA NIEVRE	7 000,00	
ASS FRANCE ACTIVE BOURGOGNE	197 612,91	
ASS FRANCE ACTIVE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8 400,00	
ASS FRANCE ACTIVE FRANCHE COMTE	279 854,78	
ASS FRANCHE COMTE INNOV	522 151,20	
ASS FRANCO ALLEMANDE CONSONANCES	2 172,00	
ASS FRANCO SUISSE D ACTION MEDICO EDUCATIVE	107 388,60	
ASS FREED FROM DESIRE	3 000,00	
ASS FRENE RESEAU FRANCAIS D EDUCATION A LA NATURE ET A L ENVIRONNEMENT	6 000,00	
ASS GAIA ENERGIES	231 707,78	
ASS GASTRONOMIE ET PROMOTION DES PRODUITS REGIONAUX GPPR	254 710,14	
ASS GEIQ GROUPEMENT D EMPLOYEURS DES TRANSPORTS LOGISTIQUE BFC	4 500,00	
ASS GEIQ INDUSTRIES FRANCHE COMTE	68 769,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS GEIQ SPORT ANIMATION LOISIR SANTE ASSOCIATIF 58	4 500,00	
ASS GENERIQ RHIN RHONE	240,00	
ASS GERMI KIDS CENTRE DE LOISIRS GERMINOIS	8 809,85	
ASS GEST DEVELOP CTRE FORMATION APPRENTI	3 807 426,66	
ASS GEST ECOLE SUPERI TECH AFFAIRES	18 000,00	
ASS GESTION CFA SUPERIEUR DE BOURGOGNE	75 949,50	
ASS GESTION DES ACTIVITES SOCIALES FLORENTINOISES	1 157,93	
ASS GESTION GROUPE ST JOSEPH LYCEE PRIVE ST JOSEPH LA SALLE	198 593,88	
ASS GESTION INSTIT NOTRE DAME- AINT JEAN	16 695,00	
ASS GESTION LEAP SAINT JOSEPH ET CENTRE D ACCUEIL LES FONTENELLES	4 843,00	
ASS GILLES BINCHOIS	7 500,00	
ASS GOUDU THEATRE	1 200,00	
ASS GOURMANDE DU CHAT PERCHE	50 400,00	
ASS GPT DES BAILLEURS SOCIAUX DU DOUBS	5 000,00	
ASS GPT EMPLOYEURS INSERTION QUALIFICATION SPORT ANIM LOISIRS TOURISME	12 000,00	
ASS GRAINES DE NOE	32 564,30	
ASS GRAND BESANCON DOUBS HANDBALL	70 000,00	
ASS GRANDIR AU SENEGAL	3 000,00	
ASS GRAVITATION	16 600,00	
ASS GROUPE ARCADES	39 130,50	
ASS GROUPE ASSOCIATIF HANDY UP	2 121,60	
ASS GROUPE DE RECHERCHE ANIMATION TECHNIQUE ET INFORMATION SUR L EAU	10 336,31	
ASS GROUPE SOLIF	181 494,20	
ASS GROUPE TETRAS JURA	39 235,50	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEUR TERRITORIAL FRANCHE COMTE HANDBALL	9 131,70	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS PROFESSION SPORT LOISIRS 25	14 000,00	
ASS GROUPEMENT D EMPLOYEURS SOLIDAIRES EMPLOI	32 526,58	
ASS GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 076,00	
ASS GROUPEMENT EMPLOYEURS JUDO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 000,00	
ASS GROUPEMENT INDUSTRIES FRANCAISES AERONAUTIQUES ET SPATIALES GIFAS	75 586,08	
ASS GRPT DE DEFENSE SANITAIRE 39	54 230,00	
ASS GUILLAUME DUFAY	165 000,00	
ASS GUNNAR OLOF	3 500,00	
ASS GYMNASIQUE SEQUANAISE	7 000,00	
ASS HABITAT ET HUMANISME DOUBS	9 162,67	
ASS HABITAT JEUNES BESANCON	5 000,00	
ASS HALTEROPHILIE MUSCULATION DIJON BOURGOGNE 21	5 000,00	
ASS HANDBALL CLUB FRANCOIS SERRE LES SAPINS	7 000,00	
ASS HANDBALL CLUB LA MACHINE	13 845,00	
ASS HANDBALL CLUB SENS	14 103,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS HANDIPETANQUE MOTEUR ET VISUEL	3 500,00	
ASS HANDY UP	205 340,80	
ASS HAUT DOUBS REPASSAGE	20 000,00	
ASS HAUT DOUBS SPORT FORMATION	8 559,45	
ASS HAUT JURA SKI	2 000,00	
ASS HAUT SAONOISE POUR LA SAUVEGARDE DE L ENFANT A L ADULTE	2 048,43	
ASS HAUTE SAONE INITIATIVE	9 695,00	
ASS HE CHANGEONS POUR NOTRE PLANETE	1 000,00	
ASS HERD BOOK CHAROLAIS	20 212,89	
ASS HERICOURT SERVICE D AIDE AUX PERSONNES	17 724,00	
ASS HISTOIRE NATURELLE AMIS MUSEUM AUTUN	63 894,48	
ASS HORS CADRE	6 000,00	
ASS HOSPITALIERE DE GIROMAGNY	135,00	
ASS HUMAN-HIST	2 500,00	
ASS IARE CENTRE SOCIAL DU BANLAY	14 000,00	
ASS ICAUNAISE DE DIFFUSION ARTISTIQUE	140 000,00	
ASS IFRIA BFC CFA DE L IFRIA	35 400,00	
ASS IL FORET V	8 682,00	
ASS IMPERIAL KIKIRISTAN	3 200,00	
ASS IN'TERRE ACTIV ENVIRON ENERGIE HABITAT	8 500,00	
ASS INFINI D ARTS	3 500,00	
ASS INFO JEUNESSE JURA	21 500,00	
ASS INITIATIVE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	52 250,00	
ASS INSERTION LOGEMENT EMPLOI SUD BOURGOGNE	195 576,40	
ASS INSTITUT DE FORMATION DES TRAVAUX PUBLICS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	510 146,03	
ASS INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU BATIMENT BFC	44 695,60	
ASS INSTITUT DE GENECH	48 091,00	
ASS INSTITUT DE TRAMAYES	97 250,00	
ASS INSTITUT EUROPEEN FORMATION COMPAGNONS TOUR DE FRANCE IEFCTF	1 298 767,72	
ASS INSTITUTION BOURDAULT	2 250,00	
ASS INTER ENTREPRISE LOCALE D ENTRAIDE SOCIALE	7 000,00	
ASS INTER PARCS MASSIF CENTRAL - IPAMAC	12 974,50	
ASS INTERBEV BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2 500,00	
ASS INTERBIO FRANCHE COMTE	316 978,19	
ASS INTERCOMMUNALE DE REINSERTION	10 000,00	
ASS IRTESS INSTITUT REGIONAL SUPERIEUR DU TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL	251 185,48	
ASS ISAT MOTORSHOW	2 000,00	
ASS J AIME MES BOUTEILLES	16 811,20	
ASS J2D	3 000,00	
ASS JA'EVENTS	18 984,24	
ASS JAGOBLUES	8 000,00	
ASS JARDINS DE COCAGNE	23 372,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS JARDINS PARTAGES ST CLAUDE	13 150,00	
ASS JAS	1 500,00	
ASS JDA DIJON BASKET FAUTEUIL	12 000,00	
ASS JDA DIJON BOURGOGNE	159 000,00	
ASS JDA DIJON HAND	168 900,00	
ASS JEHOL	15 000,00	
ASS JEUNES AGRICULTEURS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	52 391,00	
ASS JEUNESSE SPORTIVE OUROUX SUR SAONE TENNIS DE TABLE	1 315,00	
ASS JEUNESSE URBAINE MISSION PASSION SPORT	1 000,00	
ASS JOB KAFE	32,00	
ASS JOUEF 39	1 000,00	
ASS JOURNEES DES PLANTES RARES DU CHATEAU DE LA FERTE	1 500,00	
ASS JOURNEES GOURMANDES ET ARTISANALES DU TONNERROIS	2 000,00	
ASS JUDO CLUB ST GENGOUX LE NATIONAL	15 000,00	
ASS JUMELAGE ET RENCONTRES POUR L ENTRAIDE MEDICALE INTERNATIONAL	1 500,00	
ASS JUNIOR CONSEIL MANAGEMENT DU SPORT	1 500,00	
ASS JURA CYCLISME PAYS DU REVERMONT	34 000,00	
ASS JURA GRAND DOLE CYCLISME ORGANISATION	6 000,00	
ASS JURA NATURE ENVIRONNEMENT	34 543,10	
ASS JURA NORD FOOT	15 000,00	
ASS JURA SKI EVENTS	55 600,92	
ASS JURA SUD HANDBALL	11 800,00	
ASS JURALLIANCE	134 209,93	
ASS JUSTE ICI	16 855,00	
ASS KARATE CLUB BETHONCOURT	2 500,00	
ASS KER	50 000,00	
ASS KIF DANCE	3 500,00	
ASS KINETOCHORE	3 000,00	
ASS L ACCORDERIE DU MACONNAIS	6 000,00	
ASS L ADAPT	13 079,42	
ASS L AMUSERIE	19 610,03	
ASS L APRES PLUME	22 000,00	
ASS L ARROSOIR	18 814,54	
ASS L ART DES CHENES	3 000,00	
ASS L ASSOLID R	2 457,00	
ASS L ATELIER 6B	1 900,00	
ASS L ATELIER DES CINQ SOLEILS	593,94	
ASS L ATELIER MADE IN IKI	8 261,00	
ASS L ATTRIBUT	5 634,52	
ASS L ECARQUILLE	4 000,00	
ASS L ECHANGEUR	7 000,00	
ASS L ENHARMONIQUE	6 600,00	
ASS L EVEIL DE CHALON SUR SAONE	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS L INSTAND ART	27 620,00	
ASS L OCCASION	2 000,00	
ASS L OEIL ECOUTE	1 500,00	
ASS L OISEAU A RESSORTS	1 000,00	
ASS L OPCOMMERCE	203 900,00	
ASS L'ART D'ETRE TOUS ENSEMBLE	10 219,00	
ASS LA BANDE ADHOC	1 500,00	
ASS LA BOITE A MEUH	2 000,00	
ASS LA BRASSEE	2 550,00	
ASS LA BRIONNAISE	35 000,00	
ASS LA CAROTTE	12 657,24	
ASS LA CARRIERE SOUTERRAINE D AUBIGNY	1 428,00	
ASS LA CHAHUTTE	1 227,07	
ASS LA CHAINE VERTE	16 239,74	
ASS LA CHOUE	4 460,00	
ASS LA COMPAGNIE DU HANNETON	1 400,00	
ASS LA CROIX DU SUD	2 400,00	
ASS LA FABRIQUE EMPLOI ET TERRITOIRES	173 947,50	
ASS LA FAMILIALE AUXERROISE	14 400,00	
ASS LA FERME DE BARBOULOTTE	33 572,08	
ASS LA FORESTIERE	27 500,00	
ASS LA GARGOUILLE	2 500,00	
ASS LA GOUAILLE	3 250,00	
ASS LA LIZAINE	4 000,00	
ASS LA LUDOTAVERNE	7 000,00	
ASS LA MAISON D EN FACE	4 000,00	
ASS LA MAISON DE JEANNE	16 825,00	
ASS LA MAISON DU DIRECTEUR	5 400,00	
ASS LA MAISON HIRONDELLE	8 862,13	
ASS LA MAISON PHARE	39 719,53	
ASS LA MANUFACTURE D IDEES	10 000,00	
ASS LA MARMITE SOLIDAIRE	2 000,00	
ASS LA MEANDRE COMPAGNIE	3 200,00	
ASS LA MINOTERIE	90 000,00	
ASS LA MULTIPRISE 89	5 000,00	
ASS LA PIVE	68 859,73	
ASS LA ROUE DE SECOURS 39	12 880,00	
ASS LA SAPPHIRINA COMPAGNIE	3 000,00	
ASS LA SARBACANE THEATRE	38 500,00	
ASS LA SCENE FARAMINE	8 000,00	
ASS LA SENTINELLE OMNISPORTS	4 000,00	
ASS LA TETE A L ENVERS	2 740,00	
ASS LA TETE DE MULE	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LA TRAVERSEE DU CHAOS	1 900,00	
ASS LA VACHE QUI RUE	9 000,00	
ASS LAB AUX	30 565,74	
ASS LABOPERA BOURGOGNE	5 000,00	
ASS LE 13	1 500,00	
ASS LE BANQUET D AGAMEMNON	12 000,00	
ASS LE BARRAGE	35 000,00	
ASS LE BASTION	15 000,00	
ASS LE BAT DE L ANE	7 700,00	
ASS LE BRUIT DES COURTS	2 100,00	
ASS LE CAFE CHARLIE BESANCON	3 060,00	
ASS LE CHAT MUSIQUES	16 800,00	
ASS LE COIN DU MIROIR	98 401,49	
ASS LE COLLECTIF COMME UN GANT	18 037,83	
ASS LE COLLECTIF DU CHAPERON ROUGE	28 000,00	
ASS LE CRESCENT JAZZ CLUB	20 000,00	
ASS LE FOSSOU	6 000,00	
ASS LE GALPON	6 000,00	
ASS LE GRAND JETE	51 500,00	
ASS LE JARDIN DES MOTS LES SINGULIERS	12,00	
ASS LE MAT EN XIII	3 000,00	
ASS LE PETIT GITE BUS	13 120,00	
ASS LE PETIT RAMEUR	750,00	
ASS LE RELAI.S DES FUTURS	5 000,00	
ASS LE SENS ARTISTIQUE	3 000,00	
ASS LE SERPOLET	73 734,09	
ASS LE TACHE PAPIER	4 000,00	
ASS LE VOLANT BISONTIN	7 000,00	
ASS LEBLOC	11 923,00	
ASS LES ACTEURS SOLIDAIRES EN MARCHE	95 203,84	
ASS LES AMBASSADEURS DES VINS JAUNES DU JURA	36 000,00	
ASS LES AMIS DE L ATELIER DES NOYERS	17 766,92	
ASS LES AMIS DE L ORGUE JULIEN TRIBUOT DE SEURRE	4 000,00	
ASS LES AMIS DE LA CORDELLE DE VEZELAY	1 600,00	
ASS LES AMIS DE PONTIGNY	7 000,00	
ASS LES AMIS DES SANDALES	4 000,00	
ASS LES AMIS DU FUNICULAIRE DE BESANCON	1 140,00	
ASS LES AMIS DU MANOIR DE MOUTHIER HAUTE PIERRE	4 000,00	
ASS LES AMIS DU PATRIMOINE DE TAINGY	3 000,00	
ASS LES ANGIVRADES	2 000,00	
ASS LES ATELIERS NOMADES	15 364,50	
ASS LES ATELIERS POLYCHROMES	1 261,00	
ASS LES BATELEURS 21	6 590,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LES CHAPOS VOYAGEURS	1 500,00	
ASS LES CHEMINS DE FER DU CREUSOT	200 000,00	
ASS LES COLORIEURS	9 000,00	
ASS LES CONCERTS DU DOUBS	4 000,00	
ASS LES CRIS DE L HORIZON	3 000,00	
ASS LES DOIGTS QUI REVENT	20 000,00	
ASS LES ENCOMBRANTS	3 000,00	
ASS LES ENFANTS PHARES	36 559,04	
ASS LES ENSAUVAGE E S	8 960,00	
ASS LES EPOPEES	2 000,00	
ASS LES FAUVETTES	100 275,87	
ASS LES FILMS D ARGILE	12 600,00	
ASS LES FILMS DE LA CASSOTTE	5 000,00	
ASS LES FILMS DU TILLEUL	2 000,00	
ASS LES FILOUS FUTES	1 304,00	
ASS LES FOULEES GENEREUSES	1 000,00	
ASS LES FRANCAS DU DOUBS	7 940,00	
ASS LES GADJE	6 977,81	
ASS LES ILES VOISINES	3 000,00	
ASS LES JARDINIERS DU VAL DE CUISANCE	4 102,00	
ASS LES JARDINS BENEFIQUES	1 143,46	
ASS LES LYCEENS EN COEUR DE SAONE ET LOIRE	1 000,00	
ASS LES MANIVELLES	3 908,54	
ASS LES MARTSTELOTS DES POSSIBLES	4 169,88	
ASS LES MEDIEVALES DE TONNERRE	1 000,00	
ASS LES MURMURES DU VAL	1 000,00	
ASS LES PAPILLONS BLANCS BOURGOGNE DU SUD	7 445,00	
ASS LES PAPILLONS BLANCS DE L AUTUNOIS ESAT	1 080,00	
ASS LES PEP 71	42 653,59	
ASS LES PETITES CAMERAS	15 000,00	
ASS LES PETITES CANTINES MACON	7 000,00	
ASS LES PETITS CHEMINS	4 000,00	
ASS LES PETITS DEBROUILLARDS GRAND EST	66 650,68	
ASS LES PETITS MARIOLES	5 211,18	
ASS LES PLANTES COMPAGNES	4 645,26	
ASS LES PLURALIES DE LUXEUIL	14 000,00	
ASS LES RESTAURANTS DU COEUR DE SAONE ET LOIRE	51 178,40	
ASS LES RESTAURANTS DU COEUR LES RELAIS DU COEUR DE HAUTE SAONE	9 606,56	
ASS LES ROIS VAGABONDS	1 600,00	
ASS LES RUMEURS QUI COURENT	1 000,00	
ASS LES VALORISTES	76 806,13	
ASS LES VERGERS D ESMYARDS	6 674,77	
ASS LES VERGERS VIVANTS	11 204,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS LES VIEILLES COQUILLES ICAUNAISES	4 000,00	
ASS LES VOIX INTERIEURES	2 000,00	
ASS LIBER PROJECT	8 000,00	
ASS LIGUE BFC BASEB SOFTB CRICKET	2 500,00	
ASS LIGUE BFC ROLLER ET SKATEBOARD	6 500,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE AIKIDO BUDO	2 300,00	
ASS LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE SPORT ADAPTE	100 750,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE DE GOLF	14 500,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE ET DE FRANCHE COMTE DE VOL LIBRE	7 650,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE COURSE D ORIENTATION	6 225,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE BADMINTON	17 400,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE JUDO JUJITSU KENDO	115 512,50	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE SPORTS DE GLACE	6 614,35	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TENNIS	89 550,00	
ASS LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOLLEY BALL	43 812,00	
ASS LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DE HAUTE SAONE	786,26	
ASS LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS	87 711,17	
ASS LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SECTION DE BELFORT	20,00	
ASS LIGUE ENSEIGNEMENT 21	313 992,52	
ASS LIGUE ENSEIGNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	191 001,18	
ASS LIGUE FRANCAISE PROTECTION OISEAUX	6 000,00	
ASS LIGUE PARACHUTISME BFC	5 500,00	
ASS LIGUE REGIONALE DE SKI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	62 500,00	
ASS LIGUE REGIONALE DE TRIATHLON ET DES DISCIPLINES ENCHAINÉES BFC	10 625,00	
ASS LIGUE SPORT BOULES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	5 403,75	
ASS LIVRE OUVERT	65,00	
ASS LOCALE ADMR MARCIGNY	8 682,00	
ASS LOCALE LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE DU SENONAI	1 700,00	
ASS LOISI YONNE	22 850,92	
ASS LP RURAL PRIVE STE COLOMBE	106 237,14	
ASS LPO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	513 407,10	
ASS LUCIE ET LES CHEVAUX	3 000,00	
ASS LUCIOL	86 415,11	
ASS LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE	22 736,00	
ASS LUXANIMATIONS	15 500,00	
ASS LYCEE PROFESSIONNEL BERNARD CORDIER	6 657,47	
ASS LYCEE PROFESSIONNEL RURAL PRIVE	5 400,38	
ASS MACON CHAINTRE EVENEMENTS	41 363,00	
ASS MACON SYMPHONIE	4 000,00	
ASS MAGNA VOX	34 075,91	
ASS MAISON ARCHITECTURE FRANCHE COMTE	5 000,00	
ASS MAISON COMMUNE	26 868,17	
ASS MAISON DE ENVIRONNEMENT ENTRE LOIRE ET ALLIER	12 649,90	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MAISON DE L EMPLOI ET DE LA FORMATION DE L AUXERROIS	117 213,05	
ASS MAISON DE L ENVIRONNEMENT DE FRANCHE COMTE	237 515,59	
ASS MAISON DE LA NATURE DES VOSGES SAONOISES	18 987,75	
ASS MAISON DE LA NATURE ENVIRONNEMENT YONNE	2 000,00	
ASS MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	21 500,00	
ASS MAISON DES ETANGS	9 400,00	
ASS MAISON DES FAMILLES DE FRANCHE COMTE	200 000,00	
ASS MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	4 000,00	
ASS MAISON DU PATRIMOINE ORAL	50 000,00	
ASS MAISON FAMILIALE CHARGEY LES GRAY	236 078,30	
ASS MAISON FAMILIALE ET RURALE LA ROCHE DU TRESOR	182 255,74	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION D AMANGE	514 397,40	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DES FINS	194 911,75	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DU CLUNISOIS	87 799,33	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE DU JOVINIEN	45 907,62	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE LA CLAYETTE	26 505,80	
ASS MAISON FAMILIALE RURALE VERCEL	310 737,00	
ASS MAISON FAMILIALE VANCANCES LA VALLEE DE L YONNE	136 409,39	
ASS MAISON JACQUES COPEAU	141 929,47	
ASS MALBUISSONART	438,69	
ASS MAMATCHA	3 000,00	
ASS MAMMOUTH	25 628,80	
ASS MANIFESTATIONS INTERNATIONALES ET ARTISTIQUES DE MERVANS	5 000,00	
ASS MARATHON DES VINS DE LA COTE CHALONNAISE	3 000,00	
ASS MARCYNEMA	4 000,00	
ASS MASCOT	206 474,10	
ASS MATTERN LAB	30 274,36	
ASS MEDEF 71	3 000,00	
ASS MEDIO	5 234,67	
ASS MEGA CROUTE	2 000,00	
ASS MEGASTARS	4 000,00	
ASS MELAMPO	6 400,00	
ASS MFQ BOURGOGNE FRANCHE COMTE	16 000,00	
ASS MI SCENE	18 600,00	
ASS MICRONORA	56 451,90	
ASS MILLE ET UN COUPS DE POUCE	3 600,00	
ASS MILLE FEUILLES	550,00	
ASS MINE DE RIEN	5 500,00	
ASS MINES DE RAYONS	10 037,24	
ASS MISSION LOCALE BASSIN EMPLOI VESOUL ESPACE JEUNE	129 118,80	
ASS MISSION LOCALE DE BASSIN ET EMPLOI GRAY	92 228,20	
ASS MISSION LOCALE DU BASSIN D EMPLOI DE BESANCON	276 896,80	
ASS MISSION LOCALE DU CHALONNAIS	168 468,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS MISSION LOCALE DU HAUT DOUBS	163 691,08	
ASS MISSION LOCALE ESPACE JEUNES DE BELFORT DELLE OFFEMONT	234 147,00	
ASS MISSION LOCALE INSERT EMPLOI JEUNES HERICOURT	77 836,20	
ASS MISSION LOCALE INSERT SOCIALE PROF LURE LUXEUIL	169 666,20	
ASS MISSION LOCALE JEUNES NEVERS	141 656,80	
ASS MISSION LOCALE POUR LES JEUNES AUXERROIS	142 190,62	
ASS MISSION LOCALE RURALE DES MARCHES DE BOURGOGNE	82 347,00	
ASS MISSION LOCALE SUD JURA ESP JEUNES LONS BLET CHAMP MOREZ ST CLAUDE	197 652,00	
ASS MISSION MOBILITE	19 000,00	
ASS MJC CLAIRS SOLEILS BESANCON	1 473,38	
ASS MJC DE CHENOVE - MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	5 000,00	
ASS MJC HERITAN	2 207,00	
ASS MJC MAISON POUR TOUS CINEMA NUITON	7 000,00	
ASS MJC MONTBELIARD	3 500,00	
ASS MOBIL ECO	26 477,90	
ASS MOBILITES 89	53 584,18	
ASS MOMENTS DE PARTAGE ET INTERACTIVITE MEDIATION PAR L ANIMAL	7 623,00	
ASS MORTEAU LOISIRS VACANCES	40 000,00	
ASS MORULA	3 578,00	
ASS MORVAN FESTI RENCONTRES	1 500,00	
ASS MORVAN TERRE DE RESISTANCE	52 114,00	
ASS MORVANDELLE DU CROUX	32 875,00	
ASS MOTO CLUB BRIENON	4 000,00	
ASS MOTO CLUB DARDON GUEUGNON	10 000,00	
ASS MOTO CLUB DE MACON	2 400,00	
ASS MOTO CLUB TMX POWERSPORTS	12 952,50	
ASS MOUVEMENT IMPACT FRANCE	8 130,22	
ASS MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE	45 182,34	
ASS MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE DU DOUBS	3 601,09	
ASS MOVO	5 000,00	
ASS MUCHMUCHE COMPANY	2 085,00	
ASS MUSEE D HISTOIRE ET DE CULTURE DES SOURDS	2 500,00	
ASS MUSICALEMENT VOTRE	6 800,00	
ASS MUSICANCY	3 000,00	
ASS MUSIQUE ET MEMOIRE	40 000,00	
ASS MUSIQUES A SAINT HIPPI ANIM	4 000,00	
ASS MUSIQUES EN PERSPECTIVES	25 000,00	
ASS MUSIQUES EN TONNERROIS	3 000,00	
ASS MUZICAVES	8 000,00	
ASS MXGP VILLARS 2023	50 000,00	
ASS NA	75 000,00	
ASS NATURE ET TRADITION	4 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS NATURE HUMAINE	1 500,00	
ASS NEIGE ET PLEIN AIR COLO VACANCES	36 784,00	
ASS NEO RETRO 1977	4 000,00	
ASS NIEVRE GOURMANDE	5 783,50	
ASS NO	3 500,00	
ASS NOEL AU PAYS DU JOUET	3 000,00	
ASS NOLAY HISTOIRE ET PATRIMOINE	3 000,00	
ASS NOUVELLES FORMES	5 920,00	
ASS NUCLEAR VALLEY	207 044,10	
ASS OBJECTIF EGALITE	6 000,00	
ASS OCAPAT	72 400,00	
ASS OCCE 21 OFFICE COTE D ORIENT COOPERATION A L ECOLE	500,00	
ASS ODESIA VACANCES JURA	160 000,00	
ASS OEUVRE NOTRE DAME DU HAUT	71 736,02	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION A L ECOLE	1 160,37	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION ECOLE DOUBS	3 519,96	
ASS OFFICE CENTRAL COOPERATION ECOLE DU JURA	3 000,00	
ASS OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU HAUT DOUBS	3 854,64	
ASS OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE SEMUR EN AUXOIS	1 500,00	
ASS OGEC DU COLLEGE STE JEANNE ANTIDE	420,00	
ASS OGEC GROUPE MONT ROLAND	92 820,75	
ASS OGEC NOTRE DAME	210,00	
ASS OGEC SAINT AUGUSTIN	2 150,00	
ASS OGEC SAINT PIERRE FOURIER	34 584,90	
ASS OGEC SAINTE JEANNE D ARC	500,00	
ASS OIKOS LA MAISON DES CENTRES SOCIOCULTURELS DE BELFORT	6 769,50	
ASS OMBRADIPETER	1 000,00	
ASS OMNISPORTS ARNETOISE	3 000,00	
ASS ONNO ARCHEO	12 500,00	
ASS OPCO CONSTRUCTYS	160 500,00	
ASS OPCO ENTREPRISES DE PROXIMITE BOURGONE FRANCHE COMTE	107 280,00	
ASS OPCO MOBILITES	93 100,00	
ASS OPCO SANTE	12 500,00	
ASS OPERATEUR DE COMPETENCES INTERINDUSTRIEL	129 327,01	
ASS ORCHESTRE DIJON BOURGOGNE	173 200,00	
ASS ORE OUVERTURE RENCONTRES EVOLUTION	35 171,46	
ASS ORGANISATION EVENEMENTS SAPINS NOEL EN BGNE MORVAN	3 500,00	
ASS ORGANISATION SELECTION RACE BOVINE VOSGIENNE	5 000,00	
ASS ORGANISME DE FORMATION DU NUMERIQUE	23 437,50	
ASS ORGANISME POUR LA PREVENTION ET LA SANTE AU TRAVAIL	1 720,00	
ASS ORGUE EN VILLE	12 000,00	
ASS OUVRIERE COMPAGNON DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE	354 706,54	
ASS PAGNOZOO	47 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS PANORAMIC	8 040,00	
ASS PAPILLONS BLANCS D ENTRE SAONE ET LOIRE	9 023,00	
ASS PAR ICI LA COMPAGNIE	12 000,00	
ASS PARADOXES	12 000,00	
ASS PARALYSES DE FRANCE	400,00	
ASS PARAY LE MONIAL CYCLISME	7 000,00	
ASS PARLONCAP	1 500,00	
ASS PARLONS D AMOURS	3 200,00	
ASS PARTENARIAT NORD SUD BOURGOGNE MALI	199,00	
ASS PAYS DOLOIS	18 375,00	
ASS PEIPS	172 235,80	
ASS PEP 39	50 640,00	
ASS PEP CENTRE BFC	18 870,00	
ASS PEP CTRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	25 434,24	
ASS PERIPLES ET CIE	1 500,00	
ASS PERSONNES SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLES	7 000,00	
ASS PETITE FOULE PRODUCTION	1 600,00	
ASS PETITES SCENES OUVERTES	10 000,00	
ASS PEUPLES SOLIDAIRES DOUBS	4 128,00	
ASS PEUPLES SOLIDAIRES JURA	27 076,00	
ASS PHOTO MATHE	3 000,00	
ASS PIECES DETACHEES	15 600,00	
ASS PIERRE DE BOURGOGNE	36 950,00	
ASS PIERRES POLE ET COMPAGNIE	24 770,40	
ASS PIGEONS ET HIRONDELLES	8 100,00	
ASS PIROUETTE CACAHUETE	30 000,00	
ASS PLAINE DE ROCK	6 500,00	
ASS PLAN 9	18 500,00	
ASS PLANOISE KARATE ACADEMY	1 900,00	
ASS PLANTONS LE DECOR	3 022,00	
ASS PLEXUS POLAIRE	20 000,00	
ASS PLURI ELLES	17 019,76	
ASS PLUS PROCHE TOUTEFOIS DU RING	1 800,00	
ASS POCKET THEATRE	18 500,00	
ASS POLE BFCARE BUSINESS FOR CARE	9 267,54	
ASS POLE DE GERONTOLOGIE ET D INNOVATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	48 446,38	
ASS POLE DES MICROTECHNIQUES	435 915,89	
ASS POLE ESPOIR DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE DE DIJON BOURGOGNE	18 000,00	
ASS POLE FORMATION INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES BOURGOGNE	757 885,92	
ASS POLE RESSOURCES IAE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	53 000,00	
ASS POLE VEHICULE DU FUTUR	529 703,84	
ASS POLYMERIS	107 366,90	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS POLYVIA FORMATION	73 652,23	
ASS PORTE AVIONS	3 500,00	
ASS POTIERS CREATEURS DE PUISAYE	2 000,00	
ASS POUR ENSEIGNEMENT ET FORMATION DES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEUR	13 500,00	
ASS POUR L ACCORDEON	3 000,00	
ASS POUR LA PROMOTION DE LA CANCOILLOTTE	7 383,76	
ASS POUR LA SAUVEGARDE DE LA MAISON NATALE DE COLETTE	35 800,00	
ASS POUR LA SAUVEGARDE ET LE RAYONNEMENT DU PRESBYTERE DE CLAIREGOUTTE	44 865,00	
ASS POUR LA VALORISATION ECOSOCIOCULTURELLE NIVERNAIS MOULINOIS RES	24 000,00	
ASS POUR LE DEVELOPPEMENT ET L ANIMATION DE LA PETITE MONTAGNE	23 800,00	
ASS POUR LE SOUTIEN A DOMICILE LUZY	11 262,20	
ASS POURQUOI PAS	7 000,00	
ASS POURSUIVRE	4 000,00	
ASS PREF STES INTEGR INGENIE SYST	16 753,20	
ASS PREFIGURATION GIP DESTINATION LOIRE ITINERANCES	14 000,04	
ASS PREFIGURATION RECYCLERIE MAICHE	20 700,63	
ASS PREMERY HANDBALL	3 000,00	
ASS PREMIER BAISER	3 500,00	
ASS PRO ETF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	166 509,12	
ASS PROD IJ	7 000,00	
ASS PRODUCTEURS GRAINES MOUTARDE	33 388,50	
ASS PROFESSION SPORT ANIMATION LOISIRS CULTURE 21	9 600,00	
ASS PROFESSION SPORT ET LOISIRS JURA	8 300,00	
ASS PROFESSION SPORT YONNE	1 300,00	
ASS PROFESSIONNELS DE SANTE DE SALINS LES BAINS	10 200,00	
ASS PROFESSIONNELS DU CINÉMA ET DE L AUDIOVISUEL DE BFC	107 000,00	
ASS PROJET D	20 200,00	
ASS PROMO DEGEL	84 815,01	
ASS PROMOTION ET GESTION ECOLE DEUXIEME CHANCE NIEVRE/BGNE - APG E2C	505 520,49	
ASS PROMOUVOIR UNIFIER INITIATIVES SOLIDAIRES	35 966,00	
ASS PTIT GIBUS FM	2 121,00	
ASS PUDDING THEATRE	38 572,00	
ASS PUV EHPAD ADMR DE CRONAT	8 682,00	
ASS QANOPEE	125 000,00	
ASS QUARANTE SEPT DEUX	3 000,00	
ASS QUINT EST RESEAU GRAND EST DU SPECTACLE VIVANT	23 000,00	
ASS RACING CLUB DE VOUJEAUCOURT	904,00	
ASS RADIO CAMPUS	8 682,00	
ASS RADIO METAL ALEO	9 017,22	
ASS RADIO NEVERS FM	38 446,18	
ASS RADIO VILLAGES FM	25 476,18	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS READY TO GRIMPE	15 000,00	
ASS RECHERCHES ETUDES HISTOIRE RURALE	23 878,56	
ASS RECONNAISSANCES IME LES FONTENOTTES	4 088,62	
ASS RECYCLERIE DE TOUCY	11 812,13	
ASS REG POUR RESTAURATION OEUVRES D ART	20 000,00	
ASS REGIE DE QUARTIER DES MESNILS PASTEUR	13 817,60	
ASS REGIE DE TERRITOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	47 320,40	
ASS REGIE DES QUARTIERS DE BESANCON	22 971,00	
ASS REGIE DES QUARTIERS ST JEAN	48 105,80	
ASS REGIE INTER QUARTIERS DE MACON	30 768,80	
ASS REGIE QUARTIERS BASSIN MINIER	27 708,40	
ASS REGIONALE DES ACTEURS DU REEMPLOI BOURGOGNE FRANCHE COMTE	37 635,94	
ASS REGIONALE DES MISSIONS LOCALES BFC	102 372,10	
ASS REGIONALE POUR L INSERTION ET LA QUALIFICATION DANS LE BAT	106 475,00	
ASS RENAISSANCE DU CHATEAU PONTUS DE TYARD DE BISSY SUR FLEY	28 675,88	
ASS RENAISSANCE JOIGNY	1 000,00	
ASS RENCONTRES AUXERROISES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	1 500,00	
ASS RENCONTRES ET ACCUEIL	8 232,87	
ASS RESEAU APA 71	191 561,60	
ASS RESEAU CITOYENNETE DEVELOPPEMENT	12 600,00	
ASS RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE	2 879,00	
ASS RESEAU ENTREPRENDRE BOURGOGNE	13 754,87	
ASS RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS	3 750,00	
ASS RESEAU VRAC	11 681,26	
ASS RESERVES NATURELLES DE FRANCE	6 000,00	
ASS RESSOURCES ET COMPETENCES	14 304,81	
ASS RESTAURANTS DU COEUR DE LA NIEVRE	36 301,00	
ASS REUSSITE EMPLOI	27 162,00	
ASS RISK	19 400,00	
ASS ROBERT TRENTON CIE	10 199,10	
ASS ROCK PAPER SCISSORS THEATRE	5 000,00	
ASS ROLLING SAONE	35 000,00	
ASS RUDOLOGIA	19 927,92	
ASS S UNIR POUR ACCOMPAGNER L ACTION ASSOCIATIVE U3A	15 500,00	
ASS SAAD MORVAN	8 823,60	
ASS SAINT ETIENNE	221 880,00	
ASS SAINT ROCK	6 000,00	
ASS SAINT VIT INFORMATIQUE	3 600,00	
ASS SAINT YAN SCINTILLANT	8 000,00	
ASS SAISONS BAROQUES DU JURA	8 000,00	
ASS SALINS BASKET CLUB	1 808,00	
ASS SANTE SERVICES NORD DE L YONNE	9 800,00	
ASS SAULIEU TERRE DE COMPLET	17 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS SAUVEGARDE ENFANT ADULTE NIEVRE	4 485,00	
ASS SAXI ZINC	8 700,00	
ASS SCE SANTE TRAV BAT TP INDUS CONNEX C.O	315,00	
ASS SCENES OCCUPATIONS	3 000,00	
ASS SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE COTE D OR	30 740,26	
ASS SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	2 000,00	
ASS SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DU JURA	1 500,00	
ASS SECTION MASSIF JURASSIEN DU SNAM	2 916,00	
ASS SEIZE MILLE BRAC	26 600,00	
ASS SEMEURS DU POSSIBLE	37 210,04	
ASS SENS FICTION	3 000,00	
ASS SENS VOLLEY 89	77 000,00	
ASS SENTIERS	44 593,20	
ASS SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL TRAVAILLEURS INDEPEND	72 000,00	
ASS SERVICE COMPRIS	99 000,00	
ASS SERVICE DE REMPLACEMENT 21	22 290,00	
ASS SERVICE DE REMPLACEMENT BFC	897,20	
ASS SESAME AUTISME FRANCHE COMTE	105,00	
ASS SIGNES PARTICULIERS	1 500,00	
ASS SINGLETRACK EVENEMENTS	2 500,00	
ASS SISMIQUE COMPAGNIE	14 200,00	
ASS SITE REMARQUABLE DU GOUT KIRSCH AOC FOUGEROLLES	650,00	
ASS SKI CLUB VERRIERES LA CLUSE	1 600,00	
ASS SMBS REMPART BOURGOGNE FRANCHE COMTE	53 723,70	
ASS SMELLY DOG FILMS	3 600,00	
ASS SOC FRANCAISE D ARCHEOLOGIE 99	6 832,34	
ASS SOC HISTOIRE NATURELLE AMIS MUSEUM AUTUN	373 328,72	
ASS SOC LEDONIENNE DE CONCOURS HIPPIQUES	13 000,00	
ASS SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D HONNEUR	1 000,00	
ASS SOELIS EMPLOI PARTAGE	64 560,00	
ASS SOLI CITES AIDES	50 126,40	
ASS SOLI CITES AIDES AUDINCOURT RIVES	8 150,00	
ASS SOLI CITES AIDES DIRECTION	57 805,50	
ASS SOLI CITES AIDES MONTECHEROUX	8 200,00	
ASS SOLIDARITE AVEC TOUT E S LES IMMIGRE E S ASTI	4 000,00	
ASS SOLIDARITE FEMMES	165,00	
ASS SOLIDARITE PAYSANS DES PAYS DE BOURGOGNE	2 753,72	
ASS SOLIHA 89 58	5 200,00	
ASS SOLIHA JURA SAONE ET LOIRE	91 054,00	
ASS SOURIRE A LA VIE	2 645,99	
ASS SOUTIEN A DOMICILE DU CANTON LORMES	7 064,40	
ASS SPECTACLE HISTORIQUE D AUTUN	6 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS SPECTACLES DU MONDE	10 000,00	
ASS SPORTING CLUB COUCHOIS	15 000,00	
ASS SPORTING FUTSAL BESANCON	7 000,00	
ASS SPORTIVE BEAUNOISE	13 380,00	
ASS SPORTIVE DE GARCHIZY	2 121,00	
ASS SPORTIVE DE GURGY	2 208,00	
ASS SPORTIVE ECOLE PUBLIQ MIREBEAU S SUR BEZE	500,00	
ASS SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAILLY LE CHATEAU	4 000,00	
ASS SPORTIVE HERY	1 261,00	
ASS SPORTIVE MUNICIPALE BELFORT VITESSE	927,00	
ASS SPORTIVE SAONE MAMIROLLE	1 291,00	
ASS SPRINTER CLUB AUTUNOIS	1 000,00	
ASS STADE DIJONNAIS COTE D OR	50 000,00	
ASS STE DIJONNAISE DE L ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL SDAT	25 360,00	
ASS STELISTO DE TEMPO	3 500,00	
ASS SUPERLUNE	6 000,00	
ASS SUPERSENOR	4 000,00	
ASS SUR LES TRACES DU LOUP	16 716,50	
ASS SWING UP	4 000,00	
ASS SYLV ACCTES RHONE ALPES DES FORETS POUR DEMAIN	5 000,00	
ASS SYNALTIS ADAPEI DU TERRITOIRE DE BELFORT	547 296,00	
ASS SYNOKSIN	18 000,00	
ASS SYNTAXE ERREUR 2.0	35 282,00	
ASS TANDEM	2 400,00	
ASS TDR MORTEAU2023	4 000,00	
ASS TEMPO	8 674,99	
ASS TENNIS CLUB DE MACON	4 500,00	
ASS TENNIS CLUB DU BASSIN DE LONS LE SAUNIER	3 500,00	
ASS TERRABITAT	11 929,47	
ASS TERRES DU POSSIBLE	17 364,00	
ASS TETRAKTYS	4 000,00	
ASS TETRAPOP	8 000,00	
ASS THEATRE DE L ACCALMIE	1 000,00	
ASS THEATRE DE L UNITE ET CIE	46 800,00	
ASS THEATRE EDWIGE FEUILLERE	163 356,33	
ASS THEATRE ET FETES EN ARC	12 000,00	
ASS THEATRE GRANIT SCENE NAT DE BELFORT	175 000,00	
ASS THISE DEVECEY BASKET CLUB	1 261,00	
ASS TIGER S DEN	12 000,00	
ASS TINTINABULE	3 000,00	
ASS TO ET MA POUR LA QUINTETTE TETES DE CHIEN	13 000,00	
ASS TOMBOLO PRESSES	1 857,00	
ASS TOURNUSCIMES	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS TOUS UNIS POUR UN SPORT SAIN	1 000,00	
ASS TOUT ANIM	35,00	
ASS TOUT POUR LE FILM	2 400,00	
ASS TRAIL DU VIEUX SEMUR	1 000,00	
ASS TRANS EUROPE TGV RHIN RHONE MEDITER	7 500,00	
ASS TRANS ORGANISATION	4 000,00	
ASS TRANSITIONS PRO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	896 000,00	
ASS TREMPL ECO	7 000,00	
ASS TREMLIN	29 175,11	
ASS TREMLIN ECO RURALE RESPONSABLE DE L ENVIRONNEMENT ET SOLIDAIRE	7 000,00	
ASS TRIATHLON PROJET	15 000,00	
ASS TRICYCLIQUE DOL	5 000,00	
ASS TRIVIAL COMPOST	7 460,50	
ASS TUTELAIRE DE HTE SAONE	450,00	
ASS UA PEEP FRANCHE COMTE	3 310,00	
ASS UN LIEN POUR TOUS ANIM AUXOIS	1 500,00	
ASS UN PONT POUR UN PUITS	4 500,00	
ASS UN SINGE EN HIVER	8 500,00	
ASS UN TOUR EN TERRE DU JURA UTTJ	1 500,00	
ASS UNA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	5 000,00	
ASS UNA CERISIERS VILLENEUVE L ARCHEVEQUE	3 846,60	
ASS UNA CURE SEREIN	27 941,20	
ASS UNA DU TONNERROIS	39 368,20	
ASS UNA GATINAIS EN BOURGOGNE	14 109,60	
ASS UNA JOINGY CHARNY	30 846,40	
ASS UNA YONNE	7 000,00	
ASS UNAT BRGNE FRANCHE COMTE	31 686,00	
ASS UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES	780,00	
ASS UNION DES EMPLOYEURS DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	18 076,54	
ASS UNION FR OEUVRES LAIQUES EDUC PHYSIQUES	1 000,00	
ASS UNION FRANCAISE CENTRE VACANCES LOISIRS BFC	17 500,00	
ASS UNION PONGISTE CREUSOT VARENNES	1 200,00	
ASS UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIERES	86 233,40	
ASS UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	15 378,83	
ASS UNION REGIONALE DES FROMAGES D APPELLATION D ORIGINE COMTOIS	8 565,00	
ASS UNION REGIONALE HABITAT JEUNES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	9 950,90	
ASS UNION SPORTIVE CHAULIERE	15 000,00	
ASS UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS DE SENS	2 000,00	
ASS UNION SPORTIVE DES FONTENELLES	1 261,00	
ASS UNION SPORTIVE MEURSAULT	7 000,00	
ASS UNIS CITE	102 457,65	
ASS UNIS VERS VAL	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS UNITED SCHOOLS	33 000,00	
ASS UNREP BOURGOGNE	17 724,30	
ASS URBAIN DES BOIS	12 000,00	
ASS URBAN RURAL RIDE	1 000,00	
ASS URCPIE	225 308,41	
ASS VACANCES EN FETES	14 000,00	
ASS VAL D ARCONCE CHAROLAIS BRIONNAIS	1 331,19	
ASS VALLEE DE L ENERGIE	17 600,00	
ASS VALORISATION DU BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL	6 871,77	
ASS VEILLEURS SAUVAGES	11 900,00	
ASS VELO CLUB DE TOUCY	2 532,00	
ASS VELO CLUB DES CANTONS DE MORTEAU MONTBENOIT	24 925,00	
ASS VELO CLUB DOLOIS	18 000,00	
ASS VELO QUI RIT	7 600,00	
ASS VERGERS DU MONDE	7 000,00	
ASS VERT DE TERRE	40 433,07	
ASS VERTPRE CENTRE SOCIAL	13 817,27	
ASS VIA DOM	68 273,20	
ASS VIE DE QUARTIERS	35 824,00	
ASS VILLENEUVE SUR YONNE AVIRON	2 875,00	
ASS VITAGORA	639 373,17	
ASS VIVRE DANS LE FEU	10 400,00	
ASS VIVRE ENSEMBLE	2 000,00	
ASS VOILE LIBRE DE MONTAGNY LES BEAUNE	7 000,00	
ASS VOLODALEN	1 500,00	
ASS VORTEX	16 000,00	
ASS VYV LES SOLIDARITES	40 000,00	
ASS WHY NOTE	40 800,00	
ASS WORLDSKILLS FRANCE EVENTS	48 406,69	
ASS Y A DE L ELECTRICITE DANS L AIR	8 600,00	
ASS YVONNE III	1 900,00	
ASS ZAATOT	7 000,00	
ASS ZORONGO	10 400,00	
ASS ZUTIQUE PRODUCTIONS	59 500,00	
ASS. 26000 COUVERTS	30 000,00	
ASS. A.R.M.O. - COMPAGNIE JEROME THOMAS	40 400,00	
ASS. ACCUEIL PAYSAN BOURGOGNE	1 122,90	
ASS. AGENCE LOCALE DE L ENERGIE DE LA NIÈVRE	193 132,76	
ASS. ARCADE	26 541,08	
ASS. ARTISANSET COMMERCEANTS LUCENAY LES AIX	2 000,00	
ASS. CENTRE DE VOILE DE PANTHIER EN AUXOIS	4 819,00	
ASS. CENTRE SAINT EXUPERY	1 905,00	
ASS. CHAROLAIS DE BOURGOGNE	6 475,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS. CHAROLAIS LABEL ROUGE - ACLR	2 141,50	
ASS. CIRQ ONFLEX	42 700,00	
ASS. CLIN D OEIL	3 500,00	
ASS. CLUB SPORTIF BEAUNOIS	30 000,00	
ASS. CLUB SPORTIF NUITON	50 000,00	
ASS. COMITE DÉPARTEMENTAL SAONE ET LOIRE BASKET BALL	3 000,00	
ASS. COMPAGNIE MANIE	14 400,00	
ASS. DES AMIS DE RATILLY	30 567,24	
ASS. ELAN CHALON	17 000,00	
ASS. ESPACE SAINT EX - FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS AUTUNOIS	57 024,00	
ASS. EUROFOREST	30 000,00	
ASS. FAMILIALE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE L ILLETTRISME - AFPLI	2 164,80	
ASS. FESTIVAL EN OTHE	24 500,00	
ASS. FOIRE DE MONTBARD	4 000,00	
ASS. FRANCAISE DU SAPIN DE NOEL NATUREL	3 475,00	
ASS. GREN - GROUPE DE RECHERCHE EMPLOIS NOUVEAUX	2 299,59	
ASS. INSTITUT CHAROLAIS	21 085,68	
ASS. INTERFACE	28 000,00	
ASS. LA COURSIVE BOUTARIC	36 446,00	
ASS. LA MEMOIRE MEDIEVALE	3 619,76	
ASS. LA PEDALE SEMUROISE	3 000,00	
ASS. LE COLLECTIF CHALONNAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONNALE	1 560,00	
ASS. LE PONT	1 600,00	
ASS. LE TEMPS DES LIVRES	50,00	
ASS. LES ALENTOURS REVEURS	33 600,00	
ASS. LES AMIS DU P TIT MARCHE	3 139,00	
ASS. LES TRAVERSEES BAROQUES	25 000,00	
ASS. LIRE EN PAYS AUTUNOIS	4 000,00	
ASS. LOISIRS CULTURE DE LONGVIC - ALC	3 000,00	
ASS. METALVOICE	45 000,00	
ASS. MORVAN DECOUVERTE	1 440,00	
ASS. NIVERNAISE D ACCUEIL ET DE REINSERTION - ANAR	28 613,38	
ASS. PEPETE LUMIERE	6 000,00	
ASS. POUR LA PROMOTION DES PRODUITS GOURMANDS DU GRAND MORVAN	4 000,00	
ASS. POUR LA PROMOTION TOURISTIQUE DU VIN ET DU LIVRE EN BOURGOGNE	30 000,00	
ASS. PULSART	10 000,00	
ASS. REGION. D'INTEGRATION SOCIALE ET PROF. DES PERSONNES HANDICAPEES	24 769,91	
ASS. RESIDENCE JEUNES DE L YONNE	18 978,33	
ASS. SAUVEGARDE 71	8 550,00	
ASS. SCENI QUA NON	22 300,00	
ASS. SOCIETE DES AMIS DE LA PETANQUE DE BOURBON LANCY	1 800,00	
ASS. SPRINTER CLUB OLYMPIQUE DE DIJON	24 758,00	
ASS. TOURNOI SANS FRONTIÈRE	5 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS. TRAIT D UNION 58	2 500,00	
ASS. TRAITEM RECYCLAGE INSERTION	79 954,76	
ASS. TRAJECTOIRE RESSOURCES	30 000,00	
ASS. UNION FRANCAISE CENTRES DE VACANCES - UFCV	15 479,70	
ASS. VINIPOLE SUD BOURGOGNE	7 900,45	
ASS. YOUZ	7 000,00	
ASSOC 1901 ECOLES DU MONDE	27 000,00	
ASSOC PAPILLONS BLANCS	1 050,00	
ASSOCIATION +2ZIK	2 500,00	
ASSOCIATION AMICALE VAUZELLES TENNIS	11 464,00	
ASSOCIATION ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES	23 800,00	
ASSOCIATION BADMINTON VAL DE MORTEAU	15 000,00	
ASSOCIATION BOEUF DE CHAROLLES	15 048,29	
ASSOCIATION CERCLE SPORTIF LEDONIEN	15 000,00	
ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE PONTARLIER RUGBY	22 000,00	
ASSOCIATION COLLECTIF LUDIQUE BISONTIN	750,00	
ASSOCIATION COLLIN'ART	5 000,00	
ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU JURA	2 500,00	
ASSOCIATION CREUSOT BOURGOGNE SOLIDARITE SAHEL NIGER	2 220,00	
ASSOCIATION CULTUELLE EGLISE PROTESTANTE UNIE MONTBELIARD	76 161,23	
ASSOCIATION D HYGIENE SOCIALE DE FRANCHE COMTE	48 489,00	
ASSOCIATION D'AIDE ET DE SERVICES A LA PERSONNE UNA YONNE NORD	18 301,80	
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DE L APICULTURE EN FRANCHE COMTE ADA FC	53 038,00	
ASSOCIATION DE FORMATION A LA COMPTABILITE ET A LA GESTION DU DOUBS	5 200,00	
ASSOCIATION DE GESTION DE L ECOLE SAINT JOSEPH	12 352,00	
ASSOCIATION DE GESTION LP PRIVE STE MARIE GRAY	22 206,00	
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE	30 299,35	
ASSOCIATION DE PREFIGURATION AGENCE LIVRE ET LECTURE BFC	529 504,69	
ASSOCIATION DE SERVICES A DOMICILE DU CHAROLAIS BRIONNAIS	61 138,60	
ASSOCIATION DEFI	41 329,28	
ASSOCIATION DES AMIS DES COMPAGNONS D EMMAUS 70	3 000,00	
ASSOCIATION DOUBS SUD ATHLETISME	3 000,00	
ASSOCIATION DU CENTRE DE BEAUMOTTE	4 804,00	
ASSOCIATION DU CHATEAU D'EPOISSES	19 517,11	
ASSOCIATION DU PAYS DES SEPT RIVIERES	14 946,45	
ASSOCIATION ENTREPRISE A BUT D EMPLOI 58	505 475,00	
ASSOCIATION EPART CHANTIER	2 709,00	
ASSOCIATION EVEIL SPORTIF DE MONTMOROT	15 000,00	
ASSOCIATION FABLAB DES TROIS LAPINS	52 417,00	
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION DU LTP JEANNE D ARC	10 454,87	
ASSOCIATION FORMATION COLLECTIVE A LA GESTION DU JURA	10 968,00	
ASSOCIATION FOYER RURAL DE PRENOVEL LES PIARDS	108 512,78	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASSOCIATION FRIP VIE	102 013,60	
ASSOCIATION GRAND DOLE RUGBY	13 365,00	
ASSOCIATION GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ADESS 58	7 000,00	
ASSOCIATION HANDBALL CLUB AUXERROIS	1 500,00	
ASSOCIATION INOBYZ	2 565,70	
ASSOCIATION L ARRIERE PAYS	7 500,00	
ASSOCIATION LA CROIX VERTE	1 810,00	
ASSOCIATION LA GROSSE ENTREPRISE ET SES 120 PETITS	10 000,00	
ASSOCIATION LA MARMITE	10 637,48	
ASSOCIATION LE LIEN	59 022,84	
ASSOCIATION LE SABOT DE BOURGOGNE	11 500,00	
ASSOCIATION LE SOLEIL BRILLE POUR TOUT LE MONDE	21 587,50	
ASSOCIATION LES BOUCLES DU VAL DE SAONE	1 000,00	
ASSOCIATION MONTBELIARDE SELECTION	7 000,00	
ASSOCIATION MONTCEAU OLYMPIC NATATION	7 000,00	
ASSOCIATION NATIONALE CHEVAL DE TRAIT COMTOIS ANCTC (SECC)	40 225,50	
ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME SUD BOURGOGNE	6 141,21	
ASSOCIATION OPCO ENTREPRISES DE PROXIMITE	183 200,00	
ASSOCIATION ORGANISME DE SELECTION DE LA RACE MOUTON CHAROLLAIS	7 028,00	
ASSOCIATION PATRONAGE LAIQUE PAUL BERT	1 776,00	
ASSOCIATION PEEP UNION REGIONALE DIJON	175,00	
ASSOCIATION PIMMS BOURGOGNE DU SUD	24 818,03	
ASSOCIATION PRODUIRE, S'ALIMENTER, REUNIR, CREER	1 368,05	
ASSOCIATION REGIONALE DES TRUFFES EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 400,00	
ASSOCIATION REGIONALE PECHE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	25 280,09	
ASSOCIATION ROKA	5 000,00	
ASSOCIATION SAINT MICHEL LE HAUT	15 522,00	
ASSOCIATION SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	14 000,00	
ASSOCIATION SKI CLUB DU MONT D OR	2 000,00	
ASSOCIATION SOCIETE ASTRONOMIQUE DE BOURGOGNE	13 300,00	
ASSOCIATION SOLIDARITE PAYSANS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	121 805,26	
ASSOCIATION SPORTIVE DE KARTING DE L ENCLOS	4 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE DES PTT BESANCON	1 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE EDUCATION POPULAIRE DE BESANCON	15 299,89	
ASSOCIATION SPORTIVE MACONNAISE RUGBY	50 000,00	
ASSOCIATION SPORTIVE MUNICIPALE BELFORT NATATION	3 354,70	
ASSOCIATION STANZA	5 000,00	
ASSOCIATION TOQUE DE TANGO	1 900,00	
ASSOCIATION TRACES DE VIES	14 000,00	
ASSOCIATION ZUMBO	5 000,00	
ASSVELO CLUB D ORNANS	31 947,00	
ATELIER EXIL	4 000,00	
AUJOURD HUI A DEMAIN CREAT MUSIC CLUNY	6 463,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AUTOUR DE BUXY EN FETE	2 500,00	
BANQUE ALIMENTAIRE DE FRANCHE COMTE	20 220,00	
BESANCON TRIATHLON	6 608,08	
BFC ANGELS	7 000,00	
BGE NIEVRE	119 228,27	
BOUTIQUE DE GESTION DE FC	341 962,17	
BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LA NIEVRE	7 500,00	
CAPEB BFC	26 085,00	
CAUE DU DOUBS	65 000,00	
CENTRE D ANIMATION HAUT DOUBS CAHD	30 000,00	
CENTRE D INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF 70	11 540,00	
CENTRE D INFORMATION DES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF 90	42 000,00	
CENTRE DE RESSOURCE ET D'EXPERTISE A LA PERFORMANCE SPORTIVE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
CENTRE FRANCOPHONIE DE BOURGOGNE	5 287,00	
CENTRE IMAGE MJC MONTBELIARD	33 500,00	
CENTRE INTER CULTUREL CONSEIL FORMATION MEDIATION	9 000,00	
CENTRE LOISIRS DU BARBOUX	169 973,25	
CENTRE OMNISPORTS PIERRE CROPPET	12 500,00	
CENTRE REG D ETUDES ET D ACTIONS SUR LES HANDICAPS ET INADAPTATIONS	107 158,16	
CENTRE REGIONAL D INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	536 072,00	
CENTRE REGIONAL DU JAZZ EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	84 000,00	
CENTRE SOCIAL DE FOURCHAMBAULT	19 000,00	
CENTRE SOCIAL ESCAPADE	13 500,00	
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL DES PORTES DU MORVAN	15 890,00	
CENTRE SOCIAL LA PASSERELLE	1 214,38	
CER FRANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	32 291,00	
CERCLE LAIQUE DIJONNAIS	389,00	
CETIM	2 089 649,83	
CFA DE L INDUSTRIE DU NORD DE LA FRANCHE COMTE CFAI	192 236,00	
CFA HILAIRE DE CHARDONNET	120 098,73	
CFA INTERPROFESSIONNEL DE L YONNE CIFA AUXERRE	792 435,54	
CFA PAYS MONTBELIARD	91 166,43	
CFA ST BENIGNE	216 043,17	
CFAI 21 71	142 990,93	
CFAI 21 71 COTE D OR (CENTRE FORMATION D APPRENTIS DE L INDUSTRIE)	9 476,14	
CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE BFC	176 547,52	
CHANTIERS ENVIRONNEMENT	332,43	
CIMADE SERVICE OECUMENIQUE D ENTRAIDE	4 000,00	
CLAJ CLUB DE LOISIRS ET D ACTION DE LA JEUNESSE FRANCHE COMTE	340 492,49	
CLUB UNESCO DE MIGNOVILLARD	630,00	
COMITE CENTRAL A.J.A. OMNISPORTS(ASS. DE LA JEUNESSE AUXERROISE)	6 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE D ANIMATION ST AMOUR	7 000,00	
COMITE D ORGANISATION DU TOUR DU NIVERNAIS MORVAN	4 948,22	
COMITE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE LUTTE	31 069,00	
COMITE DE LA NIEVRE DE PETANQUE	6 942,86	
COMITE DE SAONE ET LOIRE DE PETANQUE	931,00	
COMITE DEP DE L YONNE DE LA FED FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	6 227,00	
COMITE DEPARTEMENTAL D EQUITATION DE HAUTE SAONE	5 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE COTE D'OR	2 319,70	
COMITE DEPARTEMENTAL DOUBS DE BADMINTON	9 345,56	
COMITE DEPARTEMENTAL DU JURA JUDO JUJITSU	2 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE HAUTE SAONE	2 000,00	
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP DE L YONNE	8 149,96	
COMITE DES FETES ET DE JUMELAGE DE RONCHAMP	1 000,00	
COMITE DU CONCOURS DE LA RESISTANCE ET LA DEPORTATION DE HAUTE SAONE	750,82	
COMITE DU DOUBS DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	9 006,00	
COMITE FCPE DE L ACADEMIE DE BESANCON	8 275,00	
COMITE INTERPROFESSIONNEL DE LA VOLAILLE DE BRESSE	24 917,23	
COMITE INTERPROFESSIONNEL GRUYERE COMTE	830 529,56	
COMITE LOCAL DE L'EMPLOI DU BASSIN DE VIE DE MOULINS ENGILBERT	11 119,80	
COMITE REG DU SPORT AUTOMOBILE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 000,00	
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 550,00	
COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE LA FED FRANC CLUBS ALPINS M	4 000,00	
COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE HANDISPORT	128 500,00	
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE CYCLISME	69 560,83	
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE PETANQUE ET JEU PROVENC	8 400,00	
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE HANDISPORT	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE SPORT POUR TOUS	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	27 000,00	
COMITE REGIONAL DE CYCLOTOURISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	7 150,00	
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	28 600,00	
COMITE REGIONAL DE LA RANDONNEE PEDESTRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	8 000,00	
COMITE REGIONAL DE SKI DU MASSIF JURASSIEN	14 074,50	
COMITE REGIONAL DES ASS DE JEUNESSE ET D EDUCATION POPULAIRE BFC	19 447,30	
COMITE REGIONAL DU SPORT UNIVERSITAIRE	15 629,20	
COMITE REGIONAL EDUCATION PHYSIQUE ET GYM VOLONTAIRE BFC	9 500,00	
COMITE REGIONAL FCPE DE BOURGOGNE	11 380,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMITE REGIONAL FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE" BFC	5 616,40	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	240 660,00	
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	0,00	
COMITE REGIONAL SPORTS POUR TOUS BFC	12 000,00	
COMITE REGIONAL UFOLEP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	17 300,00	
COMITE REGIONAL USEP DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 000,00	
COMITE REGIONAL VOL EN PLANEUR BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 750,00	
COMITE SPELEOLOGIQUE REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2 700,00	
COMITE TENNIS DE LA NIEVRE	6 000,00	
COMMISSION DE PROTECTION DES EAUX DE FRANCHE COMTE	175 098,98	
COMPAGNIE DU BATELEUR	5 000,00	
COMPAGNIE EN ATTENDANT	27 400,00	
COMPAGNIE GRENIER NEUF	12 700,00	
COMPAGNIE RASPOSO	32 710,00	
CONSEIL D ARCHITECTURE D URBANISME ET D ENVIRONNEMENT- CAUE 71	236 577,00	
CONSEIL DU CHEVAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE	97 760,62	
CONSEIL ELEVAGE 25 90	13 650,00	
CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS DE FRANCHE COMTE	761 001,29	
CONSERVATOIRE RHONE ALPES DES ESPACES NATURELS CREN	289 049,04	
COOP AGIR	34 255,00	
CPIE PAYS BOURGOGNE	18 969,67	
CRIS CREATIONS ET RESSOURCES INTERNATIONALES DE LA SCENE	11 774,40	
CROIX ROUGE FRANCAISE IRFSS BFC LONS	860,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE VESOUL IRFSS-FI	420,00	
CROQU LIVRE	7 000,00	
CTE DEP DES SCE DE REMPLACEMENT	51 687,50	
CULTURE 70	48 700,00	
EBE BASSINS DE VIE DE MOULINS-ENGILBERT ET CHATILLON-EN-BAZOIS O'SER	32 872,43	
ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE 90	225 804,89	
ECOLE DE PRODUCTION DE BESANCON	393 972,60	
ECOMUSEE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE	32 673,49	
ELEKTROPHONIE	3 000,00	
ENTENTE SPORTIVE SAUGETTE DE SKI	9 600,00	
ENTRE-TEMPS	2 000,00	
ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI DES PORTES DU MORVAN	60 094,03	
ESPACE CONTEMPORAIN D'ART URBAIN DE LA HAUTE SAONE	15 434,74	
ESPACE PAMA	4 000,00	
ETE MUSICAL EN SUD-MORVAN	4 000,00	
EUROCUIVRES	7 000,00	
FED DEPART DES GROUPEMENTS SANITAIRES DE L YONNE	21 900,00	
FED DEPARTEMENTALE DES ASS ADMR	151 364,20	
FED REGIONALE DES MJC DE BFC	46 647,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FEDER BATIMENT REGION BOURGOGNE	20 087,14	
FEDERAT DEPARTEMENT CHASSEURS HAUTE SAONE	10 714,00	
FEDERATION ADMR 58	50 730,80	
FEDERATION ADMR 89	63 024,00	
FEDERATION ADMR DE SAONE ET LOIRE	329 350,80	
FEDERATION AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	97 239,00	
FEDERATION DE HAUTE SAONE POUR LA PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	6 192,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS ADMR DE HAUTESAONE	158 428,60	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L YONNE	3 011,42	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA NIEVRE	5 357,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SAONE ET LOIRE	10 000,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU DOUBS	54 091,34	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU JURA	43 129,46	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS TERRITOIRE DE BELFORT	5 000,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES FOYERS RURAUX DE LYONNE FDFR 89	97 774,49	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES PRODUCTEURS DE LAIT DE HAUTE SAONE	5 250,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE ET REGIONALE DES FOYERS RURAUX DU JURA ET FC	22 750,68	
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 356,44	
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE COTE D OR	3 020,00	
FEDERATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE SPORT BFC	2 500,00	
FEDERATION DES MAISONS DE SANTE ET DE L EXERCICE COORDONNE DE BFC	56 721,43	
FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE LA NIEVRE	8 632,49	
FEDERATION DES SITES CLUNISIENS	24 662,11	
FEDERATION EST DES MUSIQUES ACTUELLES (FEMA), RESEAU MUSIQUES ACTUELLE	55 857,33	
FEDERATION FRANCAISE DE DANSE COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	3 000,00	
FEDERATION GPTS EMPLOY A VOCATION REMP	19 852,50	
FEDERATION MUSICALE DE FRANCHE COMTE	30 500,00	
FEDERATION OEUVRES LAIQUES JURA	4 607,91	
FEDERATION REGIONALE DES CENTRES INFO SUR LES DROITS DES FEMMES BFC	62 000,00	
FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4 003,36	
FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 998,37	
FEDERATION SERVICE DE REMPLACEMENT SAONE ET LOIRE	44 645,00	
FEDOSAD ASS	20 753,20	
FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BESANCON	205 000,00	
FONDATION AGIR CONTRE L EXCLUSION VOSGES	75 030,00	
FONDATION ARC EN CIEL	10 756,20	
FONDATION DU PATRIMOINE	276 674,18	
FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	339 400,00	
FONDATION PLURIEL	610 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FONDATION PROVIDENCE DE RIBEAUVILLE /COURS NOTRE DAME DES ANGES	4 120,00	
FONDS DE DOTATION ALTERIA	2 479,31	
FOYER RURAL GRAND SECTEUR DU CLUNYSOIS-UNIVERSITE RURALE DU CLUNYSOS	10 500,00	
FRAC - FONDS REGIONAL D ART CONTEMPORAIN DE BOURGOGNE	390 000,00	
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	119 360,65	
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT TERRITOIRE DE BELFORT	2 322,00	
GDS21 - FED. DES GROUPTS DEFENSE SANITAIRE DE LA COTE D OR	107 007,00	
GDS58 - GPT DE DEFENSE SANITAIRE BOVINS DE LA NIEVRE	47 537,00	
GDS71 - GPT DE DEFENSE SANITAIRE DU BETAIL DE SAONE-ET-LOIRE	75 011,00	
GEA 21 ASS	28 972,16	
GEPSL 90	16 230,80	
GPT D EMPLOYEURS DEPARTEMENTAL AGRI EMPLOI RURAL 71	39 500,00	
GPT DEFENSE SANITAIRE 90 MALADIE BETAIL	3 839,00	
GRAINE DE VIE	2 400,00	
GRANDES TRAVERSEES DU JURA GTJ	40 000,00	
GROUPE PSL 25 90 70	18 900,00	
GROUPE REG ACCOMPT INITIATION NATURE ENVIRONNEMENT BFC	96 000,00	
GROUPEMENT D EMPLOYEURS RESSOURCE EMPLOI RURAL	36 000,00	
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS JUDO 21	14 000,00	
GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE 70	31 415,00	
GROUPEMENT PROMOTION DU BRILLAT SAVARIN	3 500,00	
GRPT EMPLOYEUR RURAL ET AGRICOLE 70	32 500,00	
HALTE DISCRIMINATIONS	18 047,52	
IDEM COLLECTIF	8 400,00	
INITIATIVE DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT	71 500,00	
INSTITUT SUPERIEUR DE MANAGEMENT ADMINISTRATION COMMERCE ET COMMUNICAT	6 500,00	
INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA	170 001,55	
INSTITUTION SAINTE MARIE	15 753,50	
INTERMED BASSIN EMPLOI BESANCON	26 038,15	
IRFA DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	54 190,00	
IRTS ASSOCIATION REGIONALE DU TRAVAIL SOCIAL	11 641,14	
ITINERAIRES SINGULIERS	25 000,00	
JAZZ CAMPUS EN CLUNISOIS	13 000,00	
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE	53 600,00	
JEUNESSES SPORTIVES LURONNES	2 500,00	
JULIENNE JAVEL / JARDINS DE COCAGNE	28 550,00	
JURA INITIATIVES	472,50	
L ARC SCENE NATIONALE	130 000,00	
L ART DANS LA RUE	2 000,00	
L.E.P. PRIVE REINE ANTIER	28 570,41	
LA FABRIQUE DE L AVENTURE	15 885,92	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA FERME D AULOT	39 278,95	
LA FRATERNELLE	106 816,72	
LA PIMENTERIE	36 000,00	
LA ROUE DE SECOURS 25	70 000,00	
LE 19 CRAC CENTRE REGIONAL D ART CONTEMPORAIN	85 000,00	
LEAP DE LA BRESSE-AFGEAP / LYCEE D ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVE	53 657,47	
LEGT LYCEE ST COEUR	76 300,80	
LEGT PRIVE FREDERIC OZANAM - OGE CTR SCOLAIRE NOTRE DAME	125 177,60	
LEGT PRIVE SAINT BENIGNE	209 574,00	
LEGTP PRIVE JEANNE D ARC	2 455,00	
LEGTP PRIVE SIMONE DOUNON	61 147,48	
LEGTP PRIVE ST VINCENT DE PAUL	24 862,64	
LEGTP PRIVE ST-JOSEPH - A.E.P. ECOLE ST-JOSEPH	76 341,93	
LES AMIS DE CHEVREAUX CHATEL	5 000,00	
LES AMIS DE LA CLAUDIO CHIAPPUCI	2 500,00	
LES AMIS DE LA GALERIE DE L ANCIENNE POSTE	6 200,00	
LES AMIS DU VIEUX GUERIGNY - CENTRE D ETUDE METALLURGIE NIVERNAISE	3 637,00	
LES GARDIENS DE LA BOISSELLERIE D AMONT	514 772,33	
LES JARDINS D IDEES	35 507,60	
LES PEP DU CENTRE DE LA BOURGOGNE FRANCHE COMTE 58	26 085,00	
LES PETITES REVERIES	8 500,00	
LIGUE AEROMODELISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	3 900,00	
LIGUE BFC MONTAGNE ET ESCALADE	6 200,00	
LIGUE BFC SKI NAUTIQUE WAKEBOARD	1 535,04	
LIGUE BOURGOGNE FR-C TENNIS TABLE	28 928,41	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE D AVIRON	6 999,60	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE FOOTBALL	193 833,00	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE NATATION	56 750,00	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE HANDBALL	102 533,16	
LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE RUGBY	97 100,00	
LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE ATHLETISME	48 725,00	
LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE HOCKEY SUR GLACE	2 150,00	
LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE VOILE	38 500,00	
LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DES ECHECS	2 500,00	
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE BADMINTON	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE BASKET	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE CYCLISME	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE JUDO	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE SPORT ADAPTE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TENNIS DE TABLE	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE VOLLEY-BALL	0,00	Mise à disposition de bureaux meublés et espaces communs de la Maison régionale des sports
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	467 784,51	
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 000,00	
LIGUE REGIONALE BFC DE BASKET BALL	88 320,50	
LIGUE REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE KARATE	22 091,50	
LIGUE REGIONALE D HALTEROPHILIE MUSCULATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2 650,00	
LOISIRS POPULAIRES DOLOIS	8 500,00	
LP COEUR DE NIEVRE	2 110,00	
LP PRIVE THERESE DESREUMAUX	7 770,00	
LYCEE HORTICOLE ET RURAL PRIVE DU HAUT NIVERNAIS	340 318,34	
LYCEE POLYVALENT PRIVE SAINT-LAZARE - AGESCA	75 046,00	
LYCEE PRIVE ST ETIENNE - OGECE ST ETIENNE	38 199,00	
M COMME MOSAIQUE	3 000,00	
MAISON DE LA NATURE DE BRUSSEY (CPIE DE LA VALLÉE DE L OGNON)	5 000,00	
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT CLAUDE	2 500,00	
MAISON FAMILIALE COMBEAUFONTAINE	669 660,90	
MAISON FAMILIALE PAYS MONTBELIARD	201 756,88	
MAISON FAMILIALE RURALE AILLEVILLERS MFR	200 980,50	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION DE SALINS LES BAINS	64 988,09	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION DE FOUGEROLLES	32 564,39	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION DU JURA	48 883,90	
MAISON FAMILIALE RURALE D EDUCATION ET D ORIENTATION MORRE	115 824,00	
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT ORIENTAT TOUCY	8 099,00	
MAISON FAMILIALE RURALE MONTBOZON	814 258,69	
MAISON FAMILIALE RURALE PONTARLIER	118 420,23	
MAISON FAMILIALE RURALE RIOZ	10 459,40	
MAISON POUR TOUS FOYER GEORGES BRASSENS	27 000,00	
MAISON RHENANIE PALATINAT	13 000,00	
MEDEF COTE D OR	1 000,00	
MELIBEE (LA MAISON DU DRUIDE)	8 000,00	
MFR AUXOIS SUD MORVAN	186 253,08	
MFR BAIGNEUX - MAISON FAMILIALE D EDUCATION ET D ORIENTATION	119 445,82	
MFR CHAROLAIS BRIONNAIS	93 813,75	
MFR D AGENCOURT - MAISON FAMILIALE RURALE	28 976,80	
MFR DE FOUGEROLLES	380 880,41	
MFR ETANG SUR ARROUX - MAISON FAMILIALE RURALE	96 178,84	
MFR GRANDCHAMP - MAISON FAMILIALE RURALE DE RUFFEY-LES BEAUNE	121 248,60	
MFR GRON SENONAI	15 359,50	
MFR QUETIGNY MAISON FAMILIALE RURALE DE LA REGION DIJONNAISE	72 773,19	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MFR SEMUR-EN-SEMUR - MAISON FAMILIALE RURALE	104 494,22	
MILIEUX ETRES ET TERRITOIRES DE L ARC JURASSIEN META JURA	3 500,00	
MIP DE LA BRESSE LOUHANNAISE - MISSION D INFORMATION PROFESSIONNELLE	61 728,00	
MISSION LOCALE ARRONDISSEMENT DE DIJON	312 706,20	
MISSION LOCALE BOURGOGNE NIVERNAISE	84 747,80	
MISSION LOCALE DE BEAUNE	101 469,60	
MISSION LOCALE DES JEUNES DE LA BRESSE LOUHANNAISE	73 410,20	
MISSION LOCALE DU CHAROLAIS	146 800,19	
MISSION LOCALE DU MIGENNOIS ET DU JOVINIEN (ANCIEN PAIO MIGENNES)	103 795,80	
MISSION LOCALE NIVERNAIS MORVAN	66 198,00	
MISSION LOCALE RURALE TONNER ET AVALLON	127 209,20	
MISSION NUMERIQUE DU PAYS NIVERNAIS MORVAN	116 080,10	
MJC LA FABRIQUE	1 998,00	
MJC MORTEAU	16 134,79	
MJC PALENTE	26 797,92	
MONTBELIARDE ASSOCIATION	10 500,00	
MOSAIQUE LUPEENNE	4 947,92	
MOSAIQUES - CENTRE DE CREATIONS ET DE DIFFUSION MUSICALES	52 000,00	
MOTO CLUB VILLARS SOUS ECOT	102 542,40	
MOUVEMENT ASSOCIATIF BOURGOGNE FRANCHE COMTE	41 779,68	
MUSEE L AVENTURE PEUGEOT	27 171,00	
MUSIK AP PASSIONATO	2 400,00	
MUSIQUES A CIEL OUVERT	7 500,00	
MUTUALITE FRANCAISE DE HAUTE SAONE	2 760,00	
NI VU NI CONNU	9 000,00	
NOUVELLE ASSOCIATION D EDUCATION POPULAIRE ST BENIGNE-NAEP ST BENIGNE	1 200,00	
OBSIDIENNE ET COMPAGNIE	7 500,00	
OFAM PRODUCTIONS	4 991,75	
OGEC CENTRE SCOLAIRE JEANNE D ARC	18 543,20	
OGEC ECOLES J BOSCO N BUSSON	784,00	
OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE	158 837,90	
OGEC GROUPE SCOLAIRE DE LA COMPASSION	3 208,00	
OGEC GROUPE SCOLAIRE LASALLE	127 010,22	
OGEC LEDONIEN (SAINTE MARIE FENELON)	93 827,09	
OGEC NOTRE DAME DE NEVERS	43 783,50	
OGEC SAINT CHARLES BORROMEE	114 628,55	
OGEC SAINT JOSEPH SAINT PAUL	23 431,00	
OGEC SAINTE FAMILLE SAINTE URSULE	8 713,00	
OGEC ST JACQUES STE THERESE ST LOUP	11 903,76	
OGEC STE ANNE ST JOSEPH	7 320,50	
OGEECAP LES AUGUSTINS SAINTE BENIGNE	154 591,58	
OLYMPIADES NATIONALES DE CHIMIE FRANCHE COMTE	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PARC SAINT-LEGER - CENTRE D ART CONTEMPORAIN	10 000,00	
PATRIMOINE INSERTION 25	66 312,80	
PAVILLON DES SCIENCES CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE	479 455,00	
POLE D ECONOMIE SOLIDAIRE DE L AGGLOMERATION DIJONNAISE	91 409,90	
POLE ESPOIRS DE GYMNASTIQUE DE MONTCEAU-LES-MINES	18 000,00	
POLE GRANDS PREDATEURS	6 000,00	
POLE MUSIQUES ACTUELLES BELFORT/RIFFS DU LION	75 000,00	
RACING CLUB NEVERS CHALLUY SERMOISE	3 000,00	
REGIE DE QUARTIER OUEST CHALONNAIS	50 016,00	
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	56 844,24	
RESEAU ENTREPRENDRE FRANCHE COMTE	15 000,00	
RUGBY FEMININ DIJON BOURGOGNE LES GAZELLES	20 000,00	
SAS SOCIETE D EXPLOITATION LE MOULIN DU PONT DE L ETANG	3 976,00	
SCENES DU JURA	175 750,00	
SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS DE L YONNE	17 081,50	
SERVICE DE REMPLACEMENT NIEVRE	18 133,50	
SERVICE FRATERNEL D ENTRAIDE / SFE	10 922,00	
SOCIETE AGRICULTURE ET ELEVAGE DU CHAROLLAIS	7 000,00	
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU CHATILLONNAIS	1 000,00	
SOCIETE D HISTOIRE NATURELLE DU PAYS DE MONTBELIARD	7 000,00	
SOLHA DOUBS COTE D OR ET TERRITOIRE DE BELFORT	171 490,76	
SPORT NAUTIQUE BISONIN	7 000,00	
STADE AUXERROIS CLUB OMNISPORTS	33 091,50	
STE DES REGATES MACONNAISES	6 300,00	
SYNDICAT MIXTE DU MONT D OR	210 548,83	
SYNDICAT VITICOLE DE POUILLY	50 000,00	
TERRITOIRE DE MUSIQUES / LES EUROCKEENNES DE BELFORT	120 000,00	
THEATR OUVERT	4 000,00	
THEATRE GROUP	28 400,00	
THEATRE INEDIT-BISTROT DE LA SCENE	17 600,00	
UN P TIT AIR DE FESTIVAL	6 000,00	
UNA DU PAYS MIGENNOIS	10 706,40	
UNA SEIGNELAY BRIENON BONNARD BASSOU	20 665,20	
UNE POIGNEE IMAGES	221 707,68	
UNION DES COMMERCANTS DE BESANCON	4 670,00	
UNION DES GROUPES ET MENETRIERS MORVANDIAUX - UGMM	10 000,00	
UNION NATIONALE ASSOCIATIONS CULTUELLES EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRA	1 560,00	
UNION NATIONALE DES ENTREPRISES ADAPTEES	8 397,82	
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE	110 372,89	
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE BOURGOGNE	125 000,00	
UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	16 900,30	
UNION REGIONALE DES FRANCAS DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	23 585,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DU JURA	4 699,22	
UNION SPORTIVE TOUCYCOISE	1 500,00	
VIADANSE CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL BFC A BELFORT	231 964,00	
Entreprises	153 030 286,55	
ACDF INDUSTRIE	1 469 700,00	
ACTION CONSULTANTS	2 800,00	
ADOMA	107 518,88	
AGCE DEVELOPPEMENT ECON BASSIN COSNE	100,00	
AGENCE D URBANISME CENTRE FRANCHE-COMTE	64 500,00	
AGENCE ECONOMIQUE REGIONALE BFC	160,00	
AMEFO SA	1 810,02	
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE	25 898,00	
BE. OPTIM'HOME	1 950,00	
BONGARD BAZOT ET FILS SA	37 938,50	
CAVE DES VIGNERONS DE BUXY	86 408,00	
CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE	813 975,19	
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE FRANCHE COMTE / COMPAGNIE AIRELLE	305 000,00	
COOPERATIVE D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE EN COMMUN LA GUYE	4 180,00	
COOPERATIVE DES DOCKS NUMERIQUES	79 956,01	
CUMA LEGUMONS ENSEMBLE	5 320,00	
DIACLONE	32 416,23	
EARL A MON SENS	361,00	
EARL BELLET	720,00	
EARL BEURTON MANIERE	2 411,08	
EARL BROSSARD LUCIEN ET EMMANUEL	40 722,25	
EARL CAPRICES DES CHEVRES	408,00	
EARL CATTET BENOIT	1 389,56	
EARL CHEVRERIE DE VAL MONT	506,00	
EARL CHEVRERIE DES DAMES DOUCES	577,00	
EARL CISSEY CHOUETTE	417,00	
EARL DE CHAMPVIN	1 627,00	
EARL DE LA CALIFORNIE	9 000,00	
EARL DE LA ROCHERE	12 000,00	
EARL DE SALIGNY	2 994,55	
EARL DE VISARGENT	594,00	
EARL DES ANGLES BERTS	2 259,00	
EARL DES CHAILLOUX	728,00	
EARL DES HERBUES	21 364,79	
EARL DES PRAIRAS	12 170,00	
EARL DES SOLS VIVANTS	4 500,00	
EARL DOMAINE DE CHEVANNES	2 201,72	
EARL DOMAINE DE ROSNAY	840,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EARL DOMINIQUE BIERE	6 272,00	
EARL DU BON ACCUEIL	807,00	
EARL DU CERNIER	5 067,00	
EARL DU CHANT DES POULES	11 249,23	
EARL DU CHATEAU	9 000,00	
EARL DU PAQUIER	441,00	
EARL DU VAL DES VIGNES	3 200,50	
EARL ELISE DE POILLY	324,00	
EARL FAGET PASCAL	11 319,00	
EARL FERME BIOLOGIQUE DE CONTE	8 928,34	
EARL FERME DE LA NOGE	9 443,96	
EARL FERME POLIVEAU	25 879,10	
EARL FOUINAT	1 336,87	
EARL GAUDET MICKAEL	11 666,00	
EARL GERMIN	342,00	
EARL HIVERT	3 396,00	
EARL JARDIN DES FREMAUX	448,00	
EARL JARDINS BIO EN OTHE	14 736,00	
EARL LA CLE DES CHAMPS	544,00	
EARL LA FERME DU CHATEAU	35 521,20	
EARL LACROIX JEROME	14 510,00	
EARL LAMANDINE	666,00	
EARL LE BIAU JARDIN DE GRANNOD	11 807,71	
EARL LES JARDINS DE BUSY	1 640,00	
EARL LES JARDINS DE SAINT GERMAIN	1 571,00	
EARL LES JARDINS DES THORAINS	408,00	
EARL LES MONTANTS	12 758,86	
EARL LES SAISONS GOURMANDES	361,00	
EARL MATHON	1 632,00	
EARL PATRICE MAQUAIRE	5 050,02	
EARL PEPINIERES DIMA	10 471,00	
EARL SORBIOP	324,00	
EARL TILIA	1 109,00	
EARL VAROIS ET COUTERNON	4 000,00	
EARL VERDOT VAUGIMOIS	321 998,40	
EARL VIANDE DES PRAIRIES	12 473,55	
EURL BALADES D HIER ET D AUJOURD HUI	2 500,00	
EURL BD K ADRES	3 630,00	
EURL BEE	1 950,00	
EURL COTTON ROAD	4 000,00	
EURL CUISINES ET BAINS LOMBARDOT	5 000,00	
EURL DES BOCAUX	4 651,50	
EURL EMMANUEL BAILLY	14 794,60	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EURL ENVIE 2E BOURGOGNE	47 320,40	
EURL FRAYE	6 600,00	
EURL FRUITIERE DE LA BAROCHE	18 044,15	
EURL GOURMAND AVALLON	180,00	
EURL GRAINE DE LIVRES	618,00	
EURL HOSTELLERIE LE POTIN GOURMAND	3 500,00	
EURL LBD SCIERIE DE VERON	6 714,00	
EURL LE COUCOU QUI LIT	240,00	
EURL LES MERVEILLES	18 151,30	
EURL LES REGISSEURS	5 500,00	
EURL MLC - LIBRAIRIE AUTREMENT DIT	72,00	
EURL SOFIGEC AUDIT	180,00	
EURL SAN MARTIN	5 250,00	
EURL STAUT FORET	1 080,80	
EURL VILLA SAINTE AGNES	165,00	
EURL ZEROUALI	10 000,00	
GAEC ADAM	9 528,57	
GAEC AGREE AUX SONS DU POTAGER	3 473,73	
GAEC AUX P TITS BONHEURS	342,00	
GAEC BELLE COURBE	8 003,58	
GAEC BENTLEY	496,00	
GAEC BLONDET	2 489,00	
GAEC BONIN CHARNAY	14 918,86	
GAEC BOUVERESSE JEAN PAUL ET MAYEUL	821,39	
GAEC BRIDAY	16 950,00	
GAEC CADIOT	9 420,80	
GAEC CATTIN	1 942,40	
GAEC CHAMP DU SOLEIL	1 139,10	
GAEC CHATELAIN	12 000,00	
GAEC CHEVRERIE LA TRUFIERE	509,38	
GAEC D URTIERE	2 145,98	
GAEC DALLEAU	8 230,09	
GAEC DE CHAMPS L AIGLE	9 091,00	
GAEC DE CICON DU BAS	3 924,00	
GAEC DE CONCLOIS	9 908,00	
GAEC DE FONTAGNEAUX	7 297,11	
GAEC DE L ANCOLIE	489,22	
GAEC DE L HARMONIE	12 000,00	
GAEC DE LA BAUME	721,00	
GAEC DE LA COMBE A L'OURS	408,00	
GAEC DE LA COMBE DES CHAMPS	6 568,99	
GAEC DE LA FEE VERTE	9 070,57	
GAEC DE LA FERME DES HEES	7 526,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAEC DE LA FERME DU BIEF	473,00	
GAEC DE LA FOUGERE	9 598,82	
GAEC DE LA GUITENIERE	527,00	
GAEC DE LA MODESTINE	3 933,57	
GAEC DE LA VIE	8 520,25	
GAEC DE LA VOIE LACTEE	579,00	
GAEC DE MONCEVIN	1 931,94	
GAEC DE MONTARMEUX	1 294,60	
GAEC DE MOUSSEE	304,84	
GAEC DE PAVRE	2 262,00	
GAEC DE QUIERRE	624,00	
GAEC DES ACACIAS	20 239,00	
GAEC DES CORDIERS	12 000,00	
GAEC DES DEUX FERMES	9 175,00	
GAEC DES GRAVIERS	610,49	
GAEC DES MERCUREAUX	682,00	
GAEC DES PERRIERES	15 194,75	
GAEC DES PRES DESTINES	72 000,00	
GAEC DES ROCHES DU DARD	12 000,00	
GAEC DES RONDOTS	2 169,00	
GAEC DES SEIGNES SAUVAGE	4 806,00	
GAEC DES TARTINS	39 252,00	
GAEC DES TROIS COMMUNES	67 808,63	
GAEC DU BOKIN COR	566,00	
GAEC DU CENTRE FAREY	12 000,00	
GAEC DU CHAMP BEAUBLE	7 823,92	
GAEC DU GRAND FRENE	676,96	
GAEC DU HETRE	4 800,00	
GAEC DU JOINTOUT	2 400,00	
GAEC DU JOURNAL	8 573,00	
GAEC DU MONT	18 000,00	
GAEC DU PETIT CHAMPAGNOLE	4 279,00	
GAEC DU PREMAILLOT	1 239,49	
GAEC DU SEQUOIA	12 000,00	
GAEC DU VERNON	1 150,17	
GAEC DUCERF C ET D	9 503,40	
GAEC ELEVAGE GIRARD	12 000,00	
GAEC ELEVAGE ROLAND	11 759,80	
GAEC FERME DE LAIVEIL	361,00	
GAEC FERME DU PIGEONNIER	21 352,91	
GAEC FERME LORNE	3 434,00	
GAEC GRABY	1 500,00	
GAEC HETROY	17 126,32	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAEC HUMBERT OUDET	10 368,00	
GAEC HUOT MARCHAND	1 395,00	
GAEC JOLY DES MAISONNETTES	3 779,00	
GAEC LA CHAZERE	1 981,00	
GAEC LA FERME DU MONT ROUGE	796,00	
GAEC LA FERME DU ROMPE	1 311,78	
GAEC LA FERME SOUS LE BOIS	6 000,00	
GAEC LA GRANGE DU VERNAY	336,00	
GAEC LA GROSSE GRANGE	615,00	
GAEC LA MARCHAUDE	7 098,00	
GAEC LE CHAUDRON DU JURA	15 248,00	
GAEC LE GRAND POTAGER	2 799,50	
GAEC LECLERE	69 457,00	
GAEC LES CARLINES	3 600,00	
GAEC LES CHENEVRIERS	12 000,00	
GAEC LES JARDINS DE LONGECOURT	16 908,00	
GAEC LES JARDINS DU BASILIC	17 942,00	
GAEC LES RAVIERES DU LEVANT	2 377,66	
GAEC LES TILLES LEGUMES	15 000,00	
GAEC LIEGEON DU CESSET	6 000,00	
GAEC LIME	12 000,00	
GAEC MAIRET NATHALIE ET JEAN LOUIS	10 351,00	
GAEC MAUGAIN	2 538,00	
GAEC MICHEL DU MONTOT	12 000,00	
GAEC MORESTANAIS	4 149,00	
GAEC MOYSE DE LA VIGNE	4 882,00	
GAEC OLIVIER LAPORTE	6 710,11	
GAEC PROSPER	12 000,00	
GAEC RECONNU DES DEUX SOURCES	2 898,00	
GAEC RECONNU MENIGOZ	29 501,63	
GAEC REYMOND DE LA FONTAINE	12 000,00	
GAEC RUCHER DES MORELLES	1 739,91	
GAEC SAINT LAMAIN LEGUMES	342,00	
GAEC SIMON OLIVIER ET ESTELLE	794,00	
GAEC SOUS LE FRETE LAB	6 414,67	
GAEC TARBY	340,88	
GAEC VIPREY DE SOUS LE BOIS	1 944,00	
GF SULAT	400,00	
GROUPEMENT FONCIER RURAL DE FRANAY	4 486,00	
GROUPEMENT FONCIER RURAL DU MOULIN	1 693,44	
GROUPEMENT FORESTIER DE LA FORET D AVAISE	743,52	
GROUPEMENT FORESTIER DU BOIS DE SEMELAY	10 440,02	
GROUPEMENT FORESTIER SVETIT	800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
HGP VILLERSEXEL	469 800,00	
ID EES INTERIM 58	2 958,00	
ID EES INTERIM C 21	4 731,20	
IDEHA (UNION FRANCHE COMTE)	1 573 351,62	
IDMM	945,00	
LA FERME DES CRES	20 999,68	
LA MARMITE A MOTS	2 334,00	
LA ROCHERE	333 181,52	
LALLEMAND QUENTIN	7 655,93	
LE JARDIN BURGONDE	390,00	
LES ENTREPRISES DE LUNETTERIE DU MASSIF JURASSIEN	65 903,86	
LES FILMS D ICI	4 200,00	
LES SANDALES D EMPEDOCLE LIBRAIRIE	1 434,00	
LIBRAIRIE GRAINE DE LIVRES	8 380,74	
MAISON DE LA PRESSE JUSSEY	636,00	
MASSON MARINE SAS	14 806,10	
MENDOZA SA	75 612,86	
MICHEL COUVREUR SCOTCH WHISKIES LIMITE	136 765,16	
MOCAFE	7 992,00	
MONNERET ADELINE	341,10	
MUTUALITE FRANCAISE COMTOISE	480 146,40	
NATIOCREDIMURS NCM	17 495,91	
NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY	448 186,07	
PARC DE L'AUXOIS	43 667,00	
REINE DE DIJON SA	1 947,69	
SA ALM INTERNATIONAL	2 000,00	
SA BAIL ACTEA	17 831,80	
SA BATIFRANC	725 609,22	
SA BOUJEAT BERNARD	180,00	
SA BPCE LEASE	74 332,32	
SA BPCE LEASE	1 038 125,18	
SA CDC HABITAT	88 200,00	
SA COOP NATURE NOURRICIERE	24 280,00	
SA COOPERATIVE ARTISANALE DU SANITAIRE DE L'ELECTRICITE ET DU CHAUFFAG	480,00	
SA COOPERATIVE EBS LE RELAIS BOURGOGNE	55 138,32	
SA CORHOFI FINANCIAL SERVICES	42 720,00	
SA CREDIT MUTUEL LEASING	371 839,11	
SA CREDIT MUTUEL REAL ESTATE LEASE	240 000,00	
SA DEMAIN HABITAT	2 313,60	
SA EDILIP	372,00	
SA ESC DIJON BOURGOGNE	23 433,88	
SA EUROPEENNE DE CONSTRUCTIONS	152,58	
SA FOOTBALL CLUB SOCHAUX MONTBELIARD FCSM	207 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SA GEP GRAVURE	63 025,20	
SA HELLO DOLE	5 000,00	
SA HLM HABELLIS	1 698 817,18	
SA JEANTET ELASTOMERES	63 864,05	
SA L USINERIE PARTNERS	112 800,00	
SA LITERIE SERVICE	200,00	
SA LIXXBAIL	777 637,09	
SA LOGE GBM	352 573,37	
SA M2I	25 376,40	
SA MULOT ET PETITJEAN	420,00	
SA NEOLIA	3 299 805,49	
SA PARA MEDICAL BERNAMONT	220,00	
SA PEPINIERES NAUDET	156 333,27	
SA POINFOR	24 563,90	
SA PSA AUTOMOBILES	1 271 427,00	
SA SACICAP	169 727,28	
SA SASTAR LEASE	24 710,25	
SA SCABOIS	11 150,00	
SA SCOP DEMAIN	611 172,72	
SA SEDIA	366 181,81	
SA SEMA MACONNAIS VAL DE SAONE BOURGOGNE SUD	48 681,53	
SA SILMACH	278 836,31	
SA SNCF	4 375,00	
SA SNCF VOYAGEURS	59 471 009,60	
SA SOCIETE ROUX ET COMPAGNIE	48 753,94	
SA STREIT MECANIQUE	500 000,00	
SA SVA LACROIX	45,00	
SA TERRITOIRE 25 SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE	380 553,85	
SA TONNELLERIE DAMY PERE ET FILS	900,00	
SA TRANSPORTS BREVET	1 420,00	
SA WHY NOT PRODUCTIONS	84 000,00	
SAC GIPHAR	237 978,35	
SACICAP FRANCHE COMTE	610 618,14	
SAEM DE LA NIEVRE	1 319 518,21	
SAEM GRAND DOLE MOBILITES	73 580,00	
SAEM NUMERICA	49 810,84	
SAEM SIMAD SOCIETE IMMOBILIERE DE LA MADELEINE	284 592,96	
SAEM SOCIETE DE GESTION DE LA STATION DES ROUSSES SOGESTAR	478 724,34	
SAEML SEM ENR CITOYENNE	43 552,37	
SARL 2 LP SERVICES	4 276,00	
SARL 3DLM	3 380,00	
SARL A FLEUR DE MOTS	6,00	
SARL A LA LUEUR DES MOTS	4 044,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL A PERTE DE VUE	4 500,00	
SARL ABATTOIR DE LA MOTTE	14 154,00	
SARL ABIES DECOR	51 964,49	
SARL ACA AND CO	3 884,00	
SARL ACSITEC	2 974,00	
SARL AGENCE ENCOM UN	8 000,00	
SARL AGRO DOUBS	258 671,47	
SARL ALFA GESTION	47 237,60	
SARL ALTERA INTERIM	3 028,80	
SARL AMJ DECOFLEURS	185,00	
SARL ANGELYS	6 112,00	
SARL ANIM PASSION NATURE	60 339,99	
SARL ANNE OPTIC 05	3 760,00	
SARL APPORE	2 600,00	
SARL ASF METAL	8 848,40	
SARL ASSERVIS	10 000,00	
SARL AU COEUR DES VIGNES	18 667,00	
SARL AUTOMOBILE PRODUCTION INDUSTRIALISATION CONCEPT DESIGN	160,00	
SARL AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	35 000,00	
SARL AVENIR BIOMASSE COMBUSTIBLE ENVIRONNEMENT	32 000,00	
SARL AVENUE B PRODUCTIONS	45 000,00	
SARL B2A	4 176,00	
SARL BALIGAND LARUE	20 000,00	
SARL BDF	32 242,00	
SARL BESANCON TRAVAIL TEMPORAIRE D INSERTION	2 993,00	
SARL BET BELLUCCI	14 351,00	
SARL BET PETIN HENRY	950,00	
SARL BIEN ETRE MEDICAL	12 283,86	
SARL BIOENERGIE DE L AUXOIS	72 310,27	
SARL BLANCHISSERIE TEXTILES SERVICES	121 743,20	
SARL BOUCARD MONT D'OR TP	765,00	
SARL BOUCARD TP	360,00	
SARL BOUCHERIE NICOLAS	12 168,40	
SARL BOULANGERIE DES CARMES	220,00	
SARL BRASSERIE ARTISANALE GANGLOFF SARL	6 400,00	
SARL BRASSERIE DE CHABLIS	23 617,33	
SARL BRASSERIE ELIXKIR	49 001,04	
SARL BRESSE BOURGOGNE IMMOBILIER TRANSACTIONS	12 234,00	
SARL BUET IMMO	1 275,00	
SARL BURGUNDY HOSPITALITY AND FOOD	9 600,00	
SARL CABINET CHAROLLOIS	1 932,00	
SARL CABINET GESTION SYNDIC	2 268,00	
SARL CAMP SITE	21 030,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL CAMPING DU MOULIN	28 133,53	
SARL CASA RONDA	4 900,00	
SARL CASTEL DDP	50 000,00	
SARL CENTURY 21 MARTINOT IMMOBILIER	9 166,19	
SARL CHABOD CLOTURES ESPACES VERTS	400,00	
SARL CHALET DE LA SERRA	13 290,80	
SARL CHALON FORMATION	1 000,00	
SARL CHATEAU HISTORIQUE DE PIERRECLOS	100 000,00	
SARL CHECKPOINT	4 133,00	
SARL CHLOE	13 520,76	
SARL CINEMA ARLETTY	6 158,16	
SARL CLAIRE FRIP	8 640,00	
SARL CLOS DE ROCHY	774,00	
SARL CONCEPTBALL	4 520,00	
SARL CONCEPTION ETUDE REALISAT MACHINES AUTOM	7 155,00	
SARL COOP MAISON DE LA CULTURE NEVERS AGGLOMERATION	150 000,00	
SARL COOPILOTE	81 581,43	
SARL COP SERIGRAPHIE COMTOISE	12 781,13	
SARL CORSETTI	19 428,80	
SARL CREOR CONSEIL	5 400,00	
SARL D ARBRAZED	1 233,54	
SARL D ISSY MOTOR	10 375,00	
SARL DARROWAN PROD	1 800,00	
SARL DE KROES FEUILLETAGE	20 331,14	
SARL DE MAIREY	14 255,40	
SARL DECROIX PRESSE MAISON DE LA PRESSE	822,00	
SARL DEFINITIONS	14 488,16	
SARL DEGUSTATIONS LITTERAIRES - LIBRAIRIE DES LIVRES ET DES HOMMES	48,00	
SARL DES LICES	2 240,00	
SARL DESIE	27 859,67	
SARL DIJON FORMATION	6 363,00	
SARL DIJON TRAINING	7 200,00	
SARL DINO ZOO	180 612,00	
SARL DOMAINE DE BOURNEL	72 397,50	
SARL DOMAINE DE L'ESPERANCE	16 371,58	
SARL DOMAINE SEQUANIE	29 735,44	
SARL DROP INDUSTRY	8 040,00	
SARL DSI PLASTICS	292 613,00	
SARL DU BOIS	17 432,00	
SARL DU CIEL ET DES HOMMES	7 824,79	
SARL DULAC PRODUCTIONS	4 200,00	
SARL ECJ	2 331,25	
SARL EDA	25 146,44	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL EDITIONS DE LA BELLE ETOILE	3 000,00	
SARL EDITIONS LES SOLITAIRES INTEMPESTIFS	8 690,00	
SARL EFFERVESCENCE	12 000,00	
SARL EISEN	15 416,50	
SARL ENERA CONSEIL	2 600,00	
SARL ENTREPRISE FAURE	24 294,00	
SARL ENTREPRISE SCARABOTTO	225,00	
SARL ENVIE 2E FRANCHE COMTE	86 326,60	
SARL ESPACE BELTANE	2 401,00	
SARL ETA DU CHAMP RAMEY	186 013,60	
SARL ETABLISSEMENTS LABOURIER ET COMPAGNIE	31 583,11	
SARL ETS BECOULET	5 364,00	
SARL EURO BOX	18 424,00	
SARL EUROFLOR DIFFUSION	5 130,00	
SARL EVABEX	17 290,70	
SARL FAITES UN VOEU COMPAGNIE D AUTEURS	60 500,00	
SARL FB 45	4 930,00	
SARL FERME BIO DE THEY	56 731,90	
SARL FOLLE ALLURE	175 000,00	
SARL FORT SAINT ANDRE	70 314,48	
SARL FRANCE A VELO	3 897,65	
SARL FRANCOIS POUENAT	4 840,00	
SARL FROMAGERIE DU TERTRE	50 000,00	
SARL FUTURA	6 920,50	
SARL GAYA DEVELOPPEMENT ET STRATEGIE	10 000,00	
SARL GCM SOON	7 680,00	
SARL GIRARD MENUISERIE EBENISTERIE	440,00	
SARL GLASS ET LUX	2 160,00	
SARL GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE	120 807,00	
SARL GRAND HOTEL DU TONNEAU D OR	80 964,29	
SARL GUILLAME CSC	3 906,00	
SARL GUITON ET COMPAGNIE	9 668,75	
SARL HAIR TENDANCE	9 600,00	
SARL HOLDING DU CITOYEN	3 931,12	
SARL HOTEL BEAU SITE	10 486,00	
SARL HOTEL ST HUBERT	146,20	
SARL HPA DU LAC DE LA SEIGNEURIE	28 895,20	
SARL HUMBERT SODEX	24 605,60	
SARL HYLIA JOW	6 217,24	
SARL IBRIDE	3 193,96	
SARL ID EES 89	63 094,20	
SARL ID EES INTERIM C	3 844,40	
SARL ID EES INTERIM C	15 262,77	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL ID EES INTERIM C 89	4 021,80	
SARL ID EES RECYCLAGE ET VALORISATION	62 894,56	
SARL IDEES SERVICES	32 128,60	
SARL IMPRIMERIE VIDONNE	880,00	
SARL INDIBAT INCLUSIVE	8 808,80	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE	1 544,20	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE BELFORT	3 914,20	
SARL INDIBAT TRAVAIL TEMPORAIRE DOLE	7 830,20	
SARL INEO	3 075,60	
SARL INEO 70	11 748,20	
SARL JACOULOT	15 255,29	
SARL JACQUOT BAUDIER	36 324,22	
SARL JARDIN AQUAPONIQUE DANS SA BULLE	6 063,60	
SARL JEAN JACQUES MARGIN	13 843,91	
SARL JULICLAR	6 722,00	
SARL KELJE PRODUCTION	42 706,00	
SARL KORO FILMS	69 000,00	
SARL L ARMANCE	28 952,00	
SARL L ECRITOIRE	3 512,00	
SARL L EMBALLAGE COMTOIS	9 936,76	
SARL L ENCRIER	1 050,00	
SARL L ESCAPADE FG	4 194,00	
SARL L IMAGE D APRES	1 800,00	
SARL L INSTANT PRESENT	7 327,88	
SARL L INTERSTICE	33 024,38	
SARL L INTRANQUILLE PLAZZA BESANCON	27 738,00	
SARL L OLYBRIUS	1 722,00	
SARL LA BECANE A JULES	12 901,48	
SARL LA CLE A MOLETTE	1 800,00	
SARL LA GUYOTTE FERME BRESSANE	15 056,00	
SARL LA LANterne MAGIQUE	2 140,00	
SARL LA LIBRAIRIE	2 892,00	
SARL LA LUNA PRODUCTIONS	9 000,00	
SARL LA METAIRIE	5 070,60	
SARL LA SOCIETE DES APACHES	22 600,00	
SARL LA SOURCE DU VAL	20 000,00	
SARL LABEL VIDEO	2 800,00	
SARL LACORNE DECORATION	2 700,00	
SARL LASER FUSION	311 382,60	
SARL LAURENT MICHOT	50 000,00	
SARL LE CAMPING AU BON ENDROIT	6 689,77	
SARL LE COCHON DE MONTGRE	10 445,80	
SARL LE DOMAINE DES MURMURES	2 868,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL LE HAMAC	1 134,00	
SARL LE MANOIR DES GRANDES VIGNES	3 762,50	
SARL LE MILLEFEUILLE	12,00	
SARL LE SIGNE DE L ENVIRONNEMENT	20 900,00	
SARL LE SILO ROUGE	12 601,48	
SARL LE TEMPS D'UN LIVRE	2 988,00	
SARL LE VERGER	19 891,00	
SARL LE VESOUL HOTEL	186,00	
SARL LEDOBULLE	9 684,25	
SARL LES 3 SOUHAITS	5 412,00	
SARL LES CHAMPS DE COTON	24,00	
SARL LES EDITIONS DU MURMURE	3 700,00	
SARL LES EDITIONS DU SEKOYA	9 000,00	
SARL LES EPIS DU MOULIN	75 267,67	
SARL LES FILMS D'ARGILE	3 000,00	
SARL LES FILMS DE L AQUEDUC	900,00	
SARL LES FILMS DU CYGNE	30 000,00	
SARL LES FILMS DU WORSO	6 000,00	
SARL LES PAPIERS BAVARDS	690,00	
SARL LES REGALEURS	15 611,00	
SARL LES TEMPLIERS IMMOBILIER	2 520,00	
SARL LIBRAIRIE DU CHAT BORGNE	1 428,00	
SARL LIBRAIRIE GUIVELLE	5 292,00	
SARL LIBRAIRIE LA BOITE DE PANDORE	1 446,00	
SARL LIBRAIRIE LE CYPRES	240,00	
SARL LIBRAIRIE MINE DE RIEN	720,00	
SARL LIBRAIRIE PAPETERIE PAGE 21	18,00	
SARL LIBRAIRIE VENTS DE TERRE	4 794,20	
SARL LIBRAIRIE ZADIG	14 086,00	
SARL LOFT 34	2 600,00	
SARL LOIN DERRIERE L OURAL	9 000,00	
SARL LOISE ET COMPAGNIE	1 500,00	
SARL MABI	5 094,49	
SARL MAIRE GABRIEL	51 665,60	
SARL MAISON DU LIVRE ET DE LA PAPETERIE	10 092,00	
SARL MANGA CHA	60,00	
SARL MANTION SOLUTIONS MECATRONIQUES	40 000,00	
SARL MANURACING	8 000,00	
SARL MAREJA	1 300,00	
SARL MARTINOT IMMOBILIER	238 555,76	
SARL MAY	41 904,00	
SARL MCF	12 250,00	
SARL MECA MODELE 71	164 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL MECANIQUE ET SERVICES	40 000,00	
SARL MECASOUDURE	81 900,00	
SARL MENUISERIE THIEBAUD	220,00	
SARL METABIEF AVENTURES	266 404,48	
SARL MEUBLES ORLONG	120,00	
SARL MICROSCOPE	3 000,00	
SARL MLB IMMOBILIER	1 056,00	
SARL MOMIE DIJON	306,00	
SARL MONTJEU ARCHITECTURES	10 000,00	
SARL MONTS METALLIFERES EDITIONS	7 551,45	
SARL MORVAN REMORQUES	620,00	
SARL MP FORMATION	47 099,18	
SARL MYGALE	79 256,06	
SARL NARAYAN	35 807,89	
SARL NICOLET TRAVAUX PUBLICS	109 247,44	
SARL NOM DE ZEUS	1 116,00	
SARL NOUVELLE TOILE PRODUCTIONS	9 000,00	
SARL NOVANIMA	9 000,00	
SARL NUTRIVITALITE	1 654,82	
SARL NVH MEDICINAL	14 162,73	
SARL ORCHIDEES DE PRESTIGE	9 560,00	
SARL PALETTES 58	79 500,00	
SARL PEPINIERES ANTIER	2 166,03	
SARL PGF PARTNER	59 500,00	
SARL PHD STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT	4 560,00	
SARL PIERRE MUREUSE DE BOURGOGNE	46 749,18	
SARL PLAT TRAVAUX FORESTIERS	2 433,42	
SARL PONEY CLUB DE LA FERME DE GIVRY	71 593,11	
SARL PRODUCTION ACTIVE	6 000,00	
SARL QUILOMBO FILMS	9 000,00	
SARL RECYCL EST	12 505,80	
SARL REGAIN ECO PLAST	79 749,60	
SARL REGIE COLLIER	295,00	
SARL RENDEZ VOUS AVEC LA NATURE	12,00	
SARL RESERVOIR BOOKS	516,00	
SARL ROBIN DUCROT METALLERIE	102 445,00	
SARL ROMANATH CHAUSSURES	12 540,00	
SARL ROULE MA POULE	9 231,72	
SARL SARAH FILMS	100 500,00	
SARL SBC	165,00	
SARL SCIAGES DU PLATEAU	4 122,00	
SARL SCIC L AUTRE BOUT DU MONDE	58 105,43	
SARL SCIERIE GAUTHIER	12 129,22	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SARL SCOP SERVICES A VOTRE PORTE	16 049,20	
SARL SCRM DEFFI	8 803,60	
SARL SENSITO FILM	5 600,00	
SARL SERI RO SI	480,00	
SARL SILVER DEVELOPMENT	16 000,00	
SARL SIMONE ET RAYMOND PRODUCTIONS	5 100,00	
SARL SJD LE CREUSOT MONTCHANIN	162 504,36	
SARL SMPP	9 850,00	
SARL SOMETAL	77,99	
SARL SPORT AVENTURES	5 600,00	
SARL SPOT CONSEIL	4 163,00	
SARL STE FRANC COMTOISE DE TOURNERIE	59 560,40	
SARL SUMMERTIME	4 200,00	
SARL SYLTIE RENOV	45 831,20	
SARL TAJINE STUDIO	4 200,00	
SARL TALWEG	3 500,00	
SARL TB DEVELOPPEMENT DURABLE	39 927,80	
SARL TERRITOIRE EMPLOIS TRAV TEMP INSERTION	4 754,60	
SARL THEATRE DIJON BOURGOGNE	393 000,00	
SARL TROTT TO DO	3 318,00	
SARL UPDATE STORE	10 000,00	
SARL USIPRECIS	20 090,00	
SARL UTINAM	4 518,47	
SARL VANNOLLES BD MANGA	810,00	
SARL VIE DES HAUTS PRODUCTION	48 300,00	
SARL VTB	10 000,00	
SARL VUITTON	4 500,00	
SARL WESER BOURGOGNE	199 120,00	
SARL YADE FRENCH CONNECTION	15 000,00	
SARL YAMI 2	10 500,00	
SARL YTEA	228,00	
SARL Z EST EDITIONS	2 600,00	
SAS 247 MAX	60 000,00	
SAS 2NDE CHANCE MM	10 700,00	
SAS A LA COTE SAINT JACQUES	45 608,92	
SAS AAJV	1 442,47	
SAS ABC SWISSTECH	6 840,00	
SAS ADEGAN S ARMORY	6 960,00	
SAS ADV COMPETENCES	6 000,00	
SAS AFPA ENTREPRISES	11 847,50	
SAS AGRAFES VITI 4 0	56 500,00	
SAS AGRIDIFFUSION	150,00	
SAS AJA AUXERRE FOOTBALL	337 720,35	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS AJI DIGITAL	3 000,00	
SAS ALPA	446,00	
SAS ALTERNATIVE 7	6 959,63	
SAS AMNYOS	4 200,00	
SAS AMT	1 428,00	
SAS AMVALOR	62 107,00	
SAS AMWA AND CO	8 250,00	
SAS ANANKE	9 375,00	
SAS ANVIS DECIZE	500 000,00	
SAS APERAM STAINLESS FRANCE SITE DE GUEUGNON	11 400,00	
SAS API ET YOU	90,00	
SAS AQB FRANCE	10 192,50	
SAS ARCHEON	520 430,90	
SAS ARDPI	11 944,28	
SAS ATELIER HAUTE LUNETTERIE BOURGEAT	15 869,00	
SAS ATOL CONSEILS ET DEVELOPPEMENTS	22 964,36	
SAS AUGIGAZ	75 462,71	
SAS AUX AIGUILLES DU MORVAN	92 400,90	
SAS AVALLON BIO ENERGIE	1 367 439,15	
SAS AVENA BIO	24 971,17	
SAS AVILI 25	27 358,68	
SAS AVIONEEO ROBOTICS	32 266,64	
SAS AVIONS MAUBOUSSIN	4 000,00	
SAS AXIMEE PRODUCTIONS	6 000,00	
SAS AYAQ	23 170,00	
SAS B2E INGENIERIE	1 300,00	
SAS BABILLAGES	60,00	
SAS BACKSTORY MEDIA	4 200,00	
SAS BAGUETTES DELICES	4 316,18	
SAS BE4H	13 950,31	
SAS BEBE BOLD EUROPE	3 738,00	
SAS BENOIT SYSTEMES	5 687,50	
SAS BFC DISTRIBUTION COLECTION	20 733,00	
SAS BH2M	4 949,95	
SAS BIERE CONCEPT	30 313,20	
SAS BIOENERGIE PIERROISE	1 015 830,92	
SAS BIOSYLVA	940 582,80	
SAS BOIS DES LIGNIERES	66 215,60	
SAS BOUQUEROD INDUSTRIE	98 400,00	
SAS BRAND ET COMPANY	615,00	
SAS BRASSERIE LORO	42 352,93	
SAS BRASSERIE LUXOVIENNE	27 178,02	
SAS BROCHOT	4 216,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS BURGUNDY BLACK CAR	4 000,00	
SAS BUSINESS ALU MASUE	11 000,00	
SAS C ET K COMPONENTS	78 397,00	
SAS C2P HYDRO	19 138,00	
SAS CABINET B CARTALLIER	97 710,00	
SAS CABINET EVEN DU FOU	3 360,00	
SAS CAMPUS MECATEAM	78 287,00	
SAS CATTINAIR	108 295,00	
SAS CDC BIODIVERSITE	6 000,00	
SAS CESSEY ENERGIES	66 385,29	
SAS CHALONNAISE DE PEINTURE ET DECORATION DES METAUX	2 997,50	
SAS CHATEAU DE GERMIGNEY	49 233,00	
SAS CHATEAU DE MEAUCE	161 229,92	
SAS CHEVAL FRERES	3 170,00	
SAS CHEVENET	50 094,25	
SAS CHRONOTOOLS	5 060,00	
SAS CLINIQUE MUTUALISTE BENIGNE JOLY	5 400,00	
SAS CLP PACKAGING	288 369,68	
SAS CMJN DISTRIBUTION	2 160,00	
SAS COFA EST	32 718,13	
SAS COFRECO	135,00	
SAS COHESIVES	2 010,75	
SAS COMBI TOUR	2 000,00	
SAS COMETH	1 745 493,04	
SAS COMMAC	2 800,00	
SAS COMMINES FRANCE	11 000,00	
SAS COMTE LIGER BELAIR	157 925,60	
SAS CONSPIRATION	4 361,04	
SAS COOPERATIVE FORMATIONS	4 240,00	
SAS CORNE BAUDEY	18 916,45	
SAS COWOBEE	9 375,73	
SAS CREATIONS LUXE	18 000,00	
SAS CUCHEROUSSET	4 950,00	
SAS DAMI	21 177,00	
SAS DANIEL LESCOT	23 100,00	
SAS DECLIC EMPLOI	20 552,40	
SAS DECOMETAL EQUIPEMENT	50 000,00	
SAS DELTA TEMP SERVICES	100,00	
SAS DEMOSTHENE	6 120,00	
SAS DES BRUYERES	101 045,82	
SAS DIAMAC	105 101,70	
SAS DIJONNAISE DE VOIES FERREES	22 191,00	
SAS DISTILLERIE DU CLOS SAINT JOSEPH	2 640,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS DISTILLERIE LES FILS D'EMILE PERNOT	9 520,00	
SAS DISTRIFEN	7 000,00	
SAS DOBEULYOU	5 520,00	
SAS DOMAINE DE LA GAGERE	48 675,00	
SAS DPG	18 247,00	
SAS DU VENT DANS LES FLEURS	7 491,05	
SAS DULCHALON	420 000,00	
SAS EASY OMNI SERVICE	5 344,00	
SAS ECOLLANT	10 000,00	
SAS EDITIONS FATON	8 000,00	
SAS EFFICIENCIES	5 850,00	
SAS ELIANEANTOINETTE	60 000,00	
SAS ENERGIES CONTROLES	5 850,00	
SAS ENNOIA	5 828,00	
SAS ETABLISSEMENT PARNET	50 000,00	
SAS ETABLISSEMENTS EDMOND	266 534,37	
SAS ETABLISSEMENTS GUIVERT	126 431,45	
SAS ETOH	16 802,03	
SAS ETUDES ET REALISATIONS DE MACHINES AGRICOLES SPECIALES	104 433,80	
SAS EUREKA	15 871,80	
SAS EUREKA	19 465,40	
SAS EUREKA 70	409,20	
SAS EUREKA BFC	22 126,60	
SAS EUROCADE	9 757,60	
SAS EX NIHILO	161 000,00	
SAS FAIENCERIE D ART ET CREATIONS COLAS	14 500,00	
SAS FCF ARGOS	22 220,80	
SAS FERMAT	1 942,67	
SAS FIGEROUX	315,00	
SAS FIMAINFO	3 150,00	
SAS FIMM	14 700,00	
SAS FOCUS 21	36 267,14	
SAS FORESTENER	122 960,00	
SAS FORGET FORMATION II	12 048,00	
SAS FREDERIC DOUCET	39 306,00	
SAS FROMAGERIE BERNARD	4 077,29	
SAS FROMAGERIE LINCET	22 592,32	
SAS GEOCHANVRE	49 752,00	
SAS GEWISS FRANCE	75 930,51	
SAS GHN VESOUL	91 711,60	
SAS GMCC	32 088,01	
SAS GOLGOTA PRODUCTIONS	14 000,00	
SAS GOOD VIE	8 160,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS GOUFFRE DE POUDREY	88 560,46	
SAS GOURMAND	180,00	
SAS GOURMAND MATERIAUX	180,00	
SAS GOURMAND SENS	180,00	
SAS GRESSET ET ASSOCIES	880,00	
SAS GRINDING SERVICES	523 610,00	
SAS GROUPE SAC PERSONNALISABLE	14 456,91	
SAS H3D	5 847,00	
SAS HABITAT PARTAGE DES FONTAINES	8 161,66	
SAS HEXAGO	6 120,00	
SAS HISLER DIJON	906,00	
SAS HOLISTE LABORATOIRES ET DEVELOPPEMENT	52 977,75	
SAS HOTEL LOIRE	20 156,05	
SAS HS AEROSPACE DIJON	340,00	
SAS IDEAL CONNAISSANCES	30 000,00	
SAS IECS	4 378,60	
SAS ILICUT	30 798,97	
SAS IMASONIC	4 000,00	
SAS IMPRIMERIE DU CHATEAU	116 970,00	
SAS IMPRIMERIE FUCHEY	18 460,00	
SAS INGENIERIE CONSTRUCTION RENOVATION PERFORMANTE	3 900,00	
SAS INITIATIVES D ENTREPRISES ET SERVICES	453 059,80	
SAS INNORALIS	6 000,00	
SAS INTERNATIONAL MEDICAL MEDIATION	10 724,50	
SAS ITW RIVEX	140 000,00	
SAS J3C	23 734,80	
SAS JAPY TECH	19 487,00	
SAS JAVAUX LEVEQUE	90 025,00	
SAS JDA DIJON HANDBALL	3 750,00	
SAS JEAN HUGUES ET GUILHEM GOISOT	75,00	
SAS JONE ORTI	3 660,00	
SAS JURA RELIEF	220,00	
SAS JURASSIENNE DE CERAMIQUE FRANCAISE	361 500,00	
SAS KURA	139 183,96	
SAS L ATELIER TEXTILE JURASSIEN	44 014,00	
SAS L ECHAPPEE MOIRANTINE	6 403,20	
SAS LA CAMBUSE	4 600,00	
SAS LA COMPAGNIE DUMAS	2 205,00	
SAS LA DECARBONERIE	10 637,00	
SAS LA FRUITIERE A ENERGIES	6 300,00	
SAS LA LOGE	13 901,22	
SAS LA SCIERIE	5 276,00	
SAS LA TERRE	64 440,80	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS LAIT VRAI	3 500,00	
SAS LC CUISINES ET BAINS	8 000,00	
SAS LE CEDRE	139 253,75	
SAS LE CRAPAUD SONNEUR	39 069,14	
SAS LE DOMAINE DE CHALIGNY	12 094,03	
SAS LE GEL DES SAVEURS	40 292,59	
SAS LE LABO	1 061,60	
SAS LE LOCAL	33 128,40	
SAS LE PALET VERT	2 810,00	
SAS LE ROUX	45 866,19	
SAS LE THEATRE MACON	126 000,00	
SAS LED DISPLAY INSPIRATION	7 920,00	
SAS LES AVIVES DE L EST	20 769,00	
SAS LES BUCOLIQUES	28 956,35	
SAS LES CARNETS DE PHILEAS	6,00	
SAS LES CHAMBRES DU PARC	26 304,22	
SAS LES COLOMBIERS	48 131,83	
SAS LES CYCLAMENS EDITIONS	17 479,00	
SAS LES DELICES BLEUS	17 434,88	
SAS LES FILMS DU CLAN	60 000,00	
SAS LES FILMS DU MILAN ROYAL	4 000,00	
SAS LES SCIERIES REUNIES DU CHALONNAIS	2 380,00	
SAS LHERMITE PERE ET FILS	50 000,00	
SAS LIBRAIRIE PASSERELLE	7 542,00	
SAS LIBRAIRIE POLINOISE	3 732,00	
SAS LICORNE CHAUSSURES	7 992,00	
SAS LIMPIO	8 722,20	
SAS LINAE FORM	380,00	
SAS LITTERA MONTBELIARD	9 066,00	
SAS LOCABOAT-PLAISANCE	32 452,00	
SAS LOISIRS CREUSOT CULTURE	330,00	
SAS LP	220,00	
SAS LP AERO DECAPAGE	11 524,06	
SAS LPDM	111,00	
SAS LUCAS ETIQUETTES	158 700,00	
SAS LYMPHOBANK	8 000,00	
SAS LYRECO FRANCE	179 007,20	
SAS M CINEMA	17 500,00	
SAS M2R	22 000,00	
SAS MAIGNAN	75 660,00	
SAS MAINS OUVERTES EN PAYS COMTOIS	28 042,90	
SAS MAISON PASSIVE 71	650,00	
SAS MAMESE	621,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS MAMMA ROMAN	98 000,00	
SAS MANOIR DE THIOT	21 667,20	
SAS MANUFACTURE DU LAC	6 040,00	
SAS MARCK ET BALSAN	30 812,58	
SAS MAROUAN	105,00	
SAS MDA	121 682,73	
SAS MECANIQUE GENERALE OFFEMONTOISE LEPAUL	30 000,00	
SAS MECANIQUE GENERALE REALISATIONS MONNIER ENERGIES	18 450,00	
SAS MELRAKKI	3 500,00	
SAS MON TRI A LA SOURCE	10 969,20	
SAS MONA	1 465,38	
SAS MONTBARD DISTRIBUTION	120,00	
SAS MOREZ POLISSAGE	10 000,00	
SAS MS EVOLUTION	3 675,00	
SAS MUSICAMPUS	423 285,10	
SAS MYFUTURE	16 116,00	
SAS MYXPRESSION	3 000,00	
SAS N2AIR	3 500,00	
SAS NEXIDIA	122 648,74	
SAS NEXITY LAMY	6 150,00	
SAS NIPRO PHARMAPACKAGING	75 893,00	
SAS NOLITA CINEMA	140 000,00	
SAS NOUVELLE JACQUET BOBINAGE	3 500,00	
SAS NUTRIANNE	3 131,00	
SAS OBIONE	5 772,68	
SAS ORGAMY	16 800,00	
SAS ORPHEE FILMS	1 500,00	
SAS OXIBIS GROUP	5 073,20	
SAS PACKING	18 500,00	
SAS PADEL PRODUCTIONS	16 100,00	
SAS PARQUETERIE DE BOURGOGNE	30 000,00	
SAS PARTNERS & COMPANY	268,50	
SAS PATOIS BERNARD	17 640,00	
SAS PENGYOU ET CO	10 888,50	
SAS PFP ELECTRONIQUE	3 430,00	
SAS PHENIX AUXERRE	10 768,10	
SAS PICHON	15 940,00	
SAS PIERAUT ELECTRICITE	8 261,94	
SAS PINETTE EMIDCAU INDUSTRIES	2 380,00	
SAS PIXEE MEDICAL	6 830,40	
SAS PLACE DU LOCAL BELFORT MONTBELIARD	8 878,00	
SAS PLACE DU LOCAL VESOUL	16 845,07	
SAS POP FILMS	11 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS PREMIER PLATEAU	30 000,00	
SAS PROTO MICRO TP	1 778,32	
SAS PVE EST	41 400,00	
SAS PVLAB	469 578,01	
SAS QUAD TEN	119 000,00	
SAS RANCH DE LA VAIVRE	23 841,50	
SAS RB MECANIQUE	11 767,92	
SAS REGIE D IMMEUBLES NEYRAT	200 000,00	
SAS RGF PLASTIQUE	240,00	
SAS RHD PRODUCTIONS	886 111,79	
SAS RIJCKAERT	19 293,56	
SAS ROTHE FERMETURES	15 908,00	
SAS ROUSSEAU LIBRAIRIE	11 764,00	
SAS RSM	2 975,00	
SAS RUE D AZILAL	2 362,00	
SAS S.E.D.N.A NEVERS	320,00	
SAS SAFRAN ELECTRONICS ET DEFENSE COCKPIT SOLUTIONS	435,00	
SAS SAKOWIN	24 801,43	
SAS SAP SERVICES	4 500,00	
SAS SATT SAYENS (ANC GRD EST UB FILIALE)	161 700,00	
SAS SAUREA	14 726,16	
SAS SAVOYE	25 670,99	
SAS SBS PRODUCTIONS	140 000,00	
SAS SCIENCES HUMAINES COMMUNICATION	14 840,71	
SAS SCIERIE LALLOZ	93 800,00	
SAS SCIERIE LARESCHÉ	250 000,00	
SAS SENSY	7 190,00	
SAS SERV INTERPROF CONSEIL AGRONO VINIF ANALYSES CENTRE	3 694,11	
SAS SERVICE OUTILS COUPANTS AFFUTAGE PREAU	64 366,00	
SAS SINEO JURA	19 487,16	
SAS SIS	21 525,00	
SAS SKINSOFT	29 970,32	
SAS SMART UP ACADEMY	60 732,00	
SAS SO BAG	68 680,04	
SAS SOCIETE D OUTILLAGE ET DE MECANIQUE DE PRECISION	132 000,00	
SAS SOCIETE DE CANALISATIONS DE BOURGOGNE	2 500,00	
SAS SOCIETE DE MECANIQUE GENERALE ET D OUTILLAGE	540,00	
SAS SOCIETE EXPLOITATION EAUX THERMALES LONS	101 242,27	
SAS SOCIETE NOISEENNE D OUTILLAGE DE PRESSE	268 821,65	
SAS SOCIETE NOUVELLE FRICAUD	40 000,00	
SAS SODIROCHE	405,00	
SAS SOPROFEN PORTES INDUSTRIE	80 000,00	
SAS SORREBA REVETEMENTS SPECIAUX	2 215,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SAS SOUDO METAL	4 028,00	
SAS SOUS TRAITANCE INDUSTRIELLE DE GENLIS	782,54	
SAS SPECIAL EYES DISTRIBUTION	14 137,60	
SAS SPECIAL TEXTILE FRANCESAS	90,00	
SAS SPORT ET NEIGE	5 280,00	
SAS STE AFFINEURS FRANC COMTOIS REUNIS	255,00	
SAS STOCK CASSE 70	211 088,57	
SAS STRIVEE	15 000,00	
SAS STUDYRAMA	9 000,00	
SAS SUPPL ACTIV	1 552,00	
SAS SYMBIOSE TECHNOLOGIES	11 880,00	
SAS TAMARA FILMS	17 500,00	
SAS TECHNI CAFE	4 126,00	
SAS THE VALSPAR FRANCE CORPORATION	418 600,00	
SAS TOLERIE FINE ICAUNAISE	190 277,86	
SAS TOUR METHA	120 000,00	
SAS TRANSDEV BFC EST	840,00	
SAS TRANSPORTS DE L YONNE	440,00	
SAS TRIHOM	4 902,66	
SAS TUBINDUS	15 000,00	
SAS UI INVESTISSEMENT	480 416,50	
SAS URBANIS	2 600,00	
SAS USICARB TECHNOLOGIES	7 664,67	
SAS USINAGE DE COMPOSANTS HORLOGERS	224 938,50	
SAS VALASSE	5 100,00	
SAS VANHIGHLAND	4 800,00	
SAS VARIAPOWER	3 221,00	
SAS VILLE A JOIE	172 627,20	
SAS VIN ET TERROIRS	10 000,00	
SAS VISUALIS PUBLICITE	345 674,97	
SAS VITRUE DEVELOPPEMENTS	10 800,00	
SAS VIVA	112 233,93	
SAS VOLTA	3 928,50	
SAS VOSGES SAONOISES MAINTENANCE	3 000,00	
SAS WATERFORM	3 360,00	
SAS WINOVA	385 047,83	
SAS WUDO	2 800,00	
SAS XLAM INDUSTRIE	144 058,00	
SAS. PHARMA DEVELOPPEMENT	1 042,50	
SASP USON RUGBY PLUS	85 000,00	
SASU 2B2M	3 634,72	
SASU ALAMBIC BOURGUIGNON	2 428,41	
SASU ALFACY	2 701,62	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SASU AU BOIS QUARTOIS	16 154,20	
SASU CENTRE OPTIQUE MELIN	140,00	
SASU CLINIQUE SAINT VINCENT	4 550,96	
SASU DANS LA BOUCLE PRODUCTION	15 000,00	
SASU ENGIE GREEN FRANCE	10 754,30	
SASU HYDRORETURN	6 949,08	
SASU LEADER ACADEMY	62 162,66	
SASU SAUCONNA RIVER	5 063,73	
SASU SBVI SOPHIE BOUTIC	14 845,00	
SASU SINTERMAT	71 898,94	
SCA BIOBOURGOGNE COCEBI	428 942,19	
SCA DIJON CEREALES	60 704,70	
SCA FROMAGERIE FRUITIERES REUNIS	80 000,00	
SCA FRUITIERE VINICOLE D ARBOIS	520,00	
SCA PATRIMOINE ET TERRITOIRES	4 585,00	
SCAF DE BOLANDOZ	100 000,00	
SCAF DE PIERREFONTAINE	59 872,80	
SCAF DU PAYS DE COURBET	39 495,28	
SCAF FRUITIERE DE CHARMAUVILLERS	20 000,00	
SCAF FRUITIERE DES COTEAUX DE SEILLE	232 935,36	
SCAF FRUITIERE DU MONT RIVEL	40 000,00	
SCAF LA FRUITIERE DE BONNETAGE	34 512,51	
SCAF LA FRUITIERE DE LA BRUNE LA MARE	80 000,00	
SCAF LA FRUITIERE DE ST ANTOINE LES HOPITAUX	20 000,00	
SCEA BOIS DE LA DAME	11 916,91	
SCEA CARRE BOUNON	5 980,00	
SCEA CHAVEY	84 363,20	
SCEA CHEVRERIE DES BOIS PATURES	14 674,80	
SCEA CIMARON	9 000,00	
SCEA COTAROS	6 000,00	
SCEA DE PREUILLY	11 614,57	
SCEA DES AVILLONS	25 470,41	
SCEA DES PTITS CABRIS	10 827,60	
SCEA DES SOLS VIVANTS	5 122,00	
SCEA DU CHEMIN DE LA CABANE	8 452,09	
SCEA DU VAL DES ROIS	765,00	
SCEA FERME ABBAYE PIERRE QUI VIRE	50 869,00	
SCEA FERME DE CERNUNNOS	342,00	
SCEA FERME DE LA CADOLE	552,00	
SCEA FRUIROUGE	2 131,20	
SCEA GUYARD	21 337,80	
SCEA JUPHARD	5 480,00	
SCEA LA FERME D'ULTERIA	26 117,06	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCEA LA FOUGERE	2 370,00	
SCEA O BONS VIVRES	324,00	
SCEA POULES DE SERBOIS	12 900,00	
SCEA PRISOT	727,00	
SCEA SAINTE ANNE	5 267,00	
SCI 3AS	189 254,27	
SCI ARLERIC	16 000,00	
SCI CSJC	70 383,99	
SCI D ET G IMMO	11 388,12	
SCI DE DIGOINE	3 257,50	
SCI DE DUMPHLUN	38 080,00	
SCI DU CHATEAU DE LA MONTAGNE	8 000,00	
SCI GAMMFOR	1 830,00	
SCI GIRO LEZARD	5 336,71	
SCI GROUPEMENT FORESTIER ET RURAL CONSERVAT	4 000,00	
SCI GSF IMMO	30 909,15	
SCI JEMAAR	20 000,00	
SCI LA CLAIE	143 185,19	
SCI LA FERME	35 191,00	
SCI LA GUIMBARDE	32 235,90	
SCI LE BOIS JOLI	5 075,17	
SCI LES TILLIERES	49 965,40	
SCI MCC	221 394,00	
SCI MOULIN DE LA CROIX	5 995,42	
SCI NEDEY SERVICES	44 052,56	
SCI NINA	40 437,39	
SCI OPTIMUM	250 741,03	
SCI SLHG IMMO	3 985,76	
SCI TAM TAM	21 600,00	
SCI V F P	58 080,20	
SCI VALLON DE LA SORME	13 657,45	
SCIC AUTOPARTAGE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	147 419,16	
SCIC AUX EPIS CURIEUX	17 298,59	
SCIC CLUSTER JURA	160 303,44	
SCIC ENERGIES DES CITOYENS	3 386,82	
SCIC FETE FEMMES EGALITE EMPLOI	21 000,00	
SCIC LA MAISON POUR TOUS	303 238,15	
SCIC SAS COMM UNE EPICERIE	8 141,02	
SCIERIE JF LORIN	607 790,75	
SCIERIE VADOT	23 977,66	
SCOP ACIERS COMTOIS	30 000,00	
SCOP ALTERNATIVES ECONOMIQUES TRAVAILLEURS ANONYMES	40 000,00	
SCOP BATICOOP	26 126,76	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SCOP CAVE DE VIRE	15 650,00	
SCOP TERRE D OVIN	20 695,71	
SCOP URBICAND	18 784,17	
SCP ALYSE	3 045,32	
SCP ARL ATELIER ARCHITECTURE CORREIA	21 000,00	
SEARL PHARMACIE GILOT LAGNEAU	220,00	
SELARL ANNE CATHERINE STANEK CHIRURGIEN DENTISTE	300,00	
SELAS ACM BIO UNILABS AUTUN	225,00	
SEM ELAN CHALON	150 000,00	
SEM YONNE EQUIPEMENT	30 600,00	
SEML COTE D OR ENERGIES	6 500,00	
SEP GEODEMAT	218 400,00	
SERVICE AUXOIS INTERIM D INSERTION	8 764,60	
SICA MANGER BIO BOURGOGNE FRANCHE COMTE	12 973,00	
SNC BESANCON LIRE	19 302,00	
SNC LES FERMES DU RAVILLON	69 846,06	
SNC SD PUISAYE	17 922,13	
SNC TABAC PRESSE HUMBERT	1 938,00	
SNC TABAC PRESSE MARGUET	372,00	
SNC VUILLET	108,00	
SNCF GARES ET CONNEXIONS	12 586 911,45	
SNCF RESEAU	19 522 666,63	
SOC COOP AGRI FROMA FRUITIERE VALOREILLE FLEURY	80 000,00	
SOC COOP FROM FRUIT LONGEVILLE CHAMESEY	7 697,56	
SOC COOP FROMAG FRUITIERE CHAPELLE BOIS	40 407,00	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RENAISSANCE	24 772,40	
SOCIETE COOP AGRICOLE DE FROMAGERIE LA FRUITIERE A COMTE LES SUCHAUX	132 927,20	
SOCIETE COOP AGRICOLE FROMAGERIE LA FRUITIERE DE FLANGEBOUCHE SOMMETTE	110 436,80	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FROMAGERIE LA FRUITIERE DE BOUJAILLES	50 000,00	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE FROMAGERIE LA FRUITIERE DE MONTLEBON	133 238,13	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ELEVAGE ET INSEMINATION ANIMALE GENIATEST	5 250,00	
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE FROMAGERIE DE VALEMPOULIERES	58 304,60	
SOCIETE COOPERATIVE DE LAIT BIOLOGIQUE DU VAL DE LOUE	80 000,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION DU DEPARTEMENT DE L AIN	160 745,21	
SOCIETE INDUSTRIELLE BOIS CONDITIONNES	270,00	
TONNELLERIE BILLON SA	260,00	
TOUTHERM SAS	100 929,37	
VINCENT	6 600,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
XR SOLUTIONS	4 552,50	
Personnes physiques	3 721 613,05	
ABAJOU Mbark	3 000,00	
ABDALLAH HAROUN Rudwan	3 000,00	
ABED Florian	3 000,00	
ADISSON Albert	1 500,00	
AG TIYOUKENE SIDI	672,00	
AGGOUN Philippe	3 000,00	
AGNELOT Héroïse	3 000,00	
AGNERAY BARBARA	3 380,00	
AKKARI M Hamed	3 000,00	
ALBUS Yony	3 000,00	
ALESINA Marie-Claire	389,00	
ALKIN IBRAHIM	3 000,00	
ALLAIT Jeremy	3 000,00	
ALLIOUX Catherine	2 110,00	
ALLISON Thomas	342,00	
ALMASS Djemaa	450,00	
ALTWIES Tom	1 500,00	
ANDRE Eloise	6 000,00	
ANDREY ALEXIS	3 000,00	
ANTONIO Léa-Marie	500,00	
ANTUNES Claude	3 000,00	
APAYDIN Hasan	3 000,00	
ARMAND Olivier	5 060,00	
ARNOLDUS VAN DEN BERG ARNOLDUS	627,00	
ARNOUX Thomas	2 580,00	
ARRAHAOUI Boumadian	3 000,00	
ATTOUANI OUSSAMA	3 000,00	
ATTRAIT LAETITIA	2 631,00	
AUBERT Nicolas	410,00	
AUBRY Alix	3 000,00	
AUDET BERTRAND	495,00	
AUDOUZE Maïlys	2 100,00	
AYNARD Hubert	11 575,54	
AYUSO Noélie	500,00	
AZANDO Sidoine	3 000,00	
AZNAR Jean Denis	8 232,00	
AÏT Agnes	2 960,46	
BAGNARD Julien	2 080,00	
BAHAMON Alejandra	1 000,00	
BAILLY Amandine	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BALACE Daniel	1 100,00	
BALANCHE Alexandre	6 000,00	
BALANDRET Charles	6 928,00	
BALIZET Mathieu	500,00	
BALLIVET DE REGLOIX Hubert	400,00	
BARALLA Fabio	500,00	
BARBIER Freddy	3 000,00	
BARDOT Alain	3 000,00	
BARET Nicolas	3 936,30	
BARRADI Chrystelle	3 000,00	
BARRE Maxime	500,00	
BARTHES DIDIER	1 870,00	
BARTHOULOT Arnaud	4 526,99	
BATESON PRODANU Carmen	3 613,00	
BAUD Marie Christine	7 000,00	
BAUD Mattéo	1 500,00	
BAUDE Marion	9 612,86	
BAUDIN Sylviane	2 050,00	
BAUGNET Marion	342,00	
BAVEREL Nicolas	3 000,00	
BAZEROLLE Bernard	2 050,00	
BEAUDESSON Denis	400,00	
BEAUDESSON Pierre	400,00	
BEAUNE David	5 600,00	
BECART Carole	11 250,00	
BEGE Audrey	3 000,00	
BEGUE David	8 400,00	
BEGUE OLIVAR Elvis	389,00	
BEILBY Martin	2 140,00	
BEJEAN Thibaut	481,00	
BELIARD ANTHONY	7 287,00	
BELLORA Mélanie	12 426,20	
BELOT BENOIT	517,00	
BELUT Chloe	3 000,00	
BELVEZE CHARLOTTE	2 632,00	
BEN MAHMOUD Ali	3 461,00	
BENAMOR Abda	3 000,00	
BENCHABBI Roselyne	1 469,69	
BENOIT FRANCOIS	410,00	
BERARD Roalnd	2 307,66	
BERDAT Alix	2 329,60	
BERGER Clara	2 460,00	
BERGER Elisabeth	410,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BERNARD Denis	6 664,19	
BERNARD LAVENTUREUX EUGENIE	5 120,00	
BERNARD NICOLAS	446,00	
BERTHET Karel	1 440,00	
BESSARD Athena	410,00	
BETARD Marion	389,00	
BETHERY DE LA BROSSE Pierre	450,00	
BEURDELEY Lucie	2 130,00	
BEYELER Robert	389,00	
BIDAULT Armelle	410,00	
BIGAUD Charline	7 000,00	
BIGOT Karine	3 000,00	
BILLAUT Sandrine	3 000,00	
BILLOD Sylvain	4 777,32	
BILLOUX Laurent	3 147,00	
BINETRUY Thibaud	600,00	
BIRRER Marina	2 001,08	
BISBROUCK Sophie	5 820,00	
BLANDIN Camille	2 746,00	
BLASCHECK Franck	2 537,28	
BLEROT SIMON	2 640,00	
BLERY Nicolas	3 000,00	
BLONDEAU Gael	1 500,00	
BODROGI Sophie	1 500,00	
BOEHRINGER Léa Jeanne	2 800,00	
BOISSEAU LOLA	3 000,00	
BOISSON Pierre-Luc	470,00	
BOIVIN François	2 260,00	
BON Dimitri	441,00	
BON Sébastien	3 000,00	
BONDEAU Christiane	2 360,00	
BONIN Charles	4 000,00	
BONIN SEBASTIEN	9 600,00	
BONNEFOY Philippe	3 000,00	
BONNIN Michelle	5 862,00	
BONNOT Magalie	7 384,00	
BONTEMPS Anne Laure	10 283,64	
BORNET Sylvie	429,00	
BOSSON Cedric	2 600,00	
BOSSONG Dominique	7 000,00	
BOUAIN Zohra	1 500,00	
BOUARD Cassy	500,00	
BOUDJADAR FARID	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BOUDJADJA Ines	500,00	
BOUDOUL Céleste	450,00	
BOUDROUAZ Abdelghani	2 500,00	
BOUGAUD Jillian	3 000,00	
BOUKRAA HOURIA	3 000,00	
BOULEY Jean Pierre	3 000,00	
BOURDIN Rémi	1 500,00	
BOURDUGE Amélie	410,00	
BOURGUIGNON Alain	2 362,86	
BOURRE Gaëlle	1 958,23	
BOUSSELLIER Sandrine	799,00	
BOUVARD Jean-Marc	1 010,00	
BOUVERESSE Damien	4 843,41	
BOUVERET Christine	3 000,00	
BOYER Hugo	2 030,00	
BRAULT Olivier	6 120,00	
BRELOT Frederique	10 941,75	
BRENEY RAPHAEL	4 327,02	
BRESSAND Mathilde	450,00	
BRET Maël	720,00	
BRETIN Lucile	361,00	
BRETON Christophe	898,45	
BREUILLY Christian	532,00	
BRIDE Benoît	13 000,00	
BRIDOU SEBASTIEN	378,00	
BRIOT Benoît	5 651,00	
BROUILLARD Norbert	400,00	
BRUN Justine	342,00	
BRUNEAU Laurence	324,00	
BRUTILLOT Véronique	3 000,00	
BRUTTIN Clémence	1 930,00	
BUCHWALTER Pauline	762,00	
BUGNON Sylvie	342,00	
BUGUET Michel	2 380,00	
BUIT Clément	2 150,00	
BURDIN Frederic	410,00	
BURDIN Laura	410,00	
BURNET Julian	500,00	
BURRI Marc	401,00	
BUTAUD Jean-Claude	1 080,00	
CABOT Arnaud	389,00	
CAILLE Gaetan	3 000,00	
CAILLOT Julien	4 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CAISEY MICHEL	2 008,70	
CALAND Aurore	389,00	
CAMALEONTE Caroline	13 574,00	
CAMP Patrick	1 471,40	
CANESSA Carole	3 000,00	
CANOVAS Nathan	1 500,00	
CANTALI Enrico	2 330,00	
CAPUT Antoine	2 970,00	
CARBIENER Marie	450,00	
CARON Franck	1 132,75	
CARRAVILLOT Florence	5 480,00	
CARRE Elvina	1 500,00	
CARRETTE Robert	3 520,00	
CARVALHO Kevin	500,00	
CASTANHEIRA Aude	1 500,00	
CASTERAN Claire	411,00	
CATTIN Joffrey	15 184,00	
CAVEROT Gilles	1 640,00	
CAVILLON Cyril	3 000,00	
CERISIER Isabelle	441,00	
CERQUEIRA NICOLAS	9 142,76	
CESARI Marie	500,00	
CESCHIN Titouan	1 500,00	
CHABOD Helene	4 499,44	
CHABOD Sylvain	1 736,34	
CHAGROT Antoine	3 000,00	
CHAGROT COLETTE	800,00	
CHAHIK Fadoua	3 000,00	
CHAHIK Si Mohamed	3 000,00	
CHAMPEY Dylan	3 000,00	
CHAMROUKI ABDEL FATIH	2 000,00	
CHANU André	2 050,00	
CHAPUIS Alix	6 000,00	
CHARDONNAY Christine	799,00	
CHARTIER Julien	3 000,00	
CHASSIGNOL Celine	3 000,00	
CHAUCHE DE GESNAIS Pauline	3 040,00	
CHAUDRON Julie	752,90	
CHAUVEAU Armelle	324,00	
CHAZOT Samuel	11 672,00	
CHELKIA FARES	2 000,00	
CHERABIEH Anthony	3 000,00	
CHERVIER Daniel	11 616,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHEVALIER / LE JARDIN D HELENE Hélène	423,00	
CHOFARDET Charles	3 000,00	
CHOLLET Philippe	419,00	
CHOURAQUI ETHAN	500,00	
CHRISTEL DIAZ Luca	450,00	
CHUPIN PIERRE	342,00	
CIVET Christel	400,00	
CLAUSSE Lionel	3 000,00	
CLEMENT Camille	1 279,85	
CLEMENT Stefan	500,00	
CLIMENT Alain	400,00	
COCAGNE Pierre Henri	410,00	
COELHO Carole	3 000,00	
COIQUIL Jacques Francois	18 750,00	
COLLIN Fanny	408,99	
COLMAGNE Maelle	9 510,00	
COLOMBO Caroline	500,00	
COLSON Françoise	389,00	
COMACLE MANON	324,00	
COMSEL Justine	3 000,00	
CONFRERE Claire	410,00	
CORCELLE FANNY	2 450,00	
CORDIER Aurelie	324,00	
CORDIER Julien	361,00	
CORDIER Sandra	3 000,00	
CORNETTE Daniel	2 499,54	
COTE Celine	1 597,29	
COTET Nadine	1 475,02	
COTTAVOZ David	3 000,00	
COTTET Cecilia	1 338,00	
COTTET Vangelis	8 450,00	
COUDIN BURLE Hélène	6 920,00	
COUFFON DE TREVROS Delphine	8 064,00	
COULOMBEL Sebastien	10 000,00	
COULON Romain	3 000,00	
COUPPE ANNE MARIE	2 300,00	
COUSIN ANTOINE	4 307,00	
COUSSOT Brice	2 533,00	
COUTAND Amandine	342,00	
COUTHIER Charles	3 986,00	
COUTURIER Elsa	700,00	
CROLA Sandy	324,00	
CUCHEVAL Virginie	372,77	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CUESTA Jeremy	3 000,00	
CUILLIER Valentine	333,00	
CURIEN Christophe	9 100,00	
DA COSTA Jean-Philippe	507,00	
DA ROS Florian	348,00	
DACLIN Hervé	1 683,52	
DADVISARD Bertrand	4 901,50	
DAHMANI Salima	3 000,00	
DARIA Florian	3 000,00	
DARIF MOHAMED	3 000,00	
DASSETTO Lionel	594,33	
DAUPHIN MONTMILLON Yannis	1 500,00	
DAVOUST Fabrice	3 000,00	
DE BARROS Paul Philippe	2 474,93	
DE BOISGUEHENEUC Albane	3 342,46	
DE CRECY DE CHARENTENAY Agnes	342,00	
DE LA CHAPELLE Christophe	19 208,03	
DE LAUBIER Clemence	9 741,00	
DE MAC MAHON AMELIE	40 000,00	
DE MARGUERYE ANAIS	324,00	
DE MEURON Thierry	3 000,00	
DE POLI Julien	342,00	
DE REINACH HIRTZBACH Frédéric	4 670,00	
DE VILLELE Gonzague	28 000,00	
DEBORD Romain	500,00	
DEBOST Bruno	2 410,00	
DECOLOGNE Jean-Philippe	410,00	
DEFAYS Alain	1 500,00	
DEFONTAINE Xenia	7 051,98	
DEFRAUX ALICE	8 969,97	
DEJARDIN Clément	10 536,00	
DELABAYS Arthur	1 740,00	
DELAForge Colas	3 000,00	
DELAUNOY AUDREY	5 250,00	
DELHOMME Sabine	3 000,00	
DELOST Enora	2 640,00	
DELVALLEE SANDOZ Gaelle	2 000,00	
DEMARTINECOURT Romain	36 027,88	
DEMBELE Audrey	1 500,00	
DEMENUS RENAUD	342,00	
DEMOULIN Fanny	324,00	
DENIS Julie	22 965,00	
DENIZ Hikmet	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DEPIERRE Clara	410,00	
DEPRES Gilles	7 020,00	
DEREPAS Natacha	2 865,10	
DEROUX Sebastien	376,00	
DESCHAMPS AURORE	469,00	
DESCHAMPS DIDIER	2 790,65	
DESGEORGES Stephanie	2 526,54	
DESOBLIN Samuel	2 120,00	
DESSERTAU Jean Philippe	24 087,50	
DESSET Florent	12 768,00	
DESSOLY SARAH	410,00	
DEVILLERS Allan	4 000,00	
DEVYNCK DAVID	1 310,00	
DEWILDE Francois	9 901,27	
DIERCKX Florent	1 000,00	
DISPOSITIF CHEQUE ENERGIE BOULANGERS L812	224 938,00	
DIXIMUS Frederic	9 100,00	
DODANE MARIE-PIERRE	560,00	
DOGLIANI Anne	3 494,82	
DONDIN Henri	3 095,40	
DORBON Elise	3 000,00	
DORMOY Jean	6 000,00	
DORNIER CELINE	3 940,00	
DORNIER Fabrice	443,00	
DOUBACH Ilian	500,00	
DOUDIN Perrine	745,00	
DOUTAZ Christine	324,00	
DOVERGNE Olivier	7 880,00	
DROUIN Bruno	813,00	
DRUGUET Nelly	3 000,00	
DUBOIS Aurélie	2 250,00	
DUBOS Antoine	3 500,00	
DUCHANNOY Madeleine	200,00	
DUCHAUFOR Eve-Ondine	1 500,00	
DUCHENE Philippe	361,00	
DUCRUEZ SYLVAIN	2 245,00	
DUPRAZ André	2 600,00	
DURAFFOURG Lauriane	1 500,00	
DURANEL Grégoire	940,00	
DURY Elisabeth	2 250,00	
DURY Nina	500,00	
DURY Sebastien	63 050,00	
DUTANG CHLOE	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DUVIGNEAU ALAIN	3 000,00	
DZIUBEK Anthony	17 539,00	
EBLE Valerie	11 263,00	
ECALLE Brigitte	400,00	
ECALLE Fabrice	296,00	
EDWARD Peter	5 712,00	
EIRL BENIER LIBRAIRIE CHAPITRE 3 Sophie	3 882,00	
EL AZOUZI Sherihane	3 000,00	
EL BAKKOURY Khalid	7 000,00	
EL FAKIR Mostafa	3 000,00	
EL GHARDEG Sana	3 000,00	
EL KHALFI Salaheddine	3 000,00	
EL KHATRUSH Belkasssem	3 000,00	
EL METTAHRI Hakim	8 000,00	
EL MIRI Azdin	3 000,00	
ELOY Bastien	1 500,00	
ELOY Pierre	1 498,60	
EPAILLY Hugues	1 852,00	
ERED GEOFFREY Geoffrey	1 083,00	
ERRIF Yannis	3 000,00	
ESCAFIT Julie	5 952,00	
ESCALIER Jean	4 550,00	
ESCALIER Jerome	324,00	
ESPIEUX Sophie	472,42	
ESSAKI Kamal	3 000,00	
ESSARDAOUI Khalid	9 646,40	
EUVRARD Sylvie	342,00	
FACCENDA Max	324,00	
FAGARD Christophe	15 000,00	
FARISSI Adil	3 000,00	
FAUCON JONATHAN	846,00	
FAURE Nathan	400,00	
FAURE-PROST Alexy	500,00	
FEIT Jean-Patrick	400,00	
FELLMANN ELIOT	500,00	
FEMENIA Jean Pierre	3 000,00	
FERCOCQ Helene	500,00	
FERNEY Léa	500,00	
FERRAND Jean Francois	18 448,13	
FERRAND Lancelot	1 250,00	
FERRE Benjamin	500,00	
FERTE Priscilla	324,00	
FERTE Tommy	410,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FEUVRIER Jean Marie	400,00	
FILLOD Christelle	2 000,00	
FIORE Serge	2 870,00	
FLATTET Emmanuel	7 481,64	
FOLLIOT Julien	8 709,21	
FONTAINE AURELIE	1 400,00	
FORGARD Murielle Yasmine	481,00	
FORGEOT Quentin	3 000,00	
FOULON Lucie	3 000,00	
FOURNERET Kevin	500,00	
FOURNIER BALTY MYLENE	387,00	
FRANCAIS Alain	3 320,00	
FRANCAIS PIERRE	1 431,00	
FRANCK NEUMANN Florian	2 500,00	
FRANSIOLY SUZY	3 000,00	
FRAY Marie	311,32	
FREULET REYNALD	666,00	
FRIJIA OHLOT LATIFA	3 000,00	
FROMONT Julie	342,00	
FUMEZ Antoine	3 000,00	
FUSIER Nicolas	3 000,00	
GABILLET Gaelle	4 870,00	
GABRELLE Jean Luc	2 456,82	
GADY Nicolas	3 816,00	
GAITEY Samuel	4 000,00	
GALLET Audrey	546,00	
GALLEZOT Electa	500,00	
GALLIEN GY Arthur	3 000,00	
GALLOIS Roman	500,00	
GANTNER BENJAMIN	361,00	
GARNIER Christelle	19 173,40	
GARNIER Noémie	350,00	
GARNIER Pierre	583,00	
GARNIER Thierry	3 000,00	
GARRET Estelle	3 000,00	
GARRET Pascale	12 398,00	
GARROPIN Cléa	500,00	
GASSER Mickael	3 000,00	
GAUCHERAND Marion	330,00	
GAUDREY Emmanuel	438,00	
GAUTHERON Stephane	423,00	
GAUTHIER CLERC Michel	240,00	
GAUTHIER Florence	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GAUTHIER Gilles	2 780,00	
GAVIGNET Geoffroy	8 054,00	
GAY Richard	30 000,00	
GAYET Anne-Claire	2 186,81	
GAYET Maureen	500,00	
GEISSBUHLER SYNDIC BENEVOLE Alain	1 530,00	
GENY VINCENT	176,00	
GERMAIN Guillaume	6 200,00	
GERMAINE Maxime	3 000,00	
GERUM Julie	522,00	
GIERSZEWSKI Shirley	2 486,16	
GILBERT Eric	3 670,00	
GILLERON Sylvie	1 510,00	
GILLET Salomé	450,00	
GINOLIN YANN	12 381,60	
GIRARD Francois	342,00	
GIRARD Loïc	4 229,10	
GONIN SAGET Sylvain	3 000,00	
GONNET PATRICE	591,60	
GONNIER Laure	408,00	
GOODHEART Clara	4 374,45	
GOUACHON Laurine	450,00	
GOUR Chérifane	3 000,00	
GOURDAIN Nicolas	3 000,00	
GOUTTEBARGE Pierre	800,00	
GOUVIER MARTINE Martine	342,00	
GOYET Lénaïc	410,00	
GOYET Maud	467,00	
GRADAIVE - LE JARDIN DU MARAIS Eric	361,00	
GRAILLOT Vicky	500,00	
GRANDJEAN Amarylis	439,00	
GRANGER Jean-Claude	2 050,00	
GRANIER Lucie	500,00	
GRAPIN Cedric	2 050,00	
GRAS Valentin	23 963,78	
GRATTARD Jeanne	389,00	
GREGOIRE Bruno	9 384,00	
GROBOL Sylvie	3 768,00	
GROS Julie	513,00	
GROS SYLVAIN	479,00	
GROSJEAN Adrien	588,00	
GROSJEAN Alexandre	1 500,00	
GROSJEAN Thierry	642,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GROSLAMBERT Martin	1 500,00	
GROSMAN Delphine	10 055,95	
GROSRENAUD PIERRE	350,00	
GROUAZEL Anna	2 538,35	
GROZ Emmanuel	1 460,00	
GRZESKOWIAK Stéphane	3 000,00	
GUEDON Mathilde	1 500,00	
GUERIN Jonathan	3 000,00	
GUERRIER Mathieu	980,00	
GUEUDAR DELAHAYE Pierre	410,00	
GUEYE Amadou Lamine	3 000,00	
GUIARD-SCHMID Myleine	3 500,00	
GUILLAUME Angelique	3 000,00	
GUILLAUME-SAGE Pierre	500,00	
GUILLEMIN Eddy	3 000,00	
GUILLEMIN SOPHIE LA CHEVRERIE DE SOPHIE SOPHIE	25 716,04	
GUILLIOD NATHALIE	11 250,00	
GUILOUCHI Houda	3 319,99	
GUINCHARD Lena	3 000,00	
GUITON Elie	8 891,20	
GUITON Sidonie	2 795,00	
GUNES Musab	9 736,00	
GUYON CLAIRE	530,00	
GUYON Jeremy	5 352,00	
GUYOT LUDIVINE	291,00	
GUYOT Paul	500,00	
HAAG Christophe	18 750,00	
HABRAN Yves	1 410,00	
HAJJARI Brahim	5 576,00	
HALLIEZ Celine	361,00	
HANDAL William	324,00	
HARAND Murielle	5 553,14	
HARDOUIN Pascale	19 760,00	
HARDY Hugues	2 203,00	
HARDY Jimmy	3 000,00	
HAUTION Sylvie	3 570,00	
HEBRARD Adrien	450,00	
HEFSI MAHTOUT Zohra	3 000,00	
HELFER Johan	5 000,00	
HELLENTHAL Sebastien	3 000,00	
HERNOULD Philippe	2 234,74	
HERSCHTRITT Corinne	3 003,84	
HEWKO COUDERC Martine	367,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
HIDALGO Jerome	180,00	
HOLT DELIGNY Gilles	342,00	
HOUDE Celine	14 038,54	
HOUEL Roland	408,00	
HOUSSAUT Christophe	7 000,00	
HOUSTTI Khadija	3 000,00	
HUBERT Florence	50 131,20	
HUGUENOT Robin	3 000,00	
HUOT MARCHAND Tifany	500,00	
HUSSON Clement	650,00	
HUVER FRANCIS	1 773,70	
HUYGHE Rémi	3 000,00	
ID MOHAMD Youness	7 384,00	
IELSCH CHRISTELLE	4 830,00	
IKIZ Merve	3 000,00	
INDIVISION MORELLET DOMINIQUE	400,00	
INDIVSION THERVILLE NADINE ET VIVIANE Nadine	7 200,00	
ISABELLE CIRESA Isabelle	439,00	
JACOPIN Nadia	3 000,00	
JACQUAND ROLAND SYNDIC BENEVOLE Roland	2 010,00	
JACQUES Pauline	3 000,00	
JACQUET Clément	500,00	
JACQUET Emmanuel	389,00	
JACQUINOT Damien	2 820,00	
JACQUOT Benoit	572,00	
JACSON MELISANDE	3 000,00	
JAEGY THIERRY Thierry	8 906,71	
JAIME Saiz	230,40	
JANNOT Angele	29 693,00	
JARDIN Mickael	3 000,00	
JEANNIN ISABELLE Isabelle	553,00	
JOHANET Nicolas	22 423,83	
JOLIET THIBAUT THIBAUT	17 047,20	
JOLY Pierre	5 862,00	
JOUILLE Olivier	1 898,38	
JOYEUX Roselyne	3 000,00	
JUGLARET Cédric	1 620,00	
JUILLARD Mathieu	1 170,00	
JULHE Fabien	535,00	
JULIEN Jérôme	353,00	
JULIEN Michel	6 016,39	
KADI SAMHI Nouredine	3 000,00	
KAIGHOBADI Hamid	72,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
KALBE Doriane	7 000,00	
KAMINSKI Laurène	324,00	
KAMMACHE HABIBA	3 000,00	
KARM Joanna	15 483,12	
KAYA Okan	1 052,00	
KESKINIDES Virginie	418,00	
KLEIN Odile Magali	522,00	
KNAFOU David	1 886,50	
KOHUT FLORENT	158,00	
KOULAGUINE Marie Aline	2 658,02	
KZIAZYK Theo	12 000,00	
LA FAY Mathieu	3 730,00	
LAABID Sarra	3 000,00	
LACROIX Lilou	500,00	
LAFORCE Benoit	1 000,00	
LAGARDE Sandrine	666,00	
LAGERMETTE Fanny	1 160,00	
LAHEURTE Charlotte-Anterne	4 788,00	
LALOUX Fabienne	4 160,00	
LAMBERT Camille	3 000,00	
LAMBERT Christelle	7 510,95	
LAMY Mike	1 750,00	
LANFRANCHI Axel	500,00	
LANGEL Coralie	500,00	
LAPERTAUT Julien	3 000,00	
LAPOSTOLLE Ludovic	3 000,00	
LAPOTRE Sylvain	2 450,00	
LAROCHE Marc	13 359,94	
LATASTE MELINE	500,00	
LATROUPE Gilles	3 000,00	
LAUDET Quentin	5 914,00	
LAURANS Maximilien	2 050,00	
LAURENCIN Maud	3 000,00	
LAURENT MAGNE LAURENT	326,69	
LAURENT Victorien	3 000,00	
LAVIGNE Claire	3 000,00	
LAVRY Orlane	500,00	
LE CORRE Catherine	5 000,00	
LE GALLE Adrien	4 768,00	
LE GOFF Yann	292,33	
LE MOUEE Reda	3 000,00	
LE NORCY Magali	6 000,00	
LE PIN Patricia	1 343,97	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LE POTAGER DES BERGERIES Bougard	303,00	
LE VIAVANT SYLVIANNE	2 301,14	
LEBEAU Jonathan	8 316,86	
LEBEAU Yelena	500,00	
LEBRUN THIERRY	4 800,00	
LECLEF Pierre	840,00	
LECLERCQ Clément	410,00	
LECOMTE Gaëtane	3 287,57	
LECOMTE VINCENT	410,00	
LECUYER Clotilde	926,00	
LEFEVRE Valérie	2 570,00	
LEFEVRE Vincent	740,00	
LEMAIRE JUSTINE LES JARDINS DE JUSTINE Justine	342,00	
LEMETTAIS Emmanuelle	2 840,00	
LEMOINE FABIEN	950,00	
LEMOINE Maryline	361,00	
LENOIR Kimberly	356,00	
LENOIR Richard	396,00	
LEPOIVRE Alexandre	408,00	
LEPRINCE Ewan	1 500,00	
LEQUET CORENTIN	1 500,00	
LEROI Nathalie	450,00	
LEROUX Mickael	9 928,00	
LES LEGUMES OYEENS SEBALD BENOIT	361,00	
LES POMMES D'AMOUR CEDRIC	361,00	
LESCALIER Alicia	500,00	
LESIEUR Christelle	3 000,00	
LETELLIER Virginie	2 500,00	
LHIOUI Emma	3 000,00	
LHOMME Véronique	2 881,79	
LIGHOUDI AHMED	3 000,00	
LOISON Didier	512,00	
LOMBARD Fabrice	3 000,00	
LOMBARDOT Emmanuelle	9 372,00	
LOMBARDOT Oscar	1 500,00	
LONCHAMPT DANIEL	4 968,00	
LOPES CURADO Jose	3 000,00	
LOQUET Pascaline	4 310,60	
LORIDAT Flora	3 801,98	
LORTHIOY Mickael	1 510,00	
LOTZ Mathieu	324,00	
LOUIS Luc	503,00	
LOURY Christine	531,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LOUVIOT Miguel	3 000,00	
LOXTON VERNATON Shana	500,00	
LUDI François	2 650,00	
LUYEYE MAYELA Pamphile	3 000,00	
MAES Manon	2 400,00	
MAGAUD Mickael	6 000,00	
MAGNIN Pierre	400,00	
MAGRIN ALCIDE	11 351,00	
MAIGNAN Pierrick	12 252,82	
MAILLET Jean-Christophe	1 350,00	
MAITREJEAN Corinne	389,00	
MAITROT Marie-Laure	1 410,00	
MALAFOSSE Doriane	3 000,00	
MALAVAL Maud	3 000,00	
MALLON STEIN THOMAS	15 261,00	
MANECY Flavien	2 302,79	
MANGALA BIMA Karim	500,00	
MANGIONE DAVID	5 200,00	
MANTION Thierry	6 000,00	
MARC GAUTHIER Marc	400,00	
MARCELLI Valerie	6 908,80	
MARCHAND Christelle	3 000,00	
MARCHAND Michel	900,00	
MARCHANDOT Vincent	3 000,00	
MARGOTTON François	3 000,00	
MARGUET Severine	423,00	
MARILLIER Auxane	4 000,00	
MARLIEN Marie	450,00	
MARPAUX Françoise	400,00	
MARSIGAGLIA Thierry	600,00	
MARTIN FOURNIER Laurence	3 280,00	
MARTIN Pierre	3 000,00	
MARTIN Sébastien	3 000,00	
MARTINEZ Tessa	1 500,00	
MASBAH AYOUB	2 500,00	
MASBAHI FATIHA	3 000,00	
MASNADA Bénédicte	8 128,40	
MASSIET DU BIEST Virginie	1 800,00	
MASSON Jérôme	4 656,60	
MATAILLET Julien	1 384,50	
MATT Albin	410,00	
MBIHAYIMANA Marie-Merci	450,00	
MEAN Gilles	617,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MEDARD Camille	2 000,00	
MENAGER Dominique	1 010,00	
MERAT Alice	500,00	
MERONE Michaël	5 650,00	
MERY Clémentine	450,00	
METTETAL CONSTANCE	500,00	
METTETAL Simon	500,00	
MEYER Michel	480,00	
MICHAUD Tom	500,00	
MICHAUT THIERRY	4 526,53	
MICHEL Annie	1 510,00	
MICHEL Charline	450,00	
MICHEL Laetitia	3 000,00	
MIDOL Marie-Julie	8 868,58	
MIGNOLET ANTOINE	15 000,00	
MIGNON Cédric	18 073,81	
MILACHON Marion	3 000,00	
MILLET Liliane	195,00	
MIMEUR DENIS	874,56	
MINOT Michael	3 000,00	
MONCELON Benoît	342,00	
MONCHOIS Nao	500,00	
MONGET Laure Elie	3 000,00	
MONNET ANNE	57 048,03	
MONNIER Lucile	3 000,00	
MONNOT Daniel	400,00	
MONTAGNE Alexandre	500,00	
MONZEIN Benoit	544,00	
MORATILLE Claude	2 070,00	
MOREL Isabelle	870,00	
MOREL Jérôme	18 012,60	
MOREL Steve	3 000,00	
MOREL Xavier	830,00	
MORET Alain	1 930,00	
MORETTI Constance	3 000,00	
MORIN DE FINFE Edouard	3 287,57	
MORIZOT Marie Reine	324,00	
MORIZOT Maxime	3 000,00	
MORLON Francoise	1 877,00	
MORO Samuel	434,00	
MOSCATO FLORIAN	3 000,00	
MOUGIN Jean-Louis	6 000,00	
MOULET Quentin	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MOULET Tifenn	500,00	
MOUNIER Léa	324,00	
MOUQUET LUCIE	410,00	
MOUQUOD Benoit	666,00	
MOUREY Jean Sébastien	540,51	
MOURIES Amelie	3 000,00	
MULLER Luna	2 000,00	
MULLER Marc	722,60	
NADAL Carole	4 910,00	
NANTILLET Marie José	365,88	
NARDIN CHRISTIAN	4 320,00	
NAUDIN Catherine	2 050,00	
NDAO Sassy	1 500,00	
NEVEUX Yohann	15 000,00	
NFAOUI Ilham	3 000,00	
NICOLAS Florian	3 000,00	
NOIR Jean	536,00	
NOIROT Charline	12 540,53	
NOLLET Clothilde	1 280,00	
NOLY Magali	423,00	
NORMIER Philippe	603,00	
NURDIN ETIENNE	342,00	
ONTANI Pierre Antoine	3 000,00	
ORCEL Delphine	3 000,00	
ORNY Morgane	356,00	
ORSET Joelle	3 670,00	
ORTIGUES Stephane	3 000,00	
OTHMANI FAYCAL	3 410,00	
OUROUCH Lahcen	2 000,00	
OURRY Xavier	476,00	
OZKAN Melek	9 888,00	
PABST Juliette	2 167,00	
PACIEL CAILLET Diana	356,00	
PACOT Alexandre	7 672,00	
PAGET Christophe	3 890,00	
PAGET Jean Marc	324,00	
PAGLIARULO Morgane	910,00	
PAGNIER Cloé	500,00	
PAILLARD Xavier	2 260,00	
PAILLLOT Vincent	394,00	
PALCAU Fabien	500,00	
PAN Noemie	1 500,00	
PANSARD Justine	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PAPE Patrick	1 950,00	
PAQUET Camille	490,00	
PARACHOUT Marie	342,00	
PARNET Pauline	3 000,00	
PASQUALINI Ghislaine	2 476,07	
PATIN Joel	410,00	
PEA Clemence	1 500,00	
PECASSE Christine	607,00	
PECHENOT SYNDIC BENEVOLE Patrick	2 520,00	
PECHOT GAELE GAELE	342,00	
PEDICONE Doucelin	1 500,00	
PELLENARD Caroline	410,00	
PENAGOS LAURYNE	450,00	
PERE Hervé	1 680,00	
PEREIRA Amandine	450,00	
PEREZ Fabien	389,00	
PEREZ SORIA Pascale	3 500,00	
PERINET Arnaud	7 330,00	
PERNOT Romain	3 000,00	
PERRET Nina	500,00	
PERREUR PASCAL	410,00	
PERREY Céline	4 070,00	
PERRIN HOUDON Emmanuel	2 629,15	
PERRIN Martial	24 000,00	
PERRIN Nicolas	3 000,00	
PERRON Noé	500,00	
PERROT David	562,00	
PERROT MARTIN	5 469,59	
PERROT Patrick	8 000,00	
PERROUAS PLOURDE Gabrielle	6 239,35	
PERRUCHOT Angélique	3 000,00	
PERTUISOT Luc	15 315,00	
PETERSEN Boyke	1 920,00	
PETIDENT Mathilde	317,00	
PETIOT Léa	394,00	
PETIT Claudine	1 695,79	
PETITJEAN Erwan	378,00	
PEYRIN Christelle	15 000,00	
PHILIBEAUX MARLENE	29 853,84	
PICQUART Gaëlle	3 000,00	
PILLON Bernard	2 050,00	
PIOT Anaïs	3 000,00	
PIQUET Cedric	3 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PIRIOU Mikael	3 506,14	
PIVIN Rene	434,00	
POCARD Rémi	3 000,00	
POIREL Gaelle	478,48	
POIROTTE Michelle	3 000,00	
POISOT CLAIRE	2 293,04	
POITOUT Cecile	1 720,00	
POMMERY Jules	500,00	
PONCELET Pascal	290,00	
PONCET Clement	4 000,00	
POULET Thibault	3 000,00	
POURCELOT Arnaud	361,00	
POURCELOT Damien	12 000,00	
POURRON MATTHIEU	3 000,00	
POYARD Sarah	2 780,00	
PRADINES Lise	394,00	
PRILLARD Yannick	6 000,00	
PRIMARD RIO LAURE	410,00	
PRIMET Luc	500,00	
PRIORE Luca	500,00	
PRIVAT Eric	774,00	
PROBST VALERIE	4 850,00	
PROUTEAU Pierre	3 040,00	
PUJO ROLLAND Violaine	1 770,00	
PY Patrick	1 250,00	
PYLIOTIS Hanna	4 000,00	
QUARTENOUD Julien	744,55	
QUESTIAUX Pierre	3 000,00	
QUINTARD Pascal	7 500,00	
RABAUT Marijn	342,00	
RACLE Elodie	3 000,00	
RAOUAFI Walid	3 000,00	
RAQUIN Arnaud	2 360,00	
RAVEN Daphne	435,00	
REBAUDET Mikhael	369,00	
REBECHÉ Michel	2 850,00	
REBOURGEON Stephane	1 095,68	
RECHARD Morgan	3 000,00	
REDOUANE Adil	3 000,00	
REEMEN Marc	3 000,00	
REGNIER Elodie	3 000,00	
REMONNAY Noémie	1 500,00	
REMY BALLESTA Louise	400,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RENARD Axelle	500,00	
RENAUD Johann	2 740,00	
RENAUD Michel	3 000,00	
REUMAUX Alexandre	500,00	
REVEL Nicole	4 000,00	
REY Vincent	481,00	
REYNAUD Jean-Pierre	2 050,00	
REYNIER Romane	500,00	
REZAEI MARYAM	1 500,00	
RICARD Alice	3 000,00	
RICCI Déborah	1 790,00	
RICHARD Gerome	493,40	
RICHARD Jean Francois	6 048,00	
RICHETON Hervé	2 800,00	
RIEDO CEDRIC	3 000,00	
RIGOLLET Emma	1 273,52	
RINNERT TANIA	256,00	
RINNERT Tania	2 342,43	
RIOS Alix	500,00	
ROBART Jérôme	2 080,00	
ROBILLARD CARREY Christine	3 000,00	
ROBIN Margaux	770,00	
ROCHETTE Simon	3 000,00	
RODRIGUEZ REINA Cristobalina	3 000,00	
ROELAND JEAN-CLAUDE	314,89	
ROGER Alain	726,00	
ROGNON Olivier	3 000,00	
ROMILLY Perrine	5 800,00	
ROSETTE Cedric	443,00	
ROSIK Patrick	776,00	
ROUANET Corinne	2 890,00	
ROUECHE Marine	5 149,60	
ROUGEAU Vincent	2 582,00	
ROUILLON Pierre	497,25	
ROULIN PAULE	400,00	
ROULLIER Marion	2 990,00	
ROUSSAT Steeve	3 000,00	
ROUSSEL Eva	1 170,00	
ROUSSEL VOISARD Rachel	9 057,19	
ROUSSELIN Marie-Françoise	660,44	
ROUSSELOT Mickael	3 000,00	
ROUSSET Kevin	3 000,00	
ROUX Christelle	1 041,37	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ROUX Michèle	1 830,82	
ROUX OLIVIER	762,00	
ROUX Regis	434,00	
ROY Anne-Sophie	800,00	
ROY William	3 000,00	
ROYAL Catherine	7 400,00	
ROYER CORINNE	560,00	
ROZ Patrick	540,00	
ROZE Laurent	17 152,98	
ROZIER Hugo	450,00	
RUCH Pierre	400,00	
RUIZ Gaelle	1 500,00	
SADI Sherazade	3 000,00	
SAGE Danielle	2 602,00	
SAIDANI Bilal	1 500,00	
SAILLARD ETIENNE	400,00	
SAILLARD Virginie	405,00	
SALOT Sylvie	6 000,00	
SALLOIGNON SOPHIE	2 527,55	
SALVADOR ARNAUD	342,00	
SALVADORI Rémy	410,00	
SAO Aboubakri	3 000,00	
SAUGET Patrick	980,00	
SAUMET Nicole	2 770,00	
SAUNIER Claire	1 025,38	
SAUQUERE OLIVIER	324,00	
SAUTRON Sébastien	1 960,00	
SAWA Cyril	3 000,00	
SBAGHI Younes	3 000,00	
SCARPITTA Julien	467,00	
SCEPKOWA Mathieu	3 000,00	
SCHMIDT Alain	2 010,00	
SCHMIT JEAN-FRANCOIS	4 170,00	
SCHMITT Jean Philippe	2 946,37	
SCHOFF LAURIANNE	12 112,46	
SCHWEIZER Charles	2 000,00	
SEBBAN Ophélie	4 640,14	
SEBILLOTTE Pascal	1 370,00	
SEFEROVIC Nirhad	3 000,00	
SEGUIN Thomas	4 065,88	
SEGUIN Victor	1 067,31	
SEILLER Michel	2 720,00	
SEILLIER Marie	1 950,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SEJOURNANT Geraldine	2 270,00	
SENAC Vincent	1 950,00	
SERBER Celia	500,00	
SETIFI Meyriem	3 000,00	
SEVRE Eric	3 000,00	
SIALA CHAMBA Jean Pascal	3 000,00	
SIGNORETTO Florence	2 400,00	
SILVESTRE Thierry	342,00	
SIMARIK NICOLAS	2 000,00	
SIMEON Laura	7 000,00	
SIMON Adeline	410,00	
SIMOND Christian	3 135,16	
SIMONET Sylvie	996,00	
SIMONIN Carine	684,00	
SIRDEY Audrey	2 388,17	
SIRVEAUX Nathanael	342,00	
SIRVEN Christine	3 000,00	
SIVERT Laura	500,00	
SLIMANI Denis	1 235,67	
SLIMANI Isabelle	2 240,00	
SLIMANI Samir	3 000,00	
SOKOLOVITCH Alexandre	3 000,00	
SOLEILLE Blandine	1 020,00	
SOLVERY Robin	3 000,00	
SORDEL Anne Emilie	61 846,44	
SOUBIROUS PHILIPPE	3 110,00	
SOUDIERE Gaelle	7 000,00	
SOUMATI Adel	2 530,00	
SOURD Ginette	2 400,00	
SPAK Alicia	3 000,00	
SPARFEL Louis	500,00	
SROKA Philippe	411,00	
STARCK Robert	5 904,63	
STEFAN LAURE	1 000,00	
STEINER Anne Catherine	486,00	
STEMMER Iona	500,00	
STOCKY Noelle	1 494,02	
STRAUMANN Pierre	2 780,00	
SUTYEMEZ Neslihan	3 000,00	
SUZIN Audrey	2 250,00	
SYLVIE LUMINET Sylvie	507,00	
TARDIVAT ESCOLANO Manon	2 105,00	
TARDY Elia	500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TAYLOR NICHOLAS	507,00	
TELLEY Patrick	1 199,00	
TERRAZ Dominique	96,00	
THIEBAUX Iris	500,00	
THIRIET Julien	389,00	
THIRIET Thomas	370,00	
THOMAS Anny	400,00	
THOMAS Pauline	1 610,00	
THOMAS Tristan	324,00	
THOUNY Amandine	4 888,00	
TINGUELY Stephane	18 865,02	
TISSERAND Stephanie	400,00	
TISSIER Jerome	393,92	
TORYALAI Mohammad Karim	3 000,00	
TOULEMONDE Olivier	2 000,00	
TOURNEFIER CAROLINE	1 370,00	
TOURNIER Lionel	763,27	
TOURNUT Tatiana	500,00	
TOUSSAINT Yohan	3 000,00	
TOUZET David	3 000,00	
TRAPON Sébastien	964,63	
TREAND Lilian	500,00	
TRIBUT Richard	3 000,00	
TRINQUESSE Jean Noel	3 000,00	
TRONCY Nadine	11 100,00	
TRUCHON Perrine	3 318,10	
TSHIMANGA Kiara	500,00	
TUAL Marie-Pierre	324,00	
TUPINIER Estelle	3 000,00	
ULAS Yunus	3 000,00	
URBAUER Pierre	720,00	
VACHER Edith	3 000,00	
VADAM Sebastien	1 712,00	
VADELORGE Pierrick	2 120,00	
VADON Jérôme	1 310,00	
VAHAN Nurumyan	3 000,00	
VAIRON Margaux	500,00	
VALENTIN Marc	3 413,00	
VALLANTIN Aurelie	324,00	
VALLET EDGAR	500,00	
VALLET Laurent	7 986,98	
VALLET Paul	9 960,00	
VAN CAMP Sven	5 320,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VAN MEEUWEN Gary	12 145,57	
VANDENHENDE Loïc	342,00	
VAUCHER Nathalie	342,00	
VAZQUEZ Agnès	2 000,00	
VELASCO SAENZ ANA MARIA	1 790,00	
VELINE Jonathan	410,00	
VERCHERE Romain	3 450,00	
VERDOT Christian	5 644,00	
VERHAEGHE Nicolas	1 750,00	
VERNET Agnès	400,00	
VERSTRAETEN PHILIPPE	324,00	
VERTENEN Santana	3 000,00	
VIBOREL Bernadette	394,00	
VICTOR Jean-Marc	2 390,00	
VIDEIRA Paul Arthur	500,00	
VIELLARD Laurent	800,00	
VINET Geoffrey	378,00	
VIENNET Mathilde	7 544,00	
VIGNOT Lucie	620,00	
VILMEN Valérie	3 000,00	
VINCEROT Annick	1 500,00	
VINCEROT Thierry	1 500,00	
VIRELY Quentin	569,00	
VIROT Manon	2 221,00	
VITASSE JESSY	356,00	
VITEK Jeremy	608,47	
VITRY-NIRLOT Maxime	1 500,00	
VLAD Ioana Cristina	450,00	
VOYER Jean-Philippe	760,00	
WAILLY Hélène	1 360,00	
WERTHEIMER Baptiste	286,00	
WILLAIME CHRISTINE	1 438,57	
WOLFF Thomas	530,00	
WOLL Benoit	3 000,00	
WOUTERS Aurore	3 000,00	
WULLAERT Leo	342,00	
YANIKLAR Zuleyha	3 000,00	
YETNA Madeleine	1 500,00	
YILMAZ Idris	3 000,00	
ZARAT Jean Baptiste	696,00	
ZHENG Yi	2 100,00	
Autres	991 036,68	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ACSEL CONSEIL ELEVAGE	8 736,00	
AIDE AU TRANSPORT UT 89 D80H	55 350,00	
ARCJURASSIEN.CH	25 000,00	
BUREAU INTERPROFESSIONNEL DES VINS DU CENTRE	23 780,20	
CETIOM TERRESINOVIA	12 739,50	
COMITE REGIONAL CGT BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	20 000,00	
CONFEDERATION DES APPELLATIONS ET DES VIGNERONS DE BOURGOGNE	104 745,13	
CONFEDERATION PAYSANNE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	31 453,30	
COORDINATION RURALE UNION REGIONALE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	6 500,00	
COPROPRIETE VAL DE LOIRE	5 076,00	
FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS EXPLOITANTS AGRICOLES YONNE	300,00	
FRSEA BOURGOGNE FRANCHE COMTE	121 839,00	
GAEC LA MAUVAISE GRAINE	717,00	
GIE GOURMAND	20,00	
GIE GREEN CUT	34 747,00	
GIE GROUPE 25	340,00	
GIE INGENIERIE MAINTIEN PERSONNES AGEES	200,00	
GIE LA P'TITE FERME	94 581,00	
GIE SYNERGIE CHAROLAIS : STATION DE JALOGNY	10 500,00	
GROUPEMENT EMPLOYEURS MULTIACTIVITES 89	7 000,00	
GROUPEMENT FONCIER RURAL LA LOGE	9 739,28	
GROUPEMENT FORESTIER CHABET SAINT AUBIN	11 572,84	
GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS FRANCS	2 542,40	
GROUPEMENT FORESTIER DES MARIGNY	4 208,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU CHAT SAUVAGE	1 600,00	
GROUPEMENT FORESTIER DU MONT DAHIN	800,00	
GROUPEMENT FORESTIER FORETS DURABLES	3 600,00	
MEDEF FRANCHE COMTE	1 859,33	
MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE SERVICES DE SOINS ET ACCOMPAGNEMENT	35 660,00	
MUTUALITE FRANCAISE SAONE ET LOIRE	5 736,20	
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE FRANCHE COMTE	4 095,00	
MUTUELLE DENTAIRE DE L'EST	1 380,00	
SCM SEQUANIX	3 107,50	
SDF CHAROL VET	550,00	
SOCIETE DE VITICULTURE DU JURA	87 500,00	
SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DE FROMAGE BLEU HAUT JURA GEX SEPTMONCEL	18 288,00	
SYNDICAT UIMM 21 - UNION DES INDUSTRIES ET METIERS DE LA METALLURGIE 2	328,00	
SYNDICAT UNION DES INDUSTRIES ET METIERS DE LA METALLURGIE 71	117 346,00	
UNION LOCALE CFTC BFC	20 000,00	
UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES	10 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UNION REGIONALE CFE CGC DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE FORCE OUVRIERE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE CFDT BOURGOGNE FRANCHE COMTE	20 000,00	
UNION REGIONALE UNSA BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	20 000,00	
USCA UMOTEST	7 500,00	
Personnes de droit public	261 837 983,68	
Etat	15 903 345,74	
CCI 71 CFA DE L AUTOMOBILE	2 700,00	Mise à disposition d'un agent
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX	225 000,00	
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU DOUBS	0,00	
DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L ETRANGER	50 000,00	
INSEE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	24 900,00	
MINISTERE DE L AGRICULTURE ET DE L ALIMENTATION	30 000,00	
PAIERIE DEPARTEMENTALE SAONE ET LOIRE	705,00	
SECRETARIAT GENERAL MINISTERE TRANSITION ECOLOGIQUE SOLIDAIRE	15 570 040,74	
Régions	71 913,88	
CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES	55 913,88	
REGION GRAND EST	16 000,00	
Départements	22 298 234,02	
CONSEIL DEPARTEMENTAL COTE D OR CD 21	4 397 666,20	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE SAONE	657 900,19	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L YONNE	2 223 550,03	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA NIEVRE CD 58	1 482 770,76	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SAONE ET LOIRE	8 672 457,44	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS CD 25	260 620,30	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA CD 39	4 241 874,73	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT CD 90	361 394,37	
Communes	47 346 284,71	
ABBANS DESSOUS	10 927,00	
ABBEVILLERS	32 569,00	
ACCOLANS	17 216,22	
AGEY	52 285,44	
AIGNAY LE DUC	1 754,25	
ALLEREY SUR SAONE	22 000,00	
ALLEREY SUR SAONE	3 646,39	
ALLEROT	23 328,64	
ALLEROT	238 154,40	
ALLUY	15 094,80	
AMANCE	35 621,68	
AMANCE	13 024,08	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AMANCE	42 602,03	
AMANGE	7 960,00	
AMPILLY LE SEC	2 583,05	
ANDORNAY	8 311,60	
ANDRYES	112 798,40	
ANDRYES	773,38	
ANGLURE SOUS DUN	7 158,53	
ANGLURE SOUS DUN	2 409,12	
ANNAY LA COTE	2 120,00	
ANNOIRE	42 000,00	
ANOST	3 107,99	
ANOST	24 350,83	
ANZY LE DUC	10 000,00	
APPOIGNY	9 898,20	
ARBECEY	3 090,00	
ARBOIS	210,00	
ARBOIS	15 150,89	
ARBOIS	4 000,00	
ARBOIS	150,00	
ARBOIS	240,00	
ARBOIS	200,00	
ARC ET SENANS	46 322,00	
ARC ET SENANS	11 693,00	
ARC ET SENANS	305,00	
ARC ET SENANS	60,00	
ARC SOUS CICON	1 523,51	
ARC SOUS CICON	1 293,50	
ARC SOUS CICON	7 082,72	
ARC SOUS CICON	37 355,54	
ARCEY	12 450,00	
ARCEY	55 234,80	
ARCEY	42 556,80	
ARCEY	14 185,60	
ARCEY	18 411,60	
ARCEY	60,00	
ARCEY	120,00	
ARCEY	60,00	
ARCHELANGE	6 885,00	
ARCHELANGE	9 000,00	
ARCON	5 152,00	
ARCON	100 000,00	
ARCON	150 000,00	
ARGENTEUIL SUR ARMANCON	23 013,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ARGIESANS	20,00	
ARINTHOD	3 462,79	
ARLAY	16 121,00	
ARLAY	424,68	
ARLAY	711,84	
ARLEUF	20 000,00	
ARLEUF	3 332,80	
ARLEUF	3 332,80	
ARLEUF	3 700,85	
ARNAY LE DUC	1 855,00	
ARNAY LE DUC	1 040,00	
AROMAS	10 348,00	
AROMAS	128 646,52	
ARQUIAN	4 462,81	
ARRANS	1 000,00	
ARSURE ARSURETTE	10 003,08	
ASNANS BEAUVOISIN	731,60	
ASNANS BEAUVOISIN	743,26	
ASNANS BEAUVOISIN	372,07	
ASNANS BEAUVOISIN	372,07	
ASNANS BEAUVOISIN	371,48	
ASNANS BEAUVOISIN	1 224,70	
ASNANS BEAUVOISIN	766,27	
ASNIERES EN MONTAGNE	681,42	
AUBIGNY EN PLAINE	3 000,00	
AUBIGNY EN PLAINE	7 000,00	
AUDINCOURT CEDEX	27 971,40	
AUDINCOURT CEDEX	13 064,64	
AUDINCOURT CEDEX	14 436,90	
AUDINCOURT CEDEX	17 215,62	
AUDINCOURT CEDEX	17 228,16	
AUDINCOURT CEDEX	24 898,44	
AUDINCOURT CEDEX	24 221,46	
AUDINCOURT CEDEX	33 552,90	
AUDINCOURT CEDEX	12 159,25	
AUDINCOURT CEDEX	11 914,00	
AUDINCOURT CEDEX	15 111,75	
AUDINCOURT CEDEX	18 000,00	
AUDINCOURT CEDEX	83 914,20	
AUDINCOURT CEDEX	100 658,70	
AUDINCOURT CEDEX	51 684,48	
AUDINCOURT CEDEX	39 193,92	
AUDINCOURT CEDEX	54 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AUDINCOURT CEDEX	36 477,75	
AUDINCOURT CEDEX	72 664,38	
AUDINCOURT CEDEX	45 335,25	
AUDINCOURT CEDEX	35 742,00	
AUDINCOURT CEDEX	18 716,89	
AUDINCOURT CEDEX	1 188,80	
AUDINCOURT CEDEX	12 800,00	
AUDINCOURT CEDEX	16 000,00	
AUDINCOURT CEDEX	1 600,00	
AUTUN	10 737,47	
AUTUN	9 050,00	
AUTUN	9 105,23	
AUTUN	353 783,11	
AUTUN	1 375,00	
AUTUN	7 000,00	
AUXERRE CEDEX	4 442,68	
AUXERRE CEDEX	14 551,41	
AUXERRE CEDEX	39 530,77	
AUXERRE CEDEX	44 557,98	
AUXERRE CEDEX	15 557,32	
AUXERRE CEDEX	26 385,24	
AUXERRE CEDEX	8 325,16	
AUXERRE CEDEX	48 208,60	
AUXERRE CEDEX	37 752,93	
AUXERRE CEDEX	52 704,00	
AUXERRE CEDEX	3 084,00	
AUXERRE CEDEX	40 707,48	
AUXERRE CEDEX	36 343,39	
AUXERRE CEDEX	19 975,00	
AUXERRE CEDEX	234 481,00	
AUXERRE CEDEX	47 888,88	
AUXERRE CEDEX	94 847,00	
AUXERRE CEDEX	9 349,00	
AUXERRE CEDEX	6 200,00	
AUXERRE CEDEX	7 500,00	
AUXONNE	5 700,00	
AUXONNE	13 333,00	
AUXONNE	20 421,44	
AUXONNE	279 398,81	
AVALLON 89206	39 815,80	
AVILLEY	1 100,00	
AVOUDREY	66 432,52	
AVRIGNEY VIREY	16 386,67	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
AVRIGNEY VIREY	2 896,00	
BADEVEL	19 713,60	
BARGES	3 000,00	
BARON	7 355,96	
BARON	2 487,52	
BASSOU	1 261,00	
BAUDEMONT	2 885,85	
BAUDEMONT	1 905,75	
BAUDEMONT	2 776,95	
BAUDRIERES	58 534,86	
BAUDRIERES	18 634,64	
BAUDRIERES	7 513,51	
BAUGY	9 758,63	
BAUGY	4 417,06	
BAUME LES DAMES CEDEX	48 000,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	180,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	715,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	180,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	2 000,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	180,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	180,00	
BAUME LES DAMES CEDEX	925,00	
BAUME LES MESSIEURS	2 808,00	
BAVANS	3 689,70	
BAVANS	13 058,10	
BAVANS	55 096,00	
BAVILLIERS	10,00	
BAVILLIERS	20,00	
BAY	9 000,00	
BAZARNES	1 299,60	
BAZOCHES	13 666,80	
BAZOLLES	11 372,08	
BAZOLLES	21 653,92	
BEAUBERY	120,00	
BEAUBERY	12 728,93	
BEAUMONT SUR VINGEANNE	2 722,50	
BEAUMONT SUR VINGEANNE	2 693,05	
BEAUNE CEDEX	70 761,13	
BEAUNE CEDEX	500 000,00	
BEAUNE CEDEX	77 434,28	
BEAUNE CEDEX	1 137 370,91	
BEAUNE CEDEX	11 217,00	
BEAUNE CEDEX	1 833,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BEAUNE CEDEX	15 000,00	
BELAN SUR OURCE	4 417,00	
BELAN SUR OURCE	3 592,55	
BELFORT	14 486,00	
BELFORT	14 228,74	
BELFORT	40 646,00	
BELFORT	400,00	
BELFORT	300,00	
BELFORT CEDEX	24 000,00	
BELFORT CEDEX	167 448,80	
BELFORT CEDEX	17 813,80	
BELFORT CEDEX	53 441,40	
BELFORT CEDEX	144 087,26	
BELFORT CEDEX	20 000,00	
BELFORT CEDEX	305,00	
BELFORT CEDEX	16 000,00	
BELFORT CEDEX	11 000,00	
BELFORT CEDEX	10 500,00	
BELFORT CEDEX	15 000,00	
BELFORT CEDEX	16 000,00	
BELFORT CEDEX	255,00	
BELFORT CEDEX	33 000,00	
BELFORT CEDEX	7 500,00	
BELFORT CEDEX	6 500,00	
BELLEFOND	6 000,00	
BELLEFONTAINE	337,71	
BELLEFONTAINE	250,95	
BELLEFONTAINE	266,04	
BELLEHERBE	81 351,60	
BELLEVESVRE	30 442,16	
BELMONT	416,67	
BERSAILLIN	7 530,90	
BESANCON CEDEX 3	20 000,00	
BESANCON CEDEX 3	20 000,00	
BESANCON CEDEX 3	30 000,00	
BESANCON CEDEX 3	13 887,50	
BESANCON CEDEX 3	16 690,00	
BESANCON CEDEX 3	16 990,34	
BESANCON CEDEX 3	22 500,00	
BESANCON CEDEX 3	25 500,00	
BESANCON CEDEX 3	6 924,53	
BESANCON CEDEX 3	16 792,82	
BESANCON CEDEX 3	146 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BESANCON CEDEX 3	10 000,00	
BESANCON CEDEX 3	74 066,00	
BESANCON CEDEX 3	62 781,33	
BESANCON CEDEX 3	60 000,00	
BESANCON CEDEX 3	19 164,83	
BESANCON CEDEX 3	31 677,00	
BESANCON CEDEX 3	390 000,00	
BESANCON CEDEX 3	200 000,00	
BESANCON CEDEX 3	211 719,60	
BESANCON CEDEX 3	22 770,40	
BESANCON CEDEX 3	669 600,00	
BESANCON CEDEX 3	65 152,01	
BESANCON CEDEX 3	39 990,71	
BESANCON CEDEX 3	21 861,22	
BESANCON CEDEX 3	31 493,71	
BESANCON CEDEX 3	73 148,84	
BESANCON CEDEX 3	235 385,10	
BESANCON CEDEX 3	6 000,00	
BESANCON CEDEX 3	1 500,00	
BESANCON CEDEX 3	3 000,00	
BESANCON CEDEX 3	7 135,08	
BESANCON CEDEX 3	6 421,98	
BESANCON CEDEX 3	10 055,22	
BESSEY LA COUR	1 000,00	
BESSEY LES CITEAUX	3 000,00	
BESSEY LES CITEAUX	2 527,00	
BETHONCOURT	2 500,00	
BETHONCOURT	1 500,00	
BETHONCOURT	1 600,00	
BIANS LES USIERS	6 199,50	
BIANS LES USIERS	8 983,42	
BICHES	7 599,00	
BIEFMORIN	13 380,00	
BINGES	3 411,38	
BLACY	1 000,00	
BLACY	1 724,74	
BLAISY BAS	7 000,00	
BLANOT	1 500,00	
BLANOT	3 000,00	
BLANOT	23 007,88	
BLANZY	90,00	
BLANZY	3 000,00	
BLANZY	75,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BLANZY	90,00	
BLANZY	75,00	
BLENEAU	20 000,00	
BLESSEY	7 812,00	
BLETTERANS	7 787,00	
BLETTERANS	13 212,00	
BLETTERANS	31 749,64	
BOIS D AMONT	120 000,00	
BOIS D AMONT	192 327,25	
BOIS D AMONT	20 807,40	
BOIS D AMONT	570,97	
BOIS D AMONT	128,31	
BOIS D AMONT	331,47	
BOIS D AMONT	245,93	
BOIS D AMONT	598,55	
BOIS D ARCY	9 919,00	
BOLANDOZ	5 649,00	
BONA	5 600,00	
BONNAY	6 085,00	
BONNAY	8 000,00	
BONNETAGE	80 076,60	
BOREY	2 035,50	
BOUCLANS	220 033,52	
BOUCLANS	50,00	
BOUCLANS	30,00	
BOUGNON	1 650,00	
BOUHANS	4 071,67	
BOUHANS	3 918,02	
BOUHANS	2 688,84	
BOURBON LANCY	71 081,63	
BOURBON LANCY	15 835,13	
BOURBON LANCY	30,00	
BOUSSIERES	190,00	
BOUSSIERES	80,00	
BOUVERANS	5 985,00	
BOYER	1 854,64	
BRAIN	1 500,00	
BRAIN	4 388,10	
BRAIN	9 656,82	
BRANCHES	11 250,00	
BRANCHES	797,30	
BRASSY	7 166,00	
BRAY	6 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BRAZEY EN PLAINE	1 070,00	
BRAZEY EN PLAINE	4 385,87	
BRESILLEY	3 000,00	
BRESILLEY	2 022,30	
BRETENIERE	2 500,00	
BRETIGNY	5 000,00	
BRIENON SUR ARMANCON	4 200,00	
BRIENON SUR ARMANCON	1 195,95	
BRIOD	16 155,73	
BROGNARD	30 000,00	
BROTTE LES RAY	500,00	
BUFFON	2 178,40	
BUGNY	469,54	
BUGNY	3 690,00	
BULLE	14 147,00	
BURNEVILLERS	1 200,00	
BURNEVILLERS	2 800,00	
BUSSIERES	13 800,00	
BUSSY EN OTHE	1 130,64	
BUSSY LA PESLE	1 378,88	
BUTHIERS	6 882,45	
BUXEROLLES	3 553,29	
BY	2 976,00	
CENDREY	1 607,18	
CERCY LA TOUR	1 860,07	
CERCY LA TOUR	16 179,20	
CERCY LA TOUR	48 537,60	
CERCY LA TOUR	8 000,00	
CESSEY SUR TILLE	1 621,01	
CESSEY SUR TILLE	25 809,00	
CEZY	780,09	
CHAGNY	54 547,96	
CHAGNY	121 111,77	
CHAGNY	77 765,64	
CHAGNY	16 000,00	
CHAGNY	155 686,40	
CHAGNY	90 214,31	
CHAGNY	5,00	
CHAGNY	5,00	
CHAIGNAY	14 267,69	
CHAILLEY	3 265,87	
CHARENTRE	65 695,00	
CHALAUX	5 382,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHALEZE	3 188,00	
CHALEZEULE	1 261,00	
CHALLUY	1 261,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	46 720,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	8 749,57	
CHALON SUR SAONE CEDEX	20 000,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	14 520,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	234 835,17	
CHALON SUR SAONE CEDEX	5 000,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	6 000,00	
CHALON SUR SAONE CEDEX	3 789,38	
CHALON SUR SAONE CEDEX	5 000,00	
CHAMOLE	1 500,00	
CHAMPAGNEY	40 000,00	
CHAMPAGNOLE CEDEX	12 878,50	
CHAMPAGNOLE CEDEX	995,00	
CHAMPAGNOLE CEDEX	880,00	
CHAMPIGNELLES	10 050,00	
CHAMPIGNELLES	10 895,00	
CHAMPIGNELLES	398,65	
CHAMPIGNOLLES	1 306,41	
CHAMPIGNY	861,09	
CHAMPLAY	994,62	
CHAMPLECY	3 440,10	
CHAMPLECY	1 871,10	
CHAMPLECY	2 004,75	
CHAMPLECY	6 192,45	
CHAMPLITTE	40 831,00	
CHAMPLIVE	7 000,00	
CHAMPLOST	1 060,41	
CHAMPTONNAY	1 305,22	
CHAMVRES	1 331,49	
CHANCIA	3 168,42	
CHANCIA	2 526,15	
CHANGY	3 507,33	
CHANGY	3 304,99	
CHANGY	2 360,70	
CHANTRANS	33 669,00	
CHAPELLE DES BOIS	49 913,03	
CHAPELLE VOLAND	1 500,00	
CHAPELLE VOLAND	1 256,00	
CHAPELLE VOLAND	12 561,40	
CHAPELLE VOLAND	11 899,79	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAPELLE VOLAND	10 378,02	
CHAPOIS	44 456,16	
CHAPOIS	4 200,00	
CHARBUY	78 073,60	
CHARBUY	4 494,00	
CHARCENNE	3 796,86	
CHARGEY LES GRAY	13 874,00	
CHARMOILLE	9 534,00	
CHARNAY LES CHALON	24 424,17	
CHARNAY LES CHALON	8 219,67	
CHARNAY LES MACON	14 620,82	
CHARNY	3 704,53	
CHAROLLES	1 223,30	
CHAROLLES	1 377,50	
CHAROLLES	3 859,24	
CHAROLLES	772,59	
CHARQUEMONT	95 000,00	
CHARREY SUR SEINE	2 010,36	
CHASSAGNE ST DENIS	3 774,00	
CHASSY	1 500,00	
CHASSY	4 217,33	
CHASSY	3 295,49	
CHASSY	3 371,60	
CHATEAU CHINON	891,02	
CHATEAU CHINON	6 000,00	
CHATEAU CHINON	19 814,85	
CHATEAU CHINON	9 274,00	
CHATEAU CHINON	363,18	
CHATEAU CHINON	12 000,00	
CHATENOIS	944,02	
CHATENOT EN BRESSE	35 000,00	
CHATILLON	5 544,00	
CHATILLON EN BAZOIS	50 877,17	
CHATILLON SUR SEINE	240 000,00	
CHATILLON SUR SEINE	801,78	
CHAUCENNE	9 047,52	
CHAUCENNE	103 320,75	
CHAUDENAY	16 954,00	
CHAUFFAILLES	179 360,00	
CHAUFFAILLES	26 020,40	
CHAULGNES	12 735,00	
CHAULGNES	29 715,00	
CHAULGNES	19 376,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CHAULGNES	3 906,00	
CHAULGNES	9 114,00	
CHAULGNES	7 800,00	
CHAULGNES	5 511,74	
CHAULGNES	5 511,74	
CHAULGNES	6 887,50	
CHAUVIREY LE CHATEL	15 000,00	
CHAUX DES PRES	222 986,04	
CHAUX DES PRES	47 945,23	
CHAUX NEUVE	16 870,50	
CHAUX NEUVE	21 799,12	
CHEMAUDIN	10,00	
CHENAY LE CHATEL	7 967,03	
CHENAY LE CHATEL	5 378,18	
CHENAY LE CHATEL	5 175,23	
CHENAY LE CHATEL	3 551,63	
CHENEBIER	28 874,40	
CHENEVREY ET MOROGNE	3 515,71	
CHENOVE	990,00	
CHENOVE	4 056,17	
CHENOVES	4 722,79	
CHEROY	877,03	
CHEVAGNY SUR GUYE	1 000,00	
CHEVANNES	70 379,33	
CHEVANNES	101 824,67	
CHEVENON	9 612,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	66 884,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	59 771,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	20 406,00	
CHEVIGNY ST SAUVEUR	280 000,00	
CHICHERY	1 132,17	
CHISSEY EN MORVAN	1 855,00	
CIEL	12 249,60	
CIEL	102 071,29	
CIRY LE NOBLE	2 200,00	
CIZE	18 000,00	
CIZE	1 118,30	
CLAMECY	32 815,00	
CLAMECY	42 237,00	
CLAMECY	28 760,00	
CLAMECY	35 384,65	
CLAMECY	7 344,00	
CLAMECY	2 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CLAMECY	7 480,00	
CLAMECY	2 500,00	
CLAMECY	9 305,80	
CLAMECY	20 000,00	
CLAMEREY	3 980,00	
CLENAY	8 323,00	
CLENAY	9 000,00	
CLERVAL	25 097,07	
CLERVAL	47 600,00	
CLERVAL	25 626,98	
CLERVAL	120 000,00	
CLESSE	11 702,70	
CLESSY	4 256,54	
CLUNY	5 996,33	
CLUNY	94 660,80	
CLUNY	18 792,58	
CLUNY	55,28	
CLUNY	6 816,00	
COLOMBE LES VESOUL	8 960,00	
COLOMBE LES VESOUL	1 720,00	
COLOMBIER EN BRIONNAIS	2 310,12	
COMPIGNY	5 192,00	
CONDAL	6 321,00	
CONFLANDEY	3 650,00	
CONFLANS SUR LANTERNE	40 000,00	
CORGOLAIN	2 811,06	
CORNANT	2 500,00	
COSNE COURS SUR LOIRE	107 577,49	
COUCHES	13 267,20	
COULANGES LA VINEUSE	46 004,40	
COULANGES LA VINEUSE	122 727,97	
COULANGES LES NEVERS	15 063,80	
COULANGES LES NEVERS	20 056,80	
COURCUIRE	12 000,00	
COURCUIRE	820,00	
COURGIS	33 542,05	
COURSON LES CARRIERES	3 189,21	
COUSANCE	35,00	
CRAMANS	822,26	
CRAMANS	669,27	
CRAMANS	677,25	
CRAVANCHE	17 969,00	
CRESANCEY	1 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CREVANS LA CHAPELLE LES GRANGES	2 916,00	
CRISSEY	11 473,79	
CROMARY	11 160,00	
CRONAT	75 000,00	
CUISEAUX	25 012,29	
CUISEAUX	42 080,00	
CUISERY	1 365,00	
CUISERY	39 080,00	
CUISERY	12 075,80	
CUNCY LES VARZY	13 080,30	
CURLEY	43 996,87	
CURLEY	21 791,96	
CUSSEY SUR L OGNON	5,00	
CUSSY LES FORGES	1 195,95	
DAMBELIN	607,40	
DAMBENOIS	4 480,00	
DAMPARIS	3 000,00	
DAMPIERRE	31 779,92	
DAMPIERRE LES BOIS	13 375,62	
DAMPIERRE SUR LINOTTE	10 000,00	
DAMPIERRE SUR LINOTTE	8 000,00	
DAMPIERRE SUR SALON	90 000,00	
DANJOUTIN	11 157,90	
DANJOUTIN	185,00	
DANNEMARIE SUR CRETE	350,00	
DAROIS	142 304,00	
DASLE	1 250,00	
DASLE	21 000,00	
DAVAYE	14 700,00	
DECIZE	23 061,38	
DECIZE	4 264,00	
DECIZE	2 952,00	
DELLE	211 536,00	
DELLE	105,00	
DELLE	115,00	
DEMIGNY	14 927,03	
DESANDANS	9 613,03	
DESERVILLERS	12 000,00	
DESNES	2 000,00	
DESNES	9 685,00	
DEVROUZE	3 256,81	
DEVROUZE	1 096,04	
DICONNE	5 452,48	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
DIGES	1 436,36	
DIGOIN	26 123,47	
DIGOIN	131 688,76	
DIGOIN	6 702,26	
DIGOIN	10 492,75	
DIGOIN	1 095,00	
DIGOIN	3 000,00	
DIGOIN	3 000,00	
DIJON CEDEX	19 200,00	
DIJON CEDEX	400 000,00	
DIJON CEDEX	48 777,00	
DIJON CEDEX	50 896,80	
DIJON CEDEX	177 801,00	
DIJON CEDEX	169 159,26	
DIJON CEDEX	319 692,06	
DIJON CEDEX	4 000,00	
DIJON CEDEX	229 500,00	
DIJON CEDEX	280 500,00	
DISSANGIS	20 160,00	
DIXMONT	30 000,00	
DOLE	10 146,67	
DOLE	332 849,40	
DOLE	4 000,00	
DOLE	4 000,00	
DOLE	16 313,17	
DOLE	17 500,00	
DOMECY SUR CURE	3 510,00	
DOMECY SUR CURE	797,30	
DOMMARTIN	19 694,00	
DOMPIERRE LES ORMES	3 281,76	
DOMPIERRE LES ORMES	3 157,92	
DOMPIERRE LES ORMES	2 167,20	
DOMPIERRE SUR NIEVRE	1 020,00	
DONZY	5 487,00	
DONZY LE PERTUIS	7 500,00	
DOUBS	84 450,00	
DOUBS	81 899,79	
DRACY LE FORT	21 749,00	
DRACY ST LOUP	1 259,00	
DUESME	3 832,85	
DUN LES PLACES	15 000,00	
DUN LES PLACES	27 699,84	
DUN LES PLACES	34 360,55	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ECHENON	1 000,00	
ECHENOZ LA MELINE	15 477,00	
ECHEVRONNE	7 540,07	
ECLEUX	4 282,75	
ECOLE VALENTIN	10 206,20	
ECOLE VALENTIN	20 000,00	
ECOLE VALENTIN	139 157,99	
ECOLE VALENTIN	64 160,78	
ECOLE VALENTIN	1 261,00	
EPINAC	11 771,00	
EPINAC	1 291,00	
EPINAC	134 078,55	
EPINAC	3 585,00	
EPINEAU LES VOVES	404,39	
EPINEAU LES VOVES	669,73	
EPOISSES	10 500,00	
ESNANS	15 000,00	
ESNANS	35 000,00	
ETAIS	2 237,28	
ETANG SUR ARROUX	97 268,00	
ETIVAL	293,94	
ETIVAL	498,68	
ETOUVANS	5 600,00	
ETRIGNY	16 876,44	
ETRIGNY	41 635,32	
ETUPES	5 600,00	
FALLON	5 542,00	
FAUCOGNEY ET LA MER	108 204,99	
FAUVERNEY	120 000,00	
FAUVERNEY	4 799,94	
FAVERNEY	92 000,00	
FAVERNEY	87 918,04	
FAY EN MONTAGNE	1 000,00	
FAY EN MONTAGNE	324,00	
FERRIERES LES BOIS	3 812,25	
FESCHES LE CHATEL	11 400,00	
FILAIN	5 376,00	
FILAIN	960,00	
FILAIN	1 302,12	
FILAIN	1 160,00	
FLAGY	4 361,00	
FLANGEBOUCHE	30 000,00	
FLANGEBOUCHE	119 439,66	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
FLEURVILLE	1 000,00	
FLEURVILLE	14 000,00	
FLEURY LA MONTAGNE	12 426,27	
FOISSY LES VEZELAY	1 000,00	
FONCINE LE HAUT	155,00	
FONCINE LE HAUT	50,00	
FONTAIN	2 779,85	
FONTAINES	19 872,30	
FONTAINES	24 848,50	
FONTAINES EN DUESMOIS	28 928,30	
FONTENAY	15 000,00	
FONTENELLE	2 563,50	
FOUGEROLLES	10 789,60	
FOURCHAMBAULT	100 000,00	
FOURCHAMBAULT	3 000,00	
FOURNET BLANCHEROCHE	5 329,50	
FOUSSEMAGNE	10,00	
FRAHIER ET CHATEBIER	10 418,34	
FRAHIER ET CHATEBIER	1 178,04	
FRAHIER ET CHATEBIER	891,00	
FRAISANS	3 859,02	
FRAISANS	4 279,25	
FRANCHEVELLE	1 500,00	
FRANCHEVELLE	35 000,00	
FRANCHEVILLE	4 509,00	
FRANCHEVILLE	6 309,00	
FRASNE	75 208,92	
FRESNES	7 294,50	
FROIDEVILLE	5 220,00	
FRONTENAUD	6 530,00	
GATEY	801,63	
GATEY	1 421,75	
GEMEAUX	5 070,00	
GENAY	1 000,00	
GENAY	12 000,00	
GENELARD	100 000,00	
GENELARD	179 465,76	
GENEUILLE	4 053,68	
GENEUILLE	30 000,00	
GENLIS	125 032,00	
GERMIGNY	1 530,82	
GERMIGNY SUR LOIRE	9 860,00	
GERMOLLES SUR GROSNE	20 789,61	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GEVIGNEY ET MERCEY	10 672,00	
GEVREY CHAMBERTIN	233 828,70	
GEVROLLES	4 634,87	
GIBLES	7 202,25	
GIGNY SUR SAONE	2 309,50	
GIGNY SUR SAONE	1 900,49	
GILLEY	16 156,59	
GILLEY	15 000,00	
GILLEY	20 000,00	
GILLY LES CITEAUX	7 770,00	
GIROLLES	3 900,00	
GIROLLES	9 100,00	
GIROMAGNY	1 480,00	
GIROMAGNY	600,00	
GIROMAGNY	287 992,00	
GIROMAGNY	3 673,53	
GIROMAGNY	53 791,25	
GIROMAGNY	226 548,00	
GIROMAGNY	38 975,22	
GIVRY 71640	1 335,00	
GLAMONDANS	5 031,18	
GLERE	2 100,00	
GONSANS	38 983,00	
GONSANS	120 000,00	
GONSANS	15 593,60	
GOULOUX	7 908,00	
GOURGEON	1 500,00	
GRAND COMBE CHATELEU	43 531,51	
GRAND COMBE CHATELEU	8 400,00	
GRAND COMBE CHATELEU	10 197,00	
GRANDVILLARS	7 068,92	
GRANGES	15 254,08	
GRANGES LE BOURG	2 490,00	
GRANGES LE BOURG	3 980,00	
GRAY CEDEX	140 666,55	
GRAY CEDEX	40 710,60	
GRAY CEDEX	80,00	
GRAY CEDEX	80,00	
GRAY CEDEX	1 722,00	
GRAYE ET CHARNAY	9 548,55	
GRAYE ET CHARNAY	15 489,84	
GRAYE ET CHARNAY	22 961,61	
GRESIGNY STE REINE	80 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GUERIGNY	9 368,17	
GUERIGNY	32 413,92	
GUERIGNY	20 041,31	
GUERIGNY	20 607,80	
GUEUGNON	798,40	
GUEUGNON	44 394,00	
GUEUGNON	5 000,00	
GURGY	470,00	
GURGY LE CHATEAU	9 866,04	
GURGY LE CHATEAU	8 521,03	
GUYANS DURNES	4 561,92	
GUYANS DURNES	44 034,11	
GUYANS DURNES	124 898,56	
GUYANS VENNES	2 441,26	
GUYANS VENNES	9 679,62	
GUYANS VENNES	96 026,71	
GY	16 848,00	
GY	11 010,59	
HAUTEROCHE	27 500,60	
HERICOURT	49 000,00	
HERICOURT	30 437,65	
HERICOURT	3 500,00	
HERICOURT	3 500,00	
HERY	13 932,28	
HERY	25 000,00	
HERY	143,51	
HOUTAUD	6 000,00	
IGE	933,59	
IGE	60 754,60	
IGE	60,00	
IGE	60,00	
IGE	40,00	
IGE	60,00	
IGE	4 000,00	
IGORNAY	7 799,50	
IGUERANDE	5 440,67	
IMPHY	3 500,00	
IS SUR TILLE	2 794,59	
IS SUR TILLE	12 123,30	
IS SUR TILLE	18 267,00	
IS SUR TILLE	4 358,00	
ISSY L EVEQUE	1 000,00	
IVORY	25 535,35	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
JANCIGNY	4 500,00	
JAULGES	60,00	
JOIGNY	69 601,81	
JOIGNY	769,34	
JOIGNY	165 078,13	
JOIGNY	329 717,74	
JOIGNY	8 000,00	
JOIGNY	1 000,00	
JOIGNY	4 000,00	
JOUGNE	8 560,00	
JOUX LA VILLE	996,63	
JULLY LES BUXY	3 580,00	
L ABERGEMENT STE COLOMBE	5 427,68	
L HOPITAL DU GROSBOIS	40 532,55	
L ISLE SUR LE DOUBS	1 597,57	
L ISLE SUR LE DOUBS	6 352,80	
L ISLE SUR LE DOUBS	32 446,40	
L ISLE SUR LE DOUBS	168 841,70	
L ISLE SUR LE DOUBS	10,00	
L ISLE SUR LE DOUBS	5,00	
LA BARRE	6 265,96	
LA CHAPELLE AU MANS	4 120,00	
LA CHAPELLE NAUDE	13 531,00	
LA CHARITE SUR LOIRE	10 366,74	
LA CHARITE SUR LOIRE	6 928,00	
LA CHARITE SUR LOIRE	130 115,88	
LA CHARITE SUR LOIRE	18 600,00	
LA CHARITE SUR LOIRE	11 862,00	
LA CHAUME	2 276,32	
LA CHAUMUSSE	835,06	
LA CHENALOTTE	17 940,22	
LA CHENALOTTE	25 572,80	
LA CHENALOTTE	13 023,40	
LA CHENALOTTE	4 246,58	
LA CLUSE ET MIJOUX	102 511,17	
LA CLUSE ET MIJOUX	137 488,83	
LA CLUSE ET MIJOUX	930,00	
LA FERMETE	10 500,00	
LA GUICHE	9 966,30	
LA MACHINE	5 576,50	
LA RIVIERE DRUGEON	3 851,50	
LA RIXOUSE	1 000,00	
LA ROCHE VANNEAU	488,75	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LA ROCHE VINEUSE	1 627,50	
LA ROCHE VINEUSE	7 736,40	
LA TOUR DE SCAY	9 967,20	
LA TOUR DE SCAY	8 538,21	
LA VINEUSE SUR FREGANDE	37 193,91	
LABERGEMENT LES SEURRE	7 550,00	
LACHAPELLE SOUS ROUGEMONT	23 224,80	
LADOIX SERRIGNY	2 628,80	
LADOIX SERRIGNY	2 045,10	
LAIGNES	8 425,00	
LAIGNES	9 356,47	
LAIGNES	2 646,76	
LAIGNES	10 500,00	
LAISSEY	581,00	
LAIVES	26 576,42	
LAJOUX	1 621,35	
LAJOUX	1 324,96	
LANTENOT	1 575,00	
LANTILLY	7 820,00	
LARNAUD	1 000,00	
LARNAUD	14 066,70	
LARNAUD	16 496,19	
LAROCHE ST CYDROINE	1 291,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	62 560,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	120,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	414,30	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	715,49	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	120,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	830,33	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	120,00	
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	898,85	
LAVIRON	240,00	
LAVIRON	2 877,90	
LAVONCOURT	9 217,04	
LAVONCOURT	49 190,54	
LAVONCOURT	20 936,00	
LAVONCOURT	20 936,00	
LAVONCOURT	14 887,22	
LE BIZOT	2 532,00	
LE BREUIL	100,00	
LE BREUIL	120,00	
LE BREUIL	120,00	
LE BREUIL	60,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LE CREUSOT CEDEX	5 257,60	
LE CREUSOT CEDEX	64 680,00	
LE CREUSOT CEDEX	5 079,84	
LE CREUSOT CEDEX	6 000,00	
LE CREUSOT CEDEX	5 000,00	
LE CREUSOT CEDEX	3 000,00	
LE CREUSOT CEDEX	6 500,00	
LE FAY	1 000,00	
LE FAY	1 378,00	
LE FAY	1 378,00	
LE MIROIR	8 676,00	
LE ROUSSET	4 000,00	
LE RUSSEY	75,00	
LE TARTRE	10 780,00	
LE VAL	20 790,53	
LE VERNOIS	6 000,00	
LE VERNY	21 000,00	
LES AUXONS	12 537,00	
LES AUXONS	1 575,00	
LES COMBES	1 500,00	
LES COMBES	14 087,30	
LES CROZETS	1 017,74	
LES CROZETS	825,71	
LES FOURGS	84 139,58	
LES GRAS	18 918,68	
LES GUERREAUX	1 375,53	
LES ROUSSES	155,00	
LES ROUSSES	437,55	
LES ROUSSES	626,99	
LES ROUSSES	314,70	
LES ROUSSES	157,35	
LES ROUSSES	354,04	
LES ROUSSES	750,92	
LES ROUSSES	115,00	
LESSARD EN BRESSE	6 769,62	
LEVIER 25270	1 707,34	
LEVIER 25270	3 208,83	
LEVIER 25270	70 507,70	
LEVIER 25270	144 221,04	
LEVIER 25270	3 745,00	
LIERNAIS	120 000,00	
LIESLE	1 000,00	
LIESLE	1 892,24	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LIGNY LE CHATEL	120,00	
LINDRY	33 000,00	
LONGCHAMP	69 047,01	
LONGEAULT	25 928,85	
LONGEAULT	21 000,00	
LONGVIC	120 000,00	
LONGVIC	4 000,00	
LONS LE SAUNIER	4 638,20	
LONS LE SAUNIER	97 117,52	
LONS LE SAUNIER	144 443,00	
LONS LE SAUNIER	234 447,18	
LONS LE SAUNIER	47 185,56	
LONS LE SAUNIER	4 000,00	
LONS LE SAUNIER	1 000,00	
LORMES	7 765,80	
LORMES	1 855,00	
LORMES	3 304,00	
LORMES	23 534,13	
LOUESME	2 280,39	
LOUESME	4 110,45	
LOUESME	3 484,75	
LOUGRES	74 298,96	
LOUHANS	2 854,40	
LOUHANS	270,00	
LOUHANS	420,00	
LOUHANS	465,00	
LOUHANS	420,00	
LOULANS VERCHAMP	25 222,35	
LOURNAND	8 000,00	
LUCENAY L EVEQUE	11 818,35	
LUCENAY L EVEQUE	14 579,35	
LUGNY	8 000,00	
LUGNY LES CHAROLLES	4 256,54	
LURE	9 586,49	
LURE	247 026,51	
LURE	27 304,00	
LURE	188 374,02	
LURE	2 600,00	
LURE	15,00	
LURE	905,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LURE	45,00	
LURE	6 386,00	
LURE	45,00	
LURE	4 300,00	
LURE	30,00	
LURE	920,00	
LUXEUIL LES BAINS	56 940,00	
LUXEUIL LES BAINS	76 399,26	
LUXEUIL LES BAINS	58 045,06	
LUXEUIL LES BAINS	39 465,12	
LUXEUIL LES BAINS	68 626,51	
LUXEUIL LES BAINS	5 611,59	
LUXEUIL LES BAINS	525,00	
LUXEUIL LES BAINS	335,00	
LUXEUIL LES BAINS	4 250,00	
LUXEUIL LES BAINS	1 750,00	
LUZY	7 413,92	
LUZY	6 163,15	
LUZY	10 502,50	
LUZY	80 592,79	
LUZY	951,47	
LUZY	13 337,76	
LUZY	13 272,56	
LUZY	107 931,67	
LUZY	211 495,25	
LUZY	57 851,16	
MACON CEDEX	8 778,01	
MACON CEDEX	30 952,49	
MACON CEDEX	15 000,00	
MACON CEDEX	248 483,95	
MACON CEDEX	10 855,76	
MACON CEDEX	11 600,00	
MACON CEDEX	72 321,00	
MACON CEDEX	119 236,67	
MACON CEDEX	21 000,00	
MACON CEDEX	95 092,41	
MACON CEDEX	19 540,00	
MACON CEDEX	4 959,12	
MACON CEDEX	30 000,00	
MACON CEDEX	105 263,85	
MACON CEDEX	4 000,00	
MACON CEDEX	4 000,00	
MACON CEDEX	966 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MACON CEDEX	5 000,00	
MACON CEDEX	5 500,00	
MACON CEDEX	3 000,00	
MACON CEDEX	14 056,65	
MACON CEDEX	20 976,66	
MAGNY	1 993,26	
MAGNY COURS	128 131,87	
MAGNY COURS	33 000,00	
MAGNY JOBERT	10 800,00	
MAGNY LES AUBIGNY	2 050,75	
MAGNY ST MEDARD	3 449,00	
MAGNY ST MEDARD	752,00	
MAGNY ST MEDARD	5 010,20	
MAGNY VERNOIS	6 654,00	
MAICHE	108 700,03	
MAICHE	8 255,60	
MAICHE	204 107,65	
MAICHE	290,00	
MAICHE	8 000,00	
MAICHE	125,00	
MAILLEY ET CHAZELOT	15 473,00	
MAILLEY ET CHAZELOT	7 000,00	
MAILLEY ET CHAZELOT	2 263,52	
MAILLEY ET CHAZELOT	2 263,52	
MAILLEY ET CHAZELOT	3 198,72	
MAILLY	972,00	
MAILLY	774,00	
MAILLY	1 489,50	
MAILLY	792,00	
MAISEY LE DUC	1 887,00	
MAISOD	2 490,00	
MAISOD	2 490,00	
MAISOD	1 150,31	
MALAY	4 550,00	
MALAY	17 456,00	
MALBRANS	15 000,00	
MALBUISSON	68 745,33	
MALPAS	1 560,00	
MANTOCHE	12 771,00	
MARCIGNY	7 816,00	
MARCIGNY	101 787,48	
MAREY SUR TILLE	20 509,87	
MAREY SUR TILLE	9 487,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MARLIENS	5 730,00	
MARMAGNE	25 000,00	
MARNAY	395,00	
MARNAY	345,00	
MARTAILLY LES BRANCION	4 507,17	
MARTAILLY LES BRANCION	7 313,53	
MARTIGNY LE COMTE	4 120,00	
MARTIGNY LE COMTE	5 259,93	
MARTROIS	1 000,00	
MARZY	11 803,80	
MASSINGY	1 342,00	
MATHENAY	1 000,00	
MATOUR 71520	68 770,09	
MATOUR 71520	22 741,15	
MATOUR 71520	12 720,00	
MATOUR 71520	55 800,70	
MATOUR 71520	107 404,09	
MELAY	11 454,30	
MELISEY	10 600,25	
MELISEY	24 068,72	
MELISEY	1 616,80	
MELISEY	1 616,80	
MELISEY	2 284,80	
MELOISEY	5 115,00	
MENESSAIRE	1 000,00	
MENETREUIL	7 492,24	
MENETREUX LE PITOIS	500,00	
MENOU	5 643,00	
MERCUREY	29 590,00	
MERCUREY	88 770,00	
MERRY LA VALLEE	1 000,00	
MERSUAY	14 353,95	
MERVANS	2 380,05	
MERVANS	5 313,60	
MESNOIS	120,00	
MESNOIS	100,00	
MESSEY SUR GROSNE	1 776,21	
MESSIA SUR SORNE	50 889,08	
METABIEF	1 274,00	
METABIEF	2 450,49	
MEURSAULT	60,00	
MEURSAULT	60,00	
MEURSAULT	60,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MEURSAULT	40,00	
MEZILLES 89130	5 148,00	
MEZILLES 89130	3 348,00	
MIGE	1 487,68	
MIGENNES	48 852,00	
MIGENNES	47 926,00	
MIGENNES	52 653,17	
MIGENNES	62 400,00	
MIGENNES	3 270,85	
MIGENNES	143 778,00	
MIGNOVILLARD	2 500,00	
MIGNOVILLARD	62 361,60	
MIGNOVILLARD	10 685,00	
MIGNOVILLARD	4 434,81	
MILLERY	1 000,00	
MISSERY	1 000,00	
MOIMAY	1 540,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	11 848,02	
MOIRANS EN MONTAGNE	25 470,60	
MOIRANS EN MONTAGNE	28 972,76	
MOIRANS EN MONTAGNE	4 000,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	4 510,65	
MOIRANS EN MONTAGNE	37 576,55	
MOIRANS EN MONTAGNE	10 438,72	
MOIRANS EN MONTAGNE	16 485,08	
MOIRANS EN MONTAGNE	29 149,27	
MOIRANS EN MONTAGNE	12 000,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	25 500,00	
MOIRANS EN MONTAGNE	31 839,11	
MOIRANS EN MONTAGNE	4 000,00	
MOISSEY	1 365,78	
MONNIERES	5 102,91	
MONT SOUS VAUDREY	5 599,52	
MONT SOUS VAUDREY	7 022,08	
MONTAGNY PRES LOUHANS	89 950,00	
MONTBARD	60 697,15	
MONTBARD	3 000,00	
MONTBARREY	2 396,22	
MONTBELIARD CEDEX	3 740,00	
MONTBELIARD CEDEX	19 335,53	
MONTBELIARD CEDEX	113 510,44	
MONTBELIARD CEDEX	324 848,80	
MONTBELIARD CEDEX	57 516,85	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONTBELIARD CEDEX	4 000,00	
MONTBELIARD CEDEX	270,00	
MONTBELIARD CEDEX	10 000,00	
MONTBELIARD CEDEX	6 700,00	
MONTBELIARD CEDEX	375,00	
MONTBELIARD CEDEX	1 000,00	
MONTBENOIT	35 972,80	
MONTBOZON	157 230,77	
MONTBOZON	29 766,00	
MONTCEAU LES MINES	5 350,00	
MONTCEAU LES MINES	7 722,50	
MONTCEAU LES MINES	8 353,00	
MONTCEAU LES MINES	224 067,06	
MONTCEAU LES MINES	33 414,00	
MONTCEAU LES MINES	50 000,00	
MONTCEAU LES MINES	380 000,00	
MONTCEAU LES MINES	22 560,31	
MONTCEAU LES MINES	132 000,00	
MONTCEAU LES MINES	1 521,25	
MONTCEAU LES MINES	20 000,00	
MONTCEAU LES MINES	4 000,00	
MONTCEAU LES MINES	2 000,00	
MONTCEAUX RAGNY	3 852,00	
MONTCHANIN	5 129,00	
MONTDORE	4 780,60	
MONTFAUCON	60,00	
MONTFAUCON	60,00	
MONTFAUCON	60,00	
MONTFAUCON	60,00	
MONTFERRAND LE CHATEAU	101 000,00	
MONTHOLIER	871,16	
MONTHOLIER	655,19	
MONTHOLIER	825,10	
MONTHOLON	36 557,40	
MONTHOLON	1 793,93	
MONTILLOT	323,99	
MONTMELARD	2 525,09	
MONTMELARD	1 262,55	
MONTMOROT	37 050,00	
MONTMOROT	20 000,00	
MONTMOROT	310,00	
MONTMOROT	220,00	
MONTOT	10 500,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
MONTOT	39 026,33	
MONTPERREUX	80,00	
MONTPERREUX	20,00	
MONTPONT EN BRESSE	4 373,90	
MONTPONT EN BRESSE	5 574,94	
MONTPONT EN BRESSE	4 417,88	
MONTPONT EN BRESSE	4 943,81	
MONTREAL	1 000,00	
MONTRET	96 196,00	
MONTROND LE CHATEAU	13 572,00	
MONTSAUCHE LES SETTONS	1 855,00	
MONTSAUCHE LES SETTONS	247 215,26	
MONTSAUCHE LES SETTONS	20 870,37	
MORBIER	3 878,65	
MORBIER	2 903,53	
MORBIER	3 895,65	
MOREZ CEDEX	51 200,00	
MOREZ CEDEX	87 455,00	
MOREZ CEDEX	2 875,00	
MORRE	50,00	
MORRE	5,00	
MORTEAU	14 780,64	
MORTEAU	11 330,00	
MORTEAU	270 000,00	
MORTEAU	128 982,24	
MORTEAU	490,00	
MORTEAU	230,00	
MORTEAU	8 270,00	
MOUX EN MORVAN	59 030,00	
MYON	1 199,42	
NANC LES ST AMOUR	7 428,00	
NANTON	24 605,01	
NARBIEF	49 000,00	
NEUCHATEL URTIERE	3 600,00	
NEUREY EN VAUX	11 439,60	
NEUVELLE LES CROMARY	2 531,02	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY GRANDCHAMP	120,00	
NEUVY GRANDCHAMP	8 248,97	
NEUVY GRANDCHAMP	60,00	
NEUVY SAUTOUR	60,00	
NEUVY SAUTOUR	120,00	
NEUVY SUR LOIRE	7 150,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
NEVERS	7 288,44	
NEVERS	8 848,70	
NEVERS	14 093,26	
NEVERS	4 000,00	
NICEY	2 598,23	
NICEY	2 189,50	
NODS 25580	6 000,00	
NODS 25580	7 737,66	
NODS 25580	40 534,38	
NODS 25580	111 914,05	
NODS 25580	36 151,86	
NOE	35 000,00	
NOIRON SUR SEINE	1 107,58	
NOIRON SUR SEINE	3 140,00	
NOLAY	4 311,00	
NOLAY	159 034,49	
OFFEMONT	1 325,00	
OISELAY ET GRACHAUX	4 800,00	
OISELAY ET GRACHAUX	8 231,77	
OLLANS	11 119,65	
OLLANS	6 024,83	
ONANS	1 000,00	
ORCHAMPS	8 100,00	
ORCHAMPS VENNES	39 214,00	
ORCHAMPS VENNES	18 927,00	
ORCHAMPS VENNES	69 297,20	
ORCHAMPS VENNES	585,00	
ORCHAMPS VENNES	195,00	
ORGELET	110 761,00	
ORGELET	39 239,00	
ORMES	10 458,36	
ORNANS 25290	62 520,00	
ORNANS 25290	1 080,00	
ORNANS 25290	595,00	
OSLON	4 608,90	
OSLON	36 430,00	
OSSE	970,00	
OUANNE	1 387,31	
OUDAN	4 372,00	
OUDRY	8 485,55	
OUNANS	7 142,64	
OUNANS	28 649,70	
OUROUX EN MORVAN	3 666,18	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
OUROUX EN MORVAN	3 666,18	
OUROUX EN MORVAN	4 644,64	
OUROUX SUR SAONE	2 192,36	
OUROUX SUR SAONE	2 702,21	
OUROUX SUR SAONE	2 192,36	
OYE ET PALLET	19 389,00	
OYE ET PALLET	85,00	
OYE ET PALLET	100,00	
OYRIERES	1 000,00	
OZENAY	9 458,62	
OZENAY	6 471,39	
OZENAY	6 105,08	
OZENAY	4 273,56	
PALINGES	2 980,80	
PALINGES	3 159,65	
PALINGES	2 086,56	
PARAY LE MONIAL CEDEX	32 279,41	
PARAY LE MONIAL CEDEX	21 330,27	
PARAY LE MONIAL CEDEX	5 756,00	
PARAY LE MONIAL CEDEX	10 244,00	
PAROY	19 600,00	
PASSAVANT LA ROCHERE	24 780,00	
PASSENANS	628,74	
PASSENANS	2 191,28	
PASSENANS	1 095,25	
PASSY	60,00	
PASSY	60,00	
PASSY	60,00	
PASSY	60,00	
PERCENEIGE	1 130,64	
PERRECY LES FORGES	158 276,61	
PERRIGNY	18 377,84	
PETITEFONTAINE	1 000,00	
PIERRE PERTHUIS	5 500,00	
PIERREFONTAINE LES VARANS	150,00	
PIFFONDS	35 000,00	
PIREY	2 500,00	
PLACEY	2 125,00	
PLAIMBOIS DU MIROIR	7 002,80	
PLASNE	21 000,00	
POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE	10 665,00	
POISSON	6 110,68	
POISSON	1 897,09	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
POLIGNY	59 376,00	
POLIGNY	287 596,31	
POLIGNY	2 865,86	
POLIGNY	7 136,64	
POLIGNY	40 000,00	
POLIGNY	2 500,00	
PONT D HERY	1 500,00	
PONT SUR YONNE	10 962,00	
PONT SUR YONNE	11 900,00	
PONT SUR YONNE	35 000,00	
PONTARLIER CEDEX 04	200 000,00	
PONTARLIER CEDEX 04	30 000,00	
PONTARLIER CEDEX 04	123 862,94	
PONTARLIER CEDEX 04	2 625,00	
PONTARLIER CEDEX 04	1 775,00	
PONTIGNY	20 000,00	
PONTIGNY	5 000,00	
PORT LESNEY	9 000,00	
PORT LESNEY	697,70	
PORT LESNEY	860,24	
PORT LESNEY	718,74	
PORT LESNEY	718,74	
PORT SUR SAONE	35 919,44	
POSANGES	439,26	
POUGUES LES EAUX	12 700,00	
POUGUES LES EAUX	15 527,36	
POUGUES LES EAUX	405 080,43	
POUILLENAY	1 500,00	
POUILLEY LES VIGNES	18 759,00	
POUILLY SUR LOIRE	6 766,50	
POUILLY SUR LOIRE	80 000,00	
POURLANS	30 571,58	
POURRAIN	1 411,22	
PRECY SUR VRIN	425,05	
PREMANON	2 196,00	
PREMANON	1 748,98	
PREMANON	1 835,27	
PRETY	1 500,00	
PRISSE	64 517,75	
PROVENCHERE	1 070,27	
PUGEY	58 219,20	
PUGEY	7 010,40	
PUGEY	280 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
PUGEY	112 239,60	
QUARRE LES TOMBES	2 142,60	
QUARRE LES TOMBES	565,47	
QUENNE	80 000,00	
QUETIGNY	16 000,00	
QUETIGNY	8 125,86	
QUETIGNY	7 200,00	
QUINGEY	56 650,24	
QUINGEY	28 180,12	
RANCY	5 039,74	
RANCY	4 849,56	
RANCY	3 328,13	
RENEVE	3 261,07	
REUGNEY	6 681,00	
REVIGNY	35 000,00	
RIERVESCEMONT	1 500,00	
RIGNOVELLE	6 903,57	
RIGNOVELLE	72 806,80	
RIGNY	11 227,00	
ROCHEFORT SUR BREVON	2 511,00	
ROCHES LES BLAMONT	10 735,20	
RONCHAMP	3 528,00	
ROSET FLUANS	4 428,50	
ROUGEMONT	46 699,12	
ROUGEMONT	44 000,00	
ROUGEMONT LE CHATEAU	17 777,47	
ROUGEMONT LE CHATEAU	85 280,90	
ROUGEMONT LE CHATEAU	17 642,50	
ROULANS	23 355,30	
ROULANS	120 000,00	
ROUVRES EN PLAINE	4 610,00	
RUFFEY LES ECHIREY	64 800,00	
RUPT SUR SAONE	5 582,68	
RUREY	3 320,00	
SAILLENARD	4 683,00	
SAISY	1 000,00	
SALINS LES BAINS	13 369,00	
SALINS LES BAINS	3 160,00	
SALIVES	107 593,92	
SALIVES	35 864,64	
SAMEREY	1 443,91	
SANCEY LE GRAND	112 848,06	
SANVIGNES LES MINES	24 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SANVIGNES LES MINES	8 000,00	
SAONE	325,00	
SAONE	50,00	
SARDY LES EPIRY	1 057,82	
SASSANGY	12 229,72	
SASSANGY	9 900,25	
SASSANGY	10 016,72	
SASSENAY	650,00	
SAUGEOT	500,00	
SAULIEU	5 000,00	
SAULON LA CHAPELLE	12 991,00	
SAULX	4 000,00	
SAUVIGNY LE BOIS	1 130,64	
SAVIGNY EN REVERMONT	2 627,58	
SAVIGNY POIL FOL	5 600,00	
SAVOISY	4 373,00	
SELONCOURT	8 970,00	
SELONCOURT	1 218,13	
SELONCOURT	40 000,00	
SEMEZANGES	2 114,00	
SEMEZANGES	18 203,69	
SEMEZANGES	20 000,00	
SEMMADON	10 360,50	
SEMUR EN AUXOIS	4 615,40	
SEMUR EN AUXOIS	4 263,70	
SEMUR EN AUXOIS	8 160,00	
SENAN	2 000,00	
SENS CEDEX	8 894,60	
SENS CEDEX	29 393,43	
SENS CEDEX	348 754,80	
SENS CEDEX	18 919,19	
SENS CEDEX	202 845,00	
SENS CEDEX	72 633,00	
SENS CEDEX	8 634,64	
SENS CEDEX	5 000,00	
SENS CEDEX	18 000,00	
SENS CEDEX	3 862,01	
SENS CEDEX	3 700,00	
SENS CEDEX	5 010,32	
SENS CEDEX	4 207,58	
SENS CEDEX	2 000,00	
SEPEAUX	861,09	
SEPTMONCEL	7 614,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SERGINES	7 000,00	
SERGINES	654,58	
SERLEY	4 083,03	
SERMESSE	9 188,00	
SERRE LES SAPINS	56 638,49	
SERVANCE	10 976,00	
SEURRE	35 000,00	
SIMANDRE	1 279,50	
SIMARD	80 233,84	
SIMARD	39 014,40	
SOCHAUX CEDEX	136 920,00	
SOCHAUX CEDEX	10 000,00	
SOIRANS	1 018,50	
SORANS LES BREUREY	71 462,70	
SORMERY	4 440,81	
SORMERY	4 086,18	
SORMERY	929,31	
SORMERY	398,65	
SORNAY	5 051,50	
SOUGY SUR LOIRE	34 775,00	
SPOY	56 944,49	
SPOY	23 061,00	
SPOY	12 908,00	
SPOY	40 000,00	
ST AGNAN	2 159,78	
ST AGNAN	3 073,23	
ST AMOUR	13 436,68	
ST AMOUR	943,02	
ST AMOUR	67 944,00	
ST AMOUR	10 322,11	
ST AMOUR	101 953,00	
ST AMOUR	6 077,80	
ST AMOUR BELLEVUE	839,60	
ST ANDELAIN	4 665,82	
ST AUBIN CHATEAU NEUF	2 500,00	
ST AUBIN SUR YONNE	850,10	
ST BARAING	567,89	
ST BARAING	406,80	
ST BARAING	183,17	
ST BARAING	407,95	
ST BARAING	581,45	
ST BENIN D AZY	991,00	
ST BENIN D AZY	26 076,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST BENIN D AZY	8 686,11	
ST BENIN D AZY	14 435,08	
ST BONNET DE JOUX	45 230,06	
ST BONNET DE JOUX	32 010,75	
ST BONNET DE JOUX	34 684,00	
ST BONNET DE JOUX	5 755,74	
ST BRIS LE VINEUX	3 118,13	
ST BRIS LE VINEUX	12 336,00	
ST BRIS LE VINEUX	5 600,00	
ST BRIS LE VINEUX	1 055,97	
ST CHRISTOPHE EN BRESSE	2 140,00	
ST CLAUDE	34 522,20	
ST CLAUDE	3 655,07	
ST CYR	21 686,41	
ST ELOI	5 300,00	
ST ETIENNE EN BRESSE	6 908,74	
ST FARGEAU	3 952,98	
ST FIRMIN	28 134,00	
ST FIRMIN	5 401,00	
ST FIRMIN	28 800,00	
ST FLORENTIN	25 000,00	
ST GENGOUX LE NATIONAL	15 000,00	
ST GENGOUX LE NATIONAL	467,00	
ST GEORGES ARMONT	2 694,37	
ST GEORGES SUR BAULCHE	80 301,00	
ST GERMAIN DU PLAIN	4 550,00	
ST GERMAIN DU PLAIN	3 671,40	
ST GERMAIN EN BRIONNAIS	1 438,06	
ST GERMAIN EN BRIONNAIS	13 395,61	
ST GORGON MAIN	30 000,00	
ST HILAIRE	19 338,73	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST HIPPOLYTE	45,00	
ST IGNY DE ROCHE	4 982,40	
ST IGNY DE ROCHE	17 143,95	
ST JEAN DE LOSNE	143 641,87	
ST JEAN DE LOSNE	136 358,13	
ST JEAN DE LOSNE	15 000,00	
ST JULIEN	12 000,00	
ST JULIEN DE CIVRY	5 130,22	
ST JULIEN DE JONZY	2 891,47	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST JULIEN DE JONZY	2 891,47	
ST JULIEN DU SAULT	493,06	
ST LAURENT EN BRIONNAIS	9 250,52	
ST LOTHAIN	14 448,00	
ST LOTHAIN	1 202,73	
ST LOTHAIN	405,43	
ST LOTHAIN	324,97	
ST LOTHAIN	482,21	
ST LOUP GEANGES	5 988,00	
ST LOUP GEANGES	2 068,00	
ST LOUP SUR SEMOUSE	6 180,00	
ST LOUP SUR SEMOUSE	95 520,00	
ST LOUP SUR SEMOUSE	12 025,00	
ST LUPICIN	2 100,00	
ST MARCEL	5 005,00	
ST MARCEL	10 260,00	
ST MARCELIN DE CRAY	19 719,54	
ST MARTIN D HEUILLE	77 032,19	
ST MARTIN EN BRESSE	13 023,41	
ST MARTIN EN BRESSE	15 159,12	
ST MARTIN EN GATINOIS	1 688,47	
ST MARTIN EN GATINOIS	1 648,90	
ST MARTIN EN GATINOIS	1 433,70	
ST MARTIN SOUS MONTAIGU	2 384,47	
ST MARTIN SOUS MONTAIGU	28 784,00	
ST MAUR	30 000,00	
ST MAURICE AUX RICHES HOMMES	22 645,00	
ST MAURICE DE SATONNAY	50 231,26	
ST MAURICE EN RIVIERE	13 532,00	
ST MAURICE EN RIVIERE	13 107,50	
ST MAURICE EN RIVIERE	5 199,78	
ST MAURICE EN RIVIERE	4 905,45	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	1 427,26	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	1 483,23	
ST MAURICE LES CHATEAUNEUF	1 611,32	
ST MICAUD	4 359,38	
ST MORE	2 800,68	
ST PERE	25 987,97	
ST PHILIBERT	502,08	
ST PIERRE LE MOUTIER	22 142,78	
ST POINT LAC	9 720,00	
ST PRIVE	2 830,80	
ST PRIVE	53 680,05	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ST PRIVE	1 634,47	
ST REMY	15 600,00	
ST SAULGE	14 206,00	
ST SAULGE	3 042,74	
ST SAULGE	21 592,00	
ST SAUVEUR	101 880,00	
ST SAUVEUR EN PUISAYE	28 391,90	
ST SERNIN DU BOIS	37 726,50	
ST SYMPHORIEN D ANCELLES	15 545,00	
ST SYMPHORIEN D ANCELLES	64 530,00	
ST USUGE	125 213,90	
ST VALLIER	5 000,00	
ST VALLIER	2 400,00	
ST VALLIER	3 098,34	
ST VALLIER	9 600,00	
ST VERRAIN	10 083,50	
ST VINCENT BRAGNY	2 271,43	
ST VIT	30 000,00	
ST VIT	505,00	
ST VIT	420,00	
ST YAN	3 671,70	
STE AGNES	16 774,46	
STE ANNE	606,06	
STE HELENE	2 850,00	
STE HELENE	10 418,18	
STE HELENE	10 025,04	
STE HELENE	6 879,93	
STE RADEGONDE	1 000,00	
STE VERTU	1 230,06	
TALANT	928,59	
TANCON	11 068,20	
TANCON	3 405,60	
TANNERRE EN PUISAYE	680,08	
TART LE HAUT	3 944,50	
TAVAUX	15 459,52	
TAVERNAY	662,40	
THAROISEAU	961,18	
THOREY EN PLAINE	15 390,11	
THOREY EN PLAINE	101 126,34	
THORIGNY SUR OREUSE	987,47	
THOSTE	998,08	
TILLENAY	6 390,60	
TILLENAY	142 860,63	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TILLENAY	13 891,20	
TONNERRE	25 969,30	
TONNERRE	88 176,00	
TONNERRE	17 447,00	
TONNERRE	13 993,14	
TONNERRE	5 000,00	
TORCY	4 000,00	
TOUCY 89130	1 849,74	
TOUILLON ET LOULETEL	18 703,00	
TOULON SUR ARROUX	71 217,40	
TOULON SUR ARROUX	1 280,00	
TOULON SUR ARROUX	97 751,13	
TOULON SUR ARROUX	18 283,12	
TOURNUS	118 418,00	
TOURNUS	137 283,29	
TOURNUS	30 000,00	
TOURNUS	9 176,00	
TOURNUS	2 294,00	
TRACY SUR LOIRE	62 178,56	
TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE	1 304,00	
TRENAL	3 996,00	
TRENAL	9 324,00	
TRESILLEY	1 000,00	
TREVILLERS	1 460,00	
TROMAREY	1 940,00	
TROUVANS	3 187,50	
UCHIZY	29 838,97	
UCHON	7 680,99	
URZY	8 280,00	
UXEAU	3 330,85	
UXEAU	4 822,93	
UXEAU	1 736,39	
VAL DE MERCY	11 100,00	
VALAY	11 989,00	
VALDAHON	17 287,50	
VALDAHON	435,00	
VALDAHON	415,00	
VALENTIGNEY	4 730,00	
VALENTIGNEY	536,49	
VALENTIGNEY	930,00	
VALENTIGNEY	20,00	
VALONNE	6 242,19	
VALONNE	2 247,19	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VALONNE	9 500,00	
VALOREILLE	459,50	
VALRAVILLON	1 666,30	
VALSERHONE	285 083,45	
VANDONCOURT	32 167,67	
VARENNE L ARCONCE	15 000,00	
VARENNES VAUZELLES	6 349,65	
VARENNES VAUZELLES	7 000,00	
VARENNES VAUZELLES	2 000,00	
VAROIS ET CHAIGNOT	13 769,00	
VAROIS ET CHAIGNOT	15 770,00	
VARZY	62 403,91	
VARZY	2 686,39	
VAUCLUSOTTE	4 950,00	
VAUDEBARRIER	9 140,62	
VAUDEURS	5 233,21	
VAUVILLERS	1 050,00	
VAUVILLERS	17 325,00	
VAUVILLERS	44 056,48	
VELLEMINFROY	1 550,00	
VELLEXON QUEUTREY ET VAUDEY	964,00	
VELLEXON QUEUTREY ET VAUDEY	1 650,00	
VELOGNY	1 000,00	
VENAREY LES LAUMES	14 881,58	
VENAREY LES LAUMES	3 258,00	
VENAREY LES LAUMES	21 317,03	
VENAREY LES LAUMES	99 166,16	
VENAREY LES LAUMES	157 679,06	
VENAREY LES LAUMES	169 640,00	
VENDENESSE SUR ARROUX	18 105,00	
VENDENESSE SUR ARROUX	921,34	
VENDENESSE SUR ARROUX	3 009,51	
VENIZY	1 060,41	
VENOY	120 000,00	
VENOY	128 100,00	
VERCEL VILLEDIEU LE CAMP	26 998,01	
VERCEL VILLEDIEU LE CAMP	50 000,00	
VERCEL VILLEDIEU LE CAMP	80,00	
VERGIGNY	450,55	
VERJUX	2 578,61	
VERLIN	986,12	
VERMENTON	6 072,00	
VERNEUIL	3 358,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VERNEUIL	4 468,00	
VERNEUIL	8 968,00	
VERNIERFONTAINE	2 765,76	
VERNIERFONTAINE	48 000,00	
VESOUL	11 918,16	
VESOUL	9 480,00	
VESOUL	35 100,00	
VESOUL	18 139,00	
VESOUL	29 060,91	
VESOUL	20 630,00	
VESOUL	2 794,66	
VESOUL	3 000,00	
VESOUL	8 000,00	
VESOUL	905,00	
VESOUL	3 000,00	
VESOUL	1 080,00	
VESOUL	3 500,00	
VESOUL	3 500,00	
VEVY	2 380,00	
VEZELAY	1 000,00	
VEZELAY	48 117,58	
VIC DE CHASSENAY	6 397,00	
VIC DE CHASSENAY	18 882,29	
VIC DE CHASSENAY	60 646,87	
VIEUX CHARMONT	20 643,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS FONTAINE	60,00	
VILLARS LES BLAMONT	1 866,24	
VILLARS LES BLAMONT	28 191,64	
VILLE DE BESANCON	0,00	Mise à disposition temporaire d'une emprise du domaine public communal non cadastré
VILLEBICHOT	12 135,00	
VILLENEUVE LA GUYARD	11 313,80	
VILLENEUVE LA GUYARD	59 185,80	
VILLENEUVE LA GUYARD	1 299,60	
VILLENEUVE SUR YONNE	15 000,00	
VILLENEUVE SUR YONNE	6 000,00	
VILLERS FARLAY	13 027,00	
VILLERS LA FAYE	1 029,00	
VILLERS LE LAC	51 328,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
VILLERS LE LAC	90,00	
VILLERS LE LAC	45,00	
VILLERS PATRAS	125,01	
VILLERS PATRAS	260,78	
VILLERSEXEL	16 223,00	
VILLIERS LES HAUTS	3 638,00	
VILLIERS LOUIS	66,64	
VILLIERS ST BENOIT	569,57	
VILLY EN AUXOIS	18 780,00	
VILLY EN AUXOIS	85 696,00	
VILLY LE MOUTIER	9 051,80	
VINCELLES	8 739,89	
VINCELLES	66 000,00	
VIRE	4 280,30	
VIREY LE GRAND	31 881,40	
VIREY LE GRAND	1 902,00	
VIRY	9 535,80	
VIRY	1 647,80	
VIRY	42 912,00	
VITRY EN CHAROLLAIS	1 536,16	
VOITEUR	73 740,00	
VOITEUR	24 580,00	
VORGES LES PINS	12 641,00	
VOUJEAUCOURT	8 050,00	
VOUJEAUCOURT	5 583,52	
VOUJEAUCOURT	60 025,51	
VOUTENAY SUR CURE	1 500,00	
VUILLAFANS	4 013,82	
VUILLAFANS	53 776,43	
VUILLAFANS	161 329,27	
VYANS LE VAL	2 400,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	122 053 258,96	
AGENCE DE SERVICE ET DE PAIEMENT ASP FC	1 428 192,00	
AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE	19 612,50	
AGENCE NATIONALE POUR L AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	113 000,00	
AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	97 270,00	
BEAUNE COTE ET SUD COMMUNAUTE BEAUNE CHAGNY NOLAY	176 435,79	
CA LE GRAND CHALON	1 343 582,70	
CA LE GRAND CHALON TRANSPORTS URBAINS	35 629,58	
CA MACONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMERATION	1 219 160,64	
CA PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	1 511 760,80	
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17 948,24	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS PARIS CDC	1 730 380,14	
CCAS BESANCON	320 000,00	
CCAS SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	81 630,00	
CCAS VILLE DE MONTBELIARD	31 025,00	
CCI JURA CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE	566,29	
CCI METROPOLE BOURGOGNE CFA AUTO	321 408,07	
CCI REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE DIJON	1 040 557,74	
CENTRE HOSPITALIER D AUXERRE	13 173,60	
CENTRE HOSPITALIER DE CHALON SUR SAONE WILLIAM MOREY	2 255 157,56	
CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY	7 833,57	
CENTRE HOSPITALIER DE MACON LES CHANAUX	1 149 515,24	
CENTRE HOSPITALIER DE MONTCEAU LES MINES	5 644,36	
CENTRE HOSPITALIER DE SEMUR EN AUXOIS ROBERT MORLEVAT	3 976,50	
CENTRE HOSPITALIER DE SENS	943 043,26	
CENTRE HOSPITALIER DE SOINS DE LONGUE DUREE DU TERRITOIRE DE BELFORT	660,00	
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL AGGLOMERATION DE NEVERS	14 448,70	
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE HAUTE COMTE	13 462,68	
CENTRE HOSPITALIER LOCAL DE CLUNY	2 188,00	
CENTRE HOSPITALIER LOUIS PASTEUR / IFSI DOLE	3 324,00	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE DIJON	5 512 402,32	
CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE	30 000,00	
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES BFC	1 642 139,10	
CFA AGRICOLE DE VALDOIE EPLEA DE VALDOIE	49 940,00	
CFA AGRICOLE DU DOUBS EPLEA BESANCON	4 320,00	
CFA AGRICOLE DU JURA EPLEA DU JURA	65 499,20	
CFA AGRICOLE HAUTE-SAONE LEGTA MUNIER	49 729,00	
CFA DU JURA	18 971,00	
CFPPA POLIGNY	23 924,60	
CFPPA VESOUL / EPLEFPA DE HAUTE SAONE LYCEE ENSEIG GEN TECH ET AGRI	15 000,00	
CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE DE L YONNE	34 029,57	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE HAUTE SAONE	28 901,50	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE L YONNE - CA 89	42 851,68	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA NIEVRE	22 964,72	
CHAMBRE D AGRICULTURE DE SAONE ET LOIRE	134 329,00	
CHAMBRE D AGRICULTURE DU JURA	12 042,43	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTRIE METROPOLE DE BOURGOGNE	238 846,96	
CHAMBRE DE METIERS ET DE L ARTISANAT REGION DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 488 015,41	
CHAMBRE DEPARTEMENTALE D AGRICULTURE 21	32 283,00	
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE AGRICULTURE DU DOUBS ET TERRITOIRE BELFORT	30 671,38	
CHAMBRE REGIONALE D AGRICULTURE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 576 821,75	
CHU BESANCON	7 954 268,17	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CNRS DELEGATION RHONE AUVERGNE	3 500,00	
CNRS NORD EST DELEGATION CENTRE EST	199 501,84	
COLLEGE HENRI MORAT	254,10	
COLLEGE JACQUES BREL	499,00	
COLLEGE STEPHANE MALLARME	500,00	
COMMUNAUTE AGGLOMERATION DE NEVERS	253 621,32	
COMMUNAUTE COMMUNES BRESSE HAUTE SEILLE	12 307,09	
COMMUNAUTE COMMUNES DE L AILLANTAIS	356 648,54	
COMMUNAUTE COMMUNES SAONE DOUBS BRESSE	1 877,10	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE L AUXERROIS	245 129,79	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE VESOUL	1 235 281,92	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND DOLE	2 497 268,73	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI	1 538 447,78	
COMMUNAUTE D AGGLOMERATION GRAND BELFORT	701 503,77	
COMMUNAUTE DE COMMUNES AGGLOMERATION MIGENNOISE	44 011,58	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	80,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES AMOGNES COEUR DU NIVERNAIS	19 975,96	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS POLIGNY SALINS COEUR DU JURA	140 758,03	
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLOIN VEZELAY MORVAN	5 585,03	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	181 971,84	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM	254 084,03	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE NORD INTERCOM	137 900,05	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	27 455,43	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS	27 144,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNOLE NOZEROT JURA	132 373,10	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE JURASSIENNE	465,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE	11 339,87	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	532 868,60	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE TERRE D EMERAUDE	155 117,09	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COMBES	159 122,58	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	335 101,60	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU VAL DE SAONE	27 796,54	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT DOUBS	480 764,90	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUT-DOUBS	422 875,62	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES QUATRE RIVIERES	64 467,60	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L IGNON	13 044,16	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	4 494,80	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUBS BAUMOIS	505 129,54	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE MARCIGNY	79 171,14	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS	65 224,01	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS	93 482,94	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GATINAIS EN BOURGOGNE	1 891,68	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN	243 925,83	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHAROLAIS	12 035,74	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER	63 154,58	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT JURA ARCADE	82 095,65	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS CHATILLONNAIS	17 569,03	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D HERICOURT	771 235,88	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	100 078,35	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL	330 000,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTBOZON ET DU CHANOIS	35 000,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY BELLEHERBE	315 139,11	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VILLERSEXEL	8 924,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES LACS	1 095,00	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIOLAIS	124 616,43	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	213 997,10	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY	11 020,21	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD DE LA COTE CHALONNAISE	20 848,32	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE	192 800,70	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	80 899,42	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL MARNAYSIEEN	13 850,78	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME	118 001,68	
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SAONE ET GROSNE	110 926,53	
COMMUNAUTE DE COMMUNES GEVREY CHAMBERTIN NUITS ST GEORGES	249 189,26	
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA SAINT CLAUDE	72 048,86	
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS VAL YONNE	16 188,32	
COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE COMTE	74 321,36	
COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD	131 998,14	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	43 921,88	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE	128 850,92	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LES BERTRANGES	78 943,25	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE LISON	43 126,44	
COMMUNAUTE DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS	44 555,43	
COMMUNAUTE DE COMMUNES MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS	492 325,40	
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIVERNAIS BOURBONNAIS	121 307,85	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU JURA	194 259,45	
COMMUNAUTE DE COMMUNES POUILLY EN AUXOIS BLIGNY SUR OUCHE	276 740,71	
COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	54 147,17	
COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAONE SAINT JEAN DE LOSNE SEURRE	192 317,97	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER	6 487,89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE	254 189,13	
COMMUNAUTE DE COMMUNES STATION DES ROUSSES	2 568,13	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD NIVERNAIS	47 547,59	
COMMUNAUTE DE COMMUNES TANNAY BRINON CORBIGNY	59 471,30	
COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE SAONE	25 940,11	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL D AMOUR	164 425,39	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GRAY	182 963,60	
COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD	88 074,00	
COMUE UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 059 708,12	
CRPF BFC	153 753,04	
CTE CMNES COEUR DE LOIRE	87 613,82	
CTE CMNES DU SEREIN	3 398,58	
CTE CMNES PUISAYE FORTERRER	12 254,00	
CTRE COM ACTION SOCIALE D ARC LES GRAY	1 291,00	
CTRE HOSP DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	29 625,20	
CU GRAND BESANCON METROPOLE	11 262 157,26	
CU LE CREUSOT MONTCEAU LES MINES	4 189 244,25	
DESTINATION 70	15 000,00	
DIJON METROPOLE	2 503 827,70	
DOMANYS	79 200,00	
ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE	82 270,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS	1 031 487,94	
EHPAD ALEXIS MARQUISET	225,00	
EHPAD ALFRED DORNIER	600,00	
EHPAD BLAMONT	340,00	
EHPAD JEAN MICHEL	300,00	
EMFOR BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	1 606 266,90	
ENSAM	24 948,14	
ENSMM ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D INGENIEURS MECANIQUE MICROTECHNIQUE	727 458,94	
EPAGE DU BASSIN DU LOING	1 524,11	
EPCC BIBRACTE	517 473,60	
EPCC ESPACE DES ARTS	225 000,00	
EPCC PRIEURE DE LA CHARITE CITE DU MOT	2 745,00	
EPCC SALINE ROYALE D ARC ET SENANS	2 640 984,60	
EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR	11 962,91	
EPL LA VAPEUR	103 000,00	
EPLEFPA MANCY	209 560,86	
EPT DE BASSIN SEINE GRANDS LACS	4 259,50	
ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	1 360 378,71	
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG BOURGOGNE FRANCHE COMTE EFS	314 638,70	
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC	20 930,00	
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN SAONE DOUBS	21 667,79	
ETP SYNERGIE / ETAPES	3 600,00	
EXPLOITATION AGRICOLE DE L'EPLEFPA DES TERRES DE L'YONNE	9 480,00	
GIP AGENCE REGIONALE DU NUMERIQUE ET DE L INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	445 236,00	
GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	7 200,00	
GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	3 455,00	
GIP FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DE BOURGOGNE	106 063,30	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
GIP GRADES BOURGOGNE FRANCHE COMTE	1 391 325,82	
GIP POLE BOURGOGNE VIGNE ET VIN	19 336,10	
GRAND DOLE HABITAT	736 100,00	
GRETA DU HAUT DOUBS	38 194,40	
GROUPE HOSPITALIER DE LA HAUTE SAONE	1 058 231,02	
GROUPEMENT INTERET PUBLIC MAISON DEPARTEMENTALE HABITAT DOUBS	331 660,74	
HABITAT 25 OFFICE PUBLIC D HLM DU DOUBS	1 161 093,65	
HLM DU TERRITOIRE DE BELFORT TERRITOIRE HABITAT	704 315,49	
HOPITAL NORD FRANCHE-COMTE	26 251,09	
HOSPICES CIVILS DE BEAUNE	28 960,59	
INRAE DIJON / INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRI ALIM ENV	2 534 507,02	
INST NAT ENSEIGNEMENT SUP AGRICULTURE ALIMENTATION ENVIRONNEMENT	1 588 138,13	
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL IGN	377 071,41	
INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE ALSACE LORRA	85 041,42	
LA RODIA/SCENE DES MUSIQUES ACTUELLES DE BESANCON	130 000,00	
LATITUDE21 LA MAISON DE L ARCHITECTURE ET DE L ENVIRONNEMENT DU GRAND	11 720,00	
LE MOLOCO - ESPACE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE MONTBELIARD	103 000,00	
LEGTA DE VALDOIE LUCIEN QUELET	94 045,98	
LEGTA ETIENNE MUNIER	1 073 482,50	
LES DEUX SCENES	283 000,00	
MACON HABITAT-OPH DE MACON	400 584,80	
OFFICE AUXERROIS DE L HABITAT OPH DE LA COMMUNAUTE DE L AUXERROIS	75 024,07	
OFFICE DE TOURISME DE L AGGLOMERATION AUXERROISE	2 000,00	
OFFICE NATIONAL DES FORETS	211 263,20	
OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA HAUTE SAONE OPH70	69 461,81	
ONF - AGENCE COMPTABLE SECONDAIRE BOURGOGNE CHAMPAGNE-ARDENNE	76 488,54	
OPAC DE SAONE ET LOIRE	50 948,00	
OPERA DE DIJON	1 200 000,00	
PETR DU DOUBS CENTRAL	56 933,34	
PETR DU PAYS AVALLONNAIS	64 881,98	
PETR DU PAYS LEDONIEN	44 619,27	
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL MACONNAIS SUD BOURGOGNE	88 060,33	
POLE ENERGIE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	104 327,03	
POLE EQUILIBRE ET TERR ET RURAL AUXOIS MORVAN COTE D ORIENT	55 860,35	
POLE EQUILIBRE TERR ET RURAL VAL DE SAONE VINGEANNE	25 991,87	
POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL GRAND AUXERROIS	32 775,47	
POLE EQUILIBRE TERRITORIALE ET RURAL PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS	53 644,73	
POLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE COMTE	10 218,00	
RECTORAT DE REGION ACADEMIQUE BOURGOGNE FRANCHECOMTE	760 000,00	
REGIE POLE ARTS DE LA RUE DE CHALON SUR SAONE	207 800,00	
REQUA RESEAU QUALITE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE EN FRANCHE COMTE	795,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
RESIDENCE COEUR DU BRIONNAIS	30 000,00	
SI DE GESTION DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL	16 029,93	
SI DE REGRPT PEDAG DES ECOLES ALLUY BICHES BRINAY TINTURY	22 972,69	
SI DES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE DE GY	107 091,19	
SICECO SI ENERGIES COTE DOR	360 020,83	
SICG DU GROUPE SCOLAIRE LES COURLIS	1 261,00	
SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER	20 335,00	
SIVOM DE SAINT VALLERIN	71 857,64	
SIVOM DU BRIONNAIS	14 937,44	
SIVOM ILE CHAMBOD	60 000,00	
SIVOS AZE SAINT GENOUX SCISSE	13 440,53	
SIVOS BELLECOMBE MOUSSIÈRES MOLUNES	2 363,05	
SIVOS CHAUMONT SAINT AGNAN	1 343,16	
SIVOS COURLON SERBONNES	861,09	
SIVOS DE BRIENNE LA GENÈTE JOUVENCON	16 908,15	
SIVOS DE CHAUMERGY	2 097,75	
SIVOS DE L ETOILE QUINTIGNY SAINT DIDIER	1 070,58	
SIVOS DE LA COMBE D AIN	3 858,88	
SIVOS DE LACROST PRETY	5 425,20	
SIVOS DE LOISY HUILLY SUR SEILLE	8 211,37	
SIVOS DE LUCY LE BOIS ETAULES THORY	797,30	
SIVOS DE SELLIERES	7 933,89	
SIVOS DE VIRY CHOUX ROGNA	1 748,44	
SIVOS DES DEUX RIVIERES	534,19	
SIVOS DU BAS CANTON D ARBOIS	11 048,81	
SIVOS DU PREMIER PLATEAU	4 649,90	
SIVOS DU VAL DE L OUANNE	7 623,41	
SIVOS EVRY ET GISY LES NOBLES	425,05	
SIVOS LA LOUE	9 363,27	
SIVOS LA PESSE LES BOUCHOUX	465,42	
SIVOS LIGNY MERE VARENNES	1 989,24	
SIVOS MALIGNY	1 132,17	
SIVOS NORD EST GATINAIS	9 352,35	
SIVOS PONT DE POITTE	3 364,05	
SIVOS PONTIGNY ROUVRAY VENOUSE	1 275,16	
SIVOS POURLANS CLUX VILLENEUVE	14 897,04	
SIVOS REG ST SAUVEUR EN PUISAYE	9 346,27	
SIVOS ST MAURICE LE VIEIL CHASSY POILLY SUR THOLON	5 517,33	
SIVU DE TOURISME ET DE LOISIRS	5 670,00	
SIVU SYND INTERCO SCOLAIRE BLACY MARMEAUX	2 408,43	
SIVU SYND INTERCO SCOLAIRE DE ST MARTIN D ORDON	1 419,67	
SM AMENAGEMENT BASSIN VERSANT DHEUNE	62 002,80	
SM FONCT ECOLE DEP MUSIQUE ET THEATRE HAUT SAONE	1 832,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SMICTOM DE LA ZONE SOUS VOSGIENNE	47 652,50	
SOLIDARITE DOUBS HANDICAP	2 602,50	
SYND INTER COM METZ COMTE NUARS ET TEIGNY LA MAISON DIEU	56 060,14	
SYND INTER COM PEDAGOGIQUE DES AMOGNES	34 903,52	
SYND INTER COM VOCATION SCO DU CHATELET	4 253,25	
SYND INTER COMM VOCAT SCOLAIRE BEAUVOIR EGLENY PARLY	4 225,70	
SYND INTERCOM VOCATION SCOLAIRE FRESSE	1 162,94	
SYND MIXTE AMENAGEMENT EXPLOITATION AEROPORT GRAND NEVERS	106 182,06	
SYND MIXTE D ADDUCTION D EAU D ARNAY LE DUC	1 816,62	
SYND MIXTE DE NEVY LES DOLE SOUVANS	1 492,93	
SYND MIXTE ETUDE VALOR TRAIT DECHETS MENAG CENTRE YONNE	12 000,00	
SYND MIXTE POUR LA PREVENTION ET LA VALORISATION DES DECHETS DU HD	46 118,84	
SYND MIXTE YONNE BEUVRON	28 664,05	
SYNDICAT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DES 2 RIVIERES	1 972,03	
SYNDICAT DE GESTION DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX DE SANCEY	120 000,00	
SYNDICAT DU BASSIN DE L OUCHE	76 983,56	
SYNDICAT INTERCOM REGROUP PEDAGOGIQUE ALLIGNY EN MORVAN	17 373,48	
SYNDICAT INTERCOM VOC SCOLAIRE DU VRIN	1 793,93	
SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU BASSIN DE LA HAUTE VALLEE DE L OGNON	4 683,67	
SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DU LA LANterne	10 583,29	
SYNDICAT MIXTE DE L EAU MORVAN AUTUNOIS COUCHOIS	23 700,00	
SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE L'ARROUX ET DE LA SOMME	50 189,52	
SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS POUR LE RHONE ET L AGGLOMERATION LYONNAI	5 200,00	
SYNDICAT MIXTE HAUT DOUBS HAUTE LOUE	107 104,40	
SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL DOUBS HORLOGER	97 197,30	
SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL PSI	63 050,93	
SYNDICAT MIXTE YONNE MEDIAN	12 300,00	
SYNDICAT SCOLAIRE DU SECTEUR DE JUSSEY	124 080,92	
UNIVERSITE DE FRANCHE COMTE	7 265 532,09	
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT MONTBELIARD UTBM	3 010 139,02	
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	6 749 675,14	
VILLA SAINT JOSEPH EHPAD	700,00	
Autres	54 164 946,37	
ACADEMIE DES SCIENCES	107 628,43	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT - DELEGATION REGIONALE	3 662 917,46	
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE BRGNE FRANCHE COMTE	740 697,09	
ARDEA	0,00	Mise à disposition d'un agent
BO EPLEFPA BAROTTE HAUTE COTE D OR - LEGTA LA BAROTTE HAUTE COTE D OR	166 506,99	
BO EPLEFPA DE FONTAINES SUD BOURGOGNE	450 988,82	
BO EPLEFPA NEVERS COSNE PLAGNY - LEGTA NEVERS	360 056,50	
BO EREA ALAIN FOURNIER	46 477,25	
BO EREA CLAUDE BROSSE	126 730,62	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BO EREA JULES VERNE	111 428,23	
BO LEG JACQUES AMYOT	101 564,84	
BO LEG PONTUS DE TYARD	129 551,88	
BO LEGP CHEVALIER D EON	151 896,20	
BO LEGT CAMILLE CLAUDEL	77 688,40	
BO LEGT CARNOT	258 777,63	
BO LEGT CATHERINE ET RAYMOND JANOT	277 790,78	
BO LEGT GABRIEL VOISIN	55 661,30	
BO LEGT GUSTAVE EIFFEL	325 107,13	
BO LEGT HENRI PARRIAT	195 598,46	
BO LEGT JULES RENARD	220 405,50	
BO LEGT LA PRAT S	70 536,21	
BO LEGT LAMARTINE - LYCEE D ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNO. LAMARTINE	771 836,34	
BO LEGT MONTCHAPET	144 887,53	
BO LEGT PIERRE LAROUSSE	37 663,50	
BO LEGT RAOUL FOLLEREAU	114 462,09	
BO LEGT ROMAIN ROLLAND	67 501,71	
BO LEGT STEPHEN LIEGEARD	115 944,26	
BO LEGTA LUCIE AUBRAC - EPLEFPA	153 311,46	
BO LEGTP ANNA JUDIC	173 735,93	
BO LEGTP BONAPARTE	162 291,57	
BO LEGTP DESIRE NISARD	78 471,00	
BO LEGTP EMILAND GAUTHEY	127 449,03	
BO LEGTP HENRI VINCENOT	268 405,61	
BO LEGTP HILAIRE DE CHARDONNET	99 921,99	
BO LEGTP J.E. MAREY	111 693,52	
BO LEGTP JEAN-JOSEPH FOURIER	178 017,62	
BO LEGTP JULIEN WITTMER	279 031,88	
BO LEGTP LE CASTEL	436 626,72	
BO LEGTP LOUIS DAVIER	185 052,00	
BO LEGTP MATHIAS	230 886,21	
BO LEGTP MAURICE GENEVOIX	79 015,72	
BO LEGTP PIERRE GILLES DE GENNES	159 269,93	
BO LEGTP PRIEUR DE LA COTE D OR	168 835,60	
BO LEGTP RENE CASSIN	337 390,18	
BO LETP LES MARCS D OR	258 051,96	
BO LETP SIMONE WEIL	106 109,89	
BO LP CLAUDIE HAIGNERE	314 922,59	
BO LP DE LA CERAMIQUE HENRY MOISAND	75 734,97	
BO LP ECONOMIQUE ET HOTELIER ALEXANDRE DUMAINE	106 603,90	
BO LP EUGENE GUILLAUME	88 655,79	
BO LP FRANCOIS MITTERRAND	177 228,48	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
BO LP JEAN ROSTAND	103 478,26	
BO LP LOUIS ASTIER	67 424,23	
BO LP P. BEREGOVVOY	220 095,92	
BO LP VAUBAN	210 834,50	
BO LPA DU MORVAN	178 410,02	
BO LYCEE - COLLEGE LE MONT CHATELET VARZY	137 379,78	
BO LYCEE DE L HORTICULTURE ET DU PAYSAGE	138 591,13	
BO LYCEE DE LA COMMUNICATION ALAIN COLAS	428 785,74	
BO LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE	101 565,82	
BO LYCEE PROFESSIONNEL ANTOINE	213 687,21	
BO LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ET MARIE CURIE	48 493,51	
CCAS CHALON	9 344,00	
CCAS LES BERTRANGES	165,00	
CCAS MACON	7 000,00	
CCAS SEMUR EN AUXOIS	5 925,38	
CCI DE NEVERS ET DE LA NIEVRE	29 765,46	
CENTRE D ETUDES ET D EXPERTISE SUR LES RISQUES L ENVIRONNEMENT LA MOBI	9 966,09	
CENTRE DE GESTION DE SAONE ET LOIRE	1 317,50	
CFA AGRICOLE DE CHALLUY	40 736,00	
CFA AGRICOLE DE QUETIGNY PLOMBIERES LES DIJON	157 861,18	
CFA AGRICOLE DE SAONE ET LOIRE	8 904,00	
CFA VITICOLE DE BEAUNE	54 464,66	
CFPPA LA BROUSSE	77 944,38	
COLLEGE ACHILLE MILLIEN	590,00	
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL	1 730,00	
COLLEGE CHAMP LUMIERE	200,00	
COLLEGE CHAMPS PLAISANTS	380,00	
COLLEGE CHARLES PEGUY	365,00	
COLLEGE CHRISTIANE PERCERET	850,00	
COLLEGE CLAUDE GUYOT	480,00	
COLLEGE DAVID NIEPCE	810,00	
COLLEGE DES COMBELLES	475,00	
COLLEGE DES VERNAUX MARIUS DAUBIGNEY	290,00	
COLLEGE DOCTEUR KUHN	500,00	
COLLEGE DU PARC	818,00	
COLLEGE DU VALLON	725,00	
COLLEGE DUPLESSIS DEVILLE	100,00	
COLLEGE EMILE LAROUÉ	195,00	
COLLEGE EMILE LEPITRE	500,00	
COLLEGE EN BAGATELLE	331,00	
COLLEGE FELIX TISSERAND	560,00	
COLLEGE FONTAINE DES DUCS	262,90	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
COLLEGE GASTON RAMON	285,00	
COLLEGE GEVREY CHAMBERTIN LA CHAMPAGNE	500,00	
COLLEGE GIROUD DE VILLETTE	950,00	
COLLEGE HENRI DUNANT	224,00	
COLLEGE HENRI VINCENOT	500,00	
COLLEGE JACQUES MERCUSOT	354,00	
COLLEGE JEAN JAURES	998,00	
COLLEGE JEAN MACE	595,00	
COLLEGE JEAN PHILIPPE RAMEAU	2 100,43	
COLLEGE JEAN ROCH COIGNET	750,00	
COLLEGE JEAN ROSTAND	3 752,82	
COLLEGE JULES JEANNENEY	1 500,00	
COLLEGE LA CROIX MENE	984,00	
COLLEGE LAZARE CARNOT	294,00	
COLLEGE LE PARC	500,00	
COLLEGE LES CHENES ROUGES	590,00	
COLLEGE LES DIMES	500,00	
COLLEGE LES LENTILLERES	1 000,00	
COLLEGE LES LOGES	500,00	
COLLEGE LOUIS BONNEMAILLE	500,00	
COLLEGE LOUIS PASTEUR	500,00	
COLLEGE LOUIS PASTEUR	845,00	
COLLEGE LOUIS PERGAUD 70	420,00	
COLLEGE LOUIS PERGAUD 71	577,00	
COLLEGE MARCEL AYME	206,00	
COLLEGE PAUL BARREAU	500,00	
COLLEGE PAUL FORT	564,00	
COLLEGE PRE SAINT SAUVEUR	780,00	
COLLEGE ROGER BOYER	430,00	
COLLEGE ROLAND DORGELES	500,00	
COLLEGE ROME DE L ISLE	245,00	
COLLEGE SAINT EXUPERY	869,00	
COLLEGE VIVANT DENON	500,00	
COLLEGE XAVIER BICHAT	1 000,00	
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS DE CIREY VALLEROY VANDELANS	3 681,55	
CREPS DIJON	341 787,88	
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DOMATS	2 220,00	
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D ART DIJON	4 200,00	
ENIL DE MAMIROLLE	474 438,92	
ENILEA DE MAMIROLLE POLIGNY	197 781,40	
EPAGE DOUBS DESSOUBRE	630,00	
EPAGE SEQUANA	36 028,16	
EPLEFPA BEAUNE	12 961,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
EPLEFPA CFPPA BEAUNE	24 500,00	
EPLEFPA DE QUETIGNY PLOMBIERES LES DIJON	950,00	
EPLEFPA DES TERRES DE L YONNE - LA BROUSSE	972 642,23	
EPLEFPA DES TERRES DE YONNE LPA SCHWEITZER	6 325,18	
EPLEFPA EDGAR FAURE MONTMOROT	430 655,16	
EPLEFPA LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AGRICOLE DAVAYE	50 824,30	
EPLEFPA LYCEE VITICOLE DE BEAUNE	219 330,08	
EPLEFPA QUETIGNY PLOMBIERES LES DIJON	461 120,76	
EREA LA MORAIN CROTENAY	54 394,64	
EREA SIMONE VEIL	39 894,70	
FARCT REMUNERATIONS AIDES L813	420 803,41	
GRAND DIJON HABITAT	272 148,27	
INSTITUT SUPERIEUR DES BEAUX ARTS DE BESANCON	32 770,00	
LEGTP PARC DES CHAUMES AVALLOIN	65 968,45	
LEGTP POLYVALENT CLOS MAIRE COPEAU	134 096,60	
LP SAINT GERMAIN	26 532,41	
LPA DE PLAGNY-SERMOISE	1 630,00	
LPA SITE CHAROLLES	633,81	
LYCEE AGRICOLE NICOLAS PERRENOT DE GRANVELLE DANNEMARIE CRETE	309 860,92	
LYCEE ARMAND PEUGEOT VALENTIGNEY	226 998,16	
LYCEE AUGUSTIN COURNOT	55 654,97	
LYCEE CHARLES NODIER	206 507,55	
LYCEE CLAUDE NICOLAS LEDOUX	132 588,48	
LYCEE CONDORCET	143 768,11	
LYCEE EDGAR FAURE	574 406,70	
LYCEE EDOUARD BELIN	156 846,29	
LYCEE GENERAL TECHNO JEAN MARC BOIVIN	62 327,80	
LYCEE GEORGES COLOMB	205 175,89	
LYCEE GEORGES CUVIER	197 665,16	
LYCEE GUSTAVE COURBET	131 711,36	
LYCEE HYACINTHE FRIANT	234 765,64	
LYCEE JEAN MICHEL	222 714,35	
LYCEE LES HABERGES	133 807,48	
LYCEE LOUIS ARAGON	71 547,51	
LYCEE LOUIS PASTEUR	140 666,18	
LYCEE LUMIERE	211 292,42	
LYCEE NICEPHORE NIEPCE	239 179,92	
LYCEE PAUL EMILE VICTOR	344 259,05	
LYCEE POLYVALENT GERMAINE TILLION	355 446,81	
LYCEE POLYVALENT HIPPOLYTE FONTAINE	307 271,08	
LYCEE POLYVALENT JACQUES DUHAMEL	403 368,40	
LYCEE POLYVALENT JULES HAAG	317 335,77	
LYCEE POLYVALENT LEON BLUM	113 879,83	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
LYCEE POLYVALENT LOUIS PERGAUD	790 462,68	
LYCEE PRE SAINT SAUVEUR	105 850,55	
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE VELET	61 677,73	
LYCEE PROFESSIONNEL CONDE	89 167,87	
LYCEE PROFESSIONNEL DES HUISSELETS MONTBELIARD	281 437,76	
LYCEE PROFESSIONNEL DES METIERS JEANNETTE GUYOT	239 597,13	
LYCEE PROFESSIONNEL DIDEROT	114 983,90	
LYCEE PROFESSIONNEL FERDINAND FILLOD	207 751,30	
LYCEE PROFESSIONNEL HENRI FERTET	146 881,83	
LYCEE PROFESSIONNEL JOUFFROY D ABBANS	279 794,46	
LYCEE PROFESSIONNEL JULES FERRY	177 487,43	
LYCEE PROFESSIONNEL LE CORBUSIER	144 429,15	
LYCEE PROFESSIONNEL LUXEMBOURG	124 148,10	
LYCEE PROFESSIONNEL MONTCIEL	38 613,12	
LYCEE PROFESSIONNEL NELSON MANDELA	159 447,50	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE ADRIEN PARIS	324 618,15	
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE VERNOTTE	94 788,62	
LYCEE PROFESSIONNEL PONTARCHER	73 377,66	
LYCEE PROFESSIONNEL PREVERT	75 140,77	
LYCEE PROFESSIONNEL RAOUL FOLLEREAU	95 339,90	
LYCEE PROFESSIONNEL TOUSSAINT LOUVERTURE	216 766,96	
LYCEE PROFESSIONNEL TRISTAN BERNARD	63 674,33	
LYCEE RAOUL FOLLEREAU	208 602,32	
LYCEE TECHNIQUE DU BOIS	132 800,80	
LYCEE VICTOR BERARD	181 326,26	
LYCEE VICTOR CONSIDERANT	50 777,80	
LYCEE VICTOR HUGO	186 144,09	
LYCEE XAVIER MARMIER	339 507,66	
MUSEE COURBET DEPARTEMENT DU DOUBS	24,00	
MUSEUM NATIONAL D HISTOIRE NATURELLE	221 825,80	
NIEVRE HABITAT OPH	912 201,64	
OGECE SAINTE JEANNE ANTIDE	138,75	
ORVITIS (ANC. OPDHL 21)	126 881,34	
PETR DU PAYS DES VOSGES SAONOISES	44 995,54	
PETR DU PAYS GRAYLOIS	17 184,90	
PETR PAYS NIVERNAIS MORVAN	78 205,64	
PETR VAL DE LOIRE NIVERNAIS	55 624,16	
POLE EMPLOI - DELEGATION REGIONALE BOURGOGNE FRANCHE COMTE	10 068 425,00	
REGIE CENTRE EDEN CUISERY	21 645,00	
SEFCA SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET PAR ALTERNANCE	38 501,14	
SI DES EAUX ET D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU SUZON	3 770,92	
SIED 70	57 910,68	
SIVOM DU LOUHANNAIS	13 800,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SIVOS BEAUREPAIRE SAILLENARD	9 544,39	
SIVOS BUSSIERES MILLY LAMARTINE	135,00	
SIVOS D ARBOIS	13 478,91	
SIVOS D'EPENYOY PASSONFONTAINE	30 000,00	
SIVOS DE GROSNE	42 481,24	
SIVOS DE LA FORET DE JOUX	3 882,02	
SIVOS DE LA HAUTE DHEUNE	12 674,92	
SIVOS DES 6 COMMUNES EN BRIONNAIS	34 553,22	
SIVOS DU CHALET	1 788,50	
SIVOS DU HAUT LIZON	1 600,29	
SIVOS DU RACHET	5 449,71	
SIVOS DU RPI MONTCEAU L ETOILE VINDECY	17 508,90	
SIVOS GENOUILLY	43 204,37	
SIVOS MONTAIN LE LOUVEROT PLAINOISEAU	2 549,18	
SIVU D'AIDE A LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES STADES	46 716,00	
SIVU ENSEMBLE SPORTIF NOVILLARS ROCHE	16 869,52	
SIVU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D ENERGIES DE L YONNE	180,00	
SM PARC NATUREL REGIONAL BALLONS DES VOSGES	204 314,92	
SMEVOM DU CHAROLLAIS BRIONNAIS ET AUTUNOIS	4 970,60	
SYDED SYNDICAT MIXTE D ELECTRICITE DU DOUBS	138 600,00	
SYND INTCOM D ELECTRICITE ET D EQUIPEMENT DE LA NIEVRE SIEEEN	194 751,06	
SYND INTER COM SCOLAIRE SAINT BENIN AZY	97 647,81	
SYND INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE LA VASSIERE	632,10	
SYND INTERCOMMUNAL DE LA TILLE DE L IGNON ET DE LA VENELLE	30 110,80	
SYND MIXTE AERODROME AUXERRE BRANCHES	198 498,30	
SYND MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE	120 589,03	
SYND MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L ARMANCON	330,00	
SYND MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BOURBINCE	128 517,04	
SYND MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VOUGE	35 875,33	
SYND MIXTE GESTION MAISON DE L INFORMATION SUR FORMATION ET L EMPLOI	45 200,40	
SYND. INT. DE GESTION DU CEG DE CHABLIS	1 730,15	
SYNDICAT DE GESTION DE LA PISCINE D'ETUEFFONT	93 230,89	
SYNDICAT INTERCO DE L ECOLE DE HAUTE JOUX	6 990,00	
SYNDICAT MIXTE AERODROME PAYS DE MONTBELIARD	123 134,24	
SYNDICAT MIXTE AEROPORT DIJON LONGVIC	66 440,89	
SYNDICAT MIXTE D AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L OGNON	63 775,78	
SYNDICAT MIXTE D ENERGIES D EQUIPEMENTS ET DE E-COMMUNICATION DU JURA	22 336,88	
SYNDICAT MIXTE D ETUDE ET D AMENAGEMENT ARCONCE ET DE SES AFFLUENTS	18 753,67	
SYNDICAT MIXTE DE BERNOUIL CARISEY DYE JAULGES VILLIERS VINEUX	2 655,02	
SYNDICAT MIXTE DE LA VANNE ET DE SES AFFLUENTS	4 494,36	
SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU SORNIN ET DE SES AFFLUENTS	14 142,37	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT SMTc	93 697,71	
SYNDICAT MIXTE DOUBS TRES HAUT DEBIT	380 636,46	
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU SEREIN	9 119,71	
SYNDICAT MIXTE DU CHALONNAIS	87 250,00	
SYNDICAT MIXTE DU MUSEE DES MAISONS COMTOISES	202 804,46	
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL HAUT JURA PNR	701 504,19	
SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU MORVAN	711 361,39	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU HAUT DOUBS	21 715,56	
SYNDICAT MIXTE DU PAYS VESOUL VAL DE SAONE	50 258,59	
SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE RETORD ET DU HAUT VALMOREY	271 606,33	
SYNDICAT MIXTE HAUTE SAONE NUMERIQUE	487 579,15	
SYNDICAT MIXTE NIEVRE NUMERIQUE	5 498 229,59	
SYNDICAT MIXTE PAYS SEINE ET TILLES EN BRGNE	31 493,50	
SYNDICAT MIXTE SCOT AGGLOMER BISONTINE	18 195,05	
SYNDMIXTE SAINT YAN AIR E BUSINESS	76 000,00	
SYTEVOM	399 466,75	
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	19 815,10	
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DIRECTION TERRITORIALE CENTRE BOURGOGNE	1 200 000,00	
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE DIRECTION TERRITORIALE RHONE SAONE	15 516,32	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		7,00	0,00	7,00	6,96	0,00	6,96
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		1,00	0,00	1,00	0,96	0,00	0,96
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		936,00	0,00	936,00	695,04	188,71	883,75
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1 CL	C	127,00	0,00	127,00	123,13	0,00	123,13
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2CL	C	35,00	0,00	35,00	31,20	0,00	31,20
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	39,00	0,00	39,00	36,35	7,17	43,52
ADMINISTRATEUR	A	5,00	0,00	5,00	4,86	0,00	4,86
ADMINISTRATEUR GENERAL	A	1,00	0,00	1,00	1,03	0,00	1,03
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	6,00	0,00	6,00	2,47	3,00	5,47
ATTACHE HORS CLASSE	A	15,00	0,00	15,00	10,20	2,75	12,95
ATTACHE PRINCIPAL	A	107,00	0,00	107,00	90,15	9,68	99,83
ATTACHE TERRITORIAL	A	295,00	0,00	295,00	158,79	117,46	276,25
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	13,00	0,00	13,00	10,15	3,35	13,50
REDACTEUR	B	125,00	0,00	125,00	69,32	44,82	114,14
REDACTEUR PRINCIPAL 1CL	B	133,00	0,00	133,00	126,75	0,48	127,23
REDACTEUR PRINCIPAL 2CL	B	35,00	0,00	35,00	30,64	0,00	30,64
FILIERE TECHNIQUE (c)		3 411,00	0,00	3 411,00	3 087,03	459,54	3 546,57
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	698,00	0,00	698,00	657,10	1,00	658,10
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	256,00	0,00	256,00	239,63	1,33	240,96
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS	C	36,00	0,00	36,00	55,31	0,00	55,31
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS PPAL 1CL	C	550,00	0,00	550,00	513,75	0,00	513,75
ADJOINT TECHNIQUE ETS ENS PPAL 2CL	C	464,00	0,00	464,00	429,81	0,00	429,81
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	806,00	0,00	806,00	703,04	388,26	1 091,30
AGENT DE MAITRISE	C	96,00	0,00	96,00	97,02	1,05	98,07
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	167,00	0,00	167,00	152,62	0,00	152,62

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
INGENIEUR	A	91,00	0,00	91,00	46,36	32,42	78,78
INGENIEUR EN CHEF	A	12,00	0,00	12,00	8,42	1,80	10,22
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	6,00	0,00	6,00	5,00	1,00	6,00
INGENIEUR GENERAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR HORS CLASSE	A	4,00	0,00	4,00	3,33	0,00	3,33
INGENIEUR PRINCIPAL	A	81,00	0,00	81,00	71,54	3,00	74,54
TECHNICIEN	B	78,00	0,00	78,00	43,97	29,68	73,65
TECHNICIEN PRINCIPAL 1CL	B	29,00	0,00	29,00	27,85	0,00	27,85
TECHNICIEN PRINCIPAL 2CL	B	35,00	0,00	35,00	30,28	0,00	30,28
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,90	0,90
MEDECIN 2EME CL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,90	0,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		16,00	0,00	16,00	9,28	5,87	15,15
ADJOINT PATRIMOINE PPAL 1CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	5,00	0,00	5,00	1,00	3,62	4,62
ATTACHE CONSERV.PAT	A	7,00	0,00	7,00	3,80	2,25	6,05
ATTACHE PPAL CONSERV.PAT	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CONSERVATEUR PAT EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,58	0,00	1,58
CONSERVATEUR PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4 365,00	0,00	4 365,00	3 791,35	655,02	4 446,37

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONN

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH TER. PPAL 1E CL	C	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECH. TER. PPAL 2E CL	C	TECH	461	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	371	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	378	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 2	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 3	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 1	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	562	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	CULT	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE CONSERV.PAT	A	CULT	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 2	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	HEA - Chevron 2	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE HORS CLASSE	A	ADM	1027	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	896	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	843	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM	995	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	469	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	732	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	732	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	732	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	525	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	821	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	ADM	907	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	821	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	739	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	821	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	774	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	697	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
INGENIEUR	A	TECH	484	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	518	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	444	0,00	326_352 Travailleur handicapé	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	774	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	611	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	697	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR	A	TECH	646	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF	A	TECH	1015	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	TECH	1027	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH	946	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	MS	712	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-14 Vacance de poste	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	513	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	513	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
REDACTEUR	B	ADM	401	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
REDACTEUR PRINCIPAL 1CL	B	ADM	573	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	415	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	500	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-13 Remplacement	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	513	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	538	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	563	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	563	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	395	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	538	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	431	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	478	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	332-8-2° CDD	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	415	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
TECHNICIEN	B	TECH	452	0,00	332-10 CDI	CDI contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	368	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT ADMINISTRATIF TER.	C	ADM	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	TECH	367	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	693	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	653	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	611	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	778	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	567	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	444	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Apprenti				0,00	A Apprenti	A Apprenti
Collaborateur de cabinet		ADM	1109	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1150	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1010	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	816	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	929	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1011	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	1094	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	981	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de cabinet		ADM	486	0,00	333-1_333-10 Collaborateur de cabinet	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	A	ADM	444	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDI contrat à durée indéterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
Collaborateur de groupe d'élus	B	ADM	389	0,00	333-12 Collaborateur de groupes d'élus	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
INGENIEUR	A	TECH	565	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-1° Besoin occasionnel	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-23-2° Besoin saisonnier	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	397	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	415	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	452	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR	B	ADM	389	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
REDACTEUR PRINCIPAL 1CL	B	ADM	660	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	397	0,00	332-24 Contrat de projet	CDD contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de région - 4 square Castan - CS 51857 - 25031 BESANCON CEDEX (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- Concession	ARBOIS TOURISME RAMOUSSE	ARBOIS TOURISME RAMOUSSE	SAS	464 318,88
- Concession	GIRARDOT AUTOCARS	GIRARDOT AUTOCARS	SAS	531 186,92
- Concession	KEOLIS BOURGOGNE	KEOLIS BOURGOGNE	SARL	6 400 064,06
- Concession	KEOLIS MONTS JURA	KEOLIS MONTS JURA	SASU	2 131 667,06
- Concession	MOBILITE BFC	MOBILITE BFC	SA	1 594 539,74
- Concession	RAPIDES DE BOURGOGNE	RAPIDES DE BOURGOGNE Transdev BFC NORD	SNC	607 871,41
- Concession	RAPIDES DE SAONE ET LOIRE	RAPIDES DE SAONE ET LOIRE Transdev BFC Sud	SAS	1 233 312,47
- Concession	PRÊT A PARTIR STIN	PRÊT A PARTIR STIN	SAS	1 641 888,05
- Concession	TRANSARC	TRANSARC	SARL unipersonnelle	4 320 893,75
- Concession	TRANSDEV BFC EST	TRANSDEV BFC EST	SAS	4 590 584,73
Détention d'une part du capital				
01/01/1981 - Détention d'une part de capital	Compagnie nationale du Rhône	Compagnie nationale du Rhône	SA	112 812,27
06/01/1984 - Détention d'une part de capital	IDEB	IDEB	SA	330 123,76
01/06/1984 - Détention d'une part de capital	BATIFRANC	BATIFRANC	SEM	11 484 364,66
28/10/1985 - Détention d'une part de capital	SAFER Bourgogne Franche-Comté	SAFER Bourgogne Franche-Comté	SA	236 529,17
10/12/1985 - Détention d'une part de capital	Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne	Société coopérative à capital variable	997,12
01/01/1987 - Détention d'une part de capital	CIBFC	Capital investissement Bourgogne Franche-Comté	SA	1 511 958,61
05/01/1989 - Détention d'une part de capital	Bourgogne Franche-Comté Garantie	Bourgogne Franche-Comté Garantie	SA	571 042,80
22/11/1996 - Détention d'une part de capital	SA Codere	Comtoise de développement régional	SAS	3 367 800,73
22/11/1996 - Détention d'une part de capital	Fireco	Société de financement régional de Franche-Comté	SAS	3 036 647,22
31/03/2000 - Détention d'une part de capital	Société locale d'épargne Sud Côte d'Or - Caisse d'Epargne et de Prévoyance BFC	Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	76 200,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/06/2000 - Détention d'une part de capital	Société locale d'épargne Besançon - Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté	SA	30 476,00
27/01/2001 - Détention d'une part de capital	Sofaris	Sofaris	SA	22,26
10/02/2006 - Détention d'une part de capital	France Active Garantie	France Active Garantie	SA	15,50
28/03/2008 - Détention d'une part de capital	Numérica	SEM Numérica	SEM	600 000,00
26/06/2009 - Détention d'une part de capital	Capital risque Franche-Comté	Capital risque Franche-Comté	SAS	650 000,00
27/06/2011 - Détention d'une part de capital	SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL Mobilité Bourgogne Franche-Comté	SPL	350 750,00
23/03/2012 - Détention d'une part de capital	TANDEM	TANDEM	SEM	9 099 189,00
14/12/2012 - Détention d'une part de capital	Société publique locale AER BFC	Société publique locale Agence économique régionale de Bourgogne Franche-Comté	SPL	570 000,00
14/01/2013 - Détention d'une part de capital	SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC Autopartage Bourgogne Franche-Comté	SCIC	20 000,00
30/06/2014 - Détention d'une part de capital	SEMCIB	Société d'économie mixte pour la coopération industrielle en bourgogne	SEM	1 700 000,00
20/10/2014 - Détention d'une part de capital	SEM Nièvre Energies	SEM Nièvre Energies	SEM	200 000,00
16/12/2014 - Détention d'une part de capital	SPLAAD	Société publique locale d'aménagement de l'agglomération Dijonnaise (SPLAAD)	SPL	300 000,00
03/07/2015 - Détention d'une part de capital	Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	Pays de Montbéliard Immobilier d'Entreprises	SAEM	4 050 000,00
09/10/2015 - Détention d'une part de capital	SEM Côte d'Or Energies	SEM Côte d'Or Energies	SEM	100 000,00
16/10/2015 - Détention d'une part de capital	SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEML Energies Renouvelables citoyennes	SEM	1 035 000,00
05/11/2015 - Détention d'une part de capital	AKTYA	SEM AKTYA	SEM	3 258 814,00
05/11/2015 - Détention d'une part de capital	SEML Sud Développement	SEML Sud Développement	SEM	1 592 000,00
30/06/2017 - Détention d'une part de capital	SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC Energies des citoyens JURASCIC	SCIC	100 000,00
30/06/2017 - Détention d'une part de capital	SEMPAT Sud Bourgogne	SEMPAT Sud Bourgogne	SEM	600 000,00
13/10/2017 - Détention d'une part de capital	SEM Yonne Equipement	SEM Yonne Equipement	SEM	215 738,32
29/03/2019 - Détention d'une part de capital	SEMPAT 58	SEM PATRIMONIALE DE LA NIEVRE	SEM	225 000,00
22/11/2019 - Détention d'une part de capital	SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM VLL ALESIA SEINE DEVELOPPEMENT	SEM	45 000,00
09/04/2021 - Détention d'une part de capital	Agence France locale	Agence France locale	Société territoriale	6 395 300,00
19/11/2021 - Détention d'une part de capital	SEM Action 70	SEM Action 70	SEM	859 976,00
11/04/2024 - Détention d'une part de capital	SEMPAT DIJON METROPOLE	SEMPAT DIJON METROPOLE	SEM	500 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention	adil 89	adil 89	ass-autre association	249 441,48

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	agence developpement promotion nord jura	agence developpement promotion nord jura	ass-autre association	122 396,40
- Subvention	ami bourgogne franche comte	ami bourgogne franche comte	ass-autre association	450 000,00
- Subvention	ass acted	ass acted	ass-autre association	100 000,00
- Subvention	ass action philippe streit	ass action philippe streit	ass-autre association	270 763,20
- Subvention	ass active	ass active	ass-autre association	101 673,65
- Subvention	ass afpi bourgogne 21 71	ass afpi bourgogne 21 71	ass-autre association	95 107,95
- Subvention	ass aftral	ass aftral	ass-autre association	93 486,71
- Subvention	ass aftral	ass aftral	ass-autre association	83 410,21
- Subvention	ass agence livre et lecture bourgogne franche comte	ass agence livre et lecture bourgogne franche comte	ass-autre association	467 355,68
- Subvention	ass agire	ass agire	ass-autre association	237 340,01
- Subvention	ass agronov	ass agronov	ass-autre association	263 607,70
- Subvention	ass akto	ass akto	ass-autre association	401 313,32
- Subvention	ass alterre bourgogne franche comte	ass alterre bourgogne franche comte	ass-autre association	347 795,14
- Subvention	ass arial	ass arial	ass-autre association	100 800,00
- Subvention	ass art danse bourgogne	ass art danse bourgogne	ass-autre association	119 000,00
- Subvention	ass artdam	ass artdam	ass-autre association	448 500,00
- Subvention	ass assoc jurass diffusion energies alternat	ass assoc jurass diffusion energies alternat	ass-autre association	292 413,08
- Subvention	ass atmo bfc	ass atmo bfc	ass-autre association	103 120,00
- Subvention	ass au coin de l oreille	ass au coin de l oreille	ass-autre association	128 813,20
- Subvention	ass bas rhinoise aide personnes agees	ass bas rhinoise aide personnes agees	ass-autre association	110 997,20
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte site 21	ass batiment cfa bourgogne franche comte site 21	ass-autre association	144 538,54
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte - site 89	ass batiment cfa bourgogne franche comte - site 89	ass-autre association	77 257,86
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte 71	ass batiment cfa bourgogne franche comte 71	ass-autre association	82 948,43
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	205 473,70
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass batiment cfa bourgogne franche comte	ass-autre association	104 669,22
- Subvention	ass batiment cfa bourgogne franche comte site marzy	ass batiment cfa bourgogne franche comte site marzy	ass-autre association	189 186,66
- Subvention	ass besancon tous travaux btt	ass besancon tous travaux btt	ass-autre association	108 300,60
- Subvention	ass bge franche comte	ass bge franche comte	ass-autre association	398 997,65
- Subvention	ass bge perspectives	ass bge perspectives	ass-autre association	183 114,40
- Subvention	ass bio bourgogne franche comte	ass bio bourgogne franche comte	ass-autre association	764 203,42
- Subvention	ass bourgogne energies renouvelables	ass bourgogne energies renouvelables	ass-autre association	151 133,32
- Subvention	ass bourgogne franche comte nature	ass bourgogne franche comte nature	ass-autre association	99 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass bourgogne franche comte numerique	ass bourgogne franche comte numerique	ass-autre association	80 938,60
- Subvention	ass brgne dvpt apprentissage sanitaire social	ass brgne dvpt apprentissage sanitaire social	ass-autre association	491 843,34
- Subvention	ass bureau interprof des vins de bourgogne	ass bureau interprof des vins de bourgogne	ass-autre association	962 301,71
- Subvention	ass centre d art vivant	ass centre d art vivant	ass-autre association	416 364,86
- Subvention	ass centre formation bourgogne franche comte	ass centre formation bourgogne franche comte	ass-autre association	78 471,85
- Subvention	ass centre georges francois leclerc	ass centre georges francois leclerc	ass-autre association	2 443 841,03
- Subvention	ass centre information local sur l emploi et des formations	ass centre information local sur l emploi et des formations	ass-autre association	152 675,20
- Subvention	ass centre regional d information jeunesse de bfc	ass centre regional d information jeunesse de bfc	ass-autre association	513 000,00
- Subvention	ass cfa pays montbeliard	ass cfa pays montbeliard	ass-autre association	90 237,55
- Subvention	ass cfai fc	ass cfai fc	ass-autre association	383 992,39
- Subvention	ass cfai franche comte	ass cfai franche comte	ass-autre association	351 165,20
- Subvention	ass chambre regionale de l economie sociale et solidaire de bfc	ass chambre regionale de l economie sociale et solidaire de bfc	ass-autre association	163 000,00
- Subvention	ass charnay basket bourgogne sud	ass charnay basket bourgogne sud	ass-autre association	165 000,00
- Subvention	ass cinemas d aujourd'hui	ass cinemas d aujourd'hui	ass-autre association	77 000,00
- Subvention	ass club loisirs action jeunesse franc comte	ass club loisirs action jeunesse franc comte	ass-autre association	169 225,36
- Subvention	ass comite regional de cyclisme de bourgogne franche comte	ass comite regional de cyclisme de bourgogne franche comte	ass-autre association	76 400,00
- Subvention	ass comite regional du tourisme de bourgogne franche comte	ass comite regional du tourisme de bourgogne franche comte	ass-autre association	6 078 878,07
- Subvention	ass comite regional handisport de fc	ass comite regional handisport de fc	ass-autre association	116 280,00
- Subvention	ass confederation des appellations et des vigneron de bourgogne	ass confederation des appellations et des vigneron de bourgogne	syndicats et organismes pro.	124 450,61
- Subvention	ass conseil architect urbanis environnement	ass conseil architect urbanis environnement	ass-autre association	276 996,42
- Subvention	ass conseil architecture urbanisme environnement yonne	ass conseil architecture urbanisme environnement yonne	ass-autre association	140 202,60
- Subvention	ass conservatoire d espaces naturels de bourgogne	ass conservatoire d espaces naturels de bourgogne	ass-autre association	513 868,14
- Subvention	ass conservatoire d espaces naturels de franche comte	ass conservatoire d espaces naturels de franche comte	ass-autre association	538 001,09
- Subvention	ass cote cour	ass cote cour	ass-autre association	280 200,00
- Subvention	ass creativ	ass creativ	ass-autre association	263 657,69
- Subvention	ass croix rouge francaise	ass croix rouge francaise	ass-autre association	1 642 103,98

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass croix rouge francaise	ass croix rouge francaise	ass-autre association	1 369 270,44
- Subvention	ass croix rouge francaise vesoul irfss fi	ass croix rouge francaise vesoul irfss fi	ass-autre association	1 295 544,90
- Subvention	ass cte dep des sce de remplacement	ass cte dep des sce de remplacement	ass-autre association	155 062,50
- Subvention	ass ctre region art contemporain montbeliard	ass ctre region art contemporain montbeliard	ass-autre association	89 000,00
- Subvention	ass culture action	ass culture action	ass-autre association	142 236,33
- Subvention	ass d hygiene sociale de franche comte esat villersexel	ass d hygiene sociale de franche comte esat villersexel	ass-autre association	299 968,90
- Subvention	ass de formation professionnelle de l industrie franche comte	ass de formation professionnelle de l industrie franche comte	ass-autre association	81 494,29
- Subvention	ass de promotion de l apprentissage et de la formation	ass de promotion de l apprentissage et de la formation	ass-autre association	1 963 181,89
- Subvention	ass defis	ass defis	ass-autre association	141 227,00
- Subvention	ass des professionnels du cinema et de l audiovisuel de bourgogne	ass des professionnels du cinema et de l audiovisuel de bourgogne	ass-autre association	119 640,00
- Subvention	ass devpt energie renouvelables alterna	ass devpt energie renouvelables alterna	ass-autre association	278 305,48
- Subvention	ass dijon football cote d or - dfco	ass dijon football cote d or - dfco	ass-autre association	195 910,00
- Subvention	ass dijonnaise pour l enseignement de la masso kinesitherapie	ass dijonnaise pour l enseignement de la masso kinesitherapie	ass-autre association	249 613,11
- Subvention	ass dispositif d entrepreneuriat academique de bourgogne franche comte	ass dispositif d entrepreneuriat academique de bourgogne franche comte	ass-autre association	348 500,00
- Subvention	ass djazz nevers	ass djazz nevers	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	ass domicile 90	ass domicile 90	ass-autre association	135 951,20
- Subvention	ass e t institute exploration economy education enterprise transform	ass e t institute exploration economy education enterprise transform	ass-autre association	84 997,78
- Subvention	ass eccofof ecouter comprendre former	ass eccofof ecouter comprendre former	ass-autre association	107 756,00
- Subvention	ass ecole de la deuxieme chance du territoire de belfort	ass ecole de la deuxieme chance du territoire de belfort	ass-autre association	490 361,17
- Subvention	ass ecole des metiers dijon metropole	ass ecole des metiers dijon metropole	ass-autre association	2 610 268,16
- Subvention	ass ecole superieure de musique bourgogne franche comte	ass ecole superieure de musique bourgogne franche comte	ass-autre association	425 841,33
- Subvention	ass ecosphere	ass ecosphere	association	157 974,76
- Subvention	ass eliad	ass eliad	ass-autre association	397 311,40
- Subvention	ass entente sportive besancon feminin	ass entente sportive besancon feminin	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	ass envie environnement et emploi bourgogne	ass envie environnement et emploi bourgogne	ass-autre association	251 871,00
- Subvention	ass espace jeunes de montbeliard	ass espace jeunes de montbeliard	ass-autre association	166 757,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass espaces vacances	ass espaces vacances	ass-autre association	143 288,06
- Subvention	ass etude de la creation pays beaunois	ass etude de la creation pays beaunois	ass-autre association	148 301,59
- Subvention	ass excellence pro franche-comte	ass excellence pro franche-comte	ass-autre association	937 320,40
- Subvention	ass feder dep aide a domicile milieu rural	ass feder dep aide a domicile milieu rural	ass-autre association	88 700,60
- Subvention	ass festival de musique	ass festival de musique	ass-autre association	205 000,00
- Subvention	ass fete femmes egalite emploi	ass fete femmes egalite emploi	ass-autre association	104 000,00
- Subvention	ass fibois bourgogne franche comte	ass fibois bourgogne franche comte	ass-autre association	264 672,09
- Subvention	ass france active bourgogne	ass france active bourgogne	ass-autre association	318 583,86
- Subvention	ass france active franche comte	ass france active franche comte	ass-autre association	354 530,05
- Subvention	ass france nature environnement bourgogne franche comte	ass france nature environnement bourgogne franche comte	ass-autre association	176 126,93
- Subvention	ass franche comte innov	ass franche comte innov	ass-autre association	388 326,17
- Subvention	ass franco suisse d action medico educative	ass franco suisse d action medico educative	ass-autre association	127 311,60
- Subvention	ass gaia energies	ass gaia energies	ass-autre association	275 881,12
- Subvention	ass gardiens boissellerie d amont	ass gardiens boissellerie d amont	ass-autre association	145 941,03
- Subvention	ass gastronomie promotion produits regi	ass gastronomie promotion produits regi	ass-autre association	305 987,42
- Subvention	ass gestion instit notre dame- aint jean	ass gestion instit notre dame- aint jean	ass-autre association	570 525,60
- Subvention	ass graine bourgogne franche comte	ass graine bourgogne franche comte	ass-autre association	117 463,63
- Subvention	ass group defense sanitaire betail	ass group defense sanitaire betail	ass-autre association	161 850,00
- Subvention	ass groupe associatif handy up	ass groupe associatif handy up	ass-autre association	89 610,00
- Subvention	ass guillaume dufay	ass guillaume dufay	ass-autre association	157 000,00
- Subvention	ass haut doubs repassage	ass haut doubs repassage	ass-autre association	89 021,60
- Subvention	ass icaunaise de diffusion artistique theatre	ass icaunaise de diffusion artistique theatre	ass-autre association	120 000,00
- Subvention	ass insertion logement emploi sud bourgogne	ass insertion logement emploi sud bourgogne	ass-autre association	172 995,40
- Subvention	ass institut europeen de formation compagnon du tour de france	ass institut europeen de formation compagnon du tour de france	ass-etabl d'enseignement	92 013,50
- Subvention	ass institut formation travaux publics franche comte iftpfc	ass institut formation travaux publics franche comte iftpfc	ass-autre association	224 329,60
- Subvention	ass institut paramedical des metiers de la reeducation de nevers	ass institut paramedical des metiers de la reeducation de nevers	ass-autre association	228 850,15
- Subvention	ass institut pluridisciplinaire irts	ass institut pluridisciplinaire irts	ass-autre association	3 773 631,52
- Subvention	ass irtess	ass irtess	ass-autre association	3 779 898,13
- Subvention	ass jda dijon bourgogne	ass jda dijon bourgogne	ass-autre association	150 000,00
- Subvention	ass jda dijon handball	ass jda dijon handball	ass-autre association	155 759,09

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass jeunes agriculteurs bourgogne franche-comte	ass jeunes agriculteurs bourgogne franche-comte	ass-autre association	97 653,15
- Subvention	ass ker	ass ker	ass-autre association	99 305,12
- Subvention	ass la fabrique emploi et territoires	ass la fabrique emploi et territoires	ass-autre association	150 183,00
- Subvention	ass la fraternele	ass la fraternele	ass-autre association	103 514,70
- Subvention	ass la minoterie	ass la minoterie	ass-autre association	113 000,00
- Subvention	ass larc scene nationale	ass larc scene nationale	ass-autre association	139 000,00
- Subvention	ass le coin du miroir	ass le coin du miroir	ass-autre association	93 193,09
- Subvention	ass les manaistes associes	ass les manaistes associes	ass-autre association	151 359,95
- Subvention	ass les riffs du lion pole des musiques actu	ass les riffs du lion pole des musiques actu	ass-autre association	75 000,00
- Subvention	ass ligue bourgogne franche comte handball	ass ligue bourgogne franche comte handball	ass-autre association	116 263,20
- Subvention	ass ligue bourgogne franche comte sport adapte	ass ligue bourgogne franche comte sport adapte	ass-autre association	90 720,00
- Subvention	ass ligue de bourgogne franche comte de judo jujitsu kendo	ass ligue de bourgogne franche comte de judo jujitsu kendo	ass-autre association	131 625,00
- Subvention	ass ligue de bourgogne franche comte de tennis	ass ligue de bourgogne franche comte de tennis	ass-autre association	82 000,00
- Subvention	ass ligue de l enseignement de bourgogne franche comte	ass ligue de l enseignement de bourgogne franche comte	ass-autre association	900 985,72
- Subvention	ass ligue enseignement 21	ass ligue enseignement 21	ass-autre association	564 474,46
- Subvention	ass ligue regionale bourgogne franche comte de rugby	ass ligue regionale bourgogne franche comte de rugby	ass-autre association	106 484,19
- Subvention	ass lpo bourgogne franche comte	ass lpo bourgogne franche comte	ass-autre association	449 092,50
- Subvention	ass lucioli	ass lucioli	ass-autre association	88 584,89
- Subvention	ass maison de l emploi et de la formation de l auxerrois	ass maison de l emploi et de la formation de l auxerrois	ass-autre association	98 297,40
- Subvention	ass maison de l environnement de bourgogne franche comte	ass maison de l environnement de bourgogne franche comte	ass-autre association	136 111,00
- Subvention	ass maison famil inst education orientation	ass maison famil inst education orientation	ass-autre association	100 598,02
- Subvention	ass maison famil rural education orientation	ass maison famil rural education orientation	ass-autre association	105 150,90
- Subvention	ass maison famil rurale educat orientation chargey les gray	ass maison famil rurale educat orientation chargey les gray	ass-autre association	205 129,10
- Subvention	ass maison familiale et institut rural	ass maison familiale et institut rural	ass-autre association	81 578,18
- Subvention	ass maison familiale rurale aillewillers et lyaumont	ass maison familiale rurale aillewillers et lyaumont	ass-autre association	100 982,75
- Subvention	ass maison familiale rurale charolais brionnais	ass maison familiale rurale charolais brionnais	ass-autre association	122 955,69
- Subvention	ass maison familiale rurale d education	ass maison familiale rurale d education	ass-etablt d'enseignement	110 052,38

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass maison familiale rurale d education et d orientation morre	ass maison familiale rurale d education et d orientation morre	ass-autre association	130 627,07
- Subvention	ass maison familiale rurale de baigneux les juifs	ass maison familiale rurale de baigneux les juifs	ass-autre association	100 567,60
- Subvention	ass maison familiale rurale de ruffey les beaune	ass maison familiale rurale de ruffey les beaune	ass-autre association	223 886,30
- Subvention	ass maison familiale rurale des fins	ass maison familiale rurale des fins	ass-autre association	95 218,87
- Subvention	ass maison familiale rurale du clunisois	ass maison familiale rurale du clunisois	ass-autre association	106 652,90
- Subvention	ass maison familiale rurale la roche du tresor	ass maison familiale rurale la roche du tresor	ass-autre association	87 899,94
- Subvention	ass maison familiale rurale pays montbeliard	ass maison familiale rurale pays montbeliard	ass-autre association	134 930,17
- Subvention	ass maison jacques copeau	ass maison jacques copeau	ass-autre association	392 070,53
- Subvention	ass miss loc esp jeunes bassin emploi vesoul	ass miss loc esp jeunes bassin emploi vesoul	ass-autre association	140 026,00
- Subvention	ass mission accompagnement soutien et conseil aux offices de tourisme	ass mission accompagnement soutien et conseil aux offices de tourisme	ass-autre association	178 576,14
- Subvention	ass mission locale bourgogne nivernaise	ass mission locale bourgogne nivernaise	ass-autre association	86 371,00
- Subvention	ass mission locale de bassin et emploi gray	ass mission locale de bassin et emploi gray	ass-autre association	87 800,40
- Subvention	ass mission locale de l arrondissement de dijon	ass mission locale de l arrondissement de dijon	ass-autre association	307 181,79
- Subvention	ass mission locale du bassin d'emploi de besancon	ass mission locale du bassin d'emploi de besancon	ass-autre association	279 612,12
- Subvention	ass mission locale du chalonnais	ass mission locale du chalonnais	ass-autre association	178 560,00
- Subvention	ass mission locale du charolais	ass mission locale du charolais	ass-autre association	122 718,80
- Subvention	ass mission locale haut doubs	ass mission locale haut doubs	ass-autre association	160 525,41
- Subvention	ass mission locale insert emploi jeunes hericourt	ass mission locale insert emploi jeunes hericourt	ass-autre association	78 619,40
- Subvention	ass mission locale insertion sociale profess	ass mission locale insertion sociale profess	ass-autre association	143 687,95
- Subvention	ass mission locale jeunes bassin nevers	ass mission locale jeunes bassin nevers	ass-autre association	145 122,00
- Subvention	ass mission locale migennois et du jovinien	ass mission locale migennois et du jovinien	ass-autre association	106 509,00
- Subvention	ass mission locale pour les jeunes auxerrois	ass mission locale pour les jeunes auxerrois	ass-autre association	141 634,00
- Subvention	ass mission locale rurale des marches de bourgogne	ass mission locale rurale des marches de bourgogne	ass-autre association	7 994,24
- Subvention	ass mission numerique pays nivernais morvan	ass mission numerique pays nivernais morvan	ass-autre association	91 395,12

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass mouvement associatif de bourgogne franche comte	ass mouvement associatif de bourgogne franche comte	ass-autre association	104 512,86
- Subvention	ass mouvement rural de jeunesse chretienne	ass mouvement rural de jeunesse chretienne	ass-autre association	373 000,57
- Subvention	ass nuclear valley	ass nuclear valley	ass-autre association	229 196,40
- Subvention	ass ocapiat	ass ocapiat	ass-autre association	372 900,00
- Subvention	ass ogec notre dame nevers	ass ogec notre dame nevers	ass-autre association	228 891,00
- Subvention	ass opco constructys	ass opco constructys	ass-autre association	146 500,00
- Subvention	ass opco sante	ass opco sante	ass-autre association	111 300,00
- Subvention	ass operateur de competences des entreprises de proximite	ass operateur de competences des entreprises de proximite	ass-autre association	212 588,80
- Subvention	ass operateur de competences interindustriel	ass operateur de competences interindustriel	ass-autre association	227 347,47
- Subvention	ass orchestre dijon bourgogne	ass orchestre dijon bourgogne	ass-autre association	165 400,00
- Subvention	ass ouvriere compagnon du devoir et du tour de france	ass ouvriere compagnon du devoir et du tour de france	ass-autre association	157 342,03
- Subvention	ass pavillon sciences ctre culture scient fc	ass pavillon sciences ctre culture scient fc	ass-autre association	440 743,77
- Subvention	ass peips	ass peips	ass-autre association	177 480,00
- Subvention	ass pep 39	ass pep 39	ass-autre association	286 385,00
- Subvention	ass pole des microtechniques	ass pole des microtechniques	ass-autre association	738 721,47
- Subvention	ass pole formation des industries technologiques	ass pole formation des industries technologiques	ass-autre association	571 516,45
- Subvention	ass pole vehicule du futur	ass pole vehicule du futur	ass-autre association	891 692,34
- Subvention	ass polymeris	ass polymeris	ass-autre association	165 372,68
- Subvention	ass pro etf bourgogne franche comte	ass pro etf bourgogne franche comte	ass-autre association	185 652,19
- Subvention	ass promo degel	ass promo degel	ass-autre association	80 000,00
- Subvention	ass promotion et gestion ecole deuxieme chance nievre/bgne - apg e2c	ass promotion et gestion ecole deuxieme chance nievre/bgne - apg e2c	ass-autre association	707 343,47
- Subvention	ass promotion sante bourgogne franche comte	ass promotion sante bourgogne franche comte	ass-autre association	108 900,00
- Subvention	ass qanopee	ass qanopee	ass-autre association	125 000,00
- Subvention	ass regie de territoire de la communaute urbaine creusot montceau nord	ass regie de territoire de la communaute urbaine creusot montceau nord	ass-autre association	108 652,92
- Subvention	ass regionale des missions locales de bourgogne franche comte	ass regionale des missions locales de bourgogne franche comte	ass-autre association	105 960,17
- Subvention	ass regionale pour l insertion et la qualification dans le bat	ass regionale pour l insertion et la qualification dans le bat	ass-autre association	218 937,24
- Subvention	ass reseau apa 71	ass reseau apa 71	ass-autre association	177 828,20
- Subvention	ass naep st benigne	ass naep st benigne	ass-autre association	77 564,15
- Subvention	ass scenes du jura	ass scenes du jura	ass-autre association	183 990,00
- Subvention	ass service compris	ass service compris	ass-autre association	87 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	ass service remplacement saone et loire	ass service remplacement saone et loire	ass-autre association	133 935,00
- Subvention	ass soc histoire naturelle amis museum autun	ass soc histoire naturelle amis museum autun	ass-autre association	306 431,30
- Subvention	ass soelis emploi partage	ass soelis emploi partage	ass-autre association	122 680,00
- Subvention	ass soli cites aides direction	ass soli cites aides direction	ass-autre association	76 190,20
- Subvention	ass soliha doubs cote d or et territoire de belfort	ass soliha doubs cote d or et territoire de belfort	ass-autre association	185 335,00
- Subvention	ass territoire de musiques	ass territoire de musiques	ass-autre association	120 000,00
- Subvention	ass theatre edwige feuillere	ass theatre edwige feuillere	ass-autre association	132 000,00
- Subvention	ass theatre granit scene nat de belfort	ass theatre granit scene nat de belfort	ass-autre association	175 000,00
- Subvention	ass toucy entraide	ass toucy entraide	ass-autre association	157 240,80
- Subvention	ass traitement recyclage insertion	ass traitement recyclage insertion	ass-autre association	143 510,70
- Subvention	ass trans organisation	ass trans organisation	ass-autre association	98 621,80
- Subvention	ass transitions pro bourgogne franche-comte	ass transitions pro bourgogne franche-comte	ass-autre association	544 000,00
- Subvention	ass udaf yonne	ass udaf yonne	ass-autre association	95 220,00
- Subvention	ass union reg ctre permanent initia environ	ass union reg ctre permanent initia environ	ass-autre association	292 835,61
- Subvention	ass union regionale des associations des communes forestieres de bgne	ass union regionale des associations des communes forestieres de bgne	ass-autre association	168 112,00
- Subvention	ass via dom	ass via dom	ass-autre association	77 588,00
- Subvention	ass viadanse centre choregraphique national bfc	ass viadanse centre choregraphique national bfc	ass-autre association	222 000,00
- Subvention	ass village enfants pierre et paule saury	ass village enfants pierre et paule saury	ass-autre association	591 331,71
- Subvention	ass vitagora	ass vitagora	ass-autre association	537 904,45
- Subvention	ass. agence locale de l energie de la nièvre	ass. agence locale de l energie de la nièvre	ass-autre association	172 262,69
- Subvention	association culturelle eglise protestante unie montbeliard	association culturelle eglise protestante unie montbeliard	ass-autre association	109 864,21
- Subvention	association nationale des apprentis de france	association nationale des apprentis de france	ass-autre association	95 000,00
- Subvention	association opco entreprises de proximite	association opco entreprises de proximite	ass-autre association	100 000,00
- Subvention	caue du doubs	caue du doubs	ass-autre association	104 000,00
- Subvention	centre reg d etudes et d actions sur les handicaps et inadaptations	centre reg d etudes et d actions sur les handicaps et inadaptations	ass-autre association	160 360,00
- Subvention	cetiom terres inovia	cetiom terres inovia	div-autre pmdp	95 266,11
- Subvention	cfa hilaire de chardonnet	cfa hilaire de chardonnet	ass-etabt d'enseignement	73 161,73
- Subvention	cfa interprofessionnel de l yonne cifa auxerre	cfa interprofessionnel de l yonne cifa auxerre	ass-autre association	304 878,53

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	comite regional olympique et sportif bourgogne franche comte	comite regional olympique et sportif bourgogne franche comte	ass-autre association	276 830,50
- Subvention	conservatoire botanique nat franche comte observatoire reg invertebres	conservatoire botanique nat franche comte observatoire reg invertebres	ass-autre association	422 748,08
- Subvention	credit agricole mutuel de franche comte	credit agricole mutuel de franche comte	div-autre pmdp	240 654,54
- Subvention	credit mutuel real estate lease	credit mutuel real estate lease	soc-sa	640 000,00
- Subvention	ecole de production de besancon	ecole de production de besancon	ass-autre association	193 694,06
- Subvention	federation admr de saone et loire	federation admr de saone et loire	ass-autre association	300 199,80
- Subvention	federation aide a domicile en milieu rural	federation aide a domicile en milieu rural	ass-autre association	88 632,20
- Subvention	federation departementale des ass admr	federation departementale des ass adm	ass-autre association	137 014,40
- Subvention	federation departementale des associations admr de hautesaone	federation departementale des associations admr de hautesaone	ass-autre association	144 406,00
- Subvention	federation regionale des groupes d etudes et de developpement agricole	federation regionale des groupes d etudes et de developpement agricole	ass-autre association	93 599,29
- Subvention	fondation du patrimoine	fondation du patrimoine	ass-autre association	347 325,82
- Subvention	fondation nationale sciences politiques	fondation nationale sciences politiques	ass-autre association	300 000,00
- Subvention	frac - fonds regional d art contemporain de bourgogne	frac - fonds regional d art contemporain de bourgogne	ass-autre association	389 995,71
- Subvention	gpt cesam crifad	gpt cesam crifad	gpt d'entreprises (marchés)	296 877,00
- Subvention	institut national de formation et d'application du centre de culture o	institut national de formation et d'application du centre de culture o	ass-fondation	180 813,88
- Subvention	ipm france	ipm france	soc-sas	200 000,00
- Subvention	ligue bourgogne franche comte de football	ligue bourgogne franche comte de football	ass-autre association	247 250,00
- Subvention	ligue de l enseignement federation departementale du doubs	ligue de l enseignement federation departementale du doubs	ass-autre association	274 516,87
- Subvention	lp ogec saint etienne	lp ogec saint etienne	ass-autre association	95 411,00
- Subvention	lycee francois xavier	lycee francois xavier	ass-autre association	99 970,90
- Subvention	maison familiale rurale de montbozon	maison familiale rurale de montbozon	ass-autre association	211 372,75
- Subvention	mfr auxois sud morvan	mfr auxois sud morvan	ass-autre association	285 937,67
- Subvention	mfr gron senonais	mfr gron senonais	ass-autre association	82 137,36
- Subvention	mission locale de beaune	mission locale de beaune	ass-autre association	105 761,60
- Subvention	mission locale du territoire de belfort	mission locale du territoire de belfort	ass-autre association	238 488,57
- Subvention	mission locale rurale tonner et avallon	mission locale rurale tonner et avallon	ass-autre association	120 115,00
- Subvention	mission locale sud jura	mission locale sud jura	ass-autre association	200 107,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	mutualite francaise 71	mutualite francaise 71	div-organisme mutualiste	81 884,00
- Subvention	mutualite francaise haute saone	mutualite francaise haute saone	div-organisme mutualiste	119 751,44
- Subvention	ogec saint joseph saint paul	ogec saint joseph saint paul	ass-autre association	219 156,00
- Subvention	ogec saint charles borromee	ogec saint charles borromee	ass-autre association	157 654,10
- Subvention	pole d economie solidaire 21	pole d economie solidaire 21	ass-autre association	85 443,93
- Subvention	sa adoma	sa adoma	soc-saem	134 323,32
- Subvention	sa agat films et cie	sa agat films et cie	soc-sa	140 000,00
- Subvention	sa batifranc	sa batifranc	soc-sa	125 734,01
- Subvention	sa bpce lease	sa bpce lease	soc-sa	87 258,25
- Subvention	sa bpce lease	sa bpce lease	soc-sa	851 339,55
- Subvention	sa cdc habitat	sa cdc habitat	soc-sa	89 537,00
- Subvention	sa credit mutuel leasing	sa credit mutuel leasing	soc-sa	341 626,50
- Subvention	sa d habitations a loyer modere habellis	sa d habitations a loyer modere habellis	soc-sa	1 338 572,90
- Subvention	sa dalkia france	sa dalkia france	ass-autre association	160 000,00
- Subvention	sa dijon bourgogne handball	sa dijon bourgogne handball	soc-sa	220 000,00
- Subvention	sa football club sochaux montbeliard	sa football club sochaux montbeliard	soc-sa	590 000,00
- Subvention	sa l usinerie partners	sa l usinerie partners	soc-sa	120 060,00
- Subvention	sa loge gbm	sa loge gbm	soc-sa	821 314,20
- Subvention	sa neolia	sa neolia	soc-sa	2 292 075,17
- Subvention	sa provencale	sa provencale	soc-sa	240 000,00
- Subvention	sa psa automobiles	sa psa automobiles	soc-sa	117 355,00
- Subvention	sa sedia	sa sedia	soc-sa	352 342,90
- Subvention	sa silmach	sa silmach	soc-sa	1 435 390,76
- Subvention	sa soc de gestion de la station des roussets	sa soc de gestion de la station des roussets	soc-sa	134 073,09
- Subvention	sa sodeb societe d equipement du territoire de belfort	sa sodeb societe d equipement du territoire de belfort	soc-sa	876 494,97
- Subvention	sa spl territoires 70	sa spl territoires 70	soc-sa	200 000,00
- Subvention	sa territoire 25	sa territoire 25	soc-sa	1 748 870,77
- Subvention	sacicap de franche comte	sacicap de franche comte	soc-sa	244 236,64
- Subvention	saem ideha	saem ideha	soc-saem	918 214,61
- Subvention	saem nievre aménagement	saem nievre aménagement	soc-saem	323 982,09
- Subvention	saem numerica	saem numerica	soc-saem	164 963,86
- Subvention	saem patrimoniale de la nievre	saem patrimoniale de la nievre	soc-sa	84 151,48
- Subvention	saem simad societe immobiliere de la madeleine	saem simad societe immobiliere de la madeleine	ass-autre association	326 610,75
- Subvention	sarl bioenergie de l auxois	sarl bioenergie de l auxois	soc-sarl	90 591,53
- Subvention	sarl compagnie airelle	sarl compagnie airelle	soc-sarl	290 000,00
- Subvention	sarl cote vacances organisation	sarl cote vacances organisation	soc-sarl	207 638,00
- Subvention	sarl dino zoo	sarl dino zoo	soc-sarl	132 392,64
- Subvention	sarl envie 2e franche comte	sarl envie 2e franche comte	soc-sarl	81 349,20
- Subvention	sarl folle allure	sarl folle allure	soc-sarl	140 900,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	sarl l epinette	sarl l epinette	soc-sarl	190 401,60
- Subvention	sarl les docks numeriques	sarl les docks numeriques	soc-sarl	94 668,54
- Subvention	sarl maison de la culture de nevers agglomeration	sarl maison de la culture de nevers agglomeration	soc-sarl	150 000,00
- Subvention	sarl maj	sarl maj	soc-sarl	150 000,00
- Subvention	sarl mecanique et services	sarl mecanique et services	soc-sarl	110 000,00
- Subvention	sarl metabief aventures	sarl metabief aventures	soc-sarl	201 622,52
- Subvention	sarl offshore	sarl offshore	soc-sarl	105 000,00
- Subvention	sarl ponge pere et fils	sarl ponge pere et fils	soc-sarl	90 909,24
- Subvention	sarl regain eco plast	sarl regain eco plast	soc-sarl	81 668,60
- Subvention	sarl societe colas	sarl societe colas	soc-sarl	78 986,40
- Subvention	sarl someca	sarl someca	soc-sarl	185 727,00
- Subvention	sarl theatre dijon bourgogne	sarl theatre dijon bourgogne	soc-sarl	345 000,00
- Subvention	sarl usb	sarl usb	soc-sarl	108 000,00
- Subvention	sas de trevillers transformation	sas de trevillers transformation	soc-sas	106 999,69
- Subvention	sas aja football	sas aja football	soc-sas	240 539,12
- Subvention	sas algeco	sas algeco	soc-sas	75 242,16
- Subvention	sas assistem industrie	sas assistem industrie	soc-sas	84 560,00
- Subvention	sas batmetal	sas batmetal	soc-sas	103 903,55
- Subvention	sas biolidelle	sas biolidelle	soc-sas	381 133,00
- Subvention	sas campus mecateam	sas campus mecateam	soc-sas	79 862,10
- Subvention	sas cometh	sas cometh	soc-sas	724 899,67
- Subvention	sas dijon metropole smart energyhy	sas dijon metropole smart energyhy	soc-sas	175 584,00
- Subvention	sas dulchalon	sas dulchalon	soc-sas	638 933,45
- Subvention	sas etablisements edmond	sas etablisements edmond	soc-sas	133 465,63
- Subvention	sas fuji seal france	sas fuji seal france	soc-sas	170 980,00
- Subvention	sas genlis metal	sas genlis metal	soc-sas	397 899,00
- Subvention	sas gomez	sas gomez	soc-sas	88 036,62
- Subvention	sas hy 4	sas hy 4	soc-sas	153 885,45
- Subvention	sas ilicut	sas ilicut	soc-sas	375 966,00
- Subvention	sas initiatives d entreprises et services	sas initiatives d entreprises et services	soc-sas	311 808,80
- Subvention	sas jolliet innovation	sas jolliet innovation	soc-sas	496 812,20
- Subvention	sas l atelier d'emerade	sas l atelier d'emerade	soc-sas	113 002,50
- Subvention	sas la compagnie dumas	sas la compagnie dumas	soc-sas	177 733,52
- Subvention	sas la rochere	sas la rochere	soc-sas	200 000,00
- Subvention	sas lab service	sas lab service	soc-sas	129 326,37
- Subvention	sas le theatre	sas le theatre	soc-sas	130 000,00
- Subvention	sas mahytec	sas mahytec	soc-sas	225 936,44
- Subvention	sas mdc manufacture de chalon	sas mdc manufacture de chalon	soc-sas	100 000,00
- Subvention	sas nexson group	sas nexson group	soc-sas	266 134,55
- Subvention	sas nolita cinema	sas nolita cinema	soc-sas	81 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	sas procivis sacicap bourgogne sud allier	sas procivis sacicap bourgogne sud allier	soc-sas	192 498,20
- Subvention	sas salaisons du maconnais	sas salaisons du maconnais	soc-sas	288 623,06
- Subvention	sas scierie brizard	sas scierie brizard	soc-sas	91 205,35
- Subvention	sas scierie renaud	sas scierie renaud	soc-sas	982 792,70
- Subvention	sas societe noiseenne d outillage de presse	sas societe noiseenne d outillage de presse	soc-sas	231 178,35
- Subvention	sas soglease france	sas soglease france	soc-sas	153 750,00
- Subvention	sas solutions innovations bois	sas solutions innovations bois	soc-sas	788 955,56
- Subvention	sas sopra	sas sopra	soc-sas	350 715,31
- Subvention	sas sosolic industries	sas sosolic industries	soc-sas	152 208,00
- Subvention	sas terres energie	sas terres energie	soc-sas	601 920,00
- Subvention	sas tour metha	sas tour metha	soc-sas	113 427,33
- Subvention	sas ui investissement	sas ui investissement	soc-sas	940 734,04
- Subvention	sas upciti	sas upciti	soc-sas	386 733,12
- Subvention	sas usinage de composants horlogers	sas usinage de composants horlogers	soc-sas	96 690,00
- Subvention	sas wcs	sas wcs	soc-sas	221 187,73
- Subvention	sasp uson rugby plus	sasp uson rugby plus	soc-sas	85 000,00
- Subvention	sasu rutecki	sasu rutecki	sasu	103 050,00
- Subvention	sca dijon cereales	sca dijon cereales	soc-société coopérative	183 912,13
- Subvention	scea la ferme d'ulteria	scea la ferme d'ulteria	scea	90 348,68
- Subvention	sci db immobilier	sci db immobilier	soc-sci	1 511 078,64
- Subvention	sci de dumphlun	sci de dumphlun	soc-sci	82 190,66
- Subvention	sci le santhier	sci le santhier	soc-sci	192 555,73
- Subvention	scic cluster jura	scic cluster jura	soc-sci	131 796,52
- Subvention	scic la maison pour tous	scic la maison pour tous	soc-sci	170 194,00
- Subvention	scop demain	scop demain	soc-sa	235 013,08
- Subvention	sem elan chalon	sem elan chalon	saem	150 000,00
- Subvention	sema maconnais val de saone bourgogne du sud	sema maconnais val de saone bourgogne du sud	soc-saem	196 270,02
- Subvention	sep geodemat	sep geodemat	sep	242 400,00
- Subvention	snc natiocredimurs	snc natiocredimurs	soc-snc	111 088,00
- Subvention	societe d economie mixte de construction du departement de l ain	societe d economie mixte de construction du departement de l ain	soc-sem	123 900,00
- Subvention	syndicat de copropriete residence jean thiebaut	syndicat de copropriete residence jean thiebaut	scp	93 801,60
- Subvention	union nationale du sport scolaire	union nationale du sport scolaire	ass-autre association	91 718,05
- Subvention	union nationale du sport scolaire bourgogne	union nationale du sport scolaire bourgogne	ass-autre association	89 485,23
- Subvention	vyv3 bourgogne	vyv3 bourgogne	div-organisme mutualiste	121 337,00
Autres				

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs création d'entreprises	Réseau Entreprendre Franche-Comté	Association	640 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Franche-Comté - Fonds prêts d'honneurs Création reprise	Réseau Entreprendre Franche-Comté	Association	350 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Réseau Entreprendre Bourgogne	Association	160 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Réseau Entreprendre Bourgogne - Fonds prêts d'honneur Mutation	Réseau Entreprendre Bourgogne	Association	510 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Franche-Comté	France Active Garantie	SA	481 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne FINES	France Active Garantie	SA	80 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne TPE	France Active Garantie	SA	850 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Franche-Comté	France Active Garantie	SA	160 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds régional d'investissement solidaire Bourgogne	France Active Garantie	SA	100 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	France Active Garantie - Fonds de garantie régional Bourgogne Franche-Comté	France Active Garantie	SA	2 445 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds rég garantie FC + Fonds rég garantie FEDER FC + Fonds rég garantie Bourgogne	BPI France	SA	6 288 472,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds régional de garantie Bourgogne Franche-Comté 2	BPI France	SA	8 477 696,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - FRISO FRI2 : avance remboursable en cas de succès	BPI France	SA	133 572,14
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt rebond	BPI France	SA	4 500 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt rebond FEDER	BPI France	SA	11 727 491,76
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - prêt relance FEDER	BPI France	SA	26 586 852,57
- Participation en capital au sein de Fonds	BPI France - Fonds de garantie REACT EU	BPI France	SA	2 438 747,47
- Participation en capital au sein de Fonds	Association franc-comtoise de financement solidaire - Fonds de garantie ESS	Association franc-comtoise de financement solidaire	Association	63 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Franche-Comté - Fonds prêts d'honneur croissance	Initiative Bourgogne Franche-Comté	Association	120 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Dole territoire - Fonds prêts d'honneur	Initiative Dole territoire	Association	170 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Doubs Territoire de Belfort - Fonds prêts d'honneur	Initiative Doubs Territoire de Belfort	Association	1 424 500,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Côte d'Or - Fonds prêts d'honneur	Initiative Côte d'Or	Association	470 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Saône et Loire - Fonds prêts d'honneur	Initiative Saône et Loire	Association	880 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Jura - Fonds prêts d'honneur	Initiative Jura	Association	365 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Initiative Nièvre - Fonds prêts d'honneur	Initiative Nièvre	Association	30 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	ADIE - Fonds prêts d'honneur	ADIE	Association	350 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Capital Grand Est - Fonds Cap Innovest	Capital Grand Est	SAS	6 790 735,71
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté création 4	UI-Investissement	SA	1 995 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté Défis 2	UI-Investissement	SA	1 630 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Bourgogne Franche-Comté PME 4 Industrie et filières	UI-Investissement	SA	3 846 250,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement- Bourgogne Franche-Comté création 5	UI-Investissement	SA	630 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Défi 3	UI-Investissement	SA	3 650 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	UI-Investissement - Pertinence 2	UI-Investissement	SAS	1 040 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	FINOVAM Gestion - FIRA 2	FINOVAM Gestion	SAS	1 200 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	SAS Bourgogne Franche-Comté participation - FIFAG	SAS Bourgogne Franche-Comté participation	SAS	3 500 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Franche-Comté Garantie - Fonds de garantie entreprises	Bourgogne Franche-Comté Garantie	SA	3 355 984,07
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Franche-Comté Garantie - Fonds développement durable	Bourgogne Franche-Comté Garantie	SA	489 779,92
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Active - Ligne court terme	Bourgogne Active	Association	515 444,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Bourgogne Active - ligne moyen terme	Bourgogne Active	Association	258 546,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Franche-Comté Active - Ligne court terme	Franche-Comté Active	Association	37 029,13
- Participation en capital au sein de Fonds	Franche-Comté Active - Ligne moyen terme	Franche-Comté Active	Association	390 731,93
- Participation en capital au sein de Fonds	SA SACICAP - Caisse d'avance rénovation énergétique	SA SACICAP	SA	2 000 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	ESIF - Fonds européen d'investissement	ESIF	SA	37 125 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	Caisse des dépôts et consignations (Paris) - PIA 4 (ingénierie projets de formation)	Caisse des dépôts et consignations (Paris)	Etablissement public	2 124 610,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BFC Angels capital	BFC Angels capital	SAS	300 000,00
- Participation en capital au sein de Fonds	BFC SIAGI	SIAGI	SA	3 200 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-166 110 340,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-166 110 340,77

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	166 110 340,77
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-166 110 340,77
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-166 110 340,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	197 427 860,20	197 247 600,98	0,00	197 247 600,98
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	608 776 678,56	468 906 009,58	0,00	468 906 009,58
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	411 348 818,36	271 658 408,60	0,00	271 658 408,60
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-166 110 340,77			-166 110 340,77
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	166 110 340,77	166 110 340,77		166 110 340,77
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-166 110 340,77			-166 110 340,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				105 548 067,83

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		197 427 860,20	I 197 247 600,98
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		84 500 000,00	84 451 062,43
1631	Emprunts obligataires	10 000 000,00	10 000 000,00
1641	Emprunts en euros	74 500 000,00	74 451 062,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		112 927 860,20	112 796 538,55
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	28 343,20	28 343,20
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	112 899 517,00	112 768 195,35

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		608 776 678,56	III 468 906 009,58
Ressources propres externes de l'année (a)		55 858 857,00	57 376 576,42
10222	FCTVA	23 600 000,00	23 531 455,61
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	19 458 857,00	19 434 857,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	12 600 000,00	13 714 757,42
27...	Autres immobilisations financières		
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	319 524,24
2745	Avances remboursables	0,00	10 704,07
2748	Autres prêts	200 000,00	247 725,63
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	117 552,45
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		552 917 821,56	411 529 433,16
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
261	Titres de participation	0,00	61 230,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	332 000,00	263 331,65
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	290 000,00	19 295,52
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	3 705 000,00	3 463 814,26
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	2 469 520,44	2 398 649,00
2804114	Voirie	1 869 000,00	1 818 786,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	974 000,00	325 919,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2804123	Subv.Régions : Projet infrastructure	80 000,00	64 164,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	271 000,00	200 869,25
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	5 224 000,00	5 195 104,64
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 072 000,00	929 466,00
28041481	Subv.Autres cnes:Bien mobilier, matériel	8 412 000,00	7 414 493,80
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	25 285 000,00	25 045 831,27
28041483	Subv.Autres cnes:Projet infrastructure	163 000,00	139 586,00
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	181 000,00	144 987,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	310 000,00	304 896,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	3 038 000,00	2 817 021,26
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 386 000,00	3 596 087,36
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	741 000,00	605 068,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	84 732 104,90	84 676 706,01
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	302 000,00	241 326,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	20 179 000,00	16 453 293,00
28041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	690 000,00	550 127,95
28041722	SNCF Réseau : Bâtiments, installations	186 000,00	148 459,00
28041723	SNCF Réseau : Projet infrastructure	17 836 000,00	14 743 751,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	21 787 000,00	17 766 723,11
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	12 933 000,00	8 792 579,91
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	213 000,00	170 319,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	43 856 987,00	35 856 246,65
280422	Privé - Bâtiments et installations	14 094 000,00	12 548 258,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	8 312 000,00	6 494 460,61
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	9 528 000,00	7 609 457,05
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	15 995 479,56	15 995 479,56
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 163 000,00	908 696,65
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	76 664 748,10	76 664 748,10
2805	Licences, logiciels, droits similaires	6 119 000,00	5 668 973,92
28088	Autres immobilisations incorporelles	3 000,00	2 090,00
281311	Bâtiments administratifs	1 682 000,00	1 244 228,27
281312	Bâtiments scolaires	8 168 000,00	6 735 577,09
281314	Bâtiments culturels et sportifs	858 000,00	683 889,20
281318	Autres bâtiments publics	773 068,98	626 799,68
281351	Bâtiments publics	688 931,02	688 931,02
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 013,00	2 013,00
281538	Autres réseaux	12 000,00	6 570,55
281572	Matériel technique scolaire	67 000,00	33 367,38

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
281578	Autre matériel technique	1 078 000,00	895 137,27
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 901 000,00	2 549 783,86
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	38 145 000,00	31 605 233,64
2817313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux (mad	12 000,00	12 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	126 000,00	106 128,71
281821	Matériel de transport ferroviaire	111 000,00	89 183,00
281828	Autres matériels de transport	3 712 147,00	3 712 147,00
281838	Autre matériel informatique	1 484 000,00	1 086 683,60
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	337 000,00	269 979,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	923 000,00	775 584,77
28185	Matériel de téléphonie	48 000,00	37 078,44
28188	Autres immo. corporelles	329 000,00	268 822,15
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 201 200,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	96 862 621,56	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
02P13D20AP	0232PP - Acquisition locaux Région (hors lycées)	900	0,00	0,00	1 558,58	0,00	0,00	1 558,58	0,00	1 558,58
02P13D22AP	0232PP -Acquisition locaux Région (hors lycées)	900	0,00	0,00	234 410,89	0,00	0,00	234 410,89	187 186,58	47 224,31
31P03D16AP	16 AP Château de Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	-515,20	515,20	0,00	515,20	0,00	0,00	0,00
22P06D2AP	2002 AP RENOVATION ECONOMIES ENERGIE MAINTEN PP-DI	902	0,00	0,00	2 416,05	0,00	0,00	2 416,05	0,00	2 416,05
22P06D7AP	2007 AP Prog régional d'invest des lycées PP DI	902	0,00	0,00	35 872,82	0,00	0,00	35 872,82	0,00	35 872,82
22P05D7AP	2007 AP rénov, éco d'énergie, sécurité maintenance DI	902	0,00	-58 992,21	58 992,21	0,00	58 992,21	0,00	0,00	0,00
22P06D8AP	2008 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-13 108,08	21 034,59	0,00	21 034,59	0,00	0,00	0,00
22P05D8AP	2008 AP rénov, éco d'énergie, sécurité maintenance DI	902	0,00	-250 421,14	533 765,51	0,00	250 421,14	283 344,37	0,00	283 344,37
84P04D9AP	2009 AP Contrat de site de Chalon DI	908	0,00	0,00	10 079 148,00	0,00	0,00	10 079 148,00	0,00	10 079 148,00
84P05D9AP	2009 AP LINO DI	908	0,00	0,00	42 236,30	0,00	42 236,30	0,00	0,00	0,00
76P02D9AP	2009 AP Nature et paysages DI	907	0,00	-10 465,00	10 465,00	0,00	10 465,00	0,00	0,00	0,00
84P01D9AP	2009 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	171 300,00	0,00	0,00	171 300,00	0,00	171 300,00
22P05D9AP	2009 AP Rénovat°, éco d'énergie, sécurité, maintenance DI	902	0,00	-103 743,56	218 951,05	0,00	103 743,56	115 207,49	0,00	115 207,49
85P01D9AP	2009 AP TGV Rhin Rhône branche Est	908	0,00	0,00	320 057,64	0,00	0,00	320 057,64	0,00	320 057,64
22P06D10AP	2010 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-8 534,88	8 534,88	0,00	8 534,88	0,00	0,00	0,00
85P04D10AP	2010 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	163 793,92	0,00	0,00	163 793,92	0,00	163 793,92
61P02D11AP	2011 AP Fonds ingénierie financière	906	0,00	0,00	963 750,00	0,00	963 750,00	0,00	0,00	0,00
76P02D11AP	2011 AP Nature et paysages DI	907	0,00	-49 162,80	49 162,80	0,00	49 162,80	0,00	0,00	0,00
22P06D11AP	2011 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-1 550 552,65	2 054 487,80	0,00	1 550 552,65	503 935,15	0,00	503 935,15

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
84P06D11AP	2011 AP Requalification des routes départementales DI	908	198 757,37	-198 757,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633P11D12AP	2012 AP Amélioration attractivité de l'offre touristique	906	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
04P04D12AP	2012 AP FEDER axe 1 DI	900	0,00	0,00	14 982,19	0,00	14 982,19	0,00	0,00	0,00
22P07D12AP	2012 AP Frais d'études techn. et MO DI	902	0,00	0,00	9 074,26	0,00	0,00	9 074,26	0,00	9 074,26
22P06D12AP	2012 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-595 177,32	704 210,71	0,00	595 177,32	109 033,39	132,60	108 900,79
84P07D12AP	2012 AP Rcade de Beaune DI	908	0,00	0,00	1 234 633,43	0,00	0,00	1 234 633,43	56 052,19	1 178 581,24
84P08D12AP	2012 AP Rcade de Sens DI	908	0,00	0,00	2 099 182,86	0,00	0,00	2 099 182,86	86 922,57	2 012 260,29
84P01D12AP	2012 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	297 167,00	0,00	0,00	297 167,00	0,00	297 167,00
61P01D13AP	2013 AP Développement des PME-PMI	906	0,00	0,00	437 930,55	0,00	435 000,00	2 930,55	0,00	2 930,55
04P04D13AP	2013 AP FEDER axe 1 DI	900	171 443,47	-171 443,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P06D13AP	2013 AP Programme régional d'investissement des lycées DI	902	0,00	-258 578,23	1 609 240,11	0,00	258 578,23	1 350 661,88	3 656,24	1 347 005,64
41P01D13AP	2013 AP Soutien au réseau sanitaire bgnon et télé médecine DI	904	0,00	0,00	26 310,00	0,00	26 310,00	0,00	0,00	0,00
85P04D13AP	2013 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	1 712 888,11	0,00	0,00	1 712 888,11	0,00	1 712 888,11
85P02D14AP	2014 AP Autres infrastructures ferroviaires	908	3 570 924,97	-11 502 394,83	7 931 469,86	0,00	0,00	7 931 469,86	0,00	7 931 469,86
75P04D14AP	2014 AP Efficacité énergétique	907	0,00	0,00	8 826,00	0,00	0,00	8 826,00	0,00	8 826,00
04P04D14AP	2014 AP FEDER axe 1 DI	900	0,00	0,00	44 985,74	0,00	44 985,74	0,00	0,00	0,00
22P07D14AP	2014 AP Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage	902	3 200,00	-3 200,00	15 181,20	0,00	0,00	15 181,20	0,00	15 181,20
57P03D14AP	2014 AP Infrastructures très haut débit PP	905	0,00	0,00	2 808 354,49	0,00	0,00	2 808 354,49	1 043 206,26	1 765 148,23
84P01D14AP	2014 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	1 102 161,47	0,00	0,00	1 102 161,47	44 736,46	1 057 425,01
22P06D14AP	2014 AP Travaux de rénovation, économies d'énergie, sécurité	902	0,00	-76 169,60	156 363,53	0,00	76 169,60	80 193,93	1 878,14	78 315,79
55P03D14AP	2014 AP Villages avenir	905	0,00	0,00	32 680,00	0,00	0,00	32 680,00	0,00	32 680,00
633P11D15AP	2015 AP Amélioration attractivité de l'offre touristique	906	0,00	-62 800,00	238 135,03	0,00	0,00	238 135,03	0,00	238 135,03
633P01D15AP	2015 AP Atouts touristiques régionaux	906	0,00	0,00	67 906,46	0,00	67 906,46	0,00	0,00	0,00
05P02D15AP	2015 AP Autorité de Gestion FEDER	9005	0,00	0,00	82 132,82	0,00	0,00	82 132,82	0,00	82 132,82

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
633P03D15AP	2015 AP Canaux et rivières de Bourgogne	906	0,00	-4 031,47	2 312 892,58	0,00	0,00	2 312 892,58	0,00	2 312 892,58
61P01D15AP	2015 AP Développement des PME-PMI	906	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
57P10D15AP	2015 AP Equipements et services liés aux TIC	905	0,00	0,00	3 364 694,44	0,00	0,00	3 364 694,44	2 588 876,75	775 817,69
22P07D15AP	2015 AP Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage	902	0,00	0,00	1 733,00	0,00	0,00	1 733,00	0,00	1 733,00
73P05D15AP	2015 AP Gestion globale de l'eau	907	0,00	-14 257,13	315 947,68	0,00	14 257,13	301 690,55	0,00	301 690,55
55P04D15AP	2015 AP Habitat AA	905	0,00	0,00	151 126,00	0,00	151 126,00	0,00	0,00	0,00
57P03D15AP	2015 AP Infrastructure très haut débit PP DI	905	0,00	0,00	364 295,04	0,00	0,00	364 295,04	84 967,01	279 328,03
631P08D15AP	2015 AP Modernisation des exploitations agricoles et équipem	906	0,00	0,00	30 790,40	0,00	0,00	30 790,40	0,00	30 790,40
76P03D15AP	2015 AP Nature et paysages CPER 2015-2020	907	0,00	-1 132,00	293 425,00	0,00	1 132,00	292 293,00	0,00	292 293,00
631P02D15AP	2015 AP Promotion, animation, expérimentation agriculture	906	0,00	0,00	12 398,38	0,00	0,00	12 398,38	0,00	12 398,38
84P01D15AP	2015 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	1 261 154,83	0,00	0,00	1 261 154,83	0,00	1 261 154,83
22P06D15AP	2015 AP Rénovation économies d'énergie sécurité maintenance	902	0,00	-973 455,80	1 413 587,45	0,00	987 030,29	426 557,16	35 016,54	391 540,62
85P03D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	0,00	192 000,00	0,00	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00
85P04D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	13 589,75	0,00	0,00	13 589,75	0,00	13 589,75
82P09D15AP	2015 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	164 000,00	0,00	164 000,00	0,00	0,00	0,00
55P03D15AP	2015 AP Villages avenir AA DI	905	0,00	0,00	11 700,00	0,00	0,00	11 700,00	0,00	11 700,00
82P14D15AP	2015 AP Voies navigables et plateformes multimodales CPER 20	908	0,00	-3 700 000,00	3 700 000,00	0,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00
57P05D16AP	2016 AP 5605AA - Réseau radio régional (R Cube) - THD Radio	905	0,00	-7 836,00	7 836,00	0,00	7 836,00	0,00	0,00	0,00
22P08D16AP	2016 AP Acquisition de matériels	902	0,00	0,00	19 332,29	0,00	0,00	19 332,29	1 245,00	18 087,29
05P02D16AP	2016 AP Autorité de Gestion FEDER	9005	0,00	0,00	199 790,22	0,00	0,00	199 790,22	157 188,17	42 602,05
32P01D16AP	2016 AP CREPS	903	0,00	0,00	479 550,93	0,00	0,00	479 550,93	0,00	479 550,93
61P02D16AP	2016 AP Compétitivité des filières	906	0,00	-303 403,50	2 294 229,65	0,00	0,00	2 294 229,65	0,00	2 294 229,65
631P04D16AP	2016 AP Développement des entreprises filière Forêt Bois	906	0,00	0,00	42 329,94	0,00	0,00	42 329,94	0,00	42 329,94

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
75P04D16AP	2016 AP Efficacité énergétique	907	0,00	0,00	107 000,00	0,00	100 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
53P01D16AP	2016 AP Equipements agglomérations	905	0,00	-3 578,91	1 093 665,72	0,00	3 578,91	1 090 086,81	0,00	1 090 086,81
57P10D16AP	2016 AP Equipements et services liés aux TIC	905	0,00	-787 713,35	787 713,35	0,00	787 713,35	0,00	0,00	0,00
76P08D16AP	2016 AP Fonds régional pour la Biodiversité	907	0,00	-9 711,51	639 720,52	0,00	9 711,51	630 009,01	0,00	630 009,01
22P07D16AP	2016 AP Frais d'études techniques et maîtrise d'ouvrage	902	0,00	-18 326,00	18 326,00	0,00	18 326,00	0,00	0,00	0,00
57P03D16AP	2016 AP Infrastructures très haut débit PP	905	0,00	0,00	3 082 949,70	0,00	0,00	3 082 949,70	1 927 583,96	1 155 365,74
61P04D16AP	2016 AP J'entreprends autrement	906	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
82P04D16AP	2016 AP Matériel TER DI	908	0,00	0,00	152 877,87	0,00	0,00	152 877,87	0,00	152 877,87
631P08D16AP	2016 AP Modernisation des exploitations agricoles et équipem	906	0,00	0,00	286 363,20	0,00	0,00	286 363,20	5 500,00	280 863,20
53P06D16AP	2016 AP Plan de soutien à l'activité du BTP	905	52 326,47	-52 326,47	94 693,90	0,00	69 171,90	25 522,00	0,00	25 522,00
631P01D16AP	2016 AP Programme Régional Installation	906	0,00	0,00	28 700,00	0,00	0,00	28 700,00	0,00	28 700,00
84P01D16AP	2016 AP Routes nationales	908	0,00	0,00	2 521 686,76	0,00	0,00	2 521 686,76	1 511 157,19	1 010 529,57
22P06D16AP	2016 AP Rénovation économies d'énergie sécurité maintenance	902	0,00	-1 048 679,46	3 179 084,15	0,00	1 267 245,50	1 911 838,65	15 752,72	1 896 085,93
85P04D16AP	2016 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	8 440,05	0,00	0,00	8 440,05	0,00	8 440,05
55P03D16AP	2016 AP Villages avenir Actions annuelles	905	0,00	0,00	51 302,00	0,00	0,00	51 302,00	0,00	51 302,00
22P19D17AP	2017 AP Accessibilité dans les lycées	902	1 955,95	-2 177,99	10 148 757,29	0,00	2 382,26	10 146 375,03	1 368 416,44	8 777 958,59
22P08D17AP	2017 AP Acquisition de matériels	902	0,00	-5 994,20	27 771,12	0,00	5 994,20	21 776,92	0,00	21 776,92
82P16D17AP	2017 AP Aviation civile DI	908	0,00	-18 337,64	18 337,64	0,00	18 337,64	0,00	0,00	0,00
55P01D17AP	2017 AP Coeurs de villages PP	905	0,00	0,00	209 575,00	0,00	0,00	209 575,00	0,00	209 575,00
54P02D17AP	2017 AP Contrats territoriaux CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	94 855,02	0,00	0,00	94 855,02	8 794,03	86 060,99
633P07D17AP	2017 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	0,00	300 000,00	0,00	286 640,15	13 359,85	13 359,85	0,00
61P07D17AP	2017 AP Développement des PME	906	0,00	0,00	90 748,73	0,00	0,00	90 748,73	90 748,73	0,00
633P05D17AP	2017 AP Dvlpmnt hébergements touristiques	906	1 500,00	-1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D17AP	2017 AP Economie Sociale et Solidaire	906	0,00	0,00	368 140,00	0,00	368 140,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
75P04D17AP	2017 AP Efficacité énergétique	907	4 326,46	-4 326,46	19 976,00	0,00	4,80	19 971,20	5 995,20	13 976,00
80P04D17AP	2017 AP Etudes	908	0,00	-175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00
75P05D17AP	2017 AP Etudes observation sensibilisation	907	0,00	0,00	9 690,00	0,00	0,00	9 690,00	0,00	9 690,00
05P04D17AP	2017 AP FEDER 2014-2020	9005	0,00	0,00	194 362,05	0,00	144 572,22	49 789,83	0,00	49 789,83
631P18D17AP	2017 AP Gestion forestière exemplaire	906	142,42	-142,42	10 395,59	0,00	0,00	10 395,59	0,00	10 395,59
22P16D17AP	2017 AP Grosses reparations dans les lycees	902	56 300,90	-1 197 942,68	18 437 850,37	0,00	1 734 613,51	16 703 236,86	1 901 083,02	14 802 153,84
57P03D17AP	2017 AP Infrastructures très haut débit	905	0,00	0,00	6 858 162,42	0,00	0,00	6 858 162,42	4 246 935,30	2 611 227,12
61P08D17AP	2017 AP Innovation	906	0,00	0,00	54 000,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00
82P04D17AP	2017 AP Matériel TER DI	908	0,00	0,00	1 127 817,00	0,00	0,00	1 127 817,00	0,00	1 127 817,00
82P12D17AP	2017 AP Mobilité	908	0,00	0,00	226 105,81	0,00	0,00	226 105,81	0,00	226 105,81
631P17D17AP	2017 AP Modernisation des entreprises du bois	906	12 206,01	-12 206,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P17D17AP	2017 AP PNR	905	0,00	0,00	4 858,90	0,00	0,00	4 858,90	0,00	4 858,90
31P01D17AP	2017 AP Patrimoine archéologique CPER 2015-2020	903	0,00	-4 488,40	162 613,00	0,00	0,00	162 613,00	0,00	162 613,00
54P01D17AP	2017 AP Pays	905	0,00	-3 516,53	3 516,53	0,00	3 516,53	0,00	0,00	0,00
631P16D17AP	2017 AP Plan de competitivite	906	0,00	0,00	96 360,89	0,00	0,00	96 360,89	10 000,00	86 360,89
75P02D17AP	2017 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	-55 712,00	105 712,00	0,00	55 712,00	50 000,00	0,00	50 000,00
53P07D17AP	2017 AP Politiques territoriales	905	278 506,92	-278 506,92	5 990,66	0,00	1 028,21	4 962,45	0,00	4 962,45
76P07D17AP	2017 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	0,00	6 624,91	0,00	0,00	6 624,91	0,00	6 624,91
41P02D17AP	2017 AP Santé CPER 2015-2020	904	21 167,42	-21 167,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P15D17AP	2017 AP Sauvegarde Restauration	903	0,00	0,00	2 880,66	0,00	0,00	2 880,66	0,00	2 880,66
22P17D17AP	2017 AP Sécurisation dans les lycees	902	0,00	-346 267,07	3 364 315,76	0,00	378 392,13	2 985 923,63	144 941,86	2 840 981,77
633P08D17AP	2017 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	312 914,42	0,00	865,89	312 048,53	312 048,53	0,00
55P05D17AP	2017 AP Stratégie locale de l'habitat	905	3 892,23	-3 892,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85P04D17AP	2017 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	11 372,79	0,00	0,00	11 372,79	0,00	11 372,79
22P06D17AP	2017 AP Travaux dans les lycées PP	902	0,00	-1 048 827,65	2 775 894,52	0,00	1 054 172,17	1 721 722,35	64 100,00	1 657 622,35
22P06D18AP	2018 - 2223PP - Réhabilitation lycées Bourgogne	902	0,00	-208 678,37	693 728,14	0,00	208 715,70	485 012,44	4 443,64	480 568,80

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
32P09D18AP	2018 0231PP-Réparation bâtiments administratifs hors lycées	900	0,00	0,00	68 626,21	0,00	0,00	68 626,21	0,00	68 626,21
61P13D18AP	2018 9119AA - Partenariats EPCI immobilier foncier	906	0,00	0,00	2 288,73	0,00	0,00	2 288,73	0,00	2 288,73
05P02D18AP	2018 AP 2018 AE Autorité de Gestion - FEDER	9005	210 231,62	0,00	760 299,57	0,00	236 014,96	524 284,61	524 284,61	0,00
02P13D18AP	2018 AP Acquisition locaux région (hors lycées)	900	0,00	0,00	1 375 166,54	0,00	0,00	1 375 166,54	729 497,76	645 668,78
57P07D18AP	2018 AP Analyse et données territoriales (CPB)	905	0,00	-31 440,20	372 837,05	0,00	31 440,20	341 396,85	0,00	341 396,85
41P04D18AP	2018 AP Animation politique santé	904	0,00	0,00	19 589,98	0,00	0,00	19 589,98	0,00	19 589,98
02P17D18AP	2018 AP Bâtiments administratifs	900	487,88	-1 102,39	614,51	0,00	0,00	614,51	0,00	614,51
55P01D18AP	2018 AP Coeurs de villages PP	905	4 876,62	-4 876,62	2 895,18	0,00	2 895,18	0,00	0,00	0,00
54P08D18AP	2018 AP Contrat de territoire BFC	905	45 000,00	-45 000,00	315 991,94	0,00	13 985,57	302 006,37	0,00	302 006,37
54P02D18AP	2018 AP Contrats territoriaux CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	772 368,22	0,00	0,00	772 368,22	0,00	772 368,22
633P07D18AP	2018 AP Developpement de l'itinérance	906	0,00	0,00	1 332 433,66	0,00	0,00	1 332 433,66	1 278 433,66	54 000,00
61P07D18AP	2018 AP Developpement des PME	906	13 018,00	-28 790,00	418 240,92	0,00	56 684,93	361 555,99	0,00	361 555,99
633P05D18AP	2018 AP Dvlpmnt hébergements touristiques	906	0,00	0,00	110 218,25	0,00	91 144,82	19 073,43	19 073,43	0,00
67P04D18AP	2018 AP Développement de la recherche	906	0,00	-9 041,54	205 086,00	0,00	0,00	205 086,00	0,00	205 086,00
65P02D18AP	2018 AP Economie Sociale et Solidaire	906	20 771,28	-20 771,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75P04D18AP	2018 AP Efficacité énergétique	907	18 993,44	-75 379,68	836 030,04	0,00	124 001,52	712 028,52	649 066,52	62 962,00
22P20D18AP	2018 AP Equipement	902	0,00	-1 873,18	177 312,21	0,00	1 873,18	175 439,03	50 782,00	124 657,03
02P45D18AP	2018 AP Equipement et logiciel informatiques	900	33 964,60	-33 964,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D18AP	2018 AP FEDER 2014-2020	9005	165 117,17	0,00	1 207 103,54	0,00	33 512,36	1 173 591,18	713 986,87	459 604,31
52P01D18AP	2018 AP FIP FAP BFC	905	4 172,65	-14 672,65	12 602,29	0,00	12 602,29	0,00	0,00	0,00
631P18D18AP	2018 AP Gestion forestière exemplaire	906	25 597,72	-26 259,34	13 287,81	0,00	661,62	12 626,19	1 619,04	11 007,15
55P06D18AP	2018 AP Habitat et aménagement BFC	905	0,00	0,00	250 325,00	0,00	250 325,00	0,00	0,00	0,00
54P06D18AP	2018 AP Inter-territorialité CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	29 544,00	0,00	29 544,00	0,00	0,00	0,00
41P02D18AP	2018 AP Maisons de santé CPER BFC	904	21 438,41	-21 438,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P04D18AP	2018 AP Matériel TER	908	1 845 076,00	-1 845 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P12D18AP	2018 AP Mobilité	908	0,00	-20 000,00	2 236 607,59	0,00	20 000,00	2 216 607,59	251 233,80	1 965 373,79
82P13D18AP	2018 AP Mobilité CPER 2015-2020	908	0,00	-6 030,83	6 030,83	0,00	6 030,83	0,00	0,00	0,00
631P17D18AP	2018 AP Modernisation des entreprises du bois	906	12 094,37	-12 094,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
53P02D18AP	2018 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	9 788,62	-9 788,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76P01D18AP	2018 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	-4 000,47	11 627,42	0,00	11 627,42	0,00	0,00	0,00
631P16D18AP	2018 AP Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	239 389,30	0,00	0,00	239 389,30	0,00	239 389,30
78P01D18AP	2018 AP Plans prévention risques technologiques	907	0,00	0,00	78 302,01	0,00	0,00	78 302,01	0,00	78 302,01
75P02D18AP	2018 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	0,00	337 211,55	0,00	0,00	337 211,55	33 836,38	303 375,17
76P07D18AP	2018 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	-16 217,97	16 227,96	0,00	16 217,97	9,99	0,00	9,99
84P02D18AP	2018 AP ROUTES DI	908	0,00	0,00	20 854 480,80	0,00	0,00	20 854 480,80	9 054 480,80	11 800 000,00
52P05D18AP	2018 AP Renouvellement urbain BFC	905	50 039,46	-50 039,46	18 814,32	0,00	18 814,32	0,00	0,00	0,00
73P01D18AP	2018 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	0,00	0,00	3 720,00	0,00	0,00	3 720,00	0,00	3 720,00
57P05D18AP	2018 AP Réseau radio régional	905	0,00	-4 470,05	4 470,05	0,00	4 470,05	0,00	0,00	0,00
85P06D18AP	2018 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	0,00	0,00	914 029,14	0,00	0,00	914 029,14	0,00	914 029,14
82P09D18AP	2018 AP Transports collectifs et modes doux	908	5 367,68	-32 480,76	1 186 852,78	0,00	36 439,16	1 150 413,62	14 673,92	1 135 739,70
57P01D18AP	2018 AP Usages numériques BFC	905	83 215,88	-83 215,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D19AP	2019 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	144 967,68	0,00	1 631 981,31	0,00	439 037,44	1 192 943,87	1 154 030,61	38 913,26
41P04D19AP	2019 AP Animation politique santé	904	0,00	0,00	9 302,91	0,00	9 302,91	0,00	0,00	0,00
05P02D19AP	2019 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	142 294,00	0,00	1 452 660,85	0,00	0,00	1 452 660,85	1 227 945,98	224 714,87
82P15D19AP	2019 AP Aviation civile	908	9 124,29	-44 421,35	95 297,06	0,00	35 297,06	60 000,00	60 000,00	0,00
54P07D19AP	2019 AP Bourg Centre	905	60 658,60	-61 193,34	57 767,33	0,00	36 534,74	21 232,59	16 115,26	5 117,33
02P17D19AP	2019 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	0,00	4 634,40	0,00	0,00	4 634,40	0,00	4 634,40
31P07D19AP	2019 AP Cinéma	903	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	9 000,00	36 000,00
55P01D19AP	2019 AP Coeurs de villages PP	905	0,00	0,00	117 784,77	0,00	14 376,88	103 407,89	0,00	103 407,89
02P46D19AP	2019 AP Communication institutionnelle	900	0,00	-18 914,44	118 914,44	0,00	18 914,44	100 000,00	0,00	100 000,00
54P08D19AP	2019 AP Contrat de territoire BFC	905	206 591,85	-216 813,37	1 380 078,85	0,00	19 931,88	1 360 146,97	349 284,00	1 010 862,97

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P07D19AP	2019 AP Développement des PME	906	112 617,34	-158 187,34	520 690,76	0,00	216 241,10	304 449,66	288 623,06	15 826,60
633P06D19AP	2019 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	10 860,00	-10 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633P07D19AP	2019 AP Développement de l'itinérance	906	38 718,84	-38 718,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67P04D19AP	2019 AP Développement de la recherche	906	34 712,34	-166 478,45	188 440,01	0,00	131 766,11	56 673,90	56 673,90	0,00
633P05D19AP	2019 AP Développement des hébergements touristiques	906	51 744,89	-89 728,42	165 282,06	0,00	65 480,73	99 801,33	57 066,53	42 734,80
54P09D19AP	2019 AP Développement local BFC	905	57 167,28	-57 167,28	259 604,14	0,00	122 203,53	137 400,61	61 512,11	75 888,50
23P04D19AP	2019 AP Ecocampus	902	0,00	0,00	18 285 341,53	0,00	0,00	18 285 341,53	694 544,38	17 590 797,15
65P02D19AP	2019 AP Economie Sociale et Solidaire	906	0,00	0,00	317 759,17	0,00	21 482,90	296 276,27	146 556,06	149 720,21
75P04D19AP	2019 AP Efficacité énergétique	907	73 047,79	-3 511,23	2 128 295,62	0,00	411 764,49	1 716 531,13	1 218 898,13	497 633,00
22P20D19AP	2019 AP Equipements	902	0,00	-109 188,37	133 846,58	0,00	109 188,37	24 658,21	15 422,65	9 235,56
02P45D19AP	2019 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	0,00	33 889,52	0,00	0,16	33 889,36	33 889,36	0,00
75P05D19AP	2019 AP Etudes Observations et sensibilisation	907	0,00	0,00	310,00	0,00	0,00	310,00	0,00	310,00
52P01D19AP	2019 AP FIP FAP	905	51,84	-51,84	16 668,03	0,00	16 668,03	0,00	0,00	0,00
27P01D19AP	2019 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	36 744,08	-36 744,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D19AP	2019 AP Gestion forestière exemplaire	906	321,09	-1 214,76	15 022,62	0,00	7 483,71	7 538,91	5 487,96	2 050,95
55P06D19AP	2019 AP Habitat et Aménagement BFC	905	82 947,49	-86 749,11	181 600,41	0,00	155 162,20	26 438,21	11 444,24	14 993,97
57P03D19AP	2019 AP Infrastructures THD	905	0,00	-188 206,04	188 206,04	0,00	188 206,04	0,00	0,00	0,00
61P08D19AP	2019 AP Innovation	906	8 350,00	-15 550,00	2 684 018,00	0,00	1 366 663,00	1 317 355,00	117 355,00	1 200 000,00
631P19D19AP	2019 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	3 822,05	0,00	0,00	3 822,05	0,00	3 822,05
54P06D19AP	2019 AP Interterritorialité CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	10 245,46	0,00	10 245,46	0,00	0,00	0,00
22P22D19AP	2019 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-19 391,97	19 600,27	0,00	19 600,27	0,00	0,00	0,00
82P04D19AP	2019 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	978 730,00	0,00	0,00	978 730,00	0,00	978 730,00
82P13D19AP	2019 AP Mobilité CPER 2015-2020	908	0,00	-7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00
631P17D19AP	2019 AP Modernisation des entreprisesdu bois	906	3 377,82	-3 377,82	4 793,60	0,00	0,00	4 793,60	0,00	4 793,60
31P12D19AP	2019 AP Musées et structures ressources	903	0,00	0,00	304 993,94	0,00	0,00	304 993,94	0,00	304 993,94

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
57P01D19AP	2019 AP NTC - usages numériques BFC	905	142 545,12	-150 577,01	614 311,89	0,00	14 311,89	600 000,00	0,00	600 000,00
53P02D19AP	2019 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	8 441,23	-16 631,76	54 061,09	0,00	44 067,15	9 993,94	0,00	9 993,94
54P01D19AP	2019 AP PAYS	905	0,00	0,00	4 562,13	0,00	0,00	4 562,13	0,00	4 562,13
76P01D19AP	2019 AP Parc naturel régional BFC	907	8 500,00	-8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P13D19AP	2019 AP Partenariats EPCI immobilier foncier	906	33 016,32	-135 188,76	648 224,54	0,00	378 383,83	269 840,71	0,00	269 840,71
53P05D19AP	2019 AP Petites cités de caractère BFC	905	0,00	-8 231,14	8 231,14	0,00	8 231,14	0,00	0,00	0,00
78P01D19AP	2019 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	0,00	0,00	7 044,00	0,00	0,00	7 044,00	0,00	7 044,00
631P16D19AP	2019 AP Plan de compétitivité	906	0,00	-65 636,20	595 276,20	0,00	65 636,20	529 640,00	5 000,00	524 640,00
75P02D19AP	2019 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	-11 672,80	30 828,80	0,00	30 828,80	0,00	0,00	0,00
76P07D19AP	2019 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	-29 327,62	43 020,69	0,00	29 327,62	13 693,07	0,00	13 693,07
32P09D19AP	2019 AP REPARATIONS AUTRES BATIMENTS (sauf lycées)	900, 903	594 939,43	0,00	593 666,82	0,00	41 154,37	552 512,45	506 759,59	45 752,86
52P05D19AP	2019 AP Renouvellement urbain BFC	905	26 477,31	-40 327,84	349 394,61	0,00	70 114,97	279 279,64	279 279,64	0,00
73P01D19AP	2019 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	1 905,12	-1 905,12	32 518,00	0,00	32 518,00	0,00	0,00	0,00
31P10D19AP	2019 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-8 952,94	121 517,96	0,00	8 952,94	112 565,02	0,00	112 565,02
41P02D19AP	2019 AP Santé BFC	904	5 307,25	-5 307,25	10 427,85	0,00	0,00	10 427,85	0,00	10 427,85
85P06D19AP	2019 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	0,00	-50 936,57	155 061,98	0,00	66 739,02	88 322,96	0,00	88 322,96
633P09D19AP	2019 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	177 135,61	0,00	0,00	177 135,61	177 135,61	0,00
57P05D19AP	2019 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	-20 552,21	47 407,77	0,00	20 552,21	26 855,56	0,00	26 855,56
632P02D19AP	2019 AP TPE et Entrepreneuriat	906	6 863,00	-6 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P06D19AP	2019 AP TRAVAUX RENOVATION ECO ENERGIE	902	0,00	-116 018,57	116 018,58	0,00	116 018,57	0,01	0,00	0,01
82P09D19AP	2019 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	-285 114,00	2 971 554,00	0,00	2 971 554,00	0,00	0,00	0,00
85P03D19AP	2019 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	161 672,87	-161 672,87	1 750 411,35	0,00	1 654 322,27	96 089,08	61 049,28	35 039,80
31P11D19AP	2019 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	0,00	4 128,00	0,00	0,00	4 128,00	0,00	4 128,00
72P01D19AP	2019 AP animation PRPGD	907	0,00	0,00	80 345,60	0,00	0,00	80 345,60	0,00	80 345,60

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P02D19AP	2019 Developpement mode projet	900	9 078,70	-9 078,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D20AP	2020 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	0,00	0,00	1 498 226,37	0,00	283 222,96	1 215 003,41	813 219,02	401 784,39
26P03D20AP	2020 AP Action d'info métiers formations	902	100 000,00	-100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P18D20AP	2020 AP Aides spécifiques	902	41 610,93	-52 397,93	10 787,00	0,00	10 787,00	0,00	0,00	0,00
32P02D20AP	2020 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	-31 821,00	172 081,00	0,00	18 821,00	153 260,00	120 000,00	33 260,00
57P07D20AP	2020 AP Analyse et données territoriales (CPB)	905	0,00	-35 702,06	35 702,06	0,00	35 702,06	0,00	0,00	0,00
54P03D20AP	2020 AP Appels à projets territoires 2015-2020	905	0,00	0,00	2 469,30	0,00	0,00	2 469,30	0,00	2 469,30
31P16D20AP	2020 AP Art contemporain	903	0,00	-4,29	155 000,00	0,00	4,29	154 995,71	54 995,71	100 000,00
05P02D20AP	2020 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	306 068,20	0,00	2 846 268,89	0,00	340 628,95	2 505 639,94	2 204 343,11	301 296,83
82P15D20AP	2020 AP Aviation civile	908	14 789,79	-14 789,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P07D20AP	2020 AP Billettique	908	0,00	0,00	49 125,72	0,00	0,00	49 125,72	757,80	48 367,92
54P07D20AP	2020 AP Bourg centre	905	1 492,48	-4 476,13	554 939,34	0,00	48 784,03	506 155,31	259 664,24	246 491,07
02P17D20AP	2020 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-0,03	36 520,28	0,00	0,03	36 520,25	4 590,65	31 929,60
31P03D20AP	2020 AP Château de Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	62 700,60	0,00	0,00	62 700,60	38 085,92	24 614,68
31P07D20AP	2020 AP Cinéma	903	0,00	0,00	69 000,00	0,00	0,00	69 000,00	60 000,00	9 000,00
55P01D20AP	2020 AP Coeurs de villages PP	905	0,00	-110 000,00	280 428,89	0,00	137 865,09	142 563,80	60 040,80	82 523,00
02P46D20AP	2020 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	181 885,80	0,00	0,00	181 885,80	0,00	181 885,80
54P08D20AP	2020 AP Contrat de territoire BFC	905	173 705,15	-230 847,07	2 063 415,69	0,00	57 678,50	2 005 737,19	862 366,02	1 143 371,17
61P07D20AP	2020 AP Developpement des PME	906	66 822,43	-246 101,93	4 209 263,65	0,00	418 160,36	3 791 103,29	2 306 137,29	1 484 966,00
633P06D20AP	2020 AP Dvltpt touristique territoires, sites et activités	906	190,16	-190,16	4 755,00	0,00	755,00	4 000,00	4 000,00	0,00
31P08D20AP	2020 AP Développement culturel	903	0,00	-73,67	25 073,67	0,00	73,67	25 000,00	0,00	25 000,00
633P07D20AP	2020 AP Développement de l'itinérance	906	833 489,52	-833 564,81	160 075,29	0,00	75,29	160 000,00	153 536,70	6 463,30
67P04D20AP	2020 AP Développement de la recherche	906	6 995,14	-36 839,73	2 562 581,15	0,00	320 828,65	2 241 752,50	2 099 434,46	142 318,04
633P05D20AP	2020 AP Développement des hébergements touristiques	906	83 213,40	-110 192,87	290 593,03	0,00	91 062,42	199 530,61	85 946,09	113 584,52
54P09D20AP	2020 AP Développement local BFC	905	281 402,49	-281 402,49	643 350,96	0,00	167 278,06	476 072,90	284 626,97	191 445,93

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P02D20AP	2020 AP Développement mode projet	900	16 432,33	-16 432,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D20AP	2020 AP Economie Sociale et Solidaire	906	6 000,00	-6 000,00	52 627,84	0,00	3 124,84	49 503,00	8 319,60	41 183,40
75P04D20AP	2020 AP Efficacité énergétique	907	61 335,64	-281 368,59	2 239 832,54	0,00	367 007,89	1 872 824,65	1 460 535,32	412 289,33
23P02D20AP	2020 AP Enseignement supérieur	902	19 473,90	-19 473,90	5 388 642,36	0,00	26 002,08	5 362 640,28	3 360 003,54	2 002 636,74
22P20D20AP	2020 AP Equipements	902	0,00	-6 305,57	166 742,01	0,00	11 650,13	155 091,88	31 340,66	123 751,22
02P45D20AP	2020 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,02	-0,02	236 774,68	0,00	0,00	236 774,68	139 143,49	97 631,19
04P01D20AP	2020 AP Europe et international	900	3 165,00	-3 745,00	11 740,00	0,00	9 805,00	1 935,00	1 935,00	0,00
52P01D20AP	2020 AP FIP FAP	905	8 325,01	-8 325,01	5 760,03	0,00	5 760,03	0,00	0,00	0,00
27P01D20AP	2020 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	82 441,88	-82 441,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P18D20AP	2020 AP Gestion forestière exemplaire	906	1 398,88	-3 639,64	100 777,69	0,00	11 117,02	89 660,67	56 616,87	33 043,80
55P06D20AP	2020 AP Habitat et Aménagement BFC	905	0,00	-4 276,34	400 893,62	0,00	44 101,34	356 792,28	306 117,66	50 674,62
57P03D20AP	2020 AP Infrastructures THD	905	0,00	-979 849,55	1 061 833,55	0,00	979 849,55	81 984,00	5 220,00	76 764,00
631P19D20AP	2020 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	40 951,64	0,00	0,00	40 951,64	40 000,00	951,64
54P06D20AP	2020 AP Interterritorialité CPER 2015-2020	905	0,00	-138 358,63	347 846,13	0,00	167 846,13	180 000,00	180 000,00	0,00
31P13D20AP	2020 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	21 742,00	0,00	0,00	21 742,00	21 741,78	0,22
26P01D20AP	2020 AP Investissement et équipements des CFA	902	3 482,40	-3 482,40	545 215,90	0,00	0,00	545 215,90	270 157,90	275 058,00
22P22D20AP	2020 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-100 231,81	144 575,87	0,00	100 231,81	44 344,06	0,00	44 344,06
82P04D20AP	2020 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	358 659,40	0,00	109 476,40	249 183,00	197 853,00	51 330,00
631P17D20AP	2020 AP Modernisation des entreprises du bois	906	37 600,00	-37 600,00	35 205,27	0,00	0,00	35 205,27	0,00	35 205,27
31P12D20AP	2020 AP Musées et structures ressources	903	0,00	-13 710,00	108 672,78	0,00	13 710,00	94 962,78	59 077,78	35 885,00
57P01D20AP	2020 AP NTC - usages numériques BFC	905	70 991,78	-195 279,85	1 766 615,55	0,00	370 130,79	1 396 484,76	444 080,82	952 403,94
53P02D20AP	2020 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	60 673,93	-79 867,27	77 477,68	0,00	71 129,34	6 348,34	0,00	6 348,34
78P01D20AP	2020 AP PPRT	907	0,00	0,00	59 996,00	0,00	0,00	59 996,00	0,00	59 996,00
76P01D20AP	2020 AP Parc naturel régional BFC	907	5 347,72	-5 347,72	72 000,00	0,00	0,00	72 000,00	8 870,29	63 129,71
61P13D20AP	2020 AP Partenariats EPCI immobilier foncier	906	126 290,15	-321 170,71	1 403 307,32	0,00	412 875,77	990 431,55	439 686,59	550 744,96

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
53P05D20AP	2020 AP Petites cités de caractère BFC	905	0,00	-27 950,28	151 334,28	0,00	32 270,28	119 064,00	119 064,00	0,00
631P16D20AP	2020 AP Plan de compétitivité	906	13 233,81	-27 352,87	229 743,80	0,00	14 119,06	215 624,74	48 200,00	167 424,74
631P21D20AP	2020 AP Plan de relance Agriculture	906	197 312,00	-221 235,57	3 191 608,59	0,00	560 570,91	2 631 037,68	744 387,57	1 886 650,11
26P05D20AP	2020 AP Plan de relance Apprentissage - Info. des métiers	902	0,00	-43,82	2 201 964,68	0,00	9 837,03	2 192 127,65	2 140 504,65	51 623,00
76P05D20AP	2020 AP Plan de relance Biodiversité	907	0,00	-103 885,63	393 282,05	0,00	105 106,22	288 175,83	121 258,83	166 917,00
85P03PRD20AP	2020 AP Plan de relance CPER Trans. coll. et modes doux	908	3 264 000,00	-3 264 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P09D20AP	2020 AP Plan de relance Culture	903	0,00	-143,67	115 683,67	0,00	36 893,67	78 790,00	48 790,00	30 000,00
53P03D20AP	2020 AP Plan de relance ENVI	905	0,00	0,00	341 400,30	0,00	0,00	341 400,30	34 024,12	307 376,18
65P03D20AP	2020 AP Plan de relance ESS	906	0,00	0,00	3 154 467,69	0,00	232 326,94	2 922 140,75	1 114 347,73	1 807 793,02
73P03D20AP	2020 AP Plan de relance Eau et milieux aquatiques	907	0,00	-544,01	45 360,49	0,00	15 049,74	30 310,75	14 318,87	15 991,88
61P15D20AP	2020 AP Plan de relance Economie	906	105 453,79	-524 154,68	14 004 965,42	0,00	4 632 892,53	9 372 072,89	2 371 653,42	7 000 419,47
71P04D20AP	2020 AP Plan de relance Education à l'environnement	907	0,00	-27 397,40	27 397,40	0,00	27 397,40	0,00	0,00	0,00
52P02D20AP	2020 AP Plan de relance FIP	905	0,00	0,00	11 167,11	0,00	0,00	11 167,11	0,00	11 167,11
631P23D20AP	2020 AP Plan de relance Forêt Bois	906	0,00	-839,56	2 635 790,25	0,00	839,56	2 634 950,69	473 486,16	2 161 464,53
55P07D20AP	2020 AP Plan de relance HABAM	905	0,00	0,00	2 858 408,58	0,00	0,00	2 858 408,58	1 729 345,57	1 129 063,01
22P25D20AP	2020 AP Plan de relance Investissements Lycées	902	20,00	-14 772,16	16 129 564,12	0,00	197 205,19	15 932 358,93	3 944 579,72	11 987 779,21
82P05D20AP	2020 AP Plan de relance Matériel TER	908	0,00	0,00	18 151 000,00	0,00	0,00	18 151 000,00	463 000,00	17 688 000,00
631PR16D20AP	2020 AP Plan de relance Plan de compétitivité	906	0,00	0,00	542 600,00	0,00	0,00	542 600,00	0,00	542 600,00
72P02D20AP	2020 AP Plan de relance Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-59 112,06	9 253 276,15	0,00	59 112,06	9 194 164,09	3 101 555,95	6 092 608,14
41P03D20AP	2020 AP Plan de relance Santé	904	0,00	0,00	1 569 512,06	0,00	0,00	1 569 512,06	338 324,84	1 231 187,22
633P10D20AP	2020 AP Plan de relance Tourisme	906	9,69	-631 646,03	8 150 153,58	0,00	716 344,57	7 433 809,01	3 842 685,91	3 591 123,10
54P11D20AP	2020 AP Plan de relance Transformation territoriale	905	0,00	0,00	5 841 823,11	0,00	0,00	5 841 823,11	2 792 581,20	3 049 241,91
75P03D20AP	2020 AP Plan de relance Transition énergétique	907	33 525,24	-122 880,00	20 612 953,53	0,00	350 143,60	20 262 809,93	8 595 520,01	11 667 289,92
85P05D20AP	2020 AP Plan de relance Transports collectifs et modes doux	908	32 602,50	-88 082,64	2 278 627,34	0,00	60 246,17	2 218 381,17	492 947,04	1 725 434,13

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
72P01D20AP	2020 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-18 991,13	240 759,71	0,00	18 991,13	221 768,58	76 903,00	144 865,58
27P03D20AP	2020 AP Plan relance Formations Sanitaires et sociales	902	0,00	0,00	413 242,86	0,00	0,00	413 242,86	238 177,63	175 065,23
22P23D20AP	2020 AP Plan relance Lycees privs	902	0,00	-6 362,27	631 422,27	0,00	6 362,27	625 060,00	361 453,60	263 606,40
02P14D20AP	2020 AP Plan relance Moyens Generaux	900	0,00	0,00	1 861 775,51	0,00	0,00	1 861 775,51	1 453 335,05	408 440,46
32P07D20AP	2020 AP Plan relance Sports	903	0,00	-8 288,00	949 203,00	0,00	8 288,00	940 915,00	668 000,00	272 915,00
57P09D20AP	2020 AP Plan relance Transformation numerique	905	0,00	-358 959,21	16 328 599,73	0,00	538 199,17	15 790 400,56	5 148 034,58	10 642 365,98
75P02D20AP	2020 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	-87 339,64	494 998,45	0,00	87 339,64	407 658,81	407 658,81	0,00
76P07D20AP	2020 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	-80 174,51	122 017,52	0,00	84 010,50	38 007,02	2 705,90	35 301,12
84P02D20AP	2020 AP ROUTES DI	908	0,00	0,00	945 642,10	0,00	1 000,00	944 642,10	0,00	944 642,10
73P01D20AP	2020 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	43 189,77	-51 624,77	16 964,00	0,00	11 057,76	5 906,24	5 906,24	0,00
31P10D20AP	2020 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-31 964,55	496 738,96	0,00	31 964,55	464 774,41	81 110,41	383 664,00
85P06D20AP	2020 AP Schéma directeur accessibilité gares	908	2 309,00	-134 182,24	2 202 507,71	0,00	1 149 930,30	1 052 577,41	932 577,41	120 000,00
633P09D20AP	2020 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	179 685,52	0,00	0,00	179 685,52	0,00	179 685,52
57P05D20AP	2020 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	-14 804,30	30 591,19	0,00	14 804,30	15 786,89	319,19	15 467,70
632P02D20AP	2020 AP TPE et Entrepreneariat	906	0,00	0,00	1 234 329,98	0,00	1 233 053,98	1 276,00	0,00	1 276,00
82P09D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	-67 187,60	382 603,04	0,00	137 387,60	245 215,44	71 707,54	173 507,90
85P03D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	140 250,00	-140 250,00	8 856 375,59	0,00	0,00	8 856 375,59	3 111 377,30	5 744 998,29
85P04D20AP	2020 AP Transports collectifs et modes doux DI	908	0,00	0,00	52 500,00	0,00	0,00	52 500,00	20 521,63	31 978,37
61P08D20AP	2020 AP innovation	906	0,00	0,00	1 710 308,00	0,00	0,00	1 710 308,00	175 584,00	1 534 724,00
52P05D20AP	2020 Renouvellement urbain BFC	905	0,00	-18 433,34	107 168,69	0,00	59 647,80	47 520,89	47 520,89	0,00
05P04D21AP	2021 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	516 590,67	0,00	6 344 783,25	0,00	419 735,47	5 925 047,78	5 203 601,87	721 445,91
02P10D21AP	2021 AP Administration générale	900	0,00	0,00	5 900,66	0,00	0,00	5 900,66	0,00	5 900,66
32P04D21AP	2021 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	0,00	-158,00	1 858,00	0,00	1 858,00	0,00	0,00	0,00
22P18D21AP	2021 AP Aides spécifiques	902	0,00	-69 366,00	69 366,00	0,00	69 366,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
32P02D21AP	2021 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	-44 354,82	697 533,59	0,00	44 454,82	653 078,77	528 109,56	124 969,21
41P04D21AP	2021 AP Animation politique santé	904	0,00	0,00	33 987,93	0,00	0,00	33 987,93	12 912,95	21 074,98
05P02D21AP	2021 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	92 460,07	0,00	2 062 433,79	0,00	145 619,12	1 916 814,67	1 419 213,06	497 601,61
82P15D21AP	2021 AP Aviation civile	908	0,00	-115 970,76	1 219 664,04	0,00	140 315,34	1 079 348,70	49 011,00	1 030 337,70
82P07D21AP	2021 AP Billettique	908	0,00	-91 282,86	174 144,05	0,00	91 282,86	82 861,19	28 292,56	54 568,63
54P07D21AP	2021 AP Bourg centre	905	27 234,70	-27 234,70	643 960,90	0,00	680,84	643 280,06	473 282,51	169 997,55
02P17D21AP	2021 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	-0,01	20 902,78	0,00	0,01	20 902,77	0,00	20 902,77
31P02D21AP	2021 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	26 361,00	0,00	0,00	26 361,00	19 920,00	6 441,00
31P07D21AP	2021 AP Cinéma	903	0,00	0,00	125 300,00	0,00	1 598,14	123 701,86	123 701,86	0,00
02P46D21AP	2021 AP Communication institutionnelle	900	0,00	-48 800,00	100 806,62	0,00	48 800,00	52 006,62	0,00	52 006,62
54P08D21AP	2021 AP Contrat de territoire BFC	905	183 838,41	-183 838,50	8 725 903,27	0,00	76 175,67	8 649 727,60	4 831 115,54	3 818 612,06
633P06D21AP	2021 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	7 836,79	-8 284,96	447 427,72	0,00	4 332,85	443 094,87	438 484,07	4 610,80
02P51D21AP	2021 AP Démocratie participative	900	0,00	0,00	217 216,44	0,00	0,00	217 216,44	8 471,36	208 745,08
31P08D21AP	2021 AP Développement culturel	903	60,65	-60,65	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
633P07D21AP	2021 AP Développement de l'itinérance	906	233 457,23	-235 459,27	1 170 305,00	0,00	2 002,04	1 168 302,96	597 780,96	570 522,00
67P04D21AP	2021 AP Développement de la recherche	906	9 919,91	-13 818,18	3 687 032,84	0,00	130 156,09	3 556 876,75	2 100 057,26	1 456 819,49
61P07D21AP	2021 AP Développement des PME	906	51 392,43	-128 822,43	5 648 912,66	0,00	370 799,99	5 278 112,67	743 838,41	4 534 274,26
633P05D21AP	2021 AP Développement des hébergements touristiques	906	54 485,20	-64 410,07	728 751,50	0,00	219 704,04	509 047,46	306 684,44	202 363,02
02P02D21AP	2021 AP Développement mode projet	900	2 451,30	-2 451,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65P02D21AP	2021 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	199 319,55	0,00	12 190,06	187 129,49	17 187,78	169 941,71
75P04D21AP	2021 AP Efficacité énergétique	907	198 574,58	-307 735,25	7 282 027,38	0,00	946 034,26	6 335 993,12	2 949 127,26	3 386 865,86
34P02D21AP	2021 AP Emplois d'utilité sociale	903, 906	24 649,65	-28 223,83	21 418,83	0,00	18 223,83	3 195,00	0,00	3 195,00
23P02D21AP	2021 AP Enseignement supérieur	902	115 871,68	-115 871,68	13 200 281,35	0,00	481,62	13 199 799,73	4 879 976,36	8 319 823,37
22P20D21AP	2021 AP Equipement	902	31 258,18	-34 722,13	293 308,05	0,00	4 469,99	288 838,06	221 120,54	67 717,52
02P45D21AP	2021 AP Equipements et logiciels informatiques	900	562,80	-566,78	1 118 490,78	0,00	708,39	1 117 782,39	823 864,27	293 918,12
04P01D21AP	2021 AP Europe et international	900	0,00	0,00	5 122,00	0,00	0,00	5 122,00	5 122,00	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
52P01D21AP	2021 AP FIP FAP	905	5 879,12	-5 879,12	8 944,00	0,00	8 944,00	0,00	0,00	0,00
27P01D21AP	2021 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	1 884,41	-1 884,41	80 167,21	0,00	0,00	80 167,21	44 000,00	36 167,21
631P18D21AP	2021 AP Gestion forestière exemplaire	906	3 987,55	-6 436,49	137 059,87	0,00	11 235,81	125 824,06	68 896,84	56 927,22
55P06D21AP	2021 AP Habitat et aménagement BFC	905	0,00	0,00	3 179 339,77	0,00	0,00	3 179 339,77	1 921 610,60	1 257 729,17
57P03D21AP	2021 AP Infrastructures THD	905	0,00	-23 987,57	23 987,57	0,00	23 987,57	0,00	0,00	0,00
25P09D21AP	2021 AP Ingénierie de projets de formation	902	0,00	0,00	305 000,00	0,00	0,00	305 000,00	0,00	305 000,00
61P08D21AP	2021 AP Innovation	906	49 102,29	-49 102,29	245 899,45	0,00	0,00	245 899,45	153 885,45	92 014,00
54P06D21AP	2021 AP Inter-territorialité CPER 2015-2020	905	0,00	0,00	99 120,00	0,00	0,00	99 120,00	0,00	99 120,00
31P13D21AP	2021 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	9 620,21	0,00	0,00	9 620,21	5 181,75	4 438,46
26P01D21AP	2021 AP Investissement et équipement des CFA	902	259 812,10	-311 914,72	9 602 515,21	0,00	503 681,55	9 098 833,66	1 353 248,09	7 745 585,57
22P12D21AP	2021 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	-815,31	2 199 597,73	0,00	815,31	2 198 782,42	329 161,62	1 869 620,80
22P22D21AP	2021 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-39 549,12	203 055,53	0,00	39 549,12	163 506,41	136 319,69	27 186,72
31P04D21AP	2021 AP Livre et lecture publique	903	8 200,00	-8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P12D21AP	2021 AP MRI	906	0,00	0,00	8 857,85	0,00	0,00	8 857,85	0,00	8 857,85
82P04D21AP	2021 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	920 293,60	0,00	0,00	920 293,60	0,00	920 293,60
631P17D21AP	2021 AP Modernisation des entreprises du bois	906	12 075,41	-16 000,77	104 302,25	0,00	3 925,36	100 376,89	25 031,60	75 345,29
31P12D21AP	2021 AP Musées et structures ressources	903	0,00	0,00	2 866 215,00	0,00	0,00	2 866 215,00	750 033,23	2 116 181,77
57P01D21AP	2021 AP NTC - usages numériques BFC	905	4 250,00	-168 032,20	2 808 669,16	0,00	206 324,14	2 602 345,02	141 065,29	2 461 279,73
53P02D21AP	2021 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	66 949,46	-82 367,59	263 797,65	0,00	132 349,57	131 448,08	78 406,82	53 041,26
05P09D21AP	2021 AP PLAN DE RELANCE REACT EU	9005	776 360,22	0,00	14 759 211,97	0,00	378 281,56	14 380 930,41	10 385 883,51	3 995 046,90
76P01D21AP	2021 AP Parc naturel régional BFC	907	1 458,88	-1 838,88	91 953,50	0,00	11 294,57	80 658,93	29 104,73	51 554,20
61P13D21AP	2021 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	8 593,42	-22 054,45	989 848,10	0,00	626 329,10	363 519,00	213 519,00	150 000,00
78P01D21AP	2021 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	0,00	0,00	14 250,00	0,00	0,00	14 250,00	0,00	14 250,00
631P16D21AP	2021 AP Plan de compétitivité	906	241 751,00	-315 646,15	1 742 997,18	0,00	276 216,01	1 466 781,17	1 104 757,73	362 023,44
53P03D21AP	2021 AP Plan de relance ENVI	905	0,00	0,00	287 998,08	0,00	0,00	287 998,08	143 003,61	144 994,47

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
54P11D21AP	2021 AP Plan de relance Transformation territoriale	905	0,00	0,00	1 635 954,67	0,00	0,00	1 635 954,67	280 000,00	1 355 954,67
72P01D21AP	2021 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-28 040,37	84 640,37	0,00	28 040,37	56 600,00	0,00	56 600,00
22P21D21AP	2021 AP Plan relance lycées publics	902	0,00	0,00	176 459,20	0,00	0,00	176 459,20	0,00	176 459,20
75P02D21AP	2021 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	-7 714,00	557 166,54	0,00	17 732,24	539 434,30	383 851,64	155 582,66
76P07D21AP	2021 AP Protection de la biodiversité	907	8 997,00	-92 867,07	456 977,19	0,00	143 042,19	313 935,00	96 391,31	217 543,69
32P09D21AP	2021 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	900	0,00	0,00	33 283,00	0,00	0,00	33 283,00	0,00	33 283,00
52P05D21AP	2021 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	-1 042,87	2 147 185,01	0,00	14 095,64	2 133 089,37	1 697 137,76	435 951,61
73P01D21AP	2021 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	23 134,28	-191 351,32	268 294,59	0,00	224 407,41	43 887,18	23 101,46	20 785,72
31P10D21AP	2021 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-11 315,61	6 548 541,40	0,00	11 315,61	6 537 225,79	205 789,64	6 331 436,15
84P02D21AP	2021 AP Routes	908	0,00	0,00	3 078 500,00	0,00	0,00	3 078 500,00	2 000 000,00	1 078 500,00
41P02D21AP	2021 AP Santé BFC	904	0,00	0,00	332 000,00	0,00	0,00	332 000,00	152 696,30	179 303,70
85P06D21AP	2021 AP Schéma directeur accessibilité	908	0,00	-4 306,29	217 302,11	0,00	79 709,68	137 592,43	137 592,43	0,00
633P09D21AP	2021 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	693 568,56	0,00	0,00	693 568,56	345 283,56	348 285,00
57P05D21AP	2021 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	-445,32	2 467,92	0,00	445,32	2 022,60	0,00	2 022,60
632P02D21AP	2021 AP TPE et Entrepreneuriat	906	9 000,00	-9 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
85P04D21AP	2021 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	800 000,00	250 000,00
85P03D21AP	2021 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	21 419,71	-21 498,57	3 312 653,35	0,00	100 849,79	3 211 803,56	103 231,74	3 108 571,82
53P04D21AP	2021 AP Urbanisme durable BFC	905	0,00	0,00	3 044,68	0,00	0,00	3 044,68	0,00	3 044,68
31P11D21AP	2021 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	-4 514,52	6 335,00	0,00	4 514,52	1 820,48	1 098,00	722,48
05P04D22AP	2022 AP 6200FE - FEDER 2014-2020	9005	2 442 417,83	0,00	-28 824,53	0,00	2 907,61	-31 732,14	1 793 994,97	-1 825 727,11
05P06D22AP	2022 AP 6210FE-FEDER 2021-2027	9005	252 550 519,61	0,00	21 262 296,35	47 961 189,45	4 264,00	69 219 221,80	10 572 245,60	58 646 976,20
05P07D22AP	2022 AP 6220FE-IFSE 2021-2027	9005	32 563 346,52	0,00	3 765 593,58	1 705 434,34	0,00	5 471 027,92	0,00	5 471 027,92
22P19D22AP	2022 AP Accessibilité	902	112 512,69	23 000 000,00	32 002 887,23	22 807 300,00	0,00	54 810 187,23	10 528 410,77	44 281 776,46
02P10D22AP	2022 AP Administration générale	900	0,00	0,00	224 125,37	0,00	0,00	224 125,37	136 995,45	87 129,92
32P04D22AP	2022 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	4 125,36	-10 304,36	22 860,00	0,00	7 455,80	15 404,20	13 044,20	2 360,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P18D22AP	2022 AP Aides spécifiques	902	0,00	-18 271,00	81 179,20	0,00	18 271,00	62 908,20	12 891,06	50 017,14
32P02D22AP	2022 AP Aménagement sportif du territoire	903	949,50	-60 731,05	1 858 527,88	0,00	68 633,55	1 789 894,33	1 185 803,55	604 090,78
57P06D22AP	2022 AP Analyse et données territoriales	905	0,00	0,00	76 832,00	0,00	0,00	76 832,00	0,00	76 832,00
41P04D22AP	2022 AP Animation politique santé	904	0,00	0,00	59 954,81	0,00	0,00	59 954,81	11 990,40	47 964,41
31P16D22AP	2022 AP Art contemporain	903	0,00	0,00	155 000,00	0,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
05P02D22AP	2022 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	10 885,49	0,00	11 760 331,52	0,00	8 409 511,87	3 350 819,65	2 844 523,22	506 296,43
82P07D22AP	2022 AP Billettique	908	0,00	-61 704,83	61 704,83	0,00	61 704,83	0,00	0,00	0,00
54P07D22AP	2022 AP Bourg centre	905	0,00	0,00	3 389 732,19	0,00	0,00	3 389 732,19	1 651 675,56	1 738 056,63
02P17D22AP	2022 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	0,00	168 296,63	0,00	0,00	168 296,63	4 528,23	163 768,40
54P13D22AP	2022 AP Centralités Rurales en Région	905	48 834 202,50	0,00	1 237 504,06	5 662 952,00	0,00	6 900 456,06	1 400 267,23	5 500 188,83
31P02D22AP	2022 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	139 278,00	0,00	0,00	139 278,00	139 278,00	0,00
31P07D22AP	2022 AP Cinéma	903	1 641,84	-1 641,84	386 300,00	0,00	0,00	386 300,00	281 800,00	104 500,00
02P46D22AP	2022 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	89 352,51	0,00	0,00	89 352,51	8 708,16	80 644,35
71P03D22AP	2022 AP Connaissance et éducation à l'environnement	907	800,00	-10 062,53	11 262,53	0,00	9 262,53	2 000,00	444,73	1 555,27
633P06D22AP	2022 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	1 359,87	-1 359,87	212 208,27	0,00	0,00	212 208,27	119 054,70	93 153,57
02P51D22AP	2022 AP Démocratie participative	900	0,00	0,00	272 366,94	0,00	0,00	272 366,94	74 275,34	198 091,60
31P08D22AP	2022 AP Développement culturel	903	0,00	-204,77	1 504,77	0,00	204,77	1 300,00	1 299,93	0,07
633P07D22AP	2022 AP Développement de l'itinérance	906	25,50	-25,50	152 167,68	0,00	53 661,59	98 506,09	45 564,88	52 941,21
67P04D22AP	2022 AP Développement de la recherche	906	9,75	-1 089,65	4 224 225,65	0,00	2 144,04	4 222 081,61	853 371,87	3 368 709,74
61P07D22AP	2022 AP Développement des PME	906	11 547,93	-25 333,93	5 648 045,29	0,00	48 952,13	5 599 093,16	1 913 848,34	3 685 244,82
633P05D22AP	2022 AP Développement des hébergements touristiques	906	13 069,93	-28 638,88	1 039 615,64	0,00	223 508,16	816 107,48	583 061,10	233 046,38
02P02D22AP	2022 AP Développement mode projet	900	4 610,38	-4 610,38	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
65P02D22AP	2022 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	993 081,00	0,00	50 072,00	943 009,00	405 947,19	537 061,81
75P04D22AP	2022 AP Efficacité énergétique	907	122 975,54	-133 935,47	13 166 783,09	0,00	336 391,54	12 830 391,55	4 143 128,82	8 687 262,73
34P02D22AP	2022 AP Emplois d'utilité sociale	903	14 950,00	-74 743,10	135 060,28	0,00	59 793,10	75 267,18	31 615,51	43 651,67

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
23P02D22AP	2022 AP Enseignement supérieur	902	44 854,30	-44 854,30	1 257 684,40	0,00	36 470,19	1 221 214,21	489 134,01	732 080,20
22P20D22AP	2022 AP Equipement	902	4 741 091,56	-50 507,56	-2 466 140,67	0,00	39 912,64	-2 506 053,31	1 877 864,28	-4 383 917,59
02P45D22AP	2022 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	0,00	930 669,97	0,00	0,00	930 669,97	789 486,33	141 183,64
04P01D22AP	2022 AP Europe et international	900	4 500,00	-7 947,00	28 103,00	0,00	7 019,00	21 084,00	8 634,00	12 450,00
52P01D22AP	2022 AP FIP FAP	905	0,00	0,00	84 610,96	0,00	20 170,00	64 440,96	22 079,42	42 361,54
27P01D22AP	2022 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	0,00	209 179,90	0,00	0,00	209 179,90	197 390,70	11 789,20
631P18D22AP	2022 AP Gestion forestière exemplaire	906	29,45	-746,33	249 557,46	0,00	2 446,36	247 111,10	60 511,24	186 599,86
22P16D22AP	2022 AP Grosses réparations dans les lycées	902	0,00	41 140 000,00	84 676 010,22	14 684 398,00	28 042,27	99 332 365,95	34 870 364,64	64 462 001,31
55P06D22AP	2022 AP Habitat et aménagement BFC	905	0,00	0,00	1 697 347,44	0,00	0,00	1 697 347,44	367 892,60	1 329 454,84
25P09D22AP	2022 AP Ingénierie de projets de formation	902	0,00	0,00	2 124 610,00	0,00	0,00	2 124 610,00	0,00	2 124 610,00
61P08D22AP	2022 AP Innovation	906	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00	3 657 207,44	342 792,56
27P04D22AP	2022 AP Instituts de formation sanitaires et sociaux	902	0,00	2 360 000,00	1 511 672,04	2 360 000,00	0,00	3 871 672,04	1 488 812,74	2 382 859,30
31P13D22AP	2022 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	23 106,00	0,00	0,00	23 106,00	8 197,92	14 908,08
26P01D22AP	2022 AP Investissement et équipement des CFA	902	520 048,49	-587 681,53	3 279 965,70	0,00	367 078,17	2 912 887,53	2 416 235,03	496 652,50
22P12D22AP	2022 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	-4,03	3 551,42	0,00	4,03	3 547,39	3 547,39	0,00
22P22D22AP	2022 AP Investissements lycées privés	902	0,00	-4 310,22	1 325 677,54	0,00	4 310,22	1 321 367,32	1 223 456,65	97 910,67
31P04D22AP	2022 AP Livre et lecture publique	903	173,62	-11 553,62	42 136,09	0,00	17 713,73	24 422,36	4 422,36	20 000,00
02P15D22AP	2022 AP MRI	900	0,00	-10 000,00	45 605,27	0,00	10 000,00	35 605,27	30 000,00	5 605,27
82P04D22AP	2022 AP Matériel TER	908	0,00	0,00	78 464 127,00	0,00	0,00	78 464 127,00	28 599 080,00	49 865 047,00
82P12D22AP	2022 AP Mobilité	908	0,00	0,00	750 000,00	0,00	0,00	750 000,00	0,00	750 000,00
631P17D22AP	2022 AP Modernisation des entreprises du bois	906	24 440,00	-24 440,00	414 669,26	0,00	0,00	414 669,26	250 124,90	164 544,36
57P01D22AP	2022 AP NTC - usages numériques BFC	905	0,00	-25 188,05	1 284 439,97	0,00	25 188,05	1 259 251,92	425 007,91	834 244,01
53P02D22AP	2022 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	235,82	-235,82	791 450,65	0,00	382,68	791 067,97	416 233,84	374 834,13
02P22D22AP	2022 AP PAIR communication	900	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	3 820,80	246 179,20
76P01D22AP	2022 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	0,00	128 172,16	0,00	0,00	128 172,16	29 905,11	98 267,05

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P13D22AP	2022 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	51 200,37	-51 593,08	2 323 355,31	0,00	192 711,89	2 130 643,42	760 285,16	1 370 358,26
631P16D22AP	2022 AP Plan de compétitivité	906	3 080,00	-3 104,14	3 316 945,31	0,00	85 271,81	3 231 673,50	713 289,20	2 518 384,30
72P01D22AP	2022 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	-81 632,19	453 435,69	0,00	81 632,19	371 803,50	25 600,00	346 203,50
75P02D22AP	2022 AP Politiques de l'énergie CPER	907	555 564,24	-7,00	2 522 315,41	0,00	553 487,84	1 968 827,57	1 357 790,25	611 037,32
22P30D22AP	2022 AP Programme pluriannuel d'investissements	902	1 455,57	22 000 000,00	53 080 131,06	21 224 700,00	0,00	74 304 831,06	13 230 691,86	61 074 139,20
50P05D22AP	2022 AP Prospective	905	0,00	-2 921,00	2 921,00	0,00	2 921,00	0,00	0,00	0,00
76P07D22AP	2022 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	-60 412,56	1 182 432,32	0,00	79 743,85	1 102 688,47	697 186,07	405 502,40
32P09D22AP	2022 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	900, 903	2 330 854,12	0,00	2 330 854,12	0,00	0,00	2 330 854,12	2 329 318,12	1 536,00
52P05D22AP	2022 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	0,00	1 774 852,78	0,00	0,00	1 774 852,78	466 986,38	1 307 866,40
73P01D22AP	2022 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	17 201,82	-23 253,46	380 072,52	0,00	12 921,39	367 151,13	124 092,40	243 058,73
31P10D22AP	2022 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	-8 105,18	823 579,21	0,00	8 105,18	815 474,03	356 455,03	459 019,00
84P02D22AP	2022 AP Routes	908	0,00	0,00	5 822 064,68	0,00	0,00	5 822 064,68	164 110,93	5 657 953,75
22P32D22AP	2022 AP Rémunération des mandataires lycée	902	1 027 860,16	0,00	954 234,59	0,00	0,00	954 234,59	0,00	954 234,59
41P02D22AP	2022 AP Santé BFC	904	0,00	0,00	694 081,60	0,00	0,00	694 081,60	445 885,07	248 196,53
85P06D22AP	2022 AP Schéma directeur accessibilité	908	16 459,96	-17 711,96	4 908 599,69	0,00	316,42	4 908 283,27	2 494 168,24	2 414 115,03
633P09D22AP	2022 AP Soutien grands équipements touristiques structurants	906	0,00	0,00	656 782,08	0,00	0,00	656 782,08	58 975,77	597 806,31
54P14D22AP	2022 AP TEA Volet Métropolitain 2022-2028	905	66 313 450,00	-4 296 832,00	3 306 550,00	9 939 739,08	0,00	13 246 289,08	4 642 344,37	8 603 944,71
54P12D22AP	2022 AP TEA Volet territorial 2022-2028	905	96 850 635,53	0,00	2 820 268,32	17 749 858,31	27 164,00	20 542 962,63	3 653 733,12	16 889 229,51
57P05D22AP	2022 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	2 254 341,17	0,00	0,00	2 254 341,17	916 308,41	1 338 032,76
632P02D22AP	2022 AP TPE et Entrepreneuriat	906	0,00	0,00	19 500,00	0,00	9 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
82P09D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	-14 511,15	3 264 232,15	0,00	137 817,15	3 126 415,00	612 834,04	2 513 580,96
85P04D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	0,00	3 510 940,00	0,00	200 000,00	3 310 940,00	1 501 345,55	1 809 594,45
85P03D22AP	2022 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	0,00	5 227 678,50	0,00	118,28	5 227 560,22	230 821,80	4 996 738,42
31P11D22AP	2022 AP Valorisation du patrimoine	903	0,00	0,00	3 567,52	0,00	0,00	3 567,52	2 616,00	951,52

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
26P06D22AP	2022-2025 Investissements CFA	902	100 000,00	0,00	196 737,22	0,00	0,00	196 737,22	0,00	196 737,22
02P10D23AP	2023 AP Administration générale	900	0,00	0,00	222 629,25	0,00	0,00	222 629,25	115 960,50	106 668,75
71P05D23AP	2023 AP Agence régionale de la biodiversité	907	230,00	-230,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
32P02D23AP	2023 AP Aménagement sportif du territoire	903	5 716,00	-21 649,91	1 277 634,52	0,00	15 933,91	1 261 700,61	725 257,56	536 443,05
05P02D23AP	2023 AP Autorité de Gestion - FEDER	9005	20 814,47	0,00	11 205 344,51	0,00	7 436 108,69	3 769 235,82	2 857 687,18	911 548,64
82P07D23AP	2023 AP Billettique	908	0,00	0,00	334 217,39	0,00	0,00	334 217,39	65 804,96	268 412,43
54P07D23AP	2023 AP Bourg centre	905	22 044,32	-22 044,32	4 704 947,86	0,00	0,00	4 704 947,86	1 452 895,69	3 252 052,17
02P17D23AP	2023 AP Bâtiments administratifs	900	0,00	0,00	776 793,78	0,00	0,00	776 793,78	567 783,12	209 010,66
31P02D23AP	2023 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	16 899,02	9 100,98
31P07D23AP	2023 AP Cinéma	903	0,00	0,00	845 800,00	0,00	0,00	845 800,00	359 300,00	486 500,00
02P46D23AP	2023 AP Communication institutionnelle	900	0,00	0,00	50 019,99	0,00	0,00	50 019,99	0,00	50 019,99
54P15D23AP	2023 AP Contrepartie LEADER	905	0,00	0,00	245 000,00	0,00	0,00	245 000,00	36 750,00	208 250,00
631P22D23AP	2023 AP Dotation Jeune Agriculteur	906	1 334 400,00	-1 334 400,00	985 760,00	0,00	0,00	985 760,00	0,00	985 760,00
633P06D23AP	2023 AP Dvltpt touristique territoires, sites et activités	906	6 795,00	-9 245,00	84 495,48	0,00	4 089,20	80 406,28	40 406,28	40 000,00
31P08D23AP	2023 AP Développement culturel	903	1 000,00	-1 000,00	18 584,89	0,00	0,00	18 584,89	17 999,59	585,30
633P07D23AP	2023 AP Développement de l'itinérance	906	200,00	-200,00	333 000,00	0,00	0,00	333 000,00	257 470,54	75 529,46
67P04D23AP	2023 AP Développement de la recherche	906	3 612,00	-3 612,00	2 688 129,80	0,00	0,00	2 688 129,80	73 961,26	2 614 168,54
61P07D23AP	2023 AP Développement des PME	906	1 030 556,14	-1 034 556,14	9 426 668,35	0,00	44 065,94	9 382 602,41	1 335 078,02	8 047 524,39
633P05D23AP	2023 AP Développement des hébergements touristiques	906	708,00	-80 577,00	1 121 931,96	0,00	90 667,33	1 031 264,63	447 847,73	583 416,90
23P04D23AP	2023 AP Ecocampus	902	0,00	0,00	6 400 000,00	0,00	0,00	6 400 000,00	0,00	6 400 000,00
65P02D23AP	2023 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	0,00	845 112,92	0,00	0,00	845 112,92	458 109,86	387 003,06
75P04D23AP	2023 AP Efficacité énergétique	907	19 823,29	-35 206,50	16 022 503,82	0,00	324 903,16	15 697 600,66	3 745 559,53	11 952 041,13
34P02D23AP	2023 AP Emplois d'utilité sociale	903	115,00	-11 741,93	86 179,64	0,00	11 626,93	74 552,71	31 394,51	43 158,20
23P02D23AP	2023 AP Enseignement supérieur	902	253,00	-253,00	3 489 848,20	0,00	3 184,79	3 486 663,41	17 815,21	3 468 848,20
22P20D23AP	2023 AP Equipement	902	1 033 789,06	-6 798,55	3 965 122,52	0,00	12 922,13	3 952 200,39	3 521 088,58	431 111,81
02P45D23AP	2023 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	0,00	3 394 575,80	0,00	949,00	3 393 626,80	1 499 219,73	1 894 407,07

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
04P01D23AP	2023 AP Europe et international	900	4 050,00	-4 050,00	29 085,00	0,00	11 535,00	17 550,00	8 550,00	9 000,00
27P01D23AP	2023 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	3 440,16	-3 440,16	496 559,84	0,00	0,00	496 559,84	232 889,37	263 670,47
22P09D23AP	2023 AP GERRIC	902	85 402,35	-85 402,35	233 858,76	0,00	0,00	233 858,76	233 306,99	551,77
631P18D23AP	2023 AP Gestion forestière exemplaire	906	50 282,22	-52 131,18	241 609,64	0,00	6 000,41	235 609,23	92 511,24	143 097,99
61P08D23AP	2023 AP Innovation	906	18 572,00	-18 572,00	4 781 428,00	0,00	0,00	4 781 428,00	0,00	4 781 428,00
631P19D23AP	2023 AP Innovation et adaptation	906	0,00	0,00	1 759 052,60	0,00	0,00	1 759 052,60	530 217,01	1 228 835,59
31P13D23AP	2023 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	0,00	6 750,00	0,00	0,00	6 750,00	0,00	6 750,00
26P01D23AP	2023 AP Investissement et équipement des CFA	902	183 393,55	-186 530,32	4 899 351,82	0,00	140 713,45	4 758 638,37	2 035 872,79	2 722 765,58
22P12D23AP	2023 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	0,00	712 883,33	0,00	0,00	712 883,33	689 339,24	23 544,09
31P04D23AP	2023 AP Livre et lecture publique	903	0,00	-1 185,30	22 248,75	0,00	1 185,30	21 063,45	14 923,45	6 140,00
02P15D23AP	2023 AP MRI	900	0,00	0,00	47 151,26	0,00	0,00	47 151,26	26 247,47	20 903,79
82P04D23AP	2023 AP Matériel TER	908	133 194,00	-133 194,00	52 981 053,34	0,00	0,00	52 981 053,34	6 527 499,46	46 453 553,88
82P12D23AP	2023 AP Mobilité	908	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	155 009,70	844 990,30
631P17D23AP	2023 AP Modernisation des entreprises du bois	906	38 374,81	-38 374,81	299 420,52	0,00	0,00	299 420,52	104 906,40	194 514,12
82P01D23AP	2023 AP Modernisation des matériels roulants	908	38,57	-38,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P01D23AP	2023 AP NTC - usages numériques BFC	905	17 112,00	-17 112,00	844 487,20	0,00	0,00	844 487,20	118 223,09	726 264,11
76P06D23AP	2023 AP Natura 2000	907	18 141,79	-18 141,79	81 858,21	0,00	0,00	81 858,21	52 908,21	28 950,00
53P02D23AP	2023 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	0,00	-302,39	477 869,23	0,00	302,39	477 566,84	100 340,66	377 226,18
76P01D23AP	2023 AP Parc naturel régional BFC	907	1 765,00	-1 765,00	129 740,00	0,00	0,00	129 740,00	38 937,27	90 802,73
61P13D23AP	2023 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	198 857,07	-198 857,07	609 701,18	0,00	0,00	609 701,18	302 685,74	307 015,44
631P16D23AP	2023 AP Plan de compétitivité	906	1 222 558,46	-1 222 558,46	6 563 804,92	0,00	12 568,59	6 551 236,33	1 890 376,37	4 660 859,96
72P01D23AP	2023 AP Plan déchets et économie circulaire	907	7 814,01	-7 814,01	592 185,99	0,00	0,00	592 185,99	186 335,46	405 850,53
75P02D23AP	2023 AP Politiques de l'énergie CPER	907	1 434 152,93	-1 434 186,27	1 037 745,17	0,00	33,34	1 037 711,83	266 052,59	771 659,24
50P05D23AP	2023 AP Prospective	905	0,00	-4 769,00	5 000,00	0,00	4 769,00	231,00	231,00	0,00
76P07D23AP	2023 AP Protection de la biodiversité	907	219 562,82	-162 067,34	1 818 442,97	0,00	850,91	1 817 592,06	799 567,22	1 018 024,84

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
32P09D23AP	2023 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	900, 903	462 167,01	-50 000,00	248 906,53	0,00	0,00	248 906,53	78 597,94	170 308,59
52P05D23AP	2023 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	151 652,00	1 348 348,00
73P01D23AP	2023 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	1 204,48	-1 204,63	471 479,70	0,00	3 652,84	467 826,86	170 843,95	296 982,91
31P10D23AP	2023 AP Restauration du patrimoine	903	0,00	0,00	1 506 767,33	0,00	0,00	1 506 767,33	540 355,54	966 411,79
85P06D23AP	2023 AP Schéma directeur accessibilité	908	20 402,69	-20 402,69	346 714,20	0,00	0,00	346 714,20	151 244,80	195 469,40
57P05D23AP	2023 AP THD radio AA (R Cube - Réseau radio régional)	905	0,00	0,00	874 160,00	0,00	0,00	874 160,00	348 343,00	525 817,00
632P02D23AP	2023 AP TPE et Entrepreneariat	906	49,87	-49,87	21 000,00	0,00	9 000,00	12 000,00	3 000,00	9 000,00
85P03D23AP	2023 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	1 574 900,00	-1 574 900,00	10 192 560,00	0,00	0,00	10 192 560,00	3 880 122,32	6 312 437,68
67P05D23AP	2023 AP Valorisation de la recherche	906	0,00	0,00	88 000,00	0,00	0,00	88 000,00	88 000,00	0,00
22P29D23AP	2023 Réparations courantes du propriétaire	902	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
05P06D24AP	2024 AP 6210FE-FEDER 2021-2027	9005	0,00	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P10D24AP	2024 AP Administration générale	900	0,00	2 295 000,00	0,00	2 295 000,00	0,00	2 295 000,00	413 781,00	1 881 219,00
71P05D24AP	2024 AP Agence régionale de la biodiversité	907	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00
32P04D24AP	2024 AP Aide à la structuration du mouvement sportif	903	0,00	94 000,00	0,00	93 500,00	0,00	93 500,00	35 854,89	57 645,11
32P02D24AP	2024 AP Aménagement sportif du territoire	903	0,00	3 766 000,00	0,00	3 765 150,00	0,00	3 765 150,00	1 130 347,59	2 634 802,41
57P06D24AP	2024 AP Analyse et données territoriales	905	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
41P04D24AP	2024 AP Animation politique santé	904	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
31P16D24AP	2024 AP Art contemporain	903	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00	100 000,00	55 000,00
04P02D24AP	2024 AP Assistance, communication, animation fonds européens	900	0,00	103 000,00	0,00	103 000,00	0,00	103 000,00	86 158,08	16 841,92
81P02D24AP	2024 AP Autres dépenses transfert transport	908	0,00	4 250 000,00	0,00	4 250 000,00	0,00	4 250 000,00	0,00	4 250 000,00
82P15D24AP	2024 AP Aviation civile	908	0,00	205 332,90	0,00	205 332,90	0,00	205 332,90	205 332,90	0,00
57P11D24AP	2024 AP BFC Connect	905	0,00	4 368 000,00	0,00	4 366 475,20	0,00	4 366 475,20	487 656,13	3 878 819,07
82P07D24AP	2024 AP Billettique	908	0,00	2 240 000,00	0,00	3 690 000,00	1 450 000,00	2 240 000,00	1 041 332,26	1 198 667,74
02P17D24AP	2024 AP Bâtiments administratifs	900	106 146,68	2 892 500,00	-106 146,68	3 306 646,68	308 000,00	2 892 500,00	1 189 349,57	1 703 150,43

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
31P02D24AP	2024 AP Châteauneuf-en-Auxois	903	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00	7 515,36	27 484,64
31P07D24AP	2024 AP Cinéma	903	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	811 713,60	1 188 286,40
02P46D24AP	2024 AP Communication institutionnelle	900	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00	29 174,42	55 825,58
54P15D24AP	2024 AP Contrepartie LEADER	905	0,00	4 655 000,00	0,00	4 655 000,00	0,00	4 655 000,00	143 250,00	4 511 750,00
31P05D24AP	2024 AP Création et formation musicales	903	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	36 000,00	24 000,00
631P26D24AP	2024 AP DJA PSN 2024-2027	906	0,00	28 647 671,00	0,00	28 647 671,00	0,00	28 647 671,00	4 666 095,00	23 981 576,00
631P25D24AP	2024 AP Dessertes forestières 2024-2027	906	0,00	4 794 241,00	0,00	4 794 241,00	0,00	4 794 241,00	0,00	4 794 241,00
631P22D24AP	2024 AP Dotation Jeune Agriculteur	906	0,00	1 930 000,00	0,00	1 907 800,00	0,00	1 907 800,00	1 521 090,00	386 710,00
633P06D24AP	2024 AP Dvlpt touristique territoires, sites et activités	906	0,00	1 300 000,00	0,00	1 121 080,00	0,00	1 121 080,00	10 000,00	1 111 080,00
31P08D24AP	2024 AP Développement culturel	903	0,00	1 100 238,00	0,00	1 097 355,00	0,00	1 097 355,00	272 212,40	825 142,60
633P07D24AP	2024 AP Développement de l'itinérance	906	0,00	1 875 000,00	0,00	1 872 908,00	0,00	1 872 908,00	250 000,00	1 622 908,00
67P04D24AP	2024 AP Développement de la recherche	906	0,00	3 164 286,00	0,00	3 153 137,00	0,00	3 153 137,00	945 941,10	2 207 195,90
61P07D24AP	2024 AP Développement des PME	906	0,00	5 750 000,00	0,00	4 036 266,00	0,00	4 036 266,00	3 531 266,33	504 999,67
54P09D24AP	2024 AP Développement local BFC	905	0,00	124 000,00	0,00	123 327,55	9 014,33	114 313,22	71 156,87	43 156,35
02P02D24AP	2024 AP Développement mode projet	900	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
65P02D24AP	2024 AP Economie sociale et solidaire	906	0,00	1 500 000,00	0,00	1 471 028,00	0,00	1 471 028,00	669 500,03	801 527,97
75P04D24AP	2024 AP Efficacité énergétique	907	0,00	21 400 000,00	0,00	21 398 255,59	0,00	21 398 255,59	1 547 334,23	19 850 921,36
34P02D24AP	2024 AP Emplois d'utilité sociale	903	0,00	150 000,00	0,00	144 290,00	0,00	144 290,00	30 539,68	113 750,32
23P02D24AP	2024 AP Enseignement supérieur	902	0,00	10 796 832,00	0,00	10 796 832,00	0,00	10 796 832,00	960 000,00	9 836 832,00
22P34D24AP	2024 AP Equipement des lycées PPE hors restauration	902	0,00	9 811 400,00	0,00	9 811 400,00	493,43	9 810 906,57	5 043 068,44	4 767 838,13
02P45D24AP	2024 AP Equipements et logiciels informatiques	900	0,00	4 125 200,00	0,00	4 125 200,00	0,00	4 125 200,00	1 573 276,11	2 551 923,89
28P06D24AP	2024 AP Equipements restauration	902	0,00	3 320 000,00	0,00	3 306 313,00	78,73	3 306 234,27	1 914 004,25	1 392 230,02
04P01D24AP	2024 AP Europe et international	900	0,00	250 000,00	0,00	245 752,00	0,00	245 752,00	124 876,00	120 876,00
82P08D24AP	2024 AP Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	908	0,00	10 100 000,00	0,00	10 084 242,84	0,00	10 084 242,84	10 084 242,84	0,00
52P01D24AP	2024 AP FIP FAP	905	0,00	200 000,00	0,00	124 925,00	0,00	124 925,00	0,00	124 925,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
27P01D24AP	2024 AP Formations du secteur sanitaire et social	902	0,00	400 000,00	0,00	399 999,99	0,00	399 999,99	28 534,12	371 465,87
22P09D24AP	2024 AP GERRIC (TGP)	902	0,00	2 500 000,00	0,00	2 352 490,00	0,00	2 352 490,00	2 352 490,00	0,00
631P18D24AP	2024 AP Gestion forestière exemplaire	906	0,00	400 000,00	0,00	399 671,00	0,00	399 671,00	67 673,95	331 997,05
05P07D24AP	2024 AP IFSE 2021-2027	9005	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61P08D24AP	2024 AP Innovation	906	0,00	5 000 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
631P19D24AP	2024 AP Innovation et adaptation	906	0,00	810 000,00	0,00	634 806,26	0,00	634 806,26	0,00	634 806,26
631P24D24AP	2024 AP Inv prod dans exploitations agricoles 2024-2027	906	0,00	19 732 826,00	0,00	19 732 826,00	0,00	19 732 826,00	0,00	19 732 826,00
31P13D24AP	2024 AP Inventaire du patrimoine	903	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	9 789,40	30 210,60
26P01D24AP	2024 AP Investissement et équipement des CFA	902	0,00	10 300 000,00	0,00	10 300 000,00	76 720,26	10 223 279,74	4 094 131,46	6 129 148,28
22P12D24AP	2024 AP Investissement numérique lycées	902	0,00	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	0,00	5 200 000,00	4 552 320,56	647 679,44
22P22D24AP	2024 AP Investissements lycées privés	902	0,00	1 500 000,00	0,00	1 499 693,00	18 584,00	1 481 109,00	177 241,73	1 303 867,27
31P04D24AP	2024 AP Livre et lecture publique	903	0,00	160 000,00	0,00	140 270,00	0,00	140 270,00	48 266,37	92 003,63
02P15D24AP	2024 AP MRI	900	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00	60 202,35	29 797,65
82P04D24AP	2024 AP Matériel TER	908	0,00	16 404 838,67	0,00	22 141 660,35	6 441 460,00	15 700 200,35	14 648 192,35	1 052 008,00
631P17D24AP	2024 AP Modernisation des entreprises du bois	906	0,00	650 000,00	0,00	585 614,76	0,00	585 614,76	27 160,81	558 453,95
31P12D24AP	2024 AP Musées et structures ressources	903	0,00	100 000,00	0,00	99 615,00	0,00	99 615,00	90 890,65	8 724,35
75P06D24AP	2024 AP Méthanisation/Contrepartie FEADER 2024-2027	907	0,00	903 933,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P01D24AP	2024 AP NTC - usages numériques BFC	905	0,00	3 838 316,00	0,00	3 836 189,00	0,00	3 836 189,00	916 628,00	2 919 561,00
76P06D24AP	2024 AP Natura 2000	907	0,00	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00
76P09D24AP	2024 AP Natura 2000 hors FEADER	907	0,00	118 000,00	0,00	187 144,80	120 000,00	67 144,80	4 032,80	63 112,00
53P02D24AP	2024 AP Nouvelles ruralités ENVI BFC	905	0,00	1 500 000,00	0,00	1 199 950,00	0,00	1 199 950,00	206 951,00	992 999,00
76P01D24AP	2024 AP Parc naturel régional BFC	907	0,00	300 000,00	0,00	279 488,00	0,00	279 488,00	26 690,00	252 798,00
61P13D24AP	2024 AP Partenariats EPCI Immobilier foncier	906	0,00	2 565 000,00	0,00	2 155 330,07	0,00	2 155 330,07	768 460,47	1 386 869,60
78P01D24AP	2024 AP Plan Prévention Risques Technologiques	907	0,00	60 000,00	0,00	26 159,68	0,00	26 159,68	0,00	26 159,68
631P16D24AP	2024 AP Plan de compétitivité	906	0,00	14 012 500,00	0,00	10 126 011,96	0,00	10 126 011,96	52 545,57	10 073 466,39

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
72P01D24AP	2024 AP Plan déchets et économie circulaire	907	0,00	800 000,00	0,00	711 935,92	0,00	711 935,92	11 661,80	700 274,12
75P02D24AP	2024 AP Politiques de l'énergie CPER	907	0,00	2 000 000,00	0,00	1 686 249,47	0,00	1 686 249,47	155 587,40	1 530 662,07
50P05D24AP	2024 AP Prospective	905	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	1 085,00	3 915,00
73P06D24AP	2024 AP Protection contre l'érosion des sols / mesure FEADER	907	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00
76P07D24AP	2024 AP Protection de la biodiversité	907	0,00	2 650 000,00	0,00	2 649 210,48	0,00	2 649 210,48	665 171,26	1 984 039,22
74P01D24AP	2024 AP Qualité de l'air	907	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	10 000,00	40 000,00
32P09D24AP	2024 AP REPARATION AUTRES BATIMENTS	903	0,00	1 650 000,00	277 186,58	1 293 412,00	0,00	1 570 598,58	1 090 061,04	480 537,54
52P05D24AP	2024 AP Renouvellement urbain BFC	905	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
73P01D24AP	2024 AP Ressources en eau et protection milieux aquatiques	907	0,00	700 000,00	0,00	699 999,33	0,00	699 999,33	171 449,68	528 549,65
31P18D24AP	2024 AP Restauration et valorisation du patrimoine	903	0,00	4 635 000,00	0,00	4 538 559,00	0,00	4 538 559,00	1 198 055,80	3 340 503,20
84P02D24AP	2024 AP Routes	908	0,00	39 060 333,00	0,00	39 060 333,00	0,00	39 060 333,00	940 333,00	38 120 000,00
85P06D24AP	2024 AP Schéma directeur accessibilité	908	0,00	800 000,00	0,00	787 416,32	14 225,00	773 191,32	158 754,55	614 436,77
61P18D24AP	2024 AP Soutien invest industries agroalimentaires 2024-27	906	0,00	12 800 000,00	0,00	12 727 821,19	0,00	12 727 821,19	0,00	12 727 821,19
632P02D24AP	2024 AP TPE et Entrepreneuriat	906	0,00	1 442 000,00	0,00	1 349 715,12	0,00	1 349 715,12	1 346 715,12	3 000,00
82P09D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
85P04D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux	908	0,00	6 250 000,00	0,00	7 250 000,00	1 000 000,00	6 250 000,00	1 075 000,00	5 175 000,00
85P03D24AP	2024 AP Transports collectifs et modes doux CPER 2015-2020	908	0,00	69 324 287,30	0,00	63 625 916,53	0,00	63 625 916,53	32 341 013,71	31 284 902,82
67P05D24AP	2024 AP Valorisation de la recherche	906	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00	16 000,00	64 000,00
82P14D24AP	2024 AP Voies navigables et plateformes multimodales CPER	908	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00	0,00	260 000,00
22P29D24AP	2024 Réparations courantes du propriétaire	902	0,00	4 300 000,00	0,00	4 300 000,00	2 973,00	4 297 027,00	4 297 027,00	0,00
22P03D17AP	2219PP Agenda d'accessibilité	902	0,00	0,00	7 097 076,28	0,00	0,00	7 097 076,28	354 683,29	6 742 392,99
22P03D16AP	2219PP Agenda d'accessibilité programmée	902	0,00	0,00	4 422 880,72	0,00	0,00	4 422 880,72	2 341 250,13	2 081 630,59
22P03D15AP	2219PP Agenda d'accessibilité programmée AP	902	0,00	0,00	816 154,83	0,00	0,00	816 154,83	79 039,00	737 115,83
05P08D21AP	6300PR - AP Plan de relance 2020 Fonds europeens BO	9005	26 360 539,01	0,00	-6 784 483,85	0,00	283 453,67	-7 067 937,52	14 734 549,50	-21 802 487,02

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
61P17D22AP	9125AA Fonds européen d'investissement (FEI)	906	0,00	0,00	24 750 000,00	0,00	0,00	24 750 000,00	12 375 000,00	12 375 000,00
61P05D14AP	AP 2014 Ingénierie AA	906	0,00	0,00	491 476,60	0,00	0,00	491 476,60	0,00	491 476,60
23P03D20AP	AP 2020 Plan relance Enseignement Supérieur	902	33 796,31	-33 796,31	11 779 929,68	0,00	0,00	11 779 929,68	2 697 739,49	9 082 190,19
31P14D20AP	Plan de relance 2020 Patrimoine	903	0,00	-42 570,41	3 298 391,73	0,00	42 570,41	3 255 821,32	634 186,11	2 621 635,21
22P27D15AP	St AP ERAL	902	0,00	-554 996,14	6 014 800,31	0,00	554 996,14	5 459 804,17	99 729,10	5 360 075,07
27P04D15AP	St AP Instituts de Formation sanitaires et sociaux	902	0,00	0,00	9 975 675,36	0,00	0,00	9 975 675,36	8 246 684,26	1 728 991,10
26P06D10AP	St AP Investissements CFA	902	0,00	-106 746,55	776 442,26	0,00	106 746,55	669 695,71	0,00	669 695,71
22P30D15AP	St AP PPI	902	156 083,94	-666 558,42	71 938 802,24	0,00	1 847 911,36	70 090 890,88	24 918 025,77	45 172 865,11
27P05D16AP	St AP Rémunération des mandataires IFSS	902	251,60	0,00	189 521,61	0,00	0,00	189 521,61	21 139,77	168 381,84
26P07D16AP	St AP Rémunération mandataires CFA	902	3 429,45	0,00	1 292,13	0,00	0,00	1 292,13	0,00	1 292,13
22P32D16AP	St AP Rémunération mandataires lycées	902	226 356,79	0,00	5 171 362,65	0,00	0,00	5 171 362,65	699 429,45	4 471 933,20
22P26D21AP	Voies Données Images	902	0,00	-205,96	96 930,77	0,00	205,96	96 724,81	0,00	96 724,81
TOTAL			563 672 269,89	445 714 300,77	1 169 613 026,05	517 235 188,17	78 931 978,97	1 607 916 235,25	512 526 076,93	1 095 390 158,32

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	2,33	2,33	2,11	2,13

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE							C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	2 226 889,02	179 187,90	0,00	0,00	1 843 970,93	203 730,19
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	905 213,59	703 579,05	0,00	0,00	201 634,54	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	362 378,95	357 322,15	0,00	5 056,80	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	50 024 505,29	2 925 848,17	0,00	0,00	45 807 173,80	1 291 483,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		53 518 986,85	4 165 937,27	0,00	5 056,80	47 852 779,27	1 495 213,51

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	2 226 889,02	179 187,90	0,00	1 843 970,93	203 730,19
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	905 213,59	703 579,05	0,00	201 634,54	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	362 378,95	357 322,15	5 056,80	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	50 024 505,29	2 925 848,17	0,00	45 807 173,80	1 291 483,32
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		53 518 986,85	4 165 937,27	5 056,80	47 852 779,27	1 495 213,51

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
76P02D8AE	2008 AE Nature et paysages DF	937	0,00	-1 815,79	1 815,79	0,00	1 815,79	0,00	0,00	0,00
71P01D9AE	2009 AE Dvpt des dynamiques environnementales DF	937	0,00	0,00	15 562,40	0,00	0,00	15 562,40	0,00	15 562,40
76P02D10AE	2010 AE Nature et paysages DF	937	0,00	-8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00
76P02D11AE	2011 AE Nature et paysages DF	937	0,00	-26 760,00	26 760,00	0,00	26 760,00	0,00	0,00	0,00
73P02D11AE	2011 AE Ressource en eau et protection des milieux aqua DF	937	0,00	-10 613,65	10 613,65	0,00	10 613,65	0,00	0,00	0,00
71P02D12AE	2012 AE Connaissance et éducation à l'environnement DF	937	0,00	-495,00	495,00	0,00	495,00	0,00	0,00	0,00
8802AAD12AE	2012 AE Gestion des canaux de Bourgogne DF	938	77,48	-77,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73P02D12AE	2012 AE Ressource en eau et protection des milieux aqua DF	937	0,00	-81 215,72	87 024,72	0,00	81 215,72	5 809,00	0,00	5 809,00
41P01D12AE	2012 AE Soutien au réseau sanitaire bgnon et télémédecine DF	934	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00
71P02D13AE	2013 AE Connaissance et éducation à l'environnement DF	937	0,00	-6 040,00	6 040,00	0,00	6 040,00	0,00	0,00	0,00
22P04D13AE	2013 AE Sinistres	932	0,00	-6 260,71	6 260,71	0,00	6 260,71	0,00	0,00	0,00
28P01D14AE	2014 AE Actions pédagogiques diverses	932	1 000,00	-5 780,00	4 780,00	0,00	4 780,00	0,00	0,00	0,00
55P02D14AE	2014 AE Habitat social action	935	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
28P02D14AE	2014 AE Information orientation éducation égalité des chance	932	0,00	0,00	15 191,97	0,00	15 191,97	0,00	0,00	0,00
76P04D14AE	2014 AE Nature et paysages DF	937	0,00	-24 136,00	27 426,00	0,00	24 136,00	3 290,00	0,00	3 290,00
76P02D14AE	2014 AE Nature et paysages DF	937	0,00	-5 352,85	36 482,85	0,00	5 352,85	31 130,00	0,00	31 130,00
41P01D14AE	2014 AE Soutien au réseau sanitaire bgnon et télémédecine DF	934	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
631P09D15AE	2015 AE Accompagnement à l'innovation et à la coopération	936	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
02P46D15AE	2015 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
75P04D15AE	2015 AE Efficacité énergétique	937	0,00	0,00	38 071,00	0,00	38 071,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
22P33D15AE	2015 AE Gestion patrimoine immobilier EDUC	932	0,00	-8 334,00	8 334,00	0,00	8 334,00	0,00	0,00	0,00
55P02D15AE	2015 AE Habitat social AA DF	935	0,00	0,00	4 246,18	0,00	4 246,18	0,00	0,00	0,00
632P01D15AE	2015 AE Je me développe dans l'artisanat	936	0,00	0,00	776,77	0,00	776,77	0,00	0,00	0,00
76P02D15AE	2015 AE Nature et paysages actions annuelles	937	0,00	-560,67	26 289,51	0,00	560,67	25 728,84	0,00	25 728,84
55P03D15AE	2015 AE Villages avenir AA DF	935	0,00	0,00	2 345,00	0,00	0,00	2 345,00	0,00	2 345,00
631P07D16AE	2016 AE Accompagnement et installation	936	0,00	0,00	13 398,26	0,00	0,00	13 398,26	0,00	13 398,26
05P02D16AE	2016 AE Autorité de Gestion FEDER	9305	0,00	0,00	136 041,67	0,00	136 041,67	0,00	0,00	0,00
82P15D16AE	2016 AE Aviation civile DF	938	195,97	-195,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P46D16AE	2016 AE Communication institutionnelle	930	3 948,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P03D16AE	2016 AE Contrats de filières agricoles	936	0,00	0,00	83 328,58	0,00	40 432,92	42 895,66	0,00	42 895,66
04P05D16AE	2016 AE Coopération avec la Suisse	930	127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P51D16AE	2016 AE Démocratie participative	930	525,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P04D16AE	2016 AE Développement des entreprises filière Forêt Bois	936	0,00	0,00	9 167,47	0,00	1 306,47	7 861,00	0,00	7 861,00
75P04D16AE	2016 AE Efficacité énergétique	937	0,00	0,00	32 649,28	0,00	32 649,28	0,00	0,00	0,00
02P43D16AE	2016 AE Equipement moyens généraux	930	19 713,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8110AAD16AE	2016 AE Exploitation TER DF	938	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P04D16AE	2016 AE FEDER 2014-2020	9305	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02P50D16AE	2016 AE Frais juridiques	930	2 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1999P111E19	2016 AE Fêtes et cérémonies Région	930	850,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73P05D16AE	2016 AE Gestion globale de l'eau	937	0,00	-36 218,00	36 218,00	0,00	36 218,00	0,00	0,00	0,00
02P42D16AE	2016 AE Gestion patrimoine immobilier	930	0,00	0,00	149 981,52	0,00	0,00	149 981,52	0,00	149 981,52
22P33D16AE	2016 AE Gestion patrimoine immobilier EDUC	932	0,00	0,00	24 614,59	0,00	0,00	24 614,59	0,00	24 614,59
55P02D16AE	2016 AE Habitat social actions annuelles	935	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
61P03D16AE	2016 AE Je crée, je transmets	936	0,00	0,00	25 300,00	0,00	0,00	25 300,00	0,00	25 300,00
632P01D16AE	2016 AE Je me développe dans l'artisanat	936	0,00	0,00	20 500,00	0,00	0,00	20 500,00	0,00	20 500,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
72P01D16AE	2016 AE Maîtrise et valorisation des déchets DF	937	0,00	0,00	113 897,85	0,00	0,00	113 897,85	0,00	113 897,85
76P03D16AE	2016 AE Nature et paysages CPER 2015-2020	937	0,00	-22 164,97	538 266,83	0,00	22 164,97	516 101,86	0,00	516 101,86
76P02D16AE	2016 AE Nature et paysages actions annuelles	937	0,00	-13 713,26	65 942,40	0,00	13 713,26	52 229,14	0,00	52 229,14
25P10D16AE	2016 AE Passeports VAE	932	64 921,30	-64 921,30	8 300,69	0,00	0,00	8 300,69	0,00	8 300,69
31P17D16AE	2016 AE Patrimoine bâtiment FRAC	933	28,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P01D16AE	2016 AE Programme Régional Installation	936	0,00	0,00	1 884,54	0,00	1 884,54	0,00	0,00	0,00
631P02D16AE	2016 AE Promotion animation expérimentation Agriculture	936	0,00	0,00	1 154,85	0,00	0,00	1 154,85	0,00	1 154,85
76P07D16AE	2016 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
02P47D16AE	2016 AE Services généraux administration générale	930	29 719,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41P01D16AE	2016 AE Soutien au réseau sanitaire bourguignon et télémedec	934	0,00	0,00	7 562,00	0,00	0,00	7 562,00	0,00	7 562,00
02P44D16AE	2016 AE Véhicules	930	2 099,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
57P04D16AE	2016 AE Wimax	935	0,00	-2 894,00	349 868,35	0,00	2 894,00	346 974,35	0,00	346 974,35
631P06D16AE	2016 AE conseils changements de pratiques en agriculture	936	0,00	0,00	56 397,16	0,00	0,00	56 397,16	0,00	56 397,16
631P15D17AE	2017 AE Actions collectives 1ere transformation	936	0,00	0,00	20 501,59	0,00	0,00	20 501,59	0,00	20 501,59
631P12D17AE	2017 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	0,00	217 511,76	0,00	0,00	217 511,76	71 392,00	146 119,76
02P10D17AE	2017 AE Administration générale DF	930	0,00	0,00	6 737,54	0,00	6 737,54	0,00	0,00	0,00
631P14D17AE	2017 AE Animation filiere	936	0,00	0,00	84 295,73	0,00	0,00	84 295,73	0,00	84 295,73
05P02D17AE	2017 AE Autorité de Gestion FEDER	9305	0,00	0,00	150 088,85	0,00	0,00	150 088,85	0,00	150 088,85
02P46D17AE	2017 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	270,00	0,00	0,00	270,00	0,00	270,00
71P03D17AE	2017 AE Connaissance et éducation à l'env. CPER 2015-2020	937	0,00	0,00	3 127,34	0,00	0,00	3 127,34	2 967,12	160,22
54P02D17AE	2017 AE Contrats territoriaux CPER 2015-2020	935	0,00	0,00	467,52	0,00	467,52	0,00	0,00	0,00
65P02D17AE	2017 AE Economie Sociale et Solidaire	936	0,00	0,00	591,31	0,00	0,00	591,31	0,00	591,31
75P04D17AE	2017 AE Efficacité énergétique	937	0,00	0,00	75 364,83	0,00	74 608,83	756,00	0,00	756,00
80P04D17AE	2017 AE Etudes	938	0,00	-30 270,00	119 730,00	0,00	0,00	119 730,00	0,00	119 730,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
50P06D17AE	2017 AE Etudes banques de données SIG animation publication	935	0,00	0,00	2 242,97	0,00	2 242,97	0,00	0,00	0,00
05P04D17AE	2017 AE FEDER 2014-2020	9305	146 601,62	0,00	13 848,30	0,00	13 848,30	0,00	0,00	0,00
22P33D17AE	2017 AE Gestion patrimoine immobilier EDUC	932	0,00	0,00	1 504,18	0,00	0,00	1 504,18	0,00	1 504,18
61P08D17AE	2017 AE Innovation	936	141 585,72	-141 585,72	12 493,75	0,00	0,00	12 493,75	0,00	12 493,75
631P10D17AE	2017 AE Installation renouvellement des generations	936	0,00	0,00	29 362,32	0,00	29 362,32	0,00	0,00	0,00
86P02D17AE	2017 AE Intermodalité	938	38 563,60	-40 000,00	1 436,40	0,00	0,00	1 436,40	0,00	1 436,40
61P09D17AE	2017 AE Internationalisation	936	0,00	-11 625,00	11 625,00	0,00	11 625,00	0,00	0,00	0,00
82P04D17AE	2017 AE Matériel TER DF	938	0,00	0,00	57 000,00	0,00	23 976,72	33 023,28	0,00	33 023,28
72P01D17AE	2017 AE Maîtrise et valorisation des déchets	937	0,00	0,00	2 168,86	0,00	0,00	2 168,86	693,00	1 475,86
82P13D17AE	2017 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	0,00	3 617,60	0,00	0,00	3 617,60	0,00	3 617,60
53P07D17AE	2017 AE Politiques territoriales	935	0,00	0,00	21 116,84	0,00	19 903,79	1 213,05	0,00	1 213,05
22P02D17AE	2017 AE Prestations de serviceE	932	0,00	0,00	116 688,51	0,00	0,00	116 688,51	51 015,77	65 672,74
76P07D17AE	2017 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	15 426,35	0,00	0,00	15 426,35	0,00	15 426,35
25P07D17AE	2017 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	-188 459,25	678 500,00	0,00	0,00	678 500,00	0,00	678 500,00
632P02D17AE	2017 AE TPE et Entrepreneariat	936	3 500,00	-3 500,00	36 210,00	0,00	0,00	36 210,00	25 900,00	10 310,00
25P06D17AE	2017 AE Transitions professionnelles	932	0,00	0,00	57 474,10	0,00	0,00	57 474,10	0,00	57 474,10
86P01D17AE	2017 AE Voies navigables et plateformes multimodales	938	0,00	-150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
67P02D17AE	2017 AE recherche et compétitivité	936	0,00	-2 197,36	2 197 462,05	0,00	0,00	2 197 462,05	0,00	2 197 462,05
22P33D18AE	2018 - 2010P023 - GPI BFC	932	0,00	0,00	45 958,29	0,00	0,00	45 958,29	0,00	45 958,29
25P08D18AE	2018 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	254 685,52	-254 685,52	23 520,00	0,00	0,00	23 520,00	0,00	23 520,00
28P03D18AE	2018 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	-13 702,87	16 702,87	0,00	13 702,87	3 000,00	0,00	3 000,00
61P10D18AE	2018 AE Actions transversales	936	0,00	-5 800,00	72 876,38	0,00	5 800,00	67 076,38	0,00	67 076,38
631P12D18AE	2018 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	0,00	546 931,48	0,00	0,00	546 931,48	523,23	546 408,25
22P18D18AE	2018 AE Aides spécifiques	932	0,00	-590,50	590,50	0,00	590,50	0,00	0,00	0,00
631P14D18AE	2018 AE Animation filiere	936	168,66	-168,66	27 645,33	0,00	0,00	27 645,33	0,00	27 645,33
41P04D18AE	2018 AE Animation politique santé	934	11 980,35	-11 980,35	9 597,00	0,00	0,00	9 597,00	0,00	9 597,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
04P02D18AE	2018 AE Assistance, communication, animation Fonds européens	930	0,00	-961,33	961,33	0,00	961,33	0,00	0,00	0,00
05P02D18AE	2018 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	0,00	0,00	881 413,76	0,00	0,00	881 413,76	703 012,69	178 401,07
82P07D18AE	2018 AE Billetique	938	0,00	-33 977,28	33 977,28	0,00	33 977,28	0,00	0,00	0,00
52P04D18AE	2018 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	12 355,90	-12 355,90	4 539,12	0,00	4 539,12	0,00	0,00	0,00
02P46D18AE	2018 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-11 904,00	22 841,30	0,00	11 904,00	10 937,30	0,00	10 937,30
80P02D18AE	2018 AE Concertations et prestations DTI	938	0,00	-12 150,00	13 900,00	0,00	12 150,00	1 750,00	0,00	1 750,00
54P16D18AE	2018 AE Coopération interrégionale	935	0,00	-108 203,04	159 777,66	0,00	108 203,04	51 574,62	0,00	51 574,62
631P13D18AE	2018 AE Développement agricoles dans les territoires	936	0,00	0,00	63 546,71	0,00	60 780,00	2 766,71	0,00	2 766,71
67P04D18AE	2018 AE Développement de la recherche	936	115 049,73	-128 049,73	35 750,00	0,00	14 011,19	21 738,81	21 738,81	0,00
65P02D18AE	2018 AE Economie Sociale et Solidaire	936	785,00	-785,00	5 971,54	0,00	1 791,87	4 179,67	0,00	4 179,67
75P04D18AE	2018 AE Efficacité énergétique	937	0,00	0,00	253 728,16	0,00	253 728,16	0,00	0,00	0,00
22P10D18AE	2018 AE Environnement numérique de travail	932	0,00	0,00	594 146,98	0,00	0,00	594 146,98	174 048,29	420 098,69
05P04D18AE	2018 AE FEDER 2014-2020	9305	395 006,13	0,00	384 031,14	0,00	83 270,02	300 761,12	62 084,05	238 677,07
52P01D18AE	2018 AE FIP FAP BFC	935	18 446,24	-18 446,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P11D18AE	2018 AE Filières (agri)	936	0,00	0,00	55 208,80	0,00	55 208,80	0,00	0,00	0,00
61P14D18AE	2018 AE Filières (eco)	936	0,00	0,00	11 514,00	0,00	0,00	11 514,00	6 762,00	4 752,00
631P10D18AE	2018 AE Installation renouvellement des generations	936	0,00	0,00	28 613,23	0,00	23 731,00	4 882,23	0,00	4 882,23
31P04D18AE	2018 AE Livre	933	0,00	-838,10	76 760,60	0,00	838,10	75 922,50	0,00	75 922,50
54P04D18AE	2018 AE Massif central 2015-2020	935	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
72P01D18AE	2018 AE Maîtrise et valorisation des déchets	937	0,00	0,00	55 105,58	0,00	0,00	55 105,58	0,00	55 105,58
82P12D18AE	2018 AE Mobilité	938	0,00	-4 383,02	4 142 196,11	0,00	4 383,02	4 137 813,09	1 044 496,78	3 093 316,31
82P13D18AE	2018 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	0,00	5 298,71	0,00	0,00	5 298,71	0,00	5 298,71
53P02D18AE	2018 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	4 147,05	-4 897,05	750,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
75P01D18AE	2018 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	-19 517,20	306 123,41	0,00	19 517,20	286 606,21	0,00	286 606,21

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
28P04D18AE	2018 AE Prestations de services	932	0,00	-27 838,63	148 263,70	0,00	27 838,63	120 425,07	0,00	120 425,07
76P07D18AE	2018 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	74 717,54	0,00	0,00	74 717,54	0,00	74 717,54
41P01D18AE	2018 AE Santé BFC	934	0,00	0,00	1 942,52	0,00	767,52	1 175,00	0,00	1 175,00
25P07D18AE	2018 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	-52 332,16	96 982,39	0,00	0,00	96 982,39	0,00	96 982,39
631P20D18AE	2018 AE Sécurité sanitaire dans les exploitations	936	0,00	0,00	3 442,40	0,00	0,00	3 442,40	0,00	3 442,40
82P09D18AE	2018 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	0,00	21 890,48	0,00	0,00	21 890,48	0,00	21 890,48
67P05D18AE	2018 AE Valorisation de la recherche	936	0,00	-39 899,57	1 642 289,00	0,00	0,00	1 642 289,00	0,00	1 642 289,00
02P10D19AE	2019 AE 0230AA - Administration générale Actions Annuelles	930	0,00	0,00	1 401,38	0,00	0,00	1 401,38	0,00	1 401,38
05P04D19AE	2019 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	0,00	0,00	633 815,86	0,00	418 048,65	215 767,21	0,00	215 767,21
25P08D19AE	2019 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	114 916,05	-114 916,05	151 030,75	0,00	0,00	151 030,75	0,00	151 030,75
28P03D19AE	2019 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	-6 426,42	9 426,42	0,00	6 426,42	3 000,00	0,00	3 000,00
61P10D19AE	2019 AE Actions transversales	936	0,00	-6 752,00	74 499,14	0,00	6 752,00	67 747,14	0,00	67 747,14
631P12D19AE	2019 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-1 725,05	724 127,22	0,00	1 725,05	722 402,17	92 543,10	629 859,07
22P18D19AE	2019 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	3 150,00
50P02D19AE	2019 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	0,00	13 142,71	0,00	2 613,33	10 529,38	0,00	10 529,38
631P14D19AE	2019 AE Animation filière	936	0,00	0,00	4 852,66	0,00	0,00	4 852,66	0,00	4 852,66
04P02D19AE	2019 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	-7 301,93	7 301,93	0,00	7 301,93	0,00	0,00	0,00
50P04D19AE	2019 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-76 208,80	76 208,80	0,00	76 208,80	0,00	0,00	0,00
05P02D19AE	2019 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	0,00	0,00	131 865,55	0,00	131 865,55	0,00	0,00	0,00
52P04D19AE	2019 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	62 657,37	-62 657,37	2 966,70	0,00	2 966,70	0,00	0,00	0,00
02P46D19AE	2019 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-35 247,50	322 821,81	0,00	35 247,50	287 574,31	0,00	287 574,31
80P02D19AE	2019 AE Concertations et prestations DTI	938	2 000,00	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71P03D19AE	2019 AE Connaissance éducation à l'environnement	937	0,00	0,00	14,40	0,00	0,00	14,40	0,00	14,40
54P08D19AE	2019 AE Contrat de territoire BFC	935	24 024,99	-24 024,99	15 677,36	0,00	0,00	15 677,36	0,00	15 677,36

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P51D19AE	2019 AE Démocratie participative	930	0,00	-652,02	672,02	0,00	652,02	20,00	0,00	20,00
631P13D19AE	2019 AE Développement agricole dans les territoires	936	0,00	-3 192,12	32 017,99	0,00	3 192,12	28 825,87	0,00	28 825,87
31P08D19AE	2019 AE Développement culturel	933	48 429,43	-48 429,43	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
67P04D19AE	2019 AE Développement de la recherche	936	213 500,44	-399 098,19	679 144,92	0,00	192 927,45	486 217,47	436 217,47	50 000,00
61P07D19AE	2019 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	16 200,00	0,00	0,00	16 200,00	0,00	16 200,00
54P09D19AE	2019 AE Développement local BFC	935	0,00	0,00	5 153,40	0,00	2 480,00	2 673,40	0,00	2 673,40
65P02D19AE	2019 AE Economie sociale et solidaire	936	34 450,00	-53 379,25	98 448,87	0,00	40 258,90	58 189,97	0,00	58 189,97
75P04D19AE	2019 AE Efficacité énergétique	937	38 747,92	-41 314,36	283 448,42	0,00	74 508,59	208 939,83	41 058,99	167 880,84
23P02D19AE	2019 AE Enseignement supérieur	932	0,00	-1 928,20	12 800,00	0,00	0,00	12 800,00	0,00	12 800,00
04P01D19AE	2019 AE Europe et international	930	0,00	-1 260,00	45 150,00	0,00	27 910,00	17 240,00	7 690,00	9 550,00
82P08D19AE	2019 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
52P01D19AE	2019 AE FIP FAP	935	4 500,00	-4 500,00	620,98	0,00	120,98	500,00	0,00	500,00
02P49D19AE	2019 AE FIR	930	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
631P11D19AE	2019 AE Filières	936	0,00	-119 763,26	193 457,61	0,00	119 763,26	73 694,35	0,00	73 694,35
61P14D19AE	2019 AE Filières	936	0,00	0,00	138 830,00	0,00	0,00	138 830,00	0,00	138 830,00
22P33D19AE	2019 AE Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	193 490,58	0,00	0,00	193 490,58	17 448,00	176 042,58
631P10D19AE	2019 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	17 176,75	0,00	17 176,75	0,00	0,00	0,00
54P05D19AE	2019 AE Interterritorialité BFC	935	12 278,56	-12 278,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54P04D19AE	2019 AE Massif central	935	0,00	0,00	4 070,44	0,00	4 070,44	0,00	0,00	0,00
82P12D19AE	2019 AE Mobilité	938	0,00	-23 947,61	126 969,93	0,00	23 947,61	103 022,32	1 450,00	101 572,32
82P13D19AE	2019 AE Mobilité CPER 2015-2020	938	0,00	0,00	10 626,01	0,00	0,00	10 626,01	0,00	10 626,01
57P01D19AE	2019 AE NTC - Usages numériques BFC	935	0,00	0,00	13 000,00	0,00	12 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
53P02D19AE	2019 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	1 211,61	-1 811,61	4 523,22	0,00	4 523,22	0,00	0,00	0,00
25P01D19AE	2019 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	1 068 155,83	-2 108 767,72	1 040 611,89	0,00	0,00	1 040 611,89	0,00	1 040 611,89
53P05D19AE	2019 AE Petites cités de caractère BFC	935	0,00	0,00	3 611,15	0,00	3 611,15	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
72P01D19AE	2019 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	0,00	23 417,59	0,00	0,00	23 417,59	0,00	23 417,59
28P04D19AE	2019 AE Prestations de service	932	0,60	-16 769,94	42 429,46	0,00	16 769,34	25 660,12	4 949,40	20 710,72
76P07D19AE	2019 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	0,00	36 787,68	0,00	0,00	36 787,68	0,00	36 787,68
25P02D19AE	2019 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	543 145,26	-543 145,63	0,37	0,00	0,37	0,00	0,00	0,00
73P01D19AE	2019 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	233,80	-233,80	36 152,73	0,00	36 152,73	0,00	0,00	0,00
41P01D19AE	2019 AE Santé BFC	934	0,00	0,00	22 048,49	0,00	0,00	22 048,49	2 841,64	19 206,85
31P06D19AE	2019 AE Spectacle vivant	933	0,00	-6 400,00	9 900,00	0,00	6 400,00	3 500,00	0,00	3 500,00
25P07D19AE	2019 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	0,00	466 107,96	0,00	88 694,63	377 413,33	248 247,47	129 165,86
632P02D19AE	2019 AE TPE et entrepreneuriat	936	0,00	0,00	388 678,95	0,00	81 619,40	307 059,55	0,00	307 059,55
82P09D19AE	2019 AE Transports collectifs et modes doux	938	1 874,39	-1 874,39	1 560,00	0,00	0,00	1 560,00	0,00	1 560,00
67P05D19AE	2019 AE Valorisation de la recherche	936	12 217,21	-12 217,21	250 319,81	0,00	86 515,46	163 804,35	163 804,35	0,00
54P10D19AE	2019 AE Villages du futur	935	0,00	0,00	3 676,90	0,00	3 676,90	0,00	0,00	0,00
41P04D19AE	2019 AE politique santé	934	29 171,28	-29 171,28	100 354,27	0,00	31 447,00	68 907,27	9 000,00	59 907,27
02P50D19AE	2019 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	13 555,11	0,00	0,00	13 555,11	0,00	13 555,11
05P03D20AE	2020 AE 6100FE - FSE 2014-2020	9305	0,00	-25 923,40	1 436 400,70	0,00	25 923,40	1 410 477,30	0,00	1 410 477,30
05P04D20AE	2020 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	88 603,78	0,00	2 803 971,59	0,00	55 339,13	2 748 632,46	2 178 906,38	569 726,08
26P04D20AE	2020 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	0,00	368 705,48	0,00	0,00	368 705,48	0,00	368 705,48
25P08D20AE	2020 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	78 087,99	-78 087,99	237 225,50	0,00	0,00	237 225,50	15 906,50	221 319,00
28P03D20AE	2020 AE Accueil et vie des lycéens	932	7 929,27	-617 277,49	609 348,22	0,00	609 348,22	0,00	0,00	0,00
26P03D20AE	2020 AE Actions d'informations sur métiers et formations	932	0,00	0,00	323 078,11	0,00	0,00	323 078,11	0,00	323 078,11
61P10D20AE	2020 AE Actions transversales	936	0,00	-1 602,18	1 602,18	0,00	1 602,18	0,00	0,00	0,00
631P12D20AE	2020 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-32 193,91	210 607,25	0,00	32 193,91	178 413,34	39 645,00	138 768,34
02P10D20AE	2020 AE Administration générale Actions annuelles	930	0,00	0,00	10 727,31	0,00	0,00	10 727,31	0,00	10 727,31
61P11D20AE	2020 AE Agence Régionale	936	0,00	0,00	163 839,46	0,00	163 839,46	0,00	0,00	0,00
22P18D20AE	2020 AE Aides spécifiques	932	0,00	-20 928,50	84 758,50	0,00	20 928,50	63 830,00	0,00	63 830,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
50P02D20AE	2020 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	0,00	10 001,00	0,00	10 001,00	0,00	0,00	0,00
52P03D20AE	2020 AE Animation cohésion sociale	935	0,00	0,00	8 151,61	0,00	8 151,61	0,00	0,00	0,00
631P14D20AE	2020 AE Animation filière	936	22 178,54	-22 178,54	6 342,46	0,00	0,00	6 342,46	0,00	6 342,46
41P04D20AE	2020 AE Animation politique santé	934	15 090,30	-15 090,30	53 307,00	0,00	0,00	53 307,00	0,00	53 307,00
04P02D20AE	2020 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	-79 345,79	79 345,79	0,00	79 345,79	0,00	0,00	0,00
633P04D20AE	2020 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	45 811,44	-45 811,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P02D20AE	2020 AE Autorité de Gestion - FEDER	9305	11 151,05	0,00	1 431 088,09	0,00	0,00	1 431 088,09	621 339,46	809 748,63
82P15D20AE	2020 AE Aviation civile	938	0,00	0,00	21 666,60	0,00	0,00	21 666,60	0,00	21 666,60
82P07D20AE	2020 AE Billetterie	938	0,00	0,00	2 352 718,67	0,00	0,00	2 352 718,67	531 350,46	1 821 368,21
31P02D20AE	2020 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	83 748,66	0,00	0,00	83 748,66	35 378,54	48 370,12
52P04D20AE	2020 AE Cohésion sociale CPER 2015-2020	935	101 494,21	-118 994,21	43 314,55	0,00	35 314,55	8 000,00	0,00	8 000,00
02P46D20AE	2020 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-130 921,58	398 068,92	0,00	130 921,58	267 147,34	2 940,00	264 207,34
71P03D20AE	2020 AE Connaissance et éducation à l'environnement CPER	937	0,00	-810,22	810,22	0,00	810,22	0,00	0,00	0,00
54P08D20AE	2020 AE Contrat de territoire BFC	935	3 986,55	-3 986,55	90 954,01	0,00	0,00	90 954,01	7 524,00	83 430,01
02P51D20AE	2020 AE Démocratie participative	930	0,00	-2 185,99	12 185,99	0,00	2 185,99	10 000,00	0,00	10 000,00
631P13D20AE	2020 AE Développement agricole dans les territoires	936	0,00	-5 468,09	234 697,33	0,00	5 468,09	229 229,24	0,00	229 229,24
31P08D20AE	2020 AE Développement culturel	933	11 852,60	-11 852,60	5 000,00	0,00	816,17	4 183,83	4 183,83	0,00
67P04D20AE	2020 AE Développement de la recherche	936	181 465,11	-402 197,96	2 569 719,45	0,00	442 108,38	2 127 611,07	1 910 209,65	217 401,42
61P07D20AE	2020 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	156 683,59	0,00	156 538,06	145,53	145,53	0,00
54P09D20AE	2020 AE Développement local BFC	935	0,00	0,00	23 564,40	0,00	5 330,40	18 234,00	0,00	18 234,00
02P02D20AE	2020 AE Développement mode projet	930	0,00	-15 760,00	17 140,00	0,00	15 760,00	1 380,00	0,00	1 380,00
65P02D20AE	2020 AE Economie sociale et solidaire	936	15 388,82	-52 654,24	260 400,74	0,00	44 235,51	216 165,23	0,00	216 165,23
75P04D20AE	2020 AE Efficacité énergétique	937	0,00	-4 935,13	589 033,25	0,00	160 212,59	428 820,66	125 932,94	302 887,72
23P02D20AE	2020 AE Enseignement supérieur	932	9 719,20	-9 719,20	160 382,78	0,00	0,00	160 382,78	160 382,78	0,00
02P45D20AE	2020 AE Equipements et logiciels informatiques	930	11 632,94	-11 632,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
04P01D20AE	2020 AE Europe et internaional	930	0,00	-295,00	19 425,00	0,00	10 065,00	9 360,00	150,00	9 210,00
02P52D20AE	2020 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	0,00	-0,40	474 246,00	0,00	0,00	474 246,00	0,00	474 246,00
82P08D20AE	2020 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	0,00	197 628,00	0,00	0,00	197 628,00	35 646,00	161 982,00
52P01D20AE	2020 AE FIP FAP	935	13 727,24	-13 727,24	5 382,99	0,00	3 455,87	1 927,12	0,00	1 927,12
02P49D20AE	2020 AE FIR	930	0,00	-5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00
02P19D20AE	2020 AE Facilitateur - clauses insertion	930	0,00	0,00	201 918,29	0,00	0,00	201 918,29	91 452,23	110 466,06
631P11D20AE	2020 AE Filières	936	0,00	-51 817,44	399 880,19	0,00	51 817,44	348 062,75	41 694,85	306 367,90
61P14D20AE	2020 AE Filières	936	1 351 340,12	-1 631 340,12	700 000,00	0,00	280 000,00	420 000,00	317 126,50	102 873,50
34P04D20AE	2020 AE Fonds de soutien associatif - COVID-19	933	0,00	-13 680,00	751 520,00	0,00	13 680,00	737 840,00	0,00	737 840,00
631P10D20AE	2020 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	114 218,61	0,00	73 058,61	41 160,00	0,00	41 160,00
54P05D20AE	2020 AE Interterritorialité BFC	935	0,00	-3 734,20	4 907,43	0,00	0,00	4 907,43	0,00	4 907,43
31P13D20AE	2020 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	-3 296,70	3 296,70	0,00	3 296,70	0,00	0,00	0,00
33P01D20AE	2020 AE Jeunesse	933	5 000,00	-25 408,00	20 408,00	0,00	20 408,00	0,00	0,00	0,00
31P04D20AE	2020 AE Livre et lecture publique	933	0,00	-103,30	110 222,80	0,00	103,30	110 119,50	0,00	110 119,50
61P12D20AE	2020 AE MRI	936	0,00	0,00	4 803,43	0,00	0,00	4 803,43	0,00	4 803,43
54P04D20AE	2020 AE Massif central	935	0,00	0,00	10 962,00	0,00	0,00	10 962,00	10 962,00	0,00
82P12D20AE	2020 AE Mobilité	938	0,00	-17 825,87	50 211,66	0,00	17 825,87	32 385,79	945,00	31 440,79
23P01D20AE	2020 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	-256 302,80	256 302,80	0,00	256 302,80	0,00	0,00	0,00
57P01D20AE	2020 AE NTC - Usages numériques BFC	935	0,00	-1 024,66	293 667,06	0,00	1 024,66	292 642,40	17 064,96	275 577,44
53P02D20AE	2020 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	199,11	-8 199,11	8 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
76P01D20AE	2020 AE Parc naturel régional BFC	937	7 401,17	-7 401,17	5 940,00	0,00	122,76	5 817,24	5 817,24	0,00
25P01D20AE	2020 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	0,00	-111 417,65	1 259 975,35	0,00	0,00	1 259 975,35	0,00	1 259 975,35
53P05D20AE	2020 AE Petites cités de caractère BFC	935	0,00	0,00	2 413,65	0,00	2 413,65	0,00	0,00	0,00
72P01D20AE	2020 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-5 880,00	126 832,00	0,00	5 880,00	120 952,00	103 283,60	17 668,40
75P01D20AE	2020 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	-14 000,00	427 941,31	0,00	14 000,00	413 941,31	0,00	413 941,31

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
28P04D20AE	2020 AE Prestations de services	932	0,00	0,00	32 734,23	0,00	0,00	32 734,23	24 463,14	8 271,09
76P07D20AE	2020 AE Protection de la biodiversité	937	20,00	-20,00	42 037,13	0,00	0,00	42 037,13	22 500,00	19 537,13
25P02D20AE	2020 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	9 232 926,17	-11 062 912,99	9 956 847,15	0,00	1 829 986,82	8 126 860,33	0,00	8 126 860,33
73P01D20AE	2020 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	18 173,54	-18 173,54	4 906,00	0,00	4 906,00	0,00	0,00	0,00
31P10D20AE	2020 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-109,79	23 336,79	0,00	109,79	23 227,00	0,00	23 227,00
25P03D20AE	2020 AE Rémunération des stagiaires	932	258 545,33	-258 545,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41P01D20AE	2020 AE Santé BFC	934	0,00	0,00	20 289,96	0,00	0,00	20 289,96	1 820,94	18 469,02
25P05D20AE	2020 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	0,00	82 156,24	0,00	0,00	82 156,24	2 450,00	79 706,24
34P03D20AE	2020 AE Services civiques	933	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
32P03D20AE	2020 AE Soutien aux structures sportives	933	61 835,50	-61 835,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P06D20AE	2020 AE Spectacle vivant	933	0,00	-6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00
25P07D20AE	2020 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	259 585,49	-360 217,17	279 380,69	0,00	100 631,68	178 749,01	161 513,32	17 235,69
631P20D20AE	2020 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	0,00	43 934,71	0,00	0,00	43 934,71	0,00	43 934,71
632P02D20AE	2020 AE TPE et entrepreneuriat	936	0,00	0,00	3 630 090,51	0,00	3 247 735,27	382 355,24	0,00	382 355,24
25P06D20AE	2020 AE Transitions professionnelles	932	0,00	0,00	95 739,50	0,00	0,00	95 739,50	0,00	95 739,50
82P09D20AE	2020 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	0,00	48 850,45	0,00	0,00	48 850,45	0,00	48 850,45
67P05D20AE	2020 AE Valorisation de la recherche	936	11 413,28	-73 837,45	357 316,04	0,00	158 923,28	198 392,76	198 392,76	0,00
31P11D20AE	2020 AE Valorisation du patrimoine	933	0,00	-88,41	88,41	0,00	88,41	0,00	0,00	0,00
54P10D20AE	2020 AE Villages du futur	935	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00
61P09D20AE	2020 AE internationalisation	936	0,00	-1 443,90	291 256,40	0,00	291 256,40	0,00	0,00	0,00
02P50D20AE	2020 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	39 034,73	0,00	0,00	39 034,73	1 579,90	37 454,83
57P06D21AE	2021 5606AA - Analyse et données territoriales	935	0,00	-658,70	658,70	0,00	658,70	0,00	0,00	0,00
05P03D21AE	2021 AE 6100FE - FSE 2014-2020	9305	0,00	-117 782,89	851 736,82	0,00	117 782,89	733 953,93	0,00	733 953,93
05P04D21AE	2021 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	115 911,87	0,00	742 887,57	0,00	241 329,82	501 557,75	251 644,03	249 913,72
26P04D21AE	2021 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	0,00	196 477,25	0,00	0,00	196 477,25	0,00	196 477,25

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P08D21AE	2021 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	203,70	-203,70	324 910,50	0,00	2 417,78	322 492,72	57 410,22	265 082,50
28P03D21AE	2021 AE Accueil et vie des lycéens	932	282 502,81	-283 778,70	16 776,00	0,00	1 275,89	15 500,11	800,00	14 700,11
26P03D21AE	2021 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	0,00	149 403,14	0,00	0,00	149 403,14	0,00	149 403,14
61P10D21AE	2021 AE Actions transversales	936	0,00	-3 160,00	17 785,00	0,00	7 785,00	10 000,00	10 000,00	0,00
631P12D21AE	2021 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-33 714,03	1 061 584,08	0,00	33 714,03	1 027 870,05	285 852,07	742 017,98
02P10D21AE	2021 AE Administration générale Actions annuelles	930	0,00	-5 850,28	31 093,10	0,00	5 850,28	25 242,82	0,00	25 242,82
61P11D21AE	2021 AE Agence régionale	936	0,00	0,00	177 581,40	0,00	177 581,40	0,00	0,00	0,00
32P06D21AE	2021 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	-8 160,00	8 160,00	0,00	8 160,00	0,00	0,00	0,00
632P03D21AE	2021 AE Aides except de soutien aux activités de proximité	936	0,00	-11 399 835,16	11 590 335,16	0,00	11 545 335,16	45 000,00	0,00	45 000,00
22P18D21AE	2021 AE Aides spécifiques	932	0,00	-28 243,50	56 215,24	0,00	28 243,50	27 971,74	0,00	27 971,74
50P02D21AE	2021 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	0,00	10 864,20	0,00	10 864,20	0,00	0,00	0,00
631P14D21AE	2021 AE Animation filière	936	27 925,14	-27 925,14	71 600,00	0,00	8 639,96	62 960,04	52 880,04	10 080,00
41P04D21AE	2021 AE Animation politique santé	934	0,00	0,00	80 993,18	0,00	0,00	80 993,18	31 600,00	49 393,18
31P16D21AE	2021 AE Art contemporain	933	3 425,06	-3 425,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
04P02D21AE	2021 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	18 226,00	-152 634,92	242 168,92	0,00	134 408,92	107 760,00	63 658,50	44 101,50
50P04D21AE	2021 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	0,00	12 675,00	0,00	0,00	12 675,00	273,00	12 402,00
633P04D21AE	2021 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	2 924,91	-2 924,91	5 329,87	0,00	133,24	5 196,63	5 196,63	0,00
05P02D21AE	2021 AE Autorité de gestion FEDER	9305	66 833,56	0,00	210 563,21	0,00	2 742,70	207 820,51	198 639,78	9 180,73
82P15D21AE	2021 AE Aviation civile	938	0,00	-0,29	0,29	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00
31P02D21AE	2021 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	4 848,69	0,00	0,00	4 848,69	967,99	3 880,70
31P07D21AE	2021 AE Cinéma	933	900,00	-900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
52P04D21AE	2021 AE Cohésion sociale	935	2 478,75	-2 478,75	40 038,76	0,00	40 038,76	0,00	0,00	0,00
02P46D21AE	2021 AE Communication institutionnelle	930	0,00	-463 889,82	572 352,63	0,00	463 889,82	108 462,81	0,00	108 462,81
54P08D21AE	2021 AE Contrat de territoire BFC	935	40 201,16	-41 301,77	171 392,05	0,00	8 100,61	163 291,44	0,00	163 291,44
31P05D21AE	2021 AE Création et formation musicales	933	0,00	-16 691,70	1 873 495,00	0,00	0,00	1 873 495,00	0,00	1 873 495,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P51D21AE	2021 AE Démocratie participative	930	0,00	-32 468,53	64 664,93	0,00	32 468,53	32 196,40	0,00	32 196,40
631P13D21AE	2021 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	-10 369,25	93 446,47	0,00	10 369,25	83 077,22	0,00	83 077,22
31P08D21AE	2021 AE Développement culturel	933	23 612,12	-23 612,12	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
61P07D21AE	2021 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	62 184,00	0,00	0,00	62 184,00	0,00	62 184,00
02P02D21AE	2021 AE Développement mode projet	930	0,00	-6 357,12	11 648,85	0,00	6 357,12	5 291,73	0,00	5 291,73
67P04D21AE	2021 AE Développement de la recherche	936	4 393,56	-12 010,65	4 575 882,97	0,00	427 951,92	4 147 931,05	2 389 646,45	1 758 284,60
65P02D21AE	2021 AE Economie sociale et solidaire	936	2 225,00	-2 225,00	257 427,09	0,00	62 679,19	194 747,90	35,40	194 712,50
71P03D21AE	2021 AE Education à l'environnement et développement durable	937	0,00	-38 745,83	128 992,83	0,00	38 745,83	90 247,00	69 746,87	20 500,13
75P04D21AE	2021 AE Efficacité énergétique	937	290 787,04	-315 845,94	797 741,47	0,00	253 003,56	544 737,91	337 412,47	207 325,44
34P02D21AE	2021 AE Emplois d'utilité sociale	933	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
23P02D21AE	2021 AE Enseignement supérieur	932	191 774,68	-191 774,68	31 600,00	0,00	1 488,84	30 111,16	18 111,16	12 000,00
02P45D21AE	2021 AE Equipements et logiciels informatiques	930	32 048,97	-32 048,97	120 635,08	0,00	12 228,02	108 407,06	22 503,06	85 904,00
20P01D21AE	2021 AE Etudes - Communication - Organisation de séminaires	932	0,00	0,00	23 520,00	0,00	0,00	23 520,00	23 520,00	0,00
04P01D21AE	2021 AE Europe et international	930	260,00	-4 964,00	33 436,00	0,00	8 701,00	24 735,00	11 565,00	13 170,00
82P02D21AE	2021 AE Exploitation des lignes routières régionales	938	0,00	0,00	20 387 570,83	0,00	0,00	20 387 570,83	3 336 873,72	17 050 697,11
52P01D21AE	2021 AE FIP FAP	935	3 102,96	-3 102,96	2 806,57	0,00	306,57	2 500,00	0,00	2 500,00
02P49D21AE	2021 AE FIR	930	17 500,00	-17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P11D21AE	2021 AE Filières	936	0,00	-46 441,46	229 793,86	0,00	46 441,46	183 352,40	700,00	182 652,40
61P14D21AE	2021 AE Filières	936	127 369,28	-195 369,28	524 689,00	0,00	342 873,70	181 815,30	1 815,30	180 000,00
61P08D21AE	2021 AE Innovation	936	0,00	-235,60	235,60	0,00	235,60	0,00	0,00	0,00
631P10D21AE	2021 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	48 457,28	0,00	13 187,07	35 270,21	0,00	35 270,21
54P05D21AE	2021 AE Inter-territorialité	935	6 532,27	-6 532,27	7 536,50	0,00	7 536,50	0,00	0,00	0,00
61P09D21AE	2021 AE Internationalisation	936	0,00	-556 101,70	580 463,32	0,00	571 690,32	8 773,00	8 773,00	0,00
31P13D21AE	2021 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	0,00	29 113,17	0,00	0,00	29 113,17	9 700,83	19 412,34
33P01D21AE	2021 AE Jeunesse	933	0,00	-81 184,00	81 184,00	0,00	81 184,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P11D21AE	2021 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-1 179 704,77	1 179 704,77	0,00	1 179 704,77	0,00	0,00	0,00
81P01D21AE	2021 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-4 049,03	1 551 968,73	0,00	4 049,03	1 547 919,70	32 318,63	1 515 601,07
31P04D21AE	2021 AE Livre et lecture publique	933	0,00	-2 773,96	103 623,96	0,00	123,96	103 500,00	0,00	103 500,00
82P12D21AE	2021 AE Mobilité	938	0,00	-17 037,46	18 045,46	0,00	17 037,46	1 008,00	0,00	1 008,00
23P01D21AE	2021 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	-150 149,14	150 149,14	0,00	150 149,14	0,00	0,00	0,00
57P01D21AE	2021 AE NTC - usages numériques BFC	935	4 082,23	-12 518,30	49 039,37	0,00	28 436,07	20 603,30	0,00	20 603,30
53P02D21AE	2021 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	6 240,00	-6 240,00	13 400,00	0,00	0,00	13 400,00	13 400,00	0,00
05P09D21AE	2021 AE PLAN DE RELANCE REACT EU	9305	167 000,00	0,00	600 000,00	0,00	0,00	600 000,00	503 825,93	96 174,07
76P01D21AE	2021 AE Parc naturel régional BFC	937	512,31	-10 172,72	78 008,51	0,00	44 492,41	33 516,10	18 575,67	14 940,43
25P01D21AE	2021 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	293 550,73	-5 674 518,35	5 442 657,39	0,00	5 442 657,39	0,00	0,00	0,00
53P05D21AE	2021 AE Petites cités de caractère BFC	935	0,00	-3 052,68	3 052,68	0,00	3 052,68	0,00	0,00	0,00
72P01D21AE	2021 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-17 123,16	83 021,80	0,00	17 123,16	65 898,64	17 414,82	48 483,82
75P01D21AE	2021 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	-16 878,59	335 128,69	0,00	16 878,59	318 250,10	0,00	318 250,10
28P04D21AE	2021 AE Prestations de service	932	0,00	-288,76	909 251,31	0,00	288,76	908 962,55	286 660,56	622 301,99
50P06D21AE	2021 AE Projets européens	935	0,00	0,00	3 260,00	0,00	0,00	3 260,00	0,00	3 260,00
02P24D21AE	2021 AE Promotion des mobilités	930	0,00	0,00	154 080,00	0,00	0,00	154 080,00	6 840,00	147 240,00
50P05D21AE	2021 AE Prospective	935	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
76P07D21AE	2021 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	-33,91	124 302,27	0,00	9 115,59	115 186,68	41 042,70	74 143,98
25P02D21AE	2021 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	5 149 558,54	-5 425 613,19	19 870 247,69	0,00	276 054,65	19 594 193,04	390,87	19 593 802,17
57P08D21AE	2021 AE RCUBE BFC	935	0,00	0,00	15 618,00	0,00	0,00	15 618,00	15 618,00	0,00
73P01D21AE	2021 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	7 112,14	-11 155,14	56 229,21	0,00	25 549,14	30 680,07	5 328,63	25 351,44
31P10D21AE	2021 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-5 045,87	29 356,87	0,00	5 045,87	24 311,00	8 916,54	15 394,46
25P03D21AE	2021 AE Rémunérations des stagiaires	932	2 506 000,00	-2 506 000,00	72 794,36	0,00	0,00	72 794,36	278,89	72 515,47
41P01D21AE	2021 AE Santé BFC	934	0,00	0,00	25 812,94	0,00	0,00	25 812,94	3 900,00	21 912,94

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P05D21AE	2021 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	0,00	353 432,98	0,00	0,00	353 432,98	10 720,39	342 712,59
31P06D21AE	2021 AE Spectacle vivant	933	3 000,90	-3 000,90	3 140,00	0,00	3 140,00	0,00	0,00	0,00
25P07D21AE	2021 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	37 808,87	-96 500,80	419 756,93	0,00	58 691,93	361 065,00	0,00	361 065,00
631P20D21AE	2021 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	0,00	9 904,67	0,00	0,00	9 904,67	0,00	9 904,67
632P02D21AE	2021 AE TPE et Entrepreneuriat	936	0,00	0,00	329 159,54	0,00	7 722,20	321 437,34	0,00	321 437,34
25P06D21AE	2021 AE Transitions professionnelles	932	0,00	0,00	122 196,00	0,00	0,00	122 196,00	5 256,00	116 940,00
82P09D21AE	2021 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	0,00	39 799,60	0,00	1 440,00	38 359,60	0,00	38 359,60
67P05D21AE	2021 AE Valorisation de la recherche	936	0,00	-11 750,00	816 477,70	0,00	19 935,96	796 541,74	425 620,04	370 921,70
31P11D21AE	2021 AE Valorisation du patrimoine	933	0,00	-8 354,15	8 354,15	0,00	8 354,15	0,00	0,00	0,00
34P01D21AE	2021 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	0,00	-1 229,50	1 229,50	0,00	1 229,50	0,00	0,00	0,00
02P18D21AE	2021 AE publicité marchés publics	930	0,00	0,00	1 280,00	0,00	0,00	1 280,00	0,00	1 280,00
57P02D21AE	2021 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
02P50D21AE	2021 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	24 501,50	0,00	0,00	24 501,50	7 052,88	17 448,62
57P06D22AE	2022 5606AA - Analyse et données territoriales	935	0,00	0,00	7 942,78	0,00	0,00	7 942,78	0,00	7 942,78
05P03D22AE	2022 AE 6100FE - FSE 2014-2020	9305	42 102,89	-43 697,59	26 556,46	0,00	1 594,70	24 961,76	0,00	24 961,76
05P05D22AE	2022 AE 6110FE-FSE 2021-2027	9305	18 950 548,71	0,00	692 291,07	5 045 447,81	0,00	5 737 738,88	2 749 482,51	2 988 256,37
05P04D22AE	2022 AE 6200FE - FEDER 2014-2020	9305	46 970,64	0,00	-32 453,64	0,00	0,00	-32 453,64	0,00	-32 453,64
05P06D22AE	2022 AE 6210FE-FEDER 2021-2027	9305	60 204 511,73	0,00	4 250 273,58	20 365 181,13	0,00	24 615 454,71	1 831 769,72	22 783 684,99
05P07D22AE	2022 AE 6220FE-IFSE 2021-2027	9305	26 773 153,15	0,00	2 100 519,84	4 923 127,64	0,00	7 023 647,48	32 079,78	6 991 567,70
26P04D22AE	2022 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	0,00	382 629,06	0,00	0,00	382 629,06	78 287,93	304 341,13
25P08D22AE	2022 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	2 600,00	-2 600,00	404 270,56	0,00	1 045,00	403 225,56	204 879,50	198 346,06
28P03D22AE	2022 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	-4 252,40	239 764,82	0,00	148 917,06	90 847,76	48 022,31	42 825,45
26P03D22AE	2022 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	0,00	255 488,65	0,00	0,00	255 488,65	156 663,78	98 824,87
61P10D22AE	2022 AE Actions transversales	936	0,00	-34 161,08	143 901,08	0,00	46 809,30	97 091,78	97 091,78	0,00
631P12D22AE	2022 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	-2,10	761 865,21	0,00	2,10	761 863,11	214 939,04	546 924,07

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
02P10D22AE	2022 AE Administration générale Actions annuelles	930	11 459,00	-10 354,97	554 222,04	0,00	9 406,09	544 815,95	50 347,54	494 468,41
61P11D22AE	2022 AE Agence régionale	936	0,00	0,00	1 412,80	0,00	1 412,80	0,00	0,00	0,00
32P04D22AE	2022 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	14 286,05	-14 286,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22P18D22AE	2022 AE Aides spécifiques	932	0,00	0,00	22 616,75	0,00	0,00	22 616,75	0,00	22 616,75
50P02D22AE	2022 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	0,00	37 572,23	0,00	32 572,23	5 000,00	0,00	5 000,00
631P14D22AE	2022 AE Animation filière	936	35 160,30	-45 609,49	218 685,21	0,00	14 398,79	204 286,42	192 286,42	12 000,00
41P04D22AE	2022 AE Animation politique santé	934	0,00	0,00	221 426,00	0,00	0,00	221 426,00	156 529,00	64 897,00
31P16D22AE	2022 AE Art contemporain	933	1 598,51	-5 243,51	18 545,00	0,00	12 545,00	6 000,00	1 000,00	5 000,00
04P02D22AE	2022 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	-359 863,76	424 027,76	0,00	360 319,76	63 708,00	63 708,00	0,00
50P04D22AE	2022 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-547,60	54 324,60	0,00	547,60	53 777,00	44 754,00	9 023,00
633P04D22AE	2022 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	6 284,79	-93 497,13	181 510,48	0,00	87 212,34	94 298,14	10 598,14	83 700,00
05P02D22AE	2022 AE Autorité de gestion FEDER	9305	0,00	0,00	1 437 464,50	0,00	773 054,90	664 409,60	597 000,07	67 409,53
81P02D22AE	2022 AE Autres dépenses transfert transport	938	0,00	-1 567,28	1 567,28	0,00	1 567,28	0,00	0,00	0,00
82P15D22AE	2022 AE Aviation civile	938	0,00	0,00	55 980,00	0,00	52 080,00	3 900,00	3 900,00	0,00
82P07D22AE	2022 AE Billettique	938	0,00	-5 372,95	5 372,95	0,00	5 372,95	0,00	0,00	0,00
71P08D22AE	2022 AE Centre de ressources	937	0,00	-25 012,24	25 012,24	0,00	25 012,24	0,00	0,00	0,00
31P02D22AE	2022 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	20 846,97	0,00	0,00	20 846,97	6 955,00	13 891,97
52P04D22AE	2022 AE Cohésion sociale	935	0,00	-2 000,00	60 318,57	0,00	6 724,25	53 594,32	31 408,87	22 185,45
02P46D22AE	2022 AE Communication institutionnelle	930	0,00	0,00	197 569,31	0,00	0,00	197 569,31	9 495,13	188 074,18
54P08D22AE	2022 AE Contrat de territoire BFC	935	26 821,76	-33 368,26	46 128,86	0,00	6 546,50	39 582,36	0,00	39 582,36
54P16D22AE	2022 AE Coopération interrégionale	935	0,00	0,00	16 625,00	0,00	0,00	16 625,00	0,00	16 625,00
02P51D22AE	2022 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	29 734,11	0,00	0,00	29 734,11	0,00	29 734,11
631P13D22AE	2022 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	0,00	174 344,68	0,00	0,00	174 344,68	46 754,05	127 590,63
31P08D22AE	2022 AE Développement culturel	933	17 551,02	-24 351,74	43 500,72	0,00	12 315,12	31 185,60	21 585,60	9 600,00
61P07D22AE	2022 AE Développement des PME	936	0,00	0,00	102 116,98	0,00	42,08	102 074,90	85 039,20	17 035,70
02P02D22AE	2022 AE Développement mode projet	930	0,00	-4 098,84	53 323,85	0,00	4 098,84	49 225,01	17 966,61	31 258,40

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
67P04D22AE	2022 AE Développement de la recherche	936	0,00	-6 366,12	5 580 170,18	0,00	22 863,56	5 557 306,62	1 391 978,99	4 165 327,63
65P02D22AE	2022 AE Economie sociale et solidaire	936	0,00	0,00	339 671,22	0,00	161 698,14	177 973,08	88 989,56	88 983,52
71P03D22AE	2022 AE Education à l'environnement et développement durable	937	0,00	-13 449,30	72 440,77	0,00	14 368,03	58 072,74	25 412,46	32 660,28
75P04D22AE	2022 AE Efficacité énergétique	937	0,00	-21 033,00	558 726,19	0,00	360 748,07	197 978,12	125 673,87	72 304,25
34P02D22AE	2022 AE Emplois d'utilité sociale	933	14 000,00	-14 000,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
23P02D22AE	2022 AE Enseignement supérieur	932	9 006,12	-9 006,12	492 550,00	0,00	78 995,86	413 554,14	413 554,14	0,00
02P45D22AE	2022 AE Equipements et logiciels informatiques	930	35,41	-18 475,98	211 564,19	0,00	37 304,08	174 260,11	158 349,03	15 911,08
20P01D22AE	2022 AE Etudes - Communication - Organisation de séminaires	932	0,00	0,00	15 680,00	0,00	0,00	15 680,00	0,00	15 680,00
04P01D22AE	2022 AE Europe et international	930	4 291,40	-12 911,20	49 105,15	0,00	17 247,13	31 858,02	13 753,00	18 105,02
02P52D22AE	2022 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	0,00	0,00	22 532,00	0,00	2 660,00	19 872,00	19 872,00	0,00
82P08D22AE	2022 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	-137 976,64	137 976,64	0,00	137 976,64	0,00	0,00	0,00
52P01D22AE	2022 AE FIP FAP	935	0,00	-654,50	1 094,50	0,00	1 094,50	0,00	0,00	0,00
02P49D22AE	2022 AE FIR	930	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
631P11D22AE	2022 AE Filières	936	0,00	-16 678,26	448 606,75	0,00	16 678,26	431 928,49	309 204,07	122 724,42
61P14D22AE	2022 AE Filières	936	224 877,70	-225 999,28	1 424 912,26	0,00	76 526,86	1 348 385,40	424 214,93	924 170,47
22P15D22AE	2022 AE Fonctionnement des lycées	932	0,00	0,00	17 599,00	0,00	0,00	17 599,00	0,00	17 599,00
25P04D22AE	2022 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	0,00	0,00	306 633,30	0,00	305 591,90	1 041,40	0,00	1 041,40
27P02D22AE	2022 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	72 747,20	-72 747,20	205 871,72	0,00	118 046,12	87 825,60	0,00	87 825,60
22P11D22AE	2022 AE Fournitures d'accès à Internet	932	0,00	0,00	1 056 391,44	0,00	0,00	1 056 391,44	930 702,28	125 689,16
61P08D22AE	2022 AE Innovation	936	0,00	-20 040,68	23 513,89	0,00	20 040,68	3 473,21	3 473,21	0,00
631P10D22AE	2022 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	0,00	69 589,83	0,00	0,00	69 589,83	15 578,50	54 011,33
61P09D22AE	2022 AE Internationalisation	936	0,00	-791,09	794 740,55	0,00	486 559,05	308 181,50	158 181,50	150 000,00
31P13D22AE	2022 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	-423,50	36 873,46	0,00	423,50	36 449,96	31 762,80	4 687,16
33P01D22AE	2022 AE Jeunesse	933	300,00	-403,95	158 970,65	0,00	14 260,09	144 710,56	11 185,36	133 525,20

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
82P11D22AE	2022 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-834 390,29	835 590,29	0,00	834 390,29	1 200,00	1 200,00	0,00
81P01D22AE	2022 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	-0,07	2 152 931,88	0,00	0,07	2 152 931,81	262 770,37	1 890 161,44
31P04D22AE	2022 AE Livre et lecture publique	933	638,96	-700,92	19 481,86	0,00	206,58	19 275,28	19 275,28	0,00
22P14D22AE	2022 AE Lycées privés numérique éducatif	932	0,00	-6 253,17	6 253,17	0,00	6 253,17	0,00	0,00	0,00
02P15D22AE	2022 AE MRI	930	0,00	0,00	12 081,23	0,00	3 048,00	9 033,23	8 938,05	95,18
82P12D22AE	2022 AE Mobilité	938	0,00	-9 723,61	2 482 394,79	0,00	9 723,61	2 472 671,18	1 136 214,67	1 336 456,51
23P01D22AE	2022 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	-177 549,45	256 816,85	0,00	223 394,05	33 422,80	15 324,20	18 098,60
31P12D22AE	2022 AE Musées et structures ressources	933	0,00	-3 042,22	4 542,22	0,00	4 542,22	0,00	0,00	0,00
57P01D22AE	2022 AE NTC - usages numériques BFC	935	676,57	-14 572,41	290 992,84	0,00	13 895,84	277 097,00	56 436,00	220 661,00
53P02D22AE	2022 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	0,00	0,00	2 960,00	0,00	0,00	2 960,00	2 960,00	0,00
76P01D22AE	2022 AE Parc naturel régional BFC	937	0,00	0,00	114 259,28	0,00	26 513,66	87 745,62	28 833,53	58 912,09
25P01D22AE	2022 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	32 020,44	-384 671,28	15 797 268,83	0,00	702 025,53	15 095 243,30	10 263 894,94	4 831 348,36
61P13D22AE	2022 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	0,00	0,00	116 950,54	0,00	16 950,54	100 000,00	36 840,00	63 160,00
53P05D22AE	2022 AE Petites cités de caractère BFC	935	0,00	0,00	1 123,88	0,00	1 123,88	0,00	0,00	0,00
72P01D22AE	2022 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	-36 872,84	334 694,78	0,00	36 872,84	297 821,94	142 777,04	155 044,90
73P04D22AE	2022 AE Plans Loire Rhône	937	4 490,69	-4 490,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75P01D22AE	2022 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	-48 914,02	185 090,10	0,00	48 914,02	136 176,08	22 337,95	113 838,13
28P04D22AE	2022 AE Prestations de service	932	0,00	-10 052,06	604 466,41	0,00	10 052,06	594 414,35	184 929,60	409 484,75
82P06D22AE	2022 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	0,00	296 558,04	0,00	0,00	296 558,04	50 160,00	246 398,04
76P07D22AE	2022 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	-20 309,56	288 164,09	0,00	20 309,56	267 854,53	231 884,61	35 969,92
25P02D22AE	2022 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,05	0,00	44 567 855,82	0,00	105 910,24	44 461 945,58	20 071 071,88	24 390 873,70
57P08D22AE	2022 AE RCUBE BFC	935	0,00	-1 178,24	1 178,24	0,00	1 178,24	0,00	0,00	0,00
73P01D22AE	2022 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	19 755,03	-22 875,13	81 103,51	0,00	25 760,14	55 343,37	34 803,78	20 539,59
31P10D22AE	2022 AE Restauration du patrimoine	933	0,00	-0,08	47 484,08	0,00	0,08	47 484,00	19 431,42	28 052,58

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
25P03D22AE	2022 AE Rémunérations des stagiaires	932	298 185,03	-2 215 537,95	1 945 124,62	0,00	1 917 352,92	27 771,70	4 669,05	23 102,65
50P03D22AE	2022 AE SRADDET	935	0,00	0,00	80 137,08	0,00	0,00	80 137,08	37 278,00	42 859,08
41P01D22AE	2022 AE Santé BFC	934	0,00	0,00	29 199,10	0,00	0,00	29 199,10	14 415,10	14 784,00
25P05D22AE	2022 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	0,00	315 567,38	0,00	0,00	315 567,38	86 256,89	229 310,49
34P03D22AE	2022 AE Services civiques	933	42,35	-42,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71P07D22AE	2022 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00
32P03D22AE	2022 AE Soutien aux structures sportives	933	1 306,50	-1 595,28	43 288,78	0,00	1 288,78	42 000,00	42 000,00	0,00
32P05D22AE	2022 AE Soutien à la promotion du sport	933	0,00	-34 781,08	89 781,08	0,00	34 781,08	55 000,00	30 344,26	24 655,74
31P06D22AE	2022 AE Spectacle vivant	933	0,00	-19 637,17	56 937,17	0,00	19 637,17	37 300,00	19 100,00	18 200,00
25P07D22AE	2022 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	-365 084,00	874 741,50	0,00	365 106,46	509 635,04	14 977,54	494 657,50
631P20D22AE	2022 AE Sécurité sanitaire dans les élevages	936	0,00	-2 183,00	11 558,00	0,00	2 183,00	9 375,00	1 074,89	8 300,11
632P02D22AE	2022 AE TPE et Entrepreneuriat	936	0,00	0,00	613 246,37	0,00	93 732,12	519 514,25	213 112,35	306 401,90
25P06D22AE	2022 AE Transitions professionnelles	932	317 595,20	-317 595,20	293 450,70	0,00	10 000,00	283 450,70	39 095,02	244 355,68
82P09D22AE	2022 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	0,00	15 954,24	0,00	0,00	15 954,24	0,00	15 954,24
67P05D22AE	2022 AE Valorisation de la recherche	936	743,60	-18 387,58	1 393 291,46	0,00	76 879,96	1 316 411,50	645 039,18	671 372,32
31P11D22AE	2022 AE Valorisation du patrimoine	933	0,00	-13 351,10	36 351,10	0,00	13 351,10	23 000,00	20 695,01	2 304,99
34P01D22AE	2022 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	1 474,03	-2 925,81	14 834,18	0,00	5 234,18	9 600,00	4 000,00	5 600,00
54P10D22AE	2022 AE Villages du futur	935	0,00	0,00	4 520,00	0,00	4 520,00	0,00	0,00	0,00
02P18D22AE	2022 AE publicité marchés publics	930	0,00	-28 836,00	32 656,00	0,00	28 836,00	3 820,00	2 340,00	1 480,00
57P02D22AE	2022 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	0,00	131 771,00	0,00	0,00	131 771,00	116 595,00	15 176,00
02P50D22AE	2022 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	40 118,95	0,00	0,00	40 118,95	7 742,08	32 376,87
26P04D23AE	2023 AE Abondement du coût contrat	932	4 499,68	-4 499,68	820 680,71	0,00	0,00	820 680,71	432 246,06	388 434,65
25P08D23AE	2023 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	12,00	-12,00	951 135,40	0,00	0,00	951 135,40	595 790,68	355 344,72
28P03D23AE	2023 AE Accueil et vie des lycéens	932	47 716,23	-48 258,46	952 509,20	0,00	656,23	951 852,97	695 308,41	256 544,56

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
26P03D23AE	2023 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	1 987,12	-1 987,12	823 895,90	0,00	0,00	823 895,90	549 076,70	274 819,20
71P06D23AE	2023 AE Actions pour le climat Région	937	0,00	0,00	140 706,00	0,00	0,00	140 706,00	125 896,78	14 809,22
631P12D23AE	2023 AE Adaptation des exploitations	936	21 179,45	-21 179,45	3 982 916,41	0,00	0,00	3 982 916,41	984 684,84	2 998 231,57
02P10D23AE	2023 AE Administration générale Actions annuelles	930	450,00	0,02	1 055 968,34	0,00	0,00	1 055 968,34	934 817,85	121 150,49
61P11D23AE	2023 AE Agence régionale	936	0,00	0,00	1 487 474,20	0,00	4,00	1 487 470,20	1 487 470,20	0,00
71P05D23AE	2023 AE Agence régionale de la biodiversité	937	0,00	0,00	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	10 413,00	12 087,00
32P06D23AE	2023 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	7 683,86	8 316,14
32P04D23AE	2023 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	2 930,00	-4 430,00	743 608,50	0,00	6 871,60	736 736,90	736 236,90	500,00
22P18D23AE	2023 AE Aides spécifiques	932	149 651,26	-149 651,26	146 785,49	0,00	0,00	146 785,49	109 655,50	37 129,99
32P02D23AE	2023 AE Aménagement sportif du territoire	933	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
57P06D23AE	2023 AE Analyse et données territoriales	935	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	12 080,00	7 920,00
50P02D23AE	2023 AE Animation PRAT BFC	935	39 000,00	-39 000,00	26 033,58	0,00	13 137,52	12 896,06	604,12	12 291,94
52P03D23AE	2023 AE Animation cohésion sociale	935	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
631P14D23AE	2023 AE Animation filière	936	48,65	-48,65	792 595,28	0,00	4 635,45	787 959,83	608 746,15	179 213,68
41P04D23AE	2023 AE Animation politique santé	934	30 550,00	-18 550,00	329 650,00	0,00	0,00	329 650,00	232 178,08	97 471,92
31P16D23AE	2023 AE Art contemporain	933	10 500,00	-10 500,00	203 800,00	0,00	8 015,54	195 784,46	193 870,62	1 913,84
04P02D23AE	2023 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	4 480,00	-49 760,63	1 374 571,63	0,00	49 693,44	1 324 878,19	360 495,96	964 382,23
50P04D23AE	2023 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	-220,00	1 662 902,00	0,00	220,00	1 662 682,00	811 353,07	851 328,93
633P04D23AE	2023 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	83 025,00	-91 226,20	972 494,60	0,00	45 926,30	926 568,30	888 005,30	38 563,00
81P02D23AE	2023 AE Autres dépenses transfert transport	938	45 380,83	-45 380,83	65,45	0,00	65,45	0,00	0,00	0,00
82P15D23AE	2023 AE Aviation civile	938	3 437,71	-3 437,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82P07D23AE	2023 AE Billettique	938	0,00	0,00	26 455,23	0,00	0,00	26 455,23	13 593,79	12 861,44
54P13D23AE	2023 AE Centralités Rurales en Région	935	10 000,00	-10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
71P08D23AE	2023 AE Centre de ressources	937	0,00	0,00	105 000,00	0,00	27 740,11	77 259,89	77 259,89	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
31P02D23AE	2023 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	0,00	114 005,62	0,00	0,00	114 005,62	96 396,12	17 609,50
31P07D23AE	2023 AE Cinéma	933	0,00	-86,65	78 886,65	0,00	2 140,75	76 745,90	76 745,90	0,00
02P46D23AE	2023 AE Communication institutionnelle	930	47 930,95	-47 930,95	1 364 126,79	0,00	0,00	1 364 126,79	942 346,92	421 779,87
54P15D23AE	2023 AE Contrepartie LEADER	935	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	84 000,00	21 000,00
54P16D23AE	2023 AE Coopération interrégionale	935	0,00	0,00	63 875,00	0,00	0,00	63 875,00	0,00	63 875,00
31P05D23AE	2023 AE Création et formation musicales	933	9 765,00	-9 765,00	1 974 020,00	0,00	634,96	1 973 385,04	1 969 785,04	3 600,00
02P51D23AE	2023 AE Démocratie participative	930	0,00	0,00	32 644,80	0,00	0,00	32 644,80	6 280,00	26 364,80
631P13D23AE	2023 AE Développement agricole des territoires	936	15 351,00	-15 351,00	343 488,00	0,00	0,00	343 488,00	196 964,24	146 523,76
31P08D23AE	2023 AE Développement culturel	933	34 599,00	-35 049,00	975 632,54	0,00	19 533,66	956 098,88	877 890,52	78 208,36
61P07D23AE	2023 AE Développement des PME	936	39 000,00	-39 000,00	66 587,93	0,00	11 487,93	55 100,00	24 430,45	30 669,55
02P02D23AE	2023 AE Développement mode projet	930	0,00	0,00	97 169,49	0,00	20 906,00	76 263,49	54 755,52	21 507,97
67P04D23AE	2023 AE Développement de la recherche	936	0,00	-8 195,44	5 467 322,70	0,00	45 401,03	5 421 921,67	849 151,53	4 572 770,14
65P02D23AE	2023 AE Economie sociale et solidaire	936	10 867,00	-10 867,00	2 627 712,54	0,00	5 215,36	2 622 497,18	2 377 227,87	245 269,31
71P03D23AE	2023 AE Education à l'environnement et développement durable	937	46 625,00	-56 958,00	289 512,39	0,00	16 605,00	272 907,39	233 949,41	38 957,98
75P04D23AE	2023 AE Efficacité énergétique	937	99 809,60	-99 809,60	2 676 250,65	0,00	231 226,20	2 445 024,45	917 720,03	1 527 304,42
34P02D23AE	2023 AE Emplois d'utilité sociale	933	6 027,78	-10 888,89	413 000,00	0,00	4 861,11	408 138,89	378 194,44	29 944,45
23P02D23AE	2023 AE Enseignement supérieur	932	77,00	-77,00	677 702,60	0,00	3 940,80	673 761,80	155 646,10	518 115,70
02P45D23AE	2023 AE Equipements et logiciels informatiques	930	0,00	0,00	1 840 193,66	0,00	16 739,87	1 823 453,79	1 600 378,92	223 074,87
75P05D23AE	2023 AE Etudes, observations, sensibilisation	937	10 000,00	-10 000,00	195 000,00	0,00	0,00	195 000,00	45 000,00	150 000,00
04P01D23AE	2023 AE Europe et international	930	0,00	-14 169,35	285 304,55	0,00	44 226,51	241 078,04	141 435,11	99 642,93
02P52D23AE	2023 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	0,00	0,00	480 626,00	0,00	1 740,00	478 886,00	393 660,20	85 225,80
82P08D23AE	2023 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	101,00	-3 424 304,48	5 781 571,48	0,00	3 424 203,48	2 357 368,00	938 790,83	1 418 577,17
52P01D23AE	2023 AE FIP FAP	935	0,00	0,00	250 830,00	0,00	0,00	250 830,00	217 259,03	33 570,97
02P49D23AE	2023 AE FIR	930	4 550,00	-4 550,00	77 700,00	0,00	0,00	77 700,00	77 700,00	0,00
22P31D23AE	2023 AE FONCTIONNEMENT EMOP SUPPORTS	932	6 000,00	-6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P11D23AE	2023 AE Filières	936	18 847,00	-18 847,00	2 387 224,16	0,00	0,00	2 387 224,16	1 702 018,18	685 205,98
61P16D23AE	2023 AE Filières et Compétitivité	936	601 615,50	-602 215,50	2 820 195,30	0,00	172 621,78	2 647 573,52	1 839 260,98	808 312,54
22P15D23AE	2023 AE Fonctionnement des lycées	932	2 876 901,62	-2 876 901,62	1 940,87	0,00	0,00	1 940,87	0,00	1 940,87
22P13D23AE	2023 AE Fonctionnement numérique éducatif	932	0,00	0,00	50 249,55	0,00	0,00	50 249,55	50 249,54	0,01
25P04D23AE	2023 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	927 895,96	-927 895,96	2 679 203,01	0,00	0,00	2 679 203,01	2 232 791,34	446 411,67
27P02D23AE	2023 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	3 617 453,61	-3 617 453,61	4 152 660,71	0,00	459 461,25	3 693 199,46	3 603 034,06	90 165,40
631P10D23AE	2023 AE Installation / Renouvellement des générations	936	5 102,00	-5 102,00	836 299,00	0,00	0,00	836 299,00	783 481,40	52 817,60
61P09D23AE	2023 AE Internationalisation	936	63 041,00	-65 176,00	793 441,41	0,00	12 567,44	780 873,97	78 453,97	702 420,00
02P11D23AE	2023 AE Intérêts moratoires	930	0,00	-7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
50P01D23AE	2023 AE Intérêts moratoires	935	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70P01D23AE	2023 AE Intérêts moratoires	937	2 000,00	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80P01D23AE	2023 AE Intérêts moratoires	938	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P13D23AE	2023 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	0,00	76 361,52	0,00	0,00	76 361,52	17 356,83	59 004,69
33P01D23AE	2023 AE Jeunesse	933	5 500,00	-6 194,85	577 141,85	0,00	1 656,03	575 485,82	409 357,95	166 127,87
82P11D23AE	2023 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	3 000,98	-3 000,00	2 410 362,04	0,00	0,00	2 410 362,04	1 816 245,50	594 116,54
81P01D23AE	2023 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	24 458,29	-24 458,29	3 095 458,36	0,00	0,07	3 095 458,29	1 554 882,05	1 540 576,24
31P04D23AE	2023 AE Livre et lecture publique	933	1 810,00	-3 875,12	198 276,85	0,00	2 192,24	196 084,61	174 886,53	21 198,08
22P14D23AE	2023 AE Lycées privés numérique éducatif	932	38 400,00	-38 400,00	51 600,00	0,00	0,00	51 600,00	48 190,50	3 409,50
02P15D23AE	2023 AE MRI	930	0,00	0,00	49 873,19	0,00	0,00	49 873,19	48 585,59	1 287,60
82P12D23AE	2023 AE Mobilité	938	395 297,00	-10 500,00	2 559 650,68	0,00	5 100,40	2 554 550,28	405 105,80	2 149 444,48
23P01D23AE	2023 AE Mobilité internationale des jeunes	932	522 224,00	-522 224,00	295 220,80	0,00	0,00	295 220,80	198 424,40	96 796,40
31P12D23AE	2023 AE Musées et structures ressources	933	0,00	0,00	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	68 197,92	15 802,08
57P01D23AE	2023 AE NTC - usages numériques BFC	935	306,00	-1 249,25	402 299,41	0,00	943,25	401 356,16	154 566,61	246 789,55
76P06D23AE	2023 AE Natura 2000	937	209 193,97	-209 193,97	1 851 387,61	0,00	0,00	1 851 387,61	422 606,80	1 428 780,81
53P02D23AE	2023 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
76P01D23AE	2023 AE Parc naturel régional BFC	937	5 493,00	-9 093,00	225 600,90	0,00	6 591,01	219 009,89	108 760,77	110 249,12
25P01D23AE	2023 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	0,00	0,00	37 449 826,46	0,00	20 061,59	37 429 764,87	22 957 615,44	14 472 149,43
61P13D23AE	2023 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	240 752,31	-240 752,31	16 828,95	0,00	16 828,95	0,00	0,00	0,00
53P05D23AE	2023 AE Petites cités de caractère BFC	935	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
72P01D23AE	2023 AE Plan déchets et économie circulaire	937	4 672,12	-4 672,12	570 362,88	0,00	0,00	570 362,88	106 380,10	463 982,78
75P01D23AE	2023 AE Politiques de l'énergie	937	107 852,60	-107 857,60	639 337,99	0,00	5,00	639 332,99	285 235,93	354 097,06
28P04D23AE	2023 AE Prestations de service	932	16 656,00	-18 324,92	513 224,57	0,00	1 668,92	511 555,65	360 971,23	150 584,42
50P06D23AE	2023 AE Projets européens	935	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
82P06D23AE	2023 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	0,00	121 511,27	0,00	0,00	121 511,27	108 516,39	12 994,88
50P05D23AE	2023 AE Prospective	935	0,00	-915,44	85 115,44	0,00	915,44	84 200,00	70 851,20	13 348,80
76P07D23AE	2023 AE Protection de la biodiversité	937	13 098,79	-7 648,24	1 297 960,84	0,00	0,00	1 297 960,84	879 759,43	418 201,41
25P02D23AE	2023 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	-32 121,17	55 364 720,07	0,00	225 665,17	55 139 054,90	23 345 257,10	31 793 797,80
57P08D23AE	2023 AE RCUBE BFC	935	0,00	0,00	301 017,80	0,00	0,00	301 017,80	251 260,20	49 757,60
73P01D23AE	2023 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	127,77	-127,77	494 670,71	0,00	23 745,35	470 925,36	424 628,27	46 297,09
31P10D23AE	2023 AE Restauration du patrimoine	933	10 206,00	-10 206,00	78 376,00	0,00	0,00	78 376,00	54 042,40	24 333,60
25P03D23AE	2023 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	0,00	10 432 405,27	0,00	0,00	10 432 405,27	8 384 709,63	2 047 695,64
25P05D23AE	2023 AE Service public régional orientation de la vie	932	29 974,00	-29 974,00	1 866 042,30	0,00	0,00	1 866 042,30	1 624 698,29	241 344,01
34P03D23AE	2023 AE Services civiques	933	404,00	-738,12	107 834,12	0,00	334,12	107 500,00	101 370,73	6 129,27
71P07D23AE	2023 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	0,00	0,00	19 000,00	0,00	4 188,87	14 811,13	12 311,13	2 500,00
32P03D23AE	2023 AE Soutien aux structures sportives	933	0,00	-51,20	1 404 100,00	0,00	4 141,20	1 399 958,80	1 399 777,65	181,15
32P05D23AE	2023 AE Soutien à la promotion du sport	933	0,00	-14 200,91	270 523,49	0,00	31 200,91	239 322,58	164 489,97	74 832,61
31P06D23AE	2023 AE Spectacle vivant	933	0,00	-1 645,70	1 120 753,70	0,00	35 876,68	1 084 877,02	1 063 079,35	21 797,67
25P07D23AE	2023 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	12 620,00	-12 620,00	2 017 520,00	0,00	437 000,00	1 580 520,00	1 106 229,02	474 290,98
54P12D23AE	2023 AE TEA Volet territorial 2022-2028	935	111 530,01	-111 530,01	599 494,13	0,00	85 944,53	513 549,60	477 799,01	35 750,59

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
632P02D23AE	2023 AE TPE et Entrepreneariat	936	0,00	-77 528,00	2 019 354,10	0,00	113 784,75	1 905 569,35	1 392 330,46	513 238,89
25P06D23AE	2023 AE Transitions professionnelles	932	30 000,00	-30 000,00	338 957,00	0,00	0,00	338 957,00	152 246,80	186 710,20
82P09D23AE	2023 AE Transports collectifs et modes doux	938	54 910,00	-55 000,60	694 476,77	0,00	90,60	694 386,17	190 989,12	503 397,05
67P05D23AE	2023 AE Valorisation de la recherche	936	5 481,72	-9 294,56	1 371 139,66	0,00	13 065,68	1 358 073,98	634 346,94	723 727,04
31P11D23AE	2023 AE Valorisation du patrimoine	933	3 067,00	-3 067,00	127 306,00	0,00	0,00	127 306,00	67 133,17	60 172,83
34P01D23AE	2023 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	6 902,00	-18 931,69	134 882,69	0,00	18 122,94	116 759,75	107 717,20	9 042,55
54P10D23AE	2023 AE Villages du futur	935	14 000,00	-14 000,00	4 326,00	0,00	4 326,00	0,00	0,00	0,00
02P18D23AE	2023 AE publicité marchés publics	930	4 460,94	-4 460,94	65 025,06	0,00	0,00	65 025,06	16 908,00	48 117,06
02P50D23AE	2023 Frais juridiques AE	930	0,00	0,00	100 295,74	0,00	0,00	100 295,74	32 197,16	68 098,58
05P05D24AE	2024 AE 6110FE-FSE 2021-2027	9305	0,00	9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
05P06D24AE	2024 AE 6210FE-FEDER 2021-2027	9305	0,00	9 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26P04D24AE	2024 AE Abondement du coût contrat	932	0,00	4 400 000,00	0,00	4 399 997,01	0,00	4 399 997,01	3 360 726,01	1 039 271,00
25P08D24AE	2024 AE Accompagnement des politiques prioritaires	932	0,00	1 005 389,00	0,00	1 034 136,00	30 000,00	1 004 136,00	57 606,60	946 529,40
28P03D24AE	2024 AE Accueil et vie des lycéens	932	0,00	1 415 160,00	0,00	1 315 000,77	157,47	1 314 843,30	75 162,91	1 239 680,39
26P03D24AE	2024 AE Actions d'information sur métiers et formations	932	0,00	2 282 500,00	0,00	2 298 381,53	16 000,00	2 282 381,53	745 400,06	1 536 981,47
71P06D24AE	2024 AE Actions pour le climat Région	937	0,00	80 000,00	0,00	140 000,00	60 000,00	80 000,00	8 493,75	71 506,25
631P12D24AE	2024 AE Adaptation des exploitations	936	0,00	2 245 000,00	0,00	1 987 266,00	4 149,50	1 983 116,50	378 590,00	1 604 526,50
02P10D24AE	2024 AE Administration générale Actions annuelles	930	2 641 411,01	7 336 331,98	-2 641 411,01	9 977 603,00	0,00	7 336 191,99	3 868 120,01	3 468 071,98
61P11D24AE	2024 AE Agence régionale	936	0,00	6 625 000,00	0,00	6 625 000,00	0,00	6 625 000,00	3 037 550,70	3 587 449,30
71P05D24AE	2024 AE Agence régionale de la biodiversité	937	0,00	345 000,00	0,00	345 000,00	0,00	345 000,00	322 500,00	22 500,00
32P06D24AE	2024 AE Aide à l'accès à la pratique sportive	933	0,00	219 000,00	0,00	219 000,00	0,00	219 000,00	203 000,00	16 000,00
32P04D24AE	2024 AE Aide à la structuration du mouvement sportif	933	0,00	1 830 000,00	0,00	1 804 300,00	0,00	1 804 300,00	1 062 026,50	742 273,50
28P05D24AE	2024 AE Aides restauration hébergement et sport scolaire	932	0,00	4 797 000,00	0,00	4 611 909,05	5 931,08	4 605 977,97	4 319 887,77	286 090,20
22P18D24AE	2024 AE Aides spécifiques	932	0,00	2 940 000,00	0,00	2 816 996,60	0,00	2 816 996,60	2 789 940,30	27 056,30
32P02D24AE	2024 AE Aménagement sportif du territoire	933	0,00	90 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	48 000,00	12 000,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
57P06D24AE	2024 AE Analyse et données territoriales	935	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
50P02D24AE	2024 AE Animation PRAT BFC	935	0,00	80 000,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	44 164,97	20 835,03
52P03D24AE	2024 AE Animation cohésion sociale	935	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	21 000,00	9 000,00
631P14D24AE	2024 AE Animation filière	936	0,00	920 000,00	0,00	919 119,83	0,00	919 119,83	166 169,97	752 949,86
41P04D24AE	2024 AE Animation politique santé	934	0,00	418 000,00	0,00	275 932,00	0,00	275 932,00	38 716,00	237 216,00
31P16D24AE	2024 AE Art contemporain	933	0,00	2 498 500,00	0,00	2 498 900,00	400,00	2 498 500,00	1 539 529,61	958 970,39
04P02D24AE	2024 AE Assistance, communication, animation fonds européens	930	0,00	1 395 000,00	0,00	1 315 200,00	0,00	1 315 200,00	564 859,27	750 340,73
50P04D24AE	2024 AE Attractivité - promotion territoriale	935	0,00	365 000,00	0,00	363 380,00	0,00	363 380,00	106 645,90	256 734,10
633P04D24AE	2024 AE Attractivité, promotion et information touristique	936	0,00	6 456 000,00	0,00	6 434 327,00	0,00	6 434 327,00	3 645 856,38	2 788 470,62
81P02D24AE	2024 AE Autres dépenses transfert transport	938	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 820,80	-3 820,80
82P15D24AE	2024 AE Aviation civile	938	0,00	770 000,00	0,00	751 065,86	0,00	751 065,86	751 065,86	0,00
57P11D24AE	2024 AE BFC Connect	935	0,00	400 000,00	0,00	450 789,06	50 789,06	400 000,00	238 405,73	161 594,27
82P07D24AE	2024 AE Billettique	938	0,00	1 175 000,00	0,00	1 175 000,00	0,00	1 175 000,00	916 580,86	258 419,14
54P13D24AE	2024 AE Centralités Rurales en Région	935	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00	5 000,00
71P08D24AE	2024 AE Centre de ressources	937	0,00	512 500,00	0,00	512 500,00	0,00	512 500,00	187 500,00	325 000,00
31P02D24AE	2024 AE Châteauneuf-en-Auxois	933	0,00	262 000,00	0,00	262 000,00	0,00	262 000,00	161 876,48	100 123,52
31P07D24AE	2024 AE Cinéma	933	0,00	492 500,00	0,00	492 500,00	0,00	492 500,00	337 567,36	154 932,64
02P46D24AE	2024 AE Communication institutionnelle	930	16 400,00	4 297 000,00	-16 400,00	4 340 240,00	26 840,00	4 297 000,00	2 289 667,84	2 007 332,16
54P15D24AE	2024 AE Contrepartie LEADER	935	0,00	1 995 000,00	0,00	1 995 000,00	0,00	1 995 000,00	278 000,00	1 717 000,00
54P16D24AE	2024 AE Coopération interrégionale	935	0,00	40 000,00	0,00	33 574,00	0,00	33 574,00	21 574,00	12 000,00
31P05D24AE	2024 AE Création et formation musicales	933	0,00	7 310 000,00	0,00	7 255 755,00	0,00	7 255 755,00	5 096 635,00	2 159 120,00
02P51D24AE	2024 AE Démocratie participative	930	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	20 313,20	99 686,80
631P13D24AE	2024 AE Développement agricole des territoires	936	0,00	500 000,00	0,00	474 528,00	0,00	474 528,00	132 188,00	342 340,00
31P08D24AE	2024 AE Développement culturel	933	0,00	2 934 770,00	0,00	2 899 800,00	0,00	2 899 800,00	2 055 927,16	843 872,84
61P07D24AE	2024 AE Développement des PME	936	0,00	2 314 500,00	0,00	2 311 000,00	0,00	2 311 000,00	2 146 216,76	164 783,24

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
54P09D24AE	2024 AE Développement local BFC	935	0,00	147 000,00	0,00	146 323,43	114,06	146 209,37	137 362,17	8 847,20
02P02D24AE	2024 AE Développement mode projet	930	0,00	303 010,00	0,00	303 010,00	0,00	303 010,00	187 593,22	115 416,78
67P04D24AE	2024 AE Développement de la recherche	936	0,00	6 154 190,00	0,00	6 148 885,00	0,00	6 148 885,00	1 000 112,60	5 148 772,40
65P02D24AE	2024 AE Economie sociale et solidaire	936	0,00	5 847 250,00	0,00	5 819 556,00	0,00	5 819 556,00	3 397 645,77	2 421 910,23
71P03D24AE	2024 AE Education à l'environnement et développement durable	937	0,00	1 266 000,00	0,00	1 265 705,00	0,00	1 265 705,00	935 428,56	330 276,44
75P04D24AE	2024 AE Efficacité énergétique	937	0,00	2 645 000,00	0,00	2 585 697,71	0,00	2 585 697,71	1 199 771,13	1 385 926,58
34P02D24AE	2024 AE Emplois d'utilité sociale	933	0,00	1 600 000,00	0,00	1 616 400,00	22 000,00	1 594 400,00	1 090 200,00	504 200,00
23P02D24AE	2024 AE Enseignement supérieur	932	0,00	1 153 000,00	0,00	1 152 608,00	0,00	1 152 608,00	627 040,40	525 567,60
02P45D24AE	2024 AE Equipements et logiciels informatiques	930	0,00	7 762 484,47	16 172,00	7 797 243,17	54 758,70	7 758 656,47	4 476 230,76	3 282 425,71
75P05D24AE	2024 AE Etudes, observations, sensibilisation	937	0,00	155 000,00	0,00	145 000,00	0,00	145 000,00	47 500,00	97 500,00
04P01D24AE	2024 AE Europe et international	930	0,00	1 694 000,00	0,00	1 619 654,00	1 930,00	1 617 724,00	1 130 958,11	486 765,89
02P52D24AE	2024 AE Evaluation des politiques publiques régionales	930	0,00	680 000,00	0,00	669 000,00	0,00	669 000,00	69 895,00	599 105,00
82P08D24AE	2024 AE Exploitation des lignes ferroviaires régionales BFC	938	0,00	283 333 196,60	0,00	282 038 160,20	0,00	282 038 160,20	199 950 760,20	82 087 400,00
52P01D24AE	2024 AE FIP FAP	935	0,00	1 100 000,00	0,00	1 036 830,00	0,00	1 036 830,00	790 455,67	246 374,33
02P49D24AE	2024 AE FIR	930	0,00	350 000,00	0,00	315 450,00	0,00	315 450,00	226 150,00	89 300,00
22P31D24AE	2024 AE FONCTIONNEMENT EMOP SUPPORTS	932	0,00	227 000,00	0,00	211 000,00	0,00	211 000,00	211 000,00	0,00
631P11D24AE	2024 AE Filières	936	0,00	5 067 000,00	0,00	4 956 569,92	0,00	4 956 569,92	1 995 146,22	2 961 423,70
61P16D24AE	2024 AE Filières et Compétitivité	936	0,00	5 607 020,00	0,00	5 283 141,00	400,00	5 282 741,00	2 384 885,76	2 897 855,24
22P15D24AE	2024 AE Fonctionnement des lycées	932	0,00	67 700 971,20	0,00	66 239 291,63	0,00	66 239 291,63	36 772 597,07	29 466 694,56
22P13D24AE	2024 AE Fonctionnement numérique éducatif	932	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00	515 313,70	34 686,30
25P04D24AE	2024 AE Format. demandeurs d'emploi sect. sanitaire social	932	0,00	5 760 210,00	0,00	4 860 956,10	0,00	4 860 956,10	2 060 910,24	2 800 045,86
27P02D24AE	2024 AE Formations des secteurs sanitaire et social	932	0,00	67 843 645,33	0,00	65 698 750,83	0,00	65 698 750,83	46 821 857,94	18 876 892,89
22P11D24AE	2024 AE Fournitures d'accès à Internet	932	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
05P07D24AE	2024 AE IFSE 2021-2027	9305	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE - Budget principal - CFU - 2024

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
631P27D24AE	2024 AE Innov transitions exploitations agricoles 2024-2027	936	0,00	1 917 003,76	0,00	1 917 003,76	0,00	1 917 003,76	0,00	1 917 003,76
631P10D24AE	2024 AE Installation / Renouvellement des générations	936	0,00	1 039 000,00	0,00	1 038 953,00	0,00	1 038 953,00	519 476,50	519 476,50
61P09D24AE	2024 AE Internationalisation	936	0,00	1 363 000,00	0,00	1 088 138,50	5 000,00	1 083 138,50	419 925,00	663 213,50
02P11D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	930	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
50P01D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	935	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70P01D24AE	2024 AE Intérêts moratoires	937	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31P13D24AE	2024 AE Inventaire du patrimoine	933	0,00	120 000,00	0,00	119 606,00	0,00	119 606,00	16 386,57	103 219,43
33P01D24AE	2024 AE Jeunesse	933	0,00	1 759 500,00	0,00	1 752 680,00	302,61	1 752 377,39	866 024,72	886 352,67
82P11D24AE	2024 AE Lignes routières interurbain Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	38 100 111,00	0,00	38 097 111,00	0,00	38 097 111,00	28 263 160,95	9 833 950,05
81P01D24AE	2024 AE Lignes routières scolaires Bourgogne Franche-Comté	938	0,00	178 391 770,00	0,00	178 403 819,36	14 672,93	178 389 146,43	133 141 275,64	45 247 870,79
31P04D24AE	2024 AE Livre et lecture publique	933	0,00	760 000,00	0,00	748 800,00	0,00	748 800,00	566 191,63	182 608,37
22P14D24AE	2024 AE Lycées privés numérique éducatif	932	0,00	90 000,00	0,00	69 600,00	0,00	69 600,00	0,00	69 600,00
02P15D24AE	2024 AE MRI	930	265 970,00	683 234,00	-265 970,00	965 420,84	16 216,84	683 234,00	359 898,31	323 335,69
82P12D24AE	2024 AE Mobilité	938	0,00	1 100 000,00	0,00	972 980,00	0,00	972 980,00	524 488,37	448 491,63
23P01D24AE	2024 AE Mobilité internationale des jeunes	932	0,00	2 832 000,00	0,00	2 510 610,00	0,00	2 510 610,00	2 003 647,00	506 963,00
31P12D24AE	2024 AE Musées et structures ressources	933	0,00	395 000,00	0,00	395 000,00	0,00	395 000,00	313 800,00	81 200,00
57P01D24AE	2024 AE NTC - usages numériques BFC	935	0,00	1 183 334,00	0,00	1 183 334,00	0,00	1 183 334,00	923 489,16	259 844,84
76P06D24AE	2024 AE Natura 2000	937	0,00	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00	0,00	2 800 000,00
76P09D24AE	2024 AE Natura 2000 hors FEADER	937	0,00	1 214 923,76	0,00	1 379 632,30	180 000,00	1 199 632,30	191 975,56	1 007 656,74
53P02D24AE	2024 AE Nouvelles ruralités ENVI BFC	935	0,00	50 000,00	0,00	41 370,00	0,00	41 370,00	41 370,00	0,00
76P01D24AE	2024 AE Parc naturel régional BFC	937	0,00	2 284 200,00	0,00	2 268 246,00	0,00	2 268 246,00	1 986 164,70	282 081,30
25P01D24AE	2024 AE Parcours vers la qualification demandeurs d'emploi	932	0,00	39 712 962,40	0,00	39 712 962,40	0,00	39 712 962,40	720 404,48	38 992 557,92
61P13D24AE	2024 AE Partenariats EPCI Immobilier foncier	936	0,00	434 000,00	0,00	426 585,18	0,00	426 585,18	176 585,18	250 000,00
73P04D24AE	2024 AE Plan Loire Rhône	937	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
72P01D24AE	2024 AE Plan déchets et économie circulaire	937	0,00	584 000,00	0,00	581 410,00	0,00	581 410,00	72 500,00	508 910,00
75P01D24AE	2024 AE Politiques de l'énergie	937	0,00	940 000,00	0,00	929 695,23	0,00	929 695,23	290 339,65	639 355,58
04P06D24AE	2024 AE Projets européens	930	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	33 399,66	106 600,34
82P06D24AE	2024 AE Promotion et tarification TER	938	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	235 877,39	264 122,61
50P05D24AE	2024 AE Prospective	935	0,00	241 000,00	0,00	241 000,00	0,00	241 000,00	159 435,96	81 564,04
76P07D24AE	2024 AE Protection de la biodiversité	937	0,00	2 118 000,00	0,00	2 117 960,08	0,00	2 117 960,08	908 105,17	1 209 854,91
25P02D24AE	2024 AE Qualification des demandeurs d'emploi	932	0,00	51 900 000,00	0,00	51 900 000,00	0,00	51 900 000,00	669 990,62	51 230 009,38
73P01D24AE	2024 AE Ressources en eau et protection milieux aquatiques	937	0,00	669 000,00	0,00	657 717,75	0,08	657 717,67	150 710,50	507 007,17
31P18D24AE	2024 AE Restauration et valorisation du patrimoine	933	0,00	385 000,00	0,00	384 899,00	0,00	384 899,00	175 576,50	209 322,50
82P03D24AE	2024 AE Reversement Départements transports interurbains et	938	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	0,00	15 714 196,40	15 714 196,40	0,00
25P03D24AE	2024 AE Rémunérations des stagiaires	932	0,00	54 500 000,00	0,00	54 500 000,00	0,00	54 500 000,00	39 199 763,76	15 300 236,24
25P05D24AE	2024 AE Service public régional orientation de la vie	932	0,00	6 957 595,00	0,00	6 953 444,50	83 331,50	6 870 113,00	4 657 597,13	2 212 515,87
34P03D24AE	2024 AE Services civiques	933	0,00	215 000,00	0,00	207 792,28	0,00	207 792,28	65 222,66	142 569,62
71P07D24AE	2024 AE Soutien aux manifestations et colloques	937	0,00	40 000,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00	9 000,00	25 000,00
32P03D24AE	2024 AE Soutien aux structures sportives	933	0,00	3 041 000,00	0,00	2 924 800,00	0,00	2 924 800,00	1 367 592,00	1 557 208,00
32P05D24AE	2024 AE Soutien à la promotion du sport	933	0,00	1 018 000,00	0,00	1 016 200,00	0,00	1 016 200,00	629 304,02	386 895,98
31P06D24AE	2024 AE Spectacle vivant	933	0,00	4 946 445,00	0,00	4 946 445,00	0,00	4 946 445,00	3 833 909,48	1 112 535,52
25P07D24AE	2024 AE Sécurisation des parcours professionnels	932	0,00	2 820 000,00	0,00	2 819 280,00	0,00	2 819 280,00	1 087 663,80	1 731 616,20
54P12D24AE	2024 AE TEA Volet territorial 2022-2028	935	0,00	1 291 000,00	0,00	1 259 076,45	0,00	1 259 076,45	592 149,98	666 926,47
632P02D24AE	2024 AE TPE et Entrepreneuriat	936	0,00	7 829 750,00	0,00	7 485 688,00	0,00	7 485 688,00	4 635 299,00	2 850 389,00
25P06D24AE	2024 AE Transitions professionnelles	932	0,00	1 084 000,00	0,00	1 058 863,00	0,00	1 058 863,00	431 810,40	627 052,60
82P09D24AE	2024 AE Transports collectifs et modes doux	938	0,00	145 000,00	0,00	131 726,00	0,00	131 726,00	28 463,00	103 263,00
67P05D24AE	2024 AE Valorisation de la recherche	936	0,00	2 066 000,00	0,00	2 065 423,00	4 972,69	2 060 450,31	622 759,61	1 437 690,70
34P01D24AE	2024 AE Vie associative, laïcité, égalité	933	0,00	632 000,00	0,00	631 390,00	0,00	631 390,00	538 590,00	92 800,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
86P01D24AE	2024 AE Voies navigables et plateformes multimodales	938	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
02P18D24AE	2024 AE publicité marchés publics	930	0,00	237 616,00	0,00	215 480,28	0,00	215 480,28	136 694,00	78 786,28
57P02D24AE	2024 AP Haut débit et très haut débit DI	935	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00	0,00	58 000,00	2 970,00	55 030,00
02P50D24AE	2024 Frais juridiques AE	930	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00	130 006,33	99 993,67
50P06D19AE	AE 2019 Projets européens	935	0,00	0,00	4 179,29	0,00	4 179,29	0,00	0,00	0,00
22P33D20AE	AE 2020 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	160 236,82	0,00	14 954,82	145 282,00	17 322,00	127 960,00
22P33D21AE	AE2021 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	0,00	70 203,30	0,00	0,00	70 203,30	1 080,00	69 123,30
22P33D22AE	AE2022 Gestion patrimoine immobilier	932	4 822,56	-4 822,56	829 669,68	0,00	0,00	829 669,68	129 229,86	700 439,82
22P33D23AE	AE2023 Gestion patrimoine immobilier	932	637 752,81	-637 752,81	401 661,45	0,00	0,00	401 661,45	104 049,09	297 612,36
22P33D24AE	AE2024 Gestion patrimoine immobilier	932	0,00	3 945 000,00	947 329,91	2 862 849,20	0,00	3 810 179,11	1 932 650,81	1 877 528,30
20P03D11AE	St AE Rémunération des mandataires	932	0,00	0,00	385 604,05	0,00	0,00	385 604,05	0,00	385 604,05
TOTAL			146 386 005,92	931 977 722,77	425 474 684,22	1 002 492 377,79	48 110 513,09	1 379 856 548,92	764 495 431,92	615 361 117,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,54	0,53	0,48	0,80

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION						C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 477 546,21	3 024 314,89	0,00	0,00	26 273,81	1 426 957,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	45 997 706,06	1 061 177,20	0,00	5 056,80	44 931 472,06	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	2 889 813,40	0,00	0,00	0,00	2 889 813,40	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	153 921,18	80 445,18	0,00	0,00	5 220,00	68 256,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		53 518 986,85	4 165 937,27	0,00	5 056,80	47 852 779,27	1 495 213,51

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	4 477 546,21	3 024 314,89	0,00	26 273,81	1 426 957,51
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	45 997 706,06	1 061 177,20	5 056,80	44 931 472,06	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 889 813,40	0,00	0,00	2 889 813,40	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	153 921,18	80 445,18	0,00	5 220,00	68 256,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		53 518 986,85	4 165 937,27	5 056,80	47 852 779,27	1 495 213,51

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location d'immeuble à usage exclusif de bureau et de biens mobiliers liés à une association	Maison régionale de l'innovation	01/01/2013	10/09/2012	SPIC
Services de communication électronique	Réseau hertzien de type Wimax en Bourgogne	01/01/2016	29/06/2015	SPIC

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2014-2020 BOURGOGNE (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	228 676 561,00	46 725 271,00	801 889 293,00	0,00	23 659 542,00
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	236 287 986,00	60 691 973,52	772 867 266,42	0,00	23 659 542,00
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	0,00	0,00	14 653 814,58	0,00	0,00
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	236 287 986,00	60 691 973,52	787 521 081,00	0,00	23 659 542,00
Taux d'affectation = (d) / (a)	103,33	129,89	98,21	0,00	100,00
Reste à affecter = (a) - (d)	-7 611 425,00	-13 966 702,52	14 368 212,00	0,00	0,00

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	228 676 561,00	46 725 271,00	801 889 293,00	0,00	23 659 542,00
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	179 410 652,00	48 981 752,00	0,00	0,00	19 230 997,62
Mandatés de l'année N (c)	40 230 068,00	0,00	710 982 496,00	0,00	2 747 719,30
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 031 879,14
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	219 640 720,00	48 981 752,00	710 982 496,00	0,00	19 946 837,78
Taux d'emploi = (e) / (a)	96,05	104,83	88,66	0,00	84,31
Reste à mandater = (a) - (e)	9 035 841,00	-2 256 481,00	90 906 797,00	0,00	3 712 704,22
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	228 676 561,00	46 725 271,00	801 889 293,00	0,00	23 659 542,00
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	189 474 097,23	45 746 400,53	0,00	0,00	17 302 439,28
Recettes titrées l'année N (h)	26 906 017,30	0,00	0,00	0,00	2 644 397,77
Total recettes (i) = (g)+(h)	216 380 114,53	45 746 400,53	0,00	0,00	19 946 837,05
Taux de recouvrement = (i) / (f)	94,62	97,91	0,00	0,00	84,31
Reste à titrer = (f) - (i)	12 296 446,47	978 870,47	801 889 293,00	0,00	3 712 704,95
Avances encaissées non titrées (j) (5)	6 472 544,92	900 674,57	0,00	0,00	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	3 211 939,45	-2 334 676,90	-710 982 496,00	0,00	-0,73

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2014-2020 FRANCHE COMTE (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	194 643 770,00	39 447 572,00	631 190 787,78	65 890 505,00	24 885 472,00
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	196 095 893,29	39 447 572,00	618 344 739,30	62 979 311,35	24 781 965,48
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	0,00	0,00	13 757 955,73	0,00	0,00
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	196 095 893,29	39 447 572,00	632 102 695,03	62 979 311,35	24 781 965,48
Taux d'affectation = (d) / (a)	100,75	100,00	100,14	95,58	99,58
Reste à affecter = (a) - (d)	-1 452 123,29	0,00	-911 907,25	2 911 193,65	103 506,52

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	194 643 770,00	39 447 572,00	631 190 787,78	65 890 505,00	24 885 472,00
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	154 129 675,00	38 900 932,00	0,00	35 118 043,83	14 941 312,30
Mandatés de l'année N (c)	25 757 047,55	0,00	570 776 368,00	12 022 190,94	3 854 712,21
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 806 652,27
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	179 886 722,55	38 900 932,00	570 776 368,00	47 140 234,77	20 602 676,78
Taux d'emploi = (e) / (a)	92,42	98,61	90,43	71,54	82,79
Reste à mandater = (a) - (e)	14 757 047,45	546 640,00	60 414 419,78	18 750 270,23	4 282 795,22
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	194 643 770,00	39 447 572,00	631 190 787,78	65 890 505,00	24 885 472,00
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	155 761 374,29	38 897 091,71	0,00	0,00	16 276 407,08
Recettes titrées l'année N (h)	24 244 886,77	0,00	0,00	0,00	4 860 507,08
Total recettes (i) = (g)+(h)	180 006 261,06	38 897 091,71	0,00	0,00	21 136 914,16
Taux de recouvrement = (i) / (f)	92,48	98,60	0,00	0,00	84,94
Reste à titrer = (f) - (i)	14 637 508,94	550 480,29	631 190 787,78	65 890 505,00	3 748 557,84
Avances encaissées non titrées (j) (5)	15 297 812,68	552 839,23	0,00	0,00	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	15 417 351,19	548 998,94	-570 776 368,00	-47 140 234,77	534 237,38

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

PROGRAMMATION 2021-2027 BOURGOGNE FRANCHE COMTE (1)

Gestion AP/AE

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE (2)
Rappel total programme opérationnel (a)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
AP et AE affectées au 31/12/N-1 (b)	75 123 892,78	15 570 978,01	0,00	5 866 113,42	253 584,76
Flux d'AP et d'AE affectées dans l'année N (c) (3)	147 153 811,24	30 261 804,20	9 702 438,65	12 494 675,40	1 882 357,56
Total AP et AE affectées (d) = (b) + (c)	222 277 704,02	45 832 782,21	9 702 438,65	18 360 788,82	2 135 942,32
Taux d'affectation = (d) / (a)	57,31	57,04	3,97	26,32	10,93
Reste à affecter = (a) - (d)	165 601 220,10	34 524 247,76	234 578 796,35	51 406 007,18	17 409 573,81

Gestion des crédits de paiements

Fonds Européens	FEDER	FSE	FEADER	AUTRES FONDS	ASSISTANCE TECHNIQUE
Dépenses (4)					
Rappel total programme opérationnel (a)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
Mandatés au 31/12/N-1 (b)	14 961 322,85	357 160,22	0,00	0,00	253 584,76
Mandatés de l'année N (c)	14 323 550,68	14 783 716,11	0,00	32 079,78	1 882 357,56
Régularisations de l'année N (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total CP mandatés (e) = (b) + (c) + (d)	29 284 873,53	15 140 876,33	0,00	32 079,78	2 135 942,32
Taux d'emploi = (e) / (a)	7,55	18,84	0,00	0,05	10,93
Reste à mandater = (a) - (e)	358 594 050,59	65 216 153,64	244 281 235,00	69 734 716,22	17 409 573,81
Recettes					
Rappel total recettes à titrer sur la programmation (f)	387 878 924,12	80 357 029,97	244 281 235,00	69 766 796,00	19 545 516,13
Recettes titrées au 31/12/N-1 (g)	14 961 322,85	357 160,22	0,00	0,00	253 584,76
Recettes titrées l'année N (h)	12 404 015,32	14 783 716,11	0,00	32 079,78	798 727,57
Total recettes (i) = (g)+(h)	27 365 338,17	15 140 876,33	0,00	32 079,78	1 052 312,33
Taux de recouvrement = (i) / (f)	7,06	18,84	0,00	0,05	5,38
Reste à titrer = (f) - (i)	360 513 585,95	65 216 153,64	244 281 235,00	69 734 716,22	18 493 203,80
Avances encaissées non titrées (j) (5)	-11 701 129,39	-8 010 670,67	0,00	4 153 927,78	0,00
Reste à employer = (j) + (i) - (e)	-13 620 664,75	-8 010 670,67	0,00	4 153 927,78	-1 083 629,99

(1) Inscrire la programmation concernée. Ouvrir un état par programmation à partir de la programmation 2014-2020.

(2) Cette colonne n'est à compléter que pour les collectivités qui gèrent une partie de l'assistance technique en AP/AE, sachant que la part frais de personnel est exclue de la gestion AP/AE.

(3) Ce flux comprend les affectations et les désaffectations de l'année. En effet, les désaffectations génèrent une enveloppe disponible à réaffecter et impactent la ligne « Reste à affecter » qui est réabondée à hauteur des désaffectations.

(4) Par dépense, il est entendu la dépense en faveur de tiers ou supportée par la collectivité en maîtrise d'ouvrage directe financée uniquement par les fonds européens, hors contrepartie de la collectivité.

(5) Cette ligne n'est à compléter que si la collectivité ne titre pas les avances.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
AYACHE PATRICK	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
BARTHELET CATHERINE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
BARTHELET CATHERINE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-08-27	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
BARTHELET CATHERINE	SAVOIRS PUBLICS	960,00	2024-10-31	Pensons l'avenir de nos régions ensemble
BECQUET ALAIN	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
BLAISE PASCAL	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
BLAISE PASCAL	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
BLAISE PASCAL	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élu d'opposition
BOUJLILAT HICHAM	CEDIS	331,96	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
BOURGEOIS WILLY	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
BRAMANT JACQUELINE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
CHARLIER FRANCK	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
CHOPARD FRANCINE	LE TREMLIN DES ELUS	500,00	15/02/2024 - DIJON	Le rôle de la Région dans la gestion de la ressource en eau
CHOPARD FRANCINE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
DAMIEN OLIVIER	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
DELOGE VALERIE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
DEMERSSEMAN GILLES	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
DUFAY MARIE-GUITE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
DUMONT ANNE-MARIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
DURAIN JEROME	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
DURAIN JEROME	CEDIS	331,97	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
DUTREMBLE AURELIEN	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
EL MEZOUGH RI	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
FORTIER MELANIE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
FORTIER MELANIE	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
FRITSCH NATHALIE	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élu d'opposition
GERMAIN SANDRA	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
GERMAIN SANDRA	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-08-27	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
GERMAIN SANDRA	SAVOIRS PUBLICS	960,00	2024-10-31	Pensons l'avenir de nos régions ensemble
GODARD OCEANE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
GRABY VALERIE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
GRABY VALERIE	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
GRABY VALERIE	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élu d'opposition
GRANGIER GERALDINE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
GUINEBERT MATTHIEU	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
HABSAOUI JAMILAH	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
HAKKAR-BOYER NABIA	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
HAMEAU DENIS	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
HOULLEY ERIC	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
IANNICELLI SANDRA	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
INEZARENE SALIMA	CENTRE JEAN ZAY	600,00	23/11/2024 - PARIS	Media training : Les élus locaux face à la presse et aux réseaux sociaux
LABOSSE NATHALIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
LAGNEAU AURORE	CEDIS	1 550,00	19 au 22/08/2024 - TOURS	Université été Répondre à l'urgence écologique, économique et sociale grâce à des politiques [...]
LAZAR GILLES	CIDEFE	1 030,00	07/03/2024 - PARIS	Improviser un discours
LAZAR GILLES	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
LIORÉ RENÉ	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
LIRON ISABELLE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
LIRON ISABELLE	CIDEFE	1 030,00	22 et 23/11/2024 - MONTREUIL	Campus d'automne 2024
LONCHAMPT DOMINIQUE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
LOPEZ AUDREY	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
LOPEZ AUDREY	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
LOPEZ AUDREY	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élus d'opposition
LUCCHESI LILIANE	ELUESLOCALES.FR	700,00	24 au 25/11/2023 - PARIS	Journées Nationales des Femmes Elues
LUCCHESI LILIANE	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
LUCCHESI LILIANE	CEDIS	331,91	04/10/2024 - TOURNUS	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
LUTZ THOMAS	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
LUTZ THOMAS	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
LUTZ THOMAS	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élus d'opposition
MALLARD CLAIRE	CEDIS	1 150,00	30 au 31/01/2024 - DIJON	Université d'Hiver Journées nationales de formation des élus.es départementaux et régionaux
MALLARD CLAIRE	SAS GESTIONS LOCALES	800,00	10/02/2024 - BESANCON	Analyse comparative des politiques sociales locales et du positionnement des collectivités sur [..]
MALLARD CLAIRE	LE TREMLIN DES ELUS	500,00	15/02/2024 - DIJON	Le rôle de la Région dans la gestion de la ressource en eau
MALLARD CLAIRE	CEDIS	331,97	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MARTHEY ARNAUD	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MARTIN INES	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
MARTINEZ LAETITIA	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
MATHIEU SYLVAIN	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MERCIER CLAUDE	CEDIS	1 150,00	30 au 31/01/2024 - DIJON	Université d'Hiver Journées nationales de formation des élus.es départementaux et régionaux
MERCIER CLAUDE	SAS GESTIONS LOCALES	800,00	10/02/2024 - BESANCON	Analyse comparative des politiques sociales locales et du positionnement des collectivités sur [..]

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
MERCIER CLAUDE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MODDE STEPHANIE	CEDIS	1 150,00	30 au 31/01/2024 - DIJON	Université d'Hiver Journées nationales de formation des élu.es départementaux et régionaux
MODDE STEPHANIE	SAS GESTIONS LOCALES	800,00	10/02/2024 - BESANCON	Analyse comparative des politiques sociales locales et du positionnement des collectivités sur [..]
MODDE STEPHANIE	SAS GESTIONS LOCALES	1 000,00	22 au 23/03/2024 - CLUNY	Rencontres des pensées de l'écologie
MODDE STEPHANIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MOLINOZ PATRICK	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
MOLINOZ PATRICK	CENTRE JEAN ZAY	600,00	23/11/2024 - PARIS	Media training : Les élus locaux face à la presse et aux réseaux sociaux
MOREL CHRISTIAN	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
NARDIN SYLVIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
NEUGNOT MICHEL	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
NEUGNOT MICHEL	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
NIEPCERON LOIC	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
ODOUL JULIEN	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
PAGNOT VALERIE	LE TREMLIN DES ELUS	500,00	15/02/2024 - DIJON	Le rôle de la Région dans la gestion de la ressource en eau
PAGNOT VALERIE	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
PAGNOT VALERIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
PERSIL SARAH	CEDIS	1 150,00	30 au 31/01/2024 - DIJON	Université d'Hiver Journées nationales de formation des élu.es départementaux et régionaux

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
PERSIL SARAH	SAS GESTIONS LOCALES	800,00	10/02/2024 - BESANCON	Analyse comparative des politiques sociales locales et du positionnement des collectivités sur [..]
PERSIL SARAH	CEDIS	1 550,00	19 au 22/08/2024 - TOURS	Université été Répondre à l'urgence écologique, économique et sociale grâce à des politiques [..]
PERSIL SARAH	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
POIFOL-FERREIRA ISABELLE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
POINSEL MARIE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
PONCET FREDERIC	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
RAPENNE AMANDINE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
REBEYROTTE REMY	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
REBEYROTTE REMY	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	27/08/2024 - DIJON	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
REBEYROTTE REMY	SAVOIRS PUBLICS	960,00	31/10/2024 - DIJON	Pensons l'avenir de nos régions ensemble
RETY JEAN-MARC	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
RICCIARDETTI JACQUES	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d' élu d'opposition
ROCHETTE LUDOVIC	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
ROCHETTE LUDOVIC	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	27/08/2024 - DIJON	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
SADON CATHERINE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
SADON CATHERINE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	27/08/2024 - DIJON	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
SADON CATHERINE	SAVOIRS PUBLICS	960,00	2024-10-31	Pensons l'avenir de nos régions ensemble
SAULNIER-ARRIGHI JEAN-PHILIPPE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
SAULNIER-ARRIGHI JEAN-PHILIPPE	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-08-27	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
SAULNIER-ARRIGHI JEAN-PHILIPPE	SAVOIRS PUBLICS	960,00	2024-10-31	Pensons l'avenir de nos régions ensemble
SORET NICOLAS	FNESR CONDORCET	1 430,00	27 au 29/08/2024 - BLOIS	Fractures françaises Nos collectivités territoriales, meilleur rempart
SORET NICOLAS	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	1 000,00	01 au 02/02/2024 - SAULON LA RUE	Finances régionales et amendements budgétaires Prise de parole en public
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	1 300,00	13 au 15/09/2024 - PARIS	Les collectivités locales face aux défis économiques, sociaux et environnementaux
SOUSTELLE CHRISTOPHE	IFOREL	950,00	16 au 17/11/2024 - REIMS	Mieux communiquer pour valoriser son travail d'élu d'opposition
TERNANT MURIEL	CEDIS	331,97	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
THOMAS MARIE-CLAIRE	CEDIS	1 150,00	30 au 31/01/2024 - DIJON	Université d'Hiver Journées nationales de formation des élu.es départementaux et régionaux
THOMAS MARIE-CLAIRE	SAS GESTIONS LOCALES	800,00	10/02/2024 - BESANCON	Analyse comparative des politiques sociales locales et du positionnement des collectivités sur [..]
THOMAS MARIE-CLAIRE	LE TREMLIN DES ELUS	500,00	15/02/2024 - DIJON	Le rôle de la Région dans la gestion de la ressource en eau
THOMAS MARIE-CLAIRE	ELUESLOCALES.FR	400,00	16/10/2024 - VESOUL	Journées Nationales des Femmes Elues
THOMAS MARIE-CLAIRE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
THOMAS MARIE-CLAIRE	CEDIS	380,00	07/12/2024 - A DISTANCE	Budget 2025 Analyser le Projet de Loi de Finances 2025 et son impact sur les finances locales
THURIOT DENIS	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-02-05	La préparation budgétaire prospective et aux débats d'orientation budgétaire
THURIOT DENIS	SAS SFP COLLECTIVITES	1 020,00	2024-08-27	La préparation budgétaire prospective et l'évaluation des politiques publiques
THURIOT DENIS	SAVOIRS PUBLICS	960,00	2024-10-31	Pensons l'avenir de nos régions ensemble

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
VEAU BERTRAND	LE TREMLIN DES ELUS	1 700,00	04/06/2024 - TOURNUS	La prise de parole en public
VEAU BERTRAND	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
VOILLOT FABRICE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale
WOYNAROSKI STEPHANE	LE TREMLIN DES ELUS	500,00	15/02/2024 - DIJON	Le rôle de la Région dans la gestion de la ressource en eau
WOYNAROSKI STEPHANE	CEDIS	331,91	2024-10-04	Analyser les évolutions contemporaines pour redonner légitimité à l'action publique locale

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	17 632 550,46	14 648 440,75	20,37	22 482 399,09	22 765 482,26	-1,24	42 459 013,71	47 400 999,54	-10,43	82 573 963,26	84 814 922,55	-2,64

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	28 704 620,00	31 108 240,00	-7,73
Total ressources externes	28 704 620,00	31 108 240,00	-7,73
Effort propre de la collectivité	52 056 821,93	53 706 682,55	-3,07
Total ressources	80 761 441,93	84 814 922,55	-4,78

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

Date d'édition : 11/06/2025

Ayant exercé au cours de la gestion

au 11/06/2025

Observations :

A DRFiP DE BOURGOGNE ET DE LA ... , le 12/06/2025

SOULIER Michele (1017416964-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE , le 16/06/2025

DUFAY MARIE MARGUERITE (mdufay3-xt), Présidente

A BESANCON , le 26/06/2025